Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ
ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ANTIQUITÉS HELLÉNIQUES

OU

RÉPERTOIRE D'INSCRIPTIONS

ET

D'AUTRES ANTIQUITÉS

DÉCOUVERTES DEPUIS L'AFFRANCHISSEMENT DE LA GRÈCE,

PAR

A. R. RANGABÉ,

CONSEILLER AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ATHÈNES.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'AMÉRIQUE.

ATHÈNES

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE ROYALES.

1842.

1ère LIVRAISON

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ
Κ. Ε. Ι. Ν. Ε.
ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΑΡΙΘ. ΕΙΣΑΓ. 21664

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

À

MONSIEUR LE CHEVALIER

THIERSCH,

AMI ÉCLAIRÉ DE LA GRÈCE ET CONNAISSEUR PROFOND

DE SON ANTIQUITÉ.

HOMMAGE RESPECTUEUX D'ESTIME ET D'ADMIRATION

De son ancien élève

A. RIZO RANGABÉ.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ
Κ. Ε. Ι. Ν. Ε.
ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΑΡΙΘ. ΕΙΣΑΓ. 2.266 40ν/

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

INTRODUCTION.

APERÇU RAPIDE DES OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES FAITES EN GRÈCE PENDANT CES DERNIÈRES ANNÉES.

LA liberté produisit dans la Grèce pendant les siècles de sa gloire les magnifiques monumens, dont nous admirons encore aujourd'hui les débris; le despotisme les profana et les détruisit, et il était encore reservé à la liberté de les restaurer et de les protéger. Depuis que la conquète romaine eût altéré l'individualité du caractère hellénique, l'art, dépouillé de sa pureté primitive, porta l'empreinte de la magnificence hautaine des vainqueurs, et les monumens les plus vénérables des beaux temps de la Grèce subirent l'injure de plusieurs transformations par la basse adulation des vaincus. Il est connu que tous ceux qui conservaient encore dans leur cœur une étincelle de sentiment national, voyaient avec indignation les statues des héros et des demi-dieux mutilées pour recevoir des têtes et des noms de quelques préteurs obscurs de Rome (1).

Mais le temps de l'antiquité n'était plus. Des nations et des idées nouvelles se présentaient sur la scène; le christianisme changeait la face du monde. Les adhérens les plus éclairés de la nouvelle doctrine ne combattaient que les anciennes idées; mais les plus ignorans s'acharnaient sur leurs symboles visibles, et ce n'est qu'aux plus modérés que nous devons la conservation de beaucoup d'édifices antiques, qu'ils consentirent à consacrer au nouveau culte, en leur faisant subir quelques modifications à la forme de leur construction.

Mais la Grèce était destinée à se voir dépouiller non moins par ses amis et ses admirateurs, qui emportaient ses chefs-d'œuvre à Rome ou à Constantinople, que par ses ennemis les plus déclarés, qui les détruisaient par ignorance et par barbarie, et par le fanatisme religieux enfin qui prenait pour les œuvres du démon ou pour ses images ces belles productions du génie. Tel fut le sort de ce pays jusqu'au commencement du huitième siècle. Depuis ce temps ses destinées furent plongées dans d'épaisses ténebres, et lorsque enfin après quatre-cents ans le nuage en est écarté, nous l'apercevons entièrement transformé. Ses villes ont changé de nom, ses habitans parlent un jargon dégénéré, sa magnificence a disparu, et les débris de ses monumens couvrent la terre.

Nous avons laissé la Grèce ancienne, nous retrouvons la Grèce moderne, telle qu'elle a continué à être jusqu'au jour de sa régénération.

D'un autre coté l'Europe occupée pendant la décadence de la Grèce à son propre développement social, se trouvait plongée dans l'ignorance la plus complète sur tout ce qui concernait l'antiquité classique, avec la quelle aucun lien ne la rattachait; et elle ne chercha à puiser dans l'ancien monde des préceptes pour sa nouvelle civilisation que lorsque les lettres Grecques bannies de leur patrie subjuguée, trouvèrent un refuge en Italie, et que des couvens où elles étaient cultivées dans l' ombre elles sortirent pour éclairer la nouvelle société. Avant le 17e siècle les littérateurs les plus distingués paraissaient ignorer que ce pays de leurs études éxistât ailleurs que dans les rêves de leur imagination, ou au moins qu' Athènes et Sparte fussent plus qu'un désert; ils ne soupçonnaient point qui il y eût encore un endroit sur la terre où l'art an-

(1) Dion Chrysost. aux Corinth.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

tique se trouvât conservé en des restes magnifiques, et que le peuple dont ils admiraient les hauts faits et le génie fût encore là aussi brave et aussi intelligent quoique plus malheureux que ses pères.

Enfin l'attention de l'Europe fut attirée sur la Grèce. Martin Crusius ou Kraus (1573), professeur du Grec à Tubingen, profitant des négociations ouvertes par la communion protestante d'Augsbourg avec l'église de Constantinople dans le but de se rapprocher de celle-ci, ouvrit une correspondance avec des Grecs éclairés, et publia sa Turcogræcia, qui jeta la première lumière sur l'état dans le quel la Grèce se trouvait alors (1). Depuis, des Jésuites (1645) et des Capucins (1658) établirent un couvent à Athènes, et l'un d'eux, Babin, écrivit une description de cette ville. Le peintre Carrey, accompagnant le Marquis de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople (1674), les voyageurs Spon et Wheler (1676) et plus tard les architectes Stuart, Revett et Chandler (1764) ont publié dans leurs excellens ouvrages les principaux monumens qui existaient de leurs temps.

La route de la Grèce une fois frayée pour l'Europe, beaucoup de savans et d'artistes entreprirent ce pélerinage scientifique. Mais si des découvertes précieuses sont dues aux nobles travaux de plusieurs d'entre eux, il y en eut d'autres qui en arrachant au gouvernement ignorant et faible des Turcs des autorisations, ou même en agissant sans autorisation aucune, dépouillèrent ce pays des seuls titres qui lui restaient à l'intérêt des peuples, du seul héritage de ses ancêtres que la tyrannie n'a pas pu lui enlever entièrement. C'est alors que les marbres de Paros, ces sources précieuses de la chronologie ancienne, les statues du temple d'Égine, représentations presqu'uniques de l'époque ante-Phidienne de l'art, la Cérés d'Eleusis, si célèbre dans l'antiquité, la Vénus de Milos, les marbres de Philagie et tant d'autres objets qui font aujourd'hui la gloire des Musées de l'Europe, ont été emportés de la Grèce.

Mais ce sont surtout les rapines scientifiques de Lord Elgin, ambassadeur de la Grande-Bretagne en Turquie (1811) qui ont laissé dans le cœur des Grecs la plus douloureuse impression, que les années n'ont pu affaiblir. Ayant obtenu un firman du Grand-seigneur qui l'autorisait à prendre de l'Acropole d'Athènes un ou deux bas-reliefs du Parthénon qui gisaient par terre (2), il porta dans son zèle inconsidéré la hache et la scie sur le vénérable édifice lui-même, et finissant l'œuvre des siècles il arracha ce qui restait de la frise méridionale de ce monument, brisa ou détruisit malgré les prières malgré les pleurs même des Grecs qui n'avait pas le pouvoir de l'en empêcher, tout ce qui pouvait l'arrêter dans ce pillage archéologique, et emporta ces trésors immortels, qu'il céda au Musée Britanique pour 35000 livres sterl. Ce qui rendit cette spoliation du Parthénon et des autres monumens (3) plus sensible aux Grecs, c'est que ces actes se commettaient sous leurs yeux lorsque l'espérance de leur régénération faisait déjà battre leurs cœurs au seul nom de la liberté et à la seule vue des ouvrages de leurs ancêtres.

Si la plus part des temples étaient tombés en ruines, mais leurs fondations ont été presque partout conservées par les chrétiens qui y construisaient des églises (4). Les autres monumens étaient à la merci

---

(1) Cyriaque d'Ancône a dans ses longs voyages visité aussi la Grèce (1479); il n'en donne que quelques inscriptions qui n'ont été publiées qu'en 1743.

(2) La société archéologique d'Athènes a fait des démarches pour obtenir une copie de ce firman, afin de posséder ce document irrécusable de l'illégalité du procédé de L. Elgin. Si cette copie lui est envoyée, nous ne manquerons pas de la publier ici en appendice.

(3) L. Elgin arracha aussi une Caryatide du beau portique du temple d'Erechthée. C'est la seule qui y manque actuellement.

(4) C'est une observation presque générale que toutes les églises antérieures à la révolution grecque sont construites sur les fondemens, et souvent aussi avec les matériaux de temples anciens.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

du peuple qui en ignorait le prix, et les Turcs surtout ne pouvaient s'expliquer autrement l'empressement des étrangers à acquérir ces objets, que par la supposition ridicule qu'ils recélaient des trésors. C'est ce qui poussa Ali-Pacha de Tebelen à briser le grand lion de Chéronée, élevé à l'héroïque bataillon sacré des Thébains par leurs concitoyens (1). D'autres spéculateurs moins éxigeans se contentaient de calciner les chefs-d'œuvre faits de marbre du Pentélique pour en retirer une chaux plus pure ; et c'est ainsi que Chatzi Ali, gouverneur d'Athènes, détruisit en 1790 quelques colonnes du temple de Jupiter Olympien. Plusieurs autres enfin employaient les pierres antiques comme des matériaux de construction, ou à divers usages domestiques. Les plus instruits parmi les Grecs voyaient avec amertume les injures faites à ces restes qu'ils considéraient comme leurs trésors les plus précieux, et essayèrent souvent de les prévenir.

Vint enfin la révolution de la Grèce. Destinée à préparer aux Grecs un avenir puisé dans les inspirations du passé, il était dans son caractère de porter une vénération profonde à ces restes de gloire ancienne, qui excitaient à l'acquisition d'une nouvelle illustration. Aussi les assemblées nationales et tous les gouvernemens qui s'y sont depuis ce temps succédés, ont-ils défendu par des lois rigoureuses l'enlévement des antiquités hors du pays, et pris des mesures pour leur conservation. Il est vrai que ces ordres seuls auraient été peu efficaces pendant les années de guerre et de destruction qui ont marqué la régénération de la Grèce; et les fréquens sièges, les prises et les reprises d'Athènes y auraient exterminé tout ce que la bombe de Kœnigsmark avait épargné, si les populations n'étaient plus désireuses encore que le gouvernement lui-même de protéger les monumens antiques. Parmi les Athéniens dont le zèle éclairé a été le plus efficace pour empêcher leur destruction complète, il est juste de citer M. C. S. Pitakis, conservateur actuel du Musée d'Athènes. Le fusil de palicar à la main, on le voyait dans ces temps de troubles rechercher tous les débris d'antiquités, exposer ses jours pour les soustraire à la brutalité de l'ennemi, les assembler soigneusement, et les mettre en lieu de sûreté. Aussi dans les jours plus heureux rendit-il à la Grèce une riche collection de sculptures et d'inscriptions ; et c'est également lui qui a procuré à M. A. Bœckh une partie des matériaux de son C. I. G. (2).

Mais c'est surtout depuis que la Grèce est libre que les antiquités sont devenues un objet constant de la

---

(1) Pausan. Béot.

(2) C'est ici le lieu de venger cet ami zélé de l'antiquité et de son pays d'un soupçon qu'on a insinué contre lui, celui d'avoir souvent envoyé à M. Bœckh dans un but de spéculation pécuniaire des fragmens divers d'une même inscription, comme formant des inscriptions différentes, et d'avoir pour cette raison supposé les lieux où elles ont été trouvées. Voici le fait; nous le devons à nos lecteurs, car M. Pittaki est devenu par son dévouement aux antiquités, et par sa longue pratique, ainsi que par sa connaissance des localités, un homme généralement connu par tous les voyageurs qui visitent la Grèce. M. Pittaki à l'âge de 15 ou 16 ans, mû par le même intérêt pour les antiquités de son pays, qui le caractérise encore aujourd'hui, se fesait une tâche de copier toutes les inscriptions qu'il rencontrait en Grèce, tantôt en trompant, tantôt en bravant la vigilance des Turcs, qui suspectaient cet enthousiasme qu'ils ne comprenaient pas. Souvent aussi il empruntait à des voyageurs les inscriptions qu'ils avaient copiées eux-mêmes en différens lieux, et de tous ces matériaux il fit une assez nombreuse collection, que sur l'invitation d'un admirateur des talens de M. Bœckh, il envoya à ce savant. Il est bien concevable que M. Pittaki à cet âge, n'ayant pas encore eu le temps de faire des études suivies, ayant d'ailleurs puisé une partie de sa matière chez des voyageurs qui comme lui n'étaient pas des antiquaires de profession, n'eût pas fait sa collection avec beaucoup de discernement, qu'il eût négligé de désigner quelquefois les lieux où les inscriptions se trouvaient, et que sa mémoire l'eût parfois trahi. M. Bœckh promit à M. Pittaki une recompense pécuniaire pour la collection toute entière, et non point pour chacune des pièçes qu'elle contenait. Il lui transmit en effet la somme promise en 1835, et cette circonstance suffit pour écarter de M. Pittaki tout soupçon injurieux d'avoir voulu tirer un plus grand profit de ces inscriptions en les multipliant à dessein.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

sollicitude nationale. Depuis cetemps aussi leur accès, autrefois si difficile, a été ouvert à tous les étrangers désireux de les visiter. Le Comte J. Capodistria fut le seul qui affectât de méconnaitre la haute importance de ces trésors de science, dont la vue éxaltait l'esprit des Grecs à un point qui paraissait dangereux à sa politique. Aussi en 1832, M. Raoul-Rochette exposait-il an Musée de Paris comme *les brillants trophées d'une expédition pacifique* les métopes du temple d'Olympie, les seuls objets de sculpture d'un travail et d'une conservation parfaite qui restaient encore à la Grèce,et que le Président permit d'emporter.

Les recherches archéologiques commencèrent en Grèce dès 1833, lorsqu'une contribution faite à Athènes, produisit une petite somme, au moyen de la quelle on fouilla autour du Parthénon. On y découvrit six bas-reliefs de la frise de ce temple et trois inscriptions. On ouvrit en même temps et on éxamina les anciens conduits souterrains d'Athènes au nombre de 5, qui traversent la ville dans tous les sens.

En 1834 le gouvernement grec choisit Athènes pour sa résidence,et voulant offrir à cette mère de l'ancienne sagesse un premier tribut du respect que la terre lui doit, il résolut de restaurer la plus magnifique de ses ruines, et ouvrit un crédit de 72000 dr. pour relever le Parthénon, autant que cela était encore possible. M. L. Ross, littérateur Danois, fut chargé de l'inspection des antiquités et de l'éxécution de ce grand travail ; et le gouvernement grec croyant devoir rendre la colline de l'Acropole aux Muses amies de la paix, en retira la garnison, en abattit les fortifications modernes, et y plaça quelques vétérans pour garder ces monumens qu'ils avaient aidé à reconquérir.

Mais avant de procéder à l'érection du Parthénon,il fallait en déblayer les alentours et chercher tous les débris qui pouvaient servir à sa restauration. Dans cette excavation de presque tout le plateau de l'Acropole on avança jusqu' au dessous de l'ancien niveau, et on découvrit en plusieurs endroits le rocher primitif et plusieurs objets remarquables, tels que de grands blocs de marbre brut, de la dimension des tambours des colonnes du Parthénon, qui ont évidemment été rebutés par les architectes à cause des gerçures dont on peut les voir encore sillonnés. On y trouva également un grand nombre de morceaux de terre-cuite peinte, appartenant à la frise et aux autres parties ornementales soit de l'ancien Hécatompède(?), soit de quelque autre temple situé dans le voisinage.Des inscriptions, des fragmens de statues et des sculptures de tout genre, appartenant sans doute aux *monumens de moindre importance* dont parle Pausanias (1) y furent aussi découvertes.

Les fouilles faites à l'ouest de la colline ont eu des résultats non moins brillans. On voit par la relation incomplète de Spon et Wheler qu'en 1656 le temple de la Victoire sans ailes (2) était encore debout et servait de magasin à poudre aux Turcs. Il parait qu'une bombe de Morosini le détruisit en 1787, car Stuart n'en vit plus que quelques débris dans la batterie que les Turcs y construisirent. Les fouilles dirigées par M. Ross conduisirent à la découverte de ce temple. Il fut trouvé renversé ; toutes ses parties étaient presque intactes, et il fut immédiatement restauré. Mais afin que le nom de Lord Elgin soit attaché à toute destruction des monumens de la Grèce, il emporta 4 blocs de la frise de ce beau temple, de la longueur de 2′ 5″ angl.,qu' il trouva murés dans un édifice turc sur l'Acropole (3), et ces mar-

(1) Att. 23,

(2) Pausan Att. 22, 4.

(3) S. n. 156,158, 161, 190.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

bres se trouvent actuellement dans le Musée Britannique. Ils y sont déposés comme de simples sculptures(1), privées de tout intérêt local, tandis que l'élégant monument auquel ils appartiennent a été élevé en entier, et aurait pu reparaitre tel qu'il avait été construit dans les beaux jours de la Grèce, s'il avait encore cette partie de sa frise. Dans ce même temps les villes, les localités et les communes Grecques reçurent leurs anciens noms et leurs anciens emblêmes, de manière que le voyageur retrouve aujourd'hui le pays de ses études, et les grands noms qui avaient cessé d'y retentir sous l'oppression des Turcs, comme pour rester intacts de souillure et n'être prononcés que par des Grecs libres.

M. Pittaki ayant bientôt succédé à M. Ross en qualité de conservateur des antiquités, poussa les travaux avec beaucoup d'énergie, et découvrit les Propylées, qui étaient entièrement masqués par des murs anciens, et surmontés de batteries, au point qu'ils avaient été méconnus et même vainement cherchés par quelques voyageurs. Il ouvrit et déblaya aussi la Pinacothèque ou galerie des Tableaux (2), et les marches qui conduisent aux Propylées. Jusqu'alors on avait supposé qu'un sentier étroit et tortueux menait à l'entrée des propylées. Par cette excavation on a vu que des marches en marbre aussi larges que les Propylées eux-mêmes, et répondant à la magnificence de cet édifice, couvraient tout le pan occidental de la colline. Comme elles éxistent presque toutes, elles pourront être facilement restaurées.

Les murs et les colonnes du temple d'Erechthée furent également élevés; des six Caryatides qui soutiennent l'un de ses portiques, les trois étaient en place; une quatrième était tombée pendant que l'Acropole était assiégée par les Turcs, et sa tête avait été perdue; la cinquième fut emportée par L. Elgin, et on croyait que la sixième se trouvait à Rome dans le Vatican. Mais il fut prouvé que cette supposition était erronée. La Caryatide fut retrouvée près du temple, à l'Acropole, brisée en plusieurs morceaux. Celle qui était tombée fut relevée, et sa tête fut trouvée par M. Pittaki. Il ne manque donc maintenant au portique que la seule Caryatide que L. Elgin a envoyée en Angleterre, avec l'une des colonnes du temple. Toutes ces fouilles ont en même temps produit une foule d'inscriptions et d'autres objets de sculpture d'une haute importance et d'une grande beauté. Des constructions modernes s'élevant vers cette même époque sur touts les points de la ville basse d'Athènes, on trouva dans leurs fondements plusieurs anciennes ruines que les ruines modernes avaient recouvertes. Non loin du Pirée on découvrit le cimetière de ce Démos, et le Musée s'enrichit d'une grande collection de pierres sépulchrales.

Cependant ces travaux absorbèrent la somme que le gouvernement avait destinée à l'érection du Parthénon. Alors une société d'antiquaires (3) fut formée dans le but de seconder les efforts du gouvernement et d'exploiter de son côté les antiquités du pays. Cette société déblaya d'abord en entier la Tour des Vents, qu était plus d'à moitié enfoncée dans la terre. Elle ouvrit également la porte des Lions à Mycènes et entreprit d'excaver un second de ces édifices coniques situés près des murs de cette ancienne ville, et qu'on croit être les trésors des Atrides. Elle s'occupa de réparer les murs de soubassement du temple de Jupiter Olympien, et le temple de Thésée endommagé par un coup de tonnerre, et au quel un Pacha turc venait d'arracher une partie de son comble pour en retirer quelques livres de miel qu'un essaim d'abeilles y avait déposé. Enfin

(1) S. N. 158, 156, 190, 361.

(2) Pausan. Att. 22, 4.

(3) La société archéologique d'Athènes.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

elle entreprit d'élever les colonnes et les murs du Parthénon, et est parvenue en effet jusqu'ici avec des moyens très bornés à restaurer une partie de ce temple.

Cette même société essaya aussi de déblayer le théatre de Bacchus. Mais aprés y avoir continué les travaux à une certaine profondeur, elle fut obligée de les abandonner,ayant acquis la triste certitude que ce théatre aux immortels souvenirs avait été détruit par la cupidité qui tira profit du marbre blanc dont ses marches étaient construites.

Les recherches archéologiques ont été moins activement poussées hors de la ville d'Athènes.Le hasard cependant découvrit souvent des inscriptions et d'autres antiquités qui furent remises aux autorités municipales de chaque lieu, dans le but de former des musées archéologiques dans toute la Grèce, et de conserver à chaque monument son importance locale,ou envoyées au Musée central d'Athènes, lorsque leur conservation ne pouvait être autrement garantie. C'est ainsi qu'une belle statue de la Victoire ailée,appartenant au temple de Mégares, et dont Pausanias a fait mention (1), orne maintenant la place du temple deThésée à Athènes.Le gouvernement fit aussi des fouilles dans les provinces,et y découvrit souvent des pierres sculptées,des inscriptions et des vases.Les tombeaux des bourgs de l'Attique ont surtout fourni un grand nombre de vases peints et entre autres beaucoup de vases blancs d'une beauté remarquable. Le Musée en acquit plusieurs; Mais des collections plus précieuses encore tant par le nombre que par la beauté des vases ont été assemblées par des particuliers, amateurs d'antiquités,qui ont exploité dans ce but et avec le discernement de connaisseurs, non seulement toute l'Attique,mais aussi les principales îles de l'Archipel.

Telles sont les fouilles et les découvertes archéologiques qui ont été faites dans la Grèce depuis sa délivrance. Si l'on considère en outre que les parties les plus reculées de la Grèce sont depuis devenues d'un accès très facile, que de nombreux voyageurs la parcourent en tout sens, en éxaminent les localités avec une exactitude à la quelle ils n'avaient pu prétendre sous la police turque, si l'on se rappelle ce que ces recherches ont jeté de lumière sur la topographie et sur l'histoire de cette terre classique, on avouera que le jour de l'indépendance grecque a été un jour heureux pour les lettres et pour les sciences.

---

(1) Paus. n. Att.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

SECTION PREMIÈRE.

INSCRIPTIONS

ANTÉRIEURES À LA 80e OLYMPIADE.

1.

Inscription trouvée à l'île de Théra;fut transportée à Athènes et déposée dans le temple de Thésée, où nous en avons vérifié la copie. Au promontoire de S.Etienne au Sud de l'île de Théra s'ouvre le port de Mégalo-Chorio où l'on voit encore les restes d'un ancien môle submergé. Non loin de là s'élève un rocher caverneux,dans un endroit appelé ὄφενδρα(vipère),de la figure d'un serpent sculptée sur le roc audessus d'un ancien tombeau creusé dans le flanc de la montagne. Dans un enfoncement de ce rocher on voit quelques inscriptions sur des blocs de basalte ou de matières volcaniques,et quelques autres sont gravées sur le rocher lui-même. M. le Chevalier Prockesch d'Osten,ambassadeur d'Autriche en Grèce et ami éclairé des antiquités, en copia 20 en 1835, et sur cette copie et sur celle de M. L. Ross, l'illustre A. Bœckh les publia en 1836 dans les actes de l'académie de Berlin, (p. 41—101).

La présente inscription en est une. Nous la reproduisons sur une copie vérifiée de M. Jatridés, employé au Musée d'Athènes,au talent et à l'éxactitude remarquable duquel sont dues plusieurs des copies des inscriptions que nous allons publier. L'unique différence entre celle-ci et celle de M. Bœckh est qu'au mot écrit au coin du côté gauche après l' O on peut distinguer un M (Σ), et qu'au côté inférieur l'unique lettre qui y parait est un P et non un K. L'inscription contient donc les mots suivans:

Sur la surface horizontale: Ρηξάνωρ ἀρχαγέτας, Προκλῆς, Κλεαγόρας Περαιεύς.

Snr le côté supérieur: Ὀρθοκλῆς.

Sur le côté droit: Λεωντίδας.

Sur le côté gauche: Ἄγλων, Περίλας, Μάλητος.

Le dialecte en est Dorique, et les noms pour la plupart Lacédémoniens. On sait que l' île de Théra, nommée autrefois Calliste, et habitée,suivant le rapport des anciens, par des Phéniciens, reçut son nouveau nom et une colonie de Lacédémoniens de Théras, Spartiate, beau-frère d'Aristodème, Roi de Lacédémone.(Strab.XVII,837. —Pausan. Lacon 1.— Hérod. IV,147).Cette pierre parait avoir appartenu au tombeau d'un roi de Théra, descendant de Théras, et de sa famille. Le mot ἀρχαγέτας n'est pas un nom propre. Chez les Spartiates,et par conséquent aussi chez leurs colons de Théra, il désignait le Roi.Ἀρχαγέται δὲ οἱ βασιλεῖς λέγονται. (Plut. Lyc. 6). Ῥηξάνωρ était donc le Roi. Il y a toute apparence que Προκλῆς était de la famille royale. Ce nom avait été celui du neveu de Théras, l'un des fils d'Aristodème, qui ont les premiers régné conjointement à Sparte. Λεωντίδας est un nom dérivé de la même source que Λεωνίδας. Περίλας est Πέριλλος (Anthol.—Diod.) qui est le même que Περίλαος. Ἄγλων vient d'Ἀγλάων, qui lui-même n'est qu'une autre forme d'Ἀγλαὸς, comme Ἀγάθων d'Ἀγαθὸς. Μάλητος se trouve dans C. I. n. 611. Il y appartient à un Athénien, habitant du bourg d' Acharnes. Il est prouvé qu'il avait anciennement existé un certain rapport entre l'île de Théra et l'Attique et la Béotie. La plus grande partie des colons qui ont suivi Théras étaient des Minyens;d'ailleurs sur les sept villages que, d'après le témoignage d'Hérodote, cette île contenait, on en trouve deux portant des noms de bourgs de l'Attique. L'un est Éleusis, l'autre OEa (Ptol. Géorg. III,15); Nous rencontrons dans la présente inscription le nom

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

de Περαιεὺς ou Πειραιεὺς, qui ne parait point être un nom propre, mais qui ne peut non plus désigner que Cléagoras eût été démote du Pirée d'Attique. Un étranger ne serait point admis dans le tombeau de la famille royale de Théra. Il faut donc supposer avec M. Bœckh que Περαία ou Πείραιον, ou même Πειραιεὺς, fût aussi un village de l'île de Théra, nommé d'après le port d'Athènes.

Cette inscription doit être placée entre la 42e et la 80e Olympiade.

2.

Inscription gravée sur le roc à la partie orientale de la montagne dite Messa-Vounon (montagne intérieure) de l'île de Théra. Le mot est Ἀνάγκης écrit ἀνάνκης. À Corinthe on voyait un temple (ἱερὸν) d'Ἀνάγκη et de Βία (la Nécessité et la Force) (1). On peut supposer qu'il y avait aussi en cet endroit de l'île de Théra un temple, un autel ou simplement un lieu sacré (τέμενος) de la même déesse.

3.

Bloc noir, muré dans un enclos, non loin de l'endroit où se trouvent les inscriptions dont nous avons parlé s. N. 1. C'est une pierre sépulchrale portant un nom propre écrit de droite à gauche. La troisième lettre de gauche doit être un M et non pas un M, car le mot ne peut être Κερδύνοσος mais bien Κερδύνομος, même nom que Κερδώνυμος, produit par une singulière transposition de lettres.

4.

Marbre rouge, carré. Trouvé à Égine, il fut transféré au Musée d'Athènes, où nous l'avons copié. C'est également une pierre sépulchrale. L'inscription porte:

Ἐγδήλου τόδε σᾶμα.

« *C'est le tombeau d'Ecdélus*».

Le dialecte est dorique, car il est connu qu'Égine était en partie habitée par des Doriens. « Ἐπῴκησαν δ'αὐτὴν Ἀργεῖοι, καὶ Κρῆτες, καὶ Ἐπιδαύριοι, καὶ Δωριεῖς. (Strab. VIII. 375). Le mot Ἐκδήλου est écrit Ἐγδήλου. Cette manière de changer le K en Γ devant le Δ se retrouve aussi dans le Grec moderne, lequel a conservé plusieurs formes des dialectes les plus anciens, qui avaient disparu au moins de la langue des auteurs pendant l'époque classique. C'est ainsi que les Grecs disent aujourd'hui Γδύνω pour ἐΚδύω, Γδαίρνω pour ἐΚδαίρω.

5.

Base de pierre poreuse carrée trouvée à Athènes. L'inscription est écrite sur ses deux côtés de droite à gauche. On y lit Σωσίνη Σινέου. *Sossine fille de Sinéos.* C'était une pierre portant peut-être une colonne qui représentait la défunte en relief.

6.

Pierre schisteuse, irrégulière, trouvée non loin de la Porte d'Adrien dans la cour d'une cabane. Cette inscription contenait en 1836 les mots suivans:

Ἐνιάλου, θυγατρὸς Σπουδίδου, κέραμος στήλη.

Plaque servant de colonne (sépulchrale) à Énialos, fille de Spoudidés.

---

(1) Pausan. Corinth. 4.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Un an plus tard le Musée Grec en fit l'acquisition, mais alors la plaque était déjà brisée, et les mots ΣΠΟΔΙΔΟ avaient disparu. Κέραμος signifie au propre une tuile; mais il parait que dans le langage commun on en étendait la signification à toute espèce de plaques qui servaient à la couverture des toits. Στήλη désignait ordinairement la colonne funéraire:

Στήλη . . . ἥτ' ἐπὶ τύμβῳ
Ἀνέρος ἐστήκη τεθνηότος, ἠὲ γυναικὸς. Hom. Il. P. 435.

Cette inscription est du petit nombre de celles dont toutes les deux lignes vont de droite à gauche, manière d'écrire qui parait être des plus anciennes.

L'endroit où elle fut trouvée prouve clairement qu' au moins avant la guerre des Perses, la ville d'Athènes ne s'étendait pas audelà de la Porte d'Adrien, car il est connu qu'on n'enterrait pas les morts dans l'enceinte même de la ville. Beaucoup d'archéologues prétendent que plus tard elle contenait le temple de Jupiter Olympien, et que c'est ce quartier là qui porta le nom d'Adrianopolis. Leur raisonnement se fonde principalement sur la double inscription qu'on lit sur la Porte qui précède le temple.

Sur le côté N. O on lit: Αἵδ' εἰσ' Ἀθῆναι Θησέως ἡ πρὶν πόλις.

Sur celui de S. E. Αἵδ' εἰσ' Ἀδριανοῦ κ' οὐ Θησέως πόλις.

Mais nous croyons qu'on se trompe sur le vrai sens de la première de ces lignes lorsqu'on l'explique ainsi: *Celle-ci est Athènes l'ancienne ville de Thésée.* Il faut au contraire traduire: Celle-ci est Athènes *qui autrefois fut la ville de Thésée.* Et de l'autre côté on oppose à ce vers: *Celle-ci est Athènes la ville qui est à Adrien et non pas à Thésée.* Ἡ πρὶν πόλις ne signifie point, ἡ παλαιὰ πόλις *l'ancienne ville*, mais bien ἡ πρὶν οὖσα τοῦ Θησέως πόλις, *la ci-devant ville de Thésée.* Une autre preuve qu'Adrien voulait faire considérer Athènes comme une ville Ἀδριανοῦ κ' οὐ Θησέως, c'est que dans l'inscription placée sur l'aqueduc construit sur le mont Anchesme la ville entière est nomée *nouvelle Athènes.* D'ailleurs nous savons par les anciens que le nom d'Adrianopolis fut donné à un ancien quartier de la ville; et nous voyons par la présente inscription que l'ancienne ville ne s'est jamais étendue audelà de l'endroit où la Porte fut élevée sous Adrien et où passait anciennement le mur de la ville (1). Aussi n'y voit-on pas aujourd'hui de fondemens ou d'autres ruines d'habitations, ainsi que cela aurait dû être le cas, surtout pour un quartier habité et florissant du temps des Romains.

7.

Pierre du mur de la maison de S. Patoussa à Athènes. Fourmont la copia le premier telle que nous la donnons ici transcrite de l'original même, avec la seule différence que dans la première ligne il a marqué deux points au lieu de trois, et dans la seconde il a omis les points et le premier S. M. Moustoxydés en envoya plus tard une copie à M. Bœckh, qui l'inserra dans son C. I. s. n. 22. Mais M. Moustoxydés s'est trompé en indiquant le Lycabète comme le lieu où cette pierre fut trouvée. De l'aveu du propriétaire elle avait toujours été bâtie dans le mur de cette maison qui est construite depuis plus de deux siècles, et se trouve située au milieu de la ville d'Athènes, auprès de la ruine d'une église dite du Sauveur, qui contient les restes d'un temple d'ordre ionique et plusieurs ornemens de sculpture. Mais il y a une autre erreur plus sérieuse dans la copie de M. Moustoxydés. À la fin de la première ligne

(1) Schol. au reht. Aristide, p. 69, ed. Frommel.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

il ajoute les cinq lettres TESEN qui y manquent aujourd'hui et que Fourmont n'y avait pas vues. Il parait que cette méprise est due à un essai de M. Moustoxydés de remplir la lacune qu'il y supposait exister. M. Fourmont et M. Moustoxydés ont marqué un A à la place de l'avant-dernière lettre de la troisième ligne. Cette lettre est en effet un V. Ainsi l'inscription doit être complétée de la manière suivante:

Ἀρχένεως τόδε σ[ῆ-
μα] ἔστησ' ἐγγὺς ὁ-
δῶ Ἀγαθοκλ[ῆ.

Archénéos a élevé ce tombeau près de la route à Agathoclés.

Il est à observer que la mot ἐγγὺς est écrit ἐνγύς.

8.

Colonne d'un pied de diametre, et de 4′ 8″ de long,trouvée sur l'Acropole. Elle est renforcée aux deux bouts,mais elle ne présente aucun ornement de sculpture; le chapiteau est percé de deux trous, où l'on voit les restes de deux crochets en bronze, qui soutenaient une statue ou un trépied. L'inscription y est écrite de haut en bas. Elle contient ces mots:

Ἑόρτιος καὶ Ὀψιάδης ἀνεθέτην ἀπαρχὴν τ' Ἀθηνάᾳ.

Héortios et Opsiadés ont offert cette colonne comme un prémice à Minerve.

C'est un ex-votô de deux hommes dont le nom n'est pas autrement connu. La forme des lettres A, Θ,Φ,X, et de quelques uns des E indique une époque antérieure à la 70e Olympiade. Mais par la forme du premier E et des autres lettres, par la direction des deux lignes allant de gauche à droite, elle parait ne pas être trop distante de cette époque.

9.

Bloc de marbre du Pentélique,trouvé à l'Ouest du Parthénon. On y lit:

Διφιλίδης ἐκ Κεραμέ(ων) ἀνέθηκε·

Diphilidés du Céramique a consacré.

Au dessous on voit la forme d'un trépied, représentant peut-être le trépied de bronze au quel ce bloc servait de base. Par la forme de Θ cette inscription parait postérieure à la précédente.

10.

Fragment de marbre du Pentélique,trouvé non loin du temple de Thésée. Il fait aujourd'hui partie d'un escalier. A en juger par ses lettres, cette inscription parait plus ancienne que la précédente. Il est impossible de la compléter, car on n'y lit que ces mots:

. . . θεμένη θάνατος. . .

qui paraissent indiquer un épitaphe en vers.

11.

Fragment de colonne cannelée, trouvé le 2 Mars 1840 dans les fouilles à l' Est du Parthénon. L'inscription est écrite dans les creux des cannelures. Les dernières lignes sont entièrement effacées; des premières on ne lit que quelques syllabes:

[ἀνέθη]κεν Ἀφιδναῖος
Ἀθηναίων τ[ῷ δήμῳ?].

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Un tel d' Aphidnæ a consacré au peuple Athénien(?)

Ἀφιδναῖος est un habitant d' Ἀφιδναὶ, une des communes de l'Attique (1). Hérodote en racontant l' enlévement d'Hélène par Thésée, nous apprend qu'elle avait été cachée à Aphidnes, et que les habitans de Décélie,une forteresse située sur la hauteur de Diacrie,y conduisirent les Tyndarides qui cherchaient leur sœur.Il en resulte qu'Aphidnes n'était pas loin de Décélie, aujourd'hui *Tatoï*: De même on apprend de Démosthènes que cette place était une forteresse située sur la ligne entre Phylé et Rhamnus, ce qui coincide avec le précédent. Guidé par ces reflexions, Wordsworth (2) donne une explication très ingénieuse d'un passage de Dicéarque, qui dit: » ἐξ Ἀθηνῶν . . . εἰς Ὠρωπὸν διὰ *δαφνίδων* καὶ τοῦ Ἀμφιαράου Διὸς ἱεροῦ ὁδὸς ἐλευθέρῳ βαδίζοντι σχεδὸν ἡμέρας πρόσαντα. » ce qu'on a traduit ainsi:«D'Athènes à Oropos il y a une route ascendante d'une journée de voyage pour un bon piéton;elle passe par des bois de lauriers et devant le temple de Jupiter Amphiaraus.» Mais d'abord entre Oropos et Athènes il n'y a point et il ne peut jamais y avoir eu des bois de lauriers. Cet arbre ne croitrait point sans culture sur les montagnes sauvages de l'intérieur de l'Attique; et si ces forêts avaient existé,on en verrait encore des vestiges comme on trouve aujourd'hui à Delphes des restes du bois sacré d'Apollon.D'ailleurs on ne saurait croire que Dicéarque a désigné la route en indiquant ensemble l'espèce d'arbres qu'on y voit et un temple qu'on y rencontre Wordsworth propose donc de lire δι'Ἀφιδνῶν au lieu de διὰ δαφνίδων,et cite le MS. d'Hérodote deSancroft, où on lit par la même erreur de copiste Ἀφνίδας au lieu d' Ἀφίδνας. De même Démosth. 238. 17 R. de Bekker S. Q. O. Ἀφνίδα pour Ἀφίδναν. et dans Plut. Thes. 32, et dans Harpoc. on lisait Ἀφνιδαῖος au lieu d'Ἀφιδναῖος avant l'édition de Valesius. Le passage de Dicéarque est donc une nouvelle preuve que la commune d' Ἀφιδναὶ était située sur la route qui menait d'Athènes à Oropos, peut être à l'endroit nommé aujourd'hu Vouga [Βούγα],où l'on voit les ruines d'une grande forteresse (2).

12.

Fragment de colonne cannelée; fut trouvé dans le même endroit et en même temps que le précédent. L'inscription est également écrite dans les creux des cannelures: On y lit.

Ἀλ. . . .

Ἰθιδίκη μ' ἀν[έθηκε.

Ἰθιδίκη est le même nom qu' Εὐθυδίκη. La syllabe Ἀλ . . . qui commence la première ligne doit désigner la divinité à la quelle la colonne fut élevée. Est-ce Alcide ou Alcmène? on ne saurait le décider.

13.

Fragment d'une colonne cannelée de marbre parien,trouvée sur l'Acropole.Ce qui reste de l'inscription est si insignifiant qu'on y peut lire à peine: σι:παίδων...De ce seul mot on pourrait conclure que c'est une inscription gymnastique qui se rapporte à une victoire d'enfans.

---

(1) Strab. IX. 396. Hérod. 9,73 Demosth. de la couronne. § 37.

(2) Wondsworth, Athens and Attica, ch. IV.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

14.

Morceau de colonne de marbre du Pentélique, trouvé en 1839 à l'Est du Parthénon. On y lit:

Π]αλλάδι
Δέξι[ππος
[Ἀνέθηκε]

Déxippe a offert à Pallas.

La forme du X indique une date ancienne. À l'un des bouts on voit un trou où était appliquée la statue offerte à Pallas.

15.

Piedestal de marbre blanc trouvé à l'Est du temple d'Erechthée. Le pied de la statue qu'il portait y reste encore attaché. L'inscription est gravée d'après la manière la plus ancienne entre des lignes. La forme de l'A de l'M et de l'E indique aussi une antiquité réculée. On y peut lire.

. . . ὁπῳ . . .
ἐνταῦθ]α θανόν[τι ὁ δεῖνα
ἀνέθετ]ο μνήμη[ς χάριν.

«*Un tel a élevé ce monument en commémoration de . . . opos qui est mort ici.* »

16.

Fragment d'un autel en marbre blanc . On voit à sa surface supérieure un enfoncement oval avec sept trous, servant sans doute à fixer la statue placée sur l'autel. On doit peut-être reconnaitre dans le peu de lettres qui restent:

. . . . σα Κυλ[ληνίῳ]
Ἑρμῇ.

On sait que Κυλλήνιος était un des surnoms de Mercure, par la raison que ce Dieu etait né sur la montagne de Cyllène en Arcadie.

17.

Fragment de marbre blanc trouvé sur l'Acropole. Le second mot de la première ligne parait se rapporter au héros Attique Icarius, qui le premier apprit de Bacchus l'usage du vin, et fut tué par ses compagnons, qui prirent son ivresse pour de la fureur. Après sa mort on lui rendit des honneurs, et il prit sa place parmi les constellations sous le nom Bootés (1).

. . . . ιας Ἰκαρί[ῳ]
Ἀνέθη]κεν: Γε . . .

18.

Fragment de pierre poreuse trouvé sur l'Acropole.

Ἀθην]αίᾳ κε . . .

On voit à gauche de l'entrée de l'Acropole un grand nombre de restes d'un temple fait de cette même pierre, et qui parait appartenir par la grossiéreté de son travail à une époque reculée. Pausanias avant de

(1) Paust, 11, 4. — Apollod. 3, 14. — Hygin-fab. 130.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

pierre et paraissant appartenir par la grossiéreté de son travail à une époque reculée. Pausanias, avant d'entrer dans les propylées, rencontre un temple de Neptune, qui contient une source (peut-être la Clepsydre). Sous les ruines en question on arrive par une descente souterraine également à une source. Mais il est difficile de croire que Pausanias, qui arrivait du côté du théatre à l'entrée de l'Acropole, eût parlé d'abord d'un temple situé en cet endroit, à moins qu'on n'ait à lui reprocher ici aussi le peu d'ordre qu'il met souvent dans sa narration. Cependant, en avançant plus loin, il rencontre un temple de Thémis, un autre de la Terre *Courotrophos* (qui nourrit les enfans), et un troisième de Cérés *Chloé* (verdoyante). Quand à ce dernier temple, nous apprenons par Aristophane (1), qu'il était aux portes même de l'Acropole, endedans des gardes (*ἐντὸς τῶν φυλάκων*). De plus ce temple devait être non loin et du coté de la grotte de Pan (2). Toutes ces circonstances nous portent à croire, que les ruines de pierre poreuse qu'on voit au dessous et à l'Ouest de la Pinacothèque, sont celles du temple de Cérés *Chloé*. Il est à remarquer qu'à l'exception de la présente inscription et de ces ruines, on ne trouve dans l'Acropole que très peu de fragmens de pierres poreuses, qui paraissent tous appartenir à ces mêmes ruines.

19.

Morceau de marbre blanc trouvé à l'Acropole.

.·. ς *Αθηναίᾳ μ' ἀνέθ[ηκε·*

Un tel m'a consacré à Minerve.

L'inscription est gravée de droite à gauche en belles lettres, sur les quelles on voit encore distinctement les traces d'une couleur rouge.

20.

Cette inscription est gravée sur une base de marbre du Pentélique, qui soutient une colonne carrée. Elle a été trouvée à Valanidéza, contrée déserte de l'intérieur de l'Attique, vis-à-vis de Carysto en Eubée. Les tumulus nombreux qui couvrent cette contrée prouvent qu'elle est le site d'une ancienne commune. À plus d'une heure vers le Nord-Est se trouve une petite ferme du couvent d'Assomatos, avec des restes peu considérables d'antiquités. On lui donne le nom de Ῥαφῆνα, et elle est séparée de la mer par un petit vallon et des salines, qu'on nomme aujourd'hui *ἁλυκαὶ τῆς Ῥαφήνας*. C'est ici sans contredit la situation des anciennes salines dites Ἁλαὶ Ἀραφηνίδες, que Strabon aussi semble placer en cet endroit (3), et Ῥαφῆνα est le démos d'Ἀραφήν (4). Mais la distance de cet endroit aux tumulus en question nous fait conjecturer qu'ils étaient le cimetière de quelqu' autre commune située au Sud d'Araphen et au Nord de Brauron, de l'une de ces petites communes, que Strabon passe sous silence (5). Le nom de Valanidéza nous guiderait peut-être à trouver celui de cette commune. Ce nom signifie lieu planté de chênes vallonais. Il y avait anciennement

(1) Lysistr. 235.

(2) ib. 912.

(3) L. IX. 399. A. Il y a en cet endroit une lacune dans le manuscrit de Strabon. Βραυρών, ὅπου τὸ τῆς Βραυρωνίας Ἀρτεμιδος ἱερόν .·. νίδες ὅπου τὸ τῆς ταυροπόλου, où Xylander propose de lire. ἱερὸν καὶ ἁλαὶ αἱ Ἀραφηνίδες.

(4) Etien. de Byz. — Harpocr. — Suid. — Chand. Inscr. 2.4. (C. I. n. 150; et 115. 183).

(5) L. IX. 399. C.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

en Attique trois démos, sous le nom de Φηγοῦς, φηγὸς (1) ou Φηγαία (2), qui avaient la même signification que Valanidéza, car φηγεὺς signifie une espèce de chêne, (quercus esculus). Stuart place Φηγαία ou Φυγαία à l'endroit nommé aujourd'hui Καταφύγι. Φηγεὺς était d'après Etienne au nord d'Halæ; reste donc Φηγοῦς, qui devait être non loin de là, et qui peut bien avoir changé son nom incompréhensible au peuple pour son homonyme vulgaire.

Le tombeau au quel cette inscription appartient est brûlé, et les vases qu'il contenait sont détruits.

Tous les autres tombeaux qui se trouvent dans ce lieu sont dans le même état. Les trois lignes de l'inscription vont de gauche à droite, ce qui indique une antiquité moins réculée. L'inscription contient ces mots:

Λυσέᾳ ἐνθάδε σῆμα πατὴρ Σήμων ἐπέθηκε.

Ce tombeau a été élevé ici à Lyséas par son père Sémon.

Le nom de Λυσέας est apparemment une forme plus ancienne de Λυσίας. Σίμων est un nom bien connu, mais Σήμων ne se rencontre nulle part. On pourrait penser qn'il faut lire πατὴρ σ' ἐμὸν, en supposant que Lyséas s'adressât à son tombeau. Mais d'abord la tournure de la phrase en deviendrait vicieuse ; ensuite la disposition des mots dans cette inscription nous fait voir qu'elle est métrique, et en effet on peut la scander de la manière suivante:

Λυσέᾳ| ἐνθάδε| σῆμα πα|τὴρ Σή|μων ἐπέ|θηκε.

Elle est un héxamètre complet.

21.

Ce précieux ouvrage a été trouvé dans le même endroit que le précédent. Transporté à Athènes, il fut déposé dans la collection conservée dans le temple de Thésée. Il est composé d'une colonne en marbre, carrée, haute de 2, 4 mètres, large de 0, 455, se retrecissant vers le haut jusqu'à 0, 24, et épaisse de 0, 14 — 0, 12; Cette colonne, qui porte en relief la figure d'un soldat très bien conservée, repose sur un piédestal de 0, 725 de large et 0, 275 de haut, sur une profondeur de 0, 348. Le socle porte cette inscription: Ἀριστίονος. Sur la colonne même, audessous de la figure sculptée, on lit: ἔργον Ἀριστοκλέους. la forme de l'E et de l'N, et plus encore la rigidité des contours de la figure qui appartient à l'ancienne école dédalienne, indiquent une époque antérieure à la 80e et peut-être même à la 70e Ol. En effet nous voyons dans le 75e Ol. Glaukias d'Égine travailler la statue d'un lutteur dans l'attitude d'un homme qui gesticule en l'air (3), ce qui prouve que l'art s'était déjà émancipé des formes obligées du style ancien. Mais Phidias lui-même, dont nous connaissons le style respirant la vérité et la grâce, parait avoir travaillé dans sa jeunesse, peu après la bataille de Marathon (Ol. 72), la statue de bois aux mains et aux pieds de marbre, de Minerve *Area* pour les Platéens (4).

Notre bas-relief doit donc être plus ancien encore. Le nom *Aristion* est, sans contredit, celui du guerrier que nous y voyons représenté. Nous n'avons aucune donnée pour conjecturer quel fut cet individu. Mais l'inscription de la colonne nous dit, que la sculpture est un *ouvrage* d'Aristoclés. Le premier ar-

---

(1) Et. de Byz. Ἅλαι • μεταξὺ Φηγέως τοῦ πρὸς Μαραθῶνι, ce qui suppose un autre démos sous le nom de Φηγεύς.

(2) Harpocr écrit Φυγαία.

(3) Paus. VI, 10. Συναμαχοῦντες δὲ ὁ ἀνδριὰς παρέχεται σχῆμα. — Lex. Seg. in Bekk. Anecd. Gr. V. I. p. 223, 232. Add. 196

(4) Paus. IX, 4.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ste connu sous ce nom est *Aristoclés de Cydonie*, qui vivait, suivant Pausanias (1), avant que Zangle en Sicile n'eût reçu son nouveau nom de Messène. Or cette circonstance est communément placée à la 29e Ol. c. à d. après la seconde guerre Messénienne, qui finit Ol. 28, 1 (2). Mais tel ne peut être l'âge de notre bas-relief.

Pausanias (3) parle d'un autre Aristoclés, père (et maitre aussi sans doute) du sculpteur Cléœtas, qui inventa des barres mécaniques aux stades d'Olympie, et qui en était si glorieux, qu'il sculpta sa propre statue et l'érigea à Athènes, avec cette inscription:

Ὃς τὴν ἱππάφεσίν σευ Ὀλυμπίᾳ εὗρατο πρῶτος
τεῦξέ με Κλειοίτας, υἱὸς Ἀριστοκλέους.

Ailleurs (4) il cite un autre Aristoclés, fils et élève de Cléœtas (Ἀριστοκλῆς, μαθητής τε καὶ υἱὸς Κλειοίτα). Le même auteur nous apprend (5), qu'Aristoclés (l'un des deux) était de Sicyone, frère de Canachus, et son émule. Enfin il nous dit (6) qu'Aristoclés de Sicyone, enseigna la sculpture à Synnoon d'Égine, qui lui même l'apprit à son fils Ptolichus. De ces données nous pouvons conclure à l'âge de notre artiste (7). Ptolichus fit la statue de Théognétus d'Égine, qui avait obtenu le prix de la lutte parmi les enfans (8). Mais Théognétus était oncle maternel d'Aristomène d'Égine, qui obtint le prix parmi les enfans aux jeux Pythiens et fut chanté par Pindare (9). On voit par cette ode de Pindare que la victoire d'Aristomène eut lieu avant la conquète d'Égine par les Athéniens, qui fut Ol. 80, 3. Théognétus doit aussi avoir vaincu *parmi les enfans* avant son neveu, ainsi que cela est expressément dit dans les vers de Pindare. Ptolichus donc ne peut-être mis plus bas que la 79e Ol. En remontant de lui à Aristoclés (10), nous devons compter en arrière une vie humaine de 8 Olym. (entre Ptolichus et Synoon son père) et une vie d'artiste de 5 Ol. (entre Synnoon et son maitre Aristoclés), et placer ce dernier à la 64e Ol. à peu près. Nous savons encore que Canachus et Aristoclés ont travaillé de concert avec Agéladas d'Argos les trois muses qui présidaient aux trois genres de Musique (11). Mais on connait un ouvrage d'Agéladas représentant le char de Cléosthènes, qui a remporté le prix de quadrige la 66e Ol. (12), ce qui coïncide avec la date assignée à Aristoclés. Nous avons encore un troisième point fixe pour déterminer l'âge de ce sculpteur. Canachus était le frère de l'un des deux artistes, qui portaient le nom d'Aristoclés. Mais il y avait selon toute apparence deux Canachus, l'un postérieur à l'Ol. 90, et l'autre antérieur à l'ex-

---

(1) Paus. V. 25.
(2) Paus. IV, 23.
(3) VI, 20.
(4) V, 24,
(5) VI, 9.
(6) Jb.
(7) V. Thiersch Epoch. d. bild. Kunst, 278
(8) Paus. VI, 9.
(9) Pind. Pyth. VIII Ἐπῳδ. β. Πλαισμάτεσσι γὰρ ἰχνεύων ματραδελφεοὺς, Ὀλυμπίᾳ τε Θεύγνητον οὐ κατελέγχεις.
(10) Thiersch, Jb. 150.
(11) Paus. II, 10.
(12) VI, 3.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

pédition de Xerxés, qui emporta un de ses ouvrages (1). C'est ce dernier qui était le plus fameux,et c'est de lui qu'Aristoclés était évidemment le frère, car Pausanias dit qu'il était *l' émule de la gloire* de Canachus. Mais l'époque de l'un des deux Aristoclés ainsi déterminée, est-ce l'aïeul ou le petit fils qui doit être placé à la 66e Ol. et devons-nous remonter ou descendre 16 Ol. pour trouver l'autre artiste portant le même nom? Pausanias nous aidera encore éclaircir ce point. Il nous apprend (2) que le sculpteur Pantias était le septième élève en ligne droite d'Aristoclés de Sicyon. Or Pantias était contemporain de Naukidés, ou un peu plus jeune que lui; car ces deux sculpteurs firent à Olympie les statues,l'un d'Aristéus d'Argos, et l'autre de Chimon, son père,qui paraissent avoir remporté ensemble le prix à la même Olympiade. Pline (3) d'un coté place Naukydés à la 95e Ol.et Pausanias de l'autre lui attribue (4) une statue d'Euclés, petit-fils de Diagoras et neveu de Dorieus (5). Mais ce Diagoras vainquit la 79e Ol. (6), et Dorieus les trois Olympiades 87, 88 et 89 (7), ce qui place Naukidés, et par conséquent aussi Pantias dans les Ol. 95—100. Si nous remontons maintenant de l'Ol. 95 à l'Ol. 66, à laquelle nous avons vu que l'un des Aristoclés a vécu, nous avons 29 Ol. ou 5 vies d'artistes à peu près de 5 Ol. chacune. Cet Aristoclés doit donc être le fils et non point le père de Cléœtas, car de lui à son grand père,Aristoclés I(Ol. 55) il y aurait encore 2 artistes, qui rempliraient exactement le nombre de 7 sculpteurs, dont parle Pausanias. Le bas-relief que nous reproduisons ici parait être l'ouvrage d'Aristoclés le petit fils de l'ancien Aristoclés, fils de Cléœtas, et frère de l'ancien Canachus, d'abord parceque celui-ci était beaucoup plus renommé comme sculpteur que son aïeul que nous n'avons vû mentionné que dans l'inscription de la statue de Cléœtas, ensuite parceque le caractère des lettres de l'inscription approche bien plus de la 70e que de la 50e Olympiade. Qu'Aristoclés fût natif de Si cyon, et nonpas d'Athènes, n'est pas une circonstance à objecter, car c'est à Athènes que Cléœtas, son père, a consacré la statue à la mémoire de son invention des barres méchaniques, et on voyait de lui sur l'Acropole la statue d'un homme avec les ongles d'argent (8).

L'ouvrage d'Aristoclés conservé dans le Musée d'Athènes est un des documens les plus intéressans de l'histoire de l'art, non seulement comme la production d'un sculpteur des plus renommés de l'antiquité, mais aussi comme un échantillon précieux de l'école de Sicyon qui a précédé immédiatement celle de Phidias.

22.

Piédestal trouvé à Athènes en 1830 .

[Ὧιδε] φ[ίλην ἄλοχον Μύρων] ἀνέθη-
κε θαροῦσαν· Λ [αμπι]τὼ αἰδοίην γῆς ἀπ-
ο πατρώης. Ἔνδοιος ἐποίησεν.

(1) Analac. gr. V. II, p. 15 — Brunck Anthol. gr. T. II. p. 15.
(2) Paus· VI. 10.
(3) H. N. sect. 19.
(4) Paus. VI, 6.
(5) Paus. V1, 9.
(6) V. comment. de Pindar. Ol. VI.
(7) Corsinis, dissert. agon. p, 128.
(8) Paus. I, 24.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

(*Myron*) *a consacré ici* (*la statue*) *de la pudique* (*Lampito, son épouse chérie*) *morte loin de sa terre natale. Endæos est le sculpteur.*

Il est évident que cette inscription est métrique: elle est composée d'un héxamètre et d'un pentamètre ainsi qu'il suit:

- ∪∪ - ∪∪ - ∪∪ - ∪ ∪ - ∪ ∪ - ∪
ἀνέθηκε θανοῦσαν

- ∪ ∪ - - - - ∪ ∪ - - -
Λ . . ο αἰδοίην, γῆς ἀπὸ πατρώης.

L'adjectif *αἰδοίην* doit nécessairement être précédé dans la construction présente d'un substantif ou d'un nom propre. J'ai écrit *Λ(αμπιτ)ὼ*, ou tel autre nom formant un dactyle commençant par un Λ et se terminant par un O. C'est un nom Lacédémonien (1), et l'inscription dit expressément que la personne à la quelle le monument était dédié, n'était pas de l'Attique. Le même adjectif me fait supposer que le monument était élevé par un époux; Myron ou tel autre nom qui remplirait la mesure, à sa femme.

La forme de l'E et du Θ indique une époque antérieure à la 80e Ol. Mais les autres lettres ne sont pas d'une antiquité très reculée et nous croyons devoir placer cette inscription après la 70e Ol. Une autre donnée peut nous guider à en déterminer la date avec plus de précision; c'est le nom du sculpteur *Ἔνδοιος*. Pausanias nous apprend qu'Endœos (2) était un élève de Dédale, et l'avait même accompagné en Candie; que cet Endœos avait aussi sculpté la Minerve assise, placée sur l'Acropole près du temple d'Erechthée, et qui fut dédiée par Callias. La première affirmation de Pausanias n'est d'aucune conséquence. Dédale, si un personnage de ce nom a jamais existé, a fleuri 15 siècles avant J. C. Plus tard ce nom devint la personnification de l'ancienne époque de sculpture, de cette période transitoire, où l'art se dégageant de l'uniformité austère des contours Égyptiens, commençait déjà à prendre des formes moins gênées et plus gracieuses, qui devinrent le caractère proéminent de la sculpture Grecque. Aussi dans les traditions de l'art qualifiait-on d'élèves ou de contemporains de Dédale tous les artistes qui ont vécu à des siècles éloignés les uns des autres, mais qui suivaient encore ce style obligé des formes primitives. C'est ainsi que Smilis (qui parait avoir vécu au commencement des Olympiades), Léarque de Régium (plus ancien que lui), Dipœnus et Scylis (Ol. 50) sont tous réputés élèves de Dédale (3). Cette qualification ne désignant donc que l'école, il nous reste toujours à chercher l'époque à laquelle Endœos a fleuri.

Nous avons vu qu'il était contemporain de Callias; mais de quel Callias ? Nous en connaissons plusieurs de ce nom à Athènes. Trois surtout étaient très distingués par leurs richesses, et en état d'employer les plus fameux artistes de leur temps pour décorer l'Acropole d'une belle statue. Le premier vivait sous la 54e Ol. (4). Mais le caractère graphique de la présente inscription nous prouve qu'Endœos ne peut avoir été le contemporain de ce Callias. Il faut donc descendre à son petit-fils, Callias le *Λαχκόπλουτος* (*le richard*), surnom qui a fait répéter plus tard sur son compte, qu'un Perse lui avait montré à Marathon un immense trésor au fond d'un puit, et qu'il massacra le Perse pour s'en emparer (5). Quand mê-

(1) Aristoph. Lysistr.

(2) I, 26, 2.

(3) Thiersch. Ep. der bild. Kunst. 47.

(2) Hérod. vi, § 121 — Schol. d'Aristoph. Ois. v. 284.

(5) Plut. Arist. 5- — Schol. Aristoph. Nuées, 65. — Hesych., Suid., Phot. dans λακκόπλουτος.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

me cette anecdote ne serait que controuvée, elle prouverait toujours la réputation d'opulence, dont jouissait ce Callias, qui avait peu besoin de ces trésors acquis par un crime. Il était l'héritier de la maison la plus riche et la plus importante d'Athènes, et on sait qn'il laissa à son fils une des plus brillantes fortunes (1). Le petit-fils de Callias II était Callias III. Il hérita des trésors de son père, mais ses prodigalités le ruinèrent bientôt. Il mourut dans la misère après la 102e Olympiade (2). Cette date est évidemment postérieure à notre inscription, comme celle de Callias I lui était antérieure. Endœus doit donc être placé entre ces deux Callias, et par conséquent il doit avoir vécu sous CalliasII (Ol. 72). D'ailleurs on voyait dans l'Acropole une autre offrande de Callias; c'était une statue de Vénus, travaillée par Calamis (3). On ne peut douter qu'elle n'eût été dédiée par ce même Callias car Pausanias aurait eu soin de nous avertir du contraire. Or Calamis florissait du temps de l'invasion des Perses, et travailla des statues en bronze pour Pindare (4) et pour Hiéron (5). Endœos donc, qui travailla pour le même Callias, fut un contemporain de Calamis, et florissait de la 70e à la 80e Ol.

Devant le temple d'Erechthée, à l'endroit même où il est dit que la statue d'Endœus avait été élevée, on a trouvé, dans les dernières fouilles une Minerve assise, du style dédalien. D'après le témoignage d'Athénagore (6) celle d'Endœus était en bois d'olivier. Il est bien probable qu'Athénagore, n'entendait parler que de l'ancien διΰπετὲς ἄγαλμα de Minerve; mais si on voulait admettre son assertion, on pourrait supposer, qu'après l'incendie du temple d'Erechthée sous l'archonte Callias (Ol. 93,3) (7), la statue fut retablie en pierre, et que par une raison religieuse on a exactement imité dans ce nouvel ouvrage la forme de l'ancien.

23.

Piédestal de marbre blanc, trouvé en 1837 à l'Acropole, non loin des Propylées.

(Ἀλ)κίβιος
ἀνέθηκεν
κιθαρῳδός.
Νησιώτης.

« *Alcibios, le cithariste a offert. Nésiotés (a sculpté).* »

24.

Piédestal rond de marbre du Pentélique, haut de 1′ 4″, ayant une circonférence de 4′ 9″.

Καλλ)ίας καὶ (Ὅ)ψιο(ς ἀν)εθέτην
Τῇ ἀθ)ηναίᾳ ἀπαρχὴν ὅαθεν.
Κρίτι)ος καὶ Νησιώτης ἐποιησάτην.

Callias (?) et Opsios d'Oa ont offert ce monument en prémice à Minerve.
Critios et Nésiotés l'ont travaillé.

25.

Piédestal de marbre blanc, haut de 0, 31 m., large de 0,72, et long de 0, 36, trouvé entre les Pro-

(1) Andoc, d. myst. — Isocr. π. τ. ζευγ. 13. — Plut. Alcib. 8.
(2) Diod. XV, 51.
(3) Paus. I. 23, 2.
(4) Paus. IX, 16, 2 — Pindar, est mort Ol. 83, 4.
(5) Paus. VI, 12, 1. — VIII, 42, 4. Ce monument fut consacré à Olympie, Ol. 78, 2.
(6) Legat. pro christ. 14, p. 60, sq. ed. Dechair.
(7) Xénop. Hellén. 1, 6.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

pylées et le Parthénon. On y voit encore un talon en cuivre, qui appartenait à la statue, la quelle pour cette raison parait avoir été faite de métal.

Ἐπι(χ)άρινο(ς ἀνέ)θ(ηκε)ν ὁ ὁ(πλιτ)ο(δρό)μ(ος).

Κρίτιος (κ)αὶ Νησ(ι)ώτης ἐπο(ιησάτ)ην.

Épicharinos vainqueur à la course avec les armes a offert cette statue. Critios et Nésiotés l'ont travaillé.

Les trois inscriptions 23, 24, 25 ont cela de commun que les statues aux quelles elles se rapportent ont été faites par le même sculpteur Nésiotés, ou Nésotés, qui travailla les deux dernières de concert avec Critios.

La première, N. 23, est une offrande d'un cithariste, dont le nom mutilé était évidemment Alcibios; Nésiotés est le nom du sculpteur; le caractère des lettres (Θ, P, E) indique à peu près la 70ᵉ Ol. La seconde, N. 24, est une offrande à Minerve, faite par deux individus; Il ne reste du premier nom que la terminaison ΙΑΣ. Le nom Καλλίας remplit éxactement la lacune. Le second nom (dont toutes les lettres ont depuis disparu par un malheureux accident) était Ὄψιος. Dans l'inscription s. N. 8 nous avons rencontré le nom Ὀψιάδης (Opsiadés, fils d'Opsios). Il nous parait qu'il y a encore une connection entre ces deux inscriptions. N. 8 parle de deux hommes qui ἀνεθέτην ἀπαρχὴν τ' Ἀθηναίᾳ N. 24, qui est un peu postérieure à celle-la par le caractère de ses lettres, parle dans les mêmes termes de deux hommes qui ἀνεθέτην τῇ Ἀθηναίᾳ ἀπαρχήν. Cette similitude des inscriptions et des noms parait indiquer une certaine affinité entre les personnages; de l'un et de l'autre; Ὀψιάδης (N. 8) était fils d'un certain Ὄψιος, (puisque ce nom existe, N. 24); Mais il était trés usité chez les Grecs que les petits-fils prissent les noms de leurs grands-pères, comme Callias était fils d'Hipponique fils de Callias (N. 22) et comme Aristoclés était fils de Cléœtas fils d'Aristoclés (N. 21); de même Opsios (N. 24), pouvait être fils d'Opsiades, fils d'Opsios, et avoir consacré avec un autre, . . . ΙΑΣ une offrande à Minerve, de même que son père l'avait fait avec Ἑόρτιος (peut-être père de . . . ΙΑΣ), en employant la même formule. Ces individus étaient de la commune d'Oa. Les artistes qui ont sculpté l'offrande étaient . . . ΟΣ, (que nous retablissons de N. 25 en Κρίτιος), et Nésotés, qui est certainement le même que Nésiotés, et a été écrit ainsi soit par un oubli du lapidaire, soit par un défaut de prononciation qui lui était propre. La troisième inscription (N. 25), qui fut publiée d'abord par M. Pittakis dans le journal arch. (1838), et ensuite par M. L. Ross (1839) dans sa lettre à M. Thiersch, est plus importante encore en ce qu'elle se rapporte à une statue dont Pausanias fait mention lorsqu'il énumère les plus beaux ouvrages qu'il avait vus dans l'Acropole; Ses paroles sont (1): Ἀνδριάντων δὲ ὅσοι μετὰ τὸν ἵππον (le cheval Durien, N. 26) ἑστήκεσαν, Ἐπιχαρίνου μὲν ὁπλιτοδρομεῖν ἀσκήσαντος τὴν εἰκόνα ἐποίησε Κριτίας. Plusieurs éditions divisent le nom de ce vainqueur à la course en Ἐπὶ Χαρίνου, et font de Charinus un archonte (2). Domitius Calderinus écrit dans sa traduction: *Epichami*, et Amasæus qui a puisé dans les manuscrits grecs: *Epicharmi*, qui approche beaucoup *d'Epicharini*. Le Manuscrit de Moscou offre Ἐπιχαρίνου, et les meilleures éditions modernes ont suivi cette version. C'est à M. Pittaki qu'appartient l'honneur d'avoir déchiffré le premier le nom un peu éffacé d'Epicharinos sur la pierre, et d'avoir par conséquent découvert que le piédestal en question, était celui-là même qui, selon Pausanias, portait la statue du vainqueur à la course avec les armes. Notre inscription ne s'écarte de Pausanias que sur un seul point; elle nomme deux artistes au lieu d'un, et de plus elle nom-

(1) Paus I, 23.

(2) V. Ed. Fried. Facius, Leips. comm.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

me l'un d'eux Critios au lieu de Critias. Ici c'est le lieu de parler de ces artistes, dont nous voyons l'un mentionné dans les trois inscriptions, et l'autre nommé conjointement avec lui dans les deux dernières. Le nom du sculpteur Critias se rencontre dans trois passages de Pausanias (1), dans deux passages de Lucien (2) et dans un passage de Pline (3). Ce dernier ainsi que Pausanias (1° et 2°) donne le nominatif et l'accusatif Critias, au lieu de Critios qui est la véritable forme du nom, car elle nous est conservée par un document incontestable. Nous rencontrons le génitif Κριτίου (qui peut venir également des deux formes du nominatif) une fois dans Pausanias (3°) et une fois dans Lucien (1°). La connection dans la quelle le nom Κράτητα (accusatif de Κράτης) est placé dans Lucien avec les noms des autres artistes, et particulièrement avec celui de Nésiotés, et les nombreuses variantes de ce passage de Lucien dans ses divers manuscrits prouvent jusqu'à évidence qu'il n'est aussi qu'une corruption de Κρίτιον. Le manuscrit de Græ-vius (4) donne Κρίτωνα et celui de Solanus (5) Κρίτιαν. Ces deux manières d'écrire, et surtout la dernière, indiquent que le copiste avait sous les yeux un nom προπαροξύτονον, car pourquoi aurait-il défiguré le nom si connu de Κριτίας, en déplaçant l'accent sans aucune raison. ?

Quand à l'artiste Nésiotés, nous l'avons vu deux fois mentionné par Lucien (1° et 2°); mais dans l'un de ces deux passages (2°), le mot Nésiotés (l'Insulaire) est joint dans toutes les éditions au nom de Critias par un article, de manière qu'il parait être non pas un nom propre, mais un adjectif indiquant le lieu de naissance de Critias. K. O. Mueller, Aegin. p. 102, et Thiersch. Epoch. d· bild. K· 128, ont partagé cette opinion, et comme Pausanias (6) parle expréssement d'un Critias de l'Attique, Mueller a d'abord cru devoir reconnaitre deux sculpteurs de ce nom, un Éginète et un autre Athénien; mais s'appercevant qu'aucun passage chez les anciens n'autorisait cette opinion, il la modifia plus tard, et suppo-sa un seul Critias d'Athènes, cléruque à Lemmos, qui par ce moyen pourrait selon l'idée de ce savant être appelé en même temps Athénien et insulaire. M. Thiersch ne partage point cet avis, mais il croit que Critias était natif d'une de ces petites îles qui avoisinaient la terre ferme de l'Attique, et faisaient partie de cet état. Telles étaient l'île de Patrocle et l'île d'Hélène (7), aujourd'hui désertes toutes les deux, et appelées Ἅγιος Γεώργιος et Μακρονήσι. Partant de là M. Thiersch corrigeait le texte de Lucien . . . καὶ Νησιώτην (2°) en . . . τὸν νησιώτην. De même dans le passage de Pline, cité plus haut, où on lit: «Critias Nestoclés » et où Junius (8) a le premier proposé, d'écrire, Critias, Nesiotés,» M. Thiersch conséquent à son système, retrancha la virgule et supposa que Pline voulait aussi parler de *Critias l'insulaire.* Nos trois inscriptions viennent enfin éclaircir ces différens points, et établir avec certitude, 1° que le premier des deux sculpteurs s'appelait Critios et non pas Critias, 2° que Nésiotés était le nom propre d'un autre sculpteur, qui le plus souvent travaillait conjointement avec Critios. Celui-ci parait avoir été un modeleur en bronze, car

---

(1) 1° Le passage sus-indiqué. 2° VI, 3. Δημόκριτος Σικυώνιος, ὃς ἐς πέμπτον διδάσκαλον ἀνὴρ τὸν Ἀττικὸν Κριτίαν. 3° I, 8. Τῶν δὲ Ἀνδριάντων οἱ μὲν εἰσὶ Κριτίου τέχνη.

(2) 1° Φιλοψευδ. 18. ἐν οἷς καὶ τὰ Κριτίου τοῦ Νησιώτου πλάσματα ἔστηκεν οἱ Τυραννοκτόνοι. 2°. Ῥητόρ. διδάσκ. 9. Οἷα τὰ τῆς παλαιᾶς ἐργασίας ἔστιν Ἡγησίου καὶ τῶν ἀμφὶ Κράτητα (lis. Κρίτιον) καὶ Νησιώτην.

(3) H. N. 34, c. 8. æmuli ejus (Phidiæ) fuere Alcamenes, Critias, Nestocles (l. Nesiotés), Hegias (l. Hegesias). —

(4) V. Var. dans l'éd. de Schmieder.

(5) Ibid.

(6) VI, 3.

(7) Paus. I, 35.

(8) Catal. Artif. Critias alter, p. 75.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ses deux ouvrages, dont nous avons connaissance, les statues des tyrannicides et celle d'Epicharinos, ont vraissemblablement été toutes les deux en métal. Plutarque (1) dit expressément par rapport au premier: ἄριστον εἶναι (τὸν χαλκὸν) ἐξ οὗ Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων πεποίηνται. Quant à l'autre, nous avons déjà dit, qu'on voit encore sur le socle le talon en bronze de la statue. Nésiotés parait donc avoir été un sculpteur que Critios était obligé de s'adjoindre, et dont il coulait les moules en métal, tandis que Nésiotés lui-même sculptait des statues sans l'aide de personne, ainsi que nous le voyons dans l'inscription s. N. 23.

Nous apprennons l'époque de ces sculpteurs par les marbres de Paros, où il est dit (2) que les nouvelles statues d'Harmodius et d'Aristogiton furent érigées en Ol. 75, 4. Les plus anciennes, que Xerxés emporta en Perse, étaient l'ouvrage d'Anténor, et furent élevées deux ans après l'exil d'Hippias, Ol. 67, 4 (3). Des trois inscriptions ci-dessus, N. 23 parait se rapprocher par la forme des lettres de la 70e Ol. N. 25 est plus près d'Ol. 75, et N. 24 est encore postérieure à celle-ci, et le caractère de ses lettres nous permet de supposer qu'elle fut écrite 8 Ol. ou une génération plus tard que celle s. N. 8. Nos deux artistes ont donc précédé Phidias (Ol. 84, Plin.), et leurs derniers jours peuvent tout au plus avoir coïncidé avec sa jeunesse. Aussi l'expression de Pline, qui les appelle ses *æmuli*, ne signifie point *contemporains et émules*, mais seulment ὁμότεχνοι ou ἀντίτεχνοι, hommes de même métier (4).

26.

Plaque de marbre trouvée dans une église de Hieraka, endroit situé non loin de l'ancien bourg Gorgitos, entre le mont Hymète et le mont Pentélique. Je dois cette inscription à la communication bienveillante de M. Prockesch d'Osten.

ΝΙΞΚΞΦΞ ΝΑ
ΑΡΙΣΟΚΛΕΣ:ΕΠΟ
ΝΞΣΞ

. . . . ἀνέθηκεν
Ἀριστοκλῆς ἐποί-
ησεν.

« *Un tel a consacré. Aristoclés a sculpté.* »

Le nom de celui qui a consacré l'offrande est effacé, mais l'ouvrage est de ce même artiste Aristoclés, dont nous connaissons le travail par N. 21. Cette inscription fut copiée par Fourmont, qui changea la forme des deux premières lettres et prétendit que c'étaient des monogrammes. M. Bœckh, qui la publia (s. n. 23), comprit l'erreur de Fourmont, car en effet ces lettres ne sont point compliquées.

27.

Fragment de marbre trouvé dans le mur d'une ancienne église de Liopesi, village situé derrière le mont Hymète, et que d'après une inscription que nous publierons plus tard, nous croyons être l'ancien bourg des Pæaniens:

ΣΕΜΑΤΟΔΕ:ΚΥΛΟΝ:ΠΑΙΔΟΙ
ΕΠΕΘΕΚΕΝ:ΘΑΝΟΤΟΙ:ΜΤΕΜΑ
ΦΙΛΕΜΟΣΥΝΕΣ: ΙΙΙ

Σῆμα τόδε Κύλων παίδω(ν
ἐπέθηκε θανό(ν)τω(ν), μ(ν)ῆμα
φιλημοσύνης.

(1) Vies des X Or. VI. p. 833, p. ed. Par.
(2) LV.
(3) Paus. I, 9 — Pline, H. N. 34, c. 4, p. 9.
(4) Thicersh, üb. die Ep. d. bild. Kunst.

« *Cylon a élevé ce tombeau à ses enfans décédés , en mémoire de sa tendresse*».

La forme des lettres de cette inscription, qui est très ancienne, nous reporte vers ce Cylon qui vers la 45° Ol. attenta à la liberté de ses concitoyens. Mais pour conclure à l'identité du personnage il faudrait pouvoir prouver que Cylon était du bourg des Pæaniens, et qu'il avait un fils ou des fils morts avant son entreprise téméraire ; car il n'est pas probable qu'après s'être échappé de l'Acropole il eût trouvé sûr de rester dans l'Attique (1).

Nous rencontrons dans cette inscription plus d'une irrégularité, que nous croyons devoir attribuer à l'inexpérience du lapidaire. Rien ne nous autorise à admettre que le peuple de l'intérieur de l'Attique eût employé le datif Παίδῳ , qui suppose un nominatif παῖδος, au lieu de Παιδὶ, qui vient du nominatif Παῖς. Mais le mot ΘANOΓOI pour θανόντι est plus extraordinaire encore, car comme participe, il n'est pas susceptible de variations qui dépendent du caprice du peuple. Aussi ce mot nous donne une preuve non équivoque de l'inexactitude du sculpteur dans l'ommission de l'N de la seconde syllabe. Le mot μνῆμα est un autre exemple de la négligence avec la quelle cette inscription est tracée, quoique ses lettres soient très belles et très-lisibles. Ce mot est écrit μτῆμα, et le lapidaire s'étant sans doute aperçu de son erreur, s'est borné à effacer le T sans le remplacer par un N, pour le quel il n'y avait pas assez d'espace. Cependant, malgré l'ignorance dont nons devons justement taxer le sculpteur de cette inscription, il serait toujours difficile d'expliquer comment il a pu altérer les terminaisons des deux datifs en I, en ajoutant un O à chacun. Nous croyons donc plus probable que son intention était d'ecrire Παίδων . . . θανόντων, et qu'avec son inattention ordinaire il oublia de mettre les deux autres traits aux N finaux, et les remplaça ainsi par des I. Φιλημοσύνη est un mot poétique, qui aussi bien que l'arrangement entier de l'inscription nous fait croire qu'elle était censée être un distique. Mais elle ne présente pas moins d'imperfections sous le rapport du mètre que sous celui de l'exécution graphique. En effet elle devrait être scandée de la manière suivante:

\- ∪ ∪ - - - - - ∪ ∪ - ∪ ∪ - -
Σῆμα τό| δε Κύ| λῶν παί|δων ἐπέ| θηκε θα|νόντων.
\- ∪ ∪ - ∪ ∪ -
μνῆμα φι|λημοσύ|νης. . . . . .

Mais la syllabe δε du second pied est brève au lieu de longue. Ἐπέθηκεν aurait dû aussi être écrit sans l'N final, qui ne fut peut-être ajouté que par un nouvel oubli du sculpteur. Mais le premier hexamètre n'est possible que dans le cas où ΠAIΔOI ΘANOTOI sont des génitifs pluriels. Si c'étaient des génitifs singuliers « Παιδὸς . . · θανόντος» , ou bien des datifs « παιδὶ θανόντι » ou même παίδῳ » , le 4e pied serait un tribraque au lieu d'un dactyle, de même que le second pied est un iambe au lieu d'un spondée, et l'harmonie serait ainsi totalement détruite. La seconde partie du pentamètre est effacée; elle contenait peut-être le nom du sculpteur.

28.

Daus un village ruiné de l'Attique, entre Brauron et Liopesi. L'inscription est très difficile à déchiffrer. La copie que nous en donnons ici est dûe à M. Prockesch d'Osten; et nous n'avons pu la vérifier.

---

(1) V. Herod. V. 71. — Thucid. I, 127.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΣΕΜΑΦΡΑ ΡΚΟΕΙΔΙ
ΚΟΡΕΧΕΚΟΟΙΟ ΝΑΙ
ΑΠΕΙΑΝΤΙΑΑΝΙΑ
ΡΑΡΑΟΕΝΤΟΥΤΟ
ΓΑΣΜΟΝ . . . ΜΑ

Il est très difficile de tirer aucun sens de ce fragment. La première ligne semble contenir: Σῆμα Φρ(ε)-άρ̣χου εἰμί, si le second mot est un nom propre. Dans la seconde ligne on doit péut-être reconnaitre: Κό̣ρ̣η (μ') ἐχώσατο Μα . . . Dans la 3e on distingue le mot ἀντία. Le premier mot est-il (ἐν ν)άπῃ ? La 4e ligne parait être: Παρὰ θεῶν τοῦτο. Dans la cinquième enfin on peut distinguer ἀ)πασμὸν. Si ces conjectures sont vraies, l'inscription doit être d'une époque très reculée, lorsque le Κ tenait lieu de Χ. Voyez cette inscription plus tronquée et plus incomplète encore dans C. I. n. 28, publiée sur la copie de Fourmont.

29.

Sur une porte d'église dans le même endroit:

ΝΕΚΑΠΙΣΤΣΟΕΦΥΣ

Ο̃]νεκα πιστὸς ἔφυς.

Parceque tu as été fidèle. C'est un fragment d'un vers·

30

Sur une tour dans les Mesogæa de l'Attique·

ΣΟΡΟΗ

Ὅρος, *borne*, le terme qui marquait les frontières des propriétés foncières chez les anciens. Suivi du nom d'une divinité, il indiquait les bornes du domaine d'un temple ou d'un lieu sacré.

31.

À Cacosi, l'ancien Thisbé, sur le golphe de Corinthe. J'en dois également la copie à M. Prockesch d'Osten.

ΔΣΤΟΙ . . ΑΙΨΣΕΝΟΙΣΙΦΑΝΕΣΦΙΛΟ
ΙΠΟΤΑΡΙΣΣΤΕΥΟΝΕΝΠΡΟΜΑΨΟΙ

. . . ἀ)στοῖ(ς κ)αὶ χσένοισι φανεὶς φίλο(ς) . . .
. . . ποτ' ἀρισστεύων ἐν προμάχοι(ς) . . .

C'est l'éloge funebre de quelqu'un qui pendant la paix s'était montré *l'ami ou le protecteur des citoyens et des étrangers* (φίλος ϵu φιλόξρων) et qui se distinguait pendant la guerre *dans les premiers rangs des combattans.* La forme du Ψ, l'E au lieu de la diphtongue EI, prouvent l'antiquité de cette inscription; les deux ΣΣ d'ἀρισστεύων sont aussi à remarquer. V. ΑΡΙΣΣΤΟΔΑΜΟΣ C. I. n. 13, et 25. χσένοισι est ξένοισι, car χσ et φσ remplaçaient chez les Athéniens, avant la grammaire d'Euclide les lettres doubles ξ et ψ. Grégoire de Corinthe en parlant du dialecte éolique, dit (§. 39): Ἀντὶ δὲ τοῦ ξ̄, κ̄σ προφέρουσι, ξένος, κσενος, καὶ ἀντὶ τοῦ ψ̄, π̄σ , Πέλοπψ , Πέλοπσ. Au lieu du ξ, ils (les éoliens) prononcent κσ, comme ξένος κσένος, et au lieu de ψ, πσ, comme Πέλοψ, Πέλοπσ. Pour que ce grammairien remarque

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

comme une particularité de dialecte que les Eoliens prononçaient κσ, πσ, il faut que les Athéniens eussent eu une autre prononciation de ces deux lettres. En effet nous voyons ici qu'on écrivait et par conséquent qu'on prononçait aussi χσ pour ξ. Nous avons eu plus haut, N. 8, et 24 φσ pour ψ, et nous rencontrerons plus loin des exemples nombreux de cet atticisme.

32.

Inscription trouvée à Carthæa de l'île de Céos, dans un mur à l'Est de la ville actuelle. Elle est tracée sur un marbre long de 22, haut de 4 ½'. Elle fut copiée par M. Brœnstedt, et publiée en1819 par le *Logios Hermés*, journal grec moderne de littérature (p. (56). Elle fut aussi comprise dans le C. I. s. n. 41. La présente copie qui offre quelques différences dans la forme des lettres, est due à M. Prokesch d'Osten.

ΟΡΑΝΟΣ
ΕΥΚΑΙΡΟΣ
ΣΦΕΝΗΡΕΙΟΣ
ΕΥΔΗΜΟΣ

Ce sont des noms propres. Ο(ὐ)ρανὸς, Εὔκαιρος. Σφενήρειος. Εὔδημος. Les lettres ne sont pas d'une haute antiquité.

33.

Trouvée à Égine. Copie de M. Prockesch d'Osten. C'est un socle écrit sur ses trois cotés, mais de manière à ce que les trois lignes se suivent sans interruption.

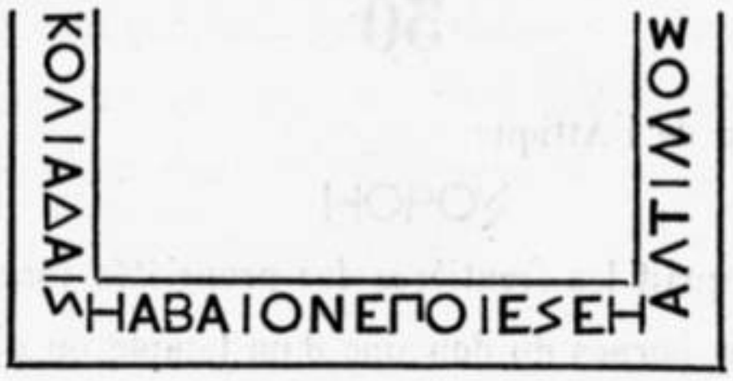

Κωλιὰς (au singulier) était le promontoire de l'Attique qui terminait le Phalère. Un temple de Vénus y était érigé. Si au lieu de Κωλιάδαις nous avions ici Κωλιάδι, nous aurions compris *à Vénus Cælias* ou *au promontoire Colias*. Nous ne savons pas qu'on employât aussi la forme plurielle pour désigner ce promontoire. D'ailleurs Κωλιάδαις est une formation vicieuse pour Κωλιάσι(1). Ἀβαῖος était un des surnoms d'Apollon, d'Ἀβαί, ville de la Béotie, détruite pendant l'invasion des Perses. On peut donc comprendre l'inscription ci-dessus de la manière sivante:

Κωλιάδαις Ἀβαῖον ἐποίησε Ἄλτιμος.

Altimus a sculpté l'Apollon Abéen, pour le (temple du) promontoire Colias.

Mais Κωλιάδαις sousentend peut-être aussi νύμφαις, ou telles autres déités féminines, qui pouvaient aussi avoir leur temple à Colias, sans qu'il en soit fait mention par les auteurs anciens.

Ἀβαίων serait alors un nom propre, et l'inscription serait ainsi expliquée:

Κωλιάδαις Ἀβαίων. Ἐποίησε Ἄλτιμος.

Habéon aux (nymphes) Coliades; Altimus est le sculpteur.

Ou bien on peut admettre que l'un des côtés contient le nom de la personne qui consacre la statue; le

(1) V. N. 88, Ταμίασιν pour Ταμίαις, et N. 109. Ἐπιστάτεσιν pour ἐπιστάταις.

côté opposé celui de la divinité à la quelle elle est consacrée; et le troisième enfin celui du sculpteur. On aurait ainsi:

Ἄλτιμος. Κωλιάδαις. Ἀβαίων ἐποίησε.

Altimus aux (nymphes) Coliades. Habéon est le sculpteur.

Le nom d'Altimus et celui d'Habéon nous sont également inconnus. Pline (1) parle d'un peintre *Habro* « *qui Amicitiam et Concordiam pinxit, et Deorum simulacra.* » Il ne nomme pas sa patrie et son époque, et nous apprend seulement qu'il était le père de Nessus. Peut-être au lieu de *Habro* faut-il lire Habæo. La diphthongue οι d'Ἐποίησε et la formation de Κωλιάδαις n'indiquent pas une antiquité reculée.

34.

Trouvée à Égine; copiée par M^r^. Prockesch d'Osten. Elle est écrite sur une colonne de marbre dans le sens de sa longueur.

ΗΟΣΤΟΔΑΓΑΛΜΑΝΕΘΕΚΕ
ΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΣΕΣΤΟΝΥΜΑΥΤΟΥ
ΠΑΤΡΙΔΕΤΟΙΤΕΝΟΔΑΜΟ
ΦΟΟΝΟΝΥΜΑ

Ὅς τόδ' ἄγαλμ' ἀνέθηκε, Φιλόστρατος ἔστ' ὄνυμ' αὐτοῦ·
Πατρὶ δὲ τῷ τήνου Δαμοφώων ὄνυμα.

Celui qui a consacré cette statue a pour nom Philostratus; le nom de son père est Damophoon.

C'est un distique composé d'un héxamètre et d'un pentamètre. Le dialecte en est éolien. La forme du Γ de l'E et du Θ, ainsi que la diphthongue OY à la fin d'un mot n'indiquent pas l'antiquité la plus réculée. Néanmoins l'O de Τήνου, remplaçant l'OY, est d'une bonne époque.

35.

À Coronée; copie de M^r^. Prockesch d'Osten.

ΦΟΙΣΙΑΣ

Φοισίας, nom propre; le même nom, ou dérivant de la même source que Φοίτιος, le fils d'Alcméon (2), fondateur de Phœtie, une ville en Acarnanie.

(1) H. N. XXXV. 11.

(2) Et. de Byz.— Pol. V, 7.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

SECTION B.

DE LA 80e A LA 94e OL.

CHAPITRE 1.

OFFRANDES PIEUSES.

36.

Fragment de marbre blanc trouvé sur l'Acropole. Par la forme des lettres cette inscription doit être placée entre la 80e et 86e Ol. On y lit:

Πείκων, Ἀνδρο(κ)λ(ῆς)
ἀνεθέτην Ἀθηναί(ᾳ·

Peicon et Androclés ont offert à Minerve.

Le nom propre Πείκων n'est pas usité ; Il est évident qu'il est dérivé de πείκω (πέκω, πῶκος) tondre, et signifie « *le tondeur.* »

37.

Fragment d'un piédestal de marbre, trouvé à l'Ouest du Parthénon.

. . . ομίδης, Ἑβδομίας Λευκολοφίδω ἀνεθέτην.

Le premier nom n'est pas lisible en entier; le second, sans doute un nom d'homme, est très rare. Une particularité de cette inscription est l'Ω qui termine le troisième mot, et qui ne parait pas s'accorder avec le caractère paléographique des autres lettres. Nous supposons que cette inscription appartient à une époque où cette lettre commençait déjà à être connue, mais n'était encore en usage que dans des cas exceptionels, p. e. comme ici pour marquer le nombre duel. L'inscription ci-dessus devrait donc être expliquée:

. . . . *omidés et Hebdomias, fils de Leucolophas ont dedié (cette statue).*

On connait sous le nom de Leucolophidés le père du général Athénien Adimante (1), qui fut pris au combat naval d'Aegos-Potamos (Ol· 93, 4). Aristophanes parle dans les Grenouilles, comédie jouée l'année même de cet échec, d'Ἀδειμάντου τοῦ Λευκολόφου, jouant évidemment sur le nom du père de ce général. Mais Leucolophidés n'était lui-même peut-être qu'un nom patronymique, indiquant simplement que le père d'Adimante qui pouvait avoir un autre nom quelconque était fils de Leucolophas (2). Le mot Λευκολοφίδω, mis au nombre duel et à la place d'un adjectif dans la présente inscription, parait avoir cette même signification. Nous pourrions donc supposer que . . . ομίδης et Ἑβδομίας étaient deux frères Leucolophides, ou fils de Leucolophas, et que l'un d'eux était le père d'Adimante. D'après cette hypothèse l'époque de la présente inscription serait peut-être la 85e Ol., ainsi que son caractère lapidaire semble aussi l'indiquer.

---

(1) Plat. Protag.

(2) Aristoph. Ecclés. 643.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

38.

Piédestal de marbre trouvé non loin de l'Académie à Sépolia.

. . . δεὺς Ἀνδρίδου εἰμί.

Je suis . . . dée fils d'Andridés.

Le premier nom peut avoir été Τυδεύς. La diphthongue ει désigne une antiquité pas trop reculée. On peut reconnaitre dans ces mots une offrande pieuse, ou une inscription funéraire.

39.

Petite colonne cannelée d' 1′ 2″ de long, ayant 16 cannelures sur une circonférence de 1′ 8″. Elle fut trouvée en 1836 à l'Est du Parthénon. L'inscription est gravée dans les creux des cannelures, et on voit dans les lettres, comme dans N. 19. les traces d'une couleur rouge. On y lit:

Μηχάνι(ος
ἀνέθηκε(ν
ὁ Γραμμα(τεύς.

« *Méchanios le secrétaire a dedié.* » On ne saurait dire de quelle autorité Méchanios était le secrétaire. L'était-il du sénat, ou des Prytanes? Nous pouvons affirmer qu'il ne remplissait pas ces fonctions auprès des questeurs qui avaient entre leurs mains les trésors sacrés de Minerve, car nous verrons prochainement que les noms de tous les secretaires de cette époque sont connus.

40.

Colonne grossièrement taillée, formant une seule pièce avec son chapiteau. Elle fut trouvée au Sud des Propylées. Sur la surface supérieure du chapiteau on voit deux enfoncements qui servaient à y fixer la statue. Sur son côté antérieur on lit Τιμόθεος Ἀναφλύστιος. Il serait peut-être oiseux de chercher quel pouvait être cet individu. Pausanias(1) parle à la vérité d'une statue de Timothée, fils de Conon, élevée à l'Acropole. Mais l'apparence de la colonne et le caractère des lettres indiquent une époque antérieure à la 100e Ol. Le poète comique de ce nom cité par Suidas est aussi postérieur à cette époque.

La supposition la plus plausible qui nous reste est que cette colonne eût porté un ouvrage du sculpteur Timothée, à qui Pausanias attribue une statue d'Esculape à Trézène (2). Pline (3) parle à la vérité d'un Timothée qui a travaillé avec Scopas, Bryaxis et Leocharés le Mausolée en Carie; Mais rien ne prouve l'identité de ce Timothée avec celui de Pausanias; Vitruve (4) en parlant de la construction du Mausolée nomme Praxitèle à la place de Timothée, en ajoutant que *quelques auteurs* ont prétendu que c'était Timothée qui y avait travaillé. Pline lui-même, nomme dans un chapitre précédent (5) plusieurs ouvrages de Timothée, entendant sans doute parler d'un autre sculpteur de ce nom qui avait fleuri antérieurement. Nous pensons que celui-ci est le notre, et qu'il faut le placer entre la 80e et la 90e Ol.

Anaphlystos était une des communes de l'Attique. Strabon la place entre le Phalère et le cap Sunium

(1), I, 3, et 24.
(2) Paus. II, 23.
(3) H. N. XXXVI, 5 sec. 4.
(4) VII pref. § 13.
5) XXXIV, 8, 19.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

(1). 'A l'endroit même indiqué par cet auteur on voit actuellement les restes d'un ancien démos, et une ferme du couvent de Césariani, située non loin de là, porte encore le nom d'Anavysos, qui n'est évidemment qu'une corruption d'Ἀνάφλυστος.

41.

Piédestal composé de 6 blocs de marbre blanc; on en trouva les 5 au Sud-Est des Propylées. Ils ont chacun 6′ de long sur 3′ de large et 1 ½ d'épaisseur. L'inscription est gravée sur deux blocs qui ont été retrouvés à peu de distance l'un de l'autre et renversés tous les deux·

ΧΑΙΡΕΔΕΜΟΣ ΕΥΑΛΛΕΛΟ	ΕΚΚΟΙΛΕΣΑΝΕΘΕΚΕΝ
	ΣΤΡΟΛΛΥΛΙΟΝΕΠΟΙΕΣΕΝ

Χαιρέδημος Εὐαγγέλου ἐκ Κοίλης ἀνέθηκεν. Στρογγυλίων ἐποίησεν·

« *Chérédémos fils d'Evangélos de Cælé a consacré. Strongylion a travaillé.* ».

Cette inscription est très remarquable. Le Scholiaste d'Aristophane en conmmentant ce vers des oiseaux (2) :

» *Ἵπποις ὑπόντων μέγεθος, ὅσον ὁ Δούριος* »,

« *Ayant des chevaux grands comme le cheval Durien,* »

dit:

« οὐ πιθανὸν κοινῶς λέγειν αὐτὸν, ἀλλά περὶ τοῦ χαλκοῦ τοῦ ἐν Ἀκροπόλει. Ἀνέκειτο γὰρ ἐν Ἀκροπόλει Δούριος ἵππος, ἐπιγραφὴν ἔχων. « Χαιρέδημος Εὐαγγέλου ἐκ Κοίλης ἀνέθηκε. » Δύναται δὲ καὶ ὁ ἐν Ἰλίῳ λαμβάνεσθαι. Ἐν Ἀκροπόλει δὲ χαλκοῦς ἵππος ἀνέκειτο κατὰ μίμησιν τοῦ Ἰλιακοῦ ».

« *Il n'est pas probable que le poète parle ici d'un cheval Durien en général; il entend sans doute parler du cheval en bronze qui se trouvait sur la Citadelle. Car on voyait dans la Citadelle un cheval Durien, portant cette inscription:* « *Chérédémos, fils d'Evangélos de Cœlé a consacré* ». *On peut entendre aussi le cheval d'Ilion. Mais dans la Citadelle il y avait un cheval en bronze en imitation de celui d'Ilion.*

Nous retrouvons donc l'inscription même citée par le scholiaste d'Aristophane, avec l'addition du nom du sculpteur, et nous ne pouvons douter que ce piedestal ne soit celui du cheval Durien. D'autres auteurs parlent également de ce cheval Durien. Pausanias (3) dit: ἵππος δὲ ὁ καλούμενος Δούριος ἀνέκειτο χαλκοῦς. . . . λέγεται δὲ ἔς γε ἐκεῖνον τὸν ἵππον, ὡς τῶν Ἑλλήνων ἔνδον ἔχοι τοὺς ἀρίστους· καὶ δὴ καὶ τοῦ χαλκοῦ τὸ σχῆμά ἐστι κατὰ ταυτὰ, καί Μενεσθεὺς καὶ Τεῦκρος ὑπερκύπτουσιν ἐξ αὐτοῦ, προσέτι δὲ καὶ οἱ παῖδες οἱ Θησέως. *Parmi les offrandes se trouve aussi le cheval Durien en bronze. . . Les Grecs les plus vaillants se cachèrent dit-on, dans ce cheval (dans celui de Troie), et c'est ainsi qu'il est représenté en bronze, car vous en voyez sortir Teucer, Ménesthée et les deux fils de Thésée.* Hé-

(1) IX, p. 398, Casaub.

(2) Aristoph. Ois. 1128.

(3) I, 23.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

sichius (1)dit: Δούριος ἵππος Ἀθήνησιν ἐν Ἀκροπόλει χαλκοῦς ἐστὶν καὶ ἐξ αὐτοῦ ἐκκύπτουσι δόρατα. *Il y a un cheval Durien en bronze dans la citadelle d'Athènes, et on en voit sortir des lances.*

La position où cette inscription a été trouvée (au S. E des Propylées) s'accorde parfaitement avec celle que Pausanias semble assigner au cheval Durien, en le citant immédiatement après le temple de Diane de Brauron, qui n'est plus aujourd'hui qu'un monceau de ruines.

Nous avons trois données pour déterminer l'époque de cette inscription. 1°. La forme des lettres appartient à une époque antérieure à la 94e Ol. Mais celle du Σ en particulier est postérieure à la 86e Ol. 2°. Quand même l'hypothèse du scholiaste „qu'Aristophane, en parlant du cheval Durien, faisait allusion à celui de l'Acropole, ne serait pas fondée, toujours devrait-on en conclure que, de l'avis de ce scholiaste, ce monument existait déjà lorsque la comédie des Oiseaux fut jouée. Or cette comédie fut donnée la 1ère année de la guerre de Sicile, ou la 91e Ol. Le cheval Durien doit donc avoir été consacré avant ce temps, entre les Ol. 86 et 91. 3°. Le nom de l'artiste que nous rencontrons heureusement sur le piédestal peut aussi nous éclairer sur la chronologie de ce monument. Nous connaissons ce Strongylion par Pline. Il fit, selon cet auteur, la statue d'une amazone aux belles jambes «Eucnémon», et la statue d'un jeune homme (2). Pausanias (3) nous apprend que ce même artiste fit pour un temple à Mégares une statue de Diane qui, avec onze statues faites par Praxitèle, complétait la collection des douze grands Dieux. Ailleurs (4) il attribue à Strongylion les trois des neuf muses, placées sur l'Hélicon, et dont Céphisodote et Olympiosthènes ont travaillé les six autres. Dans ce même endroit il dit de Strongylion qu'il était très-habile à représenter des bœufs et des chevaux. Il résulte de là que Strongylion était contemporain de Praxitèles, et peu éloigné de Céphisodote et d'Olympiosthènes. Pausanias (5) place Praxitèles dans la troisième race d'hommes après Alcamènes, dont l'âge est fixé par Pline (6) à la 83e Ol. Ainsi Praxitèles doit avoir fleuri après la 100e Ol. Pline (7) nomme deux Céphisodotes, dont l'un est placé à la 102, l'autre à la 120e Ol. Il est évident que c'est au premier des deux que doivent être attribuées les trois statues des Muses; car Strongylion, qui a travaillé les trois autres muses, ne peut avoir été en même temps contemporain de cet artiste de la 120e Ol., avoir travaillé avec Praxitèles à Mégares, et avoir consacré le cheval Durien à Athènes avant la 91e Ol. Pour arranger ces dates on peut facilement supposer que Strongylion eût travaillé le cheval Durien dans sa jeunesse pendant la 90e Ol. 8 Olympiades plus tard il était encore en état de faire de nouveaux ouvrages, de même que Praxitèles, et Céphisodote, qui florissaient pendant la 102e Ol. pouvaient avoir exercé leur art déjà quelques Olympiades plutôt. La Diane de Mégares et les Muses de l'Hélicon peuvent donc avoir été faites de la 98e à la 100e Ol., peut-être immédiatement après la mort de Strongylion.

Χαιρέδημος Εὐαγγέλου, ce citoyen opulent qui consacre une offrande aussi magnifique, nous est inconnu. Κοίλη était un quartier de la ville d'Athènes, et aussi une commune située immédiatement hors des murs. Leake (8) la plaçait au Sud d'Athènes, dans le chemin creux dit de Lumbardari. O Müller (9) la veut au Nord-Est de la ville, et, se rangeant à cet avis, Leake lui-même (10) en a fixé la position à l'Est des longs-

(1) Dans Δούριος. — (2) H. N. XXXIV, 171, 32. — (3) I, 40. — (4) IX, 30. — (5) VIII, 9.
(6) H. N. XXXIV, 8, 19. — (7) 16. — (8) Topogr. v. Ath. p. 181.
(9) Leake Topogr. Nachtr. u. Ber., p. 461. — (10) On the dem. of Att.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

murs. Kœlé était située près de portes mélitides (1); Mélite était un endroit voisin de Diomeia (2); Mais la commune Diomeia parait avoir contenu le Cynosarge (3), un gymnase, au quel Socrate se rendait de la ville en suivant les bords de l'Ilissus (4). Il s'ensuit que le Cynosarge et par conséquent aussi Diomeia étaient au N. E. de la ville, et que Mélite et Kœlé les avoisinaient soit au Nord, soit au Sud, du côté de la rue des tripodes.

42.

Base carrée, trouvée à l'Acropole à l'Ouest du Parthénon dans le mur d'une citerne :

ΗΕΡΜΟΛΥΚΟΣ
ΔΙΕΙΤΡΕΦΟΣ
ΑΠΑΡΧΕΝ
ΚΡΕΣΙΛΑΣ
ΕΠΟΕΣΕΝ

Ἑρμόλυκος Διειτρεφοῦς ἀπαρχήν. Κρησίλας ἐποίησεν.

« *Hermolycus fils de Diitréphés a consacré cette statue. Krésilas en est le sculpteur.* »

Nous voyons dans Pausanias (5) qu'il y avait sur l'Acropole une statue *d'Hermolycus* le Pancratiaste, et aussi une statue en bronze de Diitréphés percé de flèches. Herodote (6) dit que cet *Hermolycus le Pancratiaste*, était fils d'Euthynos, qu'il se distingua à Mycale (Ol. 75), et qu'ayant été tué plus tard en Eubée dans la guerre des Athéniens contre les Carystiens, il fut enterré à Gerrestos. Ces circonstances ne peuvent pas s'appliquer à l'Hermolycus de l'inscription, car celui-ci est fils de Diitréphés, et a consacré son offrande, à en juger par la forme des lettres, long-temps après la mort du premier.

Quand à Diitrephés, Pausanias lui-même nous apprend les détails de sa mort. Il nous dit qu'il était général à Athènes, et qu'il fut chargé de reconduire dans leur pays les soldats Thraces, qui n'étant arrivés qu'après le départ de Demosthènes pour Syracuse, (Ol. 91, 3), n'avaient pas pu s'embarquer. Diitréphés les conduisit par le detroit de l'Eubée jusqu'à Mycalesse, ville de Béotie, qu'il prit d'assaut, et dont les Thraces passèrent les habitans au fil de l'épée. Il parait résulter de la narration de Pausanias, que c'est à cette attaque que Diitréphés fut percé de flèches; mais nous savons qu'il était encore en vie en Ol. 92, 2, lorsqu'il fut envoyé pour changer la constitution de Thassos (7); depuis on n'en entend plus parler. C'est ce même général que Thucidide (8) nomme tantôt Diitréphés et tantôt Diotréphés et que notre inscription écrit Dieitréphés. Il est vrai que cet historien le désigne comme père du général Nicostratos. Mais rien n'empêche qu'il eût eu encore un fils nommé Hermolycos, qui après la mort tragique de son père eût voulu consacrer à Minerve sa statue, et le représenter dans le moment même où il expirait pour la gloire de son pays. Cette offrande doit donc avoir été consacrée vers la fin de la 92e Ol.

Mais ce qui sert à confirmer tant l'identité que la date de l'ouvrage, c'est le nom de l'artiste, bien qu'il soit peu connu dans l'histoire de l'art. Deux manuscrits de Pline (9) contiennent ces mots:

« Cresilas vulneratum deficientem, in quo prossit intelligi, quantum restet animæ, et Olympium Periclem dignum cognomine ».

---

(1) Marcel. Vit. Thuc. § 17. — (2) Plut. de exil. c. 6. — (3) Müller, Nachtr. zu Leake's Top. 461.
(4) Plat. — (5) I, 23. — (6) IX, 105. — (7) Thuc. VII, 29. — (8) III, 75. IV, 119. VIII, 64. VII, 39.
9) H N. XXXIV, 19, 14. Les manuscrits de Bamberg et de Munic.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Crésilas a fait la statue d'un homme blessé et mourant, dans le quel on peut juger combien il lui reste encore d'âme; il a fait aussi un Périclés Olympien, digne de ce nom.

Les critiques (1) proposaient de changer ce nom de *Crésilas* en *Ctésilaus*, variante qui se trouvait dans tous les autres manuscrits, et qu'ils tenaient ponr la seule véritable.

Dans un autre passage ce même auteur (2) parle encore de Ctesilas, comme ayant remporté le troisième prix dans la dispute avec Polyclète, Phidias, Cydon et Phradmon, pour savoir qui produirait la plus belle amazone de celles qui devaient être placées dans le temple d'Ephèse.

« Hæc est Polycleti, proxima ab ea Phidæ, tertia Ctesilæ, quarta Cydonis, quinta Phradmonis. »

Mais ici aussi les manuscrits varient sur la manière d'écrire ce nom, et il y en a un (3) qui porte *Crésile*, d'où il resulte que c'est encore notre Crésilas, qui conjointement avec les artistes les plus fameux de son temps a fait l'une des Amazones d'Ephèse.

Plus bas Pline parle d'un Désilaus qui a fait « Doryphoron et Amazonem Vulneratam. » Ses commentateurs ont cru que ce nom n'a pas la formation hellénique, et ont voulu y reconnaitre une nouvelle corruption de leur Ctesilaus, et dans l'Amazone blessée, son Amazone d'Ephèse. Mais comme le nom Δησίλαος nous parait très bien formé d'après les regles de la dérivation grecque, et que rien ne nous autorise à prendre son Amazone pour celle d'Ephèse, nous n'avons pas besoin de le confondre avec Crésilas (4). Celui-ci, d'après les expréssions d'admiration que Pline emploie à son sujet, parait avoir été un des mouleurs en bronze les plus remarquables. Que Pausanias en parlant de la statue de Diitrephés percé de flèches ne fasse pas mention de l'artiste dont il aurait pu voir le nom sur le piédestal existant, cela ne doit point nous faire douter de son identité. Pausanias garde le même silence à l'égard de Strongylion lorsqu'il parle du cheval Durien (V. N. 39). Le cas qu'il parait faire de cette statue en s'étendant à son sujet, est une preuve qu'elle était faite par un artiste aussi distingué que Crésilas semble l'avoir été.

L'époque à laquelle Crésilas a fleuri n'est pas difficile à déterminer. Nous avons vu qu'il était contemporain et émule de Phidias et de Polyclète. Pline fixe pour le premier la date d'Ol. 84. Polyclète travailla la statue du Junon à l'Héréum en Argolide (5). Cette circonstance n'a pu avoir lieu qu'après la 90e Ol., puisque le vieux temple de Junon fut brûlé en Ol. 89, 2 (6). Ces dates coïncident parfaitement avec celles des derniers faits du général Diitréphés, et servent à prouver que Crésilas était en effet l'artiste qui fit la statue de Diitréphés percé de flèches, que c'est cette statue dont Pline admire l'expression, et qu'enfin le piédestal trouvé sur l'Acropole est celui-là même qui portait cette statue.

La position de la statue, si l'on admet que Pausanias met quelque régularité dans l'ordre de ses descriptions, ne peut avoir été à l'endroit même où cette inscription fut trouvée. En entrant dans l'Acropole il parle d'abord du temple de la Victoire et de la Pinacothèque, les deux ailes des Propylées ; ensuite il décrit la statue de Léæna, auprès de laquelle (πλησίον) il place la statue de Diitréphés. Il faut dont qu'il l'eût vue aussitôt à l'entrée des Propylées, peut-être sous la première ou la seconde colonne à droite, car auprès de cette statue (τοῦ δὲ Διϊτρεφοῦς πλησίον) il en place une autre, dont la position est actuellement connue à l'angle N. E. du portique méridional des Propylées; c'est celle que nous faisons suivre :

(1) V. Sillig. Catal. artif. ad Ctesilaum.

(2) Pline, XVI, 8, 19.

(3) C'est celui de Munic. Celui de Bamberg porte Ctesilæ, et les éditions offrent Ctesilæ ou Ctesilai.

(4) C'est l'avis de M. L. Ross qui a aussi publié cette inscription dans sa « lettre au chevalier Thiersch. »

(5) Paus. VI, 6. — (6) Thucid. IV, 133.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

43.

Piédestal sémicirculaire de marbre du Pentélique, occupant son ancien emplacement, haut d'1′ 5″ angl. sur une circonférence de 8′. Il repose sur une base également sémicirculaire, d'une circonférence de 9′ 4″, et haute de 1′. Le côté plat du piédestal et de la base est adossé contre la dernière colonne S. E. des Propylées.

ΑΘΕΝΑΙΟΙΤΕΙΑΘΕΝΑΙΑΙΙΕΙΗΥΓΙΕΙΑΙ
ΠΥΡΡΟΣΕΠΟΙΗΣΕΝΑΘΕΝΑΙΟΣ

Ἀθηναῖοι τῇ Ἀθηναίᾳ (τ)ῇ ὑγιείᾳ. Πύῤῥος ἐποίησεν Ἀθηναῖος.

Les Athéniens à Minerve-Santé. Pyrrhus l'Athénien a travaillé (la statue).

La Santé (Ὑγεία) était une divinité chez les anciens, et fille d'Esculape. On a aussi donné cette appellation à Minerve. Nous apprennons par Pausanias (1) que la Hygie avait deux statues dans l'Acropole sous ces deux différents titres, et de plus que ces statues étaient parmi les premières auprès de l'entrée des Propylées (2). Le Piédestal en question portait la seconde des statues citées par Pausanias. La forme des lettres et l'H qui se voit dans le mot ἐποίΗσεν indiquent une date pas trop antérieure à la 94e Ol. En effet Plutarque nous apprend à quelle occasion cette statue fut élevée (3). Périclés érigeait les Propylées; Soudain le principal ouvrier tomba du haut des murs, et se brisa les membres ; Les médecins desespéraient de son salut, et Périclés était profondément affligé, lorsque Minerve lui apparut en songe et lui indiqua la manière de traiter le malade. L'ouvrier fut guéri, et Périclés éleva en actions de grâce dans la citadelle la statue en bronze de Minerve-Santé auprès de l'autel qui y existait déjà (4). On voit clairement par cette anecdote, que ce surnom n'a été donné qu'occasionellement à Minerve par Périclés à cause de la guérison miraculeuse de son ouvrier, et que par conséquent le piédestal retrouvé est celui-là même qui portait la statue consacrée par Périclés. La construction des Propylées fut commencée la 4e année de la 85e Ol. (5), et a duré 5 ans (6), jusqu'à Ol. 87. Il est évident que les statues et tous les ornemens accessoires ne furent ajoutés qu'après que l'édifice eût été entièrement terminé, ainsi près de la 90e Ol.

Le sculpteur Pyrrhus est mentionné par Pline (7): « Pyrrhus Hygiam et Minervam, » où il faut lire: « Hygiam Minervam ; » Car on ne peut supposer qu'il eût fait-les deux statues dont parle Pausanias. Si l'autel mentionné par Plutarque portait une statue, elle était, d'après son expression, plus ancienne, (ὃς καὶ πρότερον ἦν). Devant le piédestal dont nous traitons se trouve encore aujourd'hui une base rectangle, longue de 5′ large de 3′ 2″ et haute d'1′. Elle est excavée d'un coté pour s'adapter exactement à la ligne circulaire de ce piédestal, et l'on voit des trous à ses quatre coins. C'est apparemment la base qui soutenait l'autel en question, et des fragmens d'une statue de femme, dont les draperies annoncent la belle époque de l'art, trouvés auprès de ce socle, peuvent bien être ceux de la statue qu'on voyait sur l'autel. De même l'inscription suivante:

---

(1) I, 23. Τοῦ δὲ Διϊτρεφοῦς πλησίον θεῶν ἀγάλματα ἐστιν, Ὑγείας τε ἣν Ἀσκληπιοῦ παῖδα εἶναι λέγουσι, καὶ Ἀθηνᾶς, ἐπίκλησιν καὶ ταύτης ὑγιείας. — (2) V. N. 32, la fin. — (3) Pericl. XIII. — (4) « ἐπὶ τούτῳ δὲ καὶ τὸ χαλκοῦν ἄγαλμα τῆς ὑγείας Ἀθηνᾶς ἀνέστησεν ἐν Ἀκροπόλει παρὰ τὸν βωμὸν, ὃς καὶ πρότερον ἦν, ὡς λέγουσιν. » l. c. — (5) Philoch. Fragm. — (6) Plut. Pericl. XIII. — (7) H. N. XXXIV, 19, 31.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

44.

ΠΟΕΞΕΝ

Ἐποίησεν. « *Un tel) a sculpté* », trouvée dans ce même endroit peut avoir appartenu à l'autel. Il est clair que ces fragmens de statue ne sont pas ceux de la Minerve de Périclés, car celle-la était en bronze.

Mais si l'autel ne portait point de statue, celle de la Santé, fille d'Esculape, dont parle Pausanias, parait avoir été d'une époque beaucoup plus récente, et même des temps romains, car dans ce même endroit on a trouvé

45

son piédestal rectangle de pierre noire de l'Hymète. On y lit l'inscription suivante:

ΣΕΒΑΣΤΗΙ ΥΓΕΙΑΙ

Σεβαστῇ ὑγείᾳ. *à l'auguste Santé.* Sur la surface supérieure on voit les trous où la statue était fixée, et tout près de-là furent trouvés plusieurs fragmens d'une statue de femme d'un style qui repond à l'époque de l'inscription.

Nous rencontrons dans Pline un autre passage que l'inscription N· 33 nous parait eclaircir. Il y est dit (1): « Hegiæ Minerva Pyrrhusque rex laudatur; et celetizontes pueri Hegesiæ . . . » Le nom d'Hégias comme statuaire se rencontre encore une fois dans Pline (2): « Æmuli ejus (Phidiæ) fuere Alcamenes, Critias (l. Critios), Nestocles (l. Nesiotes), Hegias». Mais Lucien (3) remplace dans l'énumération de de ces mêmes artistes Hégias par Hégésias: Οἷα τὰ τῆς παλαιᾶς ἐργασίας ἐστίν, *Ἡγησίου*, καὶ τῶν ἀμφὶ Κράτητα (l. Κρίτιον) καὶ Νησιώτην. Il est donc clair que Pline a écrit Hégias pour Hégésias, ou que le premier de ces noms n'est qu'une forme abréviative de l'autre. Pausanias aussi (4) nomme un Ἡγίας d'Athènes, contemporain du sculpteur Agéladas. Mais Hégésias est justement aussi contemporain d'Agéladas, et également natif d'Athènes. On peut donc en conclure sans hésiter qu'Hégias n'est autre qu'Hégésias. Ce n'est que dans ce seul passage de Pline qu'ont voit les ouvrages de ce prétendu Hégias cités. Mais ce passage ne peut être correct. 1° Si nous admettons l'identité des deux noms, il faut qu'il y ait quelque vice dans la phrase, ou quelque erreur de la part de Pline lui-même, pour que nous voyions des ouvrages différents attribués aux deux formes du même nom comme à des artistes différents. 2° Hégias ou Hégésias, contemporain d'Agéladas, ne peut avoir fait la statue du Roi d'Épire Pyrrhus, mort long-temps après son époque et qui n'interessait pas assez la Grèce pour qu'on lui élevât des statues lorsqu'il était peu connu. C'est ce qui fit supposer (5) qu'Hégésias avait sculpté un grouppe représentant Neoptolème ou Pyrrhus, le fils d'Achille, avec Minerve, la divinité protectrice de son père, et que Pline, si peu exact d'ordinaire, fesant mention de cet ouvrage, commit une première erreur, en confondant l'ancien Pyrrhus avec le roi d'Épire, qui était beaucoup plus connu à Rome, et une seconde en attribuant à deux

(1) H. N. XXXIV, 19, 29.
(2) 16, 8, 5. — (3) Rhetor. precept. 9.
(4) VIII, 42. — (5) V. Thiersch. Epoch. 131.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

hommes différents le nom et les ouvrages d'un artiste. Mais s'il est constaté que le passage en question est défectueux, au lieu d'y voir un grouppe, qui n'aurait pas échappé à l'observation de Pausanias, il me semble qu'il est plus simple de supposer que Pline avait marqué sur ses tablettes : « Minerve-Santé faite par Pyrrhus », et que trompé par la parité des noms, au lieu d'écrire: « Hygia Minerva Pyrrhique laudatur et Celetizontes pueri Hegesiæ », il écrivit: « Hegiæ Minerva Pyrrhusque rex laudatur, et Celetizontes pueri Hegesiæ. »

46.

Petite colonne de marbre blanc, longue de 50 centim. Ayant un diamètre de 35 c. Elle fut trouvée à la Citadelle d'Athènes, non loin du temple d'Erechthée.

ΕΠΙΤΕΛΕΣ
ΟΙΝΟΧΑΡΕΣ
ΣΟΙΝΑΥΤΟ
ΠΕΡΛΑΣΕΘΕΝ
ΠΟΣΕΙΔΟΝΙ
ΕΡΕΧΘΕΙ
ΑΝΕΘΕΤΕΝ

« Ἐπιτελὴς, Οἰνοχάρης Σωναύτου Περγασῆθεν, Ποσειδόνι ἐρεχθεῖ ἀνεθέτην ».

Epitélés et OEnocharés, fils de Sœnautus de Pergase, ont consacré (cette offrande) à Neptume Erechthée.

Les trois noms sont inconus; le troisième est d'une formation extraordinaire, mais la pierre est d'une si bonne conservation qu'elle ne permet pas de doute. Je crois que ce nom est Σωναύτου, une autre forme de Σωωναύτου, et que ω remplace ωω. Σωωναύτης (le Sauveur des marins) est un nom ou plutôt un épithète d'un port qui se rencontre une fois dans le II Chant d'Apollonius de Rhode (1). Le nom propre peut avoir eu la terminaison Σώναυτος. Ce nom aussi bien que le Dieu auquel l'offrande est consacrée prouve que Sœnautos et peut être aussi que ses fils étaient des marins de profession; car les anciens prenaient souvent leurs noms de la profession dans la quelle ils étaient nés. Περγασεῖς était une commune de la tribu Erechtheis (2). Erechthée est ici employé comme une épithète de Neptune.

Le temple d'Erechthée était construit sur le puits que Neptune ouvrit en frappant la terre de son trident. Dans ce temple était un autel, où l'ont sacrifiait, d'après un oracle, en même temps à Neptune et à Erechthée (3). Il était dit que ce roi d'Athènes avait tué Eumolpus fils de Neptune, et qu'à la prière de ce dieu il avait été foudroyé par Jupiter (4). Cette croyance établit le connection qui existait dans les mythes d'Athènes entre Neptune et Erechthée.

47.

Petit fragment de marbre trouvé dans les fouilles aux Propylées. Il est difficile d'y rien lire avec certitude.

ΥΝΘΟΣ
ΥΤΙΧ
ΤΕ

(1) Τὸν μὲν ἐν ὀψιγόνοισι Σοωναύτην ὀνόμηναν
Νισαῖοι Μεγαρῆες . . . . . δὴ γὰρ σφέας ἐξεσάωσιν
αὐτῇσι νήεσσι. Argon. II, 764—49, et Comm.
(2) Steph. Harpocr. Suid. Phot. — (3) Paus. I, 26. — (4) Hygin.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

(Ἑκ)υνθος (καὶ Ε)ὐτυχ(ίδης ἀνεθέ)τη(ν;) « *Hyacinthos et Euthychides ont consacré cette offrande* » (?)

L'époque de cette inscription parait remonter à la 80e Olympiade.

48.

Pédestal de pierre noire d'Éleusis, trouvée près du coin N. O. du Parthénon. Sur la surface supérieure on remarque deux trous qui servaient à fixer les pieds d'une statue, et tout à côté un creux qui fut apparemment pratiqué à une autre époque pour y placer un offrande. On y lit:

ΜΟΙΑΜΠΤΡΕΥΣΑΝΕΘΕ

ΟΔΗΜΟΣ

ΒΑΣΙΛΕΩΣΑΡΧΕ

ΛΑΟΥΥΙΟΝ

ΑΡΧΕΛΑΟΝ

. . . μου Λαμπτρεὺς Ἀνέθη(κε). — Ὁ Δῆμος, Βασιλέως Ἀρχελάου υἱὸν Ἀρχέλαον.

« (*un tel*) *fils de . . . mos de Lamptra a dédié* (*cette offrande*).

Le peuple à Archélaüs, fils du roi Archélaüs.

On voit bien que la première ligne est écrite en lettres antérieures à la 94e Ol.

Lamptra était une commune d'Athènes, située le long de la côte qui s'étend du Phalère au Cap Sunium (1). Son emplacement est aujourd'hui connu. Le village qui y est situé porte encore le même nom un peu corrompu. Il s'appelle Lambura.

Les quatre lignes suivantes sont évidemment d'une époque postérieure de plusieurs siècles. On sait que les Romains, incapables de produire les chefs-d'œuvres des arts qu'ils trouvaient chez les Grecs conquis, se contentaient de s'approprier les anciennes statues des grands artistes en y inscrivant leurs noms à la place des noms des héros de la Grèce, et en substituant souvent à la tête de la statue une tête faite à leur image, dans ces siècles où l'art lui-même devenu adulateur s'était abaissé de l'idéal au portrait. C'est ainsi que Caligula voulut emporter à Rome la statue chryséléphantine du Jupiter Olympien de Phidias, dans l'intention de lui appliquer une tête nouvelle et d'en faire sa propre statue (2).

De tous les Archélaüs qui sont connus dans l'histoire, quel est celui à qui le peuple d'Athènes aurait élevé une statue? Un des généraux de Mithridate portait ce nom. Il marcha sur Athènes et la prit par trahison. Mais il fut battu par Sylla à Chéronée, et forcé de demander la paix. On ne sait pas que celui-ci fût fils d'un roi portant le même nom; nous ne pouvons par conséquent pas affirmer que ce soit à lui que cette inscription se rapporte, quoique cela offre assez de probabilité. Mais son fils s'appelait aussi Archélaüs; c'est lui qui obtint de Pompée le pontificat de Comane dans le Pont, et qui servit en Grèce dans les armées romaines. Ayant épousé Bérénice, veuve du roi d'Égypte, il y fut nommé roi lui-même vers l'an 56 av. J. C. Le petit-fils de cet Archélaüs II portait le même nom; Marc-Antoine le fit roi de Capadoce et de Judée. Il est donc très-probable que le petit-fils (le fils d'Archélaüs II) eût le même nom que le père, le fils et l'arrière-petit-fils, et se nomât Archélaüs. Il repondrait ainsi parfaitement à l'inscription. Il serait Archélaüs, fils d'Archélaüs roi d'Egypte, qui avait servi en Grèce et peut-être aussi à Athènes, et qui était fils de celui qui avait conquis cette ville.

---

(1) Strab. 9.
(2) Suet. Calig. c. — 22. Dion. Cass. LIX, c. 28.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

49.

Piédestal de marbre du Pentélique, trouvé dans l'Acropole d'Athènes.

. . ΠΟΛΛΟΔΟΡΟΣ
ΗΒΟΥΛΗ
ΛΕΠΕΔΟΝΑΙΜ

(Ἀ)πολλόδωρος. — Ἡ βουλὴ Λέπεδον Αἰμ(ίλιον).

« *Apollodore. — Le sénal à Æmilius Lépidus.* »

C'est encore un de ces piédestaux qui du temps des Romains ont changé de destination et d'inscription. Dans une époque antérieure à l'archontat d'Euclides il portait une statue d'Apollodore, ou faite par Apollodore.

Si nous admettons la première supposition, nous devons chercher un Apollodore qui se fût distingué avant la 94ᵉ Ol. Nous rencontrons un archonte de ce nom à la 89ᵉ Ol, 3 (1); mais nous ne savons pas qu'il se fût beaucoup distingué, ni que les Athéniens eussent songé à lui élever une statue dans cette année de peste et de calamités publiques. Platon (2) nous apprend que les Athéniens, ayant reconnu les talens militaires d'Apollodore de Cysique, l'élurent à plusieurs reprises pour leur général. On peut croire que c'est cette statue que portait ce piedestal. Mr. Pittaki dit à l'appui de cette supposition avoir trouvé tout près de ce marbre un autre fragment portant le nom ΦΑΝΟΣ(θένης), celui d'un Andrien, élu également général à Athènes et cité par Platon dans le même passage comme un exemple que ses consitoyens se servaient des talens et de la vertu partout où il les trouvaient (3). Nous n'avons pu voir ce fragment.

Dans la supposition que ce nom est celui du statuaire, nous devons penser à celui qui fesait les portrais des philosophes, et qui reçut le surnom de μαινόμενος, parceque par un excés de modestie il était toujours si mécontant de ses propres ouvrages, qu'il les détruisait lui-même (4). Sillanion qui a vécu dans la 114ᵉ Ol. le sculpta avec l'expression de cette colère qui caractérisait le génie. Si le piédestal dont il est ici question portait une statue de cet Apollodore, il en resulterait que ce sculpteur vivait, conformément à la supposition de Mr Thiersch (5), avant la 94ᵉ Olympiade, et que Sillanion n'en fit qu'un portrait posthume.

Quatre siècles plus tard le sénat déjà servil d'Athènes se croyant en devoir d'élever une statue au Triumvir Emilius Lépidus, ne fit qne changer l'inscription du piedestal, et peut-être aussi la tête de la statue. C'est de ces mutilations que proviennent toutes ces têtes au type romain que l'on trouve en Grèce, tandis que les anciennes statues qu'on y voit ordinairement sont sans tête.

---

(1) Diod. XII, 43. — Athen. V. p. 217, b. — Proleg. Aristoph. p. XXIX Beck.

(2) Plat. Jon. p. 141,

(3) Ἀπολλόδωρον . . . τὸν Κυζικηνὸν . . . Ἀθηναῖοι πολλάκις ἑαυτῶν στρατηγὸν ᾑρηνται, ξένον ὄντα, καὶ Φανοσθένην τὸν Ἄνδριον, καὶ Ἡρακλείδην τὸν Κλαζομένιον, οὓς ἥδε ἡ πολις ξένους ὄντας ἐνδειξαμένους ὅτι ἄξιοι λόγου εἰσὶ, καὶ εἰς στρατηγίας καὶ εἰς ἄλλας ἀρχὰς ἄγει.

(4) Pline, H. N. XXXIV, 19, 21 et 22.

(5) Epoch. d. bild. K. 292, A.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

50.

Piédestal de marbre blanc trouvé sur l'Acropole d'Athènes. On y lit sur un côté :

ΑΡΙ∈ΤΟΝΕΙ · ∈ ΕΜΜΕΝΙΔΟ=:ΕΓ

Ἀριστονεί(δα)ς Ἐμμενίδου. ἐπ(οίησε) *Aristonidas fils d'Emménides a sculpté.*

Sur le côté opposé et en sens inverse on lit :

ΜΑΡΚΟΝΑΝΤΩΝΙΟΝ ΔΕLΑΙΙ
ΑΝΑΞΙΩΝΟΣΥΙΟΝΑ ΗΣΙΝΕΚΑ

ΛΕΩΧΑΡΗΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ

(Ὁδ)ῆμ(ος)· Μάρκον Ἀντώνιον . . . . . Ἀναξίωνος υἱὸν (Ἀρετ)ῆς (ἕ)νεκα. Λεωχάρης ἐποίησεν.
Le peuple à Marc-Antoine . . . . . fils d'Anaxion, pour sa vertu. Léocharès a sculpté.

C'est encore ici un autre éxemple de la transfiguration que les Romains faisaient subir aux statues. D'un côté nous avons une inscription antérieure à la 94ᵉ Ol. De l'autre une inscription des siècles romains. Nous croyons que le nom qu'on voit à la première, est celui du sculpteur. Le dernier mot parait être ἐπ)οίησε. Pline (1) fait mention du sculpteur Aristonidas qui fondit ensemble le bronze et le fer pour donner plus de vigueur à son groupe d'Athamas. Il parait résulter du récit de Pline qu'Aristonidas était un Thébain, ou au moins qu'il avait quelque rapport avec Thébes, car son ouvrage se trouvait dans cette ville (2). Les Emménides étaient justement une famille Thébaine. Le premier de ce nom, descendant de Cadmus, tua dans la 69ᵉ Ol. Phalaris, tyran d'Agrigente en Sicile et s'empara de la puissance. De lui venaient les Emménides, que nous voyons vainqueurs aux jeux de la Grèce (3). Le statuaire Aristonidas était donc un descendant d'Emménide, soit qu'il fût d'Agrigente et voulût décorer Thèbes, la patrie de son aïeul, soit qu'il eût appartenu à une branche de cette famille, domiciliée à Thèbes. Il peut avoir fleuri vers la 90ᵉ Ol.

Quant au Marc-Antoine de la seconde inscription, il est clair qu'il n'est pas le triumvir, mais bien quelque Athénien, fils d'un nommé Anaxion; d'après la coutume que l'adulation avait alors introduite en Grèce, il tirait vanité d'ajouter à son nom celui de l'ami de César. On doit en conclure que cette inscription est du premier siècle du christianisme.

Mais le nom du sculpteur Léocharès nous porte à penser que ce piédestal a deux fois changé de destination. Un sculpteur de ce nom a fleuri vers la 102ᵉ Ol. (4). On voyait de lui une statue de Jupiter dans l'Acropole (5). Il est probable que la statue d'Aristonidas ayant été enlevée par ceux qui voulaient tirer parti de son bronze, le piédestal fût renversé et servit au Jupiter

(1) H. N. XXXIV, 14, 40.

(2) Hoc signum exstat Thebis hodierno die.

(3) Ἐμὲ δ' ὢν παρ
Θυμὸς ὀτρύνει φάμεν, Ἐμμενίδαις
Θήρωνι τ' ἐλθεῖν
κῦδος. Pind. Olymp. III, 68.

Πυθιόνικος
ἔνθ' ἐλθόισιν Ἐμμενίδαις
Ποταμίᾳ τ' Ἀκράγαντι καὶ μὰν Ξενοκράτει
ἑτοῖμος ὕμνων
θησαυρὸς ἐν πολυχρύσῳ
Ἀπολλωνίᾳ τετείχισται νάπᾳ. Plind. Pyth. VI, 9.

(4) Plin. H. N. XXXIV, 18, 19. Pausan.

(5) Paus. I, 24.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

de Léocharès. Plus tard le peuple d'Athènes pour épargner les frais de la statue qu'il voulait ériger à l'homonyme de Marc-Antoine, inscrivit son nom sur le piédestal du Jupiter audessus de celui du sculpteur. D'ailleurs rien ne nous empêche de croire qu'un autre artiste Léocharés a pu fleurir au coumencement du 1er siècle du christianisme. La forme des lettres ne s'oppose point à cette supposition.

51.

Fragment de piédestal de marbre du Pentélique, trouvé à l'Acropole.

ΟΑΝΑΤΕ
ΠΑΛΑΔΙ
ΚΑΛ

Dans la seconde ligne on lit: Παλλάδι *à Pallas;* la première parait être Θάνατε, ou ὁ ἀνατε(θεὶς), *celui qui fut consacré ;* la troisième contient la première syllabe d'un nom propre, comme Καλ(λίας).

52.

Plaque carrée de marbre du Pentélique, trouvée à l'Ouest du Parthénon. L'inscription est écrite sur l'un de ses côtés. La première ligne commence au bord supérieur de la pierre, ce qui parait indiquer qu'il y en avait une autre qui lui était superposée.

ΟΝΑΝΕΘΕΚΕΝΑ . . .
ΕΙΑΘΕΝΑΙΕΙ

. . . ων ἀνέθηκεν ἀ . . . τ)ῇ ἀθηναίῃ. (un tel) on a consacré . . . à Minerve.
Le dialecte est Ionien ; τῇ Ἀθηναίῃ pour τῇ Ἀθηναίᾳ.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

CHAPITRE 2.

TITRES GYMNASTIQUES.

53.

Piédestal rond de marbre du Pentélique, trouvé aux Propylées.

ΚΑLLΙΑΣ
ΝΙΚ . . ΣΕ
ΟL . . . ΙΑΣΙ
ΠΥΘΙΑΔΙΣ
ΙΣΘΜΙΑΠΕΝΤΑΚΙΣ
ΝΕΜΕΙΑΤΕΤΡΑΚΙΣ
ΠΑΝΑΘΕΝΑΙΑΜΕΑL

Καλλία(ς Διδυμίου ἀνέθηκε)
νικ(ήσα)ς
Ὀλ(υμπ)ιάσι
Πύθια δὶς
Ἴσθμια πεντάκις
Νέμεια τετράκις
Παναθήναια μεγ(ά)λ(α).

Callias, fils de Didymios a consacré ce monument, ayant vaincu aux jeux Olympiques (une fois), deux fois aux jeux Pythiens, cinq fois aux jeux Isthmiens, quatre fois aux jeux Néméens et aux grands Panathénées (une fois).

Quel est cet intrépide vainqueur? Deux individus de la célebre famille des Callias, dont nous avons parlé plus haut, n. 22, avaient, à notre connaissance, vaincu aux jeux publics de la Grèce. Callias I avait remporté le premier prix de la course à cheval à Olympie, et le second prix de quadrige à la 54e Ol., et avait aussi vaincu aux jeux Pythiens (1). Callias II remporta trois prix de quadrige aux jeux Olympiens (2). Mais nous lisons chez les anciens d'un autre individu de ce nom qui a remporté des victoires encore plus nombreuses. Andocides (3) cite un Καλλίαν τὸν Διδυμίου, τῷ σώματι νικήσαντα *πάντας ἀγῶνας* τοὺς στεφανηφόρους. *Callias, fils de Didymius, qui avait vaincu de son propre corps dans tous les jeux où l'on descerne une couronne.* Cette description sied plus à notre Callias qui a effectivement vaincu dans *tous* les jeux, et *de son propre corps*, c. à d. à la course ou plutôt au pugilat, car s'il avait vaincu à la course aux chevaux ou au quadrige, il n'aurait pas manqué d'ajouter à l'inscription ἵππῳ ou τεθρίππῳ. Pausanias (4) parle aussi d'un Callias d'Athènes, Pancratiaste, dont il vit la statue à Olympie. D'après un autre passage de ce même auteur (5), ce Callias vainquit au Pancrace la 77e Ol.

Nous croyons qu'il n'est autre que celui d'Andocides et celui de notre inscription. En effet nous voyons par celle-ci que la victoire à Olympie est la première que notre Callias a remportée. Si nous plaçons celle-ci à la 77e Ol., il a eu besoin de plusieurs années avant de gagner treize prix à des jeux qui étaient à la distance de 3 à 4 ans l'un de l'autre, et l'époque de son monument ne peut par conséquent être que postérieur à la 85e Ol. Le caractère lapidaire de l'inscription indique cette même date. Mais le discours d'Andocides contre Alcibiade fut prononcé après l'expédition de Mélos et avant celle de Syracuse, ainsi Ol. 91, 2; et il y est parlé de l'éxil de Callias comme d'un fait pas trop ancien. Nous croyons donc pouvoir affirmer que le Callias qui remporta, d'après Pausanias, la victoire de Pancrace à Olympie, et y eut une statue faite par le sculpteur et peintre Micon, remporta aussi plusieurs autres prix dans la suite dans tous les jeux publics de la Grèce, consacra à la fin de sa carrière sur l'Acropole d'Athènes une statue dont nous avons le piédestal, et fut ensuite banni d'Athènes, comme le rapporte Andocides.

54.

Chandler le premier publia cette inscription. Il dit l'avoir vue dans la maison de G. Daidy à Athènes, non loin du monument choragique de Lysicrate. Fourmont en a aussi donné une copie peu éxacte. Bœckh, C. J. 212. Maintenant elle se trouve sur l'escalier de la maison de D. Tambisco à la rue Rodakio, près, de la succursale du couvent de Pentéli.

---

(1) Hérod. VI, § 122. — (2) Schol. d'Aristoph. Nuées, 61. — (3) Contre Alcibiade, II. — (4) VI, 6. — (5) V, 9.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΟΙΝΕΙΣ ΕΥΡΥΜΕΝΕ ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟΣ
ΕΝΙΚΑ ΜΕΛΕΤΕΟΝΟΣ ΕΔΙΔΑΣΚΕ
ΠΑΙΔΟΝ ΕΧΟΡΕΛΕ

Οἰνηὶς ἐνίκα παίδων. Εὐρυμένης Μελετέωνος ἐχορήγει. Νικόστρατος ἐδίδασκε.

Les enfans de la tribu OEnéis ont remporté le prix; Eurimènes, fils de Mélétéon était le chef de chœur; Nicostrate a enseigné.

On voit que c'est une inscription choragique; il s'agit d'un prix de chant ou de danse, et si l'affirmation de Chandler sur l'endroit où elle a été trouvée est juste, elle appartient évidemment au théâtre de Bacchus. Mélétéon, le père d'Eurymènes est peut-être le même dont nous voyons la fille Polyhippe dans l'inscription s. n° 150, de C. J. G. qui se rapporte au temps de l'archontat d'Ithyclés, Ol. 95, 3. La présente n'est pas trop antérieure à Ol. 94, et il est bien possible qu'il soit parlé dans les deux du fils et de la fille du même individu. Ἐδίδασκε signifie *a enseigné*. Mais on sait que c'était ordinairement le poète ou le Musicien lui-même qui enseignait ses propres compositions, de manière que ce mot était pris aussi dans le sens de « a composé (la musique ou la poésie.) »

55.

Fragment de marbre blanc trouvé dans la direction de la rue des Tripodes, non loin du monument de Lysicrate, dans les fondements de la maison de M. Finley.

ΟΣΔΟΡΟΘΕΟΑΛΑΙΕ
ΠΑΝΤΑΚΛΕΣΕΔΙΔΑ

. . . ος Δωροθέου Ἀλαιε(ὺς ἐγορήγει.) Παντακλῆς ἐδίδα(σκε).

. . . *os fils de Dorothée d'Alée était le chef de chœur. Pantaclés a enseigné.*

Le nom du chef du chœur est effacé. Il était de l'une des communes d'Halæ, car il y en avait deux de ce nom, Halæ Aixonides, située à l'Est du promontoire du Phalère, à l'endroit même qui s'apelle aujourd'hui encore Halikés (Salines), et où il se trouve une riche saline formée par les dépôts de la mer (1), et Halæ Araphnides, nommée aujourd'hui ἁλικὴ τῆς Ῥαφήνας, salines de Raphéna, et située sur le bord de la mer vis-à-vis de Carysto. Pantaclés a enseigné le chœur, apparemment comme auteur de la pièce. Aristophane parle d'un Athénien de ce nom comme ayant marché à la tête d'une procession (2). Ce peut bien être le même individu qui enseigne ici le chœur, et qui par conséquent prenait part à la fête de Bacchus. Les grenouilles où il est fait mention de cet homme ont été jouées Ol. 93, 3 (3). La victoire de Pantaclés doit avoir été récente, pour qu'Aristophane dont le génie démocratique s'attaquait à tout ce qui s'élevait au dessus du niveau commun, l'en raillât dans cette comédie, et ne trouvât pas mieux à dire qu'à le persifler de ce qu'il s'était présenté à la fête avec son casque dépourvu de son aigrette. Cette victoire peut donc avoir eu lieu vers la 90e Ol. Le caractère des lettres (particulièrement le Σ et l'absence de Η à Ἀλεῦσιν) repond parfaitement à cette époque.

Dans une autre inscription qui va être prochainement publiée (n. 89) nous rencontrons ce même nom comme appartenant à un individu qui a rempli les fonctions de questeur des effets sacrés de Minerve pendant la 1e année de la 88e Ol. Nous n'insistons pas sur l'identité, mais les époques étant tellement rapprochées, il est possible que le χοροδιδάσκαλος, le questeur, et l'homme persiflé par Aristophane n'eussent été qu'un et le même individu.

(1) Xénoph. Hell. II, § 34. — Leak. on the dem. of Attices.

(2) « καὶ μὴν οὐ Παντακλέα γε
ἐδίδαξεν (ὁ Ὅμηρος) ἕμως τὸν σκαιότατον· πρῴην γοῦν, ἡνίκ' ἔπεμπεν
τὸ κράνος πρῶτον περιδεσάμενος, τὸν λόφον ἅμελλ' ἐπιδέσειν. » Aristoph. Gren. 1027. — (3) V. vers 48, 192, 705, 1209.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

CHAPITRE 3.

INSCRIPTIONS QUI CONCERNENT DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES.

Plaque de marbre du Pentélique haute de 73 cent., large de 30. Elle fut trouvée, ainsi que les 3 suivantes, le 10 Octobr. 1836 dans la pinacothèque ou l'aile droite des Propylées. Elle était brisée en deux morceaux, et n'est elle même qu'un fragment mutilé.

56.

L O I I I O Ξ ≀ A B O N I O I ΠΤΕΚΤ
ΔΥΟΙΝΑΝΔΡΟΙΝΞΟΞΙΑΙΑ≀ΟΠ ΙΟΜΕΝΟΙΜ
ΚΕΞΙΟΙΚΟΝ:⊢:ΞΙΝΔΡΟΝΙ⊢:ΤΕΝ ΡΙΤΕ ΟΔ
ΟΡΟΦΕΝΚΑΤΙΞΤΑΞΙΝΤΕΝΚΑΜΠ ≀ΟΞΤ Ε
5 ΥΛΕΝΞΕΛΙΔΑΕΙΞΕΔΡΑΝΚΑΙΤΑ ΠΤΑΗΕ ΕΡΟ
ΞΑΛΛΑΞΕΠΑΛΑΛΟΞΙΝΕΙΞΕΔΡΑ ΕΚΕΞΙΗΟΙΚ
ΝΗΕΚΑΞΤΕΝΜΑΝΙΔΙΕΝΚΟΛΛΥΤ ΥΜΜΑΞΙΠΓ
ΟΙΟΙΚΟΝΤΙ:⊢:ΚΡΟΙΞΟΙΕΝΞΚΑΜ ΡΟΞΕΜΙΞΘ
ΒΟΝΙΔΟΝΗΟΙΚΟΝΤΙ:⊢:ΑΝΔΡΕΑΙ ΜΑΙΝΗΕΚ
10 ΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΙ:⊢:ΠΡΕΠΟ ΤΤΑΡΟΝΗ
ΝΤΙΑΛΡΥΛΕΞΙΟΙΚΟΝΤΙ:⊢ΜΕΔΟ ΟΛΛΥΤΟΙΗ
ΙΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΙ:⊢:ΑΠΟΛ ΜΑΤΙΟΝΠΕΡ
ΛΟΔΟΡΟΙΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤ ΡΟΞΕΜΙΞΘΟ
Ι:⊢:ΗΙΚΡΙΟΜΑΤΑΚΑΘΕΛΟΞΙΝΤΑ ΜΑΙΝΗΕΚΑΞ
15 ΑΠΟΤΟΝΚΙΟΝΟΝΤΟΝΗΕΝΤΕΙΠΡ ΠΑΙΑΕΧΞΜΑΙ
ΟΞΤΑΞΕΙΗΕ*ΞΑΝΔΡΑΞΙΝΤΕΥΚ ΗΟΙΚΟΝΤΙ:ΔΙ
ΡΟΞΕΝΚΥΔΑΘΕΝΑΙΟΙΗΟΙΚΟΝ:⊢ ΡΙΚΟΛΛΕΞΑΙ
ΚΕΡΔΟΝΑΧΞΙΟΠΕΙΘΟΞ⊢:ΚΡΟΙΞ ΟΞΑΜΕΝΔΥΟΙ
ΟΞΕΝΞΚΑΜΒΟΝΙΔΟΝΗΟΙΚΟΝ:⊢:Π ΞΤΟΝΤΟΗΟΠ\
20 ΡΕΠΟΝΑΛΡΥΛΕΞΙΗΟΙΚΟΝ:⊢:ΚΕΦ ΡΟΙΞΟΙ:Δ⊢⊢
ΙΞΟΔΟΡΟΞ:⊢:ΞΠΟΔΙΑΞ:⊢:ΗΙΚΡΙΟ ΝΙΚΟ𐅄⊢⊢ΙΙΙ:
ΞΑΞΙΤΟΙΞΕΝΚΑΥΤΑΙΞΗΕΚΤΟΗ ΜΕΡΑΝΕΡΛ
–ϽΞΗΥΠΟΤΕΝΗΟΡΟΦΕΝΜΑΝΙ ΟΧΙΛΕΙΑΝ
ΟΛΛΥΤΟΙΙΙΙΟΙΚΟΝΤΙ:ΙΙΙΙ:Λ ΕΚΡΟΠΙΟΗ
25 ΑΝΑΦΟΡΕΞΑΞΙΝΠΡΕΠΟ ΕΚΙΟΠΙΚΑ
ΛΡΥΛΕΞΙΗΟΙΚΟΝΤΙ⊢ΜΕΑ ΙΝΑΞΞΥΝΘΕ
ΕΜΜΕΛΙΤΕΙ:ΗΟΙΚΟΝΤΙ⊢ΚΕΦ ΞΑΞΙΙΕΝΤΕΙ
ΛΑΙΟΝΗΥΠΟΡΛΟΙΞ:𐅄ΔΔΔ⊢⊢⊢⊢ ΡΑΞΙΝΔΡΑΧΜ
ΙΙΙC:ΓΡΙΞΤΑΙΞΚΑΘΕΜΕΡΑΝΗΕΡ ΝΟΝΙ⊢ΑΠΟΛΙ
30 ΛΑΙΟΜΕΝΟΙΞΔΥΟΙΝΑΝΔΡΟΙΝΗ ΤΙ:⊢:ΜΕΔΟΙ:⊢:
ΞΚΚΑΙΔΕΚΑΗΕΜΕΡΟΝΔΡΑΧΜΕΞ ΜΑΜΜΑΝΟΙ:⊢:
ΕΞΗΕΜΕΡΑΞΗΕΚΑΞΤΕΞΗΕΚΑΤ ΡΙΑΚΑΘΕΛΟ
ΡΟΙΡΑΙΔΙΟΙΕΝΚΟΛΛΥΤΟΙΗΟ ΞΙΗΑΠΟΤΟΤ
ΚΟΝΤΙΚΑΙΞΥΝΕΡΛΟΙΔΔΔ⊢⊢Π ΟΗΑΦΟΝΤΑΙ
35 ΡΙΞΤΑΙΞΚΑΘΕΜΕΡΑΝΗΕΡΛΑΙΟ ΑΝΔΡΑΞΙΠ
ΜΕΝΟΙΞΤΡΙΤΕΞΔΟΔΕΚΕΜΕΡΟΚ ΠΟΛΛΟΔϽ
ΑΛΥΜΜΑΤΑΕΙΞΤΕΝΗΟΡΟΦΕΝΗΕ Α ΙΟΙ:ΙΙΙ
ΠΤΑΗΕΜΕΡΟΝΔΡΑΧΜΗΝΤΗΞΗΕΜ ΗΟΤΡ
ΕΡΑΞΗΕΚΑΞΤΕΞΔΥΟΙΝΑΝΔΡΟΙ ΜΟ
40 ΝΡΑΙΔΙΟΙΕΝΚΟΛΛΥΤΟΙΗΟΙΚΟ Ν
ΝΤΙΚΑΙΞΥΝΕΡΛΟΙ:Δ⊢⊢⊢⊢ ΚΕΦΑ
ΛΑΙΟΝΠΡΙΞΤΑΙΞΔΔΔΔΠ⊢:ΗΕΝΚ
ΑΥΤΑΙΣΤΟΚΥΜΑΤΙΟΝΗΕΝΚΕΛ
ΤΙΤΟΗΕΠΙΤΟΙΗΕΠΙΞΤΥΛΙΟ
45 ΟΙΗΕΝΤΟΣΠΕΝΤΟΒΟΛΟΝΤΟ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

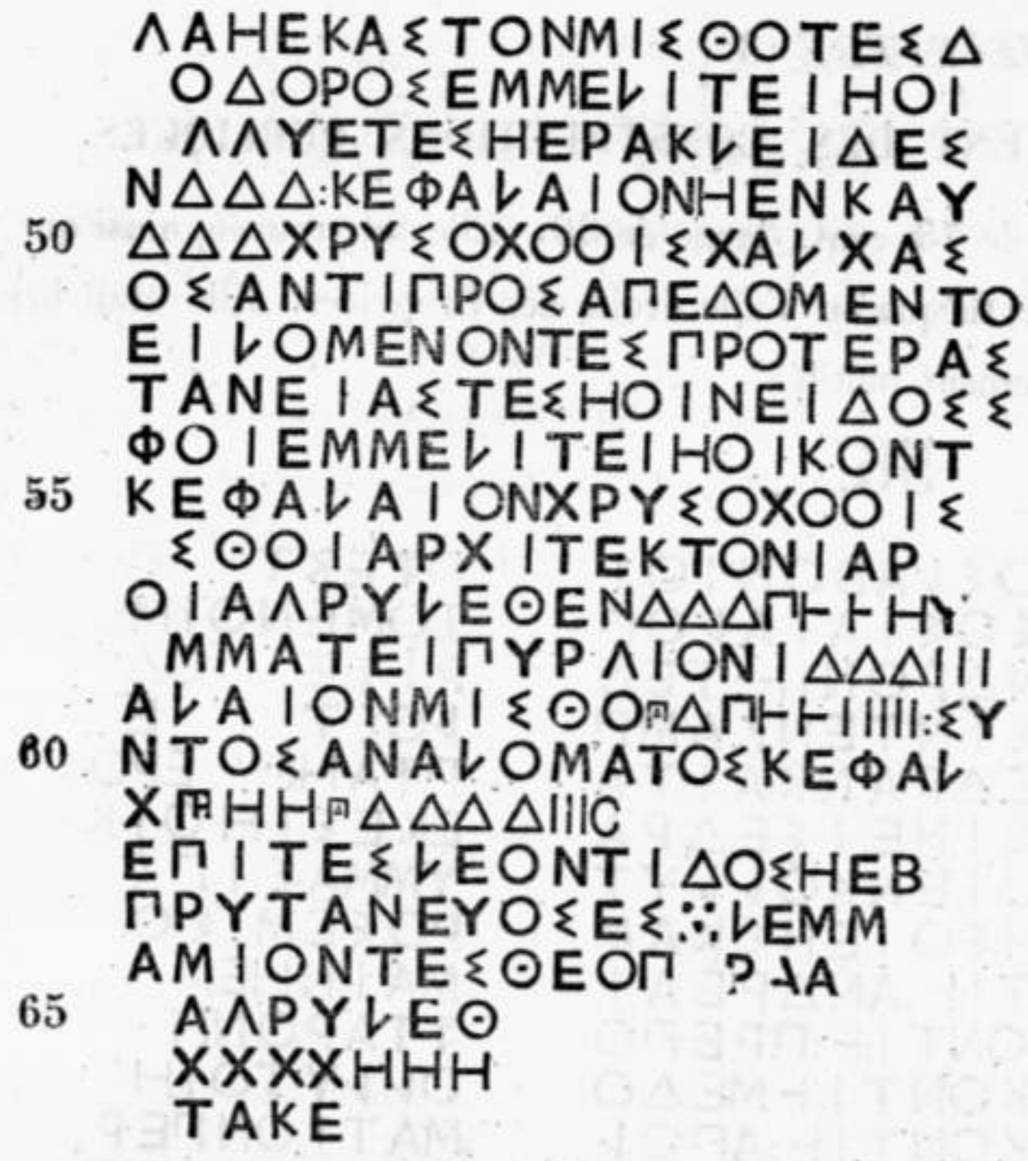

A.

. . . . . ιος λαβόντοι-
ν) δυοῖν ἀνδροῖν Σωσίᾳ Ἁλωπ-
εκῆσι οἰκοῦν(τι) :Ι: Σίνδρονι :Γ: τὴν
ὀροφὴν κατιστᾶσιν, τὴν καμπ-
ύλην σελίδα εἰς ἕδραν καὶ τὰ-
ς ἄλλας ἐπαγαγοῦσιν εἰς ἕδρα-
ν ἑκάστην, Μάνιδι ἐν Κολλυτ-
ῷ οἰκοῦντι :Ι: Κροίσῳ ἐν Σκαμ-
βωνιδῶν οἰκοῦντι :Ι: Ἀνδρέᾳ
ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦντι :Ι: Πρέπο-
ντι Ἀγρυλῆσι οἰκοῦντι :Ι: Μήδῳ
ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦντι :Ι: Ἀπολ-
λοδώρῳ ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦντ-
ι :Ι: Ἰκριώματα καθελοῦσιν τὰ
ἀπὸ τῶν κιόνων τῶν ἐν τῇ πρ-
οστάσει, ἓξ ἀνδράσιν, Τεῦκ-
ρος ἐν Κυδαθηναίῳ οἰκῶν :Γ
Κέρδων Ἀξιοπείθους :Ι: Κροῖσ-
ος ἐν Σκαμβωνιδῶν οἰκῶν :Ι: Π-
ρέπων Ἀγρυλῆσι οἰκῶν :Ι: Κηφ-
ισόδωρος :Ι: Σποδίας :Ι: Ἰκριώ-
σασι τοῖς ἐγκαύταις ἐκ τοῦ
ἐν)τὸς ὑπὸ τὴν ὀροφήν, Μάνι-

B.

Γ. Τέκτ(ονι καθ' ἡμέραν ἐργα-
ζομένῳ μ . . . . . τ-
ριτη(ς δ) ωδ(εκημέρου πέντε ὁδο-?
λοῦ; τ(ῆς) ἡ(μέρας ἑκάστης ἑ-
πτὰ ἡ(μ)ερῶ(ν . . . . Ἁλωπ-
εκῆσι οἰκ(οῦντι) ΠIIIII.τοῖς καλ-
ύμμασι πε(ρικαλύψαντι ἐμπ-
ρὸς, ἐμισθ(ώσαμαν δυοῖν δραχ-
μαῖν ἑκ(άστ . . . . τε-
τταρων . . . . . ἐν Κ-
ολλυτῷ (οἰκοῦντι ΠΙ⊢⊢. τὸ Κυ-
μάτιον περ(ικολλήσαντι ἐμπ-
ρὸς ἐμισθώ(σαμαν δυοῖν δραχ-
μαῖν ἕκαστ(ον τὸ ὀπαῖον· ὁ
παῖα ἓξ. Μάν(ιδι ἐν Κολλυτῷ
οἰκοῦντι :Δ(⊢⊢: τὸ κυμάτιον πε-
ρικολλήσα(ντι ὀπίσω ἐμισθ-
ώσαμαν δυσὶ(ν δραχμαῖν ἕκα-
στον τὸ ὀπ(αῖον, ὀπαῖα ἓξ: Κ-
ροίσῳ :Δ⊢⊢(:Κεφάλαιον τεκτο-
νικοῦ Π⊢⊢IIII: (. . . καθ' ἡ-
μέραν ἐργαζομένοις(. . . τρ-
οχιλείαν (. . . . . Κ-

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

δι ἐν Κολλυτῷ οἰκοῦντι : ΙΙΙΙ : Α-
εκάνας ;) ἀναφορήσασιν, Πρέπο-
ντι Ἀ)γρυλῆσι οἰκοῦντι : Ͱ : Μήδ-
ῳ) ἐμ Μελίτῃ : οἰκοῦντι Ͱ . Κεφ-
ά)λαιον ὑπουργοῖς : ΡΔΔΔͰ Ͱ Ͱ Ͱ
ΙΙΙΙC : Πρίσταις καθ' ἡμέραν ἐρ-
γαζομένοις, δυοῖν ἀνδροῖν
ἑκκαίδεκα ἡμερῶν, δραχμῆς
τῆς ἡμέρας ἑκάστης ἑκατ-
έ)ρῳ, Ῥαιδίῳ ἐν Κολλυτῷ ο-
ἰ)κοῦντι καὶ συνεργῷ ΔΔΔͰ Ͱ . Π-
ρίσταις καθ' ἡμέραν ἐργαζο-
μένοις, τρίτης δωδεκημέρου, Κ-
αλύμματα ἐς τὴν ὀροφὴν, ἑ-
πτὰ ἡμερῶν, δραχμὴν τῆς ἡμ-
έρας ἑκάστης δυοῖν ἀνδροῖ-
ν, Ῥαιδίῳ ἐν Κολλυτῷ οἰκοῦ-
ντι καὶ συνεργῷ : ΔͰ Ͱ Ͱ Ͱ . Κεφά-
λαιον πρίσταις ΔΔΔΔΓͰ . ἐγκ-
αύταις, τὸ κυμάτιον ἐγκέα(ν-
τι τὸ ἐπὶ τῷ ἐπιστυλίῳ (τ-
ῷ ἐντὸς, πεντίβολον τὸ(ν πό-
δα ἕκαστον. Μισθωτὴς Δ(ιονυ-
σόδωρος ἐμ Μελίτῃ οἰ(κῶν .
ἐ)γγυητὴς Ἡρακλείδης (Οἴηθε-
ν ΔΔΔ : Κεφάλαιον ἐγκαύ(ταις
ΔΔΔ . Χρυσοχόοις . Χάλχας (χρυσ-
ώσαντι προσαπέδομεν τὸ ὀφ-
ειλόμενον τῆς προτέρας (Πρυ-
τανείας τῆς Οἰνηΐδος, Σ(υσί-?
φῳ ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦντ(ι . .
κεφάλαιον χρυσοχόοις (. . Μ-
ισθοὶ ἀρχιτέκτονι Ἀρ(χιλόχ-
ῳ Ἀγρυλῆθεν ΔΔΔΓͰ Ͱ . ὑ(πογρ-
α)μματεῖ Πυργίωνι ΔΔΔΙΙΙ(ΙΙ. Κεφ-
άλαιον μισθοῦ ΡΔΓͰ Ͱ ΙΙΙΙ. Σύ(μπα-
ντος ἀναλώματος κεφάλα(ιον
ΧΡΗΗΡΔΔΔΔΙΙΙC.
Ἐπὶ τῆς Λεοντίδος ἑβ(δόμης
πρυτανευούσης ∴ Δῆμμ(α παρὰ τ-

ἐκρόπιον . . . . . Κ-
εκροπικὰ . . . . . .
ινας συνθε . . . . . .
σασι ἐν τῇ . . . (πέντε ἀνδ-
ράσιν Δραχμ . . . . . .
νονι Ͱ : Ἀπολλ(οδώρῳ Ͱ : Πρέπον-
τι : Ͱ : Μήδῳ : Ͱ : (. . .
μαμμάνῳ : Ͱ : . . . . . Ἰκ- ?
ρία καθελοῦ(σι . . . . . .
σι ἀπὸ τοῦ τ(είχους . . . .
ο ἀφ' ὧν τὰ ζ(ῶα . . . . .
ἀνδράσι. Π(ρέποντι. Μήδῳ . . Ἀ-
πολλοδώ(ρῳ . . . ἐν κεφαλ-
λαίῳ ; ΙΙΙ . . . . . .
ὅτ . . . . . .
μο . . . . . .
ν . . . . . .

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

αμιῶν τῆς θεοῦ, π(α)ρὰ Ἀ(ρησαίχμ-
ου) Ἀγρυλῆθεν (καὶ συναρχόντω-
ν XXXXHHH
τὰ κε . . -

A.

§ 1) . *Aux deux hommes qui ont pris . . ., à Sosias, demeurant à Alopéké,* 1 *Dr.*
à Sindron . . . . . 1 »

§ 2) *Ἀ ceux qui ont placé le toit et qui ont fixé le chevron courbé dans sa position, et chacun des chevrons dans la leur:*
à Manis, demeurant à Colltyos, ... 1 »
à Crésus, demeurant à Scambonide, . . 1 »
à Andréas, demeurant à Mélite, ... 1 »
à Prépon, demeurant à Agrylæ, ... 1 »
à Médos, demeurant à Mélite, ... 1 »
à Apollodore, demeurant à Mélite, ... 1 »

§ 3) *Aux six hommes qui ont abattu les échafaudages des colonnes du portique:*
Teucros, demeurant à Cydathénéon, . . . 1 »
Sindron, fils d'Axiopithos, ... 1 »
Crœsus, demeurant à Scambonide, ... 1 »
Prépon, demeurant à Agrylæ . . . . 1 *Dr.*
Képhisodore, ... 1 »
Spodias, ... 1 »

§ 4) *Ἀ ceux qui ont construit les échafaudages pour les peintres de la partie intérieure (du portique) sous le toit:*
à Manis, demeurant à Collytos, . . . 406 »

§ 5) *Ἀ ceux qui portaient en haut les baquets:*
à Prépon, demeurant à Agrylæ, ... 1 »
à Médos, demeurant à Mélite, ... 1 »

§ 6) *Total (de la somme payée) aux ouvriers,* . . . . . 84 *dr.* 4 ½ *ob.*

§ 7) *Aux scieurs journaliers; à deux hommes pour seize jours, à raison d'une drachme par jour à chacun: à Raidius, demeurant à Collytos et à son ouvrier* . . . . . 32 *Dr.*

§ 8) *Aux scieurs journaliers; à deux hommes qui ont travaillé dans la troisième douzaine de jours les couvertures de toit, pendant sept jours, à raison d'une drachme par jour: à Raidius, demeurant à Collytos et à son ouvrier.* . . . . . 14 »

§ 9) *Total (de la somme payée) aux scieurs.* . . . . . 46 »

§ 10) *Aux peintres: à celui qui a peint la cymaise sur l'architrave intérieure, à raison de cinq oboles le pied. Dionysiodore, demeurant à Mélite, entrepreneur; Héraclide d'Oë, garant,* . . . . . 30 »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 14) *Total* (*de la somme payée*) *aux peintres*, ... 30 »

§ 15) *Aux doreurs*: *À Sysiphe, demeurant à Mélite, qui a doré les conques, nous avons acquité ce qui lui était dû de la Prytanie précédente de la tribu Ænéis* . . . . . .

§ 16) *Total* (*de la somme payée*) *aux doreurs* . . . . . .

§ 17) *Appointemens à l'architecte Archilochos d'Agrylæ* . . . . . 37 »

au sous-secrétaire Pyrgion . . . . . 30 *dr.* 5 *ob.*

§ 18) *Total des appointemens*. . . . . 67 *dr.* 5 *ob.*

§ 19) *Total de toute la dépense*. . . . . 1790 *dr.* 3 ½ »

§ 20) *Sous la septième Prytanie de la tribu Léontide: Reçu des questeurs de la Déesse, Aresæchme d'Agrylæ et ses collègues*. . . . . 4300 *dr.*

B.

§ 1) . . . . . 5 *Dr.*

§ 2) *A un charpentier, journalier qui a travaillé dans la troisième douzaine le* . . . . . *pendant sept jours, à raison de cinq oboles par jour; à*. . . . . *demeurant à Alopéké* . . . . . 5 *dr.* 5 *ob.*

§ 3) *A celui qui en a couvert de revêtement la partie extérieure; Nous avons adjugé pour quatre* . . . *à 2 dr. par* . . . . *à* . . . *demeurant à Colytos* . . . . . 8 *dr.*

§ 4) *A celui qui a attaché la cymaise en avant; Nous avons adjugé à 2 dr. chaque cassette six cassettes. A Manis, demeurant à Collytos*, . 12 *dr.*

§ 5) *A celui qui a attaché la cymaise en arrière. Nous avons adjugé à 2 dr. chaque cassette six cassettes, à Crœsus* . . . . . 12 »

§ 6) *Total* (*de la somme payée*) *aux charpentiers* . . . . . 52 » 4 *ob.*

§ 7) *Aux* . . . . *journaliers* (*qui ont placé?*) *la poulie* . . *le Cecropée*, ... *murs Cecropiens* . . . . . .

§ 8) . . . . . *à* . . . . . *non* . . . . 1 *dr.*

à Apollodore . . . . . 1 »

à Prépon . . . . . 1 »

à Médos . . . . . 1 »

à . . . . . 1 »

§ 9) *A ceux qui ont abattu les échafaudages* . . . . . *du mur* . . . . *d'où la frise* . . *à* . . . . . *hommes, à Prépon,* . . . *à Médos,* . . . . . *à Apollodore* . . . . . .

§ 10) *Total* . . . . . .

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

57

Plaque de marbre du Pentélique semblable à la précédente, et trouvée dans le même endroit. Elle a 95 cent. de haut et 43 de large. Elle fut composée de 16 morceaux trouvés séparément.

ΡΥΗΕΧΟΝΤ[illegible]ΔΦΥΡΟΜΑ
ΕΦΙΣΙΕΥΣΤΟΝΝΕΑΝΙΣΚΟ
ΙΠΑΡΑΤΟΝΘΟΡΑΚΑΔΠΡΑΧ
ΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΟΝΗ
ΝΚΑΙΤΟΝΗΟΠΙΣΘΟΦΑΝΕΤ
ΡΑΚΡΟΟΝΤΑΗΔΔΑΝΤΙΦΑΝ
ΚΕΡΑΜΕΟΝΤΟΑΡΜΑΚΑΙΤ
ΑΝΙΣΚΟΝΚΑΙΤΟΗΙΠΠΟΤΟ
ΝΥΜΕΝΟΗΗΔΔΔΔΦΥΡΟΜΑΧ
ΦΙΣΙΕΥΣΤΟΝΗΑΛΟΝΤΑΤΟ
ΠΠΟΝΔΜΥΝΝΙΟΝΗΑΛΡΥΛΕ
ΗΟΙΚΟΝΤΟΝΗΙΠΠΟΝΚΑΙΤΟΝ
ΝΔΡΑΤΟΝΗΕΠΙΚΡΟΟΝΤΑΚΑΙ
ΝΣΤΕΛΕΝΗΥΣΤΕΡΟΝΠΡΟΣΕΘ
ΕΗΔΔΠΗΗΣΟΚΛΟΧΗΑΛΟΠΕΚΕ
ΗΟΙΚΟΝΤΟΝΤΟΝΧΑΛΙΝΟΝΗΕ
ΝΤΑΔΦΥΡΟΜΑΧΟΣΚΕΦΙΣΙΕ
ΟΝΗΑΝΔΡΑΤΟΝΗΕΠΙΤΕΣΒΑ
ΕΡΙΑΣΕΙΣΤΕΚΟΤΑΤΟΝΠΑΡΑ
ΛΒΟΜΟΝΔΗΙΑΣΟΣΚΟΛΛΥΤΕ
ΕΛΛΥΝΑΙΚΑΕΙΕΠΑΙΣΠΡΟΣ
ΤΟΚΕΔΔΔ ΚΕΦΑΛΑΙΟΝΗΑ
ΜΑΤΟΠΟΙΚΟΧΧΧΗΗΗΔΠ ΛΕ
ΑΧΧΧΗΗΗΗΗΕΗΑΝΑΛΟΜΑΤΟΑ
ΝΗΕΠΙΤΕΣΠΑΝΔΙ
ΔΟΣΟΛΔΟΕΣΠΥΤΑΝΕΥΟΥΣ
ΛΕΜΜΑΤΑΠΑΡΑΤΑΜΙΟΝΤΕΣ
ΟΑΡΕΣΑΙΧΜΟΗΑΛΡΥΛΕΘΕΝ
ΣΥ ΝΧΗΗΔΔΔΠΗΗΗ
ΙΝΑΛΟΜΑΤΑΗΟΝΕΜΑΤΑΣΑ
ΔΕΣΔΥΟΗΕΣΑΣΤΟΝΛΟΛΟΝΗΑ
ΑΛΡΑΦΟ ΕΝΔΡΑΧΜΕΣΗΕΚΑΤΕ
ΑΝΗΗΚΕΦΑΛΑΙΟΝΗΟΝΕΜΑΤΟΝ
ΗΛΙΘΟΡΛΙΚΟΡΑΒΔΟΣΕΟΣΤΟΝ
ΟΝΟΝΤΟΝΠΡΟΣΕΟΤΟΝΚΑΤΑ
ΒΟΜΟΝΤΟΝΙΡΙΤΟΝΗΑΠΟΤ·Β
ΟΤΕΣΔΙΟΝΕΣΗΑΜΕΙΝΙΑΔΕΣ
ΟΙΛΕΗΟΙΚΟΝΔΠΗΗΗΗΑ ΣΧ
ΣΔΠΗΗΗΗΛΥΣΑΝΙΑΣΔΠΗΗΗΣ
ΝΕΣΗΑΜΕΙΝΙΑΔΟΔΠ:ΗΗΗ:ΤΙ
ΡΑΤΕΣΔΠΗΗΗΤΟΝΗΕΧΟΜΕΝ
ΣΣΙΜΙΑΣΑΛΟΠΕΚΕΣΙΗ
ΗΗΗΚΕΡΔΟΝΔ:ΗΗΙΙΙΙΙ:ΣΙΝ
ΛΟ:ΔΗΗΙΙΙΙΙΣΟΚΛ ΣΗΑΧ
ΟΣΔΗΗΙΙΙΙΙΣ ΑΝΝΙϹΙΣΙ
ΔΗ ΙΙΙΙΗΕΠΙΕΙΚΕΣ ΙΜΙΟ:Δ
ΙΙΙΙΣϹ ΑΝΔΡΟΣΣΙΜΙ ΔΗΗΙΙΙΙΙ
ΙΗΕΧΟΜΛΙΟΝΕΧΣΕ ΟΝΕΣ
ΝΙΚΟΣΤΡΑΤΟ:ΔΠΗ ΙΗΕΥΔΟ
ΣΑΛΟΠΕΚΕΣ ΝΔΠΗΙΙ

ΔΕΙΛΜ ΑΠΛΑΤΤΟΣΙΤΟΛΧΑΛΚ
ΟΝΤΟΝ ΙΣΤΑΚΑΛΥΜΜΑΤΑΝΕΣ
ΕΙΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΙΠΗΗΗ
ΗΕΤΕΡϹΝΠΑΡΑΔΕΙΛΜΑΠΛΑΣΑΝ
ΤΙΤΕΝΑΚΑΝΘΑΝΗΕΙΣΤΑΚΑΛΥΜ
ΜΑΤΑΑΛΑΘΑΝΟΡΑΛΟΓΕΚΕΣΙΗΟ
ΙΚΟΝΠΗΗΗΚΕΦΑΛΑΙΟΝΚΕΡΟΠΛ
ΑΣΤΑΙΣ:ΔΠΗΜΙΣΘΟΙΑΡΧΙΤΕΚΤ
ΟΝΙΑΡΧΙΛΟΧΟΙΑΛΡΥΛΕΘΕΝΔΔ
ΔΠΗΗΥΠΟΛΡΑΜΜΑΤΕΙΓΥΡΛΙΟΝ
ΙΗΟΤ ΥΝΕΙΔΔΔΚΕΦΑΛΑΙΟΝΜΙ
ΣΘΟ ΔΠΗΕΝΚΑΥΤΕΙΤΟΚΥΜΑΤΙ
ΟΝΕΛΚΕΛΝΤΙΤΟΗΕΠΙΤΟΙΗΕΠΙ
ΣΤΥΛΙΟΙΤΟΙΗΕΝΤΟΣΓΕΝΤΟΒΟ
ΛΟΝΤΟΝΠΟΔΑΗΕΚΑΣΤΟΝΠΟΔΑΣ
ΗΕΚΑΤΟΝΔΕΚΑΤΡΕΣΜΙΣΘΟΤΕΙ
ΠΡΟϹΗΑΠΕΔΟΜΕΝΠΡΟΣΗΟΙΠΡΟ
ΤΕΡϽΝΕΙΧΕΔΙΟΝΥΣΟΔΟΡΟΙΕΜ
ΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΙΗΕΛΛΥΕΤΕ
ΣΗΕΡΑΚΛΕΙΔΕΣΟΕΘΕΝΔΔΔΔΗΗ
ΗΗΙΚΕΦΑΛΑΙΟΝΗΕΝΚΑΥΤΕΙΔΔ
ΔΔΗΗΗΗΙ:ΛΕΜΜΑ:ΧΗΗΔΔΔΠΗΗΗΗ
ΙΑΝΑΛΟΜΑΤΟΗΑΥΤΟ : :ΗΕΠΙΤΕ
ΣΑ ΛΕΙΔΟΣ ΛΕΜΜΑΤΑΠΑΡΑΤΑ
ΜΙϽΝΤΕΣΘΕΟΠΑΡΑΑΡΕΣΛΙΧΜΟ
Α/ ϒΙΕΟΕΝΚΑΙΣΥΝΑΡΧΟΝΤΟΝ
ΗΗΗΗΥ ΗΕΙΣΙΕΡΑΜΕ
ΑΤΟΝΔΕΜ ΛϽΣΗΕΝΕΙΚΑΙΝ
ΑΙΗΕΙΣΘΥΣΙΑΝΤΕΙΑϽ ΙΛΙΛ
ΗΗΗΗΙΙΙΑΝΑΛΟΜΑΤΑΗΟΝΕΜ/
ΑΧΑΡΤΑΙΗΕΟΝΕΘΕΣΑΝΔΥΟΗΕΣ
ΑΤΑΑΝΤΙΛΡΑΦΑΗΕΝΕΛΡΑΦΣΑΜ
ΕΝΗΗΙΙΙΙΣΑΝΙΔΕΣΤΕΤΤΑΡΕΣΗΗ
ΗΗΧΡΥΣΙΟΝΗΕΟΝΕΘΕΗΕΙΣΤΑΣ
ΧΑΛΚΑΣΠΕΤΑΛΑΗΔΠΙΔΡΑΧΜΕ
ΣΗΕΚΑΣΤΟΝΤΟΠΕΤΑΛΟΝΠΑΡΑΔ
ΟΝΙΔΟΣΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΟ
Σ:ΗΔΠΗΜΟΛΥΒΔΟΣΗΕΟΝΕΘΕ
ΟΤΑΛΑΝΤΟΗΕΙΣΠΡΟΣΘΕΣΙ
ΝΙΟΙΔΙΟΝΠΑΡΑΣΟΣΤΡΑΤ
ΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟΝΤΟΣ:Δ:ΧΡΥ
ΕΤΑΛΟΔΥΟΗΕΟΝΕΘΕΧΡΥΣΟ
ΤΟΗΟΦΘΑΛΜΟΤΟΚΙΟΝΟΣΠΑΡ
ΟΝΙΔΟΣ ΕΜΜΕΛΙΤΕΙΗΟΙΚΟ ΙΟ
ΣΗΗΚΕΦΑΛΑΙΟΝΗΟΝΕΜΑΤϹΗΔ
ΔΔΔΠΗΗΗΗΙΛΙΘΟΡΛΙΚΟΡΑΒΔΟ
ΣΕΟΣΤΟΝΚΙΟΝΟΝΤΟΝΠΡϹ ΕΟΤ
ΟΝΠΑΡΑΤΟΝΒΟΜΟΝΤΟΝ ΣΤϹ
ΒΟΜΟΤΕΣΔΙΟΝΕΣΛΑΟ Α Ι
ΠΕΦΙΛΟΝΗΕΡΧΙΕΥΣΙ ΞΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

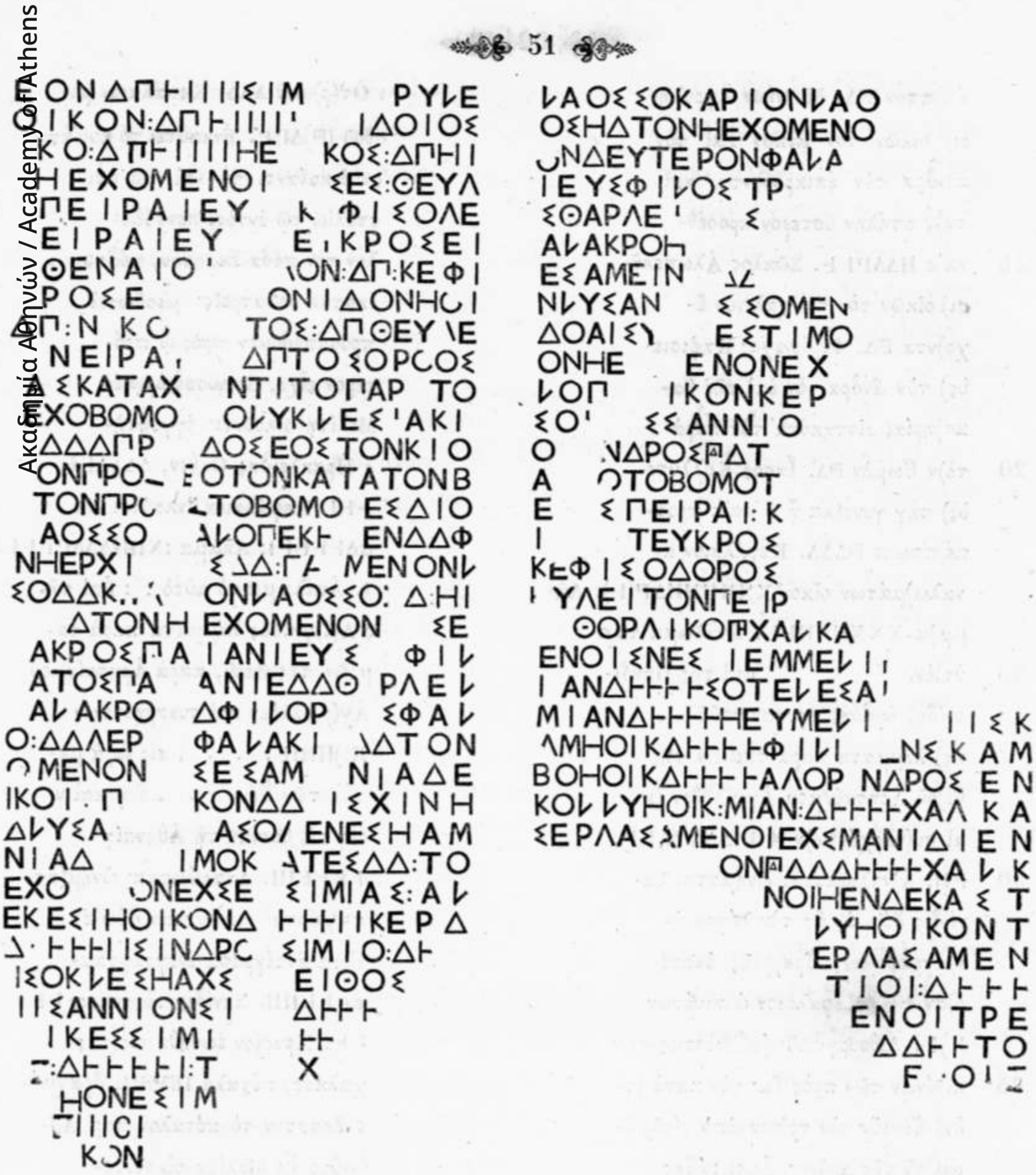

A.

. . . . . .

τὸ δό)ρυ ἔχοντα ΗΔ. Φυρόμαχος Κ)ηφισιεὺς τὸν νεανίσκον τὸν) παρὰ τὸν θώρακα ΠΔ. Πραξίας) ἐμ Μελίτῃ οἰκῶν τὸν ἵππο)ν καὶ τὸν ὀπισθοφανῆ τὸν πα)ρακρούοντα ΗΔΔ. Ἀντιφάνης ἐκ) Κεραμέων τὸ ἅρμα καὶ τὸν νε)ανίσκον καὶ τὼ ἵππω τὼ ζευγ)νυμένω ΗΗΔΔΔΔ. Φυρόμαχος Κη)φισιεὺς τὸν ἄγοντα τὸ-

B.

. . . . . .(Παρα-)

δείγμ(ατ)α πλάττουσι τῶν χαλκῶν τῶν (ε)ἰς τὰ καλύμματα. Νήσει ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦντι ΓΗΗΗ. ἕτερον παράδειγμα πλάσαντι τὴν ἄκανθαν εἰς τὰ καλύμματα. Ἀγαθάνωρ Ἀλωπεκῆσι οἰκῶν ΓΗΗΗ. Κεφάλαιον κηροπλάσταις : ΔΓΗ. Μισθοὶ ἀρχιτέκτονι Ἀρχιλόχῳ Ἀγρυλῆθεν ΔΔ ΔΓΗ. Ὑπογραμματεῖ Πυργίων-

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ν ἵ)ππον ΓΔ. Μυγγίων Ἀγρυλῆ-
σι) οἰκῶν τὸν ἵππον καὶ τὸν
ἄ)νδρα τὸν ἐπικρούοντα, καὶ
τὴ)ν στήλην ὕστερον προσέθ-
ηκ)ε ΗΔΔΓΙΙΙ. Σῶκλος Ἀλωπεκῆ-
σι) οἰκῶν τὸν τὸν χαλινὸν ἔ-
χο)ντα ΓΔ. Φυρόμαχος Κηφισιε-
ὺς) τὸν ἄνδρα τὸν ἐπὶ τῆς βα-
κτ)ηρίας εἰστηκότα τὸν παρὰ
τὸ)ν βωμὸν ΓΔ. Ἴασος Κολλυτε-
ὺς) τὴγ γυναῖκα ἢ ἡ παῖς προσ-
πέ)πτωκε ΓΔΔΔ. Κεφάλαιον ἀ-
ναλω)μάτων οἴκου ΧΧΧΗΗΗΔΓ(Ι). Λῆ-
μμ)α ΧΧΧΗΗΗΙΙΙ. Ἀνάλωμα τὸ α-
ὐτ)όν. Ἐπὶ τῆς Πανδι-
ονίδος ὀγδόης πρυτανευούσ-
ης) λήμματα παρὰ ταμιῶν τῆς
θε)οῦ Ἀρησαίχμου Ἀγρυλῆθεν (κ-
αὶ συ(ναρχόντω)ν ΧΗΗΔΔΔΓΙΙΙ.
ΙΙΙ. Ἀ)ναλώματα. ὠνήματα. Σα-
νί)δες δύω ἐς ἃς τὸν λόγον ἀ-
ν)αγράφομεν, δραχμῆς ἑκατέ-
ρ)αν Ι Ι. Κεφάλαιον ὠνημάτων
Ι)Γ. Λιθουργικοῦ· ῥαβδώσεως τῶν
κι)όνων τῶν πρὸς ἕω· τὸν κατὰ (τ-
ὸν) βωμὸν τὸν τρίτον ἀπὸ τ(οῦ) β-
ωμ)οῦ τῆς Διώνης. Ἀμεινιάδης
ἐν Κ)οίλῃ οἰκῶν ΔΓΙΙΙΙ. Α(ἰ)σχ-
ίνη)ς ΔΓΙΙΗ. Αὐσανίας ΔΓΙΙΙ. Σ-
ωμέ)νης Ἀμεινιάδου ΔΓΙΙΙ: Τι-
μοκ)ράτης ΔΓΙΙΙ. Τῶν ἐχομέν-
ων ἐξῆ)ς. Σιμίας Ἀλωπεκῆσι
οἰκῶν Δ)ΙΙΙ. Κέδρων ΔΙΙΙΙΙΙ. Σιν-
δρων Σι)μίου: ΔΙΙΙΙΙ. Σωκλῆς Ἀχ-
σιοπείθ)ους ΔΙΙΙΙΙΙ. Σαννίω(ν) Σι-
μίου)Δ(Ι)ΙΙΙΙ. Ἐπιεικὴς (Σ)ιμίου: Δ
ΙΙ)ΙΙΙΙ. Σώ(σ)ανδρος Σιμί(ου) ΔΙΙΙΙΙΙ
τῶν) ἐχομένων ἐξῆ(ς) ὀνήσ(ι-
μος) Νικοστράτου: ΔΓΙΙΙΙ. Εὔδο-
ξο)ς Ἀλωπεκῆσ(ι) οἰκῶ)ν ΔΓΙΙ
ι Ὀτ(ρ)υνεῖ ΔΔΔ. Κεφάλαιον μι-
σθοῦ (Γ)ΔΓΙ. Ἐνκαύτει τὸ κυμάτι-
ον ἐνκαίαντι τὸ ἐπὶ τῷ ἐπι-
στυλίῳ τῷ ἐντὸς, πεντόβο-
λον τὸν πόδα ἕκαστον, πόδας
ἑκατὸν δεκατρεῖς· μισθωτεῖ
προσαπέδομεν πρὸς ᾧ πρό-
τερον εἶχε, Διονυσοδώρῳ ἐμ
Μελίτῃ οἰκοῦντι· ἐγγυητὴ-
ς Ἡρακλείδης Ὄηθεν, ΔΔΔΔΙΙΙ
ΙΙΙ. Κεφάλαιον ἐνκαύτει ΔΔ
ΔΔΙΙΙΙΙ: Λῆμμα :ΧΗΗΔΔΔΓΙΙΙΙ
Ι. Ἀνάλωμα τὸ αὐτὸ : : Ἐπὶ τῆ-
ς Α(ἰ)γηΐδος λήμματα παρὰ τα-
μιῶν τῆς Θεοῦ, παρὰ Ἀρησαίχμου
Ἀγ(ρ)υλῆθεν καὶ συναρχόντων
Χ.)ΗΗΗ . . . . εἰς ἱερὰ με-
τ)ὰ τῶν δήμ . . . ἔνη καὶ ν-
έ)α εἰς θυσίαν τῇ Ἀθηναίᾳ
ΙΙΙΙΙΙΙΙ. Ἀναλώματα· ὠνήμ(ατ-
α· χάρται ἐωνήθησαν δύω ἐς
ἃ τὰ ἀντίγραφα ἐνεγράφσαμ-
εν ΙΙΙΙΙΙ. Σανίδες τέτταρες, Ι Ι
Ι Ι. Χρυσίον ἐωνήθη εἰς τὰς
χάλκας, πέταλα ΗΓΔΓΙ, δραχμῆ-
ς ἕκαστον τὸ πέταλον παρ' Ἀδ-
όνιδος ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦντο-
ς ΗΓΔΓΙ. Μόλυβδος ἐωνήθη (δύ-
ο ταλάντω εἰς πρόσθεσι(ν τῶ-
ν ζῳδίων, παρὰ Σωστράτ(ου ἐμ Μ-
ελίτῃ οἰκοῦντος : Δ :Χρυσ(ὸς π-
ετάλω δύο ἐωνήθη χρυσῷ (ἐς
τῷ ὀφθαλμῷ τοῦ κίονος παρ' Ἀδ-
όνιδος ἐμ Μελίτῃ οἰκοῦ(ντ)ο-
ς Ι Ι. Κεφάλαιον ὠνημάτω(ν).ΗΓ
ΔΔΔΓΙΙΙΙΙ. Διθουργικοῦ. ῥαβδώ-
σεως τῶν κιόνων τῶν πρὸ(ς) ἕω· τ-
ὸν παρὰ τὸν βωμὸν τὸν (πρὸ)ς τοῦ
βωμοῦ τῆς Διώνης. Λάο(σσος Ἀλ(ω-
πε: Φίλων ἐρχεύς, (Παμμ)έν(ων

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Π. Κλ)έων ΔΓΙ-ΙΙΙΙ. Σίμ(ων Ἀγ)ρυλῆ-
σι) οἰκῶν: ΔΓΙ-ΙΙΙΙ. (Ἔν)δοιος
Γλαύ?)κου: ΔΓΙ-ΙΙΙΙ Εὔ(δι)κος:ΔΓΙ-ΙΙ
Π. τῶν) ἐχομένω(ν ἐχ)σῆς: Θευγ-
55 ένης) Πειραιεὺ(ς:ΔΓ: Κη)φισογέ-
νης Π)ειραιεὺ(ς:ΔΓ: Τ)ε(ῦκ;ος ἐ(ν
Κυδα)θηναίῳ (οἰκ)ῶν: ΔΓ: Κηφι-
σόδω)ρος ἐ)ν Σκαμβ)ωνιδῶν οἰ-
κῶν):ΔΓ: Νικό(στρα)τος: ΔΓ: Θευγε-
60 ίτων Π)ε.ραιεὺς:ΔΓ. Τοὺς ὀρθοστ-
άτ)ας κατάχ(σα)ντι. τὼ παρὰ τῷ
Θυ)ηχοῦ βωμῷ, (Π)ολυκλῆς (Λ)ακι-
άδης)ΔΔΔΓ. Ῥ(αβ)δώσεως τῶν κιό-
νων τ)ῶν πρὸς ἕω· τὸν κατὰ τὸν β-
65 ωμὸν) τὸν πρ(ὸς) τοῦ βωμοῦ τῆς Διώ-
νης, Λ)άοσσο(ς) Ἀλωπεκῆ(θ)εν ΔΔ. Φ-
ίλω)ν Ἐρχι(εὺ)ς ΔΔ: Παμμένων Λ-
αόσ)σου ΔΔ. Κ(αρί)ων Λαόσσου: (Δ)Δ: Ἴ-
ασος Δ)Δ. Τῶν ἐχομένων (ἐχ)σῆ-
70 ς· Φάλακρος Παιανιεὺς (ΔΔ). Φιλ-
όστρ)ατος Πα(ι)ανιε : ΔΔ. Θ(α)ργήλ-
ιος Φ)αλάκρου (Δ)Δ. Φίλορ(μο)ς Φαλ-
άκρ)ου : ΔΔ. Γέρ(ων) φαλάκ(ρου) ΔΔ. τῶν
ἐχ)ομένων (ἐχ)σῆς. Ἀμ(ει)νιάδη-
75 ς ἐ)ν Κοί(λ)ῃ (οἰ)κῶν ΔΔ. (Α)ἰσχίνη-
ς Δ)Δ. Λυσα(νίας Δ)Δ. Σω(μ)ένης Ἀμ-
ει)νιάδ(ου ΔΔ. Τ)ιμοκ(ρ)άτης ΔΔ: Τῶ-
ν) ἐχο(μέν)ων ἐξῆ(ς.) Σιμίας: Ἀλ-
ωπ)εκῆσι οἰκῶν Δ(Ι-)ΙΙΙΙΙ. Κέρδ-
80 ων)Δ(Ι-)ΙΙΙΙΙ. Σίνδρω(ν) Σιμίου:ΔΙ-(Ι
ΙΙΙ)Ι. Σωκλῆς Ἀξ(ιοπ)είθους (ΔΙ-
ΙΙΙ)ΙΙ. Σαννίων Σι(μίου) ΔΙΙΙ(ΙΙ. Ἐ
πιε)ικὴς Σιμί(ου ΔΙ-)ΙΙ(ΙΙ. Σώσα-
νδρος) :ΔΙΙΙΙ : Τ(ῶν ἐ)χ(ομένων
85 ἐξῆς.) Ὀνήσιμ.(ος Νικοστράτ-
ου...ΙΙΙC. (Εὔδοξος Ἀλωπεκῆ-
σι οἰ)κῶν . . . . . .

Ἀλόσσου, Καρίων Λαό(σσου, Ἴατ-
ος ΗΔ. Τῶν ἐχομένω(ν ἐξῆς. τ-
ὸν δεύτερον, Φάλα(κρος Παιαν-
ιεὺς, Φιλόστρ(ατος Παιανιεὺ-
ς. Θαργήλι(ος, (Φίλορος, Γέρων Φ-
αλάκρου Η(Δ. Τῶν ἐχομένων ἐξ-
ῆς. Ἀμειν(ι)άδ(ης ἐν Κοιλῇ οἰκῶ-
ν, Δυσαν(ία)ς, Σωμέν(ης Ἀμεινιά-
δου, Αἰσχ(ίν)ης, Τιμο(κράτης ΗΔ. Τ-
ῶν ἐ(χο)μένων ἐχσῆς. Σιμίας Ἀ-
λωπ(ε. ο)ἰκῶν, Κέρδων Σίνδρων,
Σω(κλῆ)ς, Σαννίω(ν Ἐπιεικὴς, Σ-
ώ(σα)νδρος ΓΔ. Τ(ὸν) πρῶτον χίον-
α (ἀπ)ὸ τοῦ βωμοῦ τ(ῆς Διώνης), Θευγ-
έ(νη)ς Πειραι: Κ)ηφισογένη; Πε-
ι(ρα.εὺς), Τεῦκρος (Κυδαθηναιεὺς,
Κηφισόδωρος (Σκαμβωνίδης. Θ-
ευγείτων Πειρ: (ΗΔ. Κεφάλαιον
Λι)θουργικοῦ Γ. Χάλκα(ς ἐργασαμ-
ένοις. Νήσ(ε)ι ἐμ Μελίτ(η) οἰκ. μ-
ίαν ΔΙΙΙΙ. Σωτέλης Ἀ . . . .
μίαν ΔΙΙΙΙ. Εὐμηλί(δης ἐν) Σκ-
αμ. οἰκ.ΔΙΙΙΙ Φίλι(ος ἐ)ν Σκαμ-
βο· οἰκ: ΔΙΙΙΙ. Ἀγόρ(α)νδρος ἐν
Κολλυ· οἰκ: Μίαν: ΔΙΙΙΙ. Χάλκα-
ς ἐργασαμένῳ ἓξ, Μάνιδι ἐν
Κολλυτῷ οἰκ)οῦν: ΓΔΔΔΙΙΙΙ. Χάλκ-
ας ἐργασαμέ)νῳ ἕνδεκα Στ-
. . . . ἐν Κολ)λυ: οἰκοῦντ-
ι ΗΓΙΙΙΙ. Χάλκας) ἐργασαμέν-
ῳ, μίαν . . . .)τίῳ : ΔΙΙΙ
Ι. Χάλκας ἐργασαμ)ένῳ τρεῖ-
ς . . . . . ΔΔ)ΔΔΙ. τὸ
. . . Χάλκας ἐργασαμ)ένῳ τ-

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

A.

§ 1)	. . . . . *celui qui porte la lance*	100	*Dr.*
§ 2)	*Phyromaque de Képhissia a travaillé le jeune homme qui est auprès de la cuirasse*	60	»
§ 3)	*Praxias, demeurant à Mélite, a fait le cheval, et l'autre cheval dont on voit la croupe et qui frappe du pied*	120	»
§ 4)	*Antiphanes du Céramique, a fait le char et le jeune homme et les deux chevaux qu'on attèle*	240	»
§ 5)	*Phyromaque de Képhissia a fait celui qui mène le cheval* . . .	60	»
§ 6)	*Mynnion, demeurant à Agrylæ, a sculpté le cheval et l'homme qui le frappe; il a plus tard ajouté la colonne*	127	»
§ 7)	*Soclus, demeurant à Alopeké, a sculpté celui qui tient la bride* .	60	»
§ 8)	*Phyromaque de Képhissia, a sculpté l'homme debout qui s'appuie sur un bâton auprès de l'autel*	60	»
§ 9)	*Iasos de Collytos, (a sculpté) la femme devant la quelle la jeune fille est prosternée*	80	»
§ 10	*Total. Dépense pour le temple*	3316	»
	Recette	3302	»
	Dépense la même.		
§ 11)	*Sous l'huitième Prytanie de la tribu Pandionide, reçu des questeurs de la Déesse Aresaichme d'Agrylæ et de collègues* .	1239	*dr.* 2 *ob.*
§ 12)	*Dépenses: Achats: Deux planches sur les quelles nous écrivons le compte rendu à raison d'une drachme chacune*	2	»
§ 13)	*Total des achats*	2	»
§ 14)	*Pour les appointemens des tailleurs des pierres; Pour la cannelure des colonnes d'Est. La colonne placée auprès du troisième autel à compter de l'autel de Dione:*		
	Améniade, demeurant à Kœlé	19	»
	Aischine	18	»
	Lysanias	18	»
	Somènes fils d'Améniade	18	»
	Timocrate	18	»
§ 15)	*Pour les parties qui suivent immédiatement:*		
	Kédron	17	» 5 *ob.*
	Sindron fils de Simias	17	» 5 *ob.*
	Soclés fils d'Axiopithos	17	» 5 »
	Sannion fils de Simias	17	» 5 »
	Épieikés fils de Simias	17	» 5 »
	Sosandre fils de Simias	17	» 5

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 16) *Pour les parties qui suivent immédiatement :*

Onésimos fils de Nicostrate	16	*Dr.* 4	*ob.*
Eudoxos, demeurant à Alopéké	16	» 4	»
Cléon	16	» 4	»
Simon, demeurant à Agrylæ	16	» 4	»
Endæos fils de Glaucos	16	» 4	»
Eudoxos	16	» 4	»

§ 17) *Pour les parties qui suivent immédiatement :*

Theugènes de Pirée	15	»
Képhisogènes de Pirée	15	»
Teucros, demeurant à Kydathénée	15	»
Képhisodore, demeurant à Scambonide . .	15	»
Nicostrate	15	»
Theugeiton de Pirée	15	»

§ 18) *A celui qui a poli les piliers. Les deux piliers près de l'autel du sacrificateur:*

Polyclés Laciade	45	»

§ 19) *Pour la cannelure des colonnes à l'Est. La colonne placée vers l'autel qui est le second après celui de Dione:*

Laossos d'Alopéké	20	»
Philon Erchien	20	»
Pammenon fils de Laossos	20	»
Carion fils de Laossos	20	»
Iasos	20	»

§ 20) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*

Phalacros Pæanien	20	»
Philostrate Pæanien	20	»
Thargélius fils de Phalacrus	20	»
Philorus fils de Phalacrus	20	»
Géron fils de Phalacrus	20	»

§ 21) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*

Aminiadés, demeurant à Kælé	20	»
Eschines	20	»
Lysanias	20	»
Soménés fils d'Aminiadés	20	»
Timocratés	20	»

§ 22) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*

Simias, demeurant à Alopéké	14	» 2	»
Kerdon	14	» 2	»
Sindron fils de Simias	14	» 2	»
Soclés fils d'Axiopithus	14	» 2	»

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Sannion fils de Simias	14	*Dr.* 2	*ob.*
Épieikés fils de Simias	14	» 2	»
Sosandre	14	» 1	»
§ 23) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*			
Onésimus fils de Nicostratus		» $3\frac{1}{2}$	»
Eudoxos, demeurant à Alopéké			

B.

§ 1) *Aux modeleurs, des modèles pour les conques des revêtements :*			
à Nésés, demeurant à Mélite	8	*Dr.*	
§ 2) *A celui qui a modelé un autre modèle; l'acanthe sur les revêtemens:* *Agathanor, demeurant à Alopéké*	8	»	
§ 3) *Total (de la solde payée) aux modeleurs en cire*	16	»	
§ 4) *Appointemens (payés) à l'architecte Archilochos d'Agrylæ* . .	36	»	
Au sous-secrétaire Pyrgion d'Otryne . . .	30	»	
§ 5) *Total des appointemens*	66	»	
§ 6) *Au peintre qui a peint la cymaise de l'architrave intérieure pour cent treize pieds, à raison de cinq oboles par pied. Nous avons donné au payeur Dionysodore, demeurant à Mélite le reliquat de ce qu'il avait reçu. Garant, Héraclidés d'Oa*	44	» 1	*ob.*
§ 7) *Total (payé) au peintre*	44	» 1	»
§ 8) *Recette*	1239	» 1	»
Dépense, la même.			
§ 9) *Sous la tribu Ægéide, reçu des questeurs de la déesse, Aresæchme d'Agrylæ et ses collègues*	2300	»	
§ 10) *Pour le service du culte . . . . . Au sacrifice à Minerve le premier jour du mois*	34	» 3	»
§ 11) *Dépenses; Achats; Ont été achetées deux feuilles de papier, sur les quelles nous avons écrit les copies*	2	» 4	»
§ 12) 4 *Planches*	4	»	
§ 13) 166 *feuilles d'or achetées d'Adonis, demeurant à Mélite, à raison d'une drachme la feuille, pour dorer les conques* . . .	166	»	
§ 14) *Deux talants de plomb achetés de Sostrate, demeurant à Mélite, pour fixer les figures de la frise*	10	»	
§ 15 *De l'or: Deux feuilles d'or achetées d'Adonis, demeurant à Mélite, pour les deux yeux de volute de la colonne*	2	»	
§ 16) *Total des achats*	189	» 1	»
§ 17) *Pour le travail des pierres; pour la cannelure des colonnes d'Est; La colonne placée auprès de l'autel qui est le second après celui de Dione: Laossos, demeurant à Alopéké, Philon Erchien, Pammenon fils de Laossos, Carion fils de Laossos, Iasos,*	100	»	

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 18) *Pour les parties qui suivent immédiatement; la seconde colonne:*
Phalacros Pœanien, Philostratos Pœanien, Thargelios, Philoros
Géron fils de Phalacros . . . . . 110 *Dr.*

§ 19) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*
Aminiadés, demeurant à Kœlé, Lysanias, Soménés fils d'Ami-
niadés Aschines, Timocratés . . . . . 110 »

§ 20) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*
Simias, demeurant à Alopéké, Kerdon fils de Simias, Soclés,
Sanion, Epéikés, Sosandre . . . . . 60 »

§ 21) *La première colonne de l'autel de Dione. Theugènes de Pirée,*
Képhisogènes de Pirée, Teucron de Pirée . . . . . 110 »

§ 22) *Total (de la somme payée) pour le travail des pierres* . . . . . 500 »

§ 23) *A ceux qui ont travaillé les conques (raies de cœur):*
à Nésés, demeurant à Mélite (qui en a
travaillé) une . . . . . 14 »
à Sotélés, demeurant à A . . . . une . . 14 »
à Eumélidés, deumeurant à Scambonide . . 14 »
à Philios, demeur. à Scamb. . . . . . 14 »
à Agorandros, demeurant à Collytos, une . 14 »
à Manis, demeurant à Collytos (qui a
travaillé) 6 conques . . . . . 84 »
à St...., demeur. à Collytos qui a travaillé
onze conques . . . . . 154 »
à .... tios, qui a travaillé une conque . . 14 »
a .... qui a travaillé trois conques . . . 42 »
à .... qui a travaillé ... conques . . . .

58.

Marbre semblable aux précédents, long de 14 c. large de 21 c.

ΛΕΝΟΝΗ
ΙΕΣΙΗΟΙΚΟΝ
ΣΙΝΔΡΟΝΣΙΜΙ
ΧΣΙΟΠΕΙΘΟΣΠΗ
ΜΟΠΗΗΙΗΕΠΙΛΕΝΕ
ΗΙΣΟΣΑΝΔΡΟΣΠΗΗΤ
ΚΙΟΝΑΑΠΟΤΟΒΟΜΟΤ
ΘΕΥΛΕΝΗΣΠΕΙΡΑΙΕ
ΙΚΕΦΙΣΟΛΕΝΕΣΠΕΙΡΑ Χ
ΗΗΙΙΤΕΥΚΡΟΣΕΝΚΥΔΑΘ ΑΝ
ϽΙΚΟΝΠΗΗΗΙΙΚΕΦΙΣΟΔ ΑΙΙ
ΚΑΜΒΟΝΙΔΟΝΗΟΙΚΟΝ ΙΙΤΕΙ
ϽΣΤΡΑΤΟΣΠΗΗΙΙΘΕ ΤΟΝΤΟ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

A.

Τῶν ἐχομ)ένων ἐ(ξῆς. Σιμ-
ίας Ἀλωπεκ)ῆσι οἰκῶν (ΓΗΗΙ. Κ-
έρδων ΓΗΗΙ). Σίνδρων Σιμί(ου ΓΗ-
ΗΙ. Σωκλῆς Ἀ)ξιοπείθους ΓΗ(ΗΙ
Σανίων Σι)μ(ί)ου : ΓΗΗΙ. Ἐπιγένη-
ς Σιμίου ΓΗ)ΗΙ. Σώσανδρος ΓΗΗ. τ-
ὸν τρίτον) κίονα ἀπὸ τοῦ βωμοῦ τ-
ῆς Διόνης.) Θευγένης Πειραιε-
ὺς ΓΗΗΗΙ)Ι. Κηφισογένης Πειρα-
ιεὺς ΓΗ)ΗΗΙΙ. Τεῦκρος ἐν Κυδαθ-
ηναίῳ) οἰκῶν ΓΗΗΗΙΙ. Κηφισόδ-
ωρος ἐν Σ)καμβωνιδῶν οἰκῶν
ΓΗΗΗΙΙ. Νικ)όστρατος : ΓΗΗΗΙΙ. Θε-
(υγείτων Πειραιεὺς ΓΗΗΓΙΙ.)

B.

Χ
αν
αλλ . . . . . (ἐμ Με-)
λίτῃ (οἰκῶν
τὸν τοῦ

A.

§ 1) *Pour les parties qui suivent immédiatement:*

Simias, demeurant à Alopéké	7	*Dr.*	1	*ob.*
Cerdon	7	»	1	»
Sindron fils de Simias	7	»	1	»
Soclés fils d'Axiopithos	7	»	1	»
Sanion fils de Simias	7	»	1	»
Epigénés fils de Simias	7	»	1	»
Sosandros	7	»	1	»

§ 2) *La troisième colonne de l'autel de Dione:*

Theugénés de Pirée	8	»	2	»
Képhisogénés de Pirée	8	»	2	»
Teucros, demeurant à Kydathénée . . .	8	»	2	»
Képhisodoros, demeurant à Scambonide .	8	»	2	»
Nicostratos	8	»	2	»
Theugiton de Pirée	8	»	2	»

B.

§ 1) ....., *demeurant à Mélite* . . . . . .

59.

Fragment de marbre semblable aux précédens, long de $17\frac{1}{2}$, cent., large de 25 cent. Il est le bout supérieur d'une plaque.

ΑΦΟΝΤΑΝΕΑΝ ΕΚΟΝ
Θ.Δ.·ΟΤΑΗΑΥΤΟΙΗ
ΕΝΚΟΙΛΥΤΟΙΗΟΙΚΟΝ
ΑΙΤΕΝΑΜΑΧΕΑΝΠ.·Ι
ΟΙΝΠΔΔΔΔΑΛΑΘΑΝ
ΟΙΚΟΝΤΟΛΥΝΑ
ΛΧ<ΕΙΚΑΙΤ
ΕΚ

ΑΜΕΝΟΙ ΑΝ
ΕΕΙΔΑΤΕΝ
ΡΑΧΜΑΙΝ
ΑΕΧΕΗΟΝΤΑΜΑ
ΟΙΗΟΙΚΟΝΤΑ
ΑΕΧΕΡΛΑΕΑ
ΝΕΕΙΔΑΕΝΑΥ
ΔΥΟΙΝ
ΚΑΙΥ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

A.

. . . . γρ)άφοντα ν(ε)α(νι)σκον
ο . . . ότα αὐτῷ:
ἐν Κολλυτῷ οἰκῶν.
κ)αὶ τὴν ἅμαξαν π . . .
. . . οιν ΠΔΔΔΔ. Ἀγαθάν-
ωρ ἐν . . .) οἰκῶν τὸ γύναι-
ον τὸ παρὰ τῇ ἁμ)άξῃ καὶ τ-
ἐκ

B.

άμενοι
Σελίδα τὴν . . . δυοῖν Δ-
ραχμαῖν
α ἐξ ὧν τὰ μα . . . . . .
οἰκοῦντα . . . . . .
α ἐξ ἐργασαμένῳ
ν σελίδα ἐν αὐ(τῷ . . . . .
δυοῖν (Δραχμαῖν . . . . .
Καλυ : . . . . . .

A.

§ 1) *Le jeune homme qui écrit, et celui qui lui* . . . . . .
§ 2) . . . . . *demeurant à Collytos le* . . . . *et le char* . . . . . 90 *Dr.*
§ 3) *Agathanor, demeurant à* . . . . *la femme auprès du char et* . .

B.

§ 1) . . . . . *qui ont travaillé* . . . . . .
§ 2) . . . . . *qui ont* . . . . *le chevron, à deux drachmes chacun* . . . . .
six . . . . . *demeurant à* . . . . . .
§ 3) . . . . . *qui a travaillé six* . . . . . .
§ 4) . . . . . *qui y a* . . . . *le chevron* . . . . *à deux drachmes* . . .
§ 5) . . . . . *les revêtemens* . . . . . .

60.

Fragment trouvé sur l'acropole, long de 11 cent. large de 12½ centim.

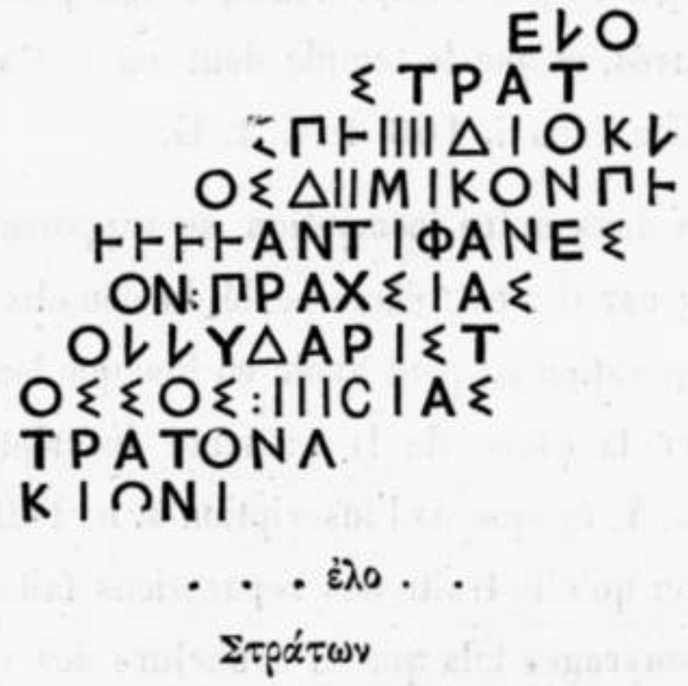

. . . ἐλο . .
Στράτων
. . . ς ΓΡΙΙΙΙ. Διοκλ(ῆς.
. . . ος ΔΙΙ. Μίκων ΓΡ . . .
ΡΡΡΡ. Ἀντιφάνης
ων. Πραξίας.
. . . ολλυδαρις . . . .

Λά)οτσος: IIIC. Ἴασ(ος

Σ)τράτων . . .

χίονι . .

l. 2 *Straton. l.* 3. 6 *dr.* 4 *ob.* — *Dioclés. l.* 4 . . . *os*, 10 *dr.* 2 *ob.* — *Micon*, 6 *dr. l.* 5. 4 *dr. Antiphanés. l.* 6, *Praxias. l.* 8. *Laossos*, $3\frac{1}{2}$ *ob. Iasos. l.* 9 *Straton. l.* 10. *colonne.*

Ces 5 fragmens s. N. 56, 57, 58, 59 et 60, appartiennent à une même inscription qui parait avoir été écrite sur plusieurs marbres; car les inscriptions N. 57 et 59, commencent toutes les deux avec les pierres sur les quelles elles sont inscrites, et cependant il est facile de voir que ni l'une ni l'autre ne contient le premier commencement de l'inscription entière qui doit avoir occupé un troisième marbre.

Cette inscription traite de la construction d'un édifice qui n'y est point nomé; mais si toutes les autres données que nous y rencontrons sont trop vagues pour nous guider à le définir, il en est une qui nous parait concluante. L'autel du sacrificateur (Θυηχοῦ, 57, A. 62), y est cité comme appartennant ou au moins comme attenant à cet édifice. Dans le n. 160, § 7, a. du C. I. G. nous voyons que cet autel était placé dans le portiqne septentrional de la grande porte d'entrée du temple d'Erechthée. Nous en prouvons donc conclure que c'est la construction du temple d'Erechthée qui fait le sujet de la présente inscription.

Sous l'Archontat de Dioclés, Ol. 92, 4, ce temple était encore inachevé (C. J. G. n. 160). Il lui manquait la ligne supérieure du mur méridional, une grande partie des architraves, par conséquent aussi une partie des cymaises et de la frise; plusieurs chapiteaux n'étaient point travaillés, tout le mur méridional, ainsi que le socle tout au tour n'était pas poli. Les colonnes au Nord et à l'Est n'étaient point cannelées, et le comble avec le toit n'était pas encore posé. D'après le témoignage de Xenophon (1) ce temple brûla trois ans après, Ol. 93, 3. Mais comme cet auteur est le seul qui fasse mention de cet événement qui aurait fait beaucoup plus de bruit s'il avait détruit l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture antique, à peine sorti des mains des ouvriers, et que d'ailleurs la ruine qui reste aujourd'hui repond exectement à toutes les parties et à toutes les proportions qu'on rencontre dans n. 160 du C. I. G., on en doit inférer que l'incendie n'a été que de peu d'importance, et n'a peut-être attaqué que les accessoires en bois, qui furent facilement réparés, et que le temple dont on voit aujourd'hui les restes est celui-là même dont la construction est détaillée dans n. 160 de C. I. G.

Les travaux dont il est question dans notre inscription se rapportent à un état de construction plus avancé, ou même à la fin du travail; car il y est même parlé du démolissement des échafaudages qui ont servi aux divers ouvriers, et cette opération ne peut avoir eu lieu que lorsque l'édifice était complettement achevé. Il nous faut dont marquer la place de la présente inscription à l'année Ol. 93, 1 ou 2, c'est à dire dans l'intervale de Ol. 92, 4, époque de l'inscription s. n. 160 (C. I. G.) et d'Ol. 93, 3, époque de l'incendie du temple. La supposition qu'elle traite des réparations faites au temple après l'incendie n'est pas admissible, car il y est parlé d'ouvrages tels que la cannelure des colonnes, la sculpture de la frise, ect. qui appartiennent nécessairement à la construction primitive.

---

(1) Τῷ δ' ἐπίοντι ἔτει, ᾧ ἡ σελήνη ἐξέλιπεν ἑσπέρας καὶ ὁ παλαιὸς τῆς Ἀθηνᾶς νεὼς ἐν Ἀθήναις ἐνεπρήσθη, Πίτιος μὲν ἐφορεύοντος, ἄρχοντος δὲ Καλλίου Ἀθήνησι. Xén. Hell. I, 6, 1. Où il est clair que παλαιὸς νεὼς n'est autre que le temple d'Erechthée ou de Minerve Poliade, qui contenait l'antique statue de la Déesse.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Mais nous avons un autre moyen de déterminer plus exactement encore la date de cette inscription. Nous y rencontrons à trois reprises le nom du questeur de Minerve, Aresæchme d'Agrylæ (56, A. 64, 57, a. 28. B. 25). Il est connu que le trésor sacré étrait confié à Athènes à dix questeurs et à un secrétaire annuels (V. Ch. IV.). Or, le nom de l'un d'eux étant connu, peut aussi bien que celui de l'Archonte Eponyme servir à déterminer la date de l'année. Dans une inscription qui sera publiée procainement, (s. N. 96) nous aurons occasion de voir que de tous les questeurs connus qui ont précédé la 94e Ol. il n'y a qu'un seul qui fût natif du bourg d'Agrylæ. Son nom est inconnu, et l'année de sa questure est Ol. 93, 2. On voit que cette date coïncide parfaitement avec l'époque à la quelle nous sommes forcés de placer la présente inscription. Il en résulte donc que le temple fut terminé deux ans après qu'il eût été avancé jusqu'où nous l'avons vu sous l'Archontat de Dioclés (n. 160 C.I.G.), et que l'année suivante il fut incendié, ou plutôt endommagé par le feu, avant peut-être qu'il n'eût été entièrement débarassé des matériaux combustibles de construction qui s'y trouvaient assemblés.

L'inscription toute entière est un compte rendu des travaux de construction du temple d'Erechthée pendant l'Ol. 93, 2, ainsi que des fonds affectés à cette construction ou plutôt de l'usage que les trois intendans (Ἐπιστάται) chargés des travaux (C. I. G. n. 160) avaient fait des sommes qu'ils recevaient à cet effet des questeurs du trésor de Minerve. Ce compte rendu est divisé par Prytanies (N. 56, A, 53, 62, N. 57, A, 25, B. 24), et cette circonstance nous a guidés à placer N. 56, avant N. 57, car le premier contient la 7e et l'autre la 8e Prytanie.

L'inscription entière contenait sans doute le compte rendu des dépenses pendant les dix Prytanies, ou l'année entière; mais il nous manque Prytanie 1 — 5, qui était de la tribu Œnéïs (N. 56, A, 53).

Nous avons, N. 56, A, de § 1—16 une partie de la 6e Prytanie.

Depuis N. 56, A, § 17 — N. 57, A. § 10, la 7e Prytanie moins les lacunes qui existent entre A, § 17 et B, § 11 et entre B. § 9 et N. 57, A, § 1, car il est clair qne la seconde colonne d'une pierre doitcontenir la continuation de la première.

Depuis N. 57, A, § 10—B, § 8, la 8e Prytanie, moins la lacune qui existe entre N. 57, A, § 22 et B, § 1.

Depuis N. 57, B, § 9—23, la 9e Prytanie.

La 10e Prytanie manque entièrement.

Les trois autres fragmens 58, 59 et 60, sont trop peu considérables pour qu'il nous soit possible de déterminer à quelle Prytanie ils appartiennent.

Reprenons maintenant l'inscription dans ses détails.

56, A, § 1). La syllabe ΙΟΣ qui reste ne suffit pas pour nous guider à découvrir quel était l'objet que Sosias et Sindron ont pris. Mais nous voyons que chacun d'eux a été payé à 1 drachme, qui équivaut à 1 fr. 18 cent. (1) Alopéké, la commune de Sosias devait être peu distante d'Athènes pour que cet ouvrier y pût avoir sa demeure (car il s'agit ici de la demeure habituelle, (οἰκῶν), et non point du pays de sa naissance) et travailler journellement sur l'Acropole d'Athènes. En effet nous savons par Eschine (2) que ce lieu était distant d'Athènes de 11 à 12 stades, ou à peu près d'un mile et demi d'Angleterre. D'un autre côté Herodote (3) nous apprend qu'il avoisinait le Cynosarge, qui est connu pour avoir été situé au

(1) Bœckh. Staathaushalt. d. Alh. I, (4). — Barthél. Voy. du j. Anach. L. VII, p. 71.
(2) Τὸ Ἀλωπεκῆσι χωρίον ὃ ἦν ἄποθεν τοῦ τείχους ἕνδεκα ἢ δώδεκα στάδια. Esch. c. Timocr. § 99.
(3) Ἀλωπεκῆσι, ἀγχοῦ τοῦ Ἡρακλείου τοῦ ἐν Κυνοσάργει. Hérod. 5, 63.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

N. E. de la ville. Sa position ainsi que sa distance coïncident dont complettement avec le village moderne d'Ampeloképé, qui conserve plusieurs restes d'antiquité, et dont le nom actuel parait n'être qu'une corruption d'Alopéké. L'ouvrier Sindron demeurait également à Alopéké, et il était tailleur des pierres (N. 57, A, 43, 80). Apparemment Sosias avait la même profession.

§ 2) Τὴν ὀροφὴν καθιστᾶσιν, (à ceux qui ont placé le toit) me parait être le titre général qu'il faut séparer par un point du reste de l'article. Κατιστᾶσιν est pour καθιστᾶσιν, l'aspiration étant ommise; cette particularité se rencontre souvent dans le cours de cette inscription et de plusieurs autres de cette époque; elle est d'autant plus remarquable que non seulement les voyelles qui devraient être aspirées comme dans le cas présent, ne le sont point, mais qu'au contraire le signe d'aspiration H précède la plus part des mots qui commencent par des voyelles, et que la langue ordinaire n'aspire point (Ηεν 56 A. 15. Ηεγκαυταις ib. 22. 42 Ηαπὸ B. 33). Quelquefois ce signe est indifféremment écrit ou ommis au commencement des mêmes mots: (Ηοικοῦντι 56, A. 9, 10, 12, 13 et ailleurs. Οἰκῶν, ib. 3, 8, 11 et ailleurs.) Néanmoins il précède aussi souvent les mots que la langue veut aspirés, tel que Ηεκάστην (56, A, 7); cette anomalie se rencontre surtout dans les inscriptions qui comme celle-ci précèdent immédiatement l'époque de l'adoption de la nouvelle grammaire sous Euclide, ce qui doit peut-être nous faire croire que dès ce temps la prononciation ne fesait plus de distinction entre les voyelles aspirées et celles qui ne l'étaient pas; et en effet nous voyons bientôt après ce signe disparaitre entièrement de la langue comme inutile, et ce ne sont que les grammairiens qui le font plus tard revivre en le divisant en deux moitiés pour indiquer par l'une ῾ (῾) les voyelles qui étaient autrefois aspirées et qui par cette propriété aspiraient les consonnes qui les précédaient, et par l'autre moitié ῾ (῾) les voyelles qui avaient anciennement les propriétés contraires.

Il me parait difficile de déterminer au juste le sens des mots « τὴν καμπύλην jusqu'à ἑκάστην ». Σελὶς est le plus souvent un terme de marine sur le quel les Léxicographes ne s'expriment pas clairement (1); il parait désigner des séparations, des espèces de paravants entre les bancs des rameurs (ἕδραι). Mais ce mot signifie aussi en général une ligne. Il se rapporte ici à quelque partie de la toiture, et nous voyons qu'il y avait une Σελὶς courbe, et plusieurs autres (qui ne l'étaient pas). À moins que la construction de ce toit n'eût eu des particularités qui nous sont inconnues, il nous parait que ces mots ne peuvent désigner que les chevrons, dont le principal était apparemment d'un seul morceau de bois courbe. Εἰς ἕδραν ἐπάγειν signifie ici à notre avis « fixer à demeure, fixer dans sa position, faire asseoir. » Hippocrate emploie ce mot dans un sens analogue: « καταναγκάσαι τὰ ὑπερέχοντα εἰς ἕδραν » (Hipp. F. p. 863, G), *forcer ce qui surnage à s'assoir, à se précipiter.* « Καὶ ἕδρας γενομένης ἐν τῷ ὀστέῳ βέλεος » (ib. 899, H.) *la fléche s'étant fixée dans l'os.* Le toit du temple était donc de bois; mais il parait qu'il ne s'agit ici que du σηκὸς, du corps principal de l'édifice. En effet ayant attentivement éxaminé la surface supérieure des blocs de l'entablement, j'y ai observé des enfoncemens dans les pierres,qui n'avaient aucune trace de métal, et qui servaient à y emboiter les poutres du toit. Les deux portiques étaient couverts en beaux caissons creux, celui des Caryatides en avait 40, et dans le fond de chacun on voit encore une grande étoile en couleurs. Il y en avait 48 dans le grand portique, et les étoiles qui en ornaient le fond étaient en bronze, ainsi qu'il est prouvé par les trous qu'on y voit encore et aux quels ces étoiles étaient fixées. Sur aucune autre partie du temple on ne rencontre de ces caissons, ni aucun autre vestige d'un toit en pierres.

(1) Ὀνομάσαις δ' ἂν τοῖχον ἐνώνυμον καὶ δεξιὸν, καὶ σελίδα καὶ πλευρὰν; Poll. I, IX. 88. — Σελίδες, τὰ μεταξὺ διαφράγματα τῶν διαστημάτων τῆς νεώς. Hesych. Le même auteur sous le mot Κίνδυνος; cite ce proverbe: « ὁ κίνδυνος ἐν πρώραις σελίς. »

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Suivent les noms de six ouvriers, menuisiers de profession, ainsi que nous pouvons nous en convaincre par l'article suivant, dans le quel nous voyons figurer deux d'entre eux. Ils sont payés à 1 dr. chacun. Collytos, où il avait son habitation, était une commune d'Athènes, située apparemment au N. E. de la ville (1). Crœsus parait être un nom étranger, et il est probable que l'ouvrier qui le portait fût un esclave de la Lydie. Scambonide, l'endroit où il habitait, était aussi une commune intérieure de la ville. Hésichius (2) dit que la rue d'Athènes appelée Myrmex était dans la commune des Scambonides. Mélite, le quartier d'Andréas, Médos et Apollodore, avoisinait Collytos (3). Agrylæ, où Prépon avait sa demeure, était un démos situé audessus du stade (4).

Il est à observer que dans les mots ἐν Μελίτῃ, le ν de la préposition se charge en μ devant l'M qui commence le mot Μελίτῃ, de même que dans les mots composés.

§ 3) Ἐν τῇ προστάσει doit désigner ici le principal portique, τὴν πρόστασιν τὴν πρὸς τοῦ θυρώματος (C. I. G. n. 160 § 7), de même que θύρωμα sans une autre indication désignait la porte principale, celle de l'Erechthéon proprement dit, située au N. O. du temple. En Ol. 93, 4, toutes les colonnes du temple, à l'exception des demies colonnes placées sur le mur d'Ouest n'étaient pas encore cannelées (5); ici nous voyons que six hommes ont été payés à 1 dr. chacun pour enlever les échafaudages d'autour de ces colonnes, ce qui est une preuve que le travail de leur cannelure était terminé. Kydathénaion, le quartier de l'ouvrier Teucros, était une commune située dans la ville d'Athènes (6). Le mot ἕξ (six), est écrit HEXΣ (en Allemand sechs). Il est à remarquer que les consonnes doubles Ξ et Ψ n'étant pas encore adoptées, on les composait avec les aspirés respectifs, pour Ξ, ΧΣ et pour Ψ, ΦΣ (V. N. 31).

§ 4) Quatre oboles ont été payés à l'ouvrier qui a construit l'échafaudage pour le peintre qui a peint la partie intérieure de l'architrave; ce qui ferait supposer que l'échafaudage ayant été élevé sous cette Prytanie, la peinture ne pouvait être encore achevée.

Ἐγκαῦται, les émailleurs ou les peintres, étaient les artistes qui peignaient à l'encaustique. Cette peinture était connue par les anciens, et consistait à fixer les couleurs au moyen du feu et par une préparation de cire. On l'employait surtout pour peindre sur le mur. Plusieurs fragmens des parties ornementales du Parthénon, de la Pinacothèque, et du temple d'Erechthée même portent encore des traces de ces couleurs encaustiques, et nous devons à M. Landerer, professeur de chimie à l'Université d'Athènes, des détails précieux sur l'analyse chimique de ces peintures. Les couleurs qu'on a pu observer sur les anciens monumens sont *a*) le rouge de deux nuances différentes; *b*) le vert; *c*) le bleu; *d*) le noir; *e*) le blanc; *f*) le jaune, sans parler de l'or qui, ainsi que nous le verrons plus bas (N. 57, B, § 13) servait aussi d'ornement extérieur.

a) La couleur rouge a été prise dans une boite antique à couleur, trouvée dans un tombeau à Athènes, et conservée actuellement dans le Musée sur l'Acropole. Elle est indissoluble dans l'eau et d'autres liquides, et ne fut dissoute en partie que dans l'acide hydrochlorique et nitrique. Les réagences chimiques indiquent l'éxistence de parties ferrugineuses. 100 parties de cette couleur rouge contiennent: oxide de fer 54 %, chaux carbonnate 15 %, de l'argile et de l'eau; enfin des corps organiques, apparemment de l'huile ou de la cire. Une autre couleur rouge moins foncée a également été éxaminée par Mr Landerer, et a

---

(1) O. Müller, Zus. zu Leakès Athens, 460. — (2) Hesych. sous μύρμηκας. v. Aristoph. Thesmoph. v. 100. Suid. s. μύρμηξ. — (3) O. Müller, ib. — (4) ὑπὲρ τὸ στάδιον τὸ Παναθηναϊκὸν, πρὸς τῷ δήμῳ τῷ ὑπένερθεν Ἀγρυλέων. Harpocr. s. Ἀρδηττός. — (5) Τοὺς κίονας ἀραβδώτους ἅπαντας, πλὴν τῶν ἐπὶ τοῦ τοίχου. (C. I. G. 160, § 6. d.) — (6) ἐν τῷ ἄστει. Hesych. — V. Müller, Dor. 2. p. 71. Zus. s. Leakés Ahenes, p. 464.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

produit les mêmes résultats. Il parait dont que la couleur rouge était une couleur minérale, composée du *fer oligiste rouge terreux* (Redochre; rubrica fabrilis, ou creta rubra; Roth Eisenocker, Rœthel), et que c'était là le minium synopique que d'après le témoignage de Théophraste Cydius a employé le premier. Une autre couleur rouge qui fut analysée, contenait le Cinabre naturel; Callias d'Athènes fut le premier qui employa le cinabre artificiel vers la 93^{e} Ol.

b) La couleur verte prise sur la corniche de la Pinacothèque, est restée indissoluble par l'action des liquides. Elle fut dissoute au feu et dans divers acides, et les réactifs constatèrent la présence du cuivre oxydé. Il est cependant remarquable que le cuivre oxidé s'y trouve réuni à l'acide acétique, d'où l'on peut conclure que les anciens connaissaient le *vert de rame* (Aerugo), et la manière de le produire. Cette couleur étant chauffée exhalait des vapeurs dont l'odeur accusait la présence de la cire qui avait servi à la fixer sur le marbre à la manière encaustique à la cire des modernes. Après l'opération il est resté un charbon spongieux qui est une autre preuve que la cire entrait dans la composition de la couleur.

c) Le bleu n'est dissoluble ni à l'eau ni à l'esprit de vin. Il fut dissous par des acides, et le phénomène de l'ébulition ainsi que l'analyse chimique a prouvé que cette couleur était du *cuivre oxydé titanifère.*

d) Deux noirs ont été soumis à l'analyse. L'un était minéral et contenait du fer brûlé, qui selon toute apparence, ayant été réduit en poudre, fut mêlé avec de l'huile ou de la cire. L'autre contenait des substances organiques ou plutôt animales; il parait qu'on y employa le charbon de substances végétales ou animales, ainsi que celui des os, dont Apèlles faisait usage.

e. De deux couleurs blanches qui ont été analysées, l'une contenait du plomb carbonique, comme le blanc de céruse, et l'autre de la chaux et de l'argile; il est donc probable que les anciens employaient le minéral dit *Bolus-alba* ou *armena.*

f) On n'a trouvé jusqu'ici que du jaune foncé. L'analyse a prouvé qu'il contient du fer, de l'argile et de la chaux carbonique, d'où il résulte que les anciens enployaient à cette couleur le minéral dit *Ochra* (Ochergelb, Gelbeisenstein).

Il en suit que les anciens connaissaient la manière de produire toutes les couleurs primitives, et celle de les mêler pour obtenir toutes les nuances nécessaires dans leurs peintures; que ces couleurs étaient pour la plus part minérales, et qu'elles étaient souvent fixées sur la pierre par l'encaustique, ou au moyen de la cire et du feu. Nous voyons par l'article présent que les parties ornementales de ce temple étaient peintes de cette manière.

Le § 10 nous apprend que c'était la moulure intérieure de l'architrave qui était peinte ainsi ; c'est cette circonstance aussi bien que les mots ὑπὸ τὴν ὀροφήν, qui nous a fait compléter la syllabe ΤΟΣ (l. 23) avant la quelle il marque trois lettres, en ΗΕΝΤΟΣ ; le passage serait donc rétabli de cette manière: Ἐκριώμασι τοῖς ἐνκαύταις, ἐκ τοῦ ἐντὸς ὑπὸ τὴν ὀροφήν. c. à d. à ceux qui ont élevé les échafaudages pour les peintres de la partie intérieure sous le toit. Enfin il parait probable qu'il s'agit encore ici de la partie intérieure du grand portique, comme il s'agissait plus haut (§ 2) de ses colonnes. C'est encore Manis qui est l'ouvrier, comme dans § 1, et qui travaille ici comme là en menuiserie. Nous avons éxaminé avec attention les architraves du temple d'Erechthée qui sont par terre, dans l'espoir d'y découvrir des traces de cette peinture encaustique. On distingue sur quelques unes une certaine couleur brune, mais les contours du dessein qu'il devait y avoir ont été entièrement effacés. Les architraves qui sont encore en place peuvent

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

être difficilement éxaminées; il y en a 4 d'intactes sur les colonnes du portique à l'Est, mais leur partie qui regarde le temple est endommagée, et on ne peut y distinguer aucun vestige de peinture. Au contraire à la partie extérieure, sur la moulure supérieure on peut voir très distinctement la peinture en couleur jaune, qui peut avoir été rouge, d'un riche méandre. Il est surtout bien conservé sur le second bloc au N. E. et il est très probable que toutes les trois moulures eussent été peintes d'une manière pareille. Il faut observer que le mot ἐγκαύταις est écrit ἐνκαύταις, c. à d. que le ν devant le κ n'est pas changé en γ.

(5) Ici il y a une lacune qu'il faut compléter. Ἀναφορῶ est *porter en haut*, car ἀναφορεὺς est le lévier, toute machine qui sert à lever des poids. Mais le mot qui indique la chose qui fut portée nous manque. Nous voyons seulement qu'il commence par un Λ. Nous ne croyons pas que le mot effacé soit λίθους, d'abord parceque nons avons une lacune de six lettres, et que ΛΙΘΟΥΣ) n'en offre que quatre, ensuite parcequ'il est à supposer que lorsqu'on en était arrivé à peindre les moulures, toute la construction en pierres était déjà terminée. À tout hasard j'ai adopté le mot Λεκάνας (baquets), parcequ'il remplit exactement la lacune; d'ailleurs c'est avec des baquets qu'on portait le mortier qui pouvait servir à la construction du toit (1), et peut-être encore les baquets contenaient-ils les matières nécessaires aux peintres. Nous voyons aussi que ce sont encore des ouvriers menuisiers, Prépon et Médos (§ 2.) qui font ce travail, pour le quel ils sont payés à 1 dr. chacun.

§ 6.) Tous les individus nommés jusqu'ici n'étaient que des ὑπουργοὶ, des ouvriers subordonnés, des garçons, et non pas les principaux ouvriers. Le total de la solde qu'ils reçurent sous la présente Prytanie s'élève à 84 dr. 4 ½ ob. Le total des payemens partiels que nous avons rencontrés jusqu'ici est de 2 dr. (§ 1.)+6 dr. (§ 2.)+6 dr. (§ 3.)+4 ob. (§ 4.)+2 dr. (§ 5.)=16 dr. 4 ob. Ainsi les 68 dr. ½ ob. qui manquent, étaient contenues dans la partie de l'inscription qui est perdue.

§ 7.) Un scieur, Rhædius, demeurant à Collytos, a scié avec son garçon ou apprenti pendant seize jours à raison d'un dr. par jour chacun, les deux ensemble 16×2=32 dr.

§ 8.) Ce même Rhædius a scié avec son garçon pendant sept jours au même prix, 2×7=14 dr. Ici nous voyons quel était l'objet qu'il sciait: c'étaient des couvertures pour le toit; d'où l'on peut inférer que le toit (au moins dans cette partie) était couvert en planches. Ces sept jours de travail étaient de la troisième douzaine, τρίτης δωδεκημέρου. Dix Prytanies se partageant l'année, la durée de chacune était nécessairement de 36 ou de 37 jours; et ce nombre de jours se subdivisait en 3 douzaines, comme en autant de semaines. Si donc ces 7 jours furent pris sur la troisième douzaine, les 16 autres (§ 7.) doivent comprendre les 12 jours de la 2e douzaine, et les 4 des 5 qui manquent à la 3e, comme ce sont les mêmes ouvriers qui ont travaillé successivement pendant les deux douzaines.

§ 9.) La somme totale de la solde donnée aux scieurs est de 32+14=46 dr.

§ 10.) ἐγκαύταις est le titre de l'article, *aux peintres*. Suit après l'indication précise τὸ κυμάτιον ἐγκαίαντι, à celui qui a peint etc. Nous avons vu (§ 4.) ce qu'on doit entendre par ἐγκαύταις et ἐνκαίειν τὸ κυμάτιον. Les architraves de ce temple sont en effet divisés dans le sens de leur longueur tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par deux moulures qui les coupent en trois plans d'égale hauteur mais de diverse

(1) ΠΕΙΣΘ. Ἐπηλοφόρουν δ' αὐτοῖσι τίνες; ΑΓΓ. Ἐρωδιοὶ!
Λεκάναισι. Aristoph. Ois. 1242.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

épaisseur, le plus mince occupant la partie inférieure. C'est à ces moulures que nous avons donné dans toute cette inscription le nom de cymaise, pour conserver le mot grec κυμάτιον dont il dérive, malgrè que les architectes modernes appellent exclusivement *cymaise* la moulure qui règne audessus du larmier. Nous avons dit dans § 1 qu'il éxiste encore sur la moulure extérieure du portique oriental un méandre peint à l'encaustique. Mais ici il s'agit d'une moulure intérieure. Le peintre a reçu, à raison de cinq ob. pour chaque pied qu'il a peint, une somme de 30 drachmes. Il a donc peint $\frac{30\times6}{5}=36$ pieds, qui ont exactement la longueur de la moulure intérieure de la face septentrionale du grand portique.

Il parait que la peinture du temple se faisait par voie d'enchères, et que l'entreprise était adjugée au moins demandant, qui était tenu à présenter un garant. Il est probable que le grand nombre de peintres qui exerçaient leur profession à Athènes, eût déterminé les intendans de la construction à cette mesure de justice, qui avait aussi pour but l'exécution économique du travail. Le nom de l'entrepreneur (μισθωτὴς) qui était sans doute le peintre lui-même, est ici Δ.....ΟΔΟΡΟΣ, c. à d. Διονυσόδωρος (N. 57, B, 18.) demeurant à Mélite. Son garant est Héraclidès. Ici nous rencontrons une lacune, laquelle avec le N qui commence la ligne suivante, doit contenir la commune à la quelle Héraclidès appartenait. Cette lacune n'offrant que l'espace de quatre lettres, le seul nom de bourg qui y corresponde est ΟΕΘΕ)Ν, ὀῆθεν de la commune d'Oa. Cette commune d'après un passage de Sophocle (1) et d'après le témoignage de son scholiaste, parait avoir été au N. O. du défilé qui mène de la campagne d'Athènes à celle de Thria vers Eleusis (2), à 6 ou 7 miles de la ville; c'est pourquoi la formule change ici, et au lieu de ἐν Ὅῃ οἰκῶν (demeurant à Oé) on écrit Ὀῆθεν.

§ 11.) Comme il n'y eut sous cette prytanie qu'un seul peintre, les 30 drachmes qui lui furent payées sont l'unique somme payée aux peintres.

§ 12.) Χάλχη ou κάλχη ou χάλκη est une fleur ou une coquille dont on teignait le pourpre. De là on donna ce nom à un ornement d'architecture qui imite la forme d'une conque. Hésychius interprète ce mot par μέρος κεφαλῆς κίονος *une partie du chapiteau*, ce qui fit penser qu'il signifie la volute. Mais nous voyons par l'insc. n. 160 de C. I. G. que la κάλχη appartient à l'architrave (3), et qne le nom de la volute était σπείρα (4). Κάλχη était donc l'ornement en forme d'ove alongée qui surmonte l'architrave et que les architectes nomment aujourd'hui *raie de cœur*. Nous lui avons conservé le nom de *conque* que les anciens lui donnaient. Cet ornement était doré. La dorure était connue chez les anciens dès les temps homériques (5). Nous retrouvons des tresses de statues et des pantins de terre qui portent des traces évidentes de dorure. Il est certain qu'on battait l'or en feuilles (voyez 57, B, 34). L'analyse chimique de plusieurs dorures, faite par M. Landerer, a produit un corps animal, analogue à notre colle des os. Ce temple magnifique, dont les architraves étaient peintes en diverses couleurs, avait donc les ornemens de sculpture de ces architraves couverts d'or. Il parait résulter des expressions du présent article que le doreur n'a pas travaillé sous cette prytanie, mais qu'il avait à recevoir des arriérés de la prytanie

---

(1) Edip. à Col. v. 1044 suiv. — (2) Leake, die Dem. v. Attika, übers. s. Westermann, p. 147. — (3) C. I. G. n. 160 § 8, 6). τὰς κάλχας τὰς ἐπὶ τοῖς ἐπιστυλίοις. — (4) 16. § 6, c,).

(5) Εἷς αὖ χρυσοχόον λαέρκεσι δεῦρο κεκλήσθω
ἐλθεῖν, ὄφρα βοὸς χρυσὸν κέρασιν περιχεύῃ. Odyss. III, v. 423.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

précédente, qui était celle de la tribu OEnéis. Le nom du doreur est ϵ ... ΦΟΙ, qu'on peut compléter en ϵΟΧΙΦΟΙ, Sosiphos demeurant à Mélite. Mais il y a une lacune à la place de la somme qu'il avait à recevoir; nous voyons seulement qu'elle était composée de quatre chiffres.

§ 13) Le total est le même que la somme de l'article précédent. Il manque également, et nous voyons aussi qu'il était composé de quatre chiffres.

§ 14) Nous faisons ici la connaissance d'un nouvel architecte, Archiloque d'Agrylæ (v. 57, B, 9), qui acheva la construction de ce chef-d'œuvre inimitable de l'architecture ancienne. Il devait être un des artistes les plus renommés de son temps pour qu'il fût chargé d'un ouvrage aussi important, et qu'il l'eût exécuté avec un talent aussi supérieur. Ses appointements pour toute la Prytanie sont de 37 drach. Il est à remarquer que ces appointemens sont ici calculés pour 37 jours; car Pyrgion qui remplissait apparemment les fonctions de sous-secrétaire (57, B. 10) des intendans, et dont les appointements étaient par conséquent portés en compte dans les frais de construction, reçut 30 drach. 5 oboles, (car la lacune d'une lettre qui reste ne peut être remplie que par II,) qui divisés par 37 donnent 5 oboles par jour. L'année d'Ol. 93, 2 est d'après les calculs d'Ideler (1), la 7e année du second cycle de Méton, et partant une année ordinaire de 254 jours, donc la 6e Prytanie devrait avoir 35 jours, que ce fussent les 4 dernières Prytanies ou les 4 premières, comme quelques grammairiens le prétendent (2), qui étaient les plus longues. Mais d'après nous (V. plus bas Ch. V. N. 114 et 115), l'année d'Ol. 93, 2 était le 6e du second cycle de Méton, une année commune de 355 jours, dont la 6e Prytanie aurait dû avoir 36 jours. Plus loin (N. 57, B, § 4), nous voyons que la 8e Prytanie a 36 jours; nous en tirons la conséquence que les Prytanies étaient arrangées de cette manière: les 3 premières étaient courtes (de 35 jours dans les années communes, de 38 dans les années intercalaires); les 7 autres étaient disposées alternativement, une longue (de 36 jours dans les années communes et de 39 dans les années intercalaires) et une courte. Dans les années communes de 355 jours la 6e Prytanie avait 37 au lieu de 36 jours.

§ 15) Le total des appointemens est de 37+30,5=67 dr. 5 ob.

§ 16) La somme que nous pouvons obtenir des détails énumerés ci-dessus est la suivante :

Aux ouvriers	84,	dr. 4½	ob.
Aux scieurs	46.		
Aux peintres	30.		
Aux doreurs	. .		
Appointemens	67,	5.	
Total	228	dr. 3½	ob.

Nous voyons au contraire dans ce § un total de 1790 dr. 3½ ob., qui nous indique qu'une grande partie du compte-rendu de cette Prytanie est perdu.

§ 17.) Ici commence le compte-rendu d'une autre prytanie. HEB... est évidemment ἑβδόμη. On sait que les dix tribus tiraient au commencement de l'année (le mois de juin ou juillet) au sort, et que chacune d'elles présidait le sénat pendant 35 ou 36 jours (38 ou 39 dans les années intercalaires) suivant l'ordre qui lui était

(1) Lehrb. d. Chronologie.

(2) Daus le mot Πρυτανεία. Ulpien a avec très peu de raison supposé que toutes les Prytanies étaient de 35 jours chacune, et comme elles ne produisaient ainsi que le nombre de 350 jours, il propose 4 jours ἄναρχοι, qui n'étaient sous la présidence d'aucune Prytanie.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

échu. Ainsi πρώτη πρυτανεύουσα était celle qui présidait pendant les 35 premiers jours, ou pendant le premier mois civil. La prytanie de la tribu Léontis, dont le compte-rendu commence ici, est la septième; la précédente était donc la sixième, et la prytanie de la tribu OEnéis qui y est citée (§ 12.) comme antérieure à celle-là était la 5e. Pendant la durée de cette Prytanie le questeur de Minerve Arésæchme et ses collègues (v. 57, A, 28. Le questeur doit être le même, cette charge étant annuelle. Pour συναρχόντων v. C. I. G. n. 138 et suiv.), avancèrent sans doute aux intendans (ἐπιστάται) pour les dépenses à faire pendant la Prytanie une somme dont la partie conservée présente 4300 dr. La partie qui manque ne peut excéder 199 dr. car autrement au lieu de HHH.... nous aurions eu Γ.

B, § 1.) Ces cinq drachmes appartiennent à un article précédent qui a disparu.

§ 2.) Il s'agit ici d'un charpentier qui a travaillé dans la troisième ou dernière douzaine de la prytanie; il parait donc que nous sommes ici à la fin d'une prytanie, et comme cette colonne est inscrite sur le côté droit de la plaque, il est évident qu'elle ne peut être antérieure à la 7e prytanie dont nous avons vu le commencement sur le côté gauche (A, § 17) de la même plaque. Mais elle ne peut non plus être postérieure à la 8e Prytanie, dont nous voyons le commencement sur une autre pierre (57, A, § 26.) Il faut donc nécessairement que toute cette colonne B, dans toute la longueur de la pierre, eût contenu les dépenses de la 7e prytanie. C'est par conséquent la partie supérieure de la plaque qui fut perdue, et cette partie contenait le commencement de la 6e Prytanie à gauche et de la 7e à droite.

La syllabe TEKT de la ligne 1 est évidemment τέκτονι. ΙΟΜΕΝΟΙ, l. 2, est ἐργαζομένῳ, que nous complétons en κα θ' ἡμέραν ἐργ . . . de A, 29 et 35, ce qui d'ailleurs repond exactement au nombre des lettres voulu par la lacune existante. Vient ensuite un Μ et une lacune de 14 lettres, qui contenait l'ouvrage confié au charpentier, et après la quelle doit avoir été un Τ, qui avec le commencement de la ligne suivante fesait (Τρίτης). ΟΔ l. 3. est δ)ωδ(εκημέρου), comme dans A, 36. La ligne 4 ne contient que ΛΟΣ Τ. . .Ε. À cette place aurait dû être marqué le prix payé au charpentier, car il ne figure nulle part dans les lignes qui précèdent ou qui suivent. ΛΟΣ est donc ὀβο)λοὺς, et comme entre δωδεκημέρου et ὀβολοὺς il ne reste que la place de 5 lettres, il n'y a parmi les nombres audessous de 6 (audessous d'une drachme) que le mot πέντε qui remplisse cette lacune. Je complète Τ . . . Ε en τ(ῆς) ἡ(μέρας ἑκάστης de A, 32, l'Ε répondant tout juste à la place qu'il doit occuper. Ainsi le charpentier dont le nom est perdu et qui était d'Alopéké (. . .ΕΚΕΣΙ), était payé, pour la confection du toit sans doute, à 5 ob. par jour, et il travailla sept jours sur douze. Il reçut donc $5 \times 7 = 35$ oboles $= 5$ dr. 5 ob.

§ 3.) ΥΜΜΑΣΙ ne peut être que καλύμμασι, et ce n'est qu'avec l'article τοῖς que toute la lacune de la l. 6 peut être remplie. La lacune entre ΠΕ... l. 7 et ΡΟΣ, l. 8 est exactement remplie par πε(ριικαλύψαντι ἐμπ)ρὸς; mais rien ne prouve que cette supposition soit exacte. D'ailleurs comme nous ignorons l'endroit qui fut recouvert, et dont il devait être fait mention dans l'art. précédent, nous ne pouvons connaitre non plus la nature de ces couvertures. On voit cependant que ce travail fut fait par entreprise ΕΜΙΣΘ . . . , l. 8, ce qui fait penser que ce n'était pas un travail ordinaire. ΗΕΚ . . . l. 9 peut désigner ou par jour ἑκάστης ἡμέρας, ou par toute autre mesure quelconque, et nous admettons cette dernière supposition d'autant plus volontiers, que par la première il resterait dans la lacune existante un espace de 2 lettres qui ne serait pas rempli. Quatre (. . . ΤΤΑΡΟΝ, l. 10) de ces mesures, que ce soient des pieds, des morceaux ou des jours, furent travaillées; la somme payée à l'ouvrier doit donc

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

avoir été 2×4=8. Le nom de l'ouvrier lui-même n'est pas conservé, mais nous savons qu'il était charpentier, et qu'il demeurait à Collytos. Peut-être était-ce Rhædius que nous avons vu plus haut.

§ 4.) Il s'agit ici de la cymaise ou moulure; le travail fut également fait par entreprise, et aussi à deux drachmes le jour ou une mesure quelconque . . . . POΣ, l. 13 peut être τὸ ἐμπρὸς, et signifier la moulure extérieure. Les revêtements dont il fut parlé plus haut, § 3, peuvent faire croire que les moulures qui étaient peintes en haut, étaient plus bas revêtues de bronze. Cependant aucune trace de ce métal sur les architraves qui existent ne nous autorise à le croire. ΓΑΙΑ fait penser à ὀπαῖα, ΤΟΗΟΠ . . . l. 19 vient aussi à l'appui de cette supposition.

En comparant cet article avec le suivant on peut compléter ΠΕΡ en περικολλήσαντι (l. 17), ΗΕΚΑ ΣΤ . . . en ἕκαστον τὸ ὀπαῖον (l. 19), après quoi ΠΑΙΑ serait ὀπαῖα. Ces suppositions remplissent exactement les lacunes, et le texte arrangé ainsi répond également aux lacunes de l'article suivant, ce qui peut nous donner presque la certitude de ne pas nous être trompés dans notre conjecture. Ὀπαῖον est une ouverture dans le toit, une lucarne ou un tuyau de cheminée (1). Ὀπαῖα ou ὀπαὶ d'après Vitruve sont aussi ces caissons carrés qu'on pratiquait dans le plafond des temples, qui devaient figurer autant d'ouvertures dans le toit, et à travers les quelles on était sensé voir le ciel; c'est pourquoi leur fond était souvent orné d'étoiles. Quelquefois, comme au temple de Thésée, c'étaient de véritables trous qu'on recouvrait de tuiles plates. Leur but principal, après l'embellissement, était d'alléger la toiture des édifices, et de ne pas laisser peser sur les colonnes de grands blocs massifs. Mais le mot περικολλήσαντι *qui a attaché une moulure* nous fait penser qu'il s'agit d'un travail en bois. Si cela est ainsi, il faut entendre ici les moulures antérieures de six orifices de cheminées, ou peut-être des châssis extérieurs en bois de six lucarnes pratiquées dans le toit. Chaque ὀπαῖον fut fait à raison de 2 dr., et les six ensemble pour 12 dr. Δ (ΙΙΙ, l. 16). L'ouvrier est Manis de Collytos. La syllabe ΜΑ . . . l. 15, sa profession de charpentier (τέκτων) (A. 7.), et le nombre des lettres qui remplit exactement la lacune, nous permet de l'affirmer.

§ 5.) En complétant cet article du précédent, comme nous avons complété le précédent de celui-ci, nous trouvons les lacunes exactement remplies. Ici il s'agit de la moulure postérieure des cheminées ou des châssis intérieurs des lucarnes. Nous disons postérieure (ὀπίσω), d'abord parcequ'on n'aurait pas parlé exactement du même objet dans deux articles différens, et ensuite parcequ'il ne reste ici entre περικολλήσαντι et ἐμισθώσαμαν, l. 17, que l'espace de 5 lettres, autant qu'en contient ὀπίσω, tandis que ἐμπρὸς en contient six. Le prix de chaque moulure est aussi de 2 drachmes, et il y en a également six, donc 12 drachmes furent en tout (l. 20,) payées à Crésus que nous avons aussi vu plus haut figurer parmi les menuisiers ou charpentiers (A, 8).

§ 6) Le total de la somme payée aux charpentiers est de 52 dr. 4 oboles. La somme que nous obtenons des payemens partiels qui nous sont conservés est la suivante : 5 (§ 1) + 5, 5 (§ 2) + 8 (§ 3) + 12 (§ 4) + 12 (§ 5) = 42 dr. 5 ob. Il y manque donc 9 dr. 4 ob.

§ 7) Nous n'avons aucune donnée pour connaitre la profession des ouvriers journaliers dont il est question dans cet article. ΟΧΙΛΕΙΑΝ, l. 23, parait être τροχιλείαν, une poulie; ΕΚΡΟΠΙΟΝ, — . . . ΕΚΡΟΠΙΚΑ, l. 24, 25. Κεκρόπιον, Κεκροπικὰ, le Cecropée, les murs Cecropiques. L'arrangement de

(1) Ὄρνις δ' ὡς ἂν ὀπαια. . . . Hom. Odys. I, 320.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ce temple qui défiait toutes les hypothèses des antiquaires, ne parait plus une énigme depuis que les fouilles ordonnées par le gouvernement Grec en ont mis tout l'intérieur à découvert. Pausanias dit expressément que cet édifice était double, et parait indiquer qu'il se divisait en deux temples, celui de Minerve Polias, et celui de Minerve Pandrose (1). On sait en outre qu'il contenait le tombeau d'Erechthée (2) et celui de Cecrops (3). Le portique oriental (A) (V. Pl. III) est plus élevé que le sol du temple (B) de 2, 87 m. à 1, 1 m. de distance vers l'intérieur du temple on voit des deux côtés la pierre brute paraitre depuis le pavé jusqu'au niveau du portique (aa); c'était donc jusque là qu'allait la plateforme sur la quelle reposaient les colonnes à l'Est. De ce point le mur est à droite ou au Nord de marbre blanc et poli dans toute son étendue, tandis qu'à gauche, vers le Sud, on voit une partie du mur en pierre brute, qui commence à la plateforme, s'étend à la longueur de 5, 25 m., et descend par des marches jusqu'au niveau du sol. Les traces visibles nous font comprendre que la plateforme parallèle au mur oriental tournait au Sud et longeait le mur méridional (b) à la longueur de 5,25 m. et à la largeur de 2, 72 m, et se terminait par quelques marches (c) qui aboutissaient à une porte (e) dont on voit encore les montans, et qui menait dans un temple intérieur (C). Dans le coin (d) du temple (B) on voit aujourd'hui un caveau creusé dans le roc et qui s'étend sous le mur septentrional, de manière à avoir une issue dans le temple même, une autre hors des murs, et une troisième dans le coin S. E. du grand portique (D). Audessus de cette cavité artificielle, un peu vers l'Ouest, on voit sur le mur septentrional la trace d'un mur de séparation, et une autre semblable exactement vis-à-vis sur le mur méridional. Entre les deux à (ee) on voit les montans de deux portes. C'est là où passait le mur qui séparait les deux temples, en laissant l'entrée du tombeau d'Erechthée dans le temple de la Minerve Poliade, qui pour cette raison s'appelait aussi Erechthéion ou temple d'Erechthée. Et comme cette séparation était la plus considérable des deux, ce double nom prévalut, et servait à désigner l'édifice entier.

De l'autre côté de ce mur de séparation était le temple de Minerve Pandrose (C), qui contenait aussi le tombeau de Cecrops (f), nommé Cecropée (Κεκρόπιον), et placé apparemment sous la porte du portique des Caryatides (E). C'est de là que ce portique prenait le nom de πρόστασις πρὸς τοῦ Κεκροπίου, que nous le voyons porter dans l'inscription s. n. 160. Si par κεκροπικὰ il faut sousentendre τείχη, ce doivent être ceux qui sont audessus du tombeau de Cecrops, le mur occidental et peut-être aussi le mur méridional.

On peut également distinguer sur le mur septentrional les traces d'un escalier (g) qui s'étend à 4,53 m. Cet escalier menait dans le temple (B), de même que l'escalier (c) conduisait dans le temple (C). Il resulte de tout cet arrangement qu'il n'y avait en effet que deux temples, bâtis de plein pied, et dont chacun contenait un tombeau. On descendait à tous les deux d'une terrasse qui appartenait au premier, et qui était flanquée de deux escaliers, l'un plus court, l'autre plus long. On comprend par là comment un chien pouvait *descendre* du temple de Minerve Polias dans celui de Pandrose (4).

§ 8) Les lacunes sont si considérables, qu'on ne pourrait sans témérité hasarder des conjectures. On voit seulement par les noms des ouvriers qu'il s'agit encore d'un travail de cinq charpentiers, payés à

---

(1) Καὶ διπλοῦν γὰρ ἐστὶ τὸ οἴκημα. Paus. I, 26 — τῷ ναῷ δὲ (τῆς Πολιάδος Ἀθηνᾶς) τῇ; Ἀθηνᾷ; Πανδρόσου ναὸς συνεχής, ἐστι. ib. 27.

(2) Clem. Alex. Cohort. ad Gent. p. 13, ed. Sylb. — Arnob. adv. Gent. l. 6. p. 193. ed L. B. 1651.

(3) Ἀθήνῃσι δὲ ἐν Ἀκροπόλει τάφος ἐστι Κέκροπος. Clem. d. Protrept. — Καὶ γὰρ Ἀθήνησιν, ὡς Ἀντίοχος ἐν τῇ ἐννάτῃ γέγραφεν ἄνω γε ἐν τῇ Ἀκροπόλει, Κέκροπός ἐστι τάφος, παρὰ τὴν Πολιοῦχον αὐτήν. Théodoret. Thérap. l. 3. — Τῇ προστάσει τῇ πρὸς τοῦ Κεκροπίου. C. I. G. n. 160.

(4) Κύων εἰς τὸν τῆς Πολιάδος νεὼν εἰσελθοῦσα, καὶ δ ῦ σ α εἰς τὸ Πανδρόσιον. Dion. Halic. in Dinarch.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

1 drachme chacun. Le premier nom . . . NONI est nouveau. ΑΠΟΛΛ est Apollodore (A, 12). TI (l. 30) est ΠΡΕΠΟΝ)TI (A, 10), ce nom remplissant exactement la lacune. Après Mède (A, 11) il doit manquer un nom d'ouvrier pour remplir la lacune.

§ 2) PIA est probablement ἰκρία. Il s'agit encore ici d'enlever les échafaudages, ce qui est toujours une preuve que le travail est fini. ΗΑΦΟΝΤΑΙ . . . , l. 33, doit être ἀφ' ὧν τὰ ζ(ῶα) « *les pierres dont les figures de la frise* (ζωοφόρος) *étaient suspendues.* » Ici il est à remarquer que ἀφ' ὧν est écrit ΗΑΦΟΝ, l'aspiration étant mise avant le mot ἀπὸ au lieu de précéder le mot ὧν. Nous verrons plusieurs exemples de cette même manière d'écrire, par la quelle on passe l'aspiration au mot qui vient immédiatement avant le mot aspiré, surtout si ce mot est une particule. Cette orthographe appartient aux Olympiades qui ont immédiatement précédé la 94e. Le genre du travail et le mot ΠΟΙΛΟΔΟΡΟΙ nous font voir que ce sont encore les mêmes charpentiers qui étaient employés ici. Après ἀνδράσι il y a une lacune . Π nous guide à écrire Πρέποντι, et d'après l'ordre suivi dans A, § 2), nous faisons suivre Médos, ensuite Apollodore, ce qui remplit précisément les lacunes. Tout le reste est trop peu considérable pour en rien conjecturer.

57. A, § 1). PY est très probablement δόρυ. Nous avons ici une liste de figures, sans doute sculptées ou peintes. D'après la certitude que j'en ai acquise, il s'agit ici de petites figures ou statuettes travaillées à part et attachées à la frise. Ma conviction se fonde sur les raisons suivantes : 1° Nous lisons dans l'inscription s. n. 160 de C. I. G. (§ 3) « τοῦ δὲ λοιποῦ ἔργου ἅπαντος ἐγ κύκλῳ ἄρχει ὁ Ἐλευσινιακὸς λίθος, πρὸς ᾧ τὰ ζῷα, » où ἄρχει a la même signification que le mot *règne* en français. *Tout autour de tout le reste de l'édifice règne la pierre d'Éleusis à la quelle sont attachées les figures de la frise.* La pierre d'Éleusis est une pierre noire qui contraste admirablement avec la blancheur du marbre. Plusieurs blocs de cette pierre gissent par terre autour du temple, et plusieurs autres occupent encore leur ancienne place à la frise. Mais ces blocs ne portent point de sculpture, ce qui est une preuve que les figures sculptées y étaient simplement attachées, ainsi que l'inscription (πρὸς ᾧ τὰ ζῷα) semble l'indiquer. Les ayant d'ailleurs éxaminés, j' y trouvai des attaches de fer fixées avec du plomb sur l'une de leurs surfaces, pour servir sans doute à retenir les figures de la frise: 2° Dans l'inscription présente (57, B. 39), nous voyons qu'on achète du plomb εἰς πρόσθεσιν τῶν ζῳδίων, pour *attacher*, pour *ajouter* les figures de la frise, les quelles par conséquent étaient séparées du fond même de la frise : 3°. Mais une autre observation est encore venue confirmer cette conjecture :

Parmi les fragmens de sculpture trouvés sur l'Acropole d'Athènes, nous en avons remarqué plusieurs qui avaient une particularité commune : tandis que leur côté antérieur était d'un travail admirable et digne de la plus belle époque de l'art, le côté opposé non seulement n'était point travaillé, mais il était même plat, et l'on pouvait aisément comprendre que ces fragmens appartenaient tous à un même groupe, et qu'ils étaient adossés à un mur, de manière à ce que leur partie postérieure ne fût pas visible. Cette observation nous reporta naturellement vers la frise du temple d'Erechthée. (Voyez ces figures Pl. IV.) Ayant mesuré la pierre d'Éleusis, je la trouvai haute de 0, 6m. La plus grande et la plus complète de ces figures, N. 71 a 0, 5m. de haut, sans la tête qui lui manque. Ce rapport dans la hauteur ne peut être fortuit. Toutes les autres figures ont des dimensions proportionnées à celles de N. 71. 4°. Dans l'énumération des figures (57, A, 21) il est parlé d'une femme devant la quelle une jeune fille est prosternée. On n'a qu'à voir la figure . . . . pour ne plus conserver de doute que

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ce ne soient là les ζῴδια de la frise du temple d'Erechthée. On peut s'imaginer l'élégance et la magnificence de cet édifice, dont les parties sculptées sont d'un travail incomparable, et comme le ciseau du sculpteur n'en avait encore produit, dont une partie est peinte et une autre dorée, et dont la frise est enfin composée de belles statuettes blanches, travaillées par divers grands sculpteurs, et se détachant sur un fond noir! Nous pouvons ici acquérir une idée du prix au quel les sculpteurs de cette époque mettaient leur travail. Une statuette de 0, 6m. de haut, représentant un homme avec une lance à la main, et travaillée seulement du côté antérieur, est payée 110 drach. ou 180 fr.

§ 2). ΦΥΡΟΜΑ . . est Φυρόμαχος (l. 9 et 17). C'est un sculpteur dont le nom n'est pas connu. Il fit un jeune homme debout auprès d'une cuirasse. Il fut payé 60 drach. Quant à Képhisia, c'était une commune située à la source du Céphise, et qui garde encore son ancien nom.

§ 3. ΠΡΑΧ . . . avec une lacune de 4 lettres ne peut être que Πραχ(σίας). Pausanias (1) nomme un sculpteur Athénien Praxias, qui a travaillé les statues des frontons du temple d'Apollon à Delphes. Praxias était élève de Calamis, qui avait travaillé le char d'Hiéron dans la 78e Olympiade. Il pouvait donc travailler encore 14 Olympiades plut tard. [Ὀπισθοφανὴς (l. 5) est celui dont on voit la partie postérieure (ὄπισθεν φαίνομαι) (2). À la fin de cette même ligne il reste un Τ qui indique la présence de l'article τὸν. Mais dans l. 6 entre τὸν et . . . ρακρούοντα, il ne reste de place que pour deux lettres. Le mot entier doit donc être παρακρούοντα, qui signifie *qui rue*. Il est donc ici question d'un cheval. Guidé par le signe Η qui termine la l. 4, je remplis par conséquent la lacune de 4 lettres qui existe au commencement de l. 5, par ΙΠΠΟ. Ce travail fut payé plus cher que les deux précédens, 120 dr.

§ 4). Un artiste Antiphanes est connu parmi ceux qui ont fleuri pendant la 90e Ol. Mais il était Argien (3), tandis que celui-ci est du Céramique . . . ανίσκον est évidemment νεανίσκον . . νυμένω ne peut-être que ζευγνυμένω, une fois qu'il est question de chevaux, et que la lacune est de 4 lettres. Il fit donc un char, un jeune homme, et deux chevaux dans la position d'être attelés, apparemment par le jeune homme. Il fut payé pour ce travail compliqué 240. dr.

§ 5.) C'est encore Phyromaque de Képhisia qui a sculpté un homme conduisant un cheval; le prix de son travail est encore de 60 dr.

§ 6) Mynnion d'Agrylæ est aussi un nom inconnu dans l'histoire de l'art. Il a sculpté un cheval et un homme qui le frappe, et y ajouta plus tard une colonne. Il fut payé 127 dr.

§ 7). Socle d'Alopéké n'est pas non plus connu parmi les artistes. ε . . ντα, avec une lacune de deux lettres doit être ἔ(χο)ντα. Il a dont fait un homme tenant une bride, ou si le premier τὸν se rapporte à ἵππον, un cheval bridé. Il fut payé 60 dr., et il parait que c'était là le prix qu'on payait pour les figures simples.

§ 8). Phyromaque de Képhisia a fait une troisième statue, celle d'un homme appuyé sur un bâton et restant auprès d'un autel; il est encore payé 60 dr. Nous n'avons pas assez de données pour décider si le prix était fait pour chaque artiste individuellement, et déterminé d'après sa capacité personnelle, ou s'il est proportionné à la grandeur et à la qualité du travail. Εἱστηκότα, qui aurait dû être aspiré, n'est pas précédé par le signe Η.

---

(1) Paus. Phoc. XIX.

(2) Qui regarde en arrière. Hesych. — Κάτοπτρα ὀπισθοφανῆ Olympiod. les miroirs qui montrent la partie de derrière.

(3) Paus. VI, Ch. 12.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

9). Iasos de Collytos est un autre nom inconnu. Il a sculpté la femme avec la fille qui est prosternée devant elle. C'est ce morceau dont un fragment a été heureusement conservé, Pl. IV. N. 67. Il reçut pour ce travail que nous pouvons apprécier, une recompense de 80. dr.

Ce sont là tous les détails que nous possédons sur la frise du temple d'Erechthée. Nous y pouvons ajouter ceux de N. 59. Les morceaux de cette frise qui nous restent, ainsi que cela est prouvé par la conformité du style, par leurs proportions et par la forme plate et brute de leur dos, sont les suivans:

61. Partie inférieure de la draperie d'une femme debout.

62. Pan d'une robe de femme.

63. Femme debout, vêtue d'une robe longue. Il lui manque la tête et les bras.

64. Les genoux et les pieds d'une femme assise et vêtue d'un long manteau.

65. La partie inférieure d'une statue de femme vêtue et assise.

66. La partie inférieure d'une statue de femme vêtue d'une longue robe et assise. Elle tient sur ses genoux le buste d'un enfant nu.

67. La partie inférieure d'une statue de femme debout, vêtue d'une longue robe, et d'une fille agenouillée devant elle.

68. Femme debout, vêtue d'une robe flottante. Il lui manque la tête et les bras.

69. Fragment de statue d'une femme vêtue d'une longue robe, dans l'action de marcher.

70. Fragment de trois chevaux qui se cabrent.

71. Deux femmes debout qui s'embrassent. Il leur manque les têtes.

72. Une femme assise, vêtue d'une longue robe et ayant un enfant sur les genoux.

73. Une femme assise.

74. Une femme debout, a côté d'une colonne surmontée d'un sphinx et d'une tête de lion.

75. Femme debout.

76. et 77. Fragment de statues représentant des femmes debout, vêtues de longues robes.

78, 79 et 80. Troncs d'hommes nus.

81. Buste d'homme, vêtu d'une tunique.

82. Buste d'ure femme.

83. Femme assise sur un fauteuil.

84. Femme debout avec un lion, auprès d'une colonne.

85. Femme assise sur un fauteuil avec un lion à côté d'elle.

Le sujet représenté par la frise aurait pu être la dispute de Minerve et de Neptune ou la naissance d'Erichthonius; l'inscription le passe sous silence et ne désigne chacune des figures que par les mots ἀνὴρ et γυνή. Il y a trop peu d'ensemble entre les figures que nous possédons ou celles que l'inscription décrit pour que nous nous permettions de rien prononcer sur cette question; cependant si une conjecture nous est permise, le grand nombre de femmes assises, qui, comme on sait, représentent des déesses ou des héroïnes, parait se

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

rapporter au mythe de Pandrose et de ses sœurs, et représente peut-être une procession de la fête des *Pandrosies* (1). La jeune fille à genoux aux pieds d'une femme (N. 67) peut bien être Agraule demandant pardon à Minerve de son indiscrétion. Les deux femmes assises avec deux enfans sur les genoux (N. 66 et 72) peuvent être Hersé, sœur de Pandrose, avec son fils Képhalos qu'elle a eu de Mercure, et Agraule, son autre sœur, avec sa fille Alcippe qu'elle a eu de Mars (2). Enfin les chevaux attelés (N. 57, A, 4) peuvent être ceux d'Erichthionius qui le premier enseigna comment atteler des chevaux.

10) Ici nous avons une somme considérable, qui par la quantité de drachmes, et par la raison qu'elle termine la Prytanie, doit représenter le total. HA . . . MATOΠ devrait être ἀναλωμάτων, comme 57, B, l. 23. Mais à moins d'une erreur du lapidaire j'avoue que je ne puis comprendre comment la lacune laissée est de 3 lettres seulement au lieu de quatre. À la vérité il parait que ces lignes furent écrites par une main peu exercée; car le Π qui termine ce mot ἀναλωμάτωΠ est mis là pour un N. Οἶκος ou οἴκημα était le nom par le quel les anciens désignaient souvent le temple d'Erechthée (3). La dépense de cette Prytanie est donc de 3316 dr. (l. 23). La recette est de 3302 (l. 23). Le signe Ⅽ qui suit cette somme y est mis au lieu d'un point. Mais ici une difficulté se présente. Cette Prytanie est la septième, car nous voyons immédiatement après la huitième qui commence (l. 36). Or, nous avons vu au commencement de la 7e Prytanie que les intendans avaient reçu des questeurs la somme de 4300 drach. C'est cette même somme qui aurait dû être reproduite ici comme recette, de même que nous voyons la somme de A, l. 29 reproduite dans B, l. 22. Si pour expliquer cette différence il faut supposer une erreur graphique, ce n'est pas ici qu'il la faut chercher; car d'après ce qui suit: ἀνάλωμα τὸ αὐτὸ, ce qui avait été reçu était égal (ou à peu près égal) à ce qui avait été dépensé; et en effet les deux sommes 3302 et 3316 ne diffèrent que de peu. Il est donc plutôt probable qu' il y ait un X de trop dans N. 56, A, l. 66 (XXXHHH), et qu'il y manque les chiffres ⊦⊦. Ἀνάλωμα est écrit avec le signe H, et pour αὐτὸ (α . . ον, v. B. l. 23) on a écrit αὐτόν. Après ce mot il y a un vide de 7 lettres, pour désigner la fin de la Prytanie.

§ 11) Ici commence la huitième Prytanie qui était échue à la tribu Pandionis. Les intendants reçurent du questeur Aresæchme d'Agrylæ et de ses collègues ([καὶ] συ [ναρχόντω]ν. V. C. I. G. 138 et suiv.) 1239 dr. 2 ob. (v. B. l. 22) comme une avance pour les dépenses pendant le cours de la Prytanie. Ἐπὶ est écrit avec le signe H; il précède de même Ἀγρυλῆθεν, tandis qu'il manque devant Ἀγρυλῆσι à 56, A, l. 11.

§ 12) Le mot ἀναλώματα est un titre général pour toutes les dépenses durant toute la Prytanie. Ὀνήματα au contraire (écrit avec un H) est le titre particulier de cet article. C'est l'achat de matériaux. ΞA . . ΔEΞ avec une lacune de deux lettres doit être Σανίδες (v. 57. B, l. 33), ce qui est prouvé aussi par l'usage qui en fut fait. Ce sont deux planches sur les quelles les intendants écrivaient le compte-rendu, apparemment celui-là même qui à la fin de l'année fut inscrit sur pierre. ἐς ἃς est écrit HEΞAΞ; de même ἀναγράφωμεν a un H.

§ 13.) Les deux planches furent le seul achat fait; aussi le total n'est-il que de 2 dr.

§ 14.) Je pense qu'à λιθουργικοῦ il faut sousentendre μισθοῦ, et ce serait le titre général pour tous les articles qui suivent jusqu'au bout de la colonne . . ONON, l. 35 est κιόν .ν (v. A, 63), B . . O, l. 37 est ϑωμοῦ (v. A. 65). Deux ans avant, sous Dioclés (4) toutes les colonnes, à l'exception des quatre demi-

(1) Apol. 3 — Paus. I, 26, — Ovid. Métam. 2. v. 738.

(2) Apollod. 3, 14. — (3) ἔστι δὲ καὶ οἴκημα ἐρέχθειον καλούμενον Paus. I, 26.

(4) Τοὺς κίονας ἀραῶδώτους ἅπαντας πλὴν τῶν ἐπὶ τοῦ τοίχου. (C. I. n. 160.)

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

colonnes qui sont placées sur le mur à l'Ouest, n'avaient pas encore leurs cannelures. Ce travail fut exécuté en partie cette année. Les colonnes dont il s'agit ici sont celles du portique oriental du temple de Minerve Poliade (πρὸς ἕω). Si nous connaissions la position de l'autel de Dione, nous pourrions déterminer exactement celles des diverses colonnes dont il est question. Dione était l'une des Titanides, fille de l'Océan et de l'Océanide Tethys (1). Son autel était par conséquent placé à juste titre auprès du temple de Neptune Erechthée. Deux autres autels suivaient à celui de Dione (τὸν βωμὸν τὸν πρὸς τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης, 57, A, 65. τὸν βωμὸν τὸν τρίτον ἀπὸ τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης, 36). Si nous supposons l'autel de Dione placé à côté de la colonne méridionale de ce portique (h), l'autre autel placé entre la 4e et la 5e colonne à compter de celle-ci, et plus près de la 5e peut-être (k), et un troisième autel enfin placé devant la sixième colonne (m), alors la colonne κατὰ τὸν βωμὸν τὸν τρίτον ἀπὸ τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης (57, A. 35) serait la sixième, ou la colonne du coin septentrional du portique oriental. La colonne (κατὰ τὸν βωμὸν τὸν πρὸς τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης 57, A. 65) située devant l'autel qui est le second après celui de Dione (2), serait la cinquième. La colonne (παρὰ τὸν βωμὸν τὸν πρὸς τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης 57, B. 58) voisine à l'autel qui est le second après celui de Dione, serait la quatrième. La troisième colonne à compter de celui de Dione (τὸν τρίτων κίονα ἀπὸ τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης, 58, A. 7) serait la troisième colonne de ce portique. Τὸν δεύτερον, (57, B, 53) serait la seconde, et enfin la première colonne à compter de l'autel de Dione (τὸν πρῶτον κίονα ἀπὸ τοῦ βωμοῦ τῆς Διώνης, 57, B, 62) serait la première colonne au coin méridional. Ce serait le même arrangement avec l'ordre contraire, si l'autel de Dione était placé au Nord au lieu de l'être au midi du portique. Il est superflu de dire pourquoi nous n'admettons pas que chaque colonne correspondit à un autel. Nous rencontrons deux fois le second autel pour deux colonnes différentes, et tandis que le troisième autel est mentioné pour désigner la position d'une colonne, la troisième colonne est citée à part.

Après λιθουργικοῦ, que je suppose être le titre général, ῥαβδώσεως τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἕω est un titre particulier qui comprend tous les travaux jusqu'à l. 60. L'article TON κατὰ (l. 35) me parait être un accusatif singulier qui ne se rapporte point à τῶν κιόνων. La construction entière, en rétablissant les phrases elliptiques, serait ainsi : (Κατάλογος) λιθουργικοῦ (μισθοῦ). (Μισθὸς) ῥαβδώσεως τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἕω. (Ἐῤῥάβδωσαν τὸν κίονα) τὸν κατὰ τὸν βωμὸν .. Ἀμεινιάδης etc. *Liste des appointemens dûs aux tailleurs de pierres : Appointemens pour la cannelure des colonnes à l'Est: Ont cannelé la colonne placée auprès de l'autel .... Aminiades etc.* Car si nous prennions TON pour un génitif pluriel, il faudrait supposer plus d'une colonne désignée ainsi par la position de chaque autel ; et comme nous avons vu plus haut cinq différentes positions, et que pour les trois d'entre elles l'inscription emploie la formule TON παρὰ, TON πρὸς, TON κατὰ, il nous faudrait admettre au moins huit colonnes, et le portique n'en a que six. Ici comme ailleurs ἀπὸ est écrit ΗΑΠΟ. L'ouvrier Aminiade (écrit avec H) demeurait à Kœlé. On sait que Kœlé était un *quartier* de la ville (3) près des portes de Melite (4). Son nom s'appliquerait parfaitement au ravin qui entoure l'acropole au midi; mais il est difficile de placer Mélite de ce côté, et il parait probable que Kœlé fut la partie basse de la ville vers le Nord (5). Les anciens qui avaient construit

(1) Apollodore.
(2) Πρὸς avec le génitif signifie aussi: devant. « Τῇ προστάσει τῇ πρὸς τοῦ Κεκροπίου. C. I. G. n. 160. Ici il signifie : *placée immédiatement après.*
(3) Ἐν χωρίῳ τῆς Ἀττικῆς, ὃ Κοίλη καλεῖται. Marcellin. V. Thucid. § 55.
(4) Πρὸς γαρ ταῖς Μελιτίσι πύλαις καλουμέναις ἐστὶν ἐν Κοίλῃ τὰ καλούμενα Κιμώνια μνήματα. ib § 17.
(5) O. Müller, übers. v. Leakès Ath. 461.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

la ville immédiatement sous le rocher de l'Acropole, pouvaient bien donner le nom de *creux* à l'endroit qui s'étendait dans la plaine entre deux montagnes, l'Acropole et l'Anchesme. Il est à remarquer que cet ouvrier est payé 19 dr. tandis que ses collègues n'en ont reçu que 18. Faut-il le considérer comme le chef de ces ouvriers, ou son ouvrage était-il plus pénible, en ce qu'il a peut-être travaillé les parties les plus élevées des colonnes? A . ΞX . . Ξ est Αισχίνης (v. l. 75). Ξ . . . NEΞ est Σωμένης (l. 76); il est fils d'Ameiniades et exerce la profession de son père. TI . .PATEΞ est Τιμοκράτης (l. 77).

§ 15). l. 42 ONEXΞE)Ξ v. l. 48. Ici je crois que le cas n'est pas l'accusatif masculin singulier, mais le génitif pluriel. D'après la première supposition il faudrait sousentendre κίονα, et admettre ainsi au moins 16 colonnes; car nous voyons la formule TON HEXOMENONEXΞEΞ répétée autant de fois dans cette inscription. Mais par les mots τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἕω, nous voyons clairement qu'il ne s'agit que de la cannelure des colonnes du portique oriental, qui n'étaient qu'au nombre de six. Mais en tout cas il faudrait excepter les 4 colonnes d'Ouest qui étaient déjà cannelées sous l'Archontat de Dioclés (C. I. G. 160, § 7, d); et nous avons vu que les colonnes du grand portique au Nord étaient aussi déjà terminées sous la sixième Prytanie de cette année (56, A. 15). Il ne restait donc que les six colonnes à l'Est. Par conséquent TONHEXOMENON ne peut être τὸν ἐχόμενον ἑξῆς κίονα, mais τῶν ἐχομένων ἑξῆς μερῶν, des parties continues de la même colonne. Cette explication me parait d'autant plus juste que ἔχομαι signifie se tenir, tenir ensemble, et ne peut se dire que de parties continues. Ainsi cette colonne aurait été divisée en 4 parties, et 5 ouvriers auraient travaillé à la première, 7 à la seconde, 6 à la troisième, et 6 à la quatrième partie. ⊦⊦⊦ (l. 43) est Δ⊦⊦⊦, par la même proportion que ci-dessus, le principal ouvrier recevant un peu plus que ses collègues. Simias reçoit ici 13 dr. tandis que tous les autres n'ont que 12 dr. 5 ob., ou un obole de moins. ΞIN . . . MIO, 43—44 est Σίνδρων Σιμίου, v. l. 80. HAX. . .OΞ, 44—45, est Ἀχσιοπείθους (avec H). v. l. 81, et 58, A, 4. ΞI . . ., 45, est Σιμίου, v. 58, A. 5.

§ 16). . . .ONEΞ est Ὀνήσιμος avec H. v. l. 85. HEYΔ. . .Ξ doit être Εὔδοξος (avec H), car la lacune de l. 50 est de trois lettres XΞO . EON, 52, peut être Κλέων, car la lacune étant de trois lettres, elle est remplie par II, (les deux oboles) et KΛ. . . . ΞIM. doit être Σίμων, si Ἀγρυλῆσι est précédé par un H. Ce ne peut être le Simias de ci-dessus, qui était domicilié à Alopéké . . ΔOIOΞ, 52, est quelque nom comme Ἔνδοιος, si célébre parmi les sculpteurs. D'ailleurs la lacune demande trois lettres HEN . . . KO, 53, avec une lacune de 4 lettres, peut être Γλαύκου. HE . . . KOΞ avec une lacune de 3 lettres peut être Εὔδικος. Les ouvriers qui ont travaillé à cette partie ont reçu des appointemens moins considérables que ceux qui ont travaillé à la partie précédente. Ces appointemens ont diminué d'une drach. et d'un obole.

§ 17). ΘEYΓ . . , l. 54 avec une lacune de 4 lettres est Θευγένης, 57, B. 65 et 58, A, 8. On dit *du Pirée* et non pas *demeurant au Pirée*, car ce bourg était trop distant de la ville pour que l'ouvrier eût pu y demeurer en même temps qu'il était occupé à l'Acropole. Que la somme (l. 55 et 56) est ΔΠ, cela est prouvé par l. 57 et par la lacune qui n'admet pas un plus grand nombre de lettres. . . ΦIΞOΛE est Κηφισογένης, 58, A, 9 . . E . KPOΞ est Τεῦκρος, 58, A, 10. KEΦI . . . POΞ, (57—58), est Κηφισόδωρος, 57, B, 67. HE . . . ONIΔON (58), est évidemment ἐν Σκαμβωνιδῶν, v. 58, A. 12. NIKO . . TOΞ est Νικόστρατος, 58, A, 13. ΘEYΛE . . avec une lacune de 4 lettres est Θευγείτων 57, B, 68. Chacun de ces ouvriers a reçu 15 dr., c'est-à-dire 1 dr. 4 oboles moins que les précédens.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Par cette diminution successive de la solde nous nous croyons autorisés à admettre que les premiers ouvriers travaillaient les parties supérieures de la colonne, qui évidemment devaient être les plus difficiles, et donner le plus de peine aux ouvriers montés sur des échafaudages élevés. Les autres travaillaient les parties successives, et les derniers enfin les parties basses ou de plein pied avec le pavé du portique.

§ 18). Dans C. I. G. n. 160 § b, 6). on lit: τοὺς ὀρθοστάτας ἀκαταξέστους ἐκ τοῦ ἔξωθεν ἐγ κύκλῳ, πλὴν τῶν ἐν τῇ προστάσει τῇ πρὸς τῷ Κεκροπίῳ. Ὀρθοστάται sont les piliers angulaires. Ici ΟΡΘΟΣ . . . ΑΣ avec une lacune de trois lettres, parait être aussi ὀρθοστάτας. ΚΑΤΑΧ . . .ΝΤΙ devrait être καταξέοντι, pour répondre à ἀκαταξέστους, mais nous voyons qu'il a dû y avoir une erreur de la part du lapidaire, car la lacune n'est que de deux seules lettres, au lieu de trois. . ΕΧΟ, 62, est Θυηχοῦ, (v. C. I. G. 160, II, 75), qui est Θυηκόου (Θυοσκόος, Hom. Odys. Φ. 145), *sacrificateur*. ΤΟ, 61, est τῷ, car au commencement de 62 il reste une place pour le ι souscrit. De même ΒΟΜΟ est βωμῷ, car il reste aussi une place pour l'ι. ΛΑΚΙ . . . avec une lacune de 4 lettres est certainement Λακιάδης. Il s'agit donc ici d'un ouvrier qui a poli les piliers, et je crois que τοὺς ὀρθοστάτας καταξέοντι est le titre de l'article, séparé de ce qui suit. Le premier ΤΟ de l. 61 est d'après cela l'article duel, car si c'était un génitif singulier, il aurait fallu compléter la phrase de cette manière: τοὺς ὀρθοστάτας τοῦ (βωμοῦ τοῦ) παρὰ τῷ βωμῷ τοῦ Θυηχοῦ, ce qui supposerait un second autel proche à celui du sacrificateur, et un autel ayant des piliers. Selon l'autre supposition la phrase signifie: « *les deux piliers qui sont près de l'autel du sacrificateur* » et ces piliers sont ceux du grand portique où cet autel se trouvait (C. I. G. n. 160. § 7, a). Ce sont les piliers (nn) attachés au mur septentrional de la cella, qui correspondent aux lignes occidentale et orientale des colonnes du grand portique septentrional. Polyclés l'ouvrier était Laciade, de la commune Lacia ou Laciadæ, située plus loin que le Céramique et en deçà du Céphise (1). Il fut payé 35 dr. pour ce travail.

§ 19). Ici nous revenons encore à la cannelure des colonnes. Le titre général Λιθουργικοῦ (§ 14), comprend tous les articles précédens, ainsi que ceux qui suivent. Mais le second titre: ῥαβδώσεως τῶν κιόνων τῶν πρὸς ἕω, n'est pas applicable au § 18), c'est pourquoi il est répété ici. Il s'agit toujours du portique d'Est. La colonne désignée est celle qui est *vers* (παρὰ τὸν β.) l'autel qui est le second après celui de Dione. Nous avons vu plus haut (§ 14), que cette colonne doit être la cinquième à compter de l'un bout ou de l'autre. Λάσσος, (l. 61), v. B. 49. Φίλων, l. 67, v. B. 50. Λαόσσου, l. 68, v. B, 51. Καρίων, l. 68, v. B, 51. Ἴκκος, l. 69, v. B 51. L'emplacement de la commune Ἔρχεια d'où vient le nom Ἐρχιεύς, n'est pas connu. Chacun de ces 5 ouvriers a reçu à 20 dr. de salaire.

§ 20). Φάλακρος, l. 70, v. B. 53. ΔΛ, ib. v. A. 71, la lacune n'étant que de deux lettres. Φιλόστρατος, l 71 et 72, v. B. 54. Θαργήλιος, l. 71 et 72, v. 55. ΦΙΛΟΡ . . . Σ avec une lacune de 2 lettres doit être Φίλορμος. ΛΕΡ . . également avec une lacune de deux lettres doit être Γέρων. L'ouvrier Phalacros est de Pæania, le démos de Démosthènes, qui était probablement situé à l'Est de L'Hymète, à l'emplacement du village actuel de Liopési (2). Les trois derniers ouvriers sont ses fils. Chacun d'eux a reçu 20 drachmes de salaire.

---

(1) Προιλθοῦσι δὲ ὀλίγον (ἀπὸ τοῦ Κεραμικοῦ) . . . . δῆμος ὃν Λακίδας (l. Λακιάδαις) ὀνομάζουσιν. Paus. I, 37.

(2) V. Ann. dell. ins. di con. arch. Rom. 1837, t. 9, 2. p. 5. suiv. par L. Ross.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 21). Ici nous avons les mêmes ouvriers qui ont travaillé à la première partie de la sixième colonne, § 14. Ils sont payés maintenant à 20 dr. chacun. Une particularité d'orthographe est à remarquer en cet endroit. Αἰσχίνης (l. 75) est écrit . ΙΕΧΙΝΗ, avec un Η, ce qui prouve qu'à cette époque assez rapprochée de l'introduction de la grammaire d'Euclide, les caractères adoptés par cette grammaire étaient déjà, bien que rarement, en usage. V. aussi N. 58, l. 8.

§ 22). Nous avons également tous les sept ouvriers qui ont travaillé à la seconde partie de la 6e colonne. Les quatre sont fils de Simias; mais cela n'est pas dit ici à l'égard de Sosandros (l. 84) comme dans le § 15. Tous les autres sont payés à 14 dr. 2 ob. Sosandros seul, comme étant le plus jeune, a un obole de moins.

§ 23). Nous voyons encore reparaitre les noms qui figurent pour le travail de la 3e partie de la 6e colonne (§ 16); mais nous ne connaissons pas le salaire accordé aux ouvriers. Le reste de la plaque est brisé.

57. B. § 1). ΔΕΙΛΜ. . Α est παραδείγματα v. l 4. La construction peut être entendue ici de deux manières: « Παραδείγματα· πλάττουσι τὸν χαλκὸν. » *Des modèles à ceux qui modèlent le cuivre*, ou « Παραδείγματα πλάττουσι· τῶν χαλκῶν. » *Des modèles ou des formes pour les modeleurs (en cire). (Modèles) des conques etc.*. Cette seconde construction nous parait plus juste. Comme plus bas il est parlé d'un ornement (τὴν ἄκανθαν) des revêtemens, de même il est naturel que ΤΟΝΧΑΛΚΟΝ désigne également un ornement de ces mêmes revêtemens. D'ailleurs nous voyons plus bas (l. 7) qu'il s'agit de modèles en cire et non pas en cuivre. Ailleurs καλύμματα étaient les revêtemens du toit faits en bois (47, A, § 8). Si c'est d'eux qu'il s'agit ici, il parait qu'ils étaient ornés de raies de cœur en relief, dont le modèle était d'abord exécuté en cire. Le modeleur était Nésés de Mélite, et il reçut 8 dr. pour ce travail.

§ 2). Ἄκανθα ou plutôt ἄκανθος, *acanthe*, est une des parties ornementales du chapiteau corinthien. Il parait qu'audessous des conques, les revêtemens (leurs bords extérieurs) étaient aussi pourvus de ce riche ornement. Agathanor d'Alopéké est également payé 8 dr. pour ce modèle, et on peut se convaincre aussi par cette égalité du salaire que l'ouvrage de tous les deux était de même nature. Εἰς est écrit avec Η.

§ 3). Le total du salaire des modeleurs en cire est de 16 drachmes, ils n'ont donc fourni que les deux modèles que nous avons vus.

§ 4). Les appointemens de l'architecte Archiloque, qui étaient calculés pour la 6e Prytanie (56, A. § 14) sur 37 jours, le sont ici sur 36 seulement, toujours à raison d'une drachme par jour.

De même le sous-secrétaire Pyrgion est payé pour 36 jours à raison de 5 oboles par jour comme au passage cité ci-dessus; car $36 \times 5 = 180$ oboles $= 30$ drachmes. Nous apprennons ici que Pyrgion était Ὀτρυνεὺς (avec Η). Tout ce qu'on sait de cette commune, est qu'elle était située sur la côte de l'Attique; mais sa position n'est pas précisée (1).

§ 5). Le total des appointemens est $36 + 30 = 66$ drachmes.

§ 6). La formule est semblable à celle de N. 56, A, l. 42, avec la différence que ἐνκαύτει est ici au singulier, et s'accorde avec ἐνκαίοντι, sans former un titre à part comme à l'autre passage. C'est encore le peintre qui a peint la moulure intérieure toujours à raison de 5 ob. par pied. La longueur de la moulure

(1) Athén. 7. — Leak. on the dem. of Attica.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

peinte est de 113 pieds. La longueur intérieure du mur méridional du temple est de 63 pieds. La longueur du mur septentrional depuis l'angle oriental jusqu'aux traces du mur de séparation du Pandrosion est de 50′, et ce sont peut-être là les 63+50=113 pieds de la moulure qui ont été peints. Il paraît que dans la Prytanie précédente il avait été fait à l'entrepreneur Dionysodore une avance de 50 dr; car il avait à recevoir pour les 113′ de peinture 113×5=565 oboles=94 drach. 1 oboles. Mais on ne lui donne que 44 dr. 1 ob., *pour compléter ce qu'il avait déjà reçu.* (50+44,1=94,1).

§ 8). Le total payé au peintre pendant cette Prytanie sont ces mêmes 44 drach. 1 ob.

§ 9). La recette, c'est-à dire ce que les intendans de la construction avaient reçu des questeurs de la déesse pour dépenser dans le cours de la Prytanie, est de 1239 dr. 1 ob. C'est justement la même somme que nous voyons plus haut, n. 57, A, l. 29, comme ayant été reçue des questeurs. Cest donc une preuve irrécusable que nous sommes ici à la fin de la huitième Prytanie, dont l'autre passage est le commencement. La dépense est égale à cette somme reçue : Si nous additionnons toutes les sommes que nous avons rencontrées dans le compte-rendu de cette huitième Prytanie, nous aurons:

n. 48 A, § 13 —	2	Dr.	Cette somme de 979, 2, étant soustraite de la somme reçue,
14 —	91	»	1239, 1, laisse 1239, 1 — 979, 2 = 257 dr. 5 oboles. Mais
15 —	125	»	si, ainsi que nous en parlerons plus bas, N. 58, n'est qu'une
16 —	100	»	continuation de N. 57, nous avons encore de là 100 dr. 1 obole.
17 —	90	»	Il resterait donc une différence entre la somme reçue et les
18 —	45	»	dépenses connues, de 157 dr. 4 oboles, et cette différence ne
19 —	100	»	pourrait comprendre que la continuation de N. 57, A, § 23), ou
20 —	100	»	la cannelure de quelques parties de la 4e et de la 5e colonne.
21 —	100	»	
22 —	100,	» 1 obol.	
B, § 3 —	16	»	
5 —	66	»	
6 —	44,	» 1 obol.	
Somme	979,	» 2 obol.	

§ 9). Ici commence une autre Prytanie, celle de la tribu Ægéis. Elle est la neuvième, puisque c'est la huitième qui vient de finir. La somme que les questeurs de la Déesse, Aresæchme et ses collègues ont avancé aux intendans est . . HHH La lacune peut être remplie ainsi, XX)HHH, et alors la somme est de 2300 dr., ou ainsi, XH)HHH et alors elle est de 1400, ou plutôt de 1300, car le dernier H doit être plutôt un signe d'aspiration qui précède l' Y.

§ 10). Les lignes 27 et 28 sont défectueuses, et nous ne saurions remplir les lacunes avec quelque probabilité. l. 28 on lit: εἰς ἱερὰ (εἰς avec H et ἱερὰ sans ce signe), *pour le service sacré.* l. 28 ἕνῃ καὶ ν(έ)ᾳ *au premier jour de la lune.* l. 29 le dernier signe est un A (Ἀθηναίᾳ), et l. 30 commence par l'ι souscrit, et le nombre qui suit est HHHHIII. (v. plus bas, § 15). Il s'agit donc d'un sacrifice offert à Minerve le premier jour du mois (Thargélion, et le 16e jour de la Prytanie, car c'est la 9e Prytanie), pour le quel jour il fut dépensé 4 dr. 3 ob. Le premier jour de chaque mois lunaire (νουμηνία ou ἕνη καὶ νέα) était un jour consacré, et l'on venait ce jour sur l'Acropole offrir des sacrifices aux Dieux. C'est ce que Démosthènes

nous apprend par ce passage: « Πῶς δὲ ταῖς νουμηνίαις εἰς τὴν Ἀκρόπολιν ἀναβαίνοντες, τ' ἀγαθὰ τῇ πόλει διδόναι καὶ ἕκαστος ἑαυτῷ τοῖς θεοῖς εὔξεται (1); » *Comment monteront-ils tous les premiers jours des mois à l'Acropole pour prier les Dieux d'accorder tous les biens à la ville et à chacun d'eux ?* Mais comme nous ne rencontrons ce sacrifice dans le compte-rendu d'aucune autre Prytanie, nous en pouvons peut-être conclure que le temple étant presque terminé, fut consacré au jour solomnel de la nouvelle lune de la 9e Prytanie, et que cette cérémonie fut accompagnée du premier sacrifice d'usage qui fut offert dans ce temple.

§ 11). Ἀναλώματα et le titre général pour les dépenses de toute la Prytanie; ὠνήματα (avec H) n'est que le titre partiel des articles 11 jusqu'à 16. Les premiers objets achetés sont deux feuilles de papier (χάρται), sur les quelles furent écrites les copies de ce compte-rendu, qui avait été originairement écrit sur deux planches (57, A,§ 12). C'est sans doute par une erreur que le lapidaire écrivit (l. 32) ἐς ἃ (HEΣA) au lieu de ἐς οὓς (χάρτας). Les deux feuilles furent achetées pour 2 dr. 4 ob. à 1 dr. 2 ob. chacune.

§ 12). Les quatre planches, achetées à raison d'1 dr. chacune ont sans doute servi à ces mêmes copies du compte-rendu, le papier ayant été collé sur les planches.

§ 13). 166 feuilles d'or furent achetées de l'orfevre Adonis de Mélite à raison d'1 drachme la feuille. Elles ont servi à dorer les conques (v. 56, A. § 12). Nous avons ici une nouvelle preuve que les anciens battaient l'or en feuilles, et l'attachaient sur les objets à dorer moyennant une colle, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. Excepté les objets dorés qui se retrouvent souvent, on a trouvé dans des tombeaux antiques de ces πέταλα plus ou moins épais, qui servaient d'ornemens à des vêtemens de femme, ou dont on faisait des couronnes. Un tombeau ouvert à Athènes en 1837 devant S. M. le Roi de Bavière par M. le professeur Domnando, contenait avec plusieurs autres objets de valeur, un certain nombre de ces feuilles d'or.

§ 14). . . O (l. 39) est δύο, car il est suivi par le duel ταλάντω. Deux talents (de poid) de plomb ont été achetés a Sostrate de Mélite. Ils ont servi à fixer les figures de la frise (57, A, 1). Dans le but de prévenir l'occidation des attaches de fer qui retenaient les marbres dans les édifices antiques, et pour donner aussi plus de prise à ces attaches, on coulait du plomb dans les trous où elles mordaient, et on voit encore aujourd'hui plusieurs pierres portant des clous de fer ou de bronze fixés par du plomb. Le prix de chaque talent de plomb était de 5 dr.

§ 15). XPYΣ... l. 41. est χρυσὰς et non pas χρυσὼ, qui vient une ligne plus bas; d'ailleurs la lacune à remplir est de deux lettres et non pas d'une seule. La lacune de trois lettres à la fin de l. 42, doit être HEΣ, comme l. 34. ONIΔOΣ, l. 44 est Ἀδόνιδος (v. 37). χρυσὰς est donc le titre de l'article. Ce sont deux feuilles d'or qui ont été achetées du même orfevre Adonis, également à 1 drachme chacune. Cet or a servi à dorer les deux cercles en forme d'œil (Ὀφθαλμὼ), apparemment l'œil, le centre des volutes (σπεῖραι, C. I. G. n. 160) d'une colonne.

---

(1) Démost. à Aristog. I.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

16). La somme totale des achats aurait dû être :

11)	2	dr.	4 obol.
12)	4	»	
13)	166	»	
14)	10	»	
15)	2	»	
	184,	dr.	4 obol.

Celle qui est marquée est au contraire de 189 drachmes 1 obole et excède la quantité voulue de 4 dr. 3 oboles. Nous ne saurions autrement expliquer cette différence qu'en ajoutant aux achats la somme dépensée pour le sacrifice. Ce que nous en voyons sur la pierre est justement de 4 drach. 3 obol. et pour ne pas laisser de place à un autre chiffre à gauche, il faut que AU . IΛIΛ, l. 29 et la lacune d'une lettre au commencement de l. 30 soit AΘENAIAI. (v. § 10). L'éxiguité du prix des objets achetés pour le sacrifice n'est pas une difficulté, car sur l'un des autels de ce temple, celui de Jupiter le Très-Haut on ne sacrifiait que des gâteaux (1).

17) Nous revenons à la cannelure des colonnes, et ce sont encore les colonnes d'Est. Nous avons vu (47, A. § 14) que *la colonne placée auprès de l'autel* (παρὰ τὸν 6.) *qui est le second après celui de Dione* doit être la 4e colonne à compter de l'un des deux bouts. Les cinq noms d'ouvriers sont énumérés successivement et sans aucune interruption; ce sont les mêmes que ceux de N. 57, A, § 19. La somme totale de leur salaire est de 110 drach. Chacun d'eux a donc été payé à 22 dr. On doit remarquer que ces ouvriers en pierres, au nombre de 34, étaient divisés en 6 compagnies (57, A, § 14, 15, 16, 17, 19 et 20) de 4, 6 ou 7 hommes, que chacune de ces compagnies travaillait une partie de colonne, dans un ordre prescrit, de manière que la dernière ayant fini sont travail, c'était la première qui recommençait (57, A. § 21). À 57, A, § 23 nous avons laissé la 3e compagnie travaillant la 5e, apparemment la dernière partie de la 5e colonne. Ici ce n'est pas la 4e mais la 5e compagnie que nous retrouvons travaillant une partie de la 4e colonne, et les mots « τὸν δεύτερον » l. 53, indiquent qu'elle n'a travaillé que cette seule partie. Plus bas, n. 58, nous essayerons d'en expliquer la raison.

§ 18). Τὸν δεύτερον doit sousentendre ici ἀπὸ τοῦ ϐωμοῦ τῆς Διώνης (comme l. 64), car si l'on voulait entendre par ce mot *la colonne voisine à la* 4e, ce serait la troisième, ce qui ne se peut pas, car nous aurons plus bas deux passages, dont l'un se rapporte à la 3e colonne (l. 63, et 58, A. 7). Φίλορος (ou Φίλορμος), Γέρων l. 55, v. A. 72, 73, où le premier mot doit être Φίλορμος, tandis qu'ici il y aurait par cette supposition une lettre de trop. C'est la 6e compagnie qui travaille ici, au même salaire que la précédente.

§ 19. l. 56. la lacune doit être remplie par (τῶν ἐχομένων ἑξ)ῆς, car la liste de la compagnie étant terminée, il faut que ce soit une autre compagnie qui commence. On continue de canneler la 2e colonne. Après la 6e compagnie c'est la première qui commence (A. 14). Leur salaire est le même, car HΔ remplit exactement la lacune de l. 59.

§ 20). Encore la cannelure de la 2e colonne. C'est la 2e compagnie qui travaille (A. 15). ΛOΠ est Ἀλωπε: une abréviation d'Ἀλωπεκῆσι. (comme Πειραι: l. 65, pour Πειραιεὺς), le reste de la lacune est rempli par HO d'οἴκων. Le salaire total est de 60 dr., ce qui, partagé entre les 7 ouvriers, donne

(1) Πρὸ δὲ τῆς εἰσόδου ϐωμὸς ἐστὶ Διὸς Ὑπάτου, ἔνθα ἔμψυχον θύουσιν οὐδέν, πέμματα δὲ θέντες. ... Paus. I, 26.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

8 dr. 3 oboles pour chacun, et il reste encore 3 oboles qui étaient peut-être le partage de Simias, le plus ancien de tous (v. A, 22). Ce salaire est le plus petit que nous ayons encore rencontré. Apparemment les deux autre compagnies avaient-elles cannelé la plus grande partie de la colonne. C'est pourquoi elles sont aussi beaucoup plus largement recompensées.

§ 21). Il est facile de voir que la formule qui manque à l. 63 est τ(ὸν. . . . . χίον)α. La lacune de six lettres peut être également remplie par HEKTON, τρίτον ou πρῶτον. Nous ne pouvons admettre le premier mot sans renverser toute notre hypothèse sur la position des colonnes. Comme l'inscription parait avoir commencé par la 6e colonne, et continué en retrogradant, c'est la *première* colonne qui doit suivre à la seconde. La compagnie qui y travaille est la 3e, composée de 6 hommes. Leur salaire est de 110 dr. (v. §. 22), à raison de 18 dr. 2 obol. à chaque ouvrier. ΠEIPAI. l. 65, est une abréviation de Πειραιεύς. De même Πειρ. l. 68, est une abréviation plus courte de ce même mot, car il n'y a pas de place dans cette ligne pour un plus grand nombre de lettres. Il n'y a qu'une seul partie de colonne qui est cannelée, les autres l'ayant peut-être été précédemment.

§ 22). On voit par le sens, ainsi que par le chiffre ΓΗ de l. 69, que ce qui manque à l. 68 est le mot κεφάλαιον. Cette somme totale est marquée à 500 dr. elle est composée ainsi qu'il suit:

§	17	110
§	18	110
§	19	110
§	20	60
§	21	110
		500

On voit que § 21 doit être HΔ, car la somme de 500 drachmes ne peut être autrement produite. D'ailleurs la lacune qui reste est exactement de 2 chiffres. C'est la même raison qui nous fait concluer pour cette même somme à § 19.

§ 23). Nous avons vu (56, A, 12) les doreurs payés pour avoir doré 36 pieds de conques, qui selon notre supposition appartenaient à la face intérieure et septentrionale du grand portique. Plus loin, vers la fin de la huitième Prytanie, (57. B, 1), nous avons vu des modeleurs qui faisaient des modèles en cire pour les conques. Ici c'est le travail même des conques. ENOIΞ, l. 70 est ἐργαζομένοις, v. l. 76. IAN, l. 71 est μίαν, l. 72. La lacune à la fin de l. 70 n'admet pas οἰκῶν tout entier; il y est donc écrit en abréviation, comme l. 73, 74, 75. ΞKAM. l. 72, 73, et ΞKAMBO, l. 73, 74, sont des abréviations de σκαμβωνιδὸν, de même KOVVY, l. 75 et l. 79 est l'abrévation de Κολλυτῷ . . . . ON l. 77 est l'abrévation de οἰκ)οῦντι, car Μάνιτι qui précède est au datif. Le nom de Manis, l. 76, ferait penser que les conques étaient en bois (v. 56, A, 7), et qu'elles appartenaient peut-être aux revêtemens du toit (57, B, 1). Mais 14 drach. de salaire pour la confection de chaque conque nous paraitrait trop élevé, si elles étaient en bois. Il faut donc penser ou que ce Manis fût un autre que celui que nous avons vu au passage précité, ou qu'il exerçât deux professions en même temps. Il travailla six conques, et fut payé 14×6=84 dr. Le nom de ΞT (l. 81) qui en travailla onze n'est pas conservé. Il doit avoir été payé 11×14=154 dr., et ce chiffre remplit exactement la lacune de l. 80. Le sculpteur suivant, dont le nom est éffacé, doit avoir travaillé une seule conque, car le chiffre du salaire est 14 (l. 81). Dans la ligne suivante (l. 82) on voit qu'un autre ouvrier a travaillé trois (TPEI) conques. Son salaire doit être de 3×14=42 dr. et en effet ce qui en reste est ΔΔ⊢⊢ (l. 83), qu'il faut compléter en ΔΔΔΔ⊢⊢.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

58. A. § 1). Il s'agit ici encore de la cannelure des colonnes d'Est, comme 57, A. 14 — 23, et B, 17—21. D'après ce que nous avons dit dans N. 57, A, 14, nous avons eu jusqu'ici les colonnes suivantes cannelées :

la 6e (57, A, 14 — 17, 4 parties).
la 5e (57, A, 15 — 23, 5 parties).
la 4e (57, B, 17 , une seule partie).
la 2e (57, B, 18 — 20, trois parties).
la 1e (57, B, 21 , une seule partie).

Il y a donc entre la 5e et la 4e colonne une lacune qui doit contenir la cannelure des trois ou quatre autres parties de cette dernière ; il manque également la 3e colonne. C est cette lacune que N. 58 nous parait remplir en partie. Supposons qu'il est un fragment de la partie inférieure de la pierre N. 57. Cette pierre (.N 57, A) se termine par la cannelure de la 5e partie de la 5e colonne, exécutée par la 3e compagnie d'ouvriers, Onésimus etc. La 5e colonne finie, la 4e doit commencer; Dans le fragment N. 58 nous voyons la 4e compagnie suivre immédiatement à la 2e, et la 3e qui manque. Si ce retranchement se faisait par une mesure d'économie, on peut le supposer également à la quatrième colonne. Admettons que c'est la 4e compagnie qui y est retranchée, alors la première partie de la colonne serait exécutée par la 5e compagnie (Laossos etc.), la seconde par la 6e compagnie (Phalacros etc.), la 3e par la 1e compagnie (Aminiadès etc.), la 4e par la 2e compagnie, (Simias etc.). Il parait qu'il restait encore une 5e partie de la colonne qui n'était pas terminée, et qu'on termine dans la Prytanie suivante (47, B, 17). D'après cette supposition le compte-rendu de la cannelure des trois parties de la 4e colonne nous manquerait : Celui de la 4e partie serait N. 58, A, 1. Le salaire de chaque ouvrier est de 7 drach. 1 obole, excepté celui de Sosandros qui a encore ici 1 obole de moins (v. 57, A. 22).

§ 2). La lacune laissée dans la l. 7 après ON (τὸν) est de 6 lettres, et peut être remplie par ἕκτον, πρῶτον ou τρίτον. Comme nous avons déjà appliqué ailleurs les deux premiers mots, c'est le dernier que nous croyons devoir placer ici. De cette manière la 3e colonne suivrait à la 4e dont la cinquième partie n'était pas encore cannelée. Nous avons dit plus haut (§ 1) que la 3e compagnie (Onésimos etc.) ne se trouve pas ici à sa place, et c'est la 4e (Theugénes etc.) qui la remplace; ils sont payés à 8 dr. 2 oboles comme ceux qui ont travaillé la 3e partie de la 2e colonne (57. B. 20). Cette diminution du salaire doit peut-être faire croire que la 3e colonne avait aussi été travaillée en grande partie dans les Prytanies précédentes, et qu'ici on ne faisait que lui donner la dernière main, ou bien que les compagnies travaillaient inégalement, et étaient payées chacune le travail qu'elle avait livré, la dépense pour la cannelure entière de chaque colonne étant de 400 drachmes, comme cela peut se voir à la 6e et à la 5e colonne. Si notre supposition est juste, il ne manque entre la fin de 57 A, complétée en partie par n. 58 et le commencement de 57, B, que le compte-rendu de la cannelure des autres parties de la 3e colonne, comme il ne manque aussi aux dépenses que 157 dr. 4 oboles (57, B. §. 8).

58. B). Le peu de lettres qui restent dans cette partie de la pierre ne permettent de rien conjecturer. ⊬ITEI, l. 13 est ἐν Μελίτῃ οἰκῶν. Peut-être est-ce une continuation de la liste des ouvriers qui ont travaillé les conques (57, B, 23).

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

59. A. § 1). L. 1 ΑΦΟΝΤΑ doit être γράφοντα. Ν . Α . ΞΚΟΝ est évidemment νεανίσκον. Par ces mots nous voyons qu'il s'agit du travail de la frise, et peut-être ce morceau précédait il 47 sur la même pierre. οτα αὐτῷ l. 2, est peut-être παρεστότα αὐτῷ.

§ 2). L'ouvrier demeurant à Collytos est peut-être Iasos. (57, A. 9), il fit (peut-être des chevaux) et un char; il fut payé 90 dr.

§ 3). ΑΛΑΘΑΝ. est Ἀγαθάνωρ. ΤΟΛΥΝΑ. l. 6, ne peut être que τὸ γύναιον. ΑΧΞΕΙ, l. 7, τὸ παρὰ τῇ ἁμαξῃ, ce qui remplit la lacune.

59. B, § 1). . . ΑΜΕΝΟΙ peut être ἐργασάμενοι, ou ἐργασαμένῳ. (v. 57, B, 76).

§ 2). L. 2. on lit le mot Σελ.δα (le chevron ?). l. 3 Δ)ραχμαῖν, deux drachmes. l. 3 ἓξ, six. Il s'agirait donc de la construction de quelque partie du toit, comme à 56, A, 2.

§ 3). Il s'agit d'un ouvrier qui a travaillé six (conques peut-être?).

§ 4). Il s'agit encore d'un chevron et de la construction du toit, et le travail est payé à 2 dr.

§ 5). ΚΑΛΥ. l. 9 est καλύμματα, comme, 57. A. 37.

Il faut avouer que cette partie B ne s'applique pas au commencement de 57, B aussi bien que 59, A s'applique au commencement de 57, A. Car les premières lignes de 57 B sont nécessairement une continuation de 57 A, et nous avons vu plus haut qu'entre 57 A et 57 B il ne pouvait y avoir que le compte-rendu de la cannelure d'une partie des colonnes 3 et 4, ce qui ferait croire que le présent fragment (N. 59) fait partie d'une autre pierre.

60. Ce fragment parait se rapporter aussi à la frise du temple. Ses lettres sont par la grandeur et la forme semblables à celles des N. 57 etc. Nous y rencontrons les noms des sculpteurs Antiphanes (l. 4), Praxias (l. 5) et Iasos (l. 7) que nous avons vu (N. 58, A. § 3, 4 et 9) travailler les statuettes de cette frise. ΟΞΞΟΞ (l. 7) doit être ce même Ἀάσσος que nous avons vu figurer (N. 57, A, § 19) non pas parmi les sculpteurs à la vérité, mais comme un des plus anciens tailleurs de pierres. Les autres noms que nous y voyons appartiennent également à des sculpteurs. ΞΤΡΑΤ (l. 2), combiné avec l. 8 est Straton, sculpteur dont Pausanias fait mention (1) comme ayant travaillé de concert avec Xénophile une statue d'Esculape à Argos. Pausanias ne nous dit ni son époque ni sa ville natale. Nous apprenons la première par cette inscription : il fleurissait vers la 90e Ol. Sa patrie peut bien avoir été la ville d'Argos, et il est possible qu'il se fût établi à Athènes, de même qu'Antiphanes du Céramique qui peut être celui-là même que Pausanias nous cite comme Argien. Dioclés est un nom porté par un sculpteur de pierres fines (2). Micon (l. 4) est un sculpteur bien connu. C'est celui-là même qui ayant peint dans la portique Pœcile le combat des Amazones, fut condamné à 30 mines d'amende, pour avoir représenté les barbares plus grands que les Athéniens (3). Comme sculpteur, il fit la statue de Callias le Pancratiaste (4). V. N. 53.

---

(1) Paus. II, 23, 4.

(2) Bracci T. II, p. 285.

(3) Schol. d'Arist. Lysistr. 679. — Pline XXXIII, 13. XXXV, 6. Sopater, p. 340, ed Ald. — Harpocr. Lycurg.

(4) Paus. VI, 6, 1,

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Les mots de l. 7 nous sont incompréhensibles. l. 10 contient le mot κίονι, *la colonne*, qui nous fait bien voir le genre de travail au quel ces sculpteurs ou au moins les derniers d'entre eux étaient occupés. Par la modicité du salaire (6 drach. 4 obol. l. 3., 10 drach. 2 obol. l. 4, et surtout $3\frac{1}{2}$ ob. l. 8) il parait en effet qu'il ne s'agissait point ici de sculpter des statues, mais peut-être de donner la dernière main aux ornemens des colonnes.

86

ΑΤΙΑΡΙΟΜ	. . ατι ἀριθμ(ὸν. Λίθινα ἡμί-
ΛΑΧΑ ΜΑΙ	εργα) ἃ χαμαί.
ΙΘΟΙΕΠΙΚΡΑΝΙΤ...	πλίν)θοι ἐπικρανίτ(ιδες
ΚΟΣΤΕΤΡΑΠΟΔΕ	μῆ)κος τετράποδε(ς, πλάτος
ΙΠΟΔΕΣΠ ΧΟΣ	τρ)ίποδες, π(ά)χος (τριῶν
ΗΕΜΙΠΟΔΙΟ Μ.....	ἡμιποδίων. Μ(έγεθος τὸ αὐτὸ
ΠΟΔΕΣ:ΙΙΙΑΣ	πόδες III(I) ἀσ(τραγάλου ἄτμητοι..
ΗΕΤΕΡΑΣΑΣ	ἑτέρας ἀσ(τραγάλου ἄτμητοι τέτ-
ΤΑΡΕΣΠΟΔΕ	ταρες πόδε(ς, πάχος τριῶν
ΗΕΜΙΠΟ	ἡμιπο(δίων, πλάτος τρίποδες
ΕΠΙΚΡ . . .	ἐπικρ(ανίτιδες, μῆκος τέτταρας πό-
ΔΑ	δα(ς . . . .
Ι	

Ouvrages de pierre à demi travaillés qui gissent par terre.

1) . . . *Corniches, longues de* 4 *pieds, larges de* 3 *pieds, épaisses d'un pied et demi.*

2) 4 *pieds non taillés de l'astragale d'une corniche de même grandeur.*

3) 4 *pieds non taillés de l'astragale d'une autre corniche épaisse d'un pied et demi, large de* 3 *pieds.*

4) . . . *Corniches, longues de* 4 *pieds* . . . . .

Ce fragment, long de 0,15 m. et large de 0,16, fut trouvé dans les fouilles sur la citadelle d'Athènes. Il est facile de voir qu'il fait partie de l'inscription qui a été souvent publiée et commentée, et que M^r. Bœckh a comprise dans son C. I. G. s. n. 160. Il se rapporte par conséquent à la construction du temple d'Erechthée lorsqu'elle était encore peu avancée, en Ol. 92, 4.

n. 160. de C. I. G. est la remise aux Epistates pour Ol. 92, 4 de touts les ouvrages de construction qui n'étaient pas achevés. Ces ouvrages s'y divisent en trois catégories: 1° En ceux qui n'étaient pas achevés, mais qui étaient en place: 2° En ceux qui étant achevés n'étaient pas placés et gisaient par terre: 3° En ceux qui n'étaient pas achevés et qui gisaient par terre. Le titre de la première catégorie se trouve compris dans l. 8 et 9. Celui de la seconde dans l. 93 et 94; mais celui de la 3^e, la quelle occupe toute la 2^e colonne, manque entièrement. C'est celui que nous avons ici dans l. 1 et 2. Nous ne pouvons donner raison des mots . . . αντι αριθμ. qui commencent la première ligne. Nous observons seulement que APIΘM. est le même mot qui figure dans l. 97, A, que Chandler lut ἀπωμάται, Müller ἀπ' ὤμου et Bœckh ἀρρύθμοι. La réproduction de ce même mot nous fait penser que notre fragment, qui, d'après l'explication que nous venons de donner, appartient à la lacune qui est laissée aprés l. 100 de la

première colonne de n. 160, n'est pas distant de cette ligne. Nous restaurons l. 3, 4, et 5 de l. 16, 17 et 18 de n. 160. Les nombres qui sont écrits à la marge de cette inscription manquent à notre fragment. Il est probable que M. de l. 6 est μέγεθος τὸ αὐτὸν, comme dans l. 29, B. Nous complétons également ἀσ. l. 8 et 9 en ἀστραγάλου ἄτμητοι de l. 71, B. Les dimensions des corniches sont les mêmes que dans toute l'inscription s. n. 160, et peuvent être vérifiées sur l'édifice lui-même depuis qu'il a été en partie restauré. Les corniches dont il est ici question appartenaient apparemment au mur méridional. Pour tout éclaircissement ultérieur nous renvoyons à l'opuscule d'O. Müller, intitulé: « Minervæ Poliadis sacra et ædem in arce Athenarum illastravit C. O. Müller », ainsi qu'à n. 160 de C. I. G.

87.

ΤΕΡΑ
ΔΡΑΣΙΝΗΕΝΟ
ΠΗΗΗ:ΤΡΙΤΕΙΤ
ΝΔΡΑΣΙΝΤΡΙΑΚΟ
ΔΔΗ:ΤΕΤΑΡΤΕΙΤΕ
ΑΝΔΡΑΣΙΝΤΡΙΣΙΚΑΙ,
ΔΙΙΙ: ΠΕΜΠΤΕΙΤΕΣΠΡΥ
ΑΝΔΡΑΣΙΝΤΡΙΣΙΚΑΙΤΡΙΑΚ
ΔΔΔΙΙΙ:ΗΕΚΤΕΙΤΕΣΠΡΥΤΑ
ΝΔΡΑΣΙΝΕΝΟΣΔΕΟΣΙΤΡΙΑΚ
ΔΠΗΗΗΗ:ΗΕΒΔΟΜΕΙΤΕΣΠΡ
ΙΑΣΑΝΔΡΑΣΙΝΤΡΙΣΙΚΑΙΕΙΚΟΣΙΝ
ΗΗΗ:ΗΟΛΔΟΗΙΤΕΣΠΡΥΤΑΝΕΙΑ
ΔΡΑΣΙΝΕΝΙΚΑΙΕΙΚΟΣΙΝ:ΔΔΗ:

. . . δευ)τέρᾳ (τῆς πρυτ-
ανείας ἀν) δράσιν ἑνὸ(ς δέουσιν
εἴκοσιν: Δ)ΠΗΗΗ: τρίτῃ τ(ῆς πρυ-
τανείας ἀ)νδράσιν τρ.άκο(ντα κ-
αὶ ἑνὶ: Δ)ΔΔΗ: τετάρτῃ τῆ̣ς πρυτα-
νείας) ἀνδράσιν τρισὶ καὶ (τριά-
κοντα ΔΔ)ΔΙΙΙ: πέμπτῃ τῆς πρυ(τανε-
ίας) ἀνδράσιν τρισὶ καὶ τριάκο-
ντα): ΔΔΔΙΙΙ: ἕκτῃ τῆς πρυτα(νείας
ἀνδράσιν ἑνὸς δέουσι τριάκ(οντα
Δ)ΔΠΗΗΗ: ἑβδόμῃ τῆ̣ς πρ̣υτανε-
ίας ἀνδράσιν τρισὶ καὶ εἴκοσιν (:ΔΔ
ΗΗ: ὀγδόῃ τῆς πρυτανεία(ς ἀν-
δράσιν ἑνὶ καὶ εἴκοσιν: ΔΔΗ:

Le second jour de la Prytanie, à vingt hommes moins un, **19** *drach. Le troisième jour de la Prytanie, à trente et un hommes,* **31** *dr. Le quatrième jour de la Prytanie, à trente trois hommes,* **33** *dr. Le cinquième jour de la Prytanie, à trente trois hommes,* **33** *dr. Le sixième jour de la Prytanie à trente hommes moins un,* **33** *dr. Le septième jour de la Prytanie, à vingt trois hommes,* **23** *dr. Le huitième jour de la Prytanie, à vingt et un hommes,* **21** *dr.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Cette inscription, écrite sur un fragment de marbre du Pentélique fut trouvée en 1839 dans les fouilles à l'Ouest du Parthénon. Elle contient un compte-rendu de payemens faits journellement à un certain nombre d'hommes, qui varie par jour. Ce sont apparemment des ouvriers qui ont travaillé à quelque édifice public, peut-être au Parthénon ou aux Propylées. (Ol. 85) Le caractère des lettres est celui de cette époque; elles sont en tout semblables à celles des inscriptions précédentes (56—86), mais ce fragment n'en fait point partie, car les lignes contiennent ici 25 lettres plus ou moins, tandis que dans les inscriptions sousmentionnées elles en contiennent constamment 23. Le mot qui manque au commencement de l. 3 est εἴκοσιν et non pas τριάκοντα, car ce dernier mot contient avec le Δ qu'il faudrait ajouter au chiffre, plus de lettres qu'il n'en faut pour remplir la lacune. C'est la même raison qui nous a guidés à écrire (l. 6—7) τριάκοντα. l. 9, 10 contiennent 26 lettres. l. 12 etc. en contiennent 28. On voit clairement que les chiffres représentent des drachmes payés aux ouvriers. Le datif ἀνδράσιν en est une preuve, et le signe ⊢ (l. 3, 5, 11, 13 et 14) est celui qui désigne toujours l'unité monétaire. Ainsi les signes I (l. 7 et 9) qui désignent ou des unités en général ou des oboles en particulier, ne sont là que par une négligence du lapidaire en place de ⊢. L'emploi du signe H est ici tout aussi irrégulier que dans les inscriptions précédentes: Il précède Ηέκτῃ, Ηἑβδόμῃ et Ηὀγδόῃ (l. 11 et 13)—ἑνὸς est une fois écrit uvec H (l. 2) et une autre fois sans ce signe (l. 10). Enfin ὀγδοHI (l. 13) est écrit avec un H au lieu d'un E.

88.

Fragment de marbre du Pentélique, trouvé en 1839 à l'Est des Propylées.

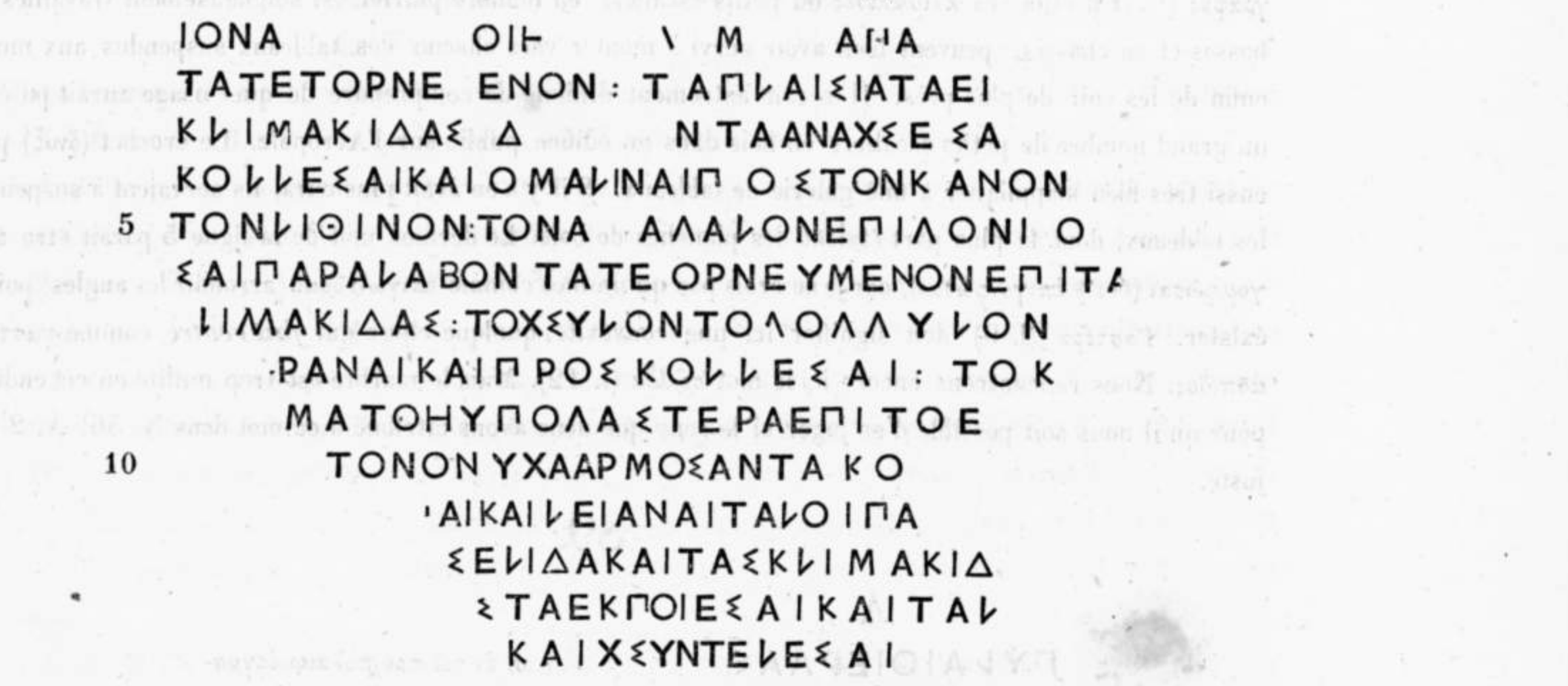
ΙΟΝΑ ΟΙ⊢ \ Μ ΑΓΗΑ
ΤΑΤΕΤΟΡΝΕ ΕΝΟΝ: Τ ΑΠΛΑΙΣΙΑΤΑΕΙ
ΚΛΙΜΑΚΙΔΑΣ Δ Ν ΤΑΑΝΑΧΞΕ ΣΑ
ΚΟΛΛΕΣΑΙΚΑΙ ΟΜΑΛΙΝΑΙΠ Ο ΣΤΟΝΚ ΑΝΟΝ
ΤΟΝΛΙΘΙΝΟΝ:ΤΟΝΑ ΑΛΑΛΟΝΕΠΙΛΟΝΙ Ο
ΣΑΙΠΑΡΑΛΑΒΟΝ ΤΑΤΕ ΟΡΝΕΥΜΕΝΟΝΕΠΙΤΑ
ΛΙΜΑΚΙΔΑΣ:ΤΟΧΞΥΛΟΝΤΟΛΟΛΛΥΛΟΝ
ΡΑΝΑΙΚΑΙΠΡΟΣ ΚΟΛΛΕΣΑΙ: ΤΟΚ
ΜΑΤΟΗΥΠΟΛΑΣΤΕΡΑΕΠΙΤΟΕ
ΤΟΝΟΝΥΧΑΑΡΜΟΣΑΝΤΑ ΚΟ
ΑΙΚΑΙΛΕΙΑΝΑΙΤΑΛΟΙΠΑ
ΣΕΛΙΔΑΚΑΙΤΑΣΚΛΙΜΑΚΙΔ
ΣΤΑΕΚΠΟΙΕΣΑΙΚΑΙΤΑΛ
ΚΑΙΧΣΥΝΤΕΛΕΣΑΙ

ἰόνα . . . . οι . . α . . μ . . . α πα(ραλαβόν-
τα τετορνε(υμ)ένον: τὰ πλαίσια τὰ ἐπ(ὶ τὰς
κλιμακίδας δ . . ντα ἀναξέσα(ι καὶ συγ-
κολλῆσαι καὶ ὁμαλύναι π(ρὸ)ς τὸν καν(όνα
τὸν λίθινον: (τ)ὸν ἀ(στ)ράγαλον ἐπιγομ(φ)ῶ-
σαι παραλαβόντα τε(το)ρνευμένον ἐπ(ὶ τὰς

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

κλ)ιμακίδας : τὸ ξύλον τὸ (γ)ωγγύλον (ἀπ-
οπε)ράναι καὶ προσκολλῆσαι : τὸ κ . .
. . μα τὸ ὑπὸ γαστέρα ἐπὶ τὸ κ . . . .
. . τὸν ὄνυχα ἁρμόσαντα κο . . . .
αι καὶ λειάναι τὰ λοιπά
. . Σελίδα καὶ τὰς κλιμακίδ(ας
. . . τα ἐκποιῆσαι καὶ τὰ λ(οιπὰ
. . . καὶ ξυντελέσαι . . . . .

. . . . qui a reçu le . . . travaillé au tour. Travailler au rabot les châssis des escaliers . . . les coller et les redresser sur la règle en pierre. Recevoir l'astragale travaillé au tour, et le clouer sur les escaliers. Terminer et coller la moulure en bois . . . . sous la convexité, . . . ayant ajusté le crochet . . . et polir les autres . . . Le chevron et les escaliers . . . finir tous les autres . . . . et terminer.

On voit que ce fragment mutilé se rapporte à la construction d'un édifice public. Le fait même qu'il soit inscrit sur pierre nous fait voir que l'édifice avait été construit aux frais du trésor sacré. Mais les renseignemens que nous y trouvons sont si incomplets, qu'il serait hasardeux de proposer aucune conjecture à son sujet, à moins que le lieu où il fut trouvé ne nous porte à penser qu'il doit se rapporter à quelque partie des Propylées. Les ouvrages en bois dont il y est principalement parlé, doivent faire penser à un intérieur, et il ne pouvait y en avoir aux Propylées que celui de la Pinacothèque, οἴκημα ἔχον γραφάς (1). En effet ces κλιμακίδες ou petits escaliers en nombre pluriel, si soigneusement travaillés en bosses et en châssis, peuvent bien avoir servi à monter vers chacun des tableaux suspendus aux murs, enfin de les voir de plus près. Il serait autrement difficile de comprendre de quel usage aurait pu être un grand nombre de petits escaliers en bois dans un édifice public sur l'Acropole. Le crochet (ὄνυξ) peut aussi très bien s'appliquer à une galerie de tableaux. S'il y a en avait plusieurs, ils servaient à suspendre les tableaux, dont la plus part étaient des planches de bois. Le dernier mot de la ligne 5 parait être ἐπιγομφῶσαι (écrit ἐπιγονφῶσαι), car je ne crois pas qu'un mot comme ἐπιγωνιῶσαι (arrondir les angles) puisse éxister. Γαστέρα (l. 9) doit signifier ici une convéxité, quelque chose qui *fait ventre*, comme γαστέρα ἀσπίδος. Nous rencontrons encore ici le mot σελίδα (l. 12). Mais le marbre est trop mulité en cet endroit pour qu'il nous soit possible d'en juger si le sens que nous avons attribué à ce mot dans N. 56, A, 2 est juste.

89.

A.

ΠΥΛΑΙΟΙΕΡΛΑΣ . . . οἱ ἐν τῷ προ)πυλαίῳ ἐργασ-
ΘΥΜΕΝΟΣΑΡΧΟΝ ά)μενοι . . . ἐπὶ Εὐ)θυμένους ἄρχον-
ΡΟΤΟΣΕΛΡΑΜ τος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ . . . π)ρῶτος ἐγραμ-
ΑΡΙΕΥΣΔ μάτευε) Ἀριεὺς . . . . .
5 ΑΜΦΙΤΡΟ . . . . . Ἀμφιτρο(πῆθεν.

(1) Paus. I, 22.

ΑΣΗΙΕΡΑΣΜΙΣ . . . . . τ)ὰς ἱερὰς μισ-
ΚΟΝΤΙΜΕ θοφορὰς ; . . . κόντι με
ΜΑΤΑ . . . . . χρή)ματα
ΜΑΤΟΝ . . . . . χρη)μάτων.

Sur le revers.

B.

ΘΕΝΑΙ Τάδε Ἀ)θηναῖ(οι ἀνήλωσαν ἐπὶ τῆς τετ-
ΑΡΤΕΣ ΑΡΧΕΣ ΗΕΙ ΔΙΟΛΕ ἄρτης ἀρχῆς ἧ Διογέ(νης ἐγγραμμάτευε
ΕΠΙΤΕΣΒΟΛΕΣΗΕΙΜΕΤΑ ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ Μετα(γένης πρῶτος ἐγραμμάτευε. Ἐπ-
ΙΣΤΑΤΑΙΑΡΙΣ ΟΣ ιστάται Ἀριστ . . . ος(. . . . . .
ΣΑΛ Ε ς Ἀλ(ιμούσιος?) . . . . . .
ΘΘΡΑΙΕΥΣΤΟΥΤΟΙΣ Θοραιεύς, Τούτοις (ἐδόθη
ΔΔΔ ΠΑΡΑΤΟΜΠΡ ΔΔΔ παρὰ τῶμ (προτέρων Ἐπιστατῶν οἷς
ΗΗΗΔΠΗΗΗ ΕΠΙΤΕΛΕΣΕΛΡΑ ΗΗΗΔΠΗΗΗ Ἐπιτελῆς ἐγρα(μμάτευε .
ΠΑΡΑΤΑΜΙΟΝΗΟ . . . . . παρὰ ταμιῶν (τῆς Θεοῦ
ΗΟΙΣΚΡΑΤΕΣΕΛΡ οἷς Κράτης ἐγρ(αμμάτευε .
ΑΡΑΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙ . . . . . π)αρὰ Ἑλληνοταμι(ῶν οἷς . .
ΜΜΑΤΕΥΕ·ΚΕΙ ἐγρα]μμάτευε. Κε(φάλαιον . .
ΝΑΑΠΟΤΟ . . . . . ἀπὸ τοῦ . . . . . .
ΝΟΝΗΕΦΑ . . . . . νων ἐφ᾽ ᾧ . . . . . .
ΕΚΤΟ . . . . . ἐκ τοῦ . . . . . .

Petit fragment de marbre, haut de 0,27, large de 0,26. Il est écrit sur ses deux côtés et fut trouvé près des Propylées. Les lettres sur le revers sont à peine visibles.

l. 1 de A. parait contenir les mots : ἐν Προπυλαίῳ ἐργασαμένοις, *à ceux qui ont travaillé dans les Propylées*. Il s'agit donc ici de la construction de ce magnifique portique de la citadelle d'Athènes. l. 2 (ἐπὶ Εὐθυμένους Ἄρχοντος, *sous l'Archontat d'Euthymènes*) vient à l'appui de cette supposition, car il est connu que c'est sous cet Archonte que la construction des Propylées fut commencée. Harpocration dit (1): Περὶ τῶν Προπυλαίων τῆς Ἀκροπόλεως, ὡς ἐπὶ *Εὐθυμένους* Ἄρχοντος οἰκοδομεῖν ἤρξαντο Ἀθηναῖοι Μνησικλέους ἀρχιτεκτονοῦντος ἄλλοι τε ἱστορίκασι καὶ Φιλόχορος ἐν τῇ τετάρτῃ. Ἡλιόδωρος δ᾽ ἐν πρώτῳ περὶ τῆς Ἀθήνησιν Ἀκροπόλεως μεθ᾽ ἕτερα καὶ ταῦτά φησιν. Ἐν ἔτεσι μὲν πέντε παντελῶς ἐξεποιήθη, τάλαντα δὲ ἀνηλώθη δισχίλια δώδεκα. Πέντε δὲ πύλας ἐποίησαν, δι᾽ ὧν εἰς τὴν Ἀκρόπολιν εἰσίασιν. Cet Archonte est celui d'Olympiade 85, 4. - l. 3 contenait le nom du secrétaire du sénat, ainsi que le mot πρῶτος nous l'indique.

l. 4, ΑΡΙΕΥΣ est Ἰκαριεύς, l'habitant du bourg Ἰκαρία, situé sur la montagne Icarie, où fut planté le premier cep de vigne, et où les fêtes célébrées à cette occasion donnèrent naissance à la tragédie. Cette montagne parait être celle qui porte aujourd'hui le nom d'Argaliki, au Sud de Marathon (2).

(1) Dans Προπύλαια ταῦτα. — V. Suid et Phot. d. Προπύλαια.

(2) Leake, on the dem. of. Att.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

l. 5, ΑΜΦΙΤΡΟ . . . est Ἀμφιτροπῆθεν, du bourg Ἀμφιτροπή, qui parait avoir occupé la place du village actuel Mitropisti, situé entre Anaviso et Kératia (1). Nous ne pouvons dire à quels individus appartiennent ces deux gentilés. Ce ne peuvent être les questeurs de la Déesse, cette magistrature n'ayant probablement été établie qu'après que le Parthénon eût été achevé.

l. 6 est peut-être τὰς ἱερὰς μισθοφορὰς, *les appointemens sacrés*, ceux qui sont payés des fonds destinés aux Dieux.

l. 8 et 9, sont peut-être χρήματα et χρημάτων.

Le côté opposé B. ne nous a malheureusement pas conservé de plus amples détails.

Dans l. 1, on lit Ἀθηναῖοι, peut-être Τάδε Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν : *Les Athéniens ont dépensé ces sommes*, et toute l'inscription est apparemment un compte-rendu des dépenses occasionées pendant cette année pour la construction des Propylées. Mais quelle est cette année ? Nous avons vu dans le passage d'Harpocration cité plus haut qu'on travailla aux Propylées pendant cinq ans. La construction ayant commencé en Ol. 85, 4 elle n'a dû finir qu'en Ol. 86, 4. L'année du présent fragment doit donc être cherchée dans cet espace quinquennal. Dans l. 9 nous voyons les mots οἷς Κράτης ἐγγραμμάτευε, *dont Cratés était le secrétaire*; nous connaissons un Cratés (Κράτης Ναύπονος Ἀμπτρεύς) secrétaire des questeurs de la Déesse en Ol. 86, 3 (Voyez plus bas N. 91 et C. I. n. 138). Si c'est de lui qu'il s'agit ici, notre inscription pourrait être attribuée à cette année, qui était l'avant-dernière de la construction des Propylées.

l. 3, vient confirmer cette supposition. Nous y lisons le nom du premier secrétaire du sénat Μετὰ . . ., apparemment Μεταγένης. Nous verrons plus bas, N. 114, que Μεταγένης était effectivement le premier secrétaire du sénat en Ol. 86, 3.

l. 2 parle de τετάρτης ἀρχῆς. Nous rencontrerons souvent ce terme dans les inscriptions des chapitres suivans. Ἀρχὴ est dans les inscriptions, d'après l'idée que j'ai pu m'en former, la magistrature au département de la quelle appartient l'affaire qui fait le sujet de l'inscription, et qui par conséquent a eu soin de la faire inscrire. Ici ce sont les épistates ou intendans de la construction des Propylées que le présent compte-rendu concerne, et c'est par conséquent leur magistrature qui est mentionnée dans l'inscription comme ἀρχή. Mais cette ἀρχὴ pour la construction des Propylées fut nécessairement instituée sous l'Archontat d'Euthymènes (Ol. 85, 4), et comme le personnel des épistates changeait tous les ans (v. C. I. G. n. 160), il est clair qu'en Ol. 86, 3 on devait en être à la 4e magistrature.

l. 3 contient justement le mot ἐπιστάται, et le nom de l'un d'eux Ἀρισ. . .ος.

Dans l. 4 on doit peut-être encore reconnaitre le nom de l'un des intendans, car il est probable qu'ils étaient au nombre de trois, de même que ceux à qui l'intendance de la construction du temple d'Erecthée était confiée (v. C. I. n. 160).

Θορικιεὺς (l. 5) est l'habitant de Θόρικι (2), un bourg situé entre le mont Hymète et la mer (3). Ce gentilé appartient peut-être au nom du troisième épistate. Ce ne peut être le secrétaire des épistates qui est mentionné ici, car nous l'avons vu nommé plus haut sous le titre de Γραμματεὺς τῆς ἀρχῆς. Il est naturel

(1) ib. — (2) Et. de Byz. Θορικιῆς. — (3) Strab. IX.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

que son nom ne soit pas le même avec celui du secrétaire des épistates de N. 114 qui appartient à la même année, car nous verrons en expliquant l'inscription s. N. 114, que ces épistates sont d'une nature toute différente de ceux dont il est ici question.

L. 6 et 7. À leur gauche nous voyons deux lignes de chiffres; la seconde contient 319 drach. Les chiffres de la ligne qui précède sont des dixaines, ce qui est impossible lorsqu'elles sont suivies de centaines; nous supposons plutôt que ce sont des dixaines de talents. l. 6 et 7, indiquent que la somme en regard fut reçue peut-être *des épistates précédens dont Epiclès était le secrétaire.*

Il n'est pas facile de tirer un sens des lignes qui suivent. Παρὰ ταμιῶν (l. 8) entend sans doute les questeurs du Parthénon qui furent institués cette même année (v. le Ch. suivant.). HO de la même ligne est probablement le commencement du nom du questeur qui nous est d'ailleurs inconnu, à moins que ce ne soit Ηιερῶν χρημάτων.

Οἷς Κράτης ἐγραμμάτευε (l. 9), se rapporte au secrétaire des questeurs de la Déesse, dont le nom est en effet Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεύς (v. N. 90 et 91.)

Les mots Παρὰ Ἑλληνοταμιῶν (l. 10), nous font croire qu'il s'agit ici d'une autre somme payée par les Hellénotamies ; si les Propylées étaient considérés comme un portique du temple de Minerve, leur construction devait naturellement être défrayée des fonds sacrés; mais s'ils ne furent élevés que comme un monument de la grandeur et de la magnificence d'Athènes, c'étaient aux Hellénotamies] à en fournir la dépense des tributs des alliés, suivant le système adopté par Périclés. En tout cas le trésor de la Déésse ne pouvait être assez bien fourni dès la première année de son établissemment pour ne pas avoir recours à celui des Hellénotamies lorsqu'il s'agissait de débourser 2012 talens. La somme payée par les Helléno-tamies devait être également marquée à la marge à gauche. La syllabe KE de l. 11, qui est précédée d'un point (.', est probablement *κεφάλαιον*, le *total* de ce qui fut reçu des diverses caisses, et les lignes suivantes contenaient apparemment le compte-rendu de la dépense.

Les Propylées avaient été sous la domination turque, ou plutôt sous celle des Vénitiens leurs prédécesseurs, changés en batteries , et complètement masqués par des murs qui les couvraient jusqu'en haut des colonnes, au point de les dérober à l'œil des voyageurs. Ils n'ont été examinés avec quelque attention que par l'architecte Cockerell , et c'est au gouvernement Grec qu'appartient l'honneur de les avoir déblayés et en partie restaurés. L'intendant du Musée Mr Pittaki , dirigea en 1835 cet intéressant travail, qui rendit à l'admiration du monde un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'antiquité. On y retrouva en effet les cinq portes dont il est parlé dans le passage susmentionné d'Harpocration, et l'on découvrit les superbes degrès qui y conduisaient. Il est à regretter que la présente inscription ne soit mieux conservée: elle aurait servi de précieux commentaire à la planche V, qui représente l'aspect actuel de cet édifice.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

CHAPITRE 4.

INVENTAIRES DES EFFETS SACRÉS, CONSERVÉS DANS LES TEMPLES.

90.

ΑΡΕ[ΣΑ]
ΑΝΑΘΕΝΑΙ
ΑΤΕΥΕΗΟΙ[Σ]Δ
ΔΟ[Σ]ΑΝΤΟΙ[Σ]
ΟΙΠΡΟΝΕΙΟΙ
ΡΛΥ

91.

ΧΑΙΗΑΙΕΔΙΔΟ[Σ]ΑΝΤΟ
ΟΙ[Σ]ΤΑΜΙΑ[Σ]ΙΝΗΟΙ[Σ]
ΑΜΙΑΙΗΟΙ[Σ]ΚΡΑΤΕ[Σ]
ΙΑ[Σ]ΙΝΗΟΙ[Σ]ΕΥΘΙ
ΕΧΡΥ[Σ]ΕΕΧ[Σ]ΗΕ[Σ]Α
ΜΟΝΤΟΥΤΟΝΜΓ
ΤΕΡΙΑΑΡΛΥΡ
ΤΟΔΔΔΠΗΗ
[Σ]ΛΑΜΠΤ
ΤΟΥΤΟ
Ρ

5 ō

10

Τάδε παρέδοσαν αἱ τέττ]αρες; [ἀρ]χαὶ αἳ ἐδίδοσαν τὸ[ν λόγον
ἐκ Παναθηναίων ἐς Π]αναθήναι[α τ]οῖς ταμίασιν οἷς [Κράτης
Λαμπτρεὺς ἐγραμμ]άτευε, οἱ δ[ὲ τ]αμίαι οἷς Κράτης |Λαμπτρεὺς
ἐγραμμάτευε παρέ]δοσαν τοῖς |ταμ]ίασιν οἷς Εὐθέ[ας Ἀναφλύστιος;
ἐγραμμάτευε ἐν τ]ῷ προνηΐῳ. [φιάλ]η χρυσῆ ἐξ ἧς ἀ]ποῤῥαίνονται,
ἄσταθμος· φιάλαι ἀ]ργυ[ραῖ . . σαθ]μὸν τούτων ΜΓ[. . . Κέρα-
τα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΓΔΔΓΗΗΗ.Πο]τήρια ἀργυ[ρᾶ ΙΙ, σταθμὸν τούτων
. . . Λύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τού]του ΔΔΔΓΗΗ[Η.
Ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς Κράτη]ς Λαμπτ[ρεὺς ἐγραμμάτ-
εuε, φιάλαι ἀργυραῖ . . . σταθμὸν] τούτω[ν ΧΓ . . . . .
. . . . . ποτήριον ἀργυ]ρ[οῦν, σταθμὸν τούτου . . . .

§ 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire; et les questeurs, dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, ont remis aux questeurs, dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire, dans le parvis:*

§ 2) *Une Fiole d'or, dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.*

§ 3) *...Fioles d'argent; leur poid,* . . **10500** . . *drachmes.*

§ 4) *Trois cornes d'argent; leur poid,* . . **528** . »

§ 5) *Deux coupes d'argent; leur poid* . . . . .

§ 6) *Une lampe d'argent; son poid* . . . . **38** . »

§ 7) *Ont été ajoutés pendant l'année, sous les questeurs dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire:*

§ 8) ... *Fioles d'argent; leur poid* . . . **1500** . »

§ 9) *Une coupe d'argent; son poid* . . . . . »

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

92.

ΝΧ
ΦΥΣΤ
ΑΤΟΝΠ
ΠΡΟΝΕΙΟ
ΟΝΤΟΥΤΟ
ΥΡΑΙΙΙ
ΥΡΟΝΕΔ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶ]ν χ[ρημάτων τῆς Ἀθηναίας . . . καὶ ξυνάρχοντες, οἷς Εὐθέας Ἀνα]φλύς[ιος ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασι οἷς . . . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος ἐγραμμάτευε παραδεξάμενοι παρ]ὰ τῶν π[ροτέρων ταμιῶν . . . . . καὶ ξυναρχόντων οἷς Κράτης Λαμπτρεὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ] προνήῳ· [φιάλη χρυσῆ ἐξ ἧς ἀποῤῥαίνονται ἄσταθμος. φιάλαι ἀργυραῖ...σταθμὸν τούτων ΜΓ . . . φιάλαι ἀργυραῖ . . σταθμ]ὸν τούτω[ν ΧΓ . . . Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ σταθμὸν τούτων ΓΔΔΓΗΗΕ Λύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. Ποτήρια ἀργ]υρᾶ ΙΙΙ, [σταθμὸν τούτων . . . .

Ἐπέτειϊ ἐπεγένετο· Ποτήριον ἀργ]υροῦν ἐδ . . .

§ 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, ... et ses collègues, dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont . . . Doros fils de Kritias d'Aphidnæ était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, ... dont Cratés fils de Naupon de Lampira était le secrétaire, dans le Parvis:*

§ 2) *Une fiole d'or, dont on s'asperge, et qui n'apas été pesée.*

§ 3) *. . . fioles d'argent; leur poid, ...* 10500 *drachmes.*

§ 4) *. . . fioles d'argent; leur poid, ...* 1500 »

§ 5) *Trois cornes d'argent; leur poid. . . . .* 528 »

§ 6) *Une lampe d'argent; son poid, ...* 38 »

§ 7) *Trois coupes d'argent; leur poid, ...*

§ 8) *Ont été ajoutés pendant l'année:*

§ 9) *Une coupe d'argent . . . . . .*

93.

ΤΑΜΙΗΟΙΣ ϽΟΜΑΔ ΛΥΓ Ι ΜΜΑΤΕΥΕΠΑΡΕΔ
ΙΝΗΟΙΣ ΜΕΛΕΣΙΑΣΠΟΛΙ ΛΕΟΣΗϹ ΕΥΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΕΝΤΟΙΙ
ΕΧΡΥΣΕΕΧΣΗϹΣΑΠΟΡΡΑΙΝΟΝΤΑΙΑΣΤΑΘΜΟΣΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΗ
ΟΝΤΤΗΗΗΗΔΔΔΓΗΚΕΡΑΤΑΑΡΛΥΡΑΙΙΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΔΔΠΗΗΓ
ΡΑΙΙΙΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΔΔΔΔΗΗΛΥΧΝΟΣΑΡΛΥΡΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥ

ΕΙΑΕΠΕΛΕΝΕΤΟΕΠΙΤΟΝΤΑΜΙΟΝΗΟΙΣΘΕΟΛΛΟΣΧΡΟΜΑΔΟΦΛΥΕΥ
ΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΠ

ΗΟΙΤΑΜΙΑΙΤΟΝΗΙΕΡΟΝΠΡΕΜΑΤΟΝΤΕΞΑΘΕΝΑΙΑΣ ΑΡΧΕΣΤΡΑΤΟ
ΑΡΧΟΝΤΕΣΗΟΙΣ ΜΕΛΙΣΙΑΣΠΟΛΥΚΛΕΟΣΗΟΑΙΕΥΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕ
ΤΑΜΙΑΣΙΝΗΟΙΣ ΜΕΛΑΚΛΕΣΜΕΛΑΚΛΕΟΣ ΑΛΟΠΕΚΕΙΕΥΣΕΛΡΑ ΜΜΑ
ΕΝΟΙΠΑΡΑΤΟΝΠΡΟΤΕΡΟΝΤΑΜΙΟΝΗΟΙΣΘΕΟΛΛΟΣΧΡΟΜΑΔΟΦΛΥΕ
ΕΝΤΟΙΠΡΟΝΕΟΙΦΙΑΛΕΧΡΥΣΕΕΧΣΕΣΑΠΟΡΡΑΙΝΟΝΤΑΙΑΣΤΑΘΜΟ
ΙΗΔΔΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΤΤΗΗΗΗΔΔΔΓΗΚΕΡΑΤΑΑΡΛΥΡΑΙΙΙΣΤΑΘΜ
ΓΓΓΠΟΤΕΡΙΑΑΡΛΥΡΑΠΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΠΔΓΗΗΛΥΧΝΟΣΑΡΛΥΡ
ϽΔΔΔΠΗΗΗ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΕΙΑΕΠΕΛΕΝΕΤΟΕΠΙΤΟΝΤΑΜΙΟΝΗΟΙΣΜΕΛΕΣΙΑΣΠΟΛΥΚΛΕΟΣΗΟ
ΥΕΦΙΑΛΑΙ ΑΡΛΥΡΑΙΠΙΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΗΗΗΣΤΕΦΑΝΟΣΧ
ΤΟΔΔΔΙΙΙΙ

ΗΟΙΤΑΜΙΑΙΤΟΝΗΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΠΑΝΤΑΚ
ΙΧΣΥΝΑΡΧΟΝΤ ΣΗΟΙΣΜΕΛΑΚΛΕΣΜΕΛΑΚΛΕΟΣ ΑΛΟΠΕΚΕΙΕ
ΕΔΟ ΑΝΤΟΙΣΤΑΜΙΑΣΙΝΗΟΙΣΕΥΒΟΛΟΣΦΙΛΟΛΕ ΝΟΣΑ
ΕΠΑΡΑΔΕΧΣΑΜΕΝΟΙΠΑΡΑΤΟΝΠΡΟΤΕΡΟΝΤΑΜΙΟ
ΑΙΕΥΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΕΝΤΟΙΠΡΟΝΕΟΙΦΙΑΛΕ\
ΑΘΜΟΣΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΗΔΔΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝ
ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΔΔΠΙΙΙΠΟΤΕΡΙΑΑΡΛΥΡΑ
\ΡΛΥΡΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΠΙΙΙΦΙΑΛΑΙ
ΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΙΙΙΙ
ΙΑΕΠΕΛΕΝΕΤΟΕΠΙΤΟΝΤΑΜΙΟΝΗΟΙΣΜΕΛΑ
ΑΜΜΑΤΕΥΕΦΙΑΛΑΑΡΛΥΡΑΙΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ

ΗΟΙΤΑΜΙΑΙΤΟΝΗΙΕΡΟΝΧ ΑΘΕΝ
ΙΧΣΥΝΑΡΧΟΝ Η'
ΝΤΟΥ

ΟΝΗΟ

[Τάδε παρέδοταν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἳ ἐδίδοταν τὸν λόγον ἐκ Παναθηναίων ἐ-
ς Παναθήναια τοῖς ταμίασιν οἷς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε]
οἱ δὲ] τα[μία]ι οἷς [Θέολλος Χ]ρωμάδ[ου Φ]λυ[εὺς ἐγρα]μμάτευε παρέδ[οσαν τοῖς τα-
μίασ]ιν οἷς Μηλεσίας Πολ[υκ]λέους Ὀ[αι]εὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ [προνέῳ·
φιάλ]η χρυσῆ ἐξ ἧς ἀποῤῥαίνονται, ἄσταθμος. φιάλαι ἀργυραῖ Η[ΔΔΙ, σταθμὸν
τούτ]ων ΤΤΗΗΗΗΔΔΔΙΙΙ. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΔΔΓΙΙΙ. Π[οτήρια
ἀργυ]ρᾶ ΙΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΔΔΔΔΙΙΙ. Λύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΙΙΙ
Ἐπέτ]εια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺ[ς ἐγραμμά-
τευε], Ποτήριον ἀργυροῦν Ι, σταθμὸν τούτου ΔΔΓ

Τάδε] οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Ἀρχέστρατο[ς Ὄηθεν (?) καὶ
ξυν]άρχοντες οἷς Μηλεσίας Πολυκλέους Ὀαιεὺς ἐγραμμάτευε[παρέδοσαν
τοῖ]ς ταμίασιν οἷς Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλωπεκειεὺς ἐγραμμά[τευε, παραδε-
ξάμε]νοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἷς Θέολλος Χρωμάδου Φλυε[ὺς ἐγραμμά-
τευε] ἐν τῷ προνέῳ. Φιάλη χρυσῆ ἐξ ἧς ἀποῤῥαίνονται, ἄσταθμο[ς. Φιάλαι ἀρ-
γυρα]ῖ ΗΔΔΙ, σταθμὸν τούτων ΤΤΗΗΗΗΔΔΔΙΙΙ. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, σταθμ[ὸν τούτων
ΡΔΔΓ]ΙΙΙ. Ποτήρια ἀργυρᾶ Γ, σταθμὸν τούτων ΗΡΔΓΙΙΙ. Λύχνος ἀργυρο[ῦς, σταθμὸν
τούτ]ου ΔΔΔΓΙΙΙ.
Ἐπέτ]εια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς Μηλεσίας Πολυκλέους [Ὀιεὺς ἐγραμ-
μάτε]υε. Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΗΙΙ. Στέφανος χ[ρυσοῦς, σαθμ
ὸν τού]του ΔΔΔΙΙΙΙ·

Τάδε] οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Παντακ[λῆς . . . . . .
. . . κα]ὶ ξυνάρχοντες, οἷς Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλωπεκειε[ὺς ἐγραμμάτευ-
ε παρ]έδοσαν τοῖς ταμίασιν οἷς Εὔβουλος Φιλογε[ίτο]νος [Ἀχαρνεὺς ἐγραμμ-
άτευ]ε παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶ]ν οἷς Μηλεσίας Πολυκλέ-

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ὡς Ὀ]αιεὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ προνέῳ. Φιάλη [χρυσῆ ἐξ ἧς ἀπορ̣ραίνοντα-
ἅς]αθμος, Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σαθμὸν τούτων [ΤΤΗΗΗΗΔΔΙ Η. Κέρατα ἀργ-
υρᾶ ΙΙΙ,] σαθμὸν τούτων ΡΔΔΓΙ Η Η. Ποτήρια ἀργυρᾶ [Γ, σαθμὸν τούτων ΗΡΔΓΙ Η. Λ-
άχνος ἀ]ργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΙ Η Η. Φιάλαι [ἀργυραῖ ΓΙΙ, σαθμὸν τούτων
ΗΗΗ. Στ]έφανος χρυσοῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΙ Η Η ΙΙΙ.
[ἐπέτε]ια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς Μεγα[κλῆς Μεγακλέους Ἀλωπεκειεὺ-
ς ἐγρ]αμμάτευε. Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ, σαθμὸν τούτο[ιν ΗΗ.
[τάδε] οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χ[ρημάτ]τω[ν τῆς] Ἀθην[αίας . . .
. . . κα]ὶ ξυνάρχον[τες οἷς Εὔβουλος Φιλογείτονος Ἀχαρνεὺς ἐγραμμάτευε
παρέδοσα]ν τοῖ[ς ταμίασιν οἷς Κηφισοφῶν Κηφισοδώρου Ἐρμειεὺς; ἐγρα-
μμάτευε παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμι]ῶν ο[ἷς etc. **V. N. 94.**

A. § 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire; et les questeurs dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire ont remis aux questeurs, dont Mélesias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire.*

§ 2) *Une fiole d'or dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.*

§ 3) **121** *fioles d'argent; leur poid,* **2** *talens,* **432** *drachmes.*

§ 4) **3** *cornes d'argent; leur poid,* . . . **528** *drachmes.*

§ 5) **4** *coupes d'argent; leur poid,* . . . **142** »

§ 6) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . **38** »

§ 7) *Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire:*

§ 8) **1** *coupe d'argent; son poid,* . . . . **25** *drachmes.*

B. § 9) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Archestratos d'Oë(?) et ses collègues, dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, dans le Parvis:*

§ 10) *Une fiole d'or dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.*

§ 11) **121** *fioles d'argent; leur poid,* **2** *talens,* **432** *drachmes.*

§ 12) **3** *cornes d'argent; leur poid,* . . . . **528** »

§ 13) **5** *coupes d'argent; leur poid,* . . . . **167** »

§ 14) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . **38** »

§ 15) *Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire:*

§ 16) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . **700** »

§ 17) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . **33** »

C. § 18) *Les questeurs de Minerve, Pantaclés* . . . . *et ses collègues, dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont*

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Euboulos, fils de Phylogeiton Acharnien était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire, dans le parvis:

§ 19) *Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.*

§ 20) 121 *fioles d'argent; leur poid,* 2 *talens,* 432 *dr.*

§ 21) 3 *cornes d'argent; leur poid,* . . . . 528 »

§ 22) 5 *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . 167 »

§ 23) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . 38 »

§ 24) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 700 »

§ 25) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 33 » 3 *oboles.*

§ 26) *Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire:*

§ 27) 2 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 200 *dr.*

D. § 28) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve* . . . . *et ses collègues, dont Euboulos, fils de Philogeiton, Acharnien, était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Céphisophon fils de Céphisodote d'Hermos était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens,* (*etc. voyez N.* 94).

94.

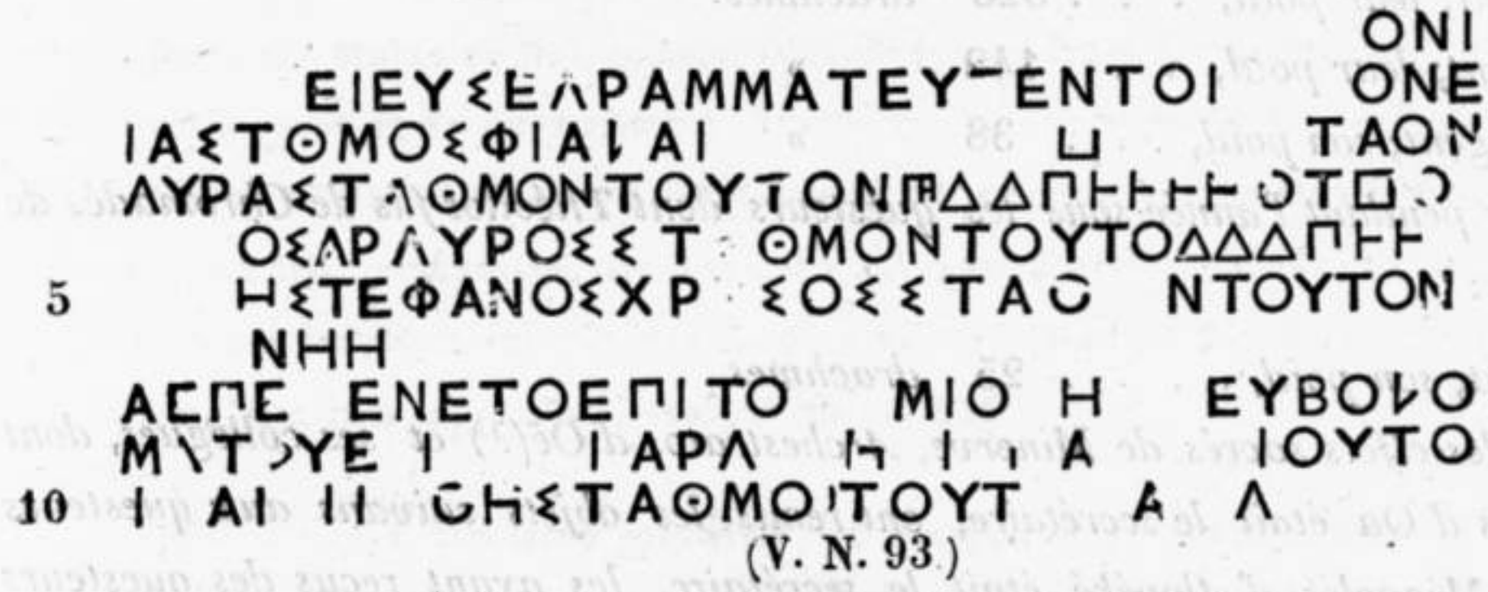

(V. N. 93)

μμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρ]ων τ[αμι]ῶν ο[ἷς Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλοπεκ]ιεὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ Προνέ[ῳ. Φιάλη χρυσῆ ἐξ ἧς ἀποῤῥαίνονται] ἄσαθμος. Φιάλαι ἀ[ργυραῖ] Η[ΔΔΙ σ]ταθμ[ὸν τούτων ΤΤΗΗΗΗΔΔΔΙ Ͱ. Κέρατα ἀρ]γυρᾶ ΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΡΔΔΡΙ Ͱ Ͱ, ποτήρ[ια ἀργυρᾶ Γ, σαθμὸν τούτων ΗΡ ΔΡΙ Ͱ. Λύχν]ος ἀργυροῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΠΙ Ͱ Ͱ. [Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σαθμὸν τούτων Ρ]Η. Στέφανος χρυσοῦς, σαθμὸν τούτου [ΔΔΔΙ Ͱ Ͱ ΙΙΙ. φιάλα ἀργυᾶ ΙΙ, σαθμὸν τούτοι]ν ΗΗ

Ἐπέτει]α ἐπε[γ]ένετο ἐπὶ τῶν τα]μιῶ[ν οἷς Εὔβουλο[ς φιλογείτονος Ἀχαρνεὺς γραμμάτευε. [φ]ι[άλα]ι ἀργ[υ]ρ[αῖ Ι]ΙΙ[ι, σ]τα[θμὸν] τούτω[ν ΗΗΗΔΔΓΙ Ͱ Ͱ Ͱ. Ποτήριον ἀργυροῦν χ]αλ[κιδ]ι[κ]ὸν. σαθμὸν τούτ[ου] Δ[Δ]Δ[Δ

§ 1) (V. N. 93) *dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire, dans le parvis.*

§ 2) *Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.*

§ 3) 121 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . 528 *dr.*

§ 4) 3 *cornes d'argent; leur poid,* . . . . 528 »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

5) 5 *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . 167 *drachmes.*
6) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . 38 »
7) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 700 »
8) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 33 » 3 *oboles.*
9) 2 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 200 »
10) *Ont été ajoutés pendant l'année, sous les questeurs dont Euboulos fils de Philogeiton Acharnien, était le secrétaire:*
11) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 329 *dr.*
12) *Une coupe d'argent de Chalcis; son poid,* 40 »

95.

ΘΕΝΑΞΕΥΞΕΛΡΑΜΜΑ N
ΑΙΓΥΞΕ \PAMMATEYEΠΑΡΕΔΟΞΑΝ
Ξ ΙΑΡΧΟΞΙΗΟΙΞΕΥΧΞΕΝΟΞΕΥΦΑΝΟΞ
ΙΟΙΦΙΑ⌐ΕΧΡΥΞΕΕΧΞΕΞΑΠΟΡΑΙΝΘΝΤΑ
ΝΤΟΥΤΟΝΤΤΗΗΗΗΔΔΔΙ-ΙΚΕΡΑΤΑΑΡΛΥΡΑ
ΥΙΑΠΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗ[P]ΔΠΙ-Ι⌐ΥΧΝΟΞΑΡΛ
ΥΡΑΙΠΙΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠ[P]ΗΗΞΤΕΦΑΝΟΞΧΡ
ΡΛΥΡΑΙΙΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΤΝΗΗΦΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡ
ΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΔΙΙ/
ΗΗΗΔΔΦΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡΑΙΙΙΙΙΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΤΟΥΤΟΔΔΔΔΦΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡΑΙΠΗΞΤΑΘΜΟΝ
ΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗ[P]Ι-ΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝ
ΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΙ-Ι-ΦΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡΑΙ,
ΡΛΥΡΑΙΠΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΗΗΔΙ-Ι-Ι-Α
ΙΑΡΛΥΡΟΝΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΔΠΙ-Ι-ΑΡΛΥ
ΡΟΝΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΠΙ-Ι-Ι-Ι-ΕΠΕΤΕΙΑ
Η[P]Ι-Ι-Ι-ΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤ
ΝΗΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΞΑΘΕΝΑΙΑΞΑΝ X
ΗΟΙΞΕΥΧΞΕΝΟΞΕΥΦΑΝΟΞΠΡΟΞΠΑΙΤΙΟΞ
ΗΟΙΞ⌐ΥΞΙΚ⌐Ξ-ΞΔΡΑΚΟΝΤΙΔΟΒΑΤΙΘΕΝ
ΥΝΑΡΧΟΝΞΙΠΑΡΑΔΕΧΞΑΜΕΝΟΙΠΑΡΑΤΟ
ΝΟΞΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΥΞΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΕΙ
ΟΝΤΑΙΑΞΤΑΘΜΟΞΦΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡΑΙ
ΡΛΥΡΑΙΙΙΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠ[P]ΔΔΠΙ-Ι-Ι-ΠΟΤΕ
ΧΝΟΞΑΡΛΥΡΟΞΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΠΙ-Ι-Ι-
ΞΤΕΦΑΝΟΞΧΡΥΞΟΞΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡΑΙΙΙΙΙΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΟΥΤΟΔΔΔΔΦΙΑ⌐ΑΙΑΡΛΥΡΑΙΠΙΙΞΤΑΘΜΟΝ
ΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΗΗΔΔΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΟΝ
ΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠ[P]ΗΔΔΔΔΙ-Ι-Ι-Ι-ΦΙΑ⌐ΑΙ
ΑΡΛΥΡΟΝΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΠ[P]ΔΠΙ-⌐ΥΧΝΟΞ
ΑΙΙΙΞΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗ[P]ΔΔΔΔΙ-Ι-Ι-
ΟΛΥΡΙΞΙΞΤΑΘΜΟΝΤΑΥΤΕΞΗΔΙ-Ι-Π
ΙΞΤΑΘΜΟΝΤΑΥΤΕΞ[P]ΔΠΟΤΕΡΙ
ΥΤΕΞΗΠΙ-Ι-Ι-ΠΟΤ
ΕΞΙΙΙ

[Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἳ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἀπὸ Παναθηναίων ἐς Παναθήναια τοῖς ταμίαιν Χαρίνῳ Ἀλεξιμάχου καὶ ξυνάρχουσιν οἷς Φορμίων Ἀριστίωνος Κυδα]θηναιεὺς ἐγραμμά[τευε], [οἱ δὲ ταμίαι οἷς Φορμί-

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ων Ἀρισίωνος Κυδαθην]αιεὺς ἐγραμμάτευε παρέδοσαν [τοῖς ταμίασιν Ἀνα-
ξικράτει Λακιεῖ καὶ χ]σ[υν]άρχουσι οἷς Εὔξηνος Εὐφάνους [Προσπλάτιος ἐγρ-
αμμάτευε ἐν τῷ προνη]ΐῳ· φιάλη χρυσῆ ἐξ ἧς ἀπορράινονται [ἄζαθμος· φιάλα-
ι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, ζαθμὸ]ν τούτων ΤΤΗΗΗΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρατα ἀργυρᾶ, [ΙΙΙ, ζαθμὸν τούτω-
ν ΡΔΔΓΙΙΙ, ποτήρια ἀ]ργυρᾶ Γ, ζαμθὸν τούτων ΗΡΔΓΙΙΙ. Λύχνος ἀργ[υροῦς ζαθμὸν τού-
του ΔΔΔΓΙΙΙΙ. Φιάλαι ἀργ]υραῖ ΓΙΙ, ζαθμὸν τούτων ΡΗΗ· Στέφανος χρ[υσοῦς, ζαθμὸν
τούτου ΔΔΔΙΙΙΙΙΙ· φιάλα ἀ]ργυρᾶ Π, ζαθμὸν τούτοιν ΗΗ· φιάλαι ἀργυρ[αῖ ΙΙΙΙ, ζαθμ-
ὸν τούτων ΗΗΗΔΔΓΙΙΙΙ.] Ποτήριον ἀργυροῦν, ζαθμὸν τούτου ΔΔΔΔ. [φιάλαι ἀργυραῖ
ΓΙΙ, ζαθμὸν τούτων ΡΗ]ΗΗΗΔΔ. φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ, ζαθμὸν τούτω[ν ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήρ-
ιον ἀργυροῦν, ζαθμὸν] τούτου ΔΔΔΔ. φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, ζαθμὸν [τούτων ΡΗΔΔΔΔΙΙ-
ΙΙΙ. φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ], ζαθμὸν τούτων ΗΗΡΙ. Ποτήριον ἀργυροῦν [ζαθμὸν τούτου
ΡΔΓΙ. Δύχος ἀργυροῦς,] ζαθμὸν τούτου ΔΔΙΙ. φιάλαι ἀργυραῖ [ΙΙΙ, ζαθμὸν τούτων Η-
ΗΡΔΔΔΔΙΙΙΙΙ. φιάλαι ἀργυραῖ Γ, ζαθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΙΙΙΙ Ἀ[ργυρὶς Ι, ζαθμὸν τ-
αύτης ΗΔΙΙ. Ποτήριον] ἀργυροῦν, ζαθμὸν τούτου ΔΔΔΔΓΙΙ. Ἀργυ[ρὶς Ι, ζαθμὸν ταύ-
της ΡΔ. Ποτήριον ἀργυ]ροῦν, ζαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΙΙΙΙ. Ἐπέτεια [ἐπεγένετο, Ἀργυρ
ὶς Ι, ζαθμὸν ταύτης] ΗΡΙΙΙ. Ποτήριον ἀργυροῦν, ζαθμὸν τούτ[ου ΔΔΔ.
Τάδε οἱ ταμίαι τῶ]ν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, Ἀναξ[ικράτης Λακιεὺς
καὶ ξυνάρχοντες] οἷς Εὔξηνος Εὐφάνους Προσπλάτιος [ἐγραμμάτευε παρέδοσ-
αν τοῖς ταμίασιν] οἷς Λυσικλῆς Δρακοντίδου Βατῆθεν [ἐγραμμάτευε Δεχ . . .
. . . . καὶ ξυνάρχουσι παραδεξάμενοι παρὰ τῶ[ν προτέρων ταμιῶν οἷ-
ς Φορμίων Ἀρισίω]νος Κυδαθηναιεὺς ἐγραμμάτευε ἐν τῷ [προνηΐῳ· φιάλη χρυσ-
ῆ ἐξ ἧς ἀπορράιν]ονται ἄζαθμος. Φιάλαι ἀργυραῖ [ΗΔΔΙ, ζαθμὸν τούτων ΤΤΗ-
ΗΗΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρατα ἀ]ργυρᾶ ΙΙΙ, ζαθμὸν τούτων ΡΔΔΓΙΙΙ. Ποτή[ρια ἀργυρᾶ Π, ζαθ-
μὸν τούτων ΗΡΔΓΙΙ. Λ]ύχνος ἀργυροῦς, ζαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΙΙΙΙ. [φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σ-
ταθμὸν τούτων ΡΗΗ]. Στέφανος χρυσοῦς, ζαθμὸν τούτου [ΔΔΔΙΙΙΙΙΙΙ. φιάλα ἀργυρᾶ Π, σ-
ταθμὸν τούτοιν ΗΗ. φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ, ζαθμὸν τούτω[ν ΗΗΗΔΔΓΙΙΙΙ. Ποτήριον
ἀργυροῦν ζαθμὸν τ]ούτου ΔΔΔΔ. φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, ζαθμὸν [τούτων ΡΗΗΗΗΔΔ. φιά-
λαι ἀργυραῖ ΙΙΙ, ζα]θμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, [ζαθμὸν τούτου ΔΔΔ-
Δ. φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σ]ταθμὸν τούτων ΡΗΔΔΔΔΙΙΙΙΙ. Φιάλαι [ἀργυραῖ ΙΙΙ, ζαθμὸν τ-
ούτων ΗΗΡΙ. Ποτήριον] ἀργυροῦν, ζαθμὸν τούτου ΡΔΓΙ. Λύχνος [ἀργυροῦς, ζαθμὸν τ-
ούτου ΔΔΙΙ. φιάλαι ἀργυρ[αῖ ΙΙΙ, ζαθμὸν τούτων ΗΗΡΔΔΔΔΙΙΙ[Ι. φιάλαι ἀργυραῖ Γ, σ-
ταθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΙΙΙ. Ἀ]ργυρὶς Ι, ζαθμὸν ταύτης ΗΔΙΙ. Ποτ[ήριον ἀργυροῦ-
ν, ζαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΙΙ. Ἀργυρ]ὶς, ζαθμὸν ταύτης ΡΔ. Ποτήρι[ον ἀργυροῦν, ζαθμ-
ὸν τούτου ΔΔΔΓΙΙΙΙ. Ἀργυρὶς Ι, ζαθμὸν ταύ]της ΗΡΙΙΙ. Ποτ[ήριον ἀργυροῦν, ζαθμ-
ὸν τούτου ΔΔΔ. Ἐπέτεια ἐπεγένετο, ἀργυρίδ]ες ΙΙΙ[Ι, ζαθμὸν τούτων ΗΗΗΡΔΔΔΓΙ. Κύλ-
ιξ ἀργυρᾶ, ἄζαθμος.]

A. § 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs Charinus fils d'Aléximachos et à ses collègues, dont Phormion fils d'Aristion de Kydathénée était le secrétaire; et les questeurs dont Phormion fils d'Aristion de Kydathénée était le secrétaire, ont remis aux questeurs Anaxicratés Lakien et à*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ses collègues, dont Euxénos fils d'Euphanés de Prospalta était le sécrétaire, dans le Parvis :

2) *Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.*

3) **121** *fioles d'argent; leur poid,* **2** *talens,* **432** *drach.*

4) **3** *cornes d'argent; leur poid,* **528** »

5) **5** *coupes d'argent; leur poid,* **167** »

6) *Une lampe d'argent; son poid,* **38** »

7) **7** *fioles d'argent; leur poid,* **700** »

8) *Une couronne d'or; son poid,* **33** » **2** *oboles.*

9) **2** *fioles d'argent; leur poid,* **200** »

10) **4** *fioles d'argent; leur poid,* **329** »

§ 11) *Une coupe d'argent; son poid,* **40** »

§ 12) **7** *fioles d'argent; leur poid,* **920** »

§ 13) **4** *fioles d'argent; leur poid,* **420** »

§ 14) *Une coupe d'argent; son poid,* **40** »

§ 15) **7** *fioles d'argent; leur poid,* **644** »

§ 16) **3** *fioles d'argent; leur poid,* **251** »

§ 17) *Une coupe d'argent; son poid,* **66** »

§ 18) *Une lampe d'argent; son poid,* **22** »

§ 19) **3** *fioles d'argent; leur poid,* **294** »

§ 20) **5** *fioles d'argent; leur poid,* **413** »

§ 21) **1** *flacon d'argent; son poid,* **112** »

§ 22) *Une coupe d'argent; son poid,* **47** »

§ 23) **1** *flacon d'argent; son poid,* **60** »

§ 24) *Une coupe d'argent; son poid,* **39** »

§ 25) *Ont été ajoutés pendant cette année:*

§ 26) **1** *flacon d'argent, son poid,* **153** »

§ 27) *Une coupe d'argent; son poid,* **30** »

B. § 28) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Anaxicratés Lakien et ses collègues, dont Euxénos fils d'Euphanés de Prospalta était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Lysiclés, fils de Dracontidés de Baté était le secrétaire, à Dech . . . . et à ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Phormion, fils d'Aristion, Kydathénéen était le secrétaire, dans le Parvis.*

§ 29) *Une fiole d'or, dont on s'asperge, et qui n'a pas été pesée.*

§ 30) **121** *fioles d'argent; leur poid,* **2** *talens.* **432** *dr.*

§ 31) **3** *cornes d'argent; leur poid,* **528** »

§ 32) **5** *coupes d'argent; leur poid,* **167** »

§ 33) *Une lampe d'argent; son poid,* **38** »

§ 34) **7** *fioles d'argent; leur poid,* **700** »

§ 35) *Une couronne d'or; son poid,* **33** » **2** *oboles.*

§ 36) **2** *fioles d'argent; leur poid,* **200** »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 37) **4** *fioles d'argent; leur poid,* 329 *dr.*
§ 38) *Une coupe d'argent; son poid,* 40 »
§ 39) **7** *fioles d'argent; leur poid,* 920 »
§ 40) **4** *fioles d'argent; leur poid,* 420 »
§ 41) *Une coupe d'argent; son poid,* 40 »
§ 42) **7** *fioles d'argent; leur poid,* 644 »
§ 43) **3** *fioles d'argent; leur poid,* 251 »
§ 44) *Une coupe d'argent; son poid,* 66 »
§ 45) *Une lampe d'argent; son poid,* 22 »
§ 46) **3** *fioles d'argent; leur poid,* 294 »
§ 47) **5** *fioles d'argent; leur poid,* 413 »
§ 48) **1** *flacon d'argent; son poid,* 112 »
§ 49) *Une coupe d'argent; son poid,* 47 »
§ 50) *Un flacon d'argent; son poid,* 60 *dr.*
§ 51) *Une coupe d'argent; son poid,* 39 »
§ 52) **1** *flacon d'argent; son poid,* 153 »
§ 53) *Une coupe d'argent; son poid,* 30 »
§ 54) *Ont été ajoutés pendant cette année:*
§ 55) **4** *flacons d'argent; leur poid,* 386 »
§ 56) *Un gobelet d'argent, qui n'a pas été pesé.*

96.

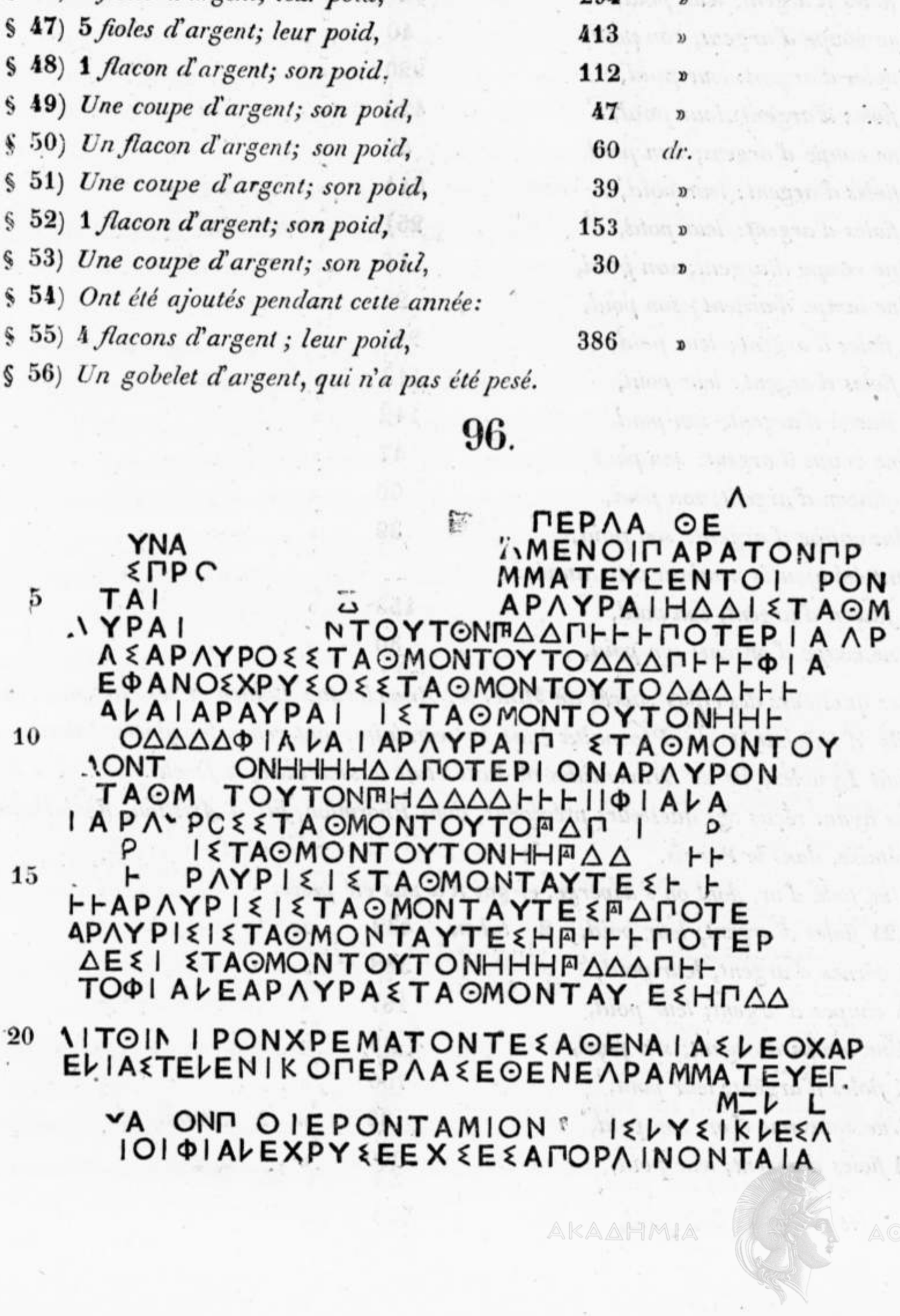

Ακαδημία Αθηνών © Academy of Athens

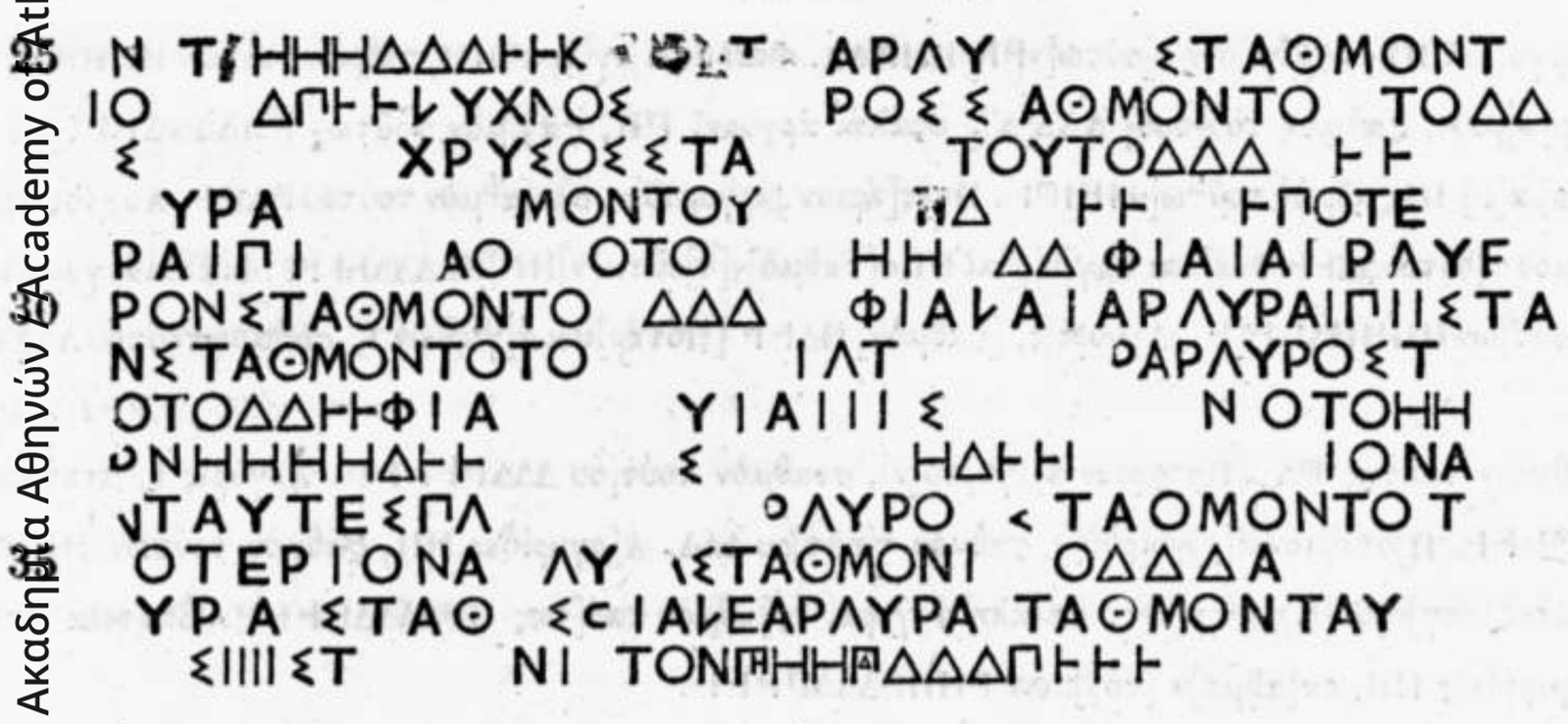

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, Δεχ . . .
καὶ ξυνάρχοντες οἷς Λυσικλῆς Δρακοντίδου Βατ̣θεν ἐ]γ[ραμμάτευε παρέδο-
σαν τοῖς ταμίασι οἷς . .ελέας Τελενίκου] Περγα[σῆ]θεν [ἐγραμμάτευε, Λεωχάρη
. . . καὶ ξ]υνά[ρχουσι, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἷ-
ς Εὔξηνος Εὐφάνου]ς Προ[σπλάτιος ἐγρ̣α]μμάτευε ἐν τῷ προν[ηΐῳ. Φιάλη χρυσῆ ἐξ
ἧς ἀποῤῥίνον]ται [ἄσταθμος]. Φ[ιάλαι] ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμ[ὸν τούτων ΤΤΗΗΗΗ-
ΔΔΔΓΓ. Κέρατα ἀρ]γυρᾶ Ι[ΙΙ σταθμὸ]ν τούτων ΡΔΔΠΓΓΓ. Ποτήρια ἀ[ργυρᾶ Γ, σταθμὸν
τούτων ΗΡΔΓΓΓ. Λύχν]ος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΓΓΓ. Φιά[λαι ἀργυραῖ ΠΙΙ, σα-
θμὸν τούτων ΡΗΗ, Στ]έφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΓΓ[ΙΙ. Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ, σταθ-
μὸν τούτοιν ΗΗ. Φι]άλαι ἀργυραῖ [ΙΙ]ΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗ[ΗΔΔΓΓΓΓ. Ποτήριον Χαλκι-
δικόν, σταθμὸν το[ύτου] ΔΔΔΔ. Φιάλαι ἀργυραῖ [Γ]ΙΙ, σταθμὸν τού[των ΡΙΙΗΗΗΔΔ. Φιάλαι ἀ-
ργυραῖ ΙΙΙΙ, σταθμὸν τ[ούτ]ων ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν [σταθμὸν τούτου ΔΔΔΔ. Φι-
άλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σ]ταθμ[ὸν] τούτων ΡΗΔΔΔΔΓΓΓΙΙ. Φιάλαι [ἀργυραῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτ-
ων ΗΗΡΓ. Ποτήριον] ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτου ΡΔΓ[Γ. Λύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν
τούτου ΔΔΓΓ. Ἀργυρίδες] ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗΡΔΔ[ΔΔ]ΓΓ[ΓΓ. Ἀργυρίδες Γ, σα-
θμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΓΓ]Γ [Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν ταύτης Η|Δ]Γ[Γ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σα-
θμὸν τούτου ΔΔΔΔΓ]ΓΓ. Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν ταύτης ΡΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμὸν
τούτου ΔΔΔΓΓΓΓΓ]. Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν ταύτης ΗΡΓΓΓ· Ποτή[ριον ἀργυροῦν, σταθμὸν
τούτου ΔΔΔ. Ἀργυρί]δες ΙΙ|ΙΙ], σταθμὸν τούτων ΗΗΗΡΔΔΔΓΓ. Κ[ύλιξ ἀργυρᾶ ἄσταθμος.
Ἐπέτεια ἐπεγένε]το· Φιάλη ἀργυρᾶ, σταθμὸν ταύτης ΗΡΔΔ[ΔΔΓΓΓΓ.
Τάδε οἱ ταμί[αι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Λεωχάρ[ης . . . καὶ ξυνάρ-
χοντες οἷς Τ]ελέας Τελενίκου Περγασῆθεν ἐγραμμάτευε π[αρέδοσαν τοῖς ταμίαι
οἷς Πολυμήδης Κηφισίωνος Ἀτηνεὺς ἐγραμμάτευε, Τισαμενῷ]Μελ[ιτ]ε[ῖ καὶ ξυνάρχουσι, παρα-
δεξάμενοι πα]ρὰ [τ]ῶν προτέρων ταμιῶν οἷς Λυσικλῆς Δ[ρακοντίδου Βατῆθεν ἐγραμμάτε-
υεν ἐν τῷ προνή]ῳ. Φιάλη χρυ[σ]ῆ ἐξ ἧς ἀ[π]οῤῥίνονται ἄ[σταθμος. φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, στ-
αθμὸν τούτω]ν[Τ]Τ[Η]ΗΗΗΔΔΔΓΓ. Κ[έρα]τ[α]ἀργυ[ρᾶ ΙΙΙ]σταθμὸν τ[ούτων ΡΔΔΠΓΓΓ. Ποτήρια ἀργυ-
ρᾶ Γ, σταθμὸν τ]ο[ύτων ΗΡ]ΔΠΓΓ. Λύχνος [ἄργυ]ροῦς, σ[τ]αθμὸν το[ύ]του ΔΔ[ΔΠΓΓΓ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ,
σαθμ-
ὸν τούτων ΡΗΗ.] Σ[τέφανος] χρυσοῦς, σα[θμὸν] τούτου ΔΔΔ[Γ]ΓΓ[ΙΙ. Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ, σαθμὸν τούτοιν
ΗΙΙ. Φιάλαι ἀργ]υρα[ῖ ΙΙΙΙ, σα]θμὸν τού[των ΗΗ]ΗΔ[ΔΠ]ΓΓ[Γ]Γ. Ποτή[ριον ἀργυροῦν σαθμὸν τούτου ΔΔΔΔ.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Φιάλαι[ἀργυ]ραῖ ΠΙ[Ι, σαθμ]ὸ[ν τ]ούτω[νΡΗ]ΗΗΗΔΔ. Φιάλαι[ἀ]ργ[υραῖ ΙΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον ἀργυ]ροῦν, σαθμὸν τού[του] ΔΔΔ[Δ]. Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σαθ[μὸν τούτων ΡΗΔΔΔΔΙ·Ι·Ι·Ι. Φιάλαι ἀργυρα[ῖ] ΙΙΙ σαθμὸν τούτω[ν ΗΗΡΙ·. Πο]τ[ήριον]ἀργυροῦ[ν, σ]τ[αθμὸν τούτου ΡΔΓΙ·. Λύχνος ἀργυροῦς, σαθμὸν τ]ούτουΔΔΙ·Ι·. Φιά[λαι ἀργ]υ[ρ]αῖ ΙΙΙ, σ[ταθμὸ]ν[τ]ούτω[ν]ΗΗ[ΡΔΔΔΔΙ·Ι·Ι·Ι. Φιάλαι ἀργυραῖ Γ, σταθμὸν τούτ]ων ΗΗΗΗΔΙ·Ι·[Ι·. Ἀργυρί]ς, [σαθμὸν] ΗΔΙ·Ι· [Ποτήρ]ιον ἀ[γυροῦν Ι, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΙ·Ι·Ι·Ι·. Ἀργυρὶς Ι, σαθμὸ]ν ταύτης ΡΔ. [Ποτήριον ἀ]ργυροῦ[ν], σταθμὸν τούτ[ου ΔΔΓΙ·Ι·Ι·Ι·. Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν ταύτης ΗΡΙ·Ι·Ι·. Π]οτήριον ἀ[ρ]γυ[ροῦν], σαθμὸν τ[ούτ]ου ΔΔ. Ἀ[ργυρίδες ΙΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΗΗΗΡΔΔ ΔΓΙ·. Κύλιξ ἀργ]υρᾶ [ἄ]σαθ[μ]ο[ς. Φι]άλη ἀ[ργυρᾶ, σ]αθμὸν ταύ[της ΗΡΔΔΔΔΙ·Ι·Ι·Ι·. Ἐπέτεια ἐπεγένετο, ἀργυρίδε]ς ΙΙΙΙ, στ[αθμὸ]ν [τού]των ΡΗΗΡΔΔΔΓΙ·Ι·Ι·.

A. § 1) *Les questeurs des effets sàcrés de Minerve, Dech. . . .et ses collègues, dont Lysiclés fils de Dracontidés de Baté était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Téléas fils de Télénicos de Pergasé était le secrétaire, à Léocharés de . . . . et à ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Euxénos, fils d'Euphanés, de Prospalta était le secrétaire, dans le Parvis.*

§ 2) *Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.*
§ 3) **121** *fioles d'argent; leur poid,* **2** *talens,* **432** *drach.*
§ 4) **3** *cornes d'argent; leur poid,* . . . . . **528** »
§ 5) **5** *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . **167** »
§ 6) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . **38** »
§ 7) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **700** »
§ 8) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . **33** » **2** *oboles.*
§ 9) **2** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **200** »
§ 10) **4** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **329** »
§ 11) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **40** »
§ 12) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **920** »
§ 13) **4** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **420** »
§ 14) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **40** »
§ 15) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **644** »
§ 16) **3** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **251** »
§ 17) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **66** »
§ 18) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . **22** »
§ 19) **3** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **294** »
§ 20) **5** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **413** »
§ 21) **1** *flacon d'argent; son poid,* . . . . . **112** »
§ 22) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **47** »
§ 23) **1** *flacon d'argent; son poid,* . . . . . **60** »
§ 24) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **39** »
§ 25) **1** *flacon d'argent; son poid,* . . . . . **153** »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

26) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 30 *dr.*

27) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 386 »

28) *Un flacon d'argent qui n'a pas été pesée.*

29) *Ont été ajoutés pendant cette année:*

30) *Une fiole d'argent; son poid,* . . . . . 194 »

B. 31) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Léocharés* . . . . *et ses collègues, dont* . . *éléas fils de Télénicos de Pergasé était le secrétaire; ont remis les objets suivans aux questeurs dont* (1) . . . . . *de Mélite et ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Lysiclés fils de Dracontidés de Baté était le secrétaire, dans le Parvis.*

§ 32) *Une fiole d'or, dont on s'asperge et qui n'a pas été pesée.*

§ 33) 121 *fioles d'argent; leur poid,* 2 *talens,* 432 »

§ 34) 3 *cornes d'argent; leur poid,* . . . . . 528 »

§ 35) 5 *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . 167 »

§ 36) *Une lampe d'argent; son poid* . . . . . 38 »

§ 37) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 700 »

§ 38) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 33 » 2 *oboles.*

§ 39) 2 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 200 »

§ 40) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 329 »

§ 41) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 40 »

§ 42) 7 *fioles d'argent; leur poid;* . . . . . 920 »

§ 43) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 420 »

§ 44) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 40 »

§ 45) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 644 »

§ 46) 3 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 251 »

§ 47) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 66 »

§ 48) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . 22 »

§ 49) 3 *fioles d'argent; leur poid.* . . . . . 294 »

§ 50) 5 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 413 »

§ 51) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 112 »

§ 52) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 47 »

§ 53) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 60 »

§ 54) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 39 »

§ 55) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 153 »

§ 56) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 30 »

§ 57) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 386 »

§ 58) 1 *flacon d'argent qui n'a pas été pesé.*

§ 59) *Une fiole d'argent; son poid,* . . . . . 194 »

§ 60) *Ont été ajoutés pendant cette année:*

§ 61) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 788 »

(1) Polymédes, fils de Képhision d'Aténé était le secrétaire à Tisaménos

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

97.

ΟΛΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΑΜΕΙΝΙΑΔ
ΑΜΜΑΤΕΥΕΠΑΡΕΔΟΣΑΝΤΟΙΣΤΑΜΙΑΙΣ
ΑΡΑΘΟΝΙΟΙΚΑΙΧΣΥΝΑΡΧΟΣΙΝΕΝΤΟΙΠΡΟΝΕΟΙΦΙΑ
ΔΗΗΚΕΓΑΤΑΑΡΛΥΡΑΙΙΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΔΔΠΗΗΠΟΤΕΡΙΑΑΡΛ
ΟΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΠΗΗΗΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΠΙΙΣΤΑΘΜΟΝ
ΟΔΔΔΗΗΙΙΙΦΙΛΑΑΡΛΥΡΑΔΥΟΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΦΙΑΛΑΙΑ
ΝΑΡΛΥΡΟΝΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΔΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΠ
ΙΙΣΤΑΘΜΟΝ ΟΙΤ ΗΗΗΗΔΔΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝΣΤΑΘΜΟΝΤ
ΤΟ ΠΗΔΔΔΔΗΗΗΙΙΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΙΙΙΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝ
ΠΗΛΥΧΝΟΣΑΡΛΥΡΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΗΗΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙ
ΠΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΗΔΗΗΑΡΛΥΡΙΣΜΙΑΣΤΑΘΜΟΝΤΑ
ΔΠΗΗΑΡΛΥΙΣΣΤΑΘΜΟΝΤΑΥΤΕΣΠΔΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟ
ΝΤΑΥΤΕΣΗΗΗΗΗΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝΣΤΑΘΜΟΝΤΟΔΔΔΑΙ
ΧΣΑΡΛΥΡΑΑΣΤΑΘΜΟΣΦΙΑΛΕΑΡΛΥΡΑΣΤΑΘΜΟΝΤΑΥΤΕΣ
ΔΔΔΠΗΗΑΡΛΥΡΙΔΕΣΤΡΕΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΗΗΔΠΗΗΑΡΛΥΡ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερ]ῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, Ἀμεινιάδ[ης . . . καὶ ξυνάρχοντες, οἷς Ἐτέαρχος Κυδαθηναιεὺς ἐγ]ραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίαις [οἷς . . . ης Ἐλευσίνιος ἐγραμμάτευε Φι . . . . Μ]αραθονίῳ καὶ ξυνάρχουσιν ἐν τῷ προνηΐῳ. Φιά[λαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμὸν τούτων ΤΤ ΗΗΗΗΔΔ]ΔΗΗ. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΠΔΔΓΗΗΗ, ποτήρια ἀργ[υρᾶ Γ, σταθμὸν τούτων ΔΓΗΗΗ. Δύχνος ἀργυρ]οῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σαθμὸν [τούτων ΠΗ. Στέφανος χρυσοῦς σαθμὸν τούτ]ου ΔΔΔΗΗΗΙΙΙ. Φι[άλ]α ἀργυρᾶ δύω, σαθμὸν τούτων ΗΗ. Φιάλαι ἀ[ργυραῖ ΙΙΙΙ, σαθμὸν ΗΗΗΔΔ ΓΗΗΗ. Ποτήριο]ν ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΔ. Φιάλαι ἀργυραῖ Γ[ΙΙ, σαθμὸν τούτων ΠΗΗΗΗΔΔ. Φιάλαι ἀργυραῖ Γ]ΙΙ, σαθμὸν [τ]ού[των] ΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σαθμὸν τ[ούτου ΔΔΔΔ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σταθμὸν τού]των ΠΗΔΔΔΔΗΗΗΙΙ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ, σαθμὸν τούτων [ΗΗΠΗ. Ποτήριον ἀργυροῦν Ι, σαθμὸν τούτου ΠΔ]ΓΗ. Δύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΗΗ. Φιάλαι ἀργυραῖ [ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗΠΔΔΔΔ ΗΗΗΗ. Ἀργυρίδες]Γ, σαθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΗΗΗ. Ἀργυρὶς μία σαθμὸν τα[ύτης ΗΔΗΗ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σαθμὸν τούτου ΔΔΔ]ΔΓΗΗ. Ἀργυ[ρ]ὶς, σαθμὸν ταύτης ΠΔ. Ποτήριον ἀργυροῦ[ν, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗΗ. Ἀργυρὶς, σταθμὸ]ν ταύτης ΗΠΗΗΗ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμὸν τού[του] ΔΔΔ. Ἀρ[γυρίδες ΙΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΗΗΗΠΔΔΔ ΓΗ. Κύλι]ξ ἀργυρᾶ ἄσταθμος. Φιάλη ἀργυρᾶ, σταθμὸν [ταύτης ΗΠΔΔΔΔΗΗΗΗ. Ἀργυρίδες ΙΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΠΗΗΠ]ΔΔΔΓΗΗΗ. Ἀργυρίδες τρεῖς, σταθμὸν τούτων ΠΗΗΔΓΗΗΗ. Ἀργυρὶς . . . . . .

A. 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Aminiadés.... et ses collègues dont Etéarque de Kydathénée était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont . . . . . és d'Eleusis était le secrétaire, à Phi.....de Marathon et à ses collègues, dans le Parvis.*

§ 2) **121** *fioles d'argent; leur poid,* **2** *talens,* **432** *drach.*
§ 3) **3** *cornes d'argent; leur poid,* . . . . . **528** »
§ 4) **5** *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . **167** »
§ 5) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . **38** »
§ 6) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **700** »
§ 7) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . **33** »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 8) Ἐγκ. . . . . .
§ 9) 2 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 200 *drach.*
§ 10) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 329 »
§ 11) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 40 »
§ 12) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 920 »
§ 13) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 420 »
§ 14) 1 *coupe d'argent; son poid,* . . . . . 40 »
§ 15) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 644 »
§ 16) 3 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 251 »
§ 17) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 66 »
§ 18) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . 22 »
§ 19) 3 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 294 »
§ 20) 5 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 413 »
§ 21) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 112 »
§ 22) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 47 »
§ 23) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 60 »
§ 24) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 39 »
§ 25) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 153 »
§ 26) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 33 »
§ 27) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 386 »
§ 28) 1 *flacon d'argent; qui n'a pas été pesé.*
§ 29) *Une fiole d'argent; son poid,* . . . . . 194 »
§ 30) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 788 »
§ 31) 3 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 718 »
§ 32) *Un flacon d'argent; son poid,* . . . . . .

98

ΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΦΙ
ΕΣΕΛΕΥΣΙΝΙΟΣΕ
ΑΛΡΥΛΕΘΕΝΚΑΙΣ
ΜΙΟΝΗΕΝΤΟΙΠΡΟ
ΔΔΔΗΗΚΕΡΑΤΑΑΡΓΥΡΑ
ΣΤΑΘΟΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΠΔΠ
ΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΠΙΙΣΤ
ΤΟΥΤΟΔΔΔΗΗΗΙΙΙΕΝΚ
ΝΤΟΥΤΟΝΗΗΦΙΑΛΑΙΑΡ
ΟΝΑΡΛΥΡΟΝΧΑΛΚΙΔΙ
ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΗΗ
ΙΑΙΑΙΑΡΛΥΡΑΙΙΙΙΣ
ΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΗΗΔΔΔ
ΠΗΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟ
ΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΗΗΑΡΛΥΡ
ΔΕΣΠΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΕΡΙΟΝΑΡΛΡΟΝΙΣΤΑΘ
ΠΔΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝ

ΤΑΥΤΕΞΗΡΗΗΠΟΤΕΡΙ
ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΡ
ΑΡΛΥΡΙΔΕΞΙΙΙΙΣΤΑΘΜ
ΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΡΗΗΔΠΗΗΗΕ

ΟΝΤΑΜΙΟΝΗΕΝΤΟΙΠΡΟΝΕΟΙΦ
ΗΗΗΗΔΔΔΗΗΚΕΡΑΤΑΑΡΛΥΡΑ
ΥΡΑΠΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΡΔ
ΦΙΑΙΑΙΑ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τ]ῆς Ἀθηναίας Φι[. . . . . Μαραθώνιος καὶ συνάρχοντες οἷς . . . . .]ης Ἐλευσίνιος ἐ[γραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαις Ἀρησαίχμῳ] Ἀγρυλῆθεν καὶ σ[υνάρχουσι παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων τα]μιῶν ἐν τῷ προν[έῳ· φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμὸν τούτων ΤΤΗΗΗΗ]ΔΔΔΗΗ. Κέρατα ἀργυρᾶ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΔΔΓΗΗΗ. Ποτήρια ἀργυρᾶ Γ] σταθμὸν τούτων ΗΡΔΓ[ΗΗ. Δύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. φ]ιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, στ[αθμὸν τούτων ΡΗΗ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τ]ούτου ΔΔΔΗΗΗΙΙΙ. Ἐγκ[. . . . . φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ. σταθμὸ]ν τούτοιν ΗΗ. φιάλαι ἀρ[γυραῖ ΙΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΙΙΗΔΔΓΗΗΗ. Ποτήρι]ον ἀργυροῦν χαλκιδ[ικὸν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΔ. φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ] σταθμὸν τούτων ΡΗΗ[ΗΗΔΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΔ. φ]ιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ σ[ταθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΔ. φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΗΔΔΔ[ΔΗΗΗΙΙ. φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗ]ΡΗ. Ποτήριον ἀργυροῦ[ν, σταθμὸν τούτου ΡΔΓΗ. Λύχνος ἀργυροῦς, σταθ]μὸν τούτου ΔΔΗΗ. Ἀργυρ[ίδες ΙΙΙ σταθμὸν τούτων ΗΗΡΔΔΔΔΗΗΗ. Ἀργυρί]δες Γ, σταθμὸν τούτω[ν ΗΗΗΗΔΗΗΗ. Ἀργυρὶς, σταθμὸν ταύτης] ΗΔΗΗ. Ποτ]ήριον ἀργυροῦν Ι, σταθ[μὸν τούτου ΔΔΔΔΓΗΗ. Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν ταύτης] ΡΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, [σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ. Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν] ταύτης ΗΡΗΗ. Ποτήρι[ον ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔ. Ἀργυρίδες ΙΙΙΙ] σταθμὸν τούτων ΗΗΗΡ[ΔΔΔΓΗ. φιάλη ἀργυρᾶ, σταθμὸν ταύτης ΗΡΔΔΔΔΗΗΗ.] Ἀργυρίδες ΙΙΙΙ, σταθμ[ὸν τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΓΗΗΗ. Ἀργυρίδες τρεῖς, στα]θμὸν τούτων ΡΗΗΔΓΗΗΗ. ἐ[πέτειο ἐπεγένετο . . . . .

Πραξιεργίδαις ἐδόθησαν ἐπὶ τῶν αὐτ]ῶν ταμιῶν ἐν τῷ προνέῳ φ[ιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΙ, σταθμὸν τούτων ΤΤ]ΗΗΗΗΔΔΔΗΗ. Κέρατα ἀργυρᾶ [ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΔΔΓΗΗΗ. Ποτήρια ἀργ]υρᾶ Γ, σταθμὸν τούτων ΗΡΔ[ΓΗΗ Δύχνος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΗΗΗ]. φιάλαι ἀ[ργυραῖ ΓΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΗΙΙ].

A. § 1) *Les questeurs des effets sàcrés de Minerve, Phi. . . . de Marathon et ses collègues, dont . . . . . és d'Eleusis était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs Aresæchme d'Agryle et à ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dans le Parvis.*

2) **121** *fioles d'argent; leur poid,* 2 *talens,* **432** *drach.*
3) **3** *cornes d'argent; leur poid,* . . . . **528** »
4) **5** *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . **167** »
5) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . **38** »
6) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **700** »
7) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . **33** » **2** *oboles.*
8) Ἐγκ . . . . . .
9) **2** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **200** »
10) **4** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **329** »
11) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . **40** »
§ 12) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **920** »
§ 13) **4** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **420** »
§ 14) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **40** »
§ 15) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **644** »
§ 16) **3** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **251** »
§ 17) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . **66** »
§ 18) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . **22** »
§ 19) **3** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **294** »
§ 20) **5** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **413** »
§ 21) **1** *flacon d'argent; son poid,* . . . . . **112** »
§ 22) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . **47** »
§ 23) **1** *flacon d'argent; son poid,* . . . . . **60** »
§ 24) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . **39** »
§ 25) **1** *flacon d'argent; son poid,* . . . . . **153** »
§ 26) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . **30** »
§ 27) **4** *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . **386** »
§ 28) *Une fiole d'argent; son poid,* . . . . . **194** »
§ 29) **4** *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . **788** »
§ 30) **3** *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . **718** »
§ 31) *Ont été ajoutés pendant cette année* . . . . . .
§ 32) *Ont été remis aux Praxiergides sous les mêmes questeurs dans le Parvis:*
§ 33) **121** *fioles d'argent; leur poid,* *talens,* **2** **433** »
§ 34) **3** *cornes d'argent; leur poid,* . . . . . **528** »
§ 35) **5** *coupes d'argent; leur poid,* . . . . . **167** »
§ 36) *Une lampe d'argent; son poid* . . . . **38** »
§ 37) **7** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **700** »

99.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡΟΝΧΑΛΚΙ
ΙΙΠΙΙΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΙ
ΔΔΔΔΦΙΑΛΑΙΑΡΛΥΡΑΙΙΙ
ΙΙΙΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΗΔΔΔ
ΟΝΗΗΠΗΓΠΟΤΕΡΙΟΝΑΡΛΥΡ
ΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΓΓΑΡ
ΥΡΙΔΕΕΠΕΤΑΘΜΟΝΤΟ
ΟΤΕΡΙΟΝ ΥΡΟΝΙ
ΓΕΠΔΠΟΤΕΡΙΟΝΛΡΛ
ΟΝΤΑΥΤΕΕΗΠΓΓΓΙ
ΙΙΙΕΤΑΘΜΟΝΤΟΥΓ
ΓΓΑΡΛΥΡΙΔΕΕΙΙ
ΑΟΜΟΝΤΟΥΤΟΝΠΗ

ΡΧΕΑΝΤΕΕΤΑΜΙΑΙΚΑΛΛ
ΦΙΛΙΠΠΟΕΦΙΛΕΕΙΟΠΡΟ
ΕΥΕΜΕΝΕΕΤΡΑΤΟΕΜΕΝΕ
ΕΙΝΙΟΕΑΝΤΙΦΟΝΑΝΤΙΦ
ΘΙΟΛΕΥΚΟΝ ΙΕΥΕΕΛΡΑ
ΙΑΙΕΧΑΡΙΑΔΕΙΧΑΡΙΟΑΛ
ΛΙΟΑΡΧΟΝΤΟΕΕΠΙΤΕΕΒ
ΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΝΙΙΕΚΤΟΠΡΟΝΕ
ΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔΓΓΙΙΙ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Ἀρήσαιχμος Ἀργυλῆθεν καὶ ξυνάρχοντες
οἷς . . . ἐγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν Καλλ . . . . . καὶ ξυνάρχουσιν,
οἷς . . . . . θίου Λευκονοεὺς ἐγραμμάτευε παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν
οἷς . . . ης Ἐλεσίνιος ἐγραμμάτευε ἐν τῷ προνήῳ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν
τούτου] ΔΔΔΓΓΙΙΙ [Ἐγκ . . . . . φιάλα ἀργυρ-
ᾶ ΙΙ, στα]θμὸν τούτοιν ΙΙΙΙ, φιάλα[ι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗΗΔΔ
ΓΓΓΓ]. Ποτήριον ἀργυροῦν χαλκ[ιδικόν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΔ. Φιάλαι
ἀργυραῖ] ΠΙΙ, σταθμὸν τούτων [ΡΗΗΗΗΔΔ. Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμὸν
τούτου] ΔΔΔΔ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ[Ι, σταθμὸν τούτων ΗΗΗΗΔΔ. Φιάλαι ἀρ-
γυραῖ Γ]ΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΗΔΔΔ[ΔΓΓΓΙΙ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙ σταθμ-
ὸν τούτ]ων ΗΗΡΓ. Ποτήριον ἀργυρ[οῦν Ι, σταθμὸν τούτου ΡΔΓΓ. Λύχνος ἀ-
ργυροῦς,] σταθμὸν τούτου ΔΔΓΓ. Ἀρ[γυρίδες ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗΡΔΔΔ
ΔΓΓΓΓ. Ἀργ]υρίδες Γ, σταθμὸν το[ύτων ΗΗΗΗΔΓΓΓ. Ἀργυρὶς Ι, σταθμὸν ταύ-
της ΗΔΓΓ. Π]οτήριον [ἀργ]υροῦν Ι, [σταθμὸν τούτου ΔΔΔΔΓΓΓ. Ἀργυρὶς Ι, στα-
θμὸν ταύ]της ΡΔ. Ποτήριον ἀρ[γυροῦν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΓΓΓΓΓ. Ἀργυρ-
ὶς Ι, σαθμ]ὸν ταύτης ΗΡΓΓΓ. [Ποτήριον ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτου ΔΔΔ. Ἀ-
ργυρίδες Ι]ΙΙΙ, σταθμὸν τούτ[ων ΗΗΗΡΔΔΔΓΓ. Φιάλη ἀργυρᾶ, σταθμὸν ταύτ-
ης ΗΡΔΔΔΔΓ]ΓΓΓ. Ἀργυρίδες ΙΙ[ΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΙΙΗΡΔΔΔΓΓΓ. Ἀργυ-
ρίδες ΙΙΙ, στ]αθμὸν τούτων ΡΙΙ[ΗΔΓΓΓ . . . . .]
Οἱ ἄρξαντες ταμίαι Καλλ . . .
. . . Φίλιππος Φιλεσίου Προ[σπλάτιος . . . .
. . . εὺς. Μενέστρατος Μενε[στράτου . . . . . Ἐ-

λευ]σίνιος, Ἀντιφῶν Ἀντιφ[όντος . . . . . , οἷς . . .

20 . . . .θίου Λευκονοιεὺς ἐγραμμάτευεν, παρέδοσαν τοῖς Ἑλληνο-

ταμ]ίαις Χαριάδει Χαρίου Ἀγ . . . . . ἐπὶ

Κα]λλίου ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς Β[ουλῆς ᾗ (ὁ δεῖνα).

ἐ]γραμμάτευεν ἐκ τοῦ προνέ[ου. Στέφανος χρυσοῦς, σταθ-

μ]ὸν τούτου ΔΔΔΗΗΡΡΙΙΙ

A. 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Aresæchme d'Agrylé et ses collègues, dont . . . . . était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs Call. . . et à ses collègues, dont . . . . . fils de . . . thios de Leuconoé était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont . . . . . es d'Eleusis était le secrétaire, dans le Parvis.*

§ 2) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 33 *dr.* 2 *oboles.*

§ 3) Ἐγχ . . . . . .

§ 4) 2 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 200 »

§ 5) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 329 »

§ 6) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . 40 »

§ 7) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 920 »

§ 8) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 40 »

§ 9) 4 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 420 »

§ 10) 7 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 644 »

§ 11) 3 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 251 »

§ 12) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 66 »

§ 13) *Une lampe d'argent; son poid,* . . . . . 22 »

§ 14) 3 *fioles d'argent; leur poid.* . . . . . 294 »

§ 15) 5 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 413 »

§ 16) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 112 »

§ 17) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 47 »

§ 18) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 60 »

§ 19) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 39 »

§ 20) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 153 »

§ 21) *Une coupe d'argent; son poid,* . . . . . 30 »

§ 22) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 386 »

§ 23) *Une fiole d'argent; son poid,* . . . . . 194 »

§ 24) 4 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 788 »

§ 25) 3 *flacons d'argent; leur poid,* . . . . . 718 »

§ 26) 1 *flacon d'argent; son poid,* . . . . . 112 »

B. § 27) *Les questeurs en fonctions, Call . . . . , Philippe fils de Philésios de Prospalta, ... , Ménéstratos fils de Ménéstratos . . . . . d'Eleusis, Antiphon fils d'Antiphon . . . . . dont . . . . . fils de . . . thios Leuconoen était le secrétaire,*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ont remis les objets suivans aux Hellénotamies Chariadés fils de Charinos d'Ag . . . . . sous l'archontat de Calias, sous le sénat dont . . . . était le premier secrétaire, du Parvis.

§ 28) *Une couronne d'or; son poid,* 33 » 3 *oboles.*

100.

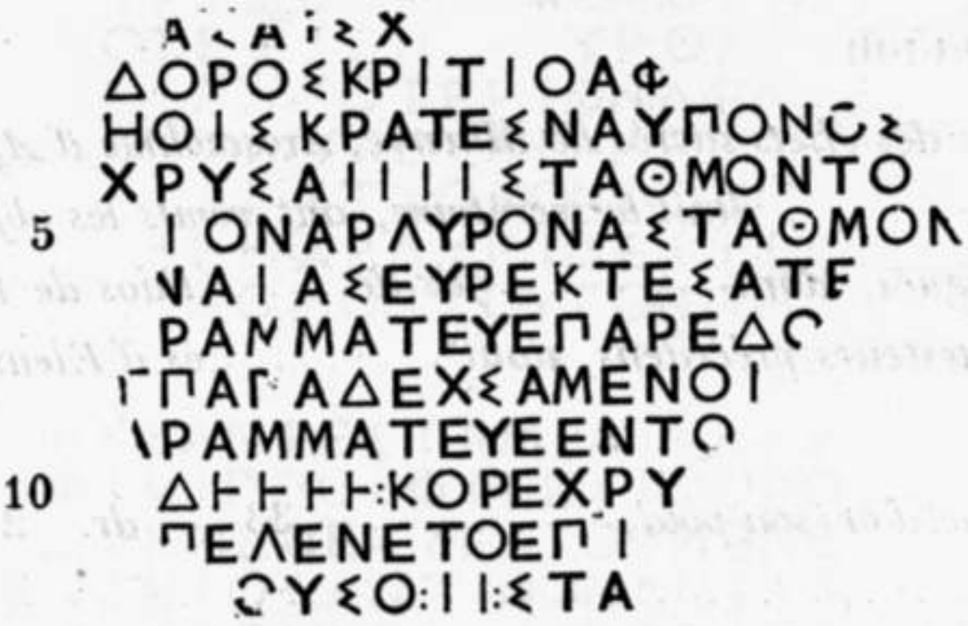

ΙΤ Ι

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας . . . . . .

. . . . . ης Ἐρχιεὺς καὶ ξυνάρχοντες οἷς Εὐθέ]ας Αἴσχ[ρονος Ἀναφλύσιος ἐγραμμάτευ-
ε παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οἷς . . .]δωρος Κριτίου Ἀφ[ιδναῖος ἐγραμμάτευε
παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν] οἷς Κράτης Ναύπονος [Λαμπτρεὺς ἐγραμμά-
τευεν ἐν τῷ νεῷ τῷ ἑκατομπέδῳ. Φιάλαι] χρυσαῖ III, ϛαθμὸν τού[των ΧΧΡΔΔΔΔΗΗ
Η. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ ϛήλης ἄϛαθμος. Ἀποῤῥαντήρ]ιον ἀργυροῦν ἄϛαθμον.
Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθη]ναίας Εὐρέκτης Ἀτη[νεὺς καὶ ξυνάρ-
χοντες οἷς . . . . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος ἐγ]ραμμάτευε παρέδο[σαν τοῖς ταμίασιν οἷς
Δίογνις Ἰσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμάτευε], παραδεξάμενοι [παρὰ τῶν προτέρων
ταμιῶν οἷς Εὐθέας Αἴσχρονος Ἀναφλύσιος ἐ]γραμμάτευε ἐν τῷ ναῷ τῷ [ἑκατομπέδ-
ῳ. Φιάλαι χρυσαῖ III, ϛαθμὸν τούτων ΧΧΡΔΔΔ]ΔΗΗΗΗ. Κόρη χρυ[σῆ ἐπὶ ϛήλης ἄϛαθμ-
ος. Ἀποραντήριον ἀργυροῦν ἄϛαθμον. Ἐπέτειϰ ἐ]πεγένετο ἐπὶ τ[ῶν ταμιῶν οἷς Δί-
ογνις Ἰσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμάτευε. Στεφάνω χ]ρυσῶ II, ϛα[θμὸν τούτοιν ΡΔΔΔ.

A. § 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, ... es Erchien et ses collègues, dont Euthéas fils d'Æschron d'Anaphlystos était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont . . . . doros fils de Critias d'Aphidnæ était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.*

§ 2) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 2544 *drach.*

§ 3) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*

§ 4) *Asperseoir d'argent qui n'a pas été pesé.*

B. § 5) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve Eurectés Aténéen et ses collègues, dont . . . . . doros fils de Kritias d'Aphidnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Euthéas fils d'Æschron était le secrétaire dans le temple Hécatompède.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 6) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 2544 *drach.*

§ 7) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*

§ 8) *asperseoir en argent qui n'a pas été pesé.*

§ 9) *Ont été ajoutés pendant les questeurs dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire.*

§ 10) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . 80 *dr.*

101.

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας . .] μήδης Κυδαθη[ναιεὺς καὶ ξυ-
νάρχοντες, οἷς Δίογνις Ἰσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμ]άτευε παρέδοσαν [τοῖς ταμίασιν
οἷς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε, παραδ]εξάμεν[οι παρὰ τῶν προτέρων ταμ-
ιῶν οἷς . . . . . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος ἐγραμμ]άτευε ἐν τ[ῷ ναῷ τῷ ἑκατομπέδῳ.
Φιάλαι χρυσαῖ III, ϛαθμὸν τούτων ΧΧΓΔΔΔΔΙ-Ι-Ι-Ι-. Κ]όρη [χρυσῆ ἐπὶ ϛήλης κτλ.

1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . . médes de Kydathénée et ses collègues, dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Théolos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont . . . . . doros fils de Kritias d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le temple Hécatompède*

§ 2) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 2544 *dr.*

§ 3) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a été pesée. ect.*

102.

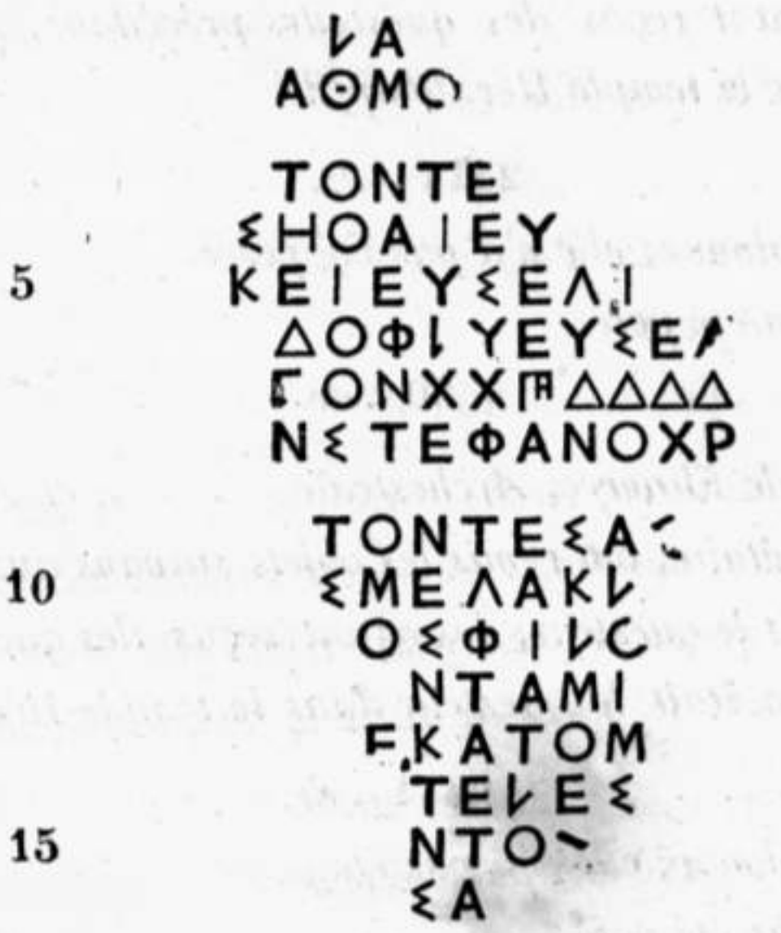

[Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἳ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Παναθηναίων ἐς
Παναθήναια τοῖς ταμίασιν . . . . . καὶ ξυνάρχουσιν οἷς Θέολλος

Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε, οἱ δὲ ταμίαι . . . . . καὶ ξυνάρ-
χοντες, οἷς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίαις
οἷς Μηλεσίας Πολυκλέους Ὀιεὺς ἐγγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προ-
τέρων ταμιῶν, οἷς Δίογνις Ἰσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ ναῷ
τῷ ἑκατομπέδῳ· φιά]λα[ι χρυσαῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τουτων ΧΧΡΔΔΔΔΙ-Ι-Ι-Ι-. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ σ̣ήλης
ἄ̣σταθμος. Ἀποῤῥαντήριον ἀργυροῦν ἄ̣]σταθμο[ν. Στεράνῳ χρυσῷ Ι, σταθμὸν τούτοιν ΡΔΔΔ.
Τάδε οἱ ταμίαι τῶ̣ν ἱερῶν χρημά]των τῆ̣[ς Ἀθηναίας, Ἀρχέστρατος . . . . . καὶ ξυνάρ-
χοντες οἷς Μηλεσίας Πολυκλέου]ς Ὀιεὺ[ς ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν
οἷς Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλωπε]κειεὺς ἐγ[ραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προ-
τέρων ταμιῶν οἷς Θέολλος Χρωμά]δου Φλυεὺς ἐγ[ραμμάτευεν ἐν τῷ ναῷ τῷ ἑκατομπ-
έδῳ. Φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ σαθμὸν τούτ]ων ΧΧΡΔΔΔΔ[Ι-Ι-Ι-Ι-. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ σ̣ήλης ἄ̣σταθμο-
ς. Ἀποῤῥαντήριον ἀργυροῦν ἄ̣σταθμο]ν. Στεράνῳ χρ[υσῷ Ι, σαθμὸν τούτων ΡΔΔΔ.
Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημά]των τῆς Ἀ[θηναίας Παντακλῆ; . . . . . κ-
αὶ ξυνάρχοντες, οἷς Μεγακλῆ]ς Μεγακλ[έου; Ἀλωπεκειεὺς ἐγραμμάτευε πα-
ρέδοταν τοῖς ταμίασιν οἷ; Εὔβουλ]ο; Φιλο[γείτονος Ἀχαρνεὺς ἐγραμμάτευ-
ε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρω]ν ταμι[ῶν οἷς Μηλεσίας Πολυκλέους Ὀιε-
εὺς ἐγραμμάτευεν ἐν τῷ ναῷ τῷ] ἑκατομ[πέδῳ. Φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τ-
ούτων ΧΧΡΔΔΔΔΙ-Ι-Ι-Ι-. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ σ]τήλης [ἄσταθμος. Ἀποῤῥαντήριον ἀργυρ-
οῦν ἄσταθμον. Στεράνω χρυσῷ Ι, σταθμὸ]ν τού[τοιν ΡΔΔΔ Ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ
τῶν ταμιῶν οἷς Μεγακλῆ; Μεγακλέου]; Α[λωπεκειεὺς ἐγραμμάτευε, Στέφανος χ-
ρυσοῦς ὃν ἡ Νίκη ἔχει, σταθμὸν τούτου ΡΔΔ].

A. § 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs . . . . . et à ses collègues, dont Théolos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire; et les questeurs . . . . et ses collègues, dont Théollos, fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, les ont remis aux questeurs dont Mélésias fils de Polyclés d'Ox était le secrétaire les ayant reçus des questeurs précédens, dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire dans le temple Hécatompède.*

§ 2) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . **2544** *dr.*

§ 3) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*

§ 4) *Asperseoir d'argent qui n'a pas été pesé.*

§ 5) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . **80** *dr.*

B. § 6) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Archestrate . . . . et ses collègues dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le questeur, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le questeur dans le temple Hécatompède.*

§ 7) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . **2544** *dr.*

§ 8) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*

§ 9) *Asperseoir en argent qui n'a pas été pesé.*

§ 10) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . **80** *dr.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

C. § 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve Pantaclés . . . . et ses collègues, dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le questeur ont remis les objets suivans aux questeurs dont Euboulos fils de Philogeiton d'Acharnæ était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Mélésias fils de Polyclés d'Oa était le secrétaire dans le temple Hécatompède.*

§ 2) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 2544 *dr.*

§ 3) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*

§ 4) *Aspersoir d'argent qui n'a pas été pesé.*

§ 5) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . 80 *dr.*

§ 6) *Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire (V. N.* 103.)

103.

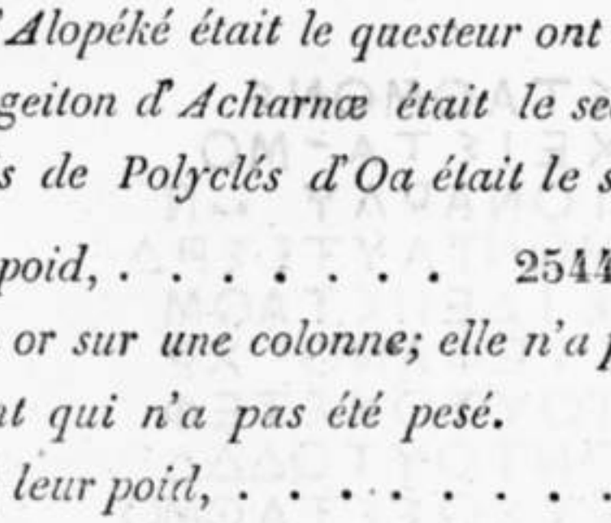

(V. N. 102.) [Ἐπέτ]ειο[ς ἐπεγένετο ἐπὶ
τῶν ταμιῶν, οἷς Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀ[λωπεκιεὺς] ἐγραμμ[άτευε. Στέφανος χ-
ρυσοῦς, ὃν ἡ Νίκη ἔχει, σαθμὸν τούτου ΠΔΔ. φι]ά[λ]α ἀργυρᾶ Ι[Ι, σαθμὸν τούτοιν . . .
. . . καρχήσιον ἀργυροῦν, σαθμὸν τούτου Η]Η. Καρχ[ήσ]ιον ἀ[ργυροῦν, σαθμὸν τούτου ΗΙΙ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀ]θηναίας . . . μαντ[. . .
. . . καὶ ξυνάρχοντες οἷς Εὔβουλος Φιλογείτονο]ς Ἀχαρνεὺς ἐ[γ]ρ[αμμάτευε παρέδο-
σαν τοῖς ταμίασι οἷς Κηφισοφῶν Κηφισοδώρου Ἐρ]μεί[ος] ἐ[γραμμάτευεν ἐν τῷ ναῷ τῷ ἑκατομπέδῳ

A. § 1) *Ont été ajoutés pendant l'année, sous les questeurs dont Mégaclés fils de Mégaclés d'Alopéké était le secrétaire :*

§ 2) *Une couronne d'or que la Victoire tient dans sa main; son poid,* 70 *dr.*

§ 3) 2 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . .

§ 4) *Une tasse d'argent; son poid,* . . . . . 200 »

§ 5) *Une tasse d'argent; son poid,* . . . . . 200 »

B. § 6) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve,* . . . *mant*..... *et ses collègues, dont Euboulos fils de Philogeiton d'Acharnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Céphisophon fils de Céphisophon Herméen était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.*

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

104.

ΟΝΑΣΤΑΘΜΟΝΣ
ΙΚΕΕΧΕΙΣΤΑ-ΜΟ
ΟΧΕΣΙΟΝΑΡΛΥ ◡Ν
ΣΤΑΘΜΟΝΤΑΥΤΕΣΡΔ
ΙΧΡΥΣΙΔΕΙΙΣΤΑΘΜ
ΤΤΤΤΣΤΕΦΑΝΟΡΧΡ
ΘΜΟΝΤΟΥΤΟΧΣΤΕΦ
ΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΔ
ΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟ
ΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣ◡
ΗΗΔΔΤΤΤΤ
ΤΕΣΗΟΙΣΙΕ
ΕΛΡΑΜΜΑΤ
ΣΤΑΘΜ
ΟΝ

[Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἳ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Παναθηναίων ἐς Παναθήναια τοῖς ταμίασι οἷς Πολυμήδης Κηφισίωνος Ἀτηνεὺς ἐγραμμάτευε, οἱ δὲ ταμίαι οἷς Πολυμήδης Κηφισίωνος Ἀτηνεὺς ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς Ταμίαις Πολυξενίδει Ἀχαρνεῖ καὶ ξυνάρχουσι, οἷς Λευκάδιος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος ἐγραμμάτευεν, ἐν τῷ ναῷ τῷ ἑκατομπέδῳ· φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων Χ ΧΡΔΔΔΤΤΤ. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ στήλης ἄσταθμος. Ἀποῤῥαντήριον ἀργυρ]οῦν, ἄσταθμον. Σ[τεφάνω χρυσῶ Ι, σταθμὸν τούτων ΡΔΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς ὃν ἡ Νίκη] ἔχει, σταθμὸν [τούτου ΡΔΔ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΡΗΗΗ. Καρχήσιον ἀργυροῦν, σαθμὸν τούτου ΗΙΙ. Καρχήσιον ἀργυροῦν [σταθμὸν τούτου ΗΗ. Στέφανος Χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου . . .ΤΤΤΙΙ· στεφάνη χρυσῆ,] σταθμὸν ταύτης ΡΔ ΤΤΤ. Στεφάνοι χρυσοῖ ΙΙΙΙ, σαθμὸν τούτων ΗΔΔΔΓΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, σαθμὸν τούτου ΔΓΤΤΤΙΙ]Ι. Χρυσίδε Ι, σταθμὸν τούτοιν ΗΗΗΡΔΔΔΔΤΤΤΙΙΙ. Χρυσὶς, σταθμὸν ταύτης ΗΔΔΔΓΤΤΤΙΙ. Χρυσὶς, σταθμὸν ταύτης ΗΔ Γ]ΤΤΤΤ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔ. . . Ἀργυρὶς, σταθμὸν ταύτης ΗΡΔΔΔΔΤΤ· θυμιατήριον ἀργυροῦν, στα]θμὸν τούτου Χ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΧΗΗΡ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου . . . Στέφανος χρυσοῦς σ]ταθμὸν τούτου ΔΔΔ[Γ. Στεφάνῳ χρυσῷ Ι, σταθμὸν τούτοιν ΡΤΤΤ . . . . . Στέφαν]ος χρυσοῦς σταθμὸν τούτου . . . . Ἐπέτεια ἐπεγένετο . . . . .]Στέφανος χρυσοῦς σταθμὸν τούτου . . . . .]ΗΗΔΤΤΤΤ.

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, Πολυξενίδης Ἀχαρνεὺς καὶ ξυνάρχον]τες οἷς Λε[υκάδιος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαις οἷς Αὐτοκλείδης Σωστράτου Φρεάῤῥιος] ἐγραμμάτ[ευε ἐν τῷ νεῷ τῷ ἑκατομπέδῳ· φιάλαι χρυσαῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΧΧΡΔΔΔΤΤΤ. Κόρη χρυσῆ ἐπὶ στήλης ἄ]σταθμ[ος ἀποραντήριον ἀργυροῦν ἄσταθμον. Στεφάνω χρυσῶ Ι, σταθμὸν τούτων ΡΔΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς] ὃν [ἡ Νίκη κτλ.

A. § 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire; et les questeurs dont Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire les ont*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

remis aux questeurs Polyxénidés d'Acharnæ et à ses collègues, dont Leucadios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.

§ 2) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 2544 *drach.*
§ 3) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*
§ 4) *Un aspersoir d'argent qui n'a pas été pesé.*
§ 5) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . 80 »
§ 6) *Une couronne d'or que la Victoire tient dans la main; son poid,* 70 »
§ 7) 8 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 800 »
§ 8) *Une tasse d'argent; son poid,* . . . . . 200 »
§ 9) *Une tasse d'argent; son poid,* . . . . . 200 »
§ 10) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 3 » 2 *oboles.*
§ 11) *Une guirlande d'or; son poid,* . . . . . 63 »
§ 12) 4 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . 137 »
§ 13) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 18 » 3 *oboles.*
§ 14) 2 *flacons d'or; leur poid,* . . . . . 393 » 3 »
§ 15) *Un flacon d'or; son poid,* . . . . . 138 » 2 »
§ 16) *Un flacon d'or; son poid,* . . . . . 119 »
§ 17) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 20... »
§ 18) *Un flacon d'argent; son poid,* . . . . . 192 »
§ 19) *Une encensoir d'argent; son poid,* . . . . . 1000 »
§ 20) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 1250 »
§ 21) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . .
§ 22) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 35 »
§ 23) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . 53 »
§ 24) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . .
§ 25) *Ont été ajoutés pendant cette année:*
§ 26) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . .
§ 27) . . . . . 214 »

B. § 28) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Polyxénides d'Acharnæ et ses collègues dont Leucadios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Autoclides fils de Sostratos, Phréarien était le secrétaire, dans le temple Hécatompède.*

§ 29) 3 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 2544 *dr.*
§ 30) *Une jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.*
§ 31) *Aspersoir d'argent qui n'a pas été pesé.*
§ 32) 2 *couronnes d'or; leur poid,* . . . . . 80 »
§ 33) *Une couronne d'or; que la Victoire tient dans la main; son poid,* 70 »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

105.

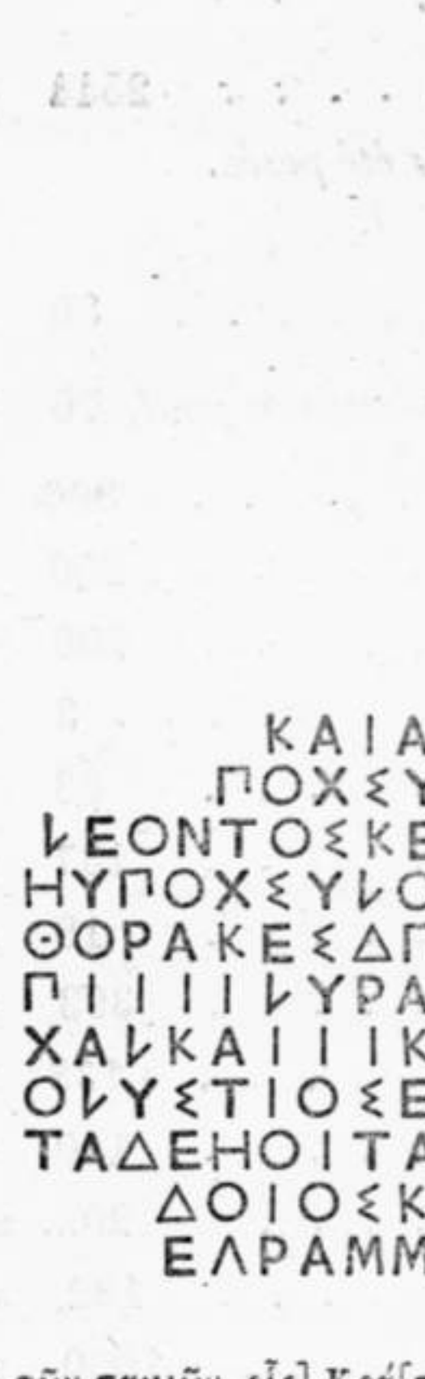

106.

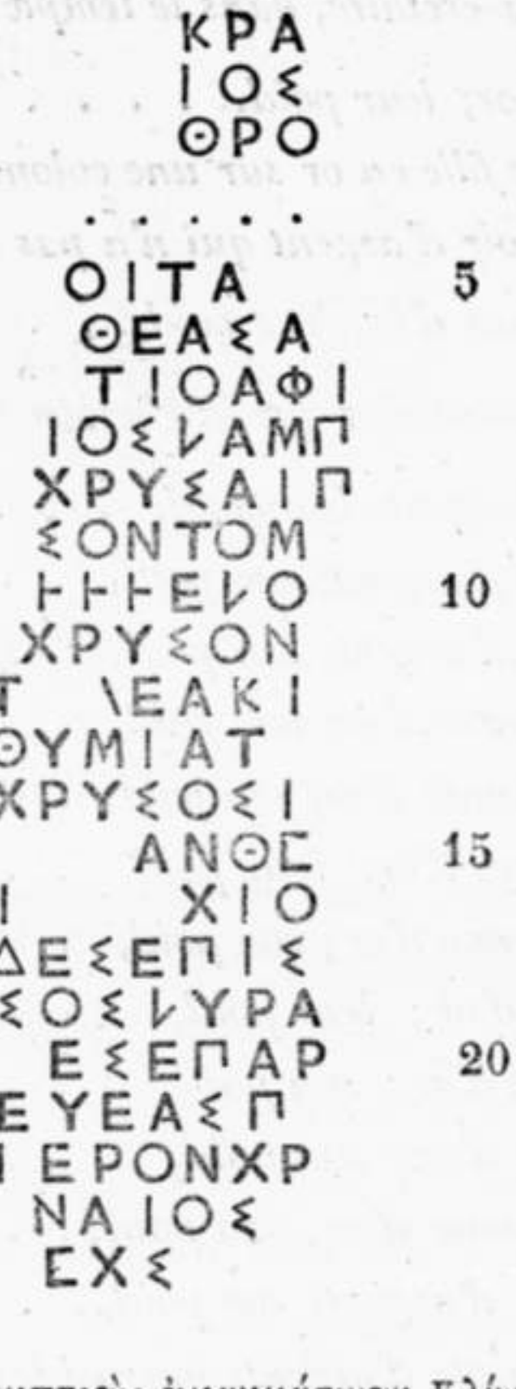

[Ἐπέτεια ἐπε-]
γένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς] Κρά[της Ναύπονος Λαμπτρεὺς ἐγραμμάτευεν· Κλίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ, Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. Χσ[ιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίφη Γ. Θώρακες ΔΓΙ, Ἀσπίδες ἐπίσημοι Ρ Ι. Ἀσπίδις ἐπίχαλκοι ΔΔΔΙ.]θρό[νοι ΓΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Ὀκλαδίαι ΓΙΙΙ. Λύρα κατάχρυσος Ι, Λύραι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΓΙΙ, τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κράνη χαλκᾶ ΙΙΙ, κλινῶν πόδες
ἐπάργυροι ΔΙΙ. Πέλτη. Τάδε] οἱ τα[μίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας . . .ης Ἐρχιεὺς κ-
αὶ ξυνάρχοντες οἷς Εὐ]θέας Α[ἴσχρονος ἐγραμμάτευε· παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν Εὐρέκτῃ Ἀτηνεῖ καὶ ξυνάρχ-
ουσι οἷς . . . δωρος Κρι]τίου Ἀρι[δναῖος ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων τα-
μιῶν οἷς Κράτης Ναύπο]νος Λαμπ[τρεὺς ἐγραμμάτευεν ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς στ-
αθμὸν τούτου ΡΔ. Φιάλαι] χρύσαῖ Γ, [σταθμὸν τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΙΙΙ. Χρυσίον ἄσημον, σταθμὸν τούτου
. . . Η Καρχήσιον χρ]υσοῦν τὸμ [πυθμένα ὑπάργυρον ἔχον, ἱερῶν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλα-
ει, σαθμὸν τούτου ΗΔΔΔΓ]ΙΙΙ. Ἅλω [δύω ὑπαργύρω καταχρύσω, σαθμὸν τούτοιν Η . . .ΙΙΙ. πρόσωπον ὑπάργυρον κατά]χρυσον, [σαθμὸν τούτου ΗΔΓΙ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, σαθμὸν τούτων
ΤΤΧΧΧΗΗΗΓΙΙ. Ἀριθμὸν] τάδε. Ἀκι[νάκαι περίχρισοι ΓΙ· Δεῖρμ. περίχρυσον. Στάχυες ΔΙΙ...Κανὼ ὑποξύλω] καταχ[ρύσω Η.] Θυμιατ[ήριον ὑπόξυλον κατάχρυσον Ι. Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοίτη ὑ]πόξυ[λος κατά]χρυσος. Γ[οργόνειον, κάμπη ἐπίχρυσα, ἵππος, γρὺψ, γρυπὸς προτομὴ, γρὺψ, Λέοντος κεφα[λὴ ὅ]ρ[μος] ἀνθή[μων, δράκων, ἐπίχρυσα ταῦτα· Κυνῆ ἐπίχρυσος. Ἀσπίδες ἐπίχρυσοι ὑπόξυλοι Δ[Ι. Κ]λί[ναι] χιο[υργεῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ· ξίφη Γ. Θώρακες ΔΓΙ. [Ἀσπ]ίδες ἐπίσ[ημοι ΡΙ. Ἀσπίδες ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔΙ. Θρόνοι ΓΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Ὀκλαδίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κα[τάχρ]υσος. Λύρα[ι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΓΙΙΙ· τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κράνη

χαλκᾶ III. Κλι[νῶν π]ό[δ]ες ἐπάρ[γυ]οι ΔII. Ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς Εὐθέας Ἀναφλύστιος ἐγρ[αμμά]τευε· Ἀσπί[δε ἐπιχρύσω ὑποξύλω II.

Τάδε οἱ ταμ[ίαι τῶν] ἱερῶν χρ[ημάτων τῆς Ἀθηναίας, Εὐρέκτης Ἀτηνεὺς καὶ ξυνάρχοντες οἷς ...δωρος Κριτ[ίου Ἀφ]ι[δ]ναῖος [ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαισιν οἷς Δίογνις Ἰτάνδρου Πειραιεὺς] ἐγραμμάτευ[ε, παραδ]εξ[άμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν, οἷς Εὐθέας Ἀναφλύστιος ἐγραμμάτευε ἐν τῷ Παρθενῶνι, ect.)

A. § 1) *Ont été ajoutés sous les questeurs dont Cratés fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire.*

§ 2) 8 *lits de Chios.*

§ 3) 10 *lits de Milet.*

§ 4) 9 *coutelas.*

§ 5) 5 *épées.*

§ 6) 16 *cuiraces.*

§ 7) 51 *boucliers ayant des emblèmes.*

§ 8) 31 *boucliers couverts de cuivre.*

§ 9) 8 *fauteuils.*

§ 10) 4 *fauteuils.*

§ 11) 9 *pliants.*

§ 12) 1 *lyre toute d'or.*

§ 13) 4 *lyres d'ivoire.*

§ 14) 7 *lyres.*

§ 15) *Une table incrustée d'ivoire.*

§ 16) 3 *casques de cuivre.*

§ 17) 12 *pieds de lits argentés.*

§ 18) *Une hâche.*

B. § 19) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . . es Erchien et ses collègues, dont Euthéas fils d'Æschron d'Anaphlystos était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs Eurectes Aténéen et à ses collègues, dont . . . doros fils de Critias d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le Parthénon.*

§ 20) *Une couronne d'or; son poid,*	60	*dr.*	
§ 21) 5 *fioles d'or; leur poid,*	732	»	
§ 22) *De l'or non monnayé; son poid,*	100....	»	
§ 23) *Une tasse d'or, dont le fond est en argent doré; consacrée à Hercule qui est à Elas, son poid,*	138	*dr.*	
§ 24) *Deux clous d'argent dorés; leur poid,* . .	104....	»	
§ 25) *Un masque d'argent doré; son poid,* . .	116	»	
§ 26) 138 *fioles d'argent* / § 27) *Une corne d'argent* — *leur poid* 2 *tal.*	3307	℔	

§ 28) *Dénombrement:*

§ 29) 6 *Cimeterres dorés autour.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 30) *Un poid doré autour.*

§ 31) 12... *Épis.*

§ 32) 2 *Corbeilles de bois dorés.*

§ 33) 1 *encensoir de bois doré.*

§ 34) *Une fille en or sur une colonne.*

§ 35) 1 *lit en bois doré.*

§ 36) *Tête de gorgone.*

§ 37) *Des serpens dorés.*

§ 38) *Un cheval.*

§ 39) *Un gryphon.*

§ 40) *Un bust de gryphon.*

§ 41) *Un gryphon.*

§ 42) *Un tête de lion.*

§ 43) *Un collier en fleurs.*

§ 44) *Un dragon; tous ces objets recouverts d'or.*

§ 45) *Un bonnet couvert d'or.*

§ 46) 15 *boucliers de bois couverts d'or.*

§ 47) 8 *lits faits à Chio.*

§ 48) 10 *lits faits à Milet.*

§ 49) 9 *couteaux de combat.*

§ 50) 5 *épées.*

§ 51) 16 *cuirasses.*

§ 52) 51 *boucliers portant des emblèmes.*

§ 53) 40 *boucliers couverts de cuivre.*

§ 54) 4 *sièges.*

§ 55) 9 *sièges plians.*

§ 56) *Une lyre toute d'or.*

§ 57) 4 *lyres d'ivoire.*

§ 58) 8 *lyres.*

§ 59) *Une table garnie en ivoire.*

§ 60) 3 *casques de cuivre.*

§ 61) 12 *pieds de lit couverts d'argent.*

§ 62) *Ont été aioutés pendant l'année sous les questeurs dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire:*

§ 63) 2 *boucliers en bois, dorés.*

B. § 64) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Eurectés Aténéen et ses collègues, dont . . . . . doros fils de Critias d'Aphidnæ était le secrétaire, ont remis les objets suivans aux questeurs dont Diognis fils d'Isandros du Pirée était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens dont Euthéas d'Anaphlystos était le secrétaire, dans le Parthénon.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

107

ΝΑ
ΚΡΥΞΟΙΙΘΥΜ ι
ΤΑΧΡΥΞΟΞΛΟ Ⅎ
ΞΑΝΘΕΜΟΝΔΡΑΚΟ
ΚΛΙΝΑΙΧΙΟΡΛΕΞΠΙΙΚ
ΠΙ ΕΜΟΙΡΙΑΞΠΙΔΕΞΙ
ΡΑΙΕΙΕΦΑΝΤΙΝΑΙΙΙΙΙΛΥ
ΔΙΙΙ
ΙΞΔΙΟΛΝΙΞΙΞΑΝΔΡΟΠΕΙ
ΘΜΟΝΤΟΥΤΟΡΗΗΗΗ

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας . . . μήδης Κυδαθηναιεὺς καὶ ξυνάρχοντες, οἷς Διόγνις Ἰσάνδρου Πειραιεὺς ἐγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οἷς Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἷς . . . . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς σταθμὸν τούτου Ρ Δ. Φιάλαι χρυσαῖ Γ, σαθμὸν τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΗ Η. Χρυσίον ἄσημον, σαθμὸν τούτου Η....Καρχήσιον χρυσοῦν, τὸμ πυθμένα ὑπάργυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτου ΗΔΔΔΡΗ Η Η. Ἵλω δύο, ὑπαργύρω καταχρύσω, σταθμὸν τούτοιν Η . . Η Η Η Η. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχρυσον, σταθμὸν τούτου ΗΔΡΗ . Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΔΡΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΡΗ Η. Ἀριθμὸν τάδε. Ἀκι]νά[και περίχρυσοι ΡΙ. Λεῖον περίχρυσον. Στάχυες ΔΙΙ. Κανὼ ὑποξύλω κατα]χρύσω Η, Θυ[μιατήριον ὑπόξυλον κατάχρυσον Ι. Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόξυλος κα]τάχρυσος, Γο[ρ]γ[όνειον, κάμπη ἐπίχρυσα ἔχον. Γρὺψ, Γρυπὸς προτομὴ. Γρὺψ. Λέοντος κεφαλὴ· ὅρμ]ος ἀνθήμων. Δράκω[ν, ἐπίχρυσα ταῦτα. Τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κυνῆ ἐπίχρυσος· ἀσπίδες ἐπίχρυσοι ὑπόξυλοι ΔΓ]. Κλίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ. [Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ, ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίρη Γ. θώρακες ΔΓΙ. Ἀσπίδες ἐ]πί[σ]ημοι ΡΙ. Ἀσπίδες [ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔ. Θρόνοι ΙΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Ὀκλαδίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κατάχρυσος Ι. Λ]ύραι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Αὐ[ραι ΓΙΙ. Κράνη χαλκᾶ ΙΙΙ. Κλινῶν πόδες ἐπάργυροι ΔΓ. Πέλτη. Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ. Κύλικες ἀργυροῖ]ΔΙΙΙ.

Ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν ο]ἷς Διό[γ]νις Ἰσάνδρου Πει[ραιεὺς ἐγραμμάτευε. Ἵππος ἀργυροῦς στα]θμὸν τούτου ΡΗΗΙΙΙΙ.

A. § 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve . . . mèdes de Kydathénée et ses collègues, dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont Théollos fils de Chromadés de Phlya était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens dont . . . . doros fils de Critias d'Aphindæ était le secrétaire, dans le Parthénon.*

§ 2) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 60 *dr.*

§ 3) 5 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 732 »

§ 4) *De l'or non monnayé; son poid,* . . . . . 100 »

§ 5) *Une tasse d'or; dont le fond est en argent doré; consacré à Hercule qui est à Elas; son poid,* . . . . . 138 *dr.*

§ 6) *Deux clous d'argent doré; leur poid,* . . . 104....»

§ 7) *Un masque d'argent doré; son poid,* . . . 116 »

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 8) 138 *fioles d'argent* } *leur poid,* 2 *tal.* 3307 *dr*
§ 9) *Une corne d'argent* }

§ 10) *Dénombrement:*

§ 11) 6 *cimeterres dorés autour.*

§ 12) *Un poid doré autour.*

§ 13) 12... *Épis*

§ 14) 2 *corbeilles de bois dorés.*

§ 15) *Encensoir de bois doré.*

§ 16) *Une fille en or sur une colonne.*

§ 17) 1 *lit en bois doré.*

§ 18) *Tête de gorgone.*

§ 19) *Des serpens dorés.*

§ 20) *Un cheval.*

§ 21) *Un gryphon.*

§ 22) *Un bust de gryphon.*

§ 23) *Un gryphon.*

§ 24) *Une tête de lion.*

§ 25) *Un collier en fleurs.*

§ 26) *Un dragon; tous cēs objets couverts d'or.*

§ 27) *Une table garnie en ivoire.*

§ 28) *Un bonnet couvert d'or.*

§ 29) 15 *boubliers de bois couverts d'or.*

§ 30) 8 *lits faits à Chio.*

§ 31) 10 *lits faits à Milet.*

§ 32) 9 *couteaux de combat.*

§ 33) 5 *épées.*

§ 34) 16 *cuiraces.*

§ 35) 51 *boucliers portant des emblèmes.*

§ 36) 40 *boucliers couverts de cuivre.*

§ 37) 4 *sièges.*

§ 38) 9 *sièges plians.*

§ 39) *Une lyre toute d'or.*

§ 40) 4 *lyres d'ivoire.*

§ 41) 8 *lyres.*

§ 42) *Un écu (petit bouclier).*

§ 43) 3 *bouteilles d'argent.*

§ 44) 13 *gobelets.*

§ 45) *Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont Diognis fils d'Isandre du Pirée était le secrétaire.*

§ 46) *Un cheval d'argent; son poid,* . . . . . 900 *dr.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

108.

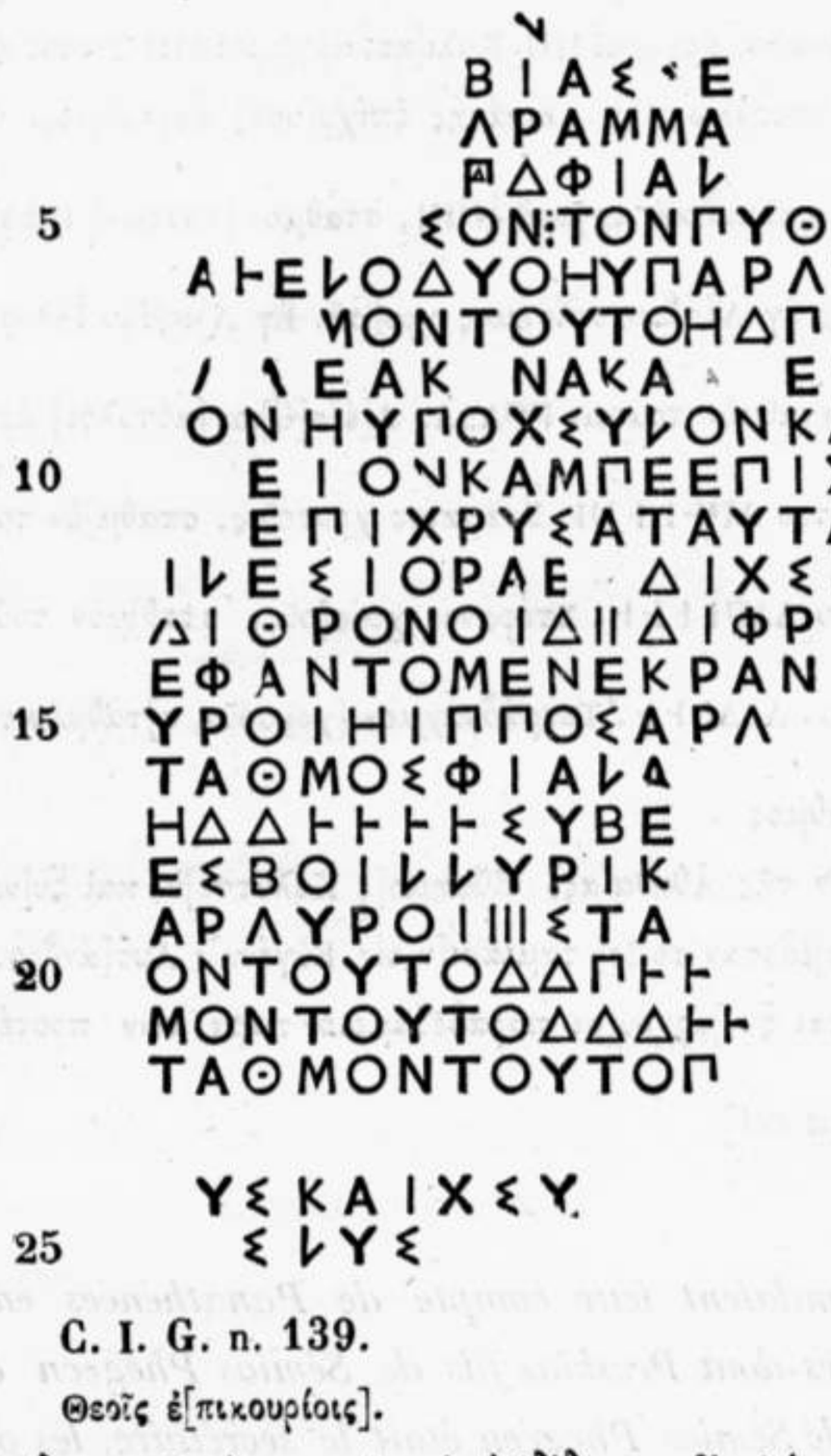

C. I. G. n. 139. N. 108.

Θεοῖς ἐ[πικουρίοις].

Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἳ ἐδίδοσαν τ[ὸν λόγον ἐκ Παναθηναίω]ν [ἐς Παναθήναια, τοῖς τ-
αμίασι, οἷς Πεσθίας Σημί[ου Φη]γαιεὺς ἐγραμμάτευε, [οἱ δὲ ταμίαι οἷς Πρεσ]βίας [Σ]η[μίου Φηγαιεὺς
ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασι οἷς Νικέας Εὐ[θυκλέους Ἀλιμούσιος ἐ]γραμμά[τευε, Εὐφήμῳ
Κωλλυτεῖ καὶ ξυνάρχουσι ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χ[ρυσοῦς, σταθμὸν τούτου] ΠΔ. Φιάλ[αι χρυσαῖ Γ, στ-
5 αθμὸν τούτων ΠΗΗΠΔΔΔΙΙ· χρυσίον ἄσημον, σταθμὸν τούτου Η[. . . Καρχήσιον χρυ]σοῦν τὸμ Πυθ[μέ να ὑπάρ-
γυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτ[ου ΗΔΔΔΓΙΙ]Ι. Ἥλω δύο ὑπαργύ[ρω καταχρ-
ύτω, σταθμὸν τούτοιν Η. . .ΙΙΙΙ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατά[χρυσον, σταθ]μὸν τούτου ΗΔΓ[Ι. Φιάλαι ἀρ-
γυραῖ ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, σαθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΠΙΙ. [Ἀριθμὸν τ]άδε. Ἀκινάκα[ι περίχρυσοι ΓΙ.
Λεῖομ. περίχρυσον. Στάχυες ΔΙΙ. Κανὼ ὑποξύλω καταχρύσω [ΙΙ. Θυμιατήρι]ον ὑπόξυλον κατ[άχρυσον
10 Ι: Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόξυ[λος] κατάχρυσ[ος Ι. Γοργόν]ειον, κάμπη ἐπίχ[ρυσα, ἵππ-
ος, γρὺψ, γρυπὸς προτομὴ, γρὺψ, λέοντος κεφαλὴ, ὅ[ρμ]ος ἀν[θήμων, δράκων], ἐπίχρυσα ταῦτα. [Κυνῆ ἐπίχ-
ρυσος. Ἀσπίδες ἐπίχρυσ[ι] ὑπόξυλοι :ΔΓ: Κ[λίναι χιουρ]γεῖς [ΓΙΙΙ. Κλίναι Μ]ιλησιουργεῖς Δ: Ξι[φομάχαιρα-
ι ΓΙΙΙΙ Ξίφη Γ. Θώρακες Δ[ΠΙ]. Ἀσπίδες ἐπίσημοι [Π]Ι. Ἀσπίδε[ς ἐπίχαλκοι ΔΔΔ]ΔΙ. Θρόνοι ΠΙΙΙ. Δίφρ[οι ΙΙΙΙ. Ὀκλάδ-

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κατάχρυσο[ς] Ι. Λύλαι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι [Γ]ΙΙΙ[. Τράπεζα ἐλ]εφαντωμένη. Κράν[η χαλκᾶ ΙΙΙ. Κ-
λινῶν πόδες [ἐπ]άργυροι [ΔΙΙ. Π]έλ[τη.] Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ. Κύλι[κες ἀργ]υροῖ ΔΙΙΙ Ἵππος ἀργ[υροῦς, σταθμὸ-
ν τούτων ΡΗΗΗΗ. Ἀσπίδε ἐπιχρύσω ὑποζύλω [Η]. Ἀκινάκης ἐπίχρ[υσος ἄσ]ταθμος. Φιάλα[ι ἀργυραῖ ΓΙΙΙ, στ-
αθμὸν τούτων ΡΗΗΗΗΓΙ-Ι-. Ποτ[ή]ρια χαλκιδικὰ ἀργυρᾶ [Ι]ΙΙΙ, σταθμὸν [τούτων] ΗΔΔΓΙ-Ι-Ι-. Σωβή[νη ἡ παρὰ Μεθυ-
μναίων ἐλεφαντίνη, κατάχρυσος. Ἀσπὶς ἐγ Λέσβου ἐπίσημος χρυ[σῆ. Ἐγ Λ]έσβου Ἰλλυρικ[ὸν χαλκοῦν. Φιάλ-
[α] ἀργυρᾶ Η, κάρχησίω ἀργυρῶ [Η], σταθμὸν τούτων ΡΡΔΔΔ. Α[ἐ]σ[β]ιοι [κότυλοι] ἀργυροῖ ΙΙΙ, στα[θ-
μὸν τούτων ΗΗ
ΗΡΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΓΙ-Ι-Ι-ΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦ[ς, σταθμ]ὸν τούτου ΔΔΓΙ-Ι-[Ι-
Ι-. Ἀθηναίας Ν-
ίκης στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΓΙ-Ι-Ι-Ι-. Στέφανος χρυσ[οῦς, σταθ]μὸν τούτου ΔΔΔΙ-Ι-[Ι-. Ἀθηναίας Ν-
ίκης στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΙ-Ι-Ι-. Τετράδραχμον [χρυσοῦν, σ]ταθμὸν τούτου Γ[Ι-Ι-ΙΙC. Ὄνυξ τ-
ὸν δακτ[ύ]λιον χρυσοῦν [ἔ]χ[ων, ἄσταθμος . . . .
Τάδε ο[ἱ] ταμία[ι τῶν ἱερῶν χρη]μάτων τῆς Ἀθηναίας, Εὔφημο[ς Κολυττε]ὺς καὶ ξυ[νάρχοντες, οἷς Νι-
κέ]ας [Ἀλιμούσιος ἐγραμμάτε]υε, π[αρ]έδοσαν το[ῖς] ταμίασι[ν οἷς Εὐγένη]ς Αυσ[άνδρου Αἰγιαλεὺς ἐγρ-
αμ]μάτε[υε . . . . . καὶ ξυν]άρχου[σι παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν οἷς Π-]
ρ]εσβίας [Σημίου Φηγαιεὺς ἐγραμμάτευε ect].

Aux Dieux auxiliaires.

A. § 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs dont Presbias fils de Sémios Phégéen était le secrétaire, et les questeurs dont Presbias fils de Sémios Phégéen était le secrétaire, les ont remis aux questeurs dont Nikéas fils d'Euthyclés d'Halimus était le secrétaire, à Euphémos de Collytos et à ses collègues, dans le Parthénon.*

§ 2) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 60 *dr.*
§ 3) 5 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 732 »
§ 4) *De l'or non monnayé; son poid,* . . . . 100.... »
§ 5) *Une tasse d'or, dont le fond est en argent doré; consacrée à Hercule qui est à Elas, son poid,* . . . . . 138 *dr.*
§ 6) *Deux clous d'argent dorés; leur poid,* . . 104.... »
§ 7) *Un masque d'argent doré; son poid,* . . 116 »
§ 8) 138 *fioles d'argent*
§ 9) *Une corne d'argent* } *leur poid* 2 *tal.* 3307 »
§ 10) *Dénombrement:*
§ 11) 6 *cimeterres dorés autour.*
§ 12) *Un poid doré autour.*
§ 13) 12... *Épis*
§ 18) 2 *corbeilles de bois dorés.*
§ 19) *Encensoir de bois doré.*
§ 20) *Une fille en or sur une colonne.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 17) **1** *lit en bois doré.*
§ 18) *Tête de gorgone.*
§ 19) *Des serpens dorés.*
§ 20) *Un cheval.*
§ 21) *Un gryphon.*
§ 22) *Un buste de gryphon.*
§ 23) *Un gryphon.*
§ 24) *Une tête de lion.*
§ 25) *Un collier en fleurs.*
§ 26) *Un dragon; tous ces objets couverts d'or.*
§ 27) *Un bonnet couvert d'or.*
§ 28) **15** *boucliers de bois couverts d'or.*
§ 29) **8** *lits faits à Chio.*
§ 30) **10** *lits faits à Milet.*
§ 31) **9** *coutecux de combat.*
§ 32) **5** *épées.*
§ 33) **16** *cuiraces.*
§ 34) **51** *boucliers portant des emblèmes.*
§ 35) **40** *boucliers couverts de cuivre.*
§ 36) **4** *sièges.*
§ 37) **9** *sièges plians.*
§ 38) *Une lyre toute d'or.*
§ 39) **4** *lyres d'ivoire.*
§ 40) **8** *lyres.*
§ 41) *Une table garnie d'ivoire.*
§ 42) **3** *casques de cuivre.*
§ 43) **12** *pieds de lit couverts d'argent.*
§ 44) *Un écu (petit bouclier.)*
§ 45) **4** *fioles d'argent.*
§ 46) **13** *gobelets d'argent* } *leur poid,* . . . . **900** *dr.*
§ 47) *Un cheval d'argent*
§ 48) *Deux boucliers de bois couverts d'or.*
§ 49) *Un cimeterre couvert d'or; il n'a pas été pesé.*
§ 50) **8** *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . **807** »
§ 51) **4** *coupes de Chalcis en argent; leur poid,* . . . . **124** »
§ 52) *Un carquois en ivoire, tout garni d'or, offert par les Methymnéens.*
§ 53) *Un bouclier de Lesbos, en or, portant un emblème.*
§ 54) *Un coupe Illyrienne de cuivre provenant de Lesbos.*
§ 55) **2** *fioles d'argent,* } *leur poid,* . . . . . **580** *dr.*
§ 56) **2** *tasses d'argent,*
§ 57) **3** *cotyles de Lesbos en argent, leur poid,* . . . . **370** »

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 58) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 18 » 3 *oboles.*

§ 59) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 29 »

§ 60) *Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,* 29 »

§ 61) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 33 »

§ 62) *Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,* . 33 »

§ 63) *Une mesure de* 4 *drachmes en or; son poid,* . . . . 7 » 2½ »

§ 64) *Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé.*

B. § 65) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve Euphénos de Collytos et ses collègues, dont Nikéas Halimusien était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont Eugénés fils de Lysandre d'Ægialée était le secrétaire à* . . . . . *et ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Presbias fils de Sémios Phégéen était le secrétaire ect.*

109.

ΟΜΠΥΘΜΕΝΑΗΥΠΑΡΛ
ΠΑΡΛΥΡΟΚΑΤΑΧΡΥΣΟΣΤΑ
ΟΗΔΠΗΦΙΑΙΑΙΑΡΛΥΡΑ|:ΗΔΔΔ
ΙΗΕΡΙΧΡΥΣΟ|:Π|:ΙΕΙΟΜΠΕΡΙΧΡ
ΙΟΝΚΑΤΑΧΡΥΣΟΝ:|:|ΟΡΕΕΠΙΣΤΕΙΕ
ΕΕΠΙΧΡΥΣΑΗΙΠΠΟΣΛΡΥΦΣΛΡΥΠΟΣΠΡΟΙΟΜΕΛΡ
ΙΑΥΙΛΚΥΝΕΕΠΙΧΡΥΣΟΣΑΣΠΙΔΕΣΕΠΙΧΡΥΣΟΙΗ
ΔΧΣΙΦΟΜΑΧΑΙΡΑ|:Π||||:ΧΣΙΦΕ:Π:ΘΟΡΑΚΕ Σ:ΔΠΙ:ΑΣΠΙ
ΔΙΦΡΟΙ:||||:ΟΚΙΑΔΙΑ|:Π||||:ΙΥΡΑΚΑΤΑΧΡΥΣΟΣ:|:ΙΥΡΑΓ
ΚΡΑΙΕΧΑΙΚΑ|||ΚΙ|ΝΟΝΠΟΔΕΣΕΠΑΡΛΥΡΟ|:Δ||:ΠΕΙΤΕΦΙ
ΡΛΥΡΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝ:Π|ΗΗΗΗ:ΑΣΠΙΔΕΕΠΙΧΡΥΣΟΗΥΠ
ΑΡΛΥΡΑ|:Π||| :ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝ:Π|ΗΗΗΠΙΙ:ΠΟΤΕΡΙΑΧΑΙ
ΕΝΕΗΕΠΑΡΑΜΕΘΥΜΝΑΙΟΝΕΙΕΦΑΝΤΙΝΕΚΑΤΑΧΡΥΣΟΣΑΣΓ
ΚΟΝΧΑΙΚΟΝ:ΦΙΑΙΑΑΡΛΥΡΑ:||:ΚΑΡΧΕΣΙΟΑΡΛΥΡΟ:||:ΣΤΑΘΜΟ
ΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝ:ΗΗΗΠΔΔ:ΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΙΙΙΙΑΘΕΝΑΙΑΣΝΙΚΕΣΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΔΙΙΙΑΘΕΝΑΙΑΣΝΙΚΕΣΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟ
ΟΠΙΙ ΟΝΥΧΣΤΟΝΔΑΚΤΥΙΟΝΧΡΥΣΟΝΕΧΟΝΑΣΤΑΘΜΟΣ

ΤΑΔΕΟΙΤΑΜΙΑΙΤΟΝΗΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΙΥΚΟΝΓΡΑΣΙΕΥΣΚΑΙΧΣΥΝΑΡΧΟΝΤΕ
ΜΙΟΝΚΥΔΑΘΕΝΑΙΕΥΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΧΑΡΙΝΟΙΑΙΕΧΣΙΜΑΧΟΗΑΙΕΕΙΓΑΡΑΔΕΧΣΑΜΕΝΟΙΓΑΡΑ
ΝΟΝΙΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΓΔΦΙΑΙΑΙΧΡΥΣΑΙΓΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΓΗΗΓΔΔΔΙΙΧ
ΗΕΧΟΝΗΙΕΡΟΝΤΟΗΕΡΑΚΙΕΟΣΤΟΕΝΕΙΑΕΙΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΗΔΔΔΓΙΙΙΕΙΟΔΥΟΥΓΑΡΛΥΡΟΚΑΤ
ΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΗΔΓΙΙ.ΦΙΑΙΑΙΑΡΛΥΡΑΙΗΔΔΔΓΙΙΙΚΕΡΑΣΑΡΛΥΡΟΝΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΤΤΧΧΧΗΗΗΓ
ΟΗΥΓΟΧΣΥΙΟΚΑΤΑΧΡΥΣΟΙΙΘΥΜΙΑΤΕΡΙΟΝΗΥΓΟΧΣΥΙΟΝΚΑΤΑΧΡΥΣΟΝΙΚΟΡΕΕΠΙΣΤΕΙΕΣΚ
Γ ΣΛΡΥΦΣΛΡΥΓΟΣΓΡΟΤΟΜΕΛΡΥΦΣΙΕΟΝΤΟΣ:ΕΦΑΙΕΗΟΡΜΟΣΑ ΕΜΟΝΔΡΑΚΟΝΕΓΙΧΡΥΣ
ΝΑΙΜΙΙΕΣΙΟΡΛΕΣΔΧΣΙΦΟΜΑΧΑΙΡΑΙΓ||||ΧΣΙΦΕΓΘΟΡΑΚΕΣΔΓΙΑΣΓΙΔΕΣΕΓΙΣΕΜΑΙ
|| ΑΙΕΙΕΦΑΝΤΙΝΑ ΙΥΡΑΙΓ|||ΤΡΑΓΕΙΑΕΙΕΦΑΝΤΟΜΕΝΕΚΡΑΝΕΧΑΙΚΑ|||ΚΙΙΝΟΝΓΟΔΕΣΕ
Θ Μ ΟΝΤΟΥΤΟΝΓΗΗΗΗΑΣΓΙΔΕΕΓΙΧΡΥΣΟΗΥΓΟΧΣΥΙΟ∫ΙΙΑΚΙΝΑΚΕΣΕΓΙΧΡΥΣΟΣΑΣΤΑΘΜΟ
Ο Ν ΤΟΥΤΟΝΗΔΔΓΙΙΙΙΣΥΒΕΝΕΗΕΠΑΙΑΜΕΘΥΜΝΑΙΟΝΕΙΕΦΑΝΤΙΝΕΚΑΤΑΧΡΥΣΟΣΑΣΓΙΣ
ΛΥΡΟ||ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΓΓΔΔΔΙΕΣΒΙΟΙΚΟΤΥΙΟΙΑΡΛΥΡΟ||||ΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΝΗΗΗΗΓ
ΙΙΑΘΕΝΑΙΑΣΝΙΚΕΣΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟΣΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΔΔΓΙΙΙΙ ΣΤΕΦΑΝΟΣΧΡΥΣΟ
ΤΡΑΔΡΑΧΜΟΝΧΡΥΣΟΝΣΤΑΘΜΟΝΤΟΥΤΟΓΙΙΙCΟΝΥΧΣΤΟΝΔΑΚΤΥΙΟΝΧΡΥΣΟΝΕΧΟΝ

[Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας οἷς Εὐγένης Αἰγιλιεὺς ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαισι Λύκωνι Πρ:σιεῖ καὶ ξυνάρχουσιν, οἷς Λυσίδικ:ς . . . . . ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν, οἷς Νικέας Εὐθυκλέους Ἁλιμούσιος ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς σταθμὸν τούτου ΓΔ. Φιάλαι χρυσαῖ Γ, σταθμὸν τούτων ΓΗΗΓΔΔΔΙΙΙ. Χρυσίον ἄσημον, σταθμὸν τούτου Η . . . Καρχήσιον χρυσοῦν],

τ]ὸμ πυθμένα ὑπάργ[υρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτου ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Ἥλω δύο ὑπαργύρω καταχρύσω, στα[θμὸν τούτων Η . . .ΙΙΙΙ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχρυσον, σταθμὸν τούτ-

ΗΔΓΙ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΔ[ΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, ϛαθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΓΙΙ. Ἀριθμὸν τάδε. Ἀκινάκαπερίχρυσοι: ΓΙ: Λεῖον περίχρ[υσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑποξύλω καταχρύσω ΙΙ. Θυμιατήριον ὑπόξυλον κατάχρυσον: Ι: Κόρη ἐπὶ στήλη[ς κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόξυλος κατάχρυσος Ι. Γοργόνειον, καμπ-ἐπίχρυσα· ἵππος, γρὺψ, γρυπὸς προτομὴ, γρ[ὺψ. Λέοντος κεφαλή· ὅρμος ἀνθήμων, δράκων, ἐπίχρυσα ταῦτα. Κυνῆ ἐπίχρυσος· ἀσπίδες ἐπίχρυσοι [ὑπόξυλοι ΔΓ: Κλίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς ξιφομάχαιραι: ΓΙΙΙΙ: ξίφη Γ: Θώρακες: ΔΓΙ: Ἀσπί[δες ἐπίσημοι ΡΙ. Ἀσπίδες ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔΙ. Θρόνοι ΡΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Ὀκλαδίαι: ΡΙΙΙΙ: Λύρα κατάχρυσος: Ι: Λύ[ραι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΙΙΙΙ. τράπεζα ἐλεφαντωμενη. Κράνη χαλκᾶ ΙΙΙ, κλινῶν πόδες ἐπάργυροι: ΔΙΙ: Πέλτη, φι[άλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ: Κύλικες ἀργυροῖ ΔΙΙΙ. ἵππος ἀργυροῦς, ϛαθμὸς τούτων: ΡΗΗΗΗ. Ἀσπίδε ἐπιχρύσω ὑπ[οξύλω ΙΙ: Ἀκινάκης ἐπίχρυσος ἄσταθμος. Φιάλαι] ἀργυραῖ: ΓΙΙΙ: ϛαθμὸν τούτων: ΡΗΗΗΓΙΙ: Ποτήρια χαλ[κιδικὰ ἀργυρᾶ ΙΙΙΙ, ϛαθμὸν τούτων ΗΔΔΙΙΙΙ Συβήνη ἡ παρὰ Μεθυμναίων ἐλεφαντίνη, κατάχρυσος. Ἀσ[πὶς ἐγ Λέσβου, ἐπίσημος, χρυσῆ. Ἐγ Λέσβου Ἰλλυρικὸν χαλκοῦν: Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ: Καρχησίω ἀργυρῶ: ΙΙ: ϛαθμὸ[ν τούτων ΡΡΔΔΔ. Λέσβιοι κότυλοι ἀργυροΙΙΙῖ, ϛαθμὸν τούτων: ΗΗΗΡΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτου[ΔΓΙΙΙΙΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτου ΔΔΓΙΙΙΙ. Ἀθηναίας Νίκης Στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτοῦ [ΔΔΓΙΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτου ΔΔΔΙΙΙΙ. Ἀθηναίας̄ Νίκης στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτου [ΔΔΔΙΙΙ. Τετράδραχμον χρυσοῦν σταθμὸν τούτου ΓΙΙΙΙC. Ὄνυξ τὸν δακτύλιον χρυσοῦν ἔχων, ἄσταθμος . . . . . Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Λύκων Πρασιεὺς καὶ ξυνάρχοντε[ς οἷς Λυσίδικος . . . . . ἐγραμμάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίαις οἷς Φορμίων Κυδαθηναιεὺς ἐγραμμάτευε, Χαρίνῳ Ἀλεξιμάχου Ἀλαιεῖ, παραδεξάμενο: παρὰ [τῶν προτέρων ταμιῶν οἷς . . . . . ἐγραμμάτευε ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς ϛαθμὸν τούτου ΡΔ. Φιάλαι χρυσαῖ Γ ϛαθμὸν τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΙΙΙ. Χρ[υσίον ἄσημον, σταθμὸν τούτου Η. Καρχήσιον χρυσοῦν τὸν πυθμένα ὑπάργυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτου ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Ἥλω δύω ὑπαργύρω κατ[αχρύσω, σταθμὸν τούτων Η . . .ΙΙΙΙ. πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχρυσον, σταθμὸν τούτου ΗΔΓΙ. Φιάλαι ἀργυραῖ ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, ϛαθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗΙΙΗΓ[ΙΙ. Ἀριθμὸν τάδε. Ἀκινάκαι περίχρυσοι ΓΙ. Λεῖον περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑποξύλω καταχρύτω ΙΙ. Θυμιατήριον ὑπύξυλον κατάχρυσον Ι. Κόρη ἐπὶ στήλης [κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόξυλος κατάχρυσος Ι. Γοργόνειον. Κάμπη ἐπίχρυσα. ἵππος, γρὺψ, γρυπὸς προτομὴ. Γρὺψ. Λέοντος κεφαλὴ, ὅρμος ἀνθήμων, δράκων, ἐπίχρυσ[α ταῦτα. Κυνῆ ἐπίχρυσος. Ἀσπίδες ἐπίχρυσο. ὑπόξυλοι ΔΓ. Κλίναι χιουργεῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. Ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίφη Γ. Θώρακες ΔΓΙ. Ἀσπίδες ἐπίσημαι [ΡΙ. Ἀσπίδες ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔ. Θρόνοι ΓΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Ὀκλαδίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κατάχρυσος Λύραι ἐλεφάντιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΓΙΙΙ. Τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κράνη χαλκᾶ ΙΙΙ. Κλινῶν πόδες ἐ[πάργυροι: ΔΙΙ: Πέλτη φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ. Κύλικες ἀργυροῖ ΔΙΙ: ἵππος ἀργυροῦς, σταθμὸν τούτων ΡΗΗΗΗ. Ἀσπίδε ἐπιχρύσω ὑποξύλω ΙΙ. Ἀκινάκης ἐπίχρυσος ἄϛαθμος. Φιάλαι ἀργυραῖ ΓΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΗΗΗΡΙΙΙ. Ποτήρια χαλκιδικὰ ἀργ ρᾶ ΙΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΔΔΙΙΙΙ. Συβήνη ἡ παρὰ Μεθυμναίων ἐλεφαντίνη, κατάχρυσος. Ἀσπὶς [ἐκ Λέσβου, ἐπίσημος χρυσῆ. Ἐκ Λέσβου Ἰλλυρικὸν χαλκοῦν. Φιάλα ἀργυρᾶ ΙΙ. Καρχησίω ἀργυρῶ ΙΙ ϛαθμὸν τούτων ΡΡΔΔΔ. Λέσβιοι κύτυλοι ἀργυροῖ ΙΙΙ, ϛαθμὸν τούτων ΗΗΗ[ΡΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς σταθμὸν τούτου ΔΓΙΙΙΙΙΙΙ Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΓΙΙΙΙ. Ἀθηναίας Νίκης στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτου ΔΔΓΙΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, [ϛαθμὸν τούτου ΔΔΔΙΙΙΙ. Ἀθηναίας Νίκης στέφανος χρυσοῦς, ϛαθμὸν τούτου ΔΔΔΙΙΙ. Τετράδραχμον χρυσοῦν, σταθμὸν τούτου ΓΙΙΙΙC. Ὄνυξ τὸν δακτύλιον χρυσοῦν ἔχων, [ἄσταθμος . . . .

A. § 1) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve dont Eugénes Egilien était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs Lycon de Prassiæ et à ses collègues, dont Lysidikos . . . . . était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Nikéas fils d'Euthyclés, Halimusien, était le secrétaire, dans le Parthénon.*

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 2) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 60 *dr.*

§ 3) 5 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 732 »

§ 4) *De l'or non monnayé; son poid,* . . . . . 100 »

§ 5) *Une tasse d'or, dont le fond est en argent doré; consacrée à Hercule qui est à Elas; son poid,* . . . . . 138 *dr.*

§ 6) *Deux clous d'argent doré; leur poid,* . . . 104....»

§ 7) *Un masque d'argent doré; son poid,* . . . 116 »

§ 8) 138 *fioles d'argent,* . . } *leur poid* 2 *tal.* 3307 »
§ 9) *Une corne d'argent,* . . }

§ 10) *Dénombrement:*

§ 11) 6 *Cimeterres dorés autour.*

§ 12) *Un poid doré autour.*

§ 13) 12... *Épis.*

§ 14) 2 *Corbeilles de bois dorés.*

§ 15) 1 *encensoir de bois doré.*

§ 16) *Une fille en or sur une colonne.*

§ 17) 1 *lit en bois doré.*

§ 18) *Tête de gorgone.*

§ 19) *Des serpens dorés.*

§ 20) *Un cheval.*

§ 21) *Un gryphon.*

§ 22) *Un buste de gryphon.*

§ 23) *Un gryphon.*

§ 24) *Un tête de lion.*

§ 25) *Un collier en fleurs.*

§ 26) *Un dragon; tous ces objets recouverts d'or.*

§ 27) *Un bonnet couvert d'or.*

§ 28) 15 *boucliers de bois couverts d'or.*

§ 29) 8 *lits faits à Chio.*

§ 30) 10 *lits faits à Milet.*

§ 31) 9 *couteaux de combat.*

§ 32) 5 *épées.*

§ 33) 16 *cuirasses.*

§ 34) 51 *boucliers portant des emblèmes.*

§ 35) 40 *boucliers couverts de cuivre.*

§ 36) 4 *sièges.*

§ 37) 9 *sièges plians.*

§ 38) *Une lyre toute d'or.*

§ 39) 4 *lyres d'ivoire.*

§ 40) 8 *lyres.*

§ 41) *Une table garnie en ivoire.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 12) 3 *casques de cuivre.*
§ 13) 12 *pieds de lit couverts d'argent.*
§ 14) *Un écu (petit bouclier)*
§ 15) 4 *fioles d'argent*
§ 16) 13 *gobelets d'argent* } *leur poid,* . . . . . 900 *dr.*
§ 17) *Un cheval d'argent*
§ 18) 2 *boucliers de bois couverts d'or.*
§ 19) *Un cimetère couvert d'or; il n'a pas été pesé.*
§ 20) 8 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 807 *dr.*
§ 21) 4 *coupes de Chalcis en argent; leur poid,* . . . . . 124 »
§ 22) *Un carquois en ivoire, tout garni d'or, offert par les Méthymnéens.*
§ 23) *Un bouclier de Lesbos, en or, portant un emblème.*
§ 24) *Un coupe Illyrienne de cuivre.*
§ 25) 2 *fioles d'argent*
§ 26) 2 *tasses d'argent* } *leur poid,* . . . . . 580 *dr.*
§ 27) 3 *cotyles de Lesbos en argent; leur poid,* . . . . . 370 »
§ 28) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 18 » 3 *oboles.*
§ 29) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 29 »
§ 30) *Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,* . . . 29 »
§ 31) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 33 »
§ 32) *Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,* . . . 33 »
§ 33) *Une mesure de 4 drachmes en or; son poid,* . . . . . 7 » $2\frac{1}{2}$ *oboles.*
§ 34) *Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé* . .

B. § 35) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Lycon de Prassiæ et ses collègues dont Lysidicos* . . . . . *était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs, dont Phormion de Kydathénée était le secrétaire, à Charinos fils d'Aléximachos de Halæ, les ayant reçus des questeurs précédens, dont* . . . . . *était le secrétaire, dans le Parthénon.*

(Repétition des mêmes objets que ci-dessus, de § 2, à § 64).

110.

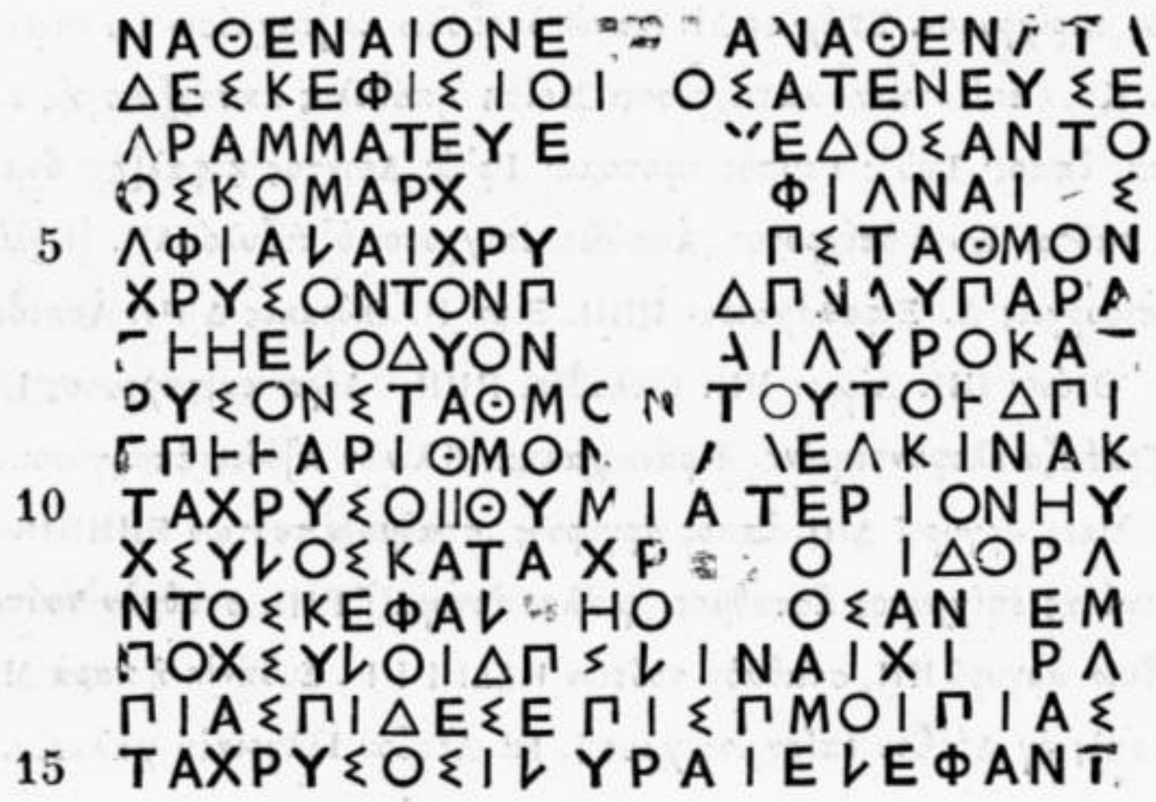

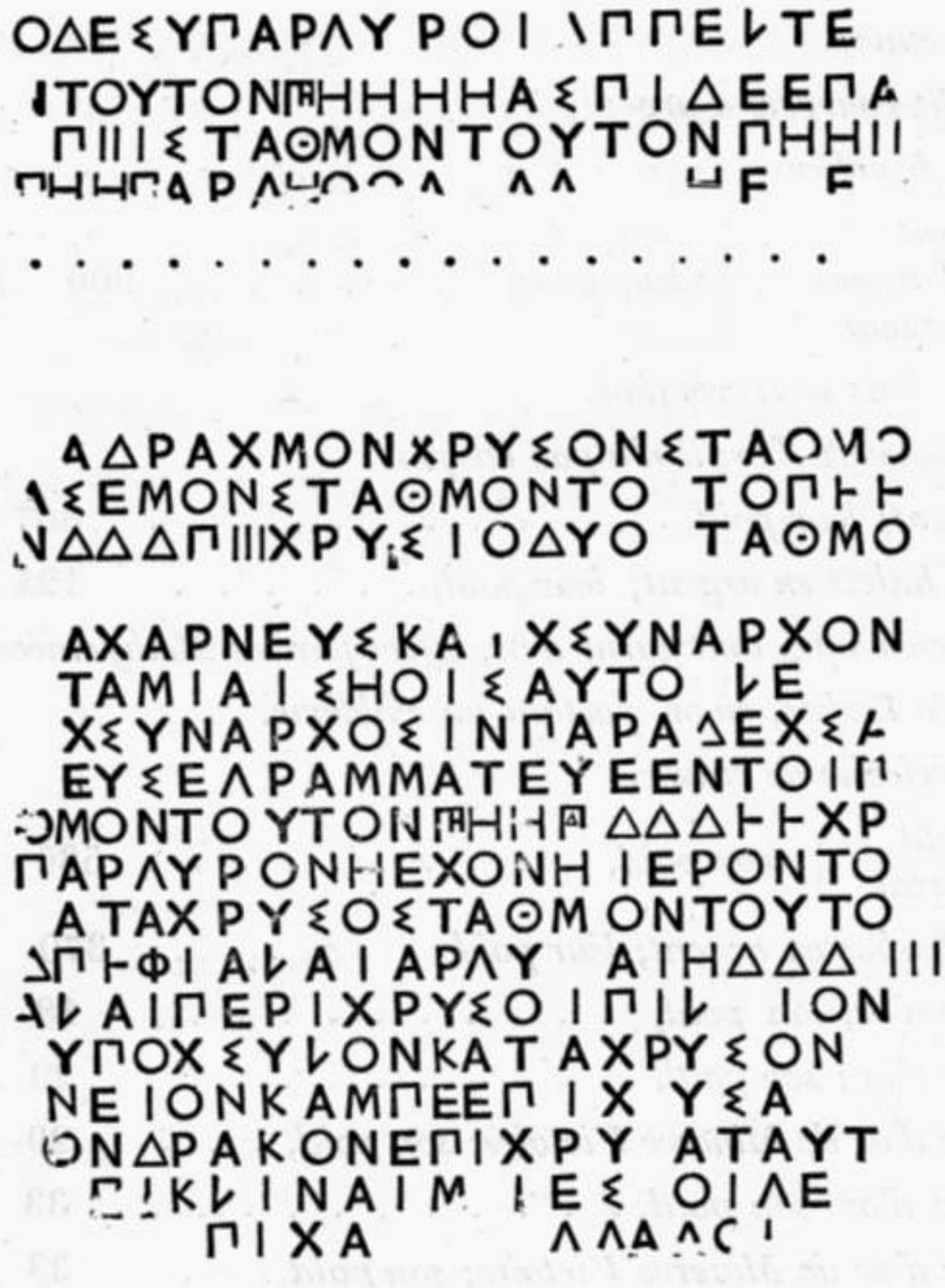

Τάδε παρίδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ αἱ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Πα]ναθηναίων ἐ[ς Π]αναθήν[αια
τοῖς ταμίαις Τεισαμενῷ Παιανιεῖ καὶ ξυνάρχουσι, οἷς Πολυμή]δης Κηφισίονος Ἀτηνεὺς ἐ-
γραμμάτευε, οἱ δὲ ταμίαι οἷς Πολημήδης Κηρισίονος Ἀτηνεὺς ἐ]γραμμάτευε [παρ]έδοσαν το-
ῖς ταμίαις Πολυξενίδῃ Ἀχαρνεῖ καὶ ξυνάρχουσι, οἷς Λευκαῖ]ος Κωμάρχ[ου Ἀ]φιδναῖος
ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΡΔ.] Φιάλαι χρυ[σαῖ] Γ, σταθμὸν
τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΓΙ. Χρυσίον ἄσημον, σταθμὸν τούτου Η. Καρχήσιον] χρυσοῦν τὸμ Πυθμένα ὑπάργ-
υρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτου ΗΔΔΔΓΙ]ΙΙ. Ἥλω δύω [ὑπ]αργύρω κατ-
αχρύσω, σταθμὸν τούτοιν Η . . . ΙΙΙΙ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχ]ρυσον, σταθμὸν τούτου ΗΔΓΙ.
φιάλαι ἀργυραῖ: ΗΔΔΔΓΙΙΙ: Κέρας ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗ]ΓΙΙ. Ἀριθμὸν τάδε. Ἀκινάκ-
αι περίχρυσοι ΓΙ. Λεῖον περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑποξύλω κα]ταχρύσω ΙΙ. Θυμιατήριον ὑ-
πόξυλον κατάχρυσον Ι. Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος: Κοίτη ὑ]πόξυλος κατάχ[ρυσ]ο[ς Ι. Γοργ-
όνειον, κάμπη ἐπίχρυσα, ἵππος· Γρὺψ: Γρυπὸς προτομὴ· Γρὺψ: Λέοντος κεφαλ[ὴ]· ὅρμος ἀνθήμ-
ων· δράκων· ἐπίχρυσα ταῦτα. Κυνῆ ἐπίχρυσος. Ἀσπίδες ἐπίχρυσοι ὑ]πόξυλοι ΔΓ. [Κ]λίναι χιουργ-
εῖς ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργεῖς Δ. Ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίφη Γ. Θώρακες Δ]ΓΙ. Ἀσπίδες ἐπίσημοι ΓΙ. Ἀσ-
πίδες ἐπίχαλκοι ΔΔΔΔ. Θρόνοι ΙΙΙΙ. Δίφροι ΙΙΙΙ. Ὀκλαδίαι ΓΙΙΙΙ. Λύρα κα]τάχρυσος Ι. Λύραι ἐλεφάντ-
ιναι ΙΙΙΙ. Λύραι ΙΙΙΙ. Τράπεζα ἐλεφαντωμένη. Κράνη χαλκᾶ. Κλινῶν π]όδες ἐπάργυροι ΔΓ. Πέλτη Ι.
Φιάλαι ἀργυραῖ ΙΙΙΙ. Κύλικες ἀργυροῖ ΔΙΙΙ. ἵππος ἀργυροῦς, σταθμὸ]ν τούτων ΡΗΗΗΗ. Ἀσπίδε ἐπα-
ργύρω ὑποξύλω ΙΙ. Ἀκινάκης ἐπίχρυσος ἄσταθμος. φιάλαι ἀργυραῖ] ΓΙΙΙ. σταθμὸν τούτων ΡΗΗΗ
ΓΙΙ. Ποτήρια χαλκιδικὰ ἀργυρᾶ ΙΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΔΔΙΙΙΙ. Συβήν]η ἡ παρὰ Μεθυμναίων ἐ[λ|ε[φ]-
[αντίνη κατάχρυσος. Ἀσπὶς ἐγ Λέσβου ἐπίσημος χρυσῆ. Ἐκ Λέσβου Ἰλλυρικὸν χαλκοῦν. Φιάλα ἀργ-

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

υρᾶ ΙΙ. Καρχησίω ἀργυρῶ ΙΙ, σταθμὸν τούτων ΡΔΔΔ. Λέσβιοι κότυλοι ἀργυροῖ ΙΙΙ, σταθμὸν τούτων ΗΗΗΡΔΔ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΡΙΙΙΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΡΗ ΙΙΙΙ. Νίκης στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΡΙΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν] τούτου ΔΔΔΙΙΙ. Νίκης στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΔΙΙΙ. Τετρ]άδραχμον χρυσοῦν, σταθμὸν τούτου ΡΙΙΙΙC. Ὄνυξ τὸν δακτύλιον χρυσοῦν ἔχων ἄσταθμος. Χρυσίον] ἄσημον, σταθμὸν το[ύ]του ΡΙΗ . . . . . σταθμὸν τούτω]ν ΔΔΔΡΙΙΙ. Χρυσίω δύο, [σ]ταθμὸν τούτων . . . . . .

Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, Πολυξενίδης] Ἀχαρνεὺς καὶ ξυναρχον-
τες οἷς Λευκαῖος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος ἐγραμμάτευε, παρέδυσαν τοῖς] ταμίαις οἷς Αὐτοκλε[ίδ-
ης Σωστράτου Φρεάρριος ἐγραμμάτευε, Καλλαίσχρῳ Εὐπυρίδῃ] καὶ ξυνάρχουσιν, παραδεξά-
μενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν, οἷς Πολυμήδης Κηφισίονος Ἀτη]νεὺς ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ Π-
αρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΡΔ. Φιάλαι χρυσαῖ Γ, σταθμὸν τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΙΙΙ. Χρ-
υσίον ἄσημον σταθμὸν τούτου Η. Καρχήσιον χρυσοῦν, τὸμ Πυθμένα ὑ]πάργυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ
Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτου ΗΔΔΔΙΙΙ. Ἥλω δύω ὑπαργύρω κ]αταχρύσω, σταθμὸν τούτο-
ιν Η . . . ΙΙΙΙ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κατάχρυσον, σταθμὸν τούτου Η]ΔΡΙ. Φιάλαι ἀργυ[ρ]αῖ ΗΔΔΔ[Γ]ΙΙΙ·
Κέρας ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗΗΗΡΙΙ. Ἀριθμὸν τάδε. Ἀκινάκ]αι περίχρυσοι Γ. Δεῖον
περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑποξύλω καταχρύσω Η. Θυμιατήριον] ὑπόξυλον κατάχρυσον [Ι]
Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόξυλος κατάχρυσος Ι. Γοργό]νειον· κάμπη ἐπίχρυσα· ἵ-
ππος. Γρὺψ. Γρυπὸς προτομὴ. Γρὺψ. Λέοντος κεφαλὴ. Ὅρμος ἀνθέμ]ων. Δράκων, ἐπίχρυσα ταῦτ-
α. Κυνῆ ἐπίχρυσος. Ἀσπίδες ἐπίχρυσοι ὑπόξυλοι ΔΓ. Κλίναι χιουργεῖς] ΓΙΙΙ. Κλίναι Μιλησιουργε[ῖς Δ.
Ξιφομάχαιραι ΓΙΙΙΙ. Ξίφη Γ. Θώρακες ΔΓΙ. Ἀσπίδες ἐπίσημοι ΓΙ. Ἀσπίδες ἐ]πίχα[λκοι] ΔΔΔΔ. Θρ[όνοι ect.

A. § 1) *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées ont remis les objets suivans aux questeurs, à Tisaménos Pæanien et à ses collègues, dont Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire; et les questeurs dont Polymèdes fils de Céphision Aténéen était le secrétaire les ont remis aux questeurs Polyxénidés d'Acharnæ et à ses collègues, dont Leucadios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire, dans le Parthénon.*

§ 2) *Une couronne d'or; son poid,* . . . . . 60 *dr.*
§ 3) 5 *fioles d'or; leur poid,* . . . . . 732 »
§ 4) *De l'or non monnayé; son poid,* . . . . . 100 »
§ 5) *Une tasse d'or; dont le fond est en argent doré; consacré à Hercule qui est à Elas; son poid,* . . . . . 138 *dr.*
§ 6) *Deux clous d'argent doré; leur poid,* . . . . . 104.... »
§ 7) *Un masque d'argent doré; son poid,* . . . . . 116 »
§ 8) 138 *fioles d'argent*
§ 9) *Une corne d'argent* } *leur poid,* . . . . 2 *talents.* 3307 »
§ 10) *Dénombrement:*
§ 11) 6 *cimeterres dorés autour.*
§ 12) *Un poid doré autour.*
§ 13) 12 *Épis.*

Ακαδημία Αθηνών, Academy of Athens

§ 14) 2 *corbeilles de bois doré.*
§ 15) *Encensoir de bois doré.*
§ 16) *Une fille en or sur une colonne.*
§ 17) 1 *lit en bois doré.*
§ 18) *Tête de gorgone.*
§ 19) *Des serpens dorés.*
§ 20) *Un cheval.*
§ 21) *Un gryphon.*
§ 22) *Un buste de gryphon.*
§ 23) *Un gryphon.*
§ 24) *Une tête de lion.*
§ 25) *Un collier en fleurs.*
§ 26) *Un dragon; tous ces objets couverts d'or.*
§ 27) *Une table garnie en ivoire.*
§ 28) *Un bonnet couvert d'or.*
§ 29) 15 *boucliers de bois couverts d'or.*
§ 30) 8 *lits faits à Chio.*
§ 31) 10 *lits faits à Milet.*
§ 32) 9 *couteaux de combat.*
§ 33) 5 *Épées.*
§ 34) 16 *cuiraces.*
§ 35) 51 *boucliers portant des emblèmes.*
§ 36) 40 *boucliers couverts de cuivre.*
§ 37) 4 *sièges.*
§ 38) 9 *sièges plians.*
§ 39) *Une lyre toute d'or.*
§ 40) 4 *lyres d'ivoire.*
§ 41) 8 *lyres.*
§ 42) *Une table garnie en ivoire.*
§ 43) 3 *casques de cuivre.*
§ 44) 12 *pieds de lit couverts d'argent.*
§ 45) *Un écu (petit bouclier).*
§ 46) 4 *fioles d'argent*
§ 47) 13 *gobelets d'argent* } *leur poid,* . . . . . 900 *ar.*
§ 48) *Un cheval d'argent*
§ 49) 2 *boucliers de bois couverts d'or.*
§ 50) *Un cimetère couvert d'or; il n'a pas été pesé.*
§ 51) 8 *fioles d'argent; leur poid,* . . . . . 852 »
§ 52) 4 *coupes de Chalcis en argent; leur poid,* . . . . . 124 »
§ 53) *Un carquois en ivoire, garni d'or, offert par les Méthymnéens.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 54) *Un bouclier de Lesbos, en or, portant un emblème.*

§ 55) *Un coupe Illyrienne de cuivre.*

§ 56) 2 *fioles d'argent* } *leur poid*, ... 180 »
§ 57) 2 *tasses d'argent* }

§ 58) 3 *cotyles de Lesbos en argent; leur poid*, ... 370

§ 59) *Une couronne d'or; son poid*, ... 18 » 3 *obol.*

§ 60) *Une couronne d'or; son poid*, ... 29 »

§ 61) *Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid*, ... 29 »

§ 62) *Une couronne d'or; son poid*, ... 33....»

§ 63) *Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid*, ... 33 »

§ 64) *Une mesure de* 4 *drachmes en or; son poid*, ... 7 » $\frac{1}{2}$

§ 65) *Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé.*

§ 66) . . . . . .

§ 67) *De l'or non monnayé; son poid*, ... 7 (*ou* 52) »

§ 68) *Une lacune.*

§ 69) . . . . . *leur poid*, ... 35 » 3 *ob.*

§ 70) *Deux soucoupes d'or; leur poid*, ...

B. § 71) *Les questeurs des effets sacrés de Minerve Polyxénidés d'Acharnæ et ses collègues, dont, Leucaios fils de Comarchos d'Aphidnæ était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont Autoclidés fils de Sostratos Phréarrhien était le secrétaire, les ayant reçus des questeurs précédens dont Polymèdes fils de Képhision Aténéen était le secrétaire dans le Parthénon.*

(Repétition des même objets que ci-dessus, de § 2, à § 37).

111.

ΕΦΡ
ΙΕΣΣΤ
ΕΦΑΝΟΣΧ
ΙΔΑΚΤΥΛΙΟ
ΛΟΣΧΡΥΣΟ

ΟΝΤΕΣΙΑΘΕΝ
ΤΡΙΟΣΕΛΡΑΜ
ΑΤΕΥΕΑΣΟΠΟ
ΝΗΟΙΣΛΕΥΚΑ
ΝΤΟΥΤΟΠΔΦΙΑ
ΕΣΙΟΝΧΡΥΣΟΝΤ
ΗΔΔΔΠΤΤΤΕΛΟΔΥ
ΑΤΑΧΡΥΣΟΝΣΤ
ΗΗΠΤΤΗΑΡΙΘ
ΚΑΤΑΧΡΥΣΟΙΙ
ΣΥΛΟΣ

. . . . . Στ]έφα[νος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΓΤΤΤΙΙΙ. Στέφανος χρυσοῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΓΤΤΤΤΤ. Νί]κης ς[έφανος χρυσοῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΓΤΤΤΤ. Στέφανος χρυσοῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΤΤΤ. Νίκης ς]έφανος χ[ρυσοῦς, σαθμὸν τούτου ΔΔΔΤΤΤ. Τετράδραχμον χ-

ρυσοῦν σταθμὸν τούτου ΓΗΗΠC. Ὄνυξ τὸ]ν δακτύλιο[ν χρυσοῦν ἔχων ἄσταθμος· χ-
ρυσίον ἄσημον σταθμὸν τούτου ΡΗΗθαλ]λὸς χρυσοῦς, σταθμὸν τούτων ΔΔΔΓΙΙΙ. χρυσίω δύω
σταθμὸν τούτων . . . . .
[Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτ]ων τῆς Ἀθην[αίας, Κάλλαισχρος Εὐπυρίδης καὶ ξυ-
νάρχοντες, οἷς Αὐτοκλείδης Σωστράτου Φρεάρ]ριος ἐγραμ[μάτευε παρέδοσαν τοῖς ταμίασιν οἷς . . .
. . . . . ἱονος Εὐωνυμεὺς ἐγραμμ]άτευε Ἀσόπῳ ! . . . . . καὶ ξυνάρχουσιν,
παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶ]ν, οἷς Λευκα[ῖος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος ἐγραμμάτευ-
ε, ἐν τῷ Παρθενῶνι. Στέφανος χρυσοῦς, σαθμὸ]ν τούτου ΡΔ. Φιά[λαι χρυσαῖ Γ, σαθμὸν τούτων ΡΗΗΡΔΔΔΗΗ.
Χρυσίον ἄσημον, σταθμὸν τούτου Η. Καρχ]ήσιον χρυσοῦν τ[ὸν πυθμένα ὑπάργυρον ἔχον, ἱερὸν τοῦ
Ἡρακλέους τοῦ ἐν Ἔλαει, σταθμὸν τούτου] ΗΔΔΔΓΗΗΗ. Ἥλω δύ[ο ὑπαργύρω καταχρύσω, σταθμὸν
τούτοιν Η . . . ΗΗΗΗ. Πρόσωπον ὑπάργυρον κ]ατάχρυσον, στ[αθμὸν τούτου ΗΔΓΗ. Φιάλαι ἀργυραῖ
ΗΔΔΔΓΙΙΙ. Κέρας ἀργυροῦν, σταθμὸν τούτων ΤΤΧΧΧΗ]ΗΗΓΗΗ. Ἀριθμ[ὸν τάδε. Ἀκινάκαι περίχρυσοι ΓΙ.
Λεῖον περίχρυσον. Στάχυες ΔΙ. Κανὼ ὑπόξύλω] καταχρύσω ΙΙ. [Θυμιατήριον ὑπόξυλον κατάχρυσον.
Κόρη ἐπὶ στήλης κατάχρυσος. Κοίτη ὑπόχ]συλος [κατάχρυσος Ι. Γοργόνειον, κάμπη ἐπίχρυσα, ἵππος.

		κτλ.		κτλ.		κτλ.
A. § 1)	*Une couronne d'or; son poid,*	18	*dr.*	3	*oboles.*	
§ 2)	*Une couronne d'or; son poid,*	29	»			
§ 3)	*Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,* . .	29	»			
§ 4)	*Une couronne d'or; son poid,*	33	»			
§ 5)	*Une couronne d'or de Minerve Victoire; son poid,* . .	33	»			
§ 6)	*Une mesure de* 4 *drachmes en or; son poid,*	7	»	½		
§ 7)	*Un onyx, dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé.*					
§ 8)	*De l'or non monnayé; son poid,*	7 (*ou* 52)	»			
§ 9)	*Une branche d'or; son poid,*	38	»			
§ 10)	*Deux soucoupes d'or; leur poid,*					
B. § 11)	*Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Callæschros Eupyridés et ses collègues, dont Autoclidés fils de Sostratos Phréarrhien était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs dont . . . . . fils d' . . . ion Euonyméen était le secrétaire, à Asopos . . . et à ses collègues, les ayant reçus des questeurs précédens, dont Leucaios fils de Comarchos Aphidnéen était le secrétaire, dans le Parthénon.*					
§ 12)	*Une couronne d'or; son poid,*	60	*dr.*			
§ 13)	5 *fioles d'argent; leur poid,*	732	»			
§ 14)	*De l'or non monnayé; son poid,*	100	»			
§ 15)	*Une tasse d'or; dont le fond est en argent doré; consacrée à Hercule qui est à Elas; son poid,*	138	*dr.*			
§ 16)	*Deux clous d'argent doré; leur poid,*	104....	»			
§ 17)	*Un masque d'argent doré; son poid,*	116	»			
§ 18) 138 *fioles d'argent* § 19) *Une corne d'argent*	*leur poid,* . . . . . 2 *tal.*	3307	»			
§ 20)	*Dénombrement:*					

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 21) 6 *Cimeterres dorés autour.*
§ 22) *Un poid doré autour.*
§ 23) 12 *Épis.*
§ 24) 2 *corbeilles de bois doré.*
§ 25) *Encensoir de bois doré.*
§ 26) *Uné fille en or sur une colonne.*
§ 27) 1 *lit en bois doré.*
§ 28) *Tête de gorgone.*
§ 29) *Des serpens dorés.*
§ 30) *Un cheval.*

Toutes les inscriptions qui précèdent, de N. 90 à N. 111, furent trouvées en différentes époques et en divers endroits, les unes dans le temple d'Erechthée, d'autres au Nord ou à l'Est de cet édifice, et quelques unes enfin dans les Propylées. Je les ai successivement inserrées dans le journal Archéologique de la Grèce au fur et à mesure qu'elles étaient découvertes, et je publiai ainsi en 1837, le N. 99, quelques mois plus tard, les N^os^ 94, 96, 97 100 et 110; en 1839, les N^os^ 102, 91, 92, 93, 95, 98, 103, 104, 105, 107, 111, et enfin en 1840, le N. 109, en essayant de les compléter les unes par les autres.

Il n'est pas difficile de voir le rapport de tous ces fragments entre eux et avec les n^os^. 137 — 142 du C. I. G. Ils emploient tous également la même formule initiative, où il est question d'effets sacrés ou d'offrandes pieuses (ἱερὰ χρήματα), que divers questeurs de Minerve remettent à leurs successeurs (N. 91, 93, 95, ect. ect.); et malgré la différence des endroits dont ces effets faisaient l'ornement, (Προνήῳ, N. 92, 94, 95, 98, ect. Ἑκατομπέδῳ, N. 102, C. I. G. 140, ect. Παρθενῶνι, N. 109, 110, C. I. G. 139), nous voyons les noms des mêmes questeurs répetés pour chacun de ces endroits (comparez N. 91 et 92 avec C. I. G. 137 et N. 110, et avec N. 104; de même N. 63 et N. 94 avec N. 102 et 103), ce qui indique que la totalité des effets était commise à la charge des mêmes magistrats, non seulement parceque tous ces effets étaient la propriété de la même Déesse, mais aussi parceque, comme nous croyons pouvoir l'affirmer, ils étaient tous conservés dans un seul temple. Les inscriptions s. N. 109 et 110, ainsi que celle du C. I. G. s. N. 139, se rapportent aux effets conservés dans le Parthénon (. . . νῶνι, (N. 109, l. 21. ἐν τῷ Π. . . N. 110, l. 30. ἐν τῷ Παρθενῶνι. C. I. G. n. 139, l. 4). On peut voir clairement par l'identité des objets inscrits, que les inscriptions s. N. 105, 106, 107, 108 et 111, se rapportent à ce même temple, quoique le mot Parthénon ne s'y voie point. L'inscription s. N. 102, et celles du C. I. G. s. n. 140, 141, contiennent les offrandes de l'Hécatompède, de même que celles s. N. 100, 101, 103, et 104 et C. I. G. n. 137, à en juger par leur contenu. Enfin celles s. N. 90 — 99, ainsi que celles s n. 138, 142 du C. I. G. traitent des offrandes déposées dans le Parvis. Mais les termes Ἑκατόμπεδον et πρόναος, n'appartiennent certainement pas à des édifices distints; ils ne désignent que deux parties différentes du Parthénon. Ἑκατόμπεδον était le nom que l'on donnait communément à ce temple, non pas pour désigner au juste sa largeur qui était un peu moindre de 100 pieds Attiques, mais pour donner une idée de sa beauté et de son élégance (1). Cette expression d'Hésychius: Ἑκατόμπεδος νεὼς ἐν τῇ Ἀκροπόλει . . . . μείζων τοῦ ἐμπρησθέντος ὑπὸ τῶν Περσῶν ποσὶ πεντήκοντα (Hésych. in Hecatomp.) a fait croire qu'il y avait sur l'Acropole un ancien

(1) Διὰ κάλλος καὶ ἁρμονίαν, οὐ διὰ μέγεθος. Harpocr. Hécatomp.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Hécatompède que les Perses incendièrent, et que le Parthénon ayant été bâti sur ses ruines, ou à côté d'eux dans le but de le remplacer, conserva aussi son ancien nom. Mais qu'on se range à cet avis, ou qu'on admette qu'il n'avait en effet jamais éxisté un ancien Hécatompède, et qu'Hésychius ne voulait parler que du temple de Minerve Polias, qui fut brûlé par les Perses (1), toujours est-il avéré qu'après les Perses ce nom n'a jamais appartenu qu'au Parthénon; or comme les inscriptions que nous avons sous les yeux font une distinction entre le Παρθενὼν et l'Ἑκατόμπεδον, il est clair qu'elles attribuent ce dernier nom à une partie distincte du temple. Πρόναος est le Parvis d'un temple, une séparation qui précède le sanctuaire. Ce terme ne peut s'appliquer au temple de Minerve Polias, qui, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, contenait deux temples distincts dans un petit espace, et ne pouvait avoir un Parvis séparé. D'ailleurs ce mot ne se trouve nulle part dans les inscriptions du chapitre précédent, ni dans n. 160 de C. I. G. Il n'y avait sur l'Acropole que le Parthénon seul dont le Parvis eût pu être chargé d'effets précieux, consacrés particulièrement à Minerve, et confiés à la garde de ces mêmes questeurs qui avaient l'intendance de toutes les offrandes du Parthénon et de l'Hécatompède. Les fouilles qui y furent récemment exécutées par ordre du gouvernement Grec ou par les soins de la société archéologique d'Athènes, ont mis à évidence des traces qui indiquent la division intérieure de ce temple, et qui confirment le plan que Mr Cockerell en avait donné: La mosquée Musulmane qui couvrait ignominieusement les belles ruines de cet édifice, comme un monument du triomphe du barbarisme sur l'ancienne civilisation, commençant à tomber de sa vétusté d'hier, fut enfin complétement abattue, et son déblayement mit à découvert les belles dalles du temple, portant les marques visibles des colonnes et des diveres séparations (V. Pl. IV.). Trois marches élèvent ce temple au-dessus de la platte-forme (ABCD) sur la quelle il était bâti. Le niveau de cette platte-forme était le rocher vif du côté de l'Est (C); elle était comblée de terre des trois autres côtés. Sur le bord de la marche supérieure s'élevait un péristyle de quarante-six colonnes, en dedans du quel deux autres marches (abcd) exhaussaient le temple de 0,695 m. La cella avait deux séparations principales, et l'on voit encore sur le pavé les traces du mur qui les divisait. Celle d'Ouest (E) était l'Opisthodomos, ou l'arrière-temple: Il doit avoir eu un toit soutenu par quatre colonnes, dont on voit également les traces sur le pavé. Nous traiterons de cette partie du temple plus particulièrement dans le chapitre suivant. Le compartiment d'Est (F) était le temple même, l'Hécatompède proprement dit. C'est dans celui-ci que nous devons chercher les trois parties distinctes de nos inscriptions. À une distance de 4,96 m. du mur (efg) qui entoure cette partie orientale, une marche (hik) de 0,04 de haut, forme un enfoncement dans le pavé, et sur le bord supérieure de cette marche on voit très clairement les traces de 14 colonnes de 0,65 m. de diamètre, et distantes de 1,85 m. les unes des autres. Il est tout naturel que des colonnes de cette dimension ne pouvaient avoir la même hauteur que celles qui entouraient le temple, et que pour atteindre au toit elles devaient être surmontées par une autre colonnade, servant elles-mêmes à soutenir une galerie intérieure. Tel est justement l'arrangement que Vitruve attribue aux temples hypèthres ou découverts, et tel était en effet celui du Parthénon, lorsque Spon et Wheler le virent transformé en église de la Vierge. Le temple proprement dit avait donc un portique ou vestibule intérieur, surmonté par une galerie toitée. L'espace qui restait en dedans de ce portique était seul découvert. On ne peut placer le πρόναος ou parvis en déhors des murs du temple, en un endroit ouvert et accessible à chacun, car

(1) O Müller. Nechtr. u. Bericht. z. Leakés Athens. p. 449.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

les questeurs n'auraient jamais pu y laisser des objets précieux, pour la conservation des quels ils étaient responsables. Il faut donc qu'on eût désigné par ce mot les deux côtés latéraux et l'entrée du portique intérieur (gh). Le Parthénon au contraire, ou le sanctuaire particulier de la Vierge Minerve (παρθένος), doit avoir été le côté postérieur de ce portique (if), car des traces encore visibles indiquent sur le pavé que la statue colossale de la Déesse était placée de ce côté à P, entre deux grandes colonnes (mm) qui servaient sans doute à soutenir le prolongement du toit de l'opisthodome, enfin que ce chef-d'œuvre de l'art et de luxe ne restât pas exposé aux intempéries des saisons. Spon et Wheler rapportent que de leur temps il y avait un espace vide à l'endroit où aurait dû être la colonne mitoyenne de ce côté. Nous croyons que cette colonne, qui n'aurait pu être enlevée sans compromettre la solidité de la galerie qu'elle soutenait, n'a en effet jamais existé, et que le fond du portique était occupé par la statue, qui masquait la porte de communication entre le temple et l'opisthodome. Ayant ainsi déterminé la place du Πρόναος et du Παρθενὼν, nous pouvons en conclure que l'Ἑκατόμπεδον, pris dans un sens étroit, et désignant comme dans l'inscription, une seule partie du temple, était toute la partie intérieure (F) entourée des quatre côtés par la galerie.

Ce temple magnifique, qui surpassait tous ceux de l'antiquité en grandeur et en importance, recevait le tribut de piété des habitans de toute la Grèce et des villes même, et ses différentes parties étaient ornées d'offrandes d'un grand prix, qui avec les sommes considérables conservées dans l'arrière-temple et provenant des dimes reservées aux dieux, des amendes, des confiscations et des tributs imposés aux villes vaincues et même aux villes alliées, constituaient un immense trésor, qui fut d'un grand secours à la ville d'Athènes dans les momens de danger ou de gêne. Outre l'ἐπιστάτης, magistrat élu pour 24 heures dans les présidens de chaque Prytanie, et chargé de veiller à ce trésor (1), sa garde était confiée à des questeurs (ταμίαι) au nombre de dix (2). Ils étaient élus annuellement parmi les pentacosiomédimnes (3), et ils avaient un président et un secrétaire. L'année révolue, ils remettaient à leurs successeurs les objets conservés dans le temple avec une liste éxacte de tout ce qui y était ajouté ou qui en était extrait durant leur administration. Tous ces effets étaient soigneusement pesés, et leur poid, celui de l'argent ou de l'or (4), était aussi noté sur l'inventaire. Enfin pour plus de garantie encore, aux fêtes des grandes Panathénées les questeurs des quatre années précédentes publiaient conjointement et inscrivaient sur le marbre les inventaires des objets remis d'une année à l'autre. Ce sont ces inscriptions dont quelques unes nous ont été conservées et que nous publions ici. Nous avons mentionné plus haut celles d'un contenu semblable que Monsieur Bœkh a publiées dans le C. I. G. et qui avaient été emportées de la Grèce par les voyageurs qui visitaient ce pays avant son affranchissement. Plusieurs de celles que nous avons retrouvées ne sont que de petits fragmens mutilés; néanmoins ils ne manquent pas d'importance en ce qu'ils servent soit à compléter les autres, soit à déterminer leur date, et l'on aura vu que nous avons réussi par leur moyen à rétablir presque toutes ces inscriptions défectueuses.

---

(1) Schol. de Démost. à Aristag. A. — Eustath. Odys. P. — Poll. VIII, 19, 8. — Suid.

(2) Harpocr. s. Ταμίαι. — V. Inscr. S. N. 99.

(3) Suid. s. Ταμίαι. — Poll. VIII, 97.

(4) Καὶ σταθμία δὲ χαλκᾶ, ἐν τῇ ἐς Ἀλκιβιάδου (?) ἄρχοντος ἀνάγραφῇ τῶν ἐν Ἀκροπόλει ἀναθημάτων ἀναγέγραπται. Pol. X, 28.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Mais avant tout il est important de chercher à quelle époque remonte l'établissement de cette magistrature des questeurs, et quelle est la date qu'on doit attribuer aux plus anciennes listes des *effets sacrés de Minerve?* Il est clair que nous ne pouvons les chercher avant l'Ol. 85, 4, lorsque le Parthénon n'était pas encore terminé et consacré (1). Les questeurs du temple dont parle Hérodote (2), comme ayant été en fonctions dans l'année du combat naval de Salamine, étaient probablement ceux de l'ancien temple de Polias, ou de l'ancien Hécatompède, si un tel temple avait existé; mais l'on n'était apparemment pas encore dans l'usage d'inscrire les listes des effets sacrés sur du marbre, ou bien ces listes furent détruites par le feu, car il ne s'en retrouve point de cette époque. Les plus anciennes que nous possédions sont celles s. N. 90, 91 de cette collection et celle s. N. 137 du C. I. G., l'une et l'autre datant d'Ol. 86, 4, et nous pouvons affirmer que ce sont aussi les premières qui eussent été écrites; car si le Parthénon fut consacré en Ol. 85, 4, les premiers questeurs qui devaient veiller sur les offrandes que la piété porterait à ce temple, furent naturellement installés au plutôt cette même année; ces magistrats ne pouvaient donc rendre leur premier compte qu'aux premières Panathénées qui suivaient leur installation, et cette fête eut lieu quatre ans après, en Ol. 86, 4. Depuis ce temps les questeurs ont continué avec exactitude à rendre le compte de leur gestion et à le faire inscrire de Panathénées en Panathénées; et l'on peut suivre leur administration à travers plusieurs Olympiades dans les inscriptions que nous possédons. Cependant si nous nous arrêtons dans ce chapitre à la 94e Olympiade, et si nous renvoyons à une autre section les inventaires des Olympiades suivantes, ce n'est pas le plan seul et la distribution chronologique de cet ouvrage qui nous y oblige; la nature même de ces inscriptions nous y détermine également. En effet leur arrangement, qui est toujours le même depuis la 86e Olympiade, est tout d'un coup altéré, à partir d'Olympiade 94; les offrandes qui avaient été remises avec une éxactitude scurpuleuse de questeurs en questeurs, viennent à disparaitre et sont remplacées par d'autres, et le mode de nomination des magistrats eux-mêmes parait avoir subi quelque modification. Pour se rendre compte des ces changemens on n'a qu'à se rappeler que la 94e Ol. fut une époque fatale à la republique d'Athènes; qu'en Ol. 93, 4, les Athéniens furent vaincus à Ægos-Potamos, qu'en Ol. 94, 1, ils perdirent leur indépendance, virent leurs murs abattus, et leur constitution renversée par Lysandre, et supportèrent l'ignominie du joug de magistrats soudoyés par Lacédémone, de ces trente tyrans qui après avoir foulé aux pieds la liberté de leur patrie, étaient bien capables de porter aussi leurs mains sacrilèges jusqu'au trésor des Dieux. Cependant ce trésor peut bien aussi avoir été vidé en partie par les ennemis, ou même encore par les citoyens dans le grand danger qui les menaçait, et dans la pénurie à la quelle les désastres publics avaient sans doute réduit la caisse de l'état. Ainsi les listes des effets sacrés que nous comprennons dans ce chapitre vont d'Ol. 86, 3, époque de la première publication des comptes-rendus, jusqu'à Ol. 94, lorsqu'elles changent de forme et de teneur.

En comparant les inscriptions que nous publions ici et celles du C. I. G. qui traitent du même sujet, on peut voir que chacune d'elles, lorsqu'elle est complète, contient invariablement en quatre parties distinctes le compte-rendu des effets précieux de l'un des compartimens du temple pour l'espace de quatre années d'une fête de Panathénées à l'autre. Comme cette fête était toujours célébrée au commencement de la quatrième année de chaque Olympiade, chaque table de marbre devait contenir lorsqu'elle était entière:

(1) Philoch. Fragm p 54 — (2) Ταμίαι τοῦ Ἱεροῦ. Hérodote.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

1° La remise des effets sacrés par les questeurs de la 3e année de chaque Olympiade à ceux de la quatrième (de la dernière année d'une période de Panathénées, à ceux de la première de la période suivante).

2° La remise des effets sacrés par les questeurs de la 4e année de l'Olympiade à ceux de la première année de l'Olympiade suivante.

3° Par les questeurs de la 1e à ceux de la 2e année de l'Olympiade.

4° Par les questeurs de la 2e à ceux de la 3e année de l'Olympiade.

Chaque marbre contenait donc l'état du trésor sacré pendant la 3e et la 4e année d'une Olympiade et la 1e et la 2e année de l'Olympiade suivante. À la fin du compte-rendu de chaque année on inscrivait les ἐπέτεια, ou les effets ajoutés sous l'administration des questeurs qui se retirent et qui font la remise à leurs successeurs.

La formule de la première des quatre redditions contenues dans chaque pierre, est la suivante :

« Τάδε παρέδοσαν αἱ τέτταρες ἀρχαὶ, αἳ ἐδίδοσαν τὸν λόγον ἐκ Παναθηναίων εἰς Παναθήναια τοῖς ταμίαις [δεῖνι], καὶ ξυνάρχουτιν, οἷς [ὁ δεῖνα] ἐγγραμμάτευε, οἱ δὲ ταμίαι [ὁ δεῖνα] καὶ ξυνάρχοντες, οἷς [ὁ δεῖνα] ἐγγραμμάτευε, παρέδοσαν τοῖς ταμίαις [δεῖνι] καὶ ξυνάρχουσι οἷς ὁ [ὁ δεῖνα] ἐγραμμάτευε, ἐν τῷ.....

« *Les quatre magistratures qui rendaient leur compte de Panathénées en Panathénées* (les magistratures de la période précédente), *ont remis les objets suivans aux questeurs un tel* (celui de la 3e année de l'Olympiade, et la 4e de la période Panathénaïque) *et à ses collègues, dont un tel était le secrétaire; et les questeurs un tel* (celui de la 3e année) *et ses collègues, dont un tel était le secrétaire les ont remis aux questeurs un tel* (celui de la 4e année de l'Olympiade, la 1e de la période Panathénaïque) *et à ses collègues, dont un tel était le secrétaire dans le* . . . . (telle partie du temple). » Voyez N^os. 90 et 91, 93, 95, 108, 110, de la présente collection, et n. 137, 138, 139, 140, 141, 142, de C. I. G.

La formule initiative des comptes-rendus de chacune des trois autres années de la période est la suivante :

« Τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας, ὁδεῖνα καὶ συνάρχοντες οἷς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε παρέδοταν (ou Τάδε παρέδοσαν οἱ ταμίαι ect.), τοῖς ταμίαις δεῖνι καὶ συνάρχουσι, οἷς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε, παραδεξάμενοι παρὰ τῶν προτέρων ταμιῶν δεῖνος καὶ συναρχόντων, οἷς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευεν, ἐν τῷ.....»

« *Les questeurs des effets sacrés de Minerve un tel et ses collègues, dont un tel était le secrétaire ont remis les objets suivans aux questeurs un tel et à ses collègues, dont un tel était le secretaire, les ayant reçus des questeurs précédens un tel et ses collègues dont un tel était le secrétaire, dans telle partie du temple.* »

On abrège quelquefois ces formules, en ommettant tantôt le nom du « questeur et ses collègues, » tantôt celui du secrétaire, surtout dans les cas de répétition. Au compte-rendu de chaque année suivaient ces mots :

« Ἐπέτεια ἐπεγένετο ἐπὶ τῶν ταμιῶν οἷς ὁ δεῖνα ἐγραμμάτευε. » « *Ont été ajoutés pendant l'année sous les questeurs dont un tel était le secrétaire;* » Ou simplement : « Ἐπέτεια ἐπεγένετο », *ont été ajoutés pendant cette année.* Cette formule était ommise lorsqu'aucune offrande n'était ajoutée au trésor pendant le cours de l'année. Quelquefois on inscrit à la fin du compte-rendu les objets qui ont été extraits du temple (v. N. 99). Mais ce cas ne se rencontre que vers la 93e Ol.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Après ces observations préliminaires nous procédons à l'éxamen détaillé de chacune de ces inscriptions.

90 et 91. Deux fragmens trouvés à différentes époques sur l'Acropole. Les ayant éxaminés avec soin, j'ai reconnu qu'ils faisaient partie de la même pierre, et qu'ils ne laissent entre eux qu'une lacune de 2 lettres. Audessus de la première ligne de N. 91 on voit indistinctement un O. Il appartenait au mot Θε]ο[ῖς, *aux Dieux*, qui était une invocation habituelle au commencement des inscriptions. V. C. I. G. n. 139. Ce mot aussi bien que la formule αἱ τέττ]αρες [ἀρ]χαὶ αἳ ἐδίδοσαν etc. nous fait voir que nous avons sous les yeux le commencement d'un marbre, ou la reddition des comptes des questeurs de la 3e année d'une Ol. qui était la 1e de la période Panathénaïque, à ceux de la 4e. Comformément à la formule commune aux inventaires de la première année d'une période, le nominatif «τ]αμίαι» (l. 3) se rapporte aux questeurs de la troisième année d'une Olympiade, qui remettent les effets sacrés à ceux de la 4e. Ce questeur n'est pas ici nommé; mais, comme on peut le voir par le mot HOIΣ *(dont* un tel était le secrétaire), c'est le nom de son secrétaire Κράτης, qui y est mentionné. Le datif ταμ]ίαισιν (l. 4)se rapporte aux questeurs de la 4e année de l'Olympiade, qui reçoivent les effets sacrés, mais c'est encore le secrétaire EYΘI . . qui est nommé. EYΘ . AΣ est mentionné dans C. I. G. N. 137 comme secrétaire des questeurs de l'Olyp. 86, 4. Mr Bœckh en fait EYΘYNOΣ, substituant un O à l'A, et ajoutant deux lettres YN, là où il n'y a de place que pour une seule. Ici après le Θ nous avons une ligne droite | qui est un I ou une partie d'un E. Le nom donc tout entier doit être EYΘEAΣ, ce qui correspond aussi exactement à la lacune de n. 137 de C. I. G. En outre nous rencontrerons plus bas, N. 103, les lettres ΘEAΣA, qui, nous le verrons, sont Εὐ]θέας Ἀ[ναφλύστιος. On lit aussi dans n. 137 de C. I. G. les mots . . . . . της Λαμπτρεὺς qui faisaient partie du nom du secrétaire de l'année précédente (Ol. 86, 3) Κράτης. Ainsi la présente inscription est contemporaine du n. 137 du C. I. G., et contient la remise des effets sacrés aux questeurs d'Ol. 86, 4. Nous avons prouvé plus haut que les inventaires de cette époque sont les premiers de toute la série, car le temple ayant été consacré, et ses questeurs institués une Olympiade avant (Ol. 85, 4) la première remise ne pouvait avoir lieu qu'en Ol. 86, 4. Les objets énumérés dans cette inscription (χρυσῆ ἐξ ἧς ἀ. . . . l. 5, v. C. I. n. 138, l. 15, ποτήρια ἀργυρᾶ, l. 7, v. ib. l. 27) prouvent qu'elle se rapporte à ceux du pronaos. Le nom du secrétaire d'Ol. 86, 3 a été complété en Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεὺς, de N. 91, l. 3 et 9, N. 100, l. 3, et C. I. n. 137, l. 3 et 6. Celui du secrétaire d'Ol. 86, 4, en Εὐθέας Ἀναφλύστιος; de N. 91, l. 4, N. 92, l. 2, N. 103. C. I. n. 137, l. 3. Si les effets consacrés sont beaucoup moins nombreux ici que dans n. 138, de C. I. qui se rapporte également au parvis, c'est que n. 138 est postérieur de 7 ans à notre inscription. . . . χρυσῆ ἐξ ἧς ἀ . . . . . (l. 5) est φιάλη χρυσῆ ἐξ ἧς ἀποῤῥαίνονται, ἄσταθμος. V. C. I. n. 138, l. 6 et 15. Après ces mots suivent dans les 4 parties du n. 138 et du n. 142 de C. I., ainsi que dans les N. 93, 95, et en partie aussi dans N. 96, 97 98, les mots: φιάλαι ἀργυραῖ HΔΔI, σταθμὸν τούτων TTHHHHΔΔΔIIII. Ici nous lisons, l. 6, σταθ]μὸν τούτων MΓH, et en comptant le nombre des lettres qui séparent ces mots de l. 5, nous trouvons qu'il n'y a pas de place entre les deux pour une autre offrande. Il faut donc supposer que pendant la première année le nombre des fioles ne s'élevait pas encore à 121, et que par conséquent leur poid n'était pas de 2 talens, 432 drachmes, ou 12432 drach., mais de 10500 et quelques drachmes seulement, car M signifie μύριαι, dix mille drachm. l. 7 et 8 sont complétées de N. 93, l. 4, 5, N. 95, l. 6, 7, C. I. n. 138, l. 7, 8, etc. Nous écrivons ποτήρια ἀργυρᾶ II. P de l. 11 indique la présence d'un ποτήριον ἀργυροῦν parmi les effets additionnels; comme il y en a un autre dans l. 7 de N. 92, nous obtenons ainsi le nombre de 4 coupes que nous voyons dans

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

l. 5 de N. 93; mais ignorant le poid de la coupe ajoutée, nous ne pouvons déterminer celui des deux autres. Les κέρατα ἀργυρᾶ (coupes en forme de corne) (1) sont au nombre de 3, ainsi qu'il résulte des N^os^ 93—98 comparés ensemble, et non pas 4, comme portent les copies de n. 138 et 142 de C. I. G. Dans la l. 9 nous voyons figurer de nouveau le nom de Κράτη]ς Ἀαμπτρεύς, du secrétaire des questeurs qui ont remis les effets. D'après les formules que nous avons données plus haut, ce nom qui est répété après que l'inventaire des effets est terminé, doit ou figurer dans un nouveau compte-rendu, comme celui du secrétaire des questeurs *précédens*, et dans ce cas son nom ne peut paraitre dans la première ligne, ou bien ce qui est ici le cas, il est de nouveau cité pour les effets qui furent ajoutés pendant son administration, pour les ἐπέτεια. De ces effets nous ne voyons que le mot τούτω[ν, qui est σταθμὸν τούτων, et nous supposons qu'il se rapporte aux fioles d'argent du poid de 1500 et quelques drachmes qui manquaient à l. 6 pour complèter la somme de 12432. En effet les ἐπέτεια de cette année auraient dû figurer dans les inventaires des années suivantes; et cependant N. 93, A, qui est postérieur de 3 ans à cette inscription, se termine également avec la *lampe d'argent;* mais le nombre des fioles y est augmenté (N. 93 l. 4). Il est donc indubitable que les objets ajoutés ici sont ces fioles du poid de 1500 et quelques drachmes, qui dans N. 93 ne figurent plus comme un article séparé, mais sont ajoutés aux ΜΓΗ. . . . pour faire le poid de 2 talens 432 drachmes. L'usage du signe Η est régulier dans ce fragment. Il précède invariablement les mots que la langue aspire.

92. Ce fragment tellement mutilé qu'on y distingue à peine quelques lettres, n'est cependant pas sans importance pour le classement de ces diverses inscriptions et le rapport chronologique que nous essayons d'établir entre elles. Les mots προνήῳ (l. 4) et ἀργ]υρᾶ III (l. 6) nous font voir qu'il traite des offrandes sacrées et particulièrement de celles du parvis. L'orthographe du premier de ces deux mots indique une époque antérieure à Euclide. Le mot προνήῳ nous fait également voir que la formule initiative se termine à la 4^e^ ligne. Les trois lignes qui précèdent, et qui ne peuvent s'expliquer par des objets énumérés, y appartiennent donc aussi. ΑΤΟΝΓ. . ., l. 3, est donc παραδεξάμενοι παρ]ὰ τῶν π[ροτέρων ταμιῶν. Φ . ΥΣΤ . . . l. 2, ne peut être que Ἀνα]φλύστ[ιος, le gentilé du secrétaire d'Ol. 86, 4, Εὐθέας Ἀναφλύστιος, qui doit figurer ici comme recevant ou comme remettant les objets sacrés. La première supposition n'est pas admissible, car c'est dans N. 91 que ce secrétaire recevait les effets de son prédécesseur; il est donc hors de doute qu'il appartient ici au questeur qui en fait la remise, et que par conséquent cette inscription est de l'Ol. 86, 4, et suit immédiatement la précédente. Le nom du secrétaire . . . δώρος Κριτίου Ἀφιδναῖος des questeurs d'Ol. 87, 1, qui reçoivent les effets sacrés, est emprunté à N. 100 et 104. L'énumération des effets sacrés commence à la l. 4, aussitôt après le mot προνήῳ, et l'on voit, l. 5, σαθμ]ὸν τούτω[ν qui ne peut appartenir à φιάλαι ἀργυραῖ. . . . σταθμὸν τούτων ΜΓΗ. . . . car la lacune bien connue entre l. 2 et 3 est de 90 lettres, et il n'y a pas cette distance entre ces mots et προνήῳ. Il ne peut non plus appartenir à κέρατα ἀργυρᾶ III, car la distance qui sépare ces mots de ceux de l. 6, qui doivent être ποτήρια ἀργυρᾶ, serait trop grande. Il est donc nécessaire d'admettre que les fioles additionnelles du poid de ΧΓΗ qui figurent comme ἐπέτεια dans N. 91, furent inscrites ici à côté des fioles dont le poid est ΜΓΗ . . mais sans être additionnées. — ἀργ]υρᾶ III, l. 6, n'est pas κέρατα ἀργυρᾶ, car ces mots viennent aussitôt après φιάλαι, et il n'y aurait pas de quoi remplir la lacune de l. 5. Ce

(1) Athén.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

doit donc être ποτήρια ἀργυρᾶ III. (C. I. n. 138, 7. N. 91, 5 et 11). Mais la lacune de l. 5 n'en serait pas encore remplie, à moins de supposer que λύχνος ἀργυροῦς etc. (v. 93, l 5) précède ici ποτήρια. Ces coupes sont au nombre de 5 dans C. I. n. 138 et 142, dans B et C de N. 93 et dans N. 94 — 98. Mais elles sont au nombre de 4 dans N. 93, A, et ici au nombre de 3. On pourrait croire que le quatrième chiffre a été effacé; mais il en est autrement; car . . . YPON, l. 7 est ἀργυρὸν, l'adjectif d'un nom neutre. Ce ne peut-être un article de l'inventaire; car n. 93, A, qui est postérieur à cette inscription s'arrête à la *lampe d'argent*. Ces syllabes doivent donc faire partie du nom d'un effet ajouté. Mais cet effet aurait dû reparaitre dans les inventaires des années suivantes, et nous le répétons, N. 93 ne contient rien après la *lampe*. Cela prouve que cet ἐπέτειον est une coupe (ποτήριον ἀργυροῦν) qui est additionné aux 3 de l. 6, pour produire les 4 coupes de N. 93 l. 6, de même que nous verrons plus bas une coupe ἐπέτειον de 93, A, ajoutée aux 4 coupes de cette année, produire un total de 5 coupes pour l'année suivante, N. 93, l. 14. Je ne puis me rendre compte de la syllabe ΕΔ, l. 7. C'est une désignation particulière de la coupe.

93. La présente inscription contient les inventaires de 4 années, et se rapporte aux effets sacrés du Parvis. Nous y voyons les noms des questeurs et des secrétaires des trois prémières années, mais il n'y a que celui du secrétaire des questeurs auxquels ces effets furent remis la 3e année, qui peut nous servir pour fixer l'époque de l'inscription. Ce secrétaire est Εὔβουλος Φιλογε[ίτο]νος Ἀ . . . . . Nous rencontrons ce même nom dans C. I. n. 138, Εὔκολος γειτονος Ἀχαρνεὺς, et il est facile de concevoir par quelle erreur le Β a été pris pour un Κ, et comment on a lu Εὔκολος au lieu d'Εὔβουλος, qui est aussi confirmé par N. 94. Mais si Εὔβουλος Φιλογείτονος Ἀχαρνεὺς était le secrétaire d'Olympiade 87, 2, ainsi que cela est posé par Mr Bœckh (p. 182), celui d'Olymp. 86, 4, serait Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλωπεκεὺς qui est le secrétaire des questeurs précédens, et celui de 86, 3, serait Μηλεσίας Πολυκλέους Ὀαιεὺς que nous rencontrons dans le seconde division. Mais nous avons vu au contraire que les secrétaires d'Ol. 86, 3 et 4, étaient Κράτης Ναύπονος Ἀμπτρεὺς et Εὐθέας Ἀναφλύστιος. Nous nous voyons donc forcés d'en conclure que Mr Bœckh a placé Εὔβουλος, et par conséquent aussi tous les noms qui suivent, une Olympiade trop haut, et que ce secrétaire appartient en vérité à Olympiade 88, 2. Les inscriptions suivantes nous donneront de nombreuses preuves de la réalité de cette supposition. Lorsqu'en 1837 nous eûmes publié dans le journal Archéologique de la Grèce le N° 100 (n. 17 du journal Archéol.) de la présente collection, nous fumes conduits par d'autres données à ce même résultat; la découverte de la présente inscription et de plusieurs autres que nous avions également inserrées dans ce journal ont depuis confirmé notre conjecture. Nous reviendrons à ce sujets aux N. 100 et 102.

A. Notre inscription contient donc évidemment les inventaires des Ol. 87, 3 et 4, et 88, 1, et le commencement de 2. Le secrétaire d'Ol. 87, 3, qui remet les effets sacrés (l. 1, comparez l. 6, 11) est Θέολλος Χρωμάδου Φλυεύς. L'emplacement de la commune Φλυὰ d'où vient le nom Φλυεὺς n'est pas connu. Le secrétaire d'Ol. 87, 4, qui reçoit les effets est Μηλεσίας Πολυκλέους Ὀαιεύς. Le gentilé Ὀαιεὺς ne se rencontre chez aucun auteur; il est cependant clairement écrit ici, l. 2, 9, 23, et il est aussi confirmé par N. 102, l. 4. Il vient du nom du démos Ὅα (1). La position de cette commune n'est pas déterminée.

(1) Le gentilé ordinaire d'Ὅα est Ὅαθεν ou Ἅαθεν. On trouve aussi Ὅιις, Dion. d. Etien. et Ὁάσιις (une erreur peu tètre pour Ὁα Ὅιις). Hesych.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Le nombre des fioles d'argent est ici de 121, et leur poid de 2 talens, 432 drachmes l. 3 et 4. Mais aussi l'inventaire de la première année se termine-t-il avec la lampe d'argent, de même que nous avons vu se terminer celui de N. 91. Les effets ajoutés pendant l'année 86, 3, qui auraient dû grossir l'inventaire, étaient donc de ces mêmes fioles, qui, additionnées à celles du poïd de 10500. . drachm., qui se trouvaient déjà dans le parvis, ont produit le nombre de 121. De même nous ne trouvons pas ici un article séparé pour la coupe qui fut ajoutée en Ol. 86, 4, (N. 92). Mais au lieu de 3 coupes qui y figuraient, nous en trouvons ici 4, la coupe additionnelle y étant comprise. L'objet ajouté cette année au trésor est une coupe du poid de 25 drachmes.

B. L'inventaire de la seconde année nous apprend le nom du questeur d'Ol. 87, 4; il s'appelle Ἀρχέστρατος (l. 8), son gentilé n'a pas été conservé. Il était composé de 5 lettres, et on peut affirmer avec quelque certitude qu'il est Ὀῆθεν, car c'est le seul gentilé d'un bourg d'Attique qui contienne, à notre connaissance, ce nombre de lettres. Nous y voyons aussi le nom du secrétaire d'Ol. 88, 1, (l. 10 et 20), confirmé aussi par N. 102, l. 10. Il s'appelle Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλωπεκειεύς. Ne serait-il pas de cette famille des Alcméonides, dont le chef avait étouffé la conspiration de Cylon et avait tenu tête à Pisistrate? De cette famille si fière de son origine qu'elle s'était fait un titre de noblesse du nom de Mégaclés, qu'elle se transmettait de père en fils, et qui s'est pour cette raison souvent attiré le persiflage des comiques? Notre secrétaire peut bien être ce même Μεγακλῆς τοῦ Μεγακλέους, dont Aristophane nous représente la nièce comme une des dames les plus précieuses d'Athènes (1). On sait que les Nuées où il en parle furent jouées pour la première fois en Ol. 89, 1, c. à d. 4 ans après l'époque de notre inscription. La 7e Ode Isthmienne de Pindar célèbre l'une des nombreuses victoires de Mégaclés d'Athènes, peut-être le fils de celui d'Aristophane et du notre. Chez les deux auteurs Mégaclés est cité comme natif de la ville d'Athènes « ἐξ ἄστεος. » Mais Alopéké était un des démos extérieurs de la ville; il en était très peu distant et n'en formait qu'un faubourg. Aussi avons-nous vu que N. 56 enploie pour les ouvriers venant d'Alopéké la formule Ἀλωπεκῆσι οἰκῶν (et non pas Ἀλωπεκῆθεν) comme pour toutes les communes qui appartenaient à la ville d'Athènes. Ce second inventaire finit également avec la lampe d'argent, et en apparence la coupe qui avait été ajoutée l'année précédente n'y parait point; mais l. 14, au lieu de 4 coupes pèsant 142 dr., nous en présente 5, qui pèsent 167 dr. La coupe ἐπέτειος du poid de 25 drach. y a donc été ajoutée. Les effets ajoutés cette année sont 7 fioles d'argent et une couronne d'or. Pour χρυσοῦς, l. 17, v. l. 27. Après φιάλαι, l. 17, il y a sur la plaque une lacune de 4 lettres, soit que le lapidaire l'eût laissée par oubli, soit qu'il y eût trouvé la pierre endommagée.

C. Dans le troisième inventaire nous voyons (l. 19) le nom du questeur Παντακ . . . d'Ol. 88, 1. Voyez sur ce nom N. 55. Sur le gentilé Ἀχαρνεὺς du secrétaire qui reçoit, voyez C. I. n. 138. On sait qu'Ἀχαρναὶ était le plus considérable des bourgs de l'Attique (2). Malgré les observations très-ingénieuses du colonel Leake (3), nous sommes de l'avis de ceux qui placent ce bourg des anciens charbonniers de l'Attique (4), à Ménidi, un village dont les habitans éxercent aujourd'hui encore presqu'exclusivement le

(1) Ἔπειτ' ἔγημα Μεγακλέους τοῦ Μεγακλέους
ἀδελφιδῆν, ἄγροικος ὤν, ἐξ ἄστεος. Aristoph. Nuées, v. 47 — 48.

(2) Ἀχαρνὰς, χωρίον μέγιστον τῆς Ἀττικῆς τῶν δήμων καλουμένων. Thucid. 2, 19. — (3) On the dem of Att. I.

(4) Aristoph. Ach. v. 204, 599.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

même métier dans cette province. Une inscription que nous y avons trouvée vient à l'appui de cette opinion. Nous reviendrons à ce sujet à la publication de la dite inscription. Ici après l'article de la lampe sont énumerés les effets ajoutés l'année précédente. Les effets additionnels de cette même année sont deux fioles d'argent; au poid de 200 drach. Pour ⊢⊢, dont nous remplissons la lacune de l. 29, voyez N. 95, l. 8.

D. Cette partie mutilée de la pierre contient la remise des effets par les questeurs d'Ol. 88, 2, à ceux d'Ol. 88, 3, dont Képhisophon fils de Képhisodoros Herméen était le secrétaire. Pour ce nom voyez N. 103, et C. I. n. 138.

Le Diphtongue OY est écrit O à la terminaison des mots, et OY dans le milieu. Voyez TOYTO (l. 7.)

94. Nous serons guidés à trouver l'époque de cette inscription par l. 8, qui contient les effets additionnels de l'année, et par conséquent aussi le nom du questeur ou du secrétaire qui les avait remis. Ce nom est Εὔβουλος, et nous avons vu qu'Εὔβουλος Φιλογείτονος Ἀχαρνεύς (N. 94) était le secrétaire d'Ol. 88, 2. Cette année est donc la même que celle de N. 93, D, et les deux pierres n'en faisaient qu'une, car il n'est pas nécessaire de dire que celle-ci se rapporte également aux effets du parvis. Il n'y a entre les deux aucune distance, car la première de ces inscriptions avance jusqu'à l. 32, et l. 1 de celle-ci aurait été l. 33 de N. 93. L. 7 se termine avec les deux fioles du poid de 200 drachmes, qui avaient été ajoutées à N. 93, C. Les lignes 8 — 10 qui contiennent les effets additionnels ont été complétées de C. I. n. 138, l. 9, 10, 19, 29, 30, 39, 40 et N. 95, l. 10, 11, 29 ect. Nous sommes donc arrivés avec cette inscription à Ol. 88, 2. Celle du C. I. n. 138 est postérieure à celle-ci, car sa première partie contient dans son inventaire les effets que nous avons ici comme additionnels, et c'est Εὔκολος . . . γείτονος (écrivez Εὔβουλος Φιλογείτονος) Ἀχαρνεὺς, qui y fait la première remise. M. Bœckh la date d'Ol. 87, 2; il en résulte donc encore clairement qu'ainsi que nous l'avons avancé plus haut, toute la liste chronologique des questeurs donnée par M^r. Bœckh depuis Ol. 87, 2, doit descendre d'une Olympiade.

95. Cette inscription est gravée sur le revers de la pierre qui porte N. 93.

A. Le mot ἐγραμμάτευε deux fois répété (l. 1 et 2) et suivi de οἷς (l. 3) indique également ici la première année d'une période Panathénaïque, ou la 4^e année d'une Olympiade. Εὔξηνος Ἐφάνου; (l. 3) est le secrétaire qui reçoit. On rencontre ce nom ε . . . ενος Εὐφάνους Προσπάλτιος dans n. 141 de C. I. et M^r Bœckh dans sa liste le place à Ol. 89, 4. Mais s'il est avéré que les noms d'Ol. 87 doivent reculer d'une Olympiade, ce doit être également le cas pour tous les autres qui se suivent sans interruption jusqu'à Ol. 90, 3, après laquelle il y a une lacune d'une Olympiade, qui est remplie par ce moyen. Εὔξηνος appartient donc à Ol. 90, 4, et le premier inventaire de notre inscription, à Ol. 90, 3. Il est donc distant de 8 années de notre N. 94, et de 4 années de n. 138 de C. I. Nous avons emprunté le nom du questeur d'Ol. 90, 3, du N. 109, où nous en traiterons particulièrement. Celui du secrétaire dont on voit ici le gentilé Κυδα]θηναιεὺς est emprunté à N. 95 et à C. I. n. 141. Enfin le nom du questeur d'Ol. 90, 4, nous est connu par l. 18 et par C. I. n. 141. Sur Kydathénæon v. p. 63. Λαχιεὺς est une autre forme de Λαχιάδης (1), habitant du bourg Λαχία, (v. p. 77). Προσπάλτιος est l'habitant de Πρόσπαλτα, un bourg de l'Attique cité par Pausanias (2), qui semble indiquer sa place entre la mer de Négrepont et de l'Hy-

(1) Etienne de Byz. — (2) Paus. Att. 31, 1.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

mète. En effet dans cette plaine intérieure de l'Attique un village bâti sur les ruines d'un ancien démos porte encore aujourd'hui le nom de Spata.

Le dernier objet de N. 94, ajouté l'année 88, 2, était une fiole de Chalcis, du poid de 40 drachmes. L'inventaire s'est accru de 16 nouveaux articles pendant les 8 ans qui se sont écoulés depuis. 7 de ces objets furent ajoutés d'Ol. 88, 3, a Ol. 89, 2, ainsi que nous le voyons dans C. I. n, 138. Le dernier était la lampe d'argent du poid de 21 dr. Tous les autres furent consacrés de 87, 3 à 90, 2. Le mot χαλκιδικὸν a été omis à l. 9, et également dans tous les inventaires qui suivent. Les lacunes de l. 9 à l. 11 ont été remplies de N. 95, B, N. 96 — 99, et de C. I. n. 142. Le nombre des fioles (§ 13, l. 12) est de 3 et non pas de 4, ainsi qu'il est écrit dans l. 10 n. 142 de C. I. Φιάλαι ἀργυραῖ III, l. 12, est emprunté à N. 97, l. 9. Le poid de la lampe d'argent (§ 18, l. 13) est de 22 dr. et non pas de 21, ainsi que cela est porté dans l. 43, n. 138, et l. 28, n. 142 de C. I.; de même le poid de la lampe d'argent (§ 22, l. 15) est de 47 dr. et non pas de 42, comme dans C. I. n. 142, l. 47, où il manque un Γ, comme Mr Bœckh l'a soupçonné (ib. v.)

B. Le seconde partie de cette inscription est l'inventaire des effets de l'Ol. 90, 4; ils sont remis aux questeurs d'Ol. 91, 1. Le nom du secrétaire de cette année est ici (l. 20) clairement écrit. Il est le même que celui de n. 141, l. 18 et 32 de C. I., que Mr Bœckh d'après son ancien calcul, à place Ol. 90, 1. Le gentilé Βατῆθεν est écrit ici Βατῖθεν. Hésychius (1) l écrit Βατιῆθεν, et c'est probablement de cette manière d'écrire que celle-ci est une abréviation. L'emplacement du bourg Baté n'est pas connu. L'inventaire A, se terminait avec la lampe d'argent du poid de 30 dr. (§ 27, l. 17). Ce même objet est répété ici (ΠΟΤ . . .), l. 35. Mais une ligne plus bas nous voyons . . . ΕΞ III, qui ne peut être qu'un objet additionnel de l'année; en effet ce sont les ἀργυρίδες qu'on voit dans C. I. n. 142, l. 49, de même que dans notre N. 96, l. 18. Nous y devons ajouter aussi un gobelet d'argent (κύλιξ ἀργυρᾶ ἀ. ταθμος, C. I. n. 143, l. 16), car les ἐπέτεια de N. 96, qui, ainsi que nous le verrons, suit immédiatement à la présente inscription, commencent après le gobelet.

96. A. Cette inscription est écrite sur le revers de N. 94. Or, comme il a été prouvé que 94 est la continuation de 93, il est nécessaire que N. 96, soit aussi la continuation de N. 95, qui est le revers de N 93. En effet le gentilé Περγα[σῆ]θε[ν], l. 2, est celui du secrétaire que nous rencontrons dans C. I. n. 143, III, que Mr Bœckh place à Ol. 90, 2, et qui par conséquent appartient à Ol. 91, 2. La présente inscription commence donc avec la remise des effets sacrés par les questeurs d'Ol. 91, 1, à ceux d'Olymp. 91, 2, et partant elle continue N. 95. Le nom du secrétaire, écrit dans C. I. . . τας Τι . . . ίκου, est complété de l. 21 en . . ελέας (apparemment Τελέας) Τελενίκου Περγασῆθεν. Pour le nom Δεχ . . . . du questeur d Ol. 91, 1, voyez C. I. n. 141. Pour celui du questeur d'Ol. 91, 2, v. l. 20. Le côté gauche de cette pierre est brisé à la largeur de 11 lettres, plus ou moins; le côté droit est entier, mais les lettres y sont complétement effacées. Il est à observer que l. 13 porte ἀργυροῦΞ, σταθμὸν τούτου ΓΔΓ[Ͱ, là où toutes les autres inscriptions (N. 95, l. 12, 31 etc.) ont ποτήριον ἀργυροῦν, désigné par le même poid: ce ne peut être qu'une erreur du lapidaire, qui parait en avoir commis plus d'une sur la même pierre. Le premier inventaire doit se terminer avec les effets additionnels de N. 95. En effet après ΗΗΗΓΔΔΔΓͰ, qui est le poid de Ἀργυρίδες IIII, on voit encore une lettre qui doit être un K, le commencement de Κύλιξ. Les effets ajoutés cette année sont une fiole d'argent, qu'on voi C. I. n. 142, l. 16.

(1) Sur l'acc. Arcad. p. 113.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

B. Le second inventaire contient la remise des effets sacrés des questeurs d'Ol. 91, 1, à ceux d'Ol. 91, 2. On y voit, l. 20, le nom du questeur d'Ol. 91, 1, Λεωχάρης, ainsi que celui du secrétaire Τ)ελέας Τελενίκου Περγασῆθεν. L'emplacement du bourg Περγασὴ (1) ou Περγασεῖς (2) n'est pas connu. De l. 22, qui contenait le nom du secrétaire et celui du questeur d'Ol. 91, 2, nous ne voyons sur la pierre que le mot Μελιτεῖ, le gentilé de ce dernier. Ce n'est pas que le reste eût été effacé : la pierre est en cet endroit intacte. Mais cette ligne n'avait jamais été remplie, par quelque négligence du lapicide, qui ignorait probablement les noms de ces magistrats. Mais nous connaissons ces deux noms par N. 110 et par C. I. n. 142. Dans cette dernière inscription, dont le premier inventaire appartient à Ol. 91, 3, le questeur Τεισαμενὸς est accompagné du gentilé Παιανιεύς. Mais comme la date de notre inscription n'est pas douteuse, que le nom du secrétaire et son gentilé Ἀτηνεὺς est connu, et que Μελιτεὺς ne peut être que le gentilé du questeur, il est clair qu'il y a une erreur dans la copie de C. I. En effet ce qu'on y lit de ce mot est, d'après la copie d'Osan. ΝΔΙΑ. D'après celle de Ros . . . ΑΤΑ. M. Bœckh en a conjecturé qu'il fallait écrire (Π)ΑΙΑ(ΝΙΕΙ; mais le mot ΜΕΛΙΤΕΙ que nous avons ici n'en est pas plus éloigné. L.36 finit avec la fiole d'argent qui était l'effet additionnel de l'inventaire A. L. 37 contient d'autres objets qui doivent être les ἐπέτεια de cette année. Ce sont en effet les 4 gobelets du poid de 788 dr. qu'on voit C. I. n. 142, l. 17, et qui sont le dernier article de l'inventaire I de cette inscription du C. I., preuve qu'elle suit immédiatement la notre. L. 33, la première lacune doit être remplie par Ϝ ἀργυρὶς, après quoi suit un Ϛ séparé de la distance d'une seule lettre du chiffre du poid. C'est évidemment une abréviation ϚΤ. σταθμὸν que le lapidaire négligent s'est permise.

97. L'inventaire contenu dans cette inscription n'est pas le premier de la pierre, ainsi qu'on peut le voir par la formule initiative. l. 3 finit avec les lettres ΦΙΑ . . ., mais l. 4 commence par les chiffres ΔΗΗ-, qui appartiennent au poid des 121 fioles, le second article des inventaires précédens. Comme il n'y a pas assez d'espace entre la fin de l'une et le commencement de l'autre de ses lignes, il est clair que le premier article φιάλη χρυσῆ etc. y manque. En effet cet article existe dans C. I. n. 142, I, mais il manque dans ce même n. 142, II et III; il fut dont extrait du parvis en Ol. 91, 3. Il en résulte que la présente inscription est postérieure à n. 142 du C. I. Les articles qui la terminent (ἀργυρίδες τρεῖς, σταθμὸν τούτων ΡΗΗΔΡΗΗ-. Ἀργυρ . .), et qui sont les effets additionnels de I et II de n. 142 en sont une autre preuve. La présente inscription doit-elle donc être placée à Ol. 92, 2, la dernière année de n. 142, C. I. dont deux lignes ont seules été conservées (l. 52 et 53), ou est-elle postérieure encore à cette année? Le gentilé Μαραθωνίῳ (l. 3) du questeur à qui les effets sont remis, porte à croire le premier, car nous voyons dans n. 147 de C. I. Καλλίστρατος Μαραθώνιος cité comme le questeur contemporain de l'Archonte éponyme Glaucippe, d'Ol. 92, 3. Mais dans l. 1, nous voyons le nom Ἀμεινιάδ(ης du questeur qui fait la remise. Si donc Μαραθωνίῳ, l. 3. était Καλλιστράτῳ Μαραθωνίῳ, le questeur d'Olymp. 92 3, Ἀμεινιάδης aurait été le questeur d'Ol. 92, 2, ce qui ne peut être, car nous lisons dans N. 111 le nom du questeur d'Ol. 92, 2, qui est Ἄσωπος. Il faut donc que Μαραθωνίῳ soit ici le gentilé d'un autre questeur, d'une date postérieure. Il peut l'être de celui d'Olympiade 92, 4, car dans ce cas l'inventaire présent aurait été celui d'Olympiade 92, 3, et sa formule initiative celle d'un 1er inventaire; le nom du questeur qui remet aurait été Καλλίστρατος Μαραθώνιος (Olympiade 92, 3, C. I. n. 147) au lieu d'Ἀμεινιάδης. Il faut donc placer ce questeur après Olympiade 92, 4 et l'inscription après Olympiade 92, 3. Nous possédons encore deux inscriptions qui se rapportent au parvis (N. 98 et 99). Nous verrons

(1) Arcad. d. Accen. p. 113. — (2) Etienne, suid. Phot.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

plus bas que toutes les deux sont postérieures à celle-ci, car des effets qui ont été dans le parvis depuis le commencement et qui figurent encore dans N. 97, disparaissent, ou sont extraits dans ces deux N^{os}. Mais l'époque de la moins ancienne de ces deux inscriptions (N. 99), est incontestablement fixée par le nom de l'Archonte Eponyme Callias, d'Olympiade 93, 2 à Ol. 93, 3.—N. 98 est donc la remise d'Om. 93, 1 à Ol. 93, 2, et il ne reste pour la présente inscription qu'Olympiade 92, 4 à Ol. 93, 1; c'est donc à cette dernière année que doit être placé le questeur . . . . . Μαραθώντος. Dans N. 98 nous voyons à la place du nom du questeur de cette même année la syllabe ΦΙ . . . qui appartient sans doute à son nom propre. Dans ce même N° on voit le nom du secrétaire . . . ης Ἐλευσίνιος (l. 2). Le nom du secrétaire d'Olymp. 92, 4, reste inconnu. La présente inscription comprend les effets additionnels de C. I. n. 142 I et II, et se termine comme III (l. 51); ce qui indique que depuis Olymp. 92, 1 jusqu'à 93, 1, aucun nouvel effet ne fut ajouté.

98. Nous avons exposé plus haut les raisons que nous avions pour placer cette inscription à Ol. 93. Elle est évidemment postérieure à n. 142 de C. I., car elle contient des effets qui y figuraient dans la première année comme additionnels; elle l'est aussi à N. 97, 1° parceque la lacune de l. 20 à l. 21, ne peut pas contenir les deux effets qu'on voit dans N. 97, l. 14 et 15, (κύλιξ ἀργυρᾶ, ἄσταθμος et φιάλα ἀργυρᾶ, σταθμὸν τούτων ΗΠΔΔΔΔΙ-ΙΙΙ). On n'a qu'à compter le nombre des lettres pour voir que le premier de ces objets, qui s'y trouvait déjà depuis N. 96 ainsi que dans les 4 positions de n. 142, C. I. ne figure point ici. Il est donc évident qu'il fut extrait depuis N. 97. 2°. La seconde partie de la présente inscription de l. 24 à l. 26 ne contient pas des effets additionnels, mais bien une répétition de plusieurs effets de l'inventaire. Ce n'est non plus un nouvel inventaire qui y commence, car il ne contient que 5 articles, et que la formule initiative diffère essentiellement de celle de la remise des effets. C'est plutôt une énumération des effets qui ont été extraits du parvis; et comme ces effets y existaient à l'époque de N. 97, celui-ci lui est postérieur. Nous avons vu cependant qu'il est antérieur à N. 99, où nous voyons tirer de nouveau du parvis des effets qui figurent ici. Or, comme le questeur qui reçoit est dans N. 99 de l'Ol. 93, 3, et par conséquent l'inventaire lui-même d'Ol. 93, 2, la présente inscription doit être d'Ol. 93, 1. ΦΙ, l. 1, combiné avec N. 97, l. 3, donne Φι . . . Μαραθώνιος pour le nom du questeur d'Ol. 93, 1. Nous voyons aussi (l. 2), le nom du secrétaire de cette même année . . . . ης Ἐλευσίνιος. L. 3. contient le gentilé Ἀγρυλῆθεν du questeur de l'année suivante, donc d'Ol. 93, 2. Nous avons vu, N. 57 que le nom de ce questeur est Ἀρήσαιχμος Ἀγρυλῆθεν. Entre στέφανος χρυσοῦς, l. 8, et φιάλα ἀργυρᾶ II, l. 9, nous voyons la syllabe ENK . . . Nous ne pouvons nous rendre compte de l'apparition en cet endroit d'un objet que nous n'avons encore rencontré dans aucun des inventaires précédens. Est-ce peut-être la κύλιξ ἀργυρᾶ qui manque à l. 20, et qui figure ici sous un autre nom? Dans l. 22, après le chiffre (718) des 3 flacons d'argent, aurait dû venir 1 flacon d'argent qui fut ajouté dès Ol. 91, 4, (C. I. n. 142 II). Mais à sa place on lit distinctement sur la pierre un E qui parait indiquer des effets additionnels. Ce flacon a peut-être été additionné à quelque autre article de l'inventaire qui contient des flacons, et dont le chiffre est éffacé. ON ταμιῶν (l. 23) sans un nom propre ne peut être que ἐπὶ τῶν αὐτῶν ταμιῶν. Les lettres qui manquent au commencement de cette ligne sont au nombre de 28. Cette lacune est éxactement remplie par les mots: Ἀποδέκται; ἐδόθησαν ἐπὶ τῶν αὐτ]ῶν ταμιῶν. .

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

D'après cette conjecture, les Athéniens ayant épuisé, pour réparer les malheurs de Sicile, les caisses de l'état et celles des Dieux, auraient eu recours en présence du danger qui menaçait la republique d'une ruine complète, aux effets de prix consacrés aux temples, et les auraient livrés, au fur et à mesure que des besoins urgens se présentaient, aux Apodectes, ou Caissiers civils, pour qu'ils en défrayassent la marine et les troupes. On pourrait cependant expliquer cette extraction des effets sacrés, d'une manière plus conforme à la piété reconnue des Athéniens. Plutarque et Xénophon nous apprennent qu'Alcibiade rentra à Athènes le jour même où la ville célébrait la fête des Plyntéries (1). Mais l'année du retour de ce général est justement celle dont il est ici question, Ol. 93, 2. On peut donc supposer que les coupes et les vases sacrés ne furent extraits du temple que pour servir à cette sollennité. C'étaient les Praxiergides qui y présidaient (2). On peut par conséquent remplir la lacune de 28 lettres de l. 23 de la manière suivante :

ΠΡΑΧΣΙΕΡΛΙΔΑΙΣΕΔΟΘΕΕΠΙΤΟΝΑΥΤ]ΟΝ

Πραξιεργίδαις ἐδόθη ἐπὶ τῶν αὐτῶν etc. D'après cela les effets auraient été tirés du temple non pas sous le questeur qui rend le compte, mais sous celui qui reçoit les effets, et cette liste des effets extraits aurait été ajoutée non pas au commencement de l'année, lorsque la remise fut faite, mais plus tard lorsque ces articles furent tirés du parvis.

99. Nous avons déjà expliqué que la seconde partie de cette inscription, où nous voyons extraire du parvis un objet qui s'y trouvait dans N. 98, nous force à classer celle-ci après la précédente. Le nom de Καλλίου ἄρχοντος, l. 22 nous renvoie à Olympiade 93, 3. Mais avons-nous ici une remise des questeurs d'Ol. 93, 2 à ceux d'Ol. 93, 3, ou bien sont-ce ces derniers qui remettent les effets sacrés aux questeurs d'Ol. 93, 4? La première supposition est seule admissible, car d'après la seconde, cette inscription contiendrait le premier inventaire d'une pentétiride, ce qui n'est pas le cas, puisque la partie inférieure de la pierre qui éxiste est laissé en blanc, et n'offre pas assez d'espace pour que trois autres inventaires y eussent pu entrer. Nous avons donc sous les yeux l'inventaire des effets remis par les questeurs d'Ol. 93, 2, à ceux d'Ol. 93, 3, et dans la seconde partie nous voyons les noms de tous ces dix magistrats. Il parait que la responsabilité de laisser enlever au parvis un objet tel qu'une couronne d'or leur paraissait d'une trop grande importance pour que le premier magistrat, Καλλ(ίας;) l'eût voulu partager ostensiblement avec tous ses collègues. Nous voyons le nom du secrétaire dans l. 20. Son gentilé est écrit Λευκονοιεύς. On le trouve souvent aussi Λευκονοεὺς; mais Suidas et Harpocration écrivent Λευκονοιεὺς; le premier le fait dériver de Λευκόνοια, le second de Λευκόνοι, d'autres de Λευκονόοι. L'emplacement de cette commune n'est pas connu. Le premier objet conservé dans cette inscription est le chiffre du poids de la couronne d'or (l. 1). Il se peut que les effets sacrés qui précédaient la couronne eussent été effacés avec la formule initiative; mais si l'on observe que dans N. 98, B, les offrandes extraites du parvis sont toutes celles qui figurent au commencement de l'inventaire jusqu'à la couronne exclusivement, on sera porté à croire que ce n'est pas le hasard qui fait que cet article soit le premier conservé dans l'inscription présente, mais qu'en effet il est le premier qui se trouvât dans cet inventaire. Les mots ἐκ τοῦ

---

(1) Ἡμέρᾳ ᾗ τὰ πλυντήρια ἦγεν ἡ πόλις. Plut. Alc. 34. — Ἡ γὰρ ἡμέρᾳ κατέπλευσιν (Ἀλκιβιάδης) εἱδρᾶτο τὰ πλυντήρια τῇ Θεῷ. Xénoph. Hell. I. 4, 20.

(2) Δρῶσι δὲ τὰ ὄργια Πραξιεργίδαι, Θαργηλιῶνος ἕκτῃ φθίνοντος. Xénoph. ib.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

πρυτάνου (l. 23), sont une nouvelle preuve qu'il s'agit de l'extraction d'un objet consacré dans le parvis. Cet objet est cette même couronne qui suivait immédiatement aux objets extraits l'année précédente. De même que nous voyons dans les temps prospères chaque année ajouter son tribut aux offrandes des années précédentes, de même nous voyons maintenant leur nombre diminuer graduellement d'année en année, et l'inventaire présent est le dernier qui contienne encore les mêmes effets déposés originairement dans le parvis, disposés dans le même ordre dans le quel ils y avaient été placés depuis la consacration du Parthénon. La couronne d'or fut remise. . . . ίαις (l. 21), qui doit être Ἑλλησποταμίαις (aux Hellénotamies), ce mot remplissant exactement la lacune entre l. 25 et 26. L'inscription suivante devait contenir la remise de ces offrandes par les questeurs d'Olymiade 93, 3 à ceux d'Ol. 93, 4. Cette remise aurait été faite aux Panathénées, et la pierre aurait été gravée dans le cours de l'année d'Ol. 93, 4, si non à la fin de la Période Panathénaïque, lorsque les quatre magistratures rendaient leurs comptes. Mais cette année d'Ol. 93, 4, et toute cette Olympiade fut féconde en malheurs. Athènes asservie, toutes ses institutions furent bouleversées, les caisses furent vidées, les temples peut-être dépouillés, et tout gouvernement régulier ayant été suspendu, on ne pensa plus à la remise des effets sacrés de Minerve. Lorsqu'un an plus tard (Ol. 94, 2,) les lois eurent repris leur force par le dévouement de Thrasybule, une grande révolution s'était opérée à Athènes, la position extérieure de cette ville, autrefois l'arbitre de la Grèce, sa constitution intérieure, son mode d'existence, sa portée politique, tout, jusqu'à sa littérature et à sa grammaire, prit une face nouvelle, et c'est à cette époque que nous arrêtons la présente section.

100. Le contenu de cette inscription diffère de celui des inscriptions que nous avons publiées jusqu'ici de N. 90 à N. 99. Nous n'avons qu'à la comparer avec les n^{os} 137, 140 et 141 de C. I., pour reconnaitre son identité avec elle. Elle contient donc les objets précieux de l'Hécatompède, de cet espace qui séparait le Parvis du sanctuaire, du temple proprement dit enfin. Pour en déterminer l'époque, remarquons, 1° que le premier article énuméré dans n. 137 de C. I. est 2 fioles d'or (l. 4), 2° que la première partie (l. 5) de ce n° se termine avec ἀποῤῥαντήριον ἀργυροῦν ἄσταθμον, et 3° qu'on y ajoute, (l. 6 et 7) comme effet additionnel de l'année: φιάλη χρυσῆ. En comparant ces articles aux articles correspondans de notre inscription, nous observons 1° que les φιάλαι χρυσαῖ (l. 4) sont ici 3 au lieu de deux, ce qui suppose que la fiole additionnelle de n. 137 fut comprise ici dans le premier article des fioles, 2° que l. 5. qui termine la partie A de cette inscription, finit comme la première partie de n. 137 avec ἀποῤῥαντήριον ἀργυροῦν ἄσταθμον. 3° que l'effet additionnel de n. 137 ne se voit pas ici, non point pour avoir été effacé, mais parcequ'il a été compris dans l'inventaire même. Il en résulte que la présente inscription est postérieure à n. 137 du C. I. et qu'elle en est peu éloignée, car après la φιάλη additionnelle de celle-là elle ne contient aucun autre effet. n. 137 appartient, ainsi que M. Bœckh l'a clairement démontré, à Ol. 86, 3. C'est le premier compte rendu par les questeurs sur l'état des effets de l'Hécatompède d'Ol. 85, 4 à Olympiade 86, 4. Aussi cette partie de l'inventaire ne contenait-elle alors que 3 offrandes seulement, dont chacune fut peut-être consacrée dans l'une des trois années qui s'étaient écoulées d'Ol. 85, 4 à Ol. 86, 3. Dans la présente inscription nous rencontrons le nom de Κράτης Ναύπονος, et le mot ΗΟΙΣ nous indique que c'est celui d'un secrétaire; il ne peut appartenir qu'à celui-là même dont nous voyons le nom dans C. I. n. 137, l. 6, . . . της Αμπτρεὺς, et dans N. 90, l. 3 et 9. Κράτης, . . . ς Αμπτρεύς, et qui suivant les calculs de M^{r}. Bœckh et les notres (v. N. 90), appartient à Ol. 86, 3,

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

non seulement parceque le nom propre Κράτης et le gentilé Λαμπτρεὺς coïncident entièrement, mais aussi parceque la liste des secrétaires ne présente pas dans cette Olympiade et dans les Olympiades suivantes, une seule place vide qui pût être occupée par un autre secrétaire de ce nom. Κράτης ne peut être ici le secrétaire à qui la remise des effets sacrés est faite, car dans ce cas la présente inscription serait antérieure à n. 137 de C. I., ce qu'elle n'est pas. Il ne peut non plus être le secrétaire qui remet, car alors cette inscription serait identique avec n. 137, ce qui est impossible : il est donc le secrétaire des προτέρων ταμιῶν, des quels les questeurs qui font la remise avaient reçu les effets. Par là la première partie de notre inscription appartiendrait à Ol. 86, 4, ou serait la remise des effets sacrés des questeurs d'Olym. 86, 3, à ceux d'Ol. 86, 4, et suivrait par conséquent immédiatement à n. 137 de C. I., de manière que la ligne 1 de celle-ci serait une partie de l. 8 de celle-là. Mais nous y rencontrons encore les noms propres de . . . ς Αἰσχ . . . (l. 1) et . . . δῶρος Κριτίου Ἀφ[ιδναῖος] (l. 2), qui nous sont inconnus. À quelles années appartiennent-ils? Si l'un d'eux était celui du questeur d'Ol. 86, 3, il devrait précéder immédiatement celui du secrétaire, l. 3. Des noms des deux questeurs et des deux secrétaires qui doivent être rapportés dans la section A de cette inscription, celui du secrétaire d'Ol. 86, 4 est connu par C. I n. 137 (Εὐθέας Ἀναφλύστιος). Mais par N. 115 nous voyons que le nom patronymique de cet Εὐθέας était Αἴσχρονος. Les lettres ΞΑΙΣΧ appartiennent donc à ce secrétaire, et la syllabe ΝΟΣ qu'on voit dans l. 8 de n. 137, C. I. et qui précède immédiatement le mot Ἀναφλύστιος, fait partie du mot Αἴσχρονος et non pas du nom Εὔθυνος. n. 137 de C. I., est par conséquent un fragment de notre pierre, et contient les trois dernières lettres du nom Αἴσχρονος dont notre N. 100 contient les trois premières. Les deux pierres se tiennent de la manière suivante :

N. 100.	n. 137 C. I.
. . . .	Α Ξ ΑΙΣΧ]ρω [ΝΟΣΑΝ . . . .

Nous connaissons aussi le nom du questeur d'Ol. 87, 1, par la section B, l. 6 de la présente inscription, où il figure comme le magistrat qui fait la remise. Il est donc nécessaire que . . . . δῶρος Κριτίου Ἀφιδναῖος soit le secrétaire d'Ol. 87, 1, car s'il était le questeur d'Ol. 86, 4, il précéderait le nom du secrétaire au lieu de le suivre. Le second effet de l'inventaire (§ 3) est une κόρη χρυσῆ ἐπὶ στήλης. Κόρη peut être une Proserpine; mais ce mot signifie également une poupée, une statue de jeune femme, et je pense qu'il est pris ici dans cette acception. Elle n'est pas pesée, et continue à ne pas l'être dans tous les inventaires qui suivent, parcequ'elle était fixée sur une colonne. Dans l'intérieur du temple, à distance presqu'égale de l'entrée et de l'Opisthodome on voit à droite dans la galerie formée par les colonnes intérieures et le mur, les traces de petites colonnes d'un demi pied de diamètre. On peut croire que l'une d'elles soutenait l'offrande en question; dans ce cas l'Hécatompède comprenait toute la largeur du temple, et le Pronaos se bornait à l'espace bordé de colonnes qui séparait l'entrée de l'intérieur du temple. La partie A se termine avec le même article (aspersoir, § 4) que la première partie (l. 5) de n. 137 C. I. L'effet additionnel (l. 6 et 7) de n. 137 (fiole d'or) fut, ainsi que nous l'avons dit, compris ici dans l'article des fioles (§ 2), dont le poids est pris dans n. 140 de C. I. n. 102 etc. Aucun autre effet n'est ajouté cette année.

B. Il suit de ce que nous avons dit de la section A, que la section B est la remise des effets de l'Hécatompède par les autorités d'Ol. 87, 1, à celles d'Ol. 87, 2. Nous lisons ici (l. 6) le nom Εὐρύκτης Ἀτη[νεὺς] qui appartient au questeur de la première de ces deux années; le secrétaire de cette même

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

année est, ainsi que nous venons de le voir, . . . δωρος Κριτίου Ἀφιδνάϊος. Pour le nom du questeur d'Ol. 87, 2, à qui la remise était faite v. N. 101, et pour celui de son secrétaire, N. 107. Tous les effets de cet inventaire sont contenus dans la ligne 10, et dans le commencement de l. 11, qui est effacé. On voit donc que les articles énumerés ne sont pas plus nombreux que ceux de la section A. Depuis l. 11 commencent les effets additionnels. Ce sont les deux couronnes d'or du poids de 80 drach. v. n. 140 et 141 de C. I. La ligne n'offre pas d'espace pour un autre article. Ligne 13 commence un nouvel inventaire celui d'Ol. 87, 2. La lettre T qu'on y distingue appartient, à en juger par sa position au nom du questeur de cette année. L'inventaire n'est pas conservé.

101. Ce petit fragment appartient aux inventaires des effets de l'Hécatompède. On peut s'en convaincre par les lettres OPE de l. 5, qui font évidemment partie du mot κόρη, et ce n'est que dans les inventaires de cette catégorie que ce mot est si rapproché de la formule initiative. On voit par cette formule et par le mot παραδεξάμενοι que ce morceau n'appartient pas à la première section d'une pierre, ou à la 3e année d'une Olympiade. Le nom du questeur . . . μίδης Κυδαθηναιεὺς n'a pas encore été rencontré dans les inscriptions qui sont venues à notre connaissance. Ce fragment ne peut donc se rapporter à aucune des années d'Ol. 86, 3 à Ol. 93, 3, dont les questeurs sont connus; et il n'en reste que trois (Ol. 87, 2; 90, 1; 91, 1,) que ne soient pas des troisièmes années d'Olympiade, ou qui n'aient des questeurs plus ou moins connus. De ces trois encore les deux dernières (Ol. 90, 1 et 91, 1) ne peuvent correspondre à notre fragment, car les inscriptions s. n. 140 et 141 de C. I. qui se rapportent à ces années, contiennent plusieurs des mots qui se rencontrent dans celui-ci. Il ne peut donc appartenir qu'à l'année 87, 2. C'est le commencement de l'inventaire des effets de l'Hécatompède que les questeurs d'Ol. 87, 2, remettent à ceux d'Ol. 87, 3.

102. Cette inscription fut envoyée en 1839 par Mr. L. Ross à Mr. Bœckh qui la publia dans une brochure. Nous y avons vu avec une vive satisfaction que ce savant en a tiré les mêmes conclusions que nous pour la chronologie des questeurs et des secrétaires, et qu'il apporta à son tableau les mêmes modifications, que nous n'avions proposées qu'avec hésitation deux ans auparavant contre une autorité aussi puissante que la sienne.

Par les intervalles blancs qui existent sur la pierre, on voit qu'elle contient trois inventaires. Il ne nous reste que peu de lettres du premier. Le mot Ἑκατομ[πέδῳ] conservé dans l. 12 ne laisse pas de doute sur la partie du temple à laquelle l'inscription se rapporte. Les mots Ὀαιεὺς (l. 4) . . . κειεὺς ἐγρ. . . . (l. 5) et . . . δου Φλυεὺς ἐγρ. . . . (l. 6) peuvent aisément nous guider à déterminer l'époque de l'inscription. Nous avons vu (N. 93) que Μηλεσίας Πολυκλέους Ὀαιεὺς (1) était le secrétaire d'Ol. 87, 4. Μεγακλῆς Μεγακλέους (v. l. 10) Ἀλωπεκεεὺς (2) était le secrétaire d Ol. 88, 1, et Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς celui d'Ol. 87, 3. Le premier est donc le secrétaire qui fait la remise, le second celui à qui elle est faite, et le troisième, le magistrat précédent. Par conséquent la section B de l'inscription est l'inventaire d'Ol. 87, 4, et la section A celui d'Ol. 87, 3, donc le premier inventaire de la pierre. Mr Bœckh

(1) Mr. Bœckh corrige ce mot qui lui a paru extraordinaire, en Παιανιεύς. Mais la manière distincte dont il est écrit ici aussi bien que dans N. 93 n'admet pas le doute.

(2) On lit ΞΕΙΕΥΣ dans la copie envoyée à Mr. Bœckh, qui en fit Κηφισιεύς. Mais la pierre porte ΚΕΙΕΥΣ bien que la première lettre soit indistincte. D'ailleurs ce mot est clairement écrit dans N. 93.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

a bien vu cet arrangement; Il ne pouvait placer les nouveaux noms qu'il rencontrait ici qu'avant ou après ceux de son tableau (C. I. p. 182) depuis Εὔκολος . . . . . γείτονος Ἀχαρνεὺς (Ol. 87, 2) jusqu'à Δεξαμενὸς (Ol. 90, 3), qui se suivent sans interruption. Il lui était impossible de les faire suivre à ceux-là, car cette inscription serait alors postérieure à n. 140 et 141, qui cependant contiennent des articles beaucoup plus nombreux. Pour les faire précéder à Εὔκολος il devait les placer à Ol. 87, et reculer tous les noms d'Ol. 87 à Ol. 88, et de même tous les suivants jusqu'à Ol. 90, 2, et remplir ainsi la lacune supposée entre Ol. 90, 3 et Ol. 91, 3. Mais pour que cela fût possible, et pour qu'on ne fût pas dans la nécessité de reculer également tous les noms depuis Ol. 91, 3, il aurait fallu que les noms d'Ol. 90, 3 et ceux d'Ol. 91, 3 eussent coïncidé. Le nom du secrétaire de cette dernière année était connu de n. 142 (Πολυμήδης Κηφισίου Σ . . ς, écris Κηφισίονος Ἀτηνεύς). Mais Mr. Bœckh ayant cru que les lettres XΞAME (l. 47 de n. 141) faisaient partie d'un nom propre, ainsi que l'arrangement des lignes semblait l'indiquer, inscrivit dans son tableau un Δεξαμενὸς comme secrétaire de l'Ol. 90, 3. La présence de ce nom à la place qu'il lui assignait aurait grandement embarassé la chronologie des questeurs. Mais en admettant que le 4e inventaire de n. 141 commençait à l. 45, on aura les syllabes XΞAME qui correspondraient au mot παραδεξάμενοι. C'est ce que nous avions conjecturé lorsqu'en 1837 nous eûmes publié dans le journal Archéologique d'Athènes le présent fragment (s. n. 17, p. 41), et c'est ce que Mr Bœckh confirma lui-même deux années plus tard.

La section B se termine avec les deux couronnes qui avaient été ajoutées à N. 100, B. (§ 10). Il ne reste pas de place à la ligne 8 pour une autre offrande. Par conséquent la section A doit se terminer de la même manière.

La section C est l'inventaire d'Ol. 88, 1. . . . ς μεγαχλ . . (l. 10) est Μεγαχλῆς Μεγαχλέους Ἀλωπεκιεὺς (N. 93), le secrétaire de cette année . . . ος φιλο . . . (l. 11) est Εὔβουλος Φιλογείτονος Ἀχαρνεὺς (N. 93), a le secrétaire de l'année suivante. TEVEΞ (l. 14) est évidemment ἐπὶ σ]τήλης etc . . . . ν του . . (l. 15) est σταθμὸ]ν τού[τοιν, et se rapporte au poids des deux couronnes, ainsi qu'on peut s'en convaincre si l'on veut compter les lettres. Mais la pierre contient encore une ligne (l. 16) dont on ne voit que deux lettres . . . ΞA . . , qui ne peuvent faire partie du nom d'une offrande, car il n'y en eut pas d'ajoutée l'année précédente. Mr Bœckh considère cette ligne comme la première du 4e inventaire et complète les lettres . . ΞA . . en τῆ]ξ Ἀ[θηναίας. Mais il est à observer 1° qu'il fut obligé de pousser à cet effet la ligne 16 de 4 lettres vers la gauche, ce qui ne se voit pas au commencement des 3 autres inventaires de cette pierre; 2° que les autres sections de cette inscription sont divisées entre elles par un intervalle, ce qui n'est pas ici le cas; 3° que le commencement du 4e inventaire est contenu, si nous ne nous trompons, dans notre N. 103. Nous croyons donc pouvoir affirmer que cette l. 16 contient des effets additionnels, et en comptant soigneusement les lettres nous trouvons que Μεγαχλέου]ξ Ἀ[λωπεκιεὺς vient à occuper justement la place des deux lettres de cette ligne.

103. À quelle division du temple ce fragment appartient-il? L. 4 contient le mot χαρχ[ήσ]ιον. Ce mot se trouve dans les inventaires de l'Hécatompède d'une date postérieure à N. 101 et 102, (C. I. n. 141, l. 8); il se trouve aussi dans ceux du Parthénon (N. 109, l. 14). Mais dans ces derniers il est χρυσοῦν, tandis qu'il est ἀργυροῦν dans les premiers, et nous le voyons dans la présente inscription suivi d'un A. D'ailleurs on ne voit pas dans les inventaires du Parthénon *des fioles d'argent*, précédant comme ici (l. 3) le χαρχήσιον, et on en rencontre au contraire dans ceux de l'Hécatompède. La section B.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

de cette inscription contient (l. 6) le nom de Εὔβουλος Φιλογείτονο]ς Ἀχαρνεὺς qui figure à la place de celui du secrétaire des questeurs qui font la remise, car ce nom n'est pas assez éloigné du commencement pour qu'il appartienne aux questeurs qui reçoivent ou aux questeurs précédens. Cette section appartient donc à Ol. 88, 2, et par conséquent la section A fait partie de l'inventaire d'Ol. 88, 1. Elle n'est donc qu'un fragment de la section B de N. 85, qui appartenait à cette même année. En effet on voit que cette partie de l'inscription contient des effets additionnels, car nous y lisons des articles que nous n'avions pas encore rencontrés dans les inventaires précédens, et tellement rapprochés du mot ἐγραμμάτευε qu'il n'y a évidemment pas de place pour les autres. La première ligne de cette inscription fait donc partie de la l. 16 de N. 102. Les articles additionnels sont § 2—5. Le καρχήσιον qui y parait doit être le second qui figure dans l'inventaire, d'abord parcequ'il est précédé d'un . . H qui appartient au poids du premier, et ensuite parceque le premier aurait dû être plus rapproché des φιάλαι ἀργυραῖ. L'offrande de l. 3 est ici φιάλα ἀργυρᾶ I[I, tandis que dans les inventaires suivans on lit à cette place φιάλαι ἀργυραῖ ΓII. Il faut que les 5 autres fioles eussent été ajoutées les années suivantes.

La section B. contient le nom du questeur d'Ol. 88, 2. Mais on n'en lit que la syllabe . . . . μαντ . . . . Les trois lignes ne contiennent que la formule initiative.

104. La nature des effets énumerés nous fait voir au premier coup d'œil que ce sont ceux de l'Hécatompède (v. l. 4). Nous avons vu que les effets additionnels de N. 103 s'arrêtaient au second καρχήσιον ἀργυροῦν, que nous rencontrons également ici, l. 4. Mais l'énumération continue après cet article et contient un grand nombre d'autres effets, jusqu'à l. 12, ce qui est une preuve que cette inscription est postérieure à la précédente. Les n. 140 et 141 de C. I., sont aussi d'une date plus récente que N. 103, car n. 140 contient avec tous les effets additionnels dix articles de plus que N. 103, et se termine avec θυμιατήριον ἀργυροῦν, et n. 141 en contient 3 de plus que n. 141, et se termine avec στέφανω χρυσῶ II. L'objet qui précède ce dernier est (l. 44, n. 141) στέφανος χρυσοῦς, σταθμὸν τούτου ΔΔΓ, et cet objet, nous le voyons figurer ici dans l. 9, ainsi que nous pouvons nous en convaincre par la suite et l'arrangement des articles, et par l'identité du chiffre. Les objets énumerés dans l. 10—12 sont donc une preuve que la présente inscription est postérieure à n. 141 que Mr Bœckh place à Ol. 89, 3—90, 3, mais qui appartient suivant notre calcul à Ol. 90, 3—91, 3. Il est à observer que les effets additionnels de l'avant-dernière année ainsi que la dernière année presqu'entière de n. 141 sont effacés, et que par conséquent plusieurs des articles que nous rencontrons ici ont dû être ajoutés pendant ces deux années. On ne peut d'un autre côté supposer que la section A de cette inscription soit la continuation de n. 141, IV, car dans ce cas cette section se rapporterait à Ol. 91, 2, contiendrait par conséquent le dernier inventaire de la période Panathénaïque, et ne pourrait être suivie par la section B. Nous avons encore une donnée pour arriver à une plus juste appréciation de l'époque de cette inscription, c'est la syllabe ΛE (l. 13), qui commence le nom du secrétaire qui figure le premier dans la formule initiative de la section B., par conséquent de celui qui fait la remise. Parmi les secrétaires postérieurs à Ol. 91, 2, nous verrons (N. 110) que celui d'Ol. 91, 4 s'appelle Λευκαῖος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος. c'est celui qui remet les effets du second inventaire. La section A appartient donc à Ol. 91, 3, et contient l'inventaire le premier inscrit sur la pierre. Les effets depuis l. 10 furent ajoutés depuis Ol. 91, 1. L. 13, ou l. 12 et 13 contiennent peut-être les effets ajoutés cette même année, Ol. 91, 3.

Le commencement de section B a été complété de N. 109 et 110 et de n. 142 C. I.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

105 et 106. La première de ces inscriptions est un petit morceau de marbre long de 0,15, large de 0,1. La seconde est au contraire écrite sur une grande pierre, sur le revers de N. 110. Ayant attentivement comparé ces deux fragmens informes, nous avons reconnu qu'ils font partie de la même pierre, et nous les représentons ici de la manière dont ils doivent être juxtaposés. L'inscription entière diffère de toutes celles que nous avons publiées dans ce chapitre. Elle s'accorde au contraire avec n. 139 de C. I., (comparez l. 20 avec C. I. n. 139, l. 11 et l. 5 avec n. 139 l. 13), qui contient les inventaires des effets consacrés dans le Parthénon, ou le sanctuaire de la Déesse. Le nom [Ἀνα]φλύστιος (sect. B l. 8) suivi d'un intervalle et de la formule [Τάδε] οἱ ταμίαι (l. 9), appartient au secrétaire (ἐγρ. . . . l. 8) sous lequel furent ajoutés les effets additionnels de la section A. C'est le gentilé d'Εὐθέας, secrétaire d'Ol. 86, 4, (N. 90, 92, C. I. 137). Dans la section C, (l. 10) on voit le nom . . . . δωρος Κριτ[ίου] figurer à la place du secrétaire qui fait la remise de l'année suivante; et en effet. . . . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος est le secrétaire d'Olympiade 87, 1. (N. 100). On voit d'ailleurs aussi par le nombre des offrandes que cette inscription est antérieure à n. 139 de C. I., qui est placé par Mr Bœckh à Ol. 88, 3 et 4, et appartient par conséquent à Ol. 89, 3 et 4. ΤΙΟΑΦΙ (l. 6) est donc . . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος, le secrétaire auquel la remise est faite, comme ΙΟΣΛΑΜΠ (l. 7) est Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεὺς le secrétaire *précédent*; ΘΕΑΣ (l. 5) doit donc appartenir au nom du secrétaire qui fait la remise, et est en effet Εὐθέας Ἀναφλύστιος (v. N. 90 et 92). L. 4, ΟΙΤΑ est οἱ τα[μίαι]. Les trois lignes qui précèdent appartiennent à l'inventaire d'Ol. 86, 3. ΚΡΑ l. 1 est à notre avis Κράτης, le nom du secrétaire sous le quel des ἐπέτεια furent ajoutés, car ce ne peut être κράνη, ce mot devant être placé à la dernière ligne (l. 3) de l'inventaire, ainsi qu'on peut le voir par l. 19, qui est la dernière de l'inventaire suivant. Dans l. 12 nous voyons avant ΑΚΙ[νάκαι] les lettres Τ . ΛΕ. Dans toutes les autres inscriptions de cette nature (v. N. 110), Ἀκινάκαι est précédé par ἀριθμὸν, et il reste une lacune de 4 lettres entre les deux mots. Cette lacune est remplie par le mot ci-dessus que nous croyons être ΤΑΔΕ. (Ἀριθμὸν τάδε, *ces objets ont été dénombrés*). Les divers articles sont complétés des inventaires suivants jusqu'à N. 111, et surtout de N. 109, ainsi que de C. I. n. 139 qui est très incomplet. Χαλκᾶ ΙΙΙ. Κλι . . l. 7, est complété de N. 110, l. 10.

107. Ce fragment contient aussi des offrandes du sanctuaire. Il contient moins d'articles que n. 139 de C. I. (comparez l. 6, avec l. 14 de n. 139), et lui est par conséquent antérieur. Il parait au contraire postérieur à N. 106, car ici l. 7, se termine avec le chiffre ΔΙΙΙ, appartenant à un objet qui vient dans l'inventaire après κλινῶν πόδες, le dernier effet de l'inventaire s. N. 106. Il faut donc chercher son époque d'Ol. 87, 2 à Ol. 89, 2. L. 8 contient un nom propre que nous lisons Δίογνις Ἰσάνδρου Παι[ραιεύς]. Le mot ο[ἷς] qui le précède nous indique qu'il appartient à un secrétaire, et sa place dans la première ligne d'une section fait bien voir qu'il est au secrétaire sous le quel furent ajoutés les effets additionnels. Tous les noms des secrétaires d'Ol. 88, 2 à 89, 2, nous sont plus ou moins connus par n. 138 de C. I. et par nos Nos 93, 95, 102, 103. Ceux d'Ol. 87, 3 et 4 et 88, 1, le sont également par nos Nos 93 et 102. Il ne nous reste donc pour ce secrétaire dans les bornes que nous avons indiquées (d'Ol. 87, 2 à Ol. 89, 2) que l'année d'Ol. 87, 2.

Le premier fragment de ce contenu trouvé dans l'Acropole, fut celui que nous inserrons ici s. N. 110. Nous le publiames dans l'un des cahiers du journal Archéologique de la Grèce (ann. 1837 s. n. 18). N. 105,

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

10? et 111, furent trouvés et publiés dans le même journal en 1839 (s. n. 256, 257 et 258), enfin N. 110, trouvé en 1840 et publié s. n. 499, vint confirmer les conjectures que nous avions avancées en publiant les autres fragmens moins parfaits, ou compléter les lacunes qui y restaient.

§. 25. ΣANΘEMON (l. 3) combiné avec HO . . ΣAN . EM . (N. 110, l. 12), nous a fait conjecturer ὅρμος ἀνθήμων *un collier travaillé en fleurs*, et cette conjecture a été confirmée par N. 109, l. 23. — §. 29. Dans l. 5 nous lisons κλίναι χιουργεῖς ΓIII (ΛINAIXI . . PΛ . N. 110, l. 13), 8 *lits faits à Chio*. Le mot χιουργεῖς se rencontre dans Athénée ; il est aussi confirmé par l'adjectif Μιλησιουργεῖς (*faits à Milet*), de N. 109, l. 26. Le chiffre numérique d'Ἀσπίδες ἐπίσημοι (l. 5) *(boucliers portant enseigne ou emblème)* est ici ⊓| et non pas Γ| comme dans n. 139 de C. I. et dans N. 110, l. 14. Après Λύραι ἐλεφάντιναι IIII (l. 7) suivent plusieurs effets que nous voyons dans N. 109, l. 10 et 27 et N. 110, l. 17, mais aucun d'eux n'est accompagné du chiffre ΔIII (l. 8). Ce chiffre doit donc nécessairement appartenir à Κύλλ[ικες?], N. 110, l. 17, dont le nombre ni le poids n'a été conservé dans aucun des fragmens existans. Une inspection plus exacte de la pierre nous a convaincus que le chiffre du poids de l'effet additionnel (l. 10) est σταθμὸν τούτου HHHH et non pas ⊓HHHH, comme nous l'avons indiqué, et comme on le voit dans N. 109, l. 11 et 28 et dans n. 139 C. I. l. 16. Dans le premier de ces deux passages il est précédé par les mots . · γυρος, σταθμὸν τούτων, où le pluriel τούτων après le singulier ἀργυροῦς, indique que le chiffre exprime le poids non seulement du cheval d'argent qui précède, mais aussi collectivement des gobelets dont ΔIII (l. 8) n'indique que le nombre.

108. Ce fragment, fut trouvé dans les fouilles aux environs du temple d'Erecthée. Il est presqu'entièrement effacé, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que nous sommes parvenus à en déchiffrer le contenu. Il est superflu de prouver qu'il traite de même que N°. 105 etc. des effets consacrés dans le *Parthénon*. En le comparant aux autres inscriptions du même sujet qui nous ont été conservées nous trouvons qu'il contient moins d'objets que N. 100 et 111, car sa dernière ligne s'arrête à Τετράδραχμον χρυσοῦν σ]ταθμὸν τούτου Γ[HHHC. Peut-être contient-elle encore les mots ὄνυξ ect. que nous voyons dans l. 18 de N. 109. Dans ce cas son contenu serait égal à celui de N. 109 et aussi à celui de n. 139 de C. I. G. Il serait par conséquent antérieur à N. 110, c à d. à Ol. 91, 3, et pas trop éloigné de N. 109 (Olympiade 90, 1 et 2) ou de n. 139, C. I. (Olympiade 89, 3 et 4). l. 2 nous offre les syllabes BIAΣ . E qui font certainement partie d'un nom propre. En effet le nom du secrétaire des questeurs en Ol. 89, 3, est Πρεσ]βίας [Σ]η[μίου] (C. I. n. 138, 139 et 140). Le présent fragment appartient donc ou à la remise des questeurs d'Ol. 89, 2 à ceux d'Ol. 89, 3, ou à la remise des questeurs d'Ol. 89, 3 à ceux d'Ol. 89, 4. Ce n'est certainement pas le nom du *secrétaire précédent* que nous lisons, car dans ce cas nous ne verrions pas dans l. 3 le mot ἐγραμμάτευε. Par conséquent notre fragment ou précède d'une année le n. 139 de C. I. G., ou en fait partie. On n'a qu'à comparer les deux inscriptions pour se déclarer en faveur de cette dernière conjecture.

De l. 13 nous voyons que la lacune qui reste (N. 109) entre *ἀσπίδες ἐπίχαλκοι* et *δίφροι* est | (qui appartient au chiffre des boucliers ΔΔΔΔ|). Θρόνοι ΔII, 12 *thrônes* (1).

(1) Cet article fut supprimé par erreur dans toutes les traductions de ces listes, excepté dans N° 105, où cependant il faut écrire (§ 9) 12 *fauteuils* au lieu de 8. Dans les listes grecques, N. 105, l. 3 et 18, N. 108, l. 13, N. 109, l. 8 et 26, écriv. Θρόνοι ΔII au lieu de ΓIII, et dans N. 107, l. 6, et N. 110, l. 15, écrivez Θρόνοι ΔII au lieu de IIII.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Dans l. 15 nous voyons que la lacune entre *κύλικες* et ἐπάργυρος doit être remplie de cette manière *Κύλικες ἐπάργυροι, ἵππος ἀργυροῦς.* Il parait cependant qu'il y a dans l'inscription s. N. 107 une variante à ce passage, et qui il y est écrit Κύλικες ἐπάργυροι ΔΙΙΙ, ἵππος etc... De l. 16 nous voyons qui après *ἀκινάκης* ἐπίχρυσος ἄσταθμος suit *φιάλαι ἀργυραῖ* etc.

La lacune entre ἀσπ[ὶς ἐκ Λέσβου ἐπίσημος χρυσῆ (N. 109, l. 13) et . . . κον (l. 14) est remplie par l. 18 de cette manière : . . . ἐκ Λέ]σβου Ἰλλυρικὸν, où le substantif neutre (peut-être ξίφος ou ποτήριον) nous est inconnu. C'etait un objet d'une fabrique d'Illyrie, pris dans butin de la ville de Lesbos, qui fut conquise en Ol. 88, 1.

De l. 20 nous voyons le poids de la seconde couronne ΔΔΠ⊢⊢[⊢⊢⊢ (v. N. 109, l. 16).

De l. 21 nous apprenons le poids de la 4e couronne ΔΔΔ⊢⊢[⊢ (v. N. 109 l. 17).

L. 22 se termine avec le poids du tetradrachme : Π[⊢⊢ IIC (v. N. 109, l. 18). Une partie de l. 23 est conservée dans n. 139 de C. I.

L. 24 et 25 appartiennent au commencement de la remise des questeurs d'Ol. 89, 4 à ceux d'Ol. 90, 1. IO est la fin du nom patronymique du questeur Εὔφημος. Dans l. 25 on voit Εὐγένη]ς Αυσ[άνδρου (v. C. I. G. n. 139, l. 24 et 25).

109. Cette inscription fut trouvée en 1840 dans les fouilles faites à l'Est du temple d'Erecthée. L'époque en est déterminée par les noms propres que nous voyons dans la section B, (l. 19 et 29). Le nom de Αύκων Πρ[ασιεὺς] nous est connu par n. 140 de C. I. Mr. Bœckh l'y place à Ol. 89, 2 : il appartient par conséquent à Ol. 90, 2. Πρασιεὺς est le gentilé de Πρασιαὶ, un bourg situé sur le grand port qui s'ouvre à l'Est de l'Attique, et qui porte aujourd'hui le nom de *Porto Raphti* de la statue d'un empereur romain assise sur la cime d'une île au milieu du port, et que le peuple compare à un tailleur assis à son travail. Nous connaissons aussi le nom du secrétaire [Φορ]μίων Κυδαθηναιεὺς, de n. 141, C. I. Il appartient à Ol. 90, 3. La présente inscription contient donc Ol. 90, 1 et 2, et suit immédiatement à n. 139 de C. I. et notre N. 108 (Ol. 89, 3 et 4), faisant partie de la même pierre. Il est extraordinaire que le nom du questeur d'Ol. 90, 3, soit ici Χαρίνῳ Ἀλεξιμάχου Ἀλεεῖ, tandis que dans n. 141 de C. I. on lit Πυθοδώρῳ Ἀλαιεῖ. Si ce n'est une erreur de l'une ou l'autre de ces inscriptions, il faut que le questeur Χαρίνος Ἁλεεὺς, qui est ici celui qui reçoit les effets au commencement de l'année, eût été par quelque accident remplacé pendant le cours de cette année par un autre individu de son dème, par Πυθόδωρος Ἁλαιεὺς (de Ἁλαὶ Ἀραφνίδες ou Αἰξωνίδες) qui est cité dans n. 141 de C. I. comme le questeur qui fait la remise à la fin de l'année.

Les deux sections se complétant mutuellement, nous font connaitre un grand nombre d'offrandes qui n'ont pas été conservées dans n. 139 de C. I.

Pour § 2. voyez l. 21 et n. 139, C. I. l. 4.

» § 3. idem.

» § 4. voyez C. I. n. 139, l. 5.

» § 5. voyez N. 106, l. 11. et N. 108, l. 5, et C. I. n. 139 l. 6. Καρχήσιον est une coupe étroite au milieu, large aux bords. Ὑπάργυρον (n. 139 l. 6 ATPON pour ΛΥΡΟΝ) est ce qui est fait d'argent plaqué d'or. Mais quel est le mot HEVAEI que nous lisons très clairement sur la pierre? Mr. Bœckh a lu (C. I. n. 139, l. 6) ΕΛΑΙΞΙ, et a proposé ΕVΑΙΞΙ. Etienne de Byz. donne Ἐλαιεὺς comme gentilé d'Ἐλαιοῦς. Mais le gentilé Ἐλαι(ε)ούσιος est plus naturel. Le mot Ἐλεεῖ se trouve aussi dans

l'Etymol., où Groteferd a voulu lire Ἐλεοῦς, ou Ἑλενεῖς (de l'île d'Hélène). Plus tard (Encycl. de Pauly: 1. p. 936) il s'est ravisé et a cru qu'Ἐλεεῖς est un bourg à part, situé près des marais du Phalère. C'est ce que prouve notre inscription, où Ἐλάει est le datif de Ἔλας, qui est une autre forme de Ἕλος (marais). Le nom du bourg serait donc Ἔλας et le démote Ἐλιεὺς.

§ 6. voyez l. 22, et C. I. n. 139, l. 7.

§ 7. voyez l. 23, et C. I. n. 139, l. 7. Πρόσωπον est un visage et aussi un masque. Les vainqueurs aux jeux du théâtre avaient l'habitude de consacrer des masques aux Dieux. On en a trouvé plusieurs en marbre sur l'Acropole et ailleurs.

§ 8 et 9. voyez l. 23, N. 110, l. 9. C. I. n. 139, l. 8. Κέρατα sont des coupes en forme de cornes.

§ 10. voyez N. 110, l. 9. Ἀριθμὸν est ici comme dans n. 150 de C. I. l. 15. Ce mot signifie que les chiffres qui suivent désignent le nombre et non point le poids des effets, qui n'étaient peut-être pas de nature ou de matière assez précieuse pour être pesés.

§ 11. voyez N. 110, l. 9 et 35. Ἀκινάκης est un sabre oriental, un cimeterre. L'un de ces sept cimeterres était sans doute celui de Mardonius, qu' on avait consacré à l'Acropole (1).

§ 12. voyez aussi N. 110, l. 35, et n. 139, C. I. l. 9, où Mr Bœckh a cru devoir compléter en θηρίκλειον, une espèce de coupe (2), les syllabes ⊬EION, car λεῖον lui paraissait sans signification. En publiant en 1837 le n. 110 (dans le journal Archéol. d'Athènes) nous avions soupçonné que ⊓|⊬ . |ON pouvait être πιλίδιον. Mais ici le mot ⊬EION est distinctement écrit et séparé par trois points du chiffre ⊓| qui le précède. Il n'est pas probable que ce mot soit λείων, λέων (*un lion*, comme λείουσι, Il. E. v. 783). Λεῖον a peut-être quelque signification inconnue d'une espèce de coupe. Mais λεῖα (au pluriel), même mot que λαῖαι ou λάες, signifie aussi les poids que les tisserands suspendent à leurs métiers, ainsi que tout autre poids (3). C'est peut-être dans cette acception qu'il est employé ici. On trouve souvent dans les tombeaux d'Athènes de petites pyramides de brique, à base carrée, et percées d'un trou vers leur sommet. Ce sont apparemment ces λεῖα, ou poids des métiers à tisser, qui devaient être des objets d'un usage journalier dans les ménages antiques, où chaque femme faisait elle-même la toile nécessaire à la maison. Un pareil objet parait très propre à être consacré à la Minerve ἐργάνη, la déesse protectrice des fileuses.

§ 13. voyez N. 110, l. 10, et C. I. n. 139, l. 9. Στάχυες sont des ornemens en forme d'épis, travaillés en bois doré ou en métal.

§ 14. voyez C. I. n. 139, l. 9, où .ανω avec une lettre qui manque au commencement, doit être lu καινὼ et non pas ἄνω. De cette manière les adjectifs (ὑποξύλω καταχρύτω) seront au nominatif duel, et non pas au génétif singulier, et la construction sera naturelle. En effet le chiffre II qu'on voit dans N. 110, l. 10 ne laisse aucun doute sur le nombre du substantif qui précède, et .ανὼ au duel ne peut être

(1) « Ἀναθήματα δὲ ὅσα ἄξια λόγου, τῶν μὲν ἀρχαίων δίφρος ἐκλαδίας ἐστί. Δαιδάλου ποίημα· λάφυρα δὲ ἀπὸ Μήδων, Μασιστίου θώραξ, ὃς εἶχεν ἐν Πλαταιαῖς τὴν ἡγεμονίαν τῆς ἵππου, καὶ ἀκινάκης, Μαρδονίου λεγόμενος εἶναι. » Paus. I. — Ἔπειτα ταμιεύσας ἐν Ἀκροπόλει, τὰ ἀριστεῖα τῆς πολεως ἃ ἔλαβεν ἀπὸ τῶν βαρβάρων, ὑφῃρημένος ἐξ Ἀκροπόλεως· τόν τε δίφρον τὸν ἀργυρόποδα καὶ τὸν ἀκινάκην τοῦ Μαρδονίου, ὃς ἦγε τριακοσίους Δαρεικούς. — Démesth. C. Timocr. — « Ὁ γὰρ Ξέρξου δίφρος καὶ ὁ ἀκινάκης Μαρδονίου, ὁ μὲν ἐκ Σαλαμῖνος, ὁ δὲ ἐκ Πλατεαίων ἀνετέθησαν ». Ulp. au troisième Olynth. — « Τὸν ἀργυρόποδα θρόνον καὶ ἀκινάκην τὸν χρυσοῦν ». Schol. de Thucidide, aux mots « σκῦλα Μηδικά. » Thuc. II.

(2) Athen. XI, p. 472, e.

(3) Hiero. pneum. I, p. 218.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

que χανώ. D'ailleurs ce mot est confirmé par une inscription postérieure à la 94e Olympiade et qui sera publiée dans le cours de cet ouvrage. Ces corbeilles (χανᾶ) servaient aux sacrifices (1), et ceux qui les portaient s'appelaient χανηφόροι.

§ 15. voyez l. 5 et 24, et N. 110, l. 10. Θυμιατήριον était suivant Pollux (2) le gril de l'autel; mais ici il doit signifier un encensoir, car un gril ne peut être de bois.

§ 16. voyez C. I. n. 139, l. 10. Voyez aussi l'observation sur § 3 de N. 100.

§ 17. voyez N. 110, l. 11. C. I. n. 139, l. 10. C'est un lit ou un canapé de bois doré.

§ 18. voyez N. 110, l. 11. Γοργόνειον est une tête de gorgone.

§ 19. voyez N. 110, l. 37. Κάμπος est une espèce de monstre ou serpent marin (3). Ce sont ici sans doute ceux qui ornaient la tête de gorgone.

§ 20, 21 et 22, nous ne savons pas de quels matérieux était le cheval et les autres effets énumérés ici. Par l'expression de § 26 il parait qu'ils étaient en bois doré.

§ 23 et 24. voyez l. 25, et C. I. n. 139, l. 11.

§ 25. voyez l. 25. Voyez aussi l'observation à § 25 de N. 107.

§ 26. l. 25 se termine par ΔΡΑΚΟΝΕΠΙΧΡΥΣ. l. 7, qui doit en être la continuation commence par ΕΑΥΤΑΚΥΝΕ. J'ai cru devoir retablir le texte de cette manière: Δράκων. ἐπίχρυσα ταῦτα, Κυνῆ, ce qui explique pourquoi tous les objets depuis § 18 ont été simplement énumérés, sans aucune désignation de la matière dont ils étaient faits. D'après cette version ΕΑΥΤΑ est ταῦτα, et ΚΥΝΕ est un mot à part.

§ 27. Κυνῆ est la forme attique pour Κυνέη, un bonnet de peau de chien. On employait ce mot pour désigner aussi des bonnets de tout autre espèce, et même des casques de métal, (Κυνέη πάγχαλκος, Hom. Od. Σ. v. 328). Il parait que sa forme différait de celle du κράνος, que nous voyons plus bas (§ 42).

§ 28. V. N. 110, l. 13. C. I. n. 139, l. 12.

§ 29. V. N. 107, l. 5, et l'observation sur § 30 du même N°.

§ 30. V. l. 26. Ce sont des lits faits à Milet.

§ 31 et 32 proviennent peut-être du butin fait sur l'ennemi (4).

§ 33. Parmi ces cuirasses était sans doute aussi celle de Masistius, général de la cavalerie des Mèdes à Platée (5).

§ 34. V. l. 26, (où l'adjectif est écrit ἐπίσημΑΙ), et N. 107, l. 6, où le chiffre est distinctement écrit ΡΙΙ.

§ 35. V. N. 110, l. 40. C. I. n. 139, l. 13.

§ 36 et 37 contiennent sans doute le siège pliant qu'on attribuait à Dédale, et le fauteuil de Xerxés (6).

§ 38, 39 et 40 V. l. 27. où le chiffre ΓΙΙΙ est bien visible.

---

(1) « Καὶ κανοῦν δὲ ἀναγκαῖον ὑπεῖναι . . . (εἰ θύειν). » Pol. X, 18.

(2) « Θυμιατήριον... τὸ δὲ αὐτὸ καὶ ἐσχάριον, οἶμαι, καλεῖται, ὥς που ἀμείλει ὁ μείζων δωμὸς ἰσχάρα. » Pol. X, 18.

(3) Lycophr. 414.

(4) Μηδικὰ σκῦλα. Thuc. II. — Diod. II, 12. — Ἀάφυρα ἀπὸ Μήδων. Paus. I.

(5) Paus. ib. — (6) V. Note 1. de p. 155.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

§ 41. Voyez l. 27. Le mot ἐλεφαντωμένη, bien qu'il paraisse étrange est cependant bien lisible. Il vient d'ἐλεφαντόω, garnir d'ivoire.

§ 42. Ce sont des casques d'une autre forme que la κυνῆ. Ils étaient probablement dépourvus de panaches.

§ 43. Le chiffre est ici ΔII, à N. 110, l. 16, il parait être ΔΠ; nous préférons la première version, d'abord parcequ'elle est la plus distincte, et secondément parcequ'il est naturel que les pieds de lits soient en nombre pair; les 12 pieds appartiennent à 3 lits, à moins que par πόδε; on n'entende ici tout le bois du lit.

§ 45 — 47. V. l. 11. N. 108, l. 7. N. 110, l. 16 et 17. C. I. n. 139, l. 16. Le poids est commun à ces 3 objets, comme cela est prouvé par le pluriel τούτων, figurant immédiatement après le singulier ἐπάρχρος.

§ 48. V. l. 28, et C. I. n. 139, l. 16, où il manque le chiffre II.

§ 49. V. l. 28, et C. I. n. 139, l. 16.

§ 50. Pour le substantif qui est effacé V. N° 108, l. 16. Pour le poids v. aussi C. I. n. 139, l. 17.

§ 51. V. l. 29, et C. I. n. 139, l. 17.

§ 52. V. l. 29. Mr Bœckh avait bien déviné le mot Μεθυμναίων; mais il crut que Méthymne à la quelle se rattache le mythe d'Arion et d'Orphée, devait naturellement consacrer une lyre. Nous voyons ici que l'offrande était une συβήνη, un étui de flûte, un étui d'arc ou un carquois (1).

§ 53. V. C. I. n. 139, l. 18. La formule ne nous parait pas, comme à Mr Bœckh, désigner une offrande des Lesbiens, comme παρὰ Μεθυμναίων désigne l'offrande des Méthymnéens, mais plutôt un objet pris sur le bûtin de Lesbos lorsque cette ville fut prise en Ol. 88, 1, c. à d. 8 ans avant notre inscription, et 6 ans avant n. 139 de C. I. Notre N° 107 qui est de 3 ans antérieur à cet événement ne contient pas cet article.

§ 54. l. 14. Il ne nous reste du substantif que la syllabe . . χὸν.

§ 55, 56. V. Pour le poids l. 30, et C. I. n. 139, l. 19. Nous pensons que le pluriel τούτων qui suit au duel χαρχησίω n'est pas une negligence du lapidaire comme Mr Bœckh l'avait cru, mais qu'il se rapporte en commun aux deux articles précédens.

§ 57. l. 14 et 15. V. l. 30. Ces cotyles sont apparemment aussi pris sur le butin.

§ 58. l. 15. V. C. I. n. 139, l. 20.

§ 59. l. 15 et 16. V. C. I. n. 139, l. 20.

§ 60. l. 16. V. l. 31. C'est une couronne d'or de Minerve Victoire. Appartient-elle à la statue de la victoire dont le temple était à l'entrée de l'Acropole, ou bien à la victoire que la Minerve chryséléphantine de Phidias tenait dans la main, c'est ce que nous ne pouvons décider.

§ 61. l. 16 et 17. V. l. 31, et C. I. n. 139, l. 21.

§ 62. l. 17. V. C. I. n. 139, l. 22.

§ 63. l. 17 et 18. V. l. 32. N. 110, l. 24. C. I. n. 139, l. 22. Ce τετράδραχμον n'est certainement pas une monnaie; car une monnaie de la valeur de 4 drachmes d'or, peserait tout juste 4 drachmes d'or, et vaudrait beaucoup plus que 7 dr. et $2\frac{1}{2}$ obol. d'argent. Pour la même raison ce n'est pas un poids de balance. C'est donc un vase servant de mesure, et contenant 4 drachmes d'un certain liquide.

(1) Suid. Hesych.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 64. Un onyx monté en bague; la bague est en or. M^r Bœckh avait rempli la lacune par σφραγίς. Il n'a pas été pesé. Comme n. 139 de C. I. est antérieur à la présente inscription, et que nous y voyons quelques lettres suivre à ἄσταθμον (TO : TOY), il faut supposer qu'il y a encore un objet qui suit ici aussi à § 64.

La section B. se termine également avec le même article, qui était peut-être aussi suivi d'une autre offrande.

110. On voit par la première ligne de cette inscription qu'elle se rapporte à la première année d'une période Panathénaïque ou à la troisième année d'une Olympiade. En effet par les noms propres (Πολυμήδης Κηφισίονος Ἀτηνεύς, Λευκαῖος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος) qui sont les mêmes que ceux de n. 142 de C. I. nous voyons qu'elle appartient à Ol. 91, 3, car M. Bœckh place n. 142 à Ol. 90, 3. De même la section B. appartient à Ol. 91, 4, et nous voyons dans l. 27 le gentilé Ἀχαρνεύς qui appartient au questeur Πολυξενίδης que nous connaissons de C. I. n. 142. Cette inscription est donc postérieure à la précédente de toute une Olympiade. Aussi dans la première section, dont la fin est en partie conservée, voyons-nous après un plus grand nombre d'effets que dans N. 109. En effet l. 24 se termine avec § 64, qui est le même que § 64 de N. 109. Doit suivre (§ 65) l'effet dont on voit quelques lettres à la fin de l. 23 de n. 139, C. I., mais qui est entièrement effacé dans N. 109. La l. 25 (§ 66) commence par le mot ἄσημον, *sans empreinte* et nous pensons que le substantif doit être χρυσίον ou ἀργύριον (1), de l'or ou de l'argent non monnayé. C'est ainsi que les Grecs nomment aujourd'hui l'argent non monnayé, et de là aussi l'argent en général ἀσήμι.

§ 67 et 68. Un autre objet suit à celui-ci, et puis encore un autre dont nous ne voyons que le poids dans l. 26.

§ 69. La première section, et l. 27, se termine enfin par deux soucoupes d'or (χρυσίω).

La section B. n'est pas complète.

111. L'époque de ce fragment est facilement déterminée par les noms propres de sa section B. . . ΡΙΟΣ ἐγραμ . . (Αὐτοκλείδης Σωστράτου Φρεά]ριος ἐγραμμάτευε) est le secrétaire d'Ol. 91, 1. Ce secrétaire n'est pas celui des *questeurs précédens*, parceque dans ce cas ce nom devrait être plus éloigné du commencement de cette section, et qu'on le voit au contraire dans l. 7. qui est la seconde ligne de la section. Ce ne peut être le secrétaire à qui la remise est faite, par la raison que cette section B se rapporterait alors à Olympiade 91, 4, ce qui est impossible, car c'est N. 102, B qui appartient à la dite année, et que d'ailleurs le datif Ἀσωπῷ de l. 8, indique les magistrats à qui la remise est faite: Αὐτοκλείδης est donc le secrétaire des questeurs qui font la remise, et par conséquent cette seconde section se rapporte à Ol. 92, 1, d'où il suit que la section A. appartient à Olympiade 91, 4, c. à d. à l'année de N.102, B dont elle n'est que la continuation. Aussi dans l. 5 qui est la dernière de section A, voyons-nous une offrande de plus que dans N. 109, . . . λος χρυσοῦς, qui peut être θαλλὸς χρυσοῦς.

De la section B. l. 8, nous apprennons le nom du questeur d'Ol. 92, 2, Il est nommé Ἀσωπὸς . . . De l. 9 nous pouvons compléter celui du secrétaire d'Ol. 91, 4. En combinant . . ΑΙΟΣ Κωμάρχου Ἀφιδναῖος de n. 142, C. I. avec ΛΕΥΚΑ de la présente inscription, nous avons ΛΕΥΚΑ(ΔΙ)ΟΣ, ou mieux encore ΛΕΥΚΑΙΟΣ, car le nombre des lettres de ce dernier nom correspond plus éxactement

(1) Χωρὶς δὲ χρυσίου ἀσήμου καὶ ἀργυρίου ἔν τε ἀναθήμασιν etc. Thuc. II.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

à la lacune de l. 19 de n. 142, C. I. La syllabe initiative ΛΕ se rencontre aussi dans N. 104. La section B. est incomplète.

Il est à observer que toutes les inscriptions de ce chapitre d'Ol. 86 à Ol. 93 suivent exactement le même orthographe, et que le signe Η ne précède partout que les voyelles seules qui sont aspirées dans la langue commune. N° 98 s'écarte seul de cette règle. Comme il contient l'inventaire d'Olympiade 93, 1, il fut écrit sur la pierre l'année suivante, Ol. 93, 2, exactement à la même époque que les N°s 56 - 60, comme là, le signe Η précède ici aussi des syllabes que la langue n'aspire point, et surtout les prépositions (ΗΕΝ, l. 4 et 23). Dans N° 99 aussi (Ol. 93, 2), l. 23, le préposition ἐκ est écrite ΗΕΚ. D'ailleurs conformément à la grammaire ante-Euclidienne l'Ε et Ο remplacent l'Η et l'Ω, le ΧΣ et le ΦΣ sont employés au lieu du Ξ et du Ψ, l'Ν devant l'Μ se charge en Μ, et devant le Γ en Π. La forme de l'Σ est partout Ϛ.

Des différentes inscriptions que nous avons éxaminées, et de celles du C. I. nous pouvons établir :

I. Liste des offrandes du Parvis.

		Leur poids Drachmes.	Oboles.
A.	Offrandes d'or:		
	1 Fiole d'or; n'a pas été pesée.		
	1 Couronne d'or	33,	3
B.	Offrandes d'argent:		
	155 Fioles	16088	2
	3 Cornes	528	
	10 Coupes	384	
	2 Lampes	60	
	1 Coupe de Chalcis	40	
	23 Flacons	3019...	
	1 Gobelet qui n'a pas été pesé. .		
(1)		20119,	2 (et quelques drachmes).
	Furent extraits du Parvis.		
	1 Fiole d'or qui n'a pas été pesée, (Ol. 91, 3). V. N° 97, Obs.		
128	Fioles d'argent	13133,	(Ol. 93, 1) V. N. 98, Obs.
	3 Cornes d'argent	528,	» »
	5 Coupes d'argent	167,	» »
	1 Lampe d'argent	38,	» »
		13866	
	1 couronne d'or	33	3 (Ol. 93, 2). V. N. 99, Obs.

II Liste des offrandes de l'Hécatompède.

		Leur poids. Drachm.	Oboles.
A.	Offrandes d'or:		
	3 Fioles	2544	
	1 Jeune fille sur une colonne; elle n'a pas été pesée		
16	Couronnes	1596,	1
	1 Couronne que tenait la statue de la Victoire	70	
	1 Bandeau	63	
	4 Flacons	650,	3
	(*un autre objet*)		
	Somme du poids de l'or	4923,	4 (et quelques draeh. qui manquent).

(1 Un effet ΕΛΚ fut ajouté. N°....l. 8.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

B. Offrandes d'argent:

1	Aspersoir qui n'a pas été pesé.	
8	Fioles	800
2	Tasses.	400
1	Flacon.	192
1	Encensoir	1000
	(*Un autre objet*).	214
		2606.

III Liste des offrandes du Parthénon.

		Leur poids. Drachmes.	Oboles.
A.	Offrandes d'or:		
4	Couronnes	131,	3
2	Couronnes de Minerve Victoire	62	
5	Fioles	732	
	De l'or non monnayé	107	(et quelques drachmes).
1	Tasse d'or dont le fond est en argent doré, consacrée à Hercule d'Hélas	138	
1	Statue de jeune fille en or sur une colonne; elle n'a pas été pesée.		
1	Lyre, toute d'or.		
1	Bouclier de Lesbos en or, portant un emblème.		
1	Mesure de 4 drachmes	7	$2\frac{1}{2}$
1	Onyx dont l'anneau est en or; il n'a pas été pesé.		
2	Soucoupes		
1	Branche d'or.		
		1177	$5\frac{1}{2}$ (et quelques drachmes).
B.	Offrandes d'argent:		
2	Clous d'argent	104	..
1	Masque id.	116	
144	Fioles		
1	Corne		
13	Gobelets	 16387	
2	Tasses		
1	(*Autre objet*) couvert d'argent		
8	(*Objets effacés*)	852	
4	Coupes de Chalcis	124	
3	Cotyles de Lesbos	370	
	(*Autre objet*)	35,	3
		17988,	3 (et quelques drachmes).

C. Offrandes de diverses matières:

6	Cimeterres dorés autour.	
1	Poids idem.	
12	...épis.	
2	Corbeilles de bois dorés.	
1	Encensoir de bois doré.	
1	Lit en bois doré.	
	Tête de gorgone	dorés.
	Des serpens	
	Un cheval	
	Deux gryphons	
	Un buste de gryphon	
	Une tête de lion	
	Un collier travaillé en fleurs	
	Un dragon	

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Nous savons par plusieurs temoignages des anciens que la caisse publique d'Athènes était placée dans l'arrière temple. Le scholiaste d'Aristophane nous dit que ce temple était celui de Minerve Polias (1). Dans le chapitre III nous avons suffisamment prouvé que les ruines qu'on voit aujourd'hui appartiennent à ce même édifice qui fut élevé la 92e Olympiade et qui, étant composé de deux temples, n'a pas d'Opisthodome. D'ailleurs cet édifice ne fut terminé, ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précité, qu'Olympiade 92, 3. Il n'existait donc pas du temps de notre inscription et des inscriptions que nous publions plus bas, et qui font mention de l'Opisthodome. À travers les notions confuses qu'Hesychius, Pollux et Ulpien donnent de la position de l'Opisthodome (2) on voit suffisamment qu'on désignait ainsi la partie postérieure d'un temple de Minerve dans l'Acropole. Ce temple n'étant pas celui d'Erechthée, ne peut avoir été que le Parthénon. Nous verrons dans les inscriptions suivantes que les questeurs des effets sacrés du Parthénon étaient aussi chargés de la garde du trésor de l'Opisthodome. S'il restait encore quelque doute sur la position de cet édifice, les traces qu'on voit aujourd'hui sur le pavé du Parthénon suffiraient pour l'écarter. En effet ses dalles portent les traces d'un mur qui traversait le temple dans toute sa largeur, et le divisait en deux compartimens distincts, dont l'un, celui d'Est, était orné d'un péristyle intérieur comme tous les temples Hypèthres, l'autre au contraire, qui formait la partie postérieure, et qui avait une porte particulière vers l'Ouest, n'était qu'une vaste chambre, recouverte d'un toit supporté par quatre colonnes. C'était sans contredit là l'Opisthodome. Il est donc bien naturel que le trésor public, qui était jusque là conservé ailleurs, eut été déposé dans l'Opisthodome en même temps que le Parthénon fut ouvert et décoré, et que le premier compte-rendu que nous en ayons soit de l'époque où le service des questeurs du Parthénon parait avoir commencé. Il n'est pas étonnant que ce soient ici les ἐπιστάται et non pas les questeurs de la Déesse qui reçoivent les revenus. Nous avons dit qu'ils avaient toujours la surintendance suprême sur le trésor, et il est probable qu'ils l'avaient exclusivement avant l'édification du temple et l'institution des questeurs; cette magistrature n'ayant été que nouvellement établie, il est concevable qu'on mentionne encore les anciens magistrats dans un compte-rendu de la première année.

115.

Plaque de marbre trouvée le 9 juillet, 1842 dans le Parthénon, au milieu des décombres de la mosquée qui fut abattue. Le côté gauche de la pierre est brisé; le côté droit est entier, à l'exception d'une ou deux lettres qui sont effacées au bout de quelques lignes. Le haut et le bas de la pierre ne sont point endommagés.

---

(1) Comm. de Plutus.

(2) Ὀπίσω τοῦ νεοῦ τῆς καλουμένης Πολιάδος Ἀθηνᾶς, διπλοῦς τοῖχος, ἔχων θύραν, ὅπου ἦν θησαυροφυλάκιον, ἐπειδὴ τὰ χρήματα ἐν τῷ ὀπισθοδόμῳ ἀπέκειτο. Μέσον δὲ ἐστὶ τῆς Ἀκροπόλεως, ἔνθα ἦν ταμεῖον, ὄπισθεν τοῦ τῆς Ἀθηνᾶς Ναοῦ. Schol. d'Aristoph. Plut. — Ὀπισθόδομος ἐν τῇ Ἀκροπόλει, οὗ τὸ δημόσιον ἀργύριον ἀπέκειτο. Hésych. — Ὀπισθόδομος, τὸ ὄπισθεν παντὸς οἰκήματος· Ἀθηναῖοι δὲ τὸ ταμεῖον τῶν ἱερῶν χρημάτων, ἐπεὶ ἦν ὄπισθεν τοῦ ἱεροῦ τῆς Ἀθηνᾶς. Etymol. — Τὸ κατόπιν τῆς Ἀκροπόλεως ὀπισθόδομον, Poll. IX, 5. — Χρήματα καὶ τῶν ἄλλων ἱερὰ θεῶν καὶ τῆς Ἀθηνᾶς ἔκειτο ἐν τῷ οἰκήματι, ὀπίσω τῆς Ἀκροπόλεως τῶν Ἀθηναίων, τοῦ καλουμένου ὀπισθοδόμου. Ulp. à Timocr.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΟΣΑΝΕ ΚϹΙ
ΝΤΟΣΚΑΙΕΠΙΤΕΣΒΟΛΕΣΗΕΙΚ
ΤΕΙΘΡΑΣΙΟΣ ΠΡΟΤΟΣΕΛΡΑΜΜΑ
ΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑ
ΑΜΕΟΝΚΑΙΧΣΥΝΑΡΧΟΝΤΕΣΗΟΙΣ
ΟΝΟΣΛΑΜΠΤΡΕΥΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕ
ΣΤΡΑΤΕΛΟΙΣΕΣ ΚΟΡΚΥΡΑΝΤΟΙΣ
ΠΛΕΟΣΙΝΑΚΕΔΑΙΜΟΝΙΟΙΛΑΚΙΑ
ΑΙΧΣΟΝΕΙΔΙΟΤΙΜΟΙΕΥΟΝΥΜΕΙ
ΤΙΔΟΣΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣΠΡΟΤΕΣΠΡΥ
ΕΣΚΑΙΔΕΚΑΕΜΕΡΑΙΕΣΕΛΕΥ
ΗΤ
ΑΡΧΟΝΤΟΣΚΑΙΕΠΙΤΕΣΒΟΛΕΣ
ΦΑΕΝΟΤΕΙΘΡΑΣΙΟΣΠΡΟΤΟΣΕ
ΙΑΙΗΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΣΑ
ΓΣΕΡΧΙΕΥΣΚΑΙΧΣΥΝΑΡΧΟΝ
ΣΧΡΟΝΟΣ ΑΝΑΦΛΥΣΤΙΟΣ
ΔΟΣΑΝΣΤΡΑΤΕΛΟΙΣΕΣΚΟΡ
ΟΙΣΕΚΠΛΕΟΣΙΛΑΥΚΟΝΙ
ΕΝΕΙΚΟΙΛΕΙΔΡΑΚΟΝΤΙ
ΑΙΑΝΤΙΔΟΣΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣ
ΤΕΙΤΕΛΕ Ε.

A. Ἀθηναῖοι ἀνήλ]ωσαν ἐ[ς] Κό[ρκυραν τάδε. Ἐπὶ Κ-
ράτητος Ἄρχο]ντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ᾗ Μ-
εταγένης Φαεινοῦ] Τειθράσιος πρῶτος ἐγγραμμά[τ-
ευεν, ταμίαι τῶν] ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναία[ς
. . . . ἐκ Κερ]αμέων καὶ ξυνάρχοντες οἷς
Κράτης Ναύπ]ονος Λαμπτρεὺς ἐγραμμάτευε
παρέδοσαν] στρατηγοῖς ἐς Κόρκυραν τοῖς
πρώτοις ἐκ] πλέουσι, Λακεδαιμονίῳ Λακιά-
δῃ, Πρωτέᾳ] Αἰξωνεῖ, Διοτίμῳ Εὐωνυμεῖ,
ἐπὶ τῆς Αἰαν]τίδος Πρυτανείας πρώτης Πρυ-
τανευούσης τρ]εῖς καὶ δέκα ἡμέρας ἐσελήλυ-
θυίας τῆς πρυ.] ΗΤ.

B. Ἐπὶ Ἀψευδοῦς] ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς
ᾗ Μεταγένης] Φαεινοῦ Τειθράσιος πρῶτος ἐ-
γραμμάτευε . ταμ]ίαι ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀ-
θηναίας . . .] ης Ἐρχιεὺς καὶ χσυνάρχον[τ]-
ες οἷς Εὐθέας Αἰ]σχρονος Ἀναφλύστιος
ἐγραμμάτευε παρέ]δοσαν στρατηγοῖς ἐς Κόρ-
κυραν τοῖς δευτέρ]οις ἐκπλέουσι, Γλαύκωνι
. . . . , . . ένει Κοιλεῖ, Δράκοντι
. . . . . ἐπὶ τῆς Αἰαντίδος Πρυτανείας
πρώτης Πρυτανευούσης] τῇ τελε[υταίᾳ ἡμέ-
ρᾳ τῆς Πρυτανείας ΔΤΤ].

« *Les Athéniens ont dépensé pour* (*l'expédition de*) *Corcyre. Sous l'Archontat de Cratés,*

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

sous le sénat dont Métagènes fils de Phaénos Tithrasien était le premier secrétaire. Les questeurs des effets sacrés de Minerve (un tel) du Céramique et ses collègues, dont Cratés, fils de Naupon de Lamptra était le secrétaire, ont remis aux généraux qui ont les premiers fait voile pour Corcyre, à Lacédemonius Laciades, à Protée Æxonéen, et à Diotimus Euonyméen, sous la première Prytanie de la tribu Æantide, treize jours après le commencement da la Prytanie, **6** *talens.*

Sous l'Archontat d'Apseudés, sous le sénat dont Metagènes fils de Phaénos Tithrasien était le premier secrétaire; les questeurs des effets sacrés de Minerve, . . . és Erchien et ses collègues, dont Euthéas fils d'Æschron d'Anaphlystos était le secrétaire ont remis aux généraux qui ont les seconds fait voile pour Corcyre, à Glaucon de . . . . , à . . . énés de Cœlé, à Dracon de . . . . sous la première Prytanie de la tribu Æantide, le dernier jour de la Prytanie, **12** *talens.*

On voit facilement que cette inscription se divise en deux sections que nous avons désignées par **A** et **B**, et qui comprennent chacune une année. Malgré que les noms des archontes ne soient pas conservés, et que ceux des premiers secrétaires du sénat paraissent être les mêmes dans les deux Prytanies, mais la diversité des noms des questeurs de Minerve nous apprennent que chacune de ces sections traite d'une année différente. Il s'agit dans toutes les deux d'une expédition en Corcyre (l. 7 et 18). Pour se rendre compte du contenu de cette inscription, on doit remonter aux événemens antérieurs au commencement de la guerre du Peloponnèse.

« La guerre s'étant allumée entre les Corcyréens (1) et les Corinthiens à cause de l'intervention de ces derniers dans les affaires d'Epidamne, les Corcyréens eurent recours à l'alliance d'Athènes. Les Athéniens ne voulurent pas rompre leurs traités avec les Péloponnésiens en marchant contre Corinthe, mais ils promirent aux Corcyréens de les défendre contre tout ennemi qui les attaquerait, et envoyèrent dans ce but dix vaisseaux à Corcyre, commandés par Lacédémonios fils de Cimon, par Diotimos, fils de Strombichos, et par Protéas fils d'Epiclés. Un combat naval eut lieu à Climérion, promontoire de l'Epire; la journée fut pour les Corinthiens. Le lendemain de cet événement vingt autres vaisseaux Attiques parurent au camp des Corcyréens. Les Athéniens ayant reconnu que le premier secours envoyé à leurs nouveaux alliés suffisait pour les compromettre avec les Péloponnésiens, sans être assez considérable pour déterminer la victoire, envoyèrent cette nouvelle flotte, commandée par Glaucon, fils de Léagros et Andocidés, fils de Léagoras. Les Corinthiens intimidés par ce surcroit de forces se retirèrent chez eux sans engager un nouveau combat. C'est ainsi que se termina l'expédition de Corcyre, qui fut le premier grief des Péloponnésiens contre les Athéniens. »

Tel est le récit de Thucydide (2). Notre inscription vient à son appui. Le côté gauche de la pierre est brisé. Si l'on éxamine les lignes dont les lacunes sont facilement remplies, (l. 4, 6, 7 etc.) on acquerra la conviction que chaque ligne contient 33 — 35 lettres, et qu'il manque 12 lettres à gauche de l. 1. La formule Ἀθηναῖοι ἀνή]λ]ωσαν, justifiée aussi par C. I. n. 147, remplit exactement cette lacune. Comme les deux comptes-rendus qui suivent se rapportent à Corcyre (l. 7 et 18), il est naturel que les lettres Ε . ΚΟ|. . . . . (l. 1) soient ἐς Κόρκυραν. Κόρκυρα est une forme moins ancienne de Κέρκυρα, nom que les grecs donnent aujourd'hui encore à l'île nommée par les européens Corfou, du mot populaire

(1) Habitans de Corfou. — (2) Thuc. I, 24 — 57.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Κορφοὶ (*les cimes*) par lequel les Epirotes voisins désignent toute l'île à cause de son aspect montagneux.

Il reste encore dans la première ligne une lacune de 7 à 9 lettres, et la lacune de l. 2 contenait le nom de l'archonte. Nous pouvons facilement remplacer ce nom qui n'est pas conservé. Ligne 6 contient le nom du secrétaire des questeurs de la Déesse (l. 4). Ce nom est Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεὺς, et nous savons qu'il avait rempli ces fonctions en Ol. 86, 3. Or l'Archonte Eponyme de la dite année était Κράτης (1). Ce mot remplit la lacune de l. 2 et l'excède d'une lettre qui reste pour la fin de l. 1 avec la préposition ἐπὶ. Mais l. 1, n'en est pas encore remplie: il y reste un espace de 4 lettres que nous croyons pouvoir plausiblement remplir par le mot τάδε. La lacune de deux lettres à la fin de l. 2 et de 11 lettres au commencement de l. 3 contenait le nom du premier secrétaire du sénat annuel, dont Τειθράσιος est le gentilé. Ce nom vient de Τίθρας ou Τείθρας, un bourg de l'Attique dont la position ne nous est pas connue, mais dont les habitans étaient réputés sauvages et intraitables (2). Il est à remarquer que le premier secrétaire de l'année suivante (car le nom du questeur et du secrétaire des effets de la Déesse nous aprennent que section B. appartient à l'année suivante) est du même bourg de Tithras (l. 14). Mais une autre remarque plus curieuse encore est que l'espace depuis le mot ἡ (l. 2) jusqu'au mot Τειθράσιος l. 3, est exactement le même que la lacune de l. 14 sans le mot ἡ et avec le nom patronymique ΦΑΕΝΟ (l'E pour la diphthongue EI), ce qui nous force à croire que le nom du secrétaire était le même dans l'une et dans l'autre année. Pour cela il faut supposer que le hasard eût désigné comme secrétaire de la première Prytanie le même individu dans les deux années consécutives, car d'après Pollux (3) ces secrétaires étaient choisis au lot: ou peut être faut-il croire que les secrétaires des Prytanies n'étaient pas annuels, mais que leurs fonctions duraient une Olympiade ou une pentétiride, d'après quoi il suffirait qu'une tribu fût tirée une seconde fois la première du scrutin, pour que le même homme figurât de nouveau comme premier secrétaire. Ce qui parait appuyer cette supposition c'est que ces fonctionnaires n'appartenaient pas nécessairement aux tribus dont ils étaient les secrétaires, mais qu'ils étaient indifféremment élus par le sénat parmi les aïsites (4). C'est ainsi que dans l'inscription, n. 147 de C. I. le secrétaire de la première Prytanie est de Halæ, un bourg qui appartient à la tribu Cécropis ou à l'Ægéis, tandis que c'est la tribu Æantide qui a la première Paytanie. C'est ainsi encore que le premier secrétaire dans notre inscription est de Tithras, un bourg de la tribu Ægéis, tandis que la première Prytanie de la section A est à une tribu dont le nom se termine par ΤΙΔΟΣ. Le nom même du secrétaire du sénat commence par un M (l. 2), et la lacune qu'il laisse dans ligne 3 est de 8 lettres. Nous avons vu dans l'inscription précédente (N. 114) qui est contemporaine de celle-ci (Ol. 86, 3,) que le nom du premier secrétaire du sénat est Μετ.γένης. Ce nom remplit exactement la lacune, et nous n'avons pas hésité à le placer ici.

Les mots ταμίαι τῶν (l. 4), prouvés par ceux qui suivent, sont aussi confirmés par l. 15 Ni l'une ni l'autre ne laisse de place pour l'article οἱ. Par l. 5 nous apprennons le gentilé ἐκ Κερ]αμέων du questeur d'Olymiade 86, 3, dont le nom nous est inconnu. Le nom du secrétaire (l. 6) ne laisse aucun doute, si nous le comparons à N^os. 90 et 100; il correspond d'ailleurs parfaitement à la lacune de cette ligne. Le mot qui manque à l. 7 est παρέδοσαν, confirmé aussi par l. 18. Il contient le nombre de lettres requis. Il a été plus difficile de remplir la lacune de l. 8. Par l. 19 nous voyons que le mot πλέουσι doit être

(1) Voyez plus haut, N. 114. — (2) Et de Byz. — Phot. — Aristoph. Ran. 477.

(3) Γραμματεὺς ὁ κατὰ Πρυτανείαν κληρωθεὶς ὑπὸ τῆς Βουλῆς. Poll. VIII, 98. — (4) V. Bœckh, Staath. de Ath. II, 200.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών/ Academy of Athens

complété en ἐκπλέουσι, précédé par la syllabe οις qui indique un datif pluriel. Reste donc entre l'article τοῖς de la ligne 7 et cette terminaison οις l'espace de 4 lettres. Dans l. 19 au contraire entre la syllabe οις et l'article τοῖς, il doit rester une lacune de 6 lettres. D'où peut venir cette différence, et comment les ἐκπλέοντες de la seconde année peuvent-ils être désignés autrement que ceux de la première ? Nous croyons devoir écrire πρώτοις à la première place et δευτέροις à la seconde. En effet l'un de ces deux mots excède l'autre de deux lettres, et il était naturel qu'on qualifiât de *première* et de *seconde* les deux expéditions qui se succédèrent, soit que les deux sections de l'inscription eussent été écrites simultanément après la seconde expédition, ce qui nous parait plus probable, soit qu'on eût prévu dès le premier envoi qu'un second le suivrait de près. La lacune de ligne 9 est exactement remplie par le nom Πρωτέα, que Thucydide cite comme celui de l'un des commandans de l'escadre. La lacune de ligne 10 contenait évidemment les mots ἐπὶ τῆς . . . τίδος. La première moitié de ce mot consistait en 4 lettres ; mais il y a deux tribus, Αἰαντὶς et Λεοντὶς qui satisfont à cette condition. Nous ne pouvons décider entre les deux. Les lettres ΕΞ de l. 11 peuvent faire partie de mot τέσσαρες ou du mot τρε[ῖ]ς. Comme après Πρυ]τανευούσης qui remplit en partie la lacune il ne reste plus d'espace que pour deux lettres, nous admettons ce dernier mot. Pour le complément de l. 12 voyez N. 116. Cependan le mot Πρυτανείας n'y viendrait pas tout entier; il faut donc supposer qu'il est écrit en abréviation, à moins de croire qu'il est tout à fait omis ; mais cela rendrait nécessaire d'ajouter quatre chiffres au nombre qui termine la ligne, et nous croyons que le nombre est entier. La lacune de l. 16 contient le nom du questeur d'Ol. 86, 4. Nous voyons ici que la dernière syllabe de son nom propre est....ης et que son gentilé est Ἐρχιεὺς. (V. p. 77). Ligne 17 contient le nom du secrétaire. Sur son patronymique Αἴσχρονος, voyez aussi N. 97. La lacune de l. 20 contenait le gentilé de Glaucon. Nous connaissons par Thucydide le nom de son père Léagros, mais non pas celui du bourg dont il était natif. Cette même lacune contenait aussi le commencement du nom d'un autre général qui se terminait en . . . ένει, et dont Thucydide ne parle point. ΚΟΙΛΕΙ sans être précédé de la préposition ἐν (ἐν Κοίλῃ), est, je suppose, le datif de Κοιλεὺς, sans doute l'habitant de la partie de la ville d'Athènes dite Kœlé, qui était un démos. On désignait ordinairement le démote par l'expression ἐκ Κοίλης. La lacune de l. 20 contenait le gentilé du général Dracon, dont Thucydide ne nous dit également rien. L. 22 devait contenir l'ordre de la présidence de la tribut Æantide (comme l. 10). L'espace ne permet que le mot πρώτης ou τρίτης, et nous ne pouvons prononcer entre les deux, à moins de croire que . . . ΤΙΔΟΣ (l. 10) est Αἰαντίδος, et que par conséquent il faut lire ici aussi πρώτης. ΤΕΙΤΕΛΕ . . là où doit venir le jour de la Prytanie est sans doute τῇ τελευταίᾳ ἡμέρᾳ τῆς Πρυτανείας. Ces derniers mots remplissent la lacune d'une autre ligne encore qui doit avoir existé, (l. 23), et laissent jusqu'à l'endroit brisé un espace de trois lettres, pour le chiffre de la dépense. Nous croyons que ce chiffre représente douze talens, le double de la somme portée dans la section A, comme les vaisseaux envoyés la seconde fois étaient deux fois aussi nombreux que ceux qui avaient été expédiés d'abord. Nous apprenons donc par cette inscription que la première expédition navale à Corcyre eut lieu, ou au moins fut décidée et payée en Olympiade 86, 3, le 13^{e} jour de la première Prytanie, ou du mois Hécatombæon, le quel jour, d'après les calculs de M^{r} Ideler, correspond au 8 juillet, 343 av. J. C. Nous voyons en outre qu'il s'est passé toute une année jusqu'à l'envoi des vingt galères auxiliaires. Mais comme nous avons appris par le récit de Thucydide que ce secours arriva le lendemain même du combat que les dix premiers vaisseaux avaient livré, nous penchons à croire que l'argent pour équiper la première

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

escadre fut en effet donné au commencement d'Olympiade 86, 3, et que les généraux furent nommés dès lors, mais que l'année s'écoula en préparatifs, et que l'escadre ne mit à la voile que vers la fin de l'année. Il fallait d'ailleurs ce temps également aux Corinthiens et aux Corcyréens pour équiper leurs flottes respectives. La seconde expédition part le dernier jour de la première ou de la troisième Prytanie d'Ol. 86, 4. Si nous adoptons la dernière supposition, cette année n'étant point une année intercalaire, le dernier jour de la 3e Prytanie, ou le 105e jour de l'année qui commence le 28 juin, tombe sur le 10 Oct.

On voit donc que la saison serait trop avancée pour qu'on expédiât une flotte qui n'arriverait que dans le cœur de l'hiver. D'ailleurs en reculant ainsi le second envoi de secours de 3 Prytanies dans l'année d'Ol. 86, 4, nous mettrons un interval incontestable de plus de 3 mois et demi entre les deux expéditions. Nous pensons par conséquent qu'il faut lire (l. 23) πρώτης Πρυτανευούσης et non pas τρίτης.

Les généraux qui ont accompagné la première expédition sont nommés dans la 1e section. Ce sont ceux-là même que nous voyons dans Thucydide, I, 45. Lacédémonios y est nommé fils de Cimon. Ici, l. 8, nous voyons qu'il est de la commune de Lakia. Nous savons par Plutarque que la famille de Miltiade (son fils Cimon par conséquent aussi) était de Lakia (1); le général Lacédémonios fils de Cimon (Thuc. I, 45), Lakiade (l. 8), est donc évidemment petit fils de Miltiade. Le second général nommé par Thucydide est Diotimos fils de Strombichos; nous apprennons ici qu'il était du bourg d'Euonymos. Il était le père du général qui s'appelait Strombichidés, d'après son grand-père (2). Thucydide cite aussi un troisième général, Protéas, fils d'Epiclés; il est évident que c'est celui dont le nom est mutilé sur notre pierre, mais dont le géntilé Αἰξωνεὺς, d'Halæ Æxonides, y est conservé. Le nom Πρωτέας remplit avec ce qui reste du mot Λακιάδη exactement la lacune de l. 9.

Thucydide mentionne deux généraux qui ont commandé la seconde expédition, Glaucon, fils de Léagros, et Andocides, fils de Léagoras. Nous voyons le nom du premier dans section B, l. 19, et son gentilé, l. 20 est perdu. Mais Andocides, si ce nom est écrit juste, ne se trouve pas sur notre pierre; nous avons à sa place deux autres généraux, dont l'un avait un nom qui se terminait par les syllabes.....énés, et il était habitant de Cœlé (v. p. 75), et l'autre s'appelait Dracon ou Dracontides, et était le même peut-être qui figura plus tard parmi les 30 tyrans (3).

Nous avons dit plus haut qu'il faut supposer une abréviation au mot τῆς Πρυτανείας, l. 12, afin que ce mot n'excède pas la lacune à la gauche de cette ligne. Par conséquent le nombre ΓΗΤ n'a pu avoir d'autres chiffres qui l'eussent précédé. Mais si l'on supposait ces mots « τῆς Πρυτανείας » retranchés, on aurait 6 chiffres à ajouter au nombre, qui ne pourrait dans ce cas être moindre de ΗΓΓΔΔΔΔΓΗΤ, ou de 196 talens. Il n'y aurait pas de raison à croire qu'une somme aussi éxorbitante eût été donnée pour une expédition de si peu d'importance et de si courte durée. On pourrait même calculer les dépenses de cette flotte pour un mois, autant que devait être la durée présumable de l'expédition, de la manière suivante: Comme il est certain qu'en Olympiade 86, 3, la ville d'Athènes n'avait pas besoin de construire les 10 vaisseaux qu'elle voulait expédier, aucune dépense ne doit être calculée pour la construction et même pour l'équipement en gros des navires. Le reste regardait les Triérarques (4). Mais l'état avait à payer la solde des marins et des soldats. On comptait ordinairement l'équipage de chaque trirème à 200 hommes, tant matelots que soldats (5). La solde d'un homme à bord d'un

(1) Οἱ δὲ περὶ τὸν Μιλτιάδην Λακιάδαι. Plut. Cim. 4. — Milt. 22. — (2) Thuc. VIII, 15, 30, 62.
(3) Xénoph. Hist. Gr. — (4) Bœckh, Staath. der Ath. II, — (5) Bœckh, ib. I, 298.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

vaisseau était communément, et à l'exception de quelques circonstances où on l'augmenta par des raisons politiques, de 3 oboles; donc une trirème coutait par jour $200 \times 3 = 600$ oboles $= 100$ drachmes, ou une mine, et par mois trente mines, ou un demi talent. Les dix vaisseaux ont donc dû coûter 5 talens par mois. On peut penser que la ville y ajouta un talent pour des besoins imprévus, ou que la solde fut calculée pour 36 jours, ou pour une Prytanie. D'après ce raisonnement les 20 navires envoyés plus tard doivent avoir coûté 10 talens pour un mois, et 12 talens pour 36 jours. Nous avons dit plus haut que ce dernier nombre remplit exactement l'espace qui manque à la pierre audessus de ligne 22.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

116.

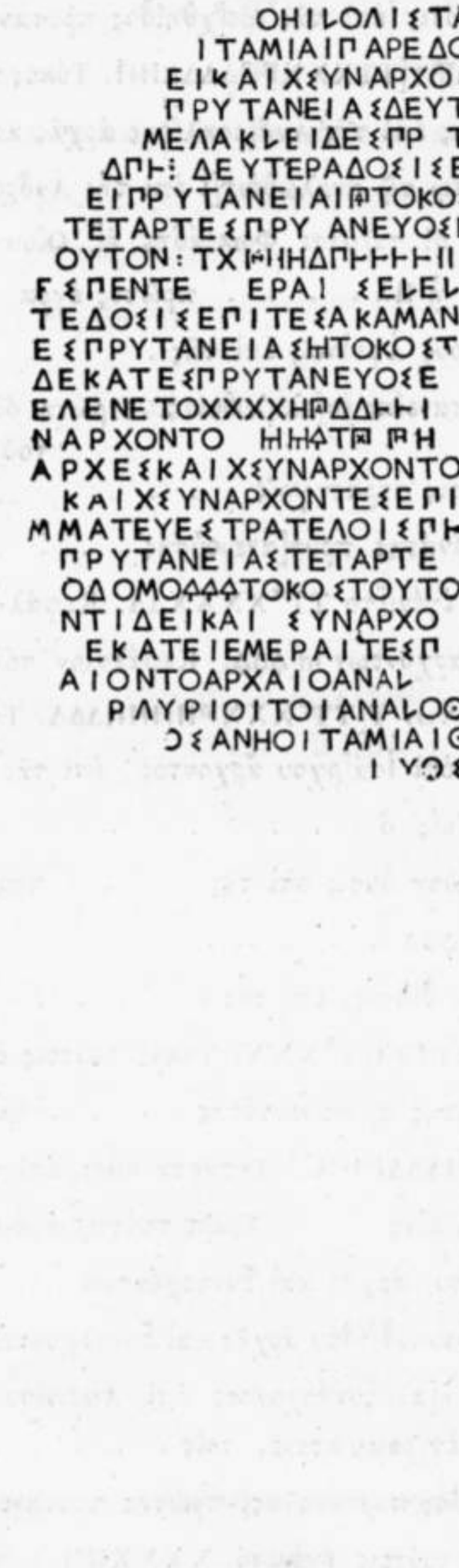

117.

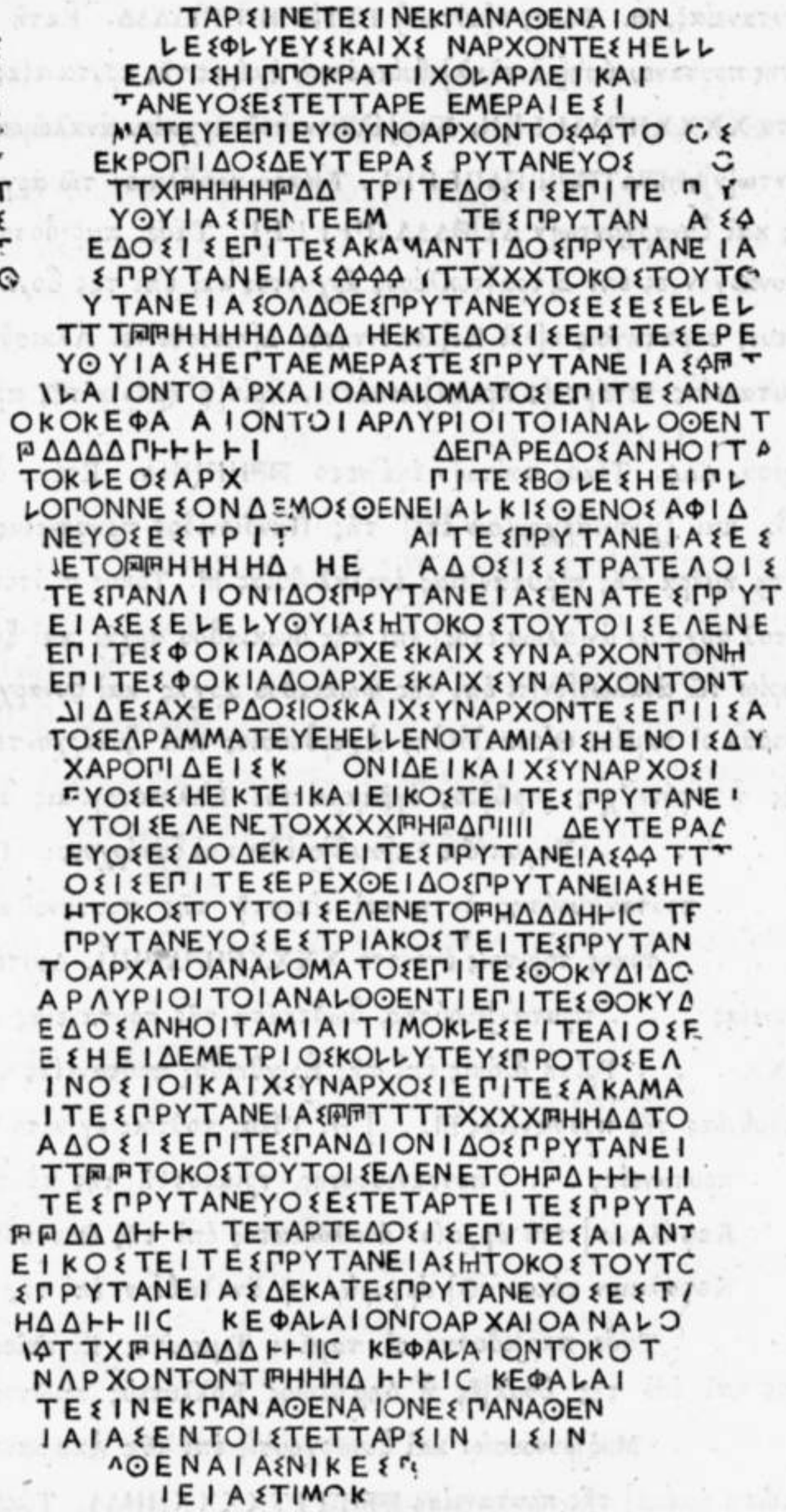

A. Ἐλογίσαντ]ο οἱ λογιστα[ἰ ἐν τοῖς τέ]ταρσιν ἔτεσιν ἐκ Παναθηναίων [ἐς Παναθήναια. Τάδε οἱ τῶν ἱερῶν χρημάτων] ταμίαι παρέδοσ[αν, Ἀνδροκ]λῆς Φλυεὺς καὶ ξ[υ]νάρχοντες ἑλλ[ηνοταμίαις . . . . .

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

. . . . εῖ καὶ ξυνάρχουσι[ν, στρα]τηγοῖς Ἱπποκράτ[ει] Χολαργεῖ καὶ ξυνάρχουσιν. Πρώτη δόσις ἐπὶ τῆς Κεκροπίδος] πρυτανείας δευτέ[ρας πρυτ]ανευούσης, τέτταρε[ς] ἡμέραι ἐσ[ελευθυίας τῆς πρυτανείας, ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ] Μεγακ[λεί]δης πρ[ῶ]τ[ος ἐγραμμ]άτευε, ἐπὶ Εὐθύνου ἄρχοντος, ΔΔ. Τό[κ]ος [τούτοις ἐγένετο ΗΗΔΔ] ΔΓΙ. Δευτέρα δόσις, ἐπ[ὶ τῆς Κ]εκροπίδος δευτέρας [π]ρυτανευούσ[ης ἑκκαίδεκα ἡμέραι ἐσελευθυίας τ]ῆι πρυτανείᾳ, Η. Τόκος τ[ούτων ΤΤΧΗΗΗΗΗΔΔ. τρίτη δόσις, ἐπὶ τῆ[ς . . . . . πρυτανείας] τετάρτης πρυ[τ]ανευούσης, [ἐσελευ]θυίας πέ[ν]τε ἡμ[έρας] τῆς πρυτανεί[ας, ΔΗΤΤΤΗΗΔΔΓΙ]. Τόκος τ]ούτων, ΤΧ[Η]ΗΔΓΙ. Τ[ετάρτ]η δόσις ἐπὶ τῆς Ἀκαμαντίδος πρυτανεία[ς ὀγδόης πρυτανευούσης, πέντε [ἡμ]έρα[ι ἐ]σελευθ[υίας τῆ]ς πρυτανείας, ΔΔΔ[ΤΤ]ΤΤΧΧΧ. Τόκος τούτω[ν: ΤΧΧΧΗΔΔΔΙΙΙ. Πέμπτη δόσις ἐπὶ τῆς Ἀκαμαν[τίδος πρ]υτανείας ὀγδόης πρυτανευούσης, ἐσελευθ[υίας τέσσαρες ἡμέραι τῆς πρυτανείας, Η. Τόκος τ[ούτων] ΤΤΤΗΗΗΗΔΔΔ. Ἕκτη δόσις ἐπὶ τῆς ἐρε[χθηίδος πρυτανείας δεκάτης πρυτανευούσης ἐσελευθ]υθυίας ἑπτὰ ἡμέρας τῆς πρυτανείας ΔΗΤ[ΤΤΧΧΧΗΔΔΔΙΙΙ. Τόκος τούτοις ἐγένετο ΧΧΧΧΗΗΔΔΓΙΙ. Κεφ]άλαιον τοῦ ἀρχαίου ἀναλώματος ἐπὶ τῆς Ἀνδ[ροκλέους ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντω[ν]ΗΗΗΔΤΗΗ[ΗΔΓΙ. Τ]όκου κεφάλαιον τῷ ἀργυρίῳ τῷ ἀναλωθέντ[ι ἐπὶ τῆς Ἀνδροκλέους

B. ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντω[ν ΔΤ]ΗΔΔΔΓΙ. Τάδε παρέδοσαν οἱ τα[μίαι Φωκιάδης ἐξ Οἴου καὶ ξυνάρχοντες ἐπὶ Σ[τρα]τοκλέους ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ Πλ . . . . πρῶτος ἐγραμμάτευε, στρατηγοῖς π[ερὶ Πε]λοπόννησον Δ[ημοσθέ]νει Ἀλκισθένους Ἀφιδνεῖ, ἐπὶ τῆς . . . . ς] πρυτανείας τετάρτη[ς πρυτα]νευούσης, τρίτ[ῃ ἡμέρ]ᾳ τῆς πρυτανείας ἐσ[ελευθυίας. Πρώτη δόσις ἐκ τοῦ Ὀπισθ]οδόμου, ΔΔΔ. Τόκος τούτω[ν ἐγέ]νετο ΗΗΗΗΗΔ. Ἑτέρα δόσις στρατηγοῖς . . . . . Κυδα]ντίδῃ καὶ [χ]συνάρχου[σιν ἐπὶ] τῆς Πανδιονίδος πρυτανείας ἐνάτης πρυτ[ανευούσης . . . . ῃ καὶ δ]εκάτῃ ἡμέρᾳ τῆς π[ρυταν]είας ἐσελευθυίας Η. Τόκος τούτοις ἐγένε[το ΤΤ*ΧΧΧΧΔΔ. Κεφάλαιον τοῦ ἀρχαίου ἀν[αλώματος] ἐπὶ τῆς Φωκιάδου ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων Η[ΔΔΔ. Κεφάλαιον τόκου τῷ

C. ἀ]ργυρίῳ τῷ ἀναλωθ[έν]τι ἐπὶ τῆς Φωκιάδου ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων Τ[ΤΤ*ΧΧΧΗΗΗΗΗΔΔΔ. Τάδε παρέδ]οσαν οἱ ταμίαι Θ[ουκυ]δίδης Ἀχερδούσιος καὶ ξυνάρχοντες ἐπὶ Ἰσά[ρχου ἄρχοντος, ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ Φρύνν]:χος [πρῶ]τος ἐγραμμάτευε Ἑλληνοταμίαις ἐν οἷς δ . . . . . Χαροπίδει Σκ[αμβ]ονίδει καὶ ξυνάρχουσι. [Πρώτη δόσις ἐπὶ τῆς . . . . πρυτανείας . . . . πρυταν]ευούσης ἕκτῃ καὶ εἰκοστῇ τῆς πρυτανεί[ας ΔΔΔ . . . . . τόκος το]ύτοις ἐγένετο ΧΧΧΧΗΗΔΓΙΙΙΙ. Δευτέρα δ[όσις, ἐπὶ τῆς . . . . . πρυτανείας . . . πρυταν]ευούσης, δωδεκάτῃ τῆς πρυτανείας ΔΔΤΤΤΤ[Τ*ΧΧΧ. Τόκος τούτοις ἐγένετο ΧΧ . . . Τρίτη δ]όσις ἐπὶ τῆς Ἐρεχθηίδος πρυτανείας ἕ[κτης πρυτανευούσης . . . . ἡμέρας ἐσελευθυίας τῆς πρυτανείας Η. . .] Η. Τόκος τούτοις ἐγένετο ΗΔΔΔΙ. Τετάρτη δόσις ἐπὶ τῆς . . . πρυτανείας . .] πρυτανευούσης, τριακοστῇ τῆς πρυτα[νείας . . . Τόκος τούτοις ἐγένετο . . . Κεφάλαιον] τοῦ ἀρχαίου ἀναλώματος ἐπὶ τῆς Θουκυδί]ου [ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων . . . . Κεφάλαιον τόκου τῷ] ἀργυρίῳ τῷ ἀναλωθέντι ἐπὶ τῆς Θουκυδ[ίδου ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων

D. . . . . Τάδε παρ]έδοσαν οἱ ταμίαι Τιμοκλῆς Εἰτεαῖος κ[αὶ ξυνάρχοντες ἐπὶ Ἀμεινίου ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλ]ῆς ἧ Δημήτριος Κολλυτεὺς πρῶτος ἐγ[ραμμάτευε, τοῖς . . . . . Μυρ]ρινουσίῳ καὶ ξυνάρχουσι, ἐπὶ τῆς Ἀκαμαντίδος πρυτανεί[ας, πρώτης πρυτανευούσης, πρώτῃ ἡμέρᾳ] τῆς πρυτανείας ΗΗΤΤΤΤΧΧΧΗΗΔΔ. Τόκος τούτοις ἐγένετο ΧΧΧΧΗΗ ΔΔΓΙΙΙΙΙ. Δευτέρ]α δόσις ἐπὶ τῆς Πανδιονίδος πρυτανεί[ας δευτέρας πρυτανευούσης, πέμπτῃ καὶ εἰκοστῇ τῆς πρυτανείας Δ]ΤΤΗΗ. Τόκος τούτοις ἐγένετο ΗΗΔΙΙΙΙ. [Τρίτη δόσις ἐπὶ τῆς . . .

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

πρυτανείας ἕκ]της πρυτανευούσης τετάρτῃ τῆς πρυταν[είας, ΔΠΤΧΧΧΗΗΗΠΔΔΓ. Τόκος τούτοις ἐγένετο] ΠΠΔΔΔΓΙ-Ι-Γ. Τετάρτη δόσις ἐπὶ τῆς Αἰαντ[ίδος πρυτανείας ἐννάτης πρυτανευούσης,] εἰκοστῇ τῆς πρυτανείας, Η. Τόκος τούτο[ις ἐγένετο ΧΔΓΙ-Ι-Ι-ΙΙΙ. Πέμπτη δόσις ἐπὶ τῆς . . . .]ς πρυτανείας δεκάτης πρυτανευούσης, τ[ρίτῃ καὶ τριακοστῇ τῆς πρυτανείας ΦΦΔΤΤΤΠΗΗΗΗΓΙ-Ι-ΙΙC. Τόκος τούτων Η]ΗΔΔΓΙ-Ι ΙΙC. Κεφάλαιον τοῦ ἀρχαίου ἀναλώ[ματος ἐπὶ τῆς Τιμοκλέους ἀρχῆς καὶ ξυναρχόντων Η]ΦΦΤΤΧΠΗΔΔΔΔΙ-Ι-ΙΙC. Κεφάλαιον τόκου τ[ῷ ἀργυρίῳ τῷ ἀναλωθέντι ἐπὶ τῆς Τιμοκλέους ἀρχῆς καὶ ξυ]ναρχόντων ΤΠΗΗΗΔΙ-Ι-Ι ΙC. Κεφάλαι[ον τῶν ἱερῶν χρημάτων τῶν ἀναλωθέντων ἐν τοῖς τέτταρσιν ἔ]τεσιν ἐκ Παναθηναίων ἐς Παναθήν[αια. Παρέδομεν ἐκ τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθη]ναίας ἐν τοῖς τέταρσιν [ἔτε]σιν . . . . . Παρέδομεν ἐκ τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς] Ἀθηναίας Νίκης ἐ[ν τοῖς τέταρσιν ἔτεσιν . . . . εἰας Τιμοκ[λ . . . . . .

Les Logistes ont calculé dans les quatre ans des Panathénées aux Panathénées.

A. Les questeurs des effets sacrés, Androclés de Phlya et ses collègues ont remis ces sommes aux Hellénotamies . . . . . et à ses collègues, et aux généraux Hippocrate de Cholargos et à ses collègues.

1) *Premier payement, sous la seconde Prytanie de la tribu Cécropis, quatre jours après le commencement de la Prytanie, sous le sénat dont Mégaclide était le premier secrétaire, sous l'archontat d'Euthynos,* 20 *talens.*

L'intérêt qu'ils ont produit : 5636 *dr.*

2) *Second payement, sous la seconde Prytanie de la tribu Cécropis, seize jours après le commencement de la Prytanie,* 50 *talens.*

Leur intérêt : 2 *talens,* 1970 *drachmes.*

3) *Troisième payement, sous la quatrième Prytanie de la tribu . . . . cinq jours après le commencement de la Prytanie,* 28 *talens,* 5079 *dr.*

Leur intérêt 1 *talent,* 1719 *dr.,* 2 *oboles.*

4) *Quatrième payement, sous la huitième Prytanie de la tribu Acamantide, cinq jours après le commencement de la Prytanie,* 44 *talens,* 3000 *dr.*

Leur intérêt: 1 *talent,* 4644 *dr.,* 2 *obol.*

5) *Cinquième payement, sous la huitième Prytanie de la tribu Acamantide, quatre jours après le commencement de la Prytanie,* 100 *talens.*

Leur intérêt 3 *talens,* 5940 *dr.*

6) *Sixième payement, sous la dixième Prytanie de la tribu Erechthéis, sept jours après le commencement de la Prytanie,* 18 *talens,* 3590 *dr.,* 4 *obol.*

L'intérêt qu'ils ont produit : 4172 *dr.,* 3 *obol.*

Total du capital dépensé sous la magistrature d'Androclés et de ses collègues: 261 *t.* 5669 *dr.*

Total de l'intérêt de l'argent dépensé sous la magistrature d'Androclés et de ses collègues: 11 *talens,* 99 *dr.,* 1 *obole.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

B. Les questeurs Phociades d'OEon et ses collègues ont remis ces sommes sous l'archontat de Stratoclés et sous le sénat dont Pl . . . . était le premier secrétaire, aux généraux autour du Péloponnèse, à Demosthènes fils d'Alcisthènes, d'Aphidnes:

1) *Sous la quatrième Prytanie de la tribu . . . . , le troisième jour après le commencement de la Prytanie; premier payement de l'Opisthodome* . **30** *talens.*

L'intérêt qu'ils ont produit : **5910** *drachmes.*

2) *Autre payement aux généraux . . . . . Cydantide et à ses collègues sous la neuvième prytanie de la tribu Pandionide, le dix. .ième jour depuis le commencement de la prytanie,* **100** *talens.*

L'intérêt qu'ils ont produit: **2** *talens,* **3020** *dr.*

Total des capitaux dépensés sous la magistrature de Phociade et de ses collègues, **130** *tal.*

Total des intérêts de l'argent dépensé sous la magistrature de Phociade et de ses collègues, **3** *talens,* **3930** *dr.*

C. Les questeurs Thucidide Acherdusien et ses collègues ont remis ces sommes sous l'archontat d'Isarque et sous le sénat dont Phrynichus était le premier secrétaire, aux Hellénotamies, dont . . . . était le secrétaire, à Charopide Scambonide et à ses collègues.

1) *Premier payement sous la . . . e prytanie de la tribu . . . . , le vingt-sixième jou après le commencement de la prytanie,* **30** . . *talens.*

L'intérêt qu'ils ont produit : **4655** *dr.,* **4** *oboles.*

2) *Second payement, sous la . . . e prytanie de la tribu . . . . le douzième jour de la prytanie,* **24** *talens,* **3000** *dr.*

L'intérêt qu'ils ont produit : **2000** . . . *dr.*

3) *Troisième payement, sous la sixième prytanie de la tribu Erechthéis, ... jour après le commencement de la prytanie* **5** . . . *talens,* **100** . . . *dr.*

L'intérêt qu'ils ont produit, **632** *dr.,* **1½** *obole.*

4) *Quatrième payement, sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . . le trentième jour de la prytanie . . . . . .*

L'intérêt qu'ils ont produit : . . . . .

Total des capitaux dépensés sous la magistrature de Thucidide et ses collègues. . . . .

Total des intérêts de l'argent dépensé sous la magistrature de Thucidide et de ses collègues . . . . .

D. Les questeurs Timoclés Itéen et ses collègues ont remis ces sommes sous l'archontat d'Aminias et sous le sénat dont Démétrius de Collytos était le premier secrétaire, aux . . . . , à . . . . de Myrrhinus et à ses collègues.

1) *Sous la première prytanie de la tribu Acamantide, le premier jour de la prytanie :* **59** *talens,* **4220.**

L'intérêt qu'ils ont produit : **4226** *dr.,* **5** *obol.*

2) *Second payement , sous la seconde prytanie de la tribu Pandionis , le vingt-cinquième jour de la prytanie,* **12** *talens,* **5500** *dr.*

L'intérêt qu'ils ont produit: **163** *dr.,* **3** *obol.*

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

3) *Troisième payement, sous la sixième prytanie de la tribu . . . . , le quatrième jour de la prytanie,* **16** *talens,* **3375** *dr.*

4) *Quatrième payement, sous la neuvième prytanie de la tribu Aiantis, le vingtième jour de la prytanie,* **100** *talens.*

L'intérêt qu'ils ont produit : **1018** *dr.* **3** *obol.*

5) *Cinquième payement, sous la dixième prytanie de la tribu . . . . . , le* **33**^{e} *jour de la prytanie,* **33** *talens,* **907** *dr.,* $2\frac{1}{2}$ *obol.*

Leur intérêt, **222** *dr.,* $2\frac{1}{2}$ *obol.*

Total des capitaux dépensés sous la magistrature de Timoclés et de ses collègues : **122** *talens,* **1642** *drachmes,* $2\frac{1}{2}$ *oboles.*

Total des intérêts de l'argent dépensé sous la magistrature de Timoclés et de ses collègues: **1** *talent,* **813** *dr.,* $1\frac{1}{2}$ *obol.*

Total des fonds sacrés dépensés dans les quatre ans des Panathénées aux Panathénées .

Nous avons remis des fonds sacrés de Minerve dans les quatre ans . . . . .

Nous avons remis des fonds sacrés de Minerve Victoire dans les quatre ans . . . . .

(Nous avons reçu les intérêts des quatre ans sous la magistrature de Timoclés ?)

Ces deux inscriptions furent trouvées en des époques éloignées. N°. 116 fut tiré en 1837 des décombres qui couvraient le temple d'Erechthée. Nous la publiames dès-lors dans le troisième cahier du journal Archéologique. Elle était mutilée des deux côtés, et N° 117 qui fut trouvé dans les fouilles deux années plus tard, dans un état de dégradation complète, vient confirmer en partie nos conjectures de restauration. Un examen attentif nous persuada que cette pierre n'était qu'un fragment de N°. 116, et que lui étant juxtaposée de la manière dont nous le faisons ci-dessus, elle ne laissait qu'une lacune de 4 à 6 lettres. Cette inscription est un compte-rendu de l'argent qui fut donné pendant une pentétiride (1) par les questeurs du trésor sacré aux Hellénotamies et aux généraux, et qui parait avoir été extrait non pas du trésor public, mais du trésor sacré, et particulièrement de ceux de Minerve et de Minerve Victoire (l. 51.) Aussi la caisse sacrée retire t-elle des intérêts pour ces sommes aux quelles la ville d'Athènes n'avait aucun droit, et qu'elle ne prenait en cas de besoin qu'à titre d'emprunt. L'idée que nous pouvons nous former en général de l'organisation de la caisse Athénienne pendant cette époque se résume en ce qui suit: Les Athéniens s'étaient faits les dépositaires des contributions des alliés, et les avaient ainsi changées en un tribut régulier qu'ils leur imposaient en retour de la protection qu'ils prétendaient leur accorder. Ces tributs alimentaient la caisse publique, et servaient non seulement à défrayer les guerres communes des alliés ou celles des Athéniens seuls, mais aussi à orner la ville des magnifiques monumens qui ont triomphé des siècles. Nous avons vu dans N° 114, que lorsque les questeurs des effets du Parthénon étaient à peine établis, la direction de la caisse de l'état n'appartenait qu'aux *epistates*. Mais il parait que l'Opisthodome du Parthénon ayant été bientôt après entièrement achevé et arrangé, tout l'argent public y fut déposé, et commis à la garde des questeurs de la Déesse. C'est ainsi que nous voyons dans n 147 de C. I. les questeurs de la Déesse délivrer l'argent nécessaire non seulement pour les jeux publics et les fêtes, mais aussi pour l'entretien de la cavalerie. La caisse sacrée était conservée dans le même

(1) C'est ainsi que les anciens nommaient l'espace d'une fête de Panathénées à l'autre qui ne comprenait en effet que quatre ans.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

endroit et par les mêmes questeurs; Elle était fournie par les offrandes pieuses, les dimes sacrées, les amendes et les confiscations. Il parait qu'on gardait dans l'Opisthodome separées les unes des autres les caisses de chaque temple de Minerve d'abord, et plus tard aussi de chacun des autres dieux qui étaient adorés dans l'Acropole (1). Le trésor public était à la disposition de la ville. Les Hellénotamies, appelés ainsi par un ménagement qui n'était plus que dans les mots, en avaient la gestion suprême; toutes les fois qu'il s'agissait donc d'une dépense publique à défrayer par la caisse de l'état, les questeurs sacrés qui n'en étaient que les dépositaires, passaient les sommes nécessaires aux Hellénotamies, qui en étaient responsables aussitôt que cet argent entrait en circulation, et qui faisaient la repartition des dépenses. Mais il arrivait quelquefois que la caisse publique fût épuisée; Alors, comme dans l'inscription présente, la caisse sacrée avançait de l'argent à la ville à titre de prêt, et en retirait un certain intérêt jusqu'au temps où l'état aurait été en fonds pour restituer ce qu'il en avait reçu. Daus ces cas, comme les questeurs de la Déesse faisaient les payemens de leur propre caisse, ils remettaient l'argent indifféremment ou aux Hellénotamies, qui le passaient ensuite à ceux qui en devaient faire usage, ou aux généraux eux-mêmes, en considérant toujours la ville comme leur seul débiteur.

Examinons dans quelles circonstances s'était trouvée la république d'Athènes, pour faire des emprunts si considérables au trésor sacré à l'époque de la présente inscription. Cette époque n'est pas incertaine. Nous rencontrons, l. 5, le nom de l'archonte Εὔθυνος; l. 17, celui de l'archonte Ε..ΤΟΚΛΕΟΣ; l. 25, celui de l'archonte ΙΣΑ. Le premier est certainement celui d'Ol. 88, 3. Diodore (XII, 58), et Athénée (V. p. 218, b.) l'appellent Εὐθύδημος. Ailleurs (Aug. Acharn.) il est appelé Εὐθυμένης. Mais dans la vie de Thucydide (p. CLXII, ed Did.) nous rencontrons ce nom exactement comme ici au génitif « ἐπὶ Εὐθύνου ἄρχοντος », et dans les commentaires de Lucien (Tim. 30) il est nommé Εὔθυνος. L'autre nom est celui de l'archonte de l'année suivante (Olympiade 88, 4), Στρατοκλῆς; le troisième, celui de l'archonte d'Olympiade 89, 1, Ἴσαρχος; et comme notre inscription se divise en quatre parties que nous désignons par A, B, C et D, la pierre entière comprend les années d'Ol. 88, 3, à Ol. 89, 2, ou la 6e, 7e, 8e et 9e année de la guerre du Péloponnèse. Si nous voulons remonter à la première translation de la caisse publique de Délos à Athènes, nous trouverons que cette caisse, sans parler des revenus intérieurs d'Athènes, qui étaient aussi dépensés aux besoins intérieurs du pays, contenait alors à peu près 1800 talens provenans des tributs des alliés (2). Ce coup d'état financier du grand politique Athénien est communément placé en Olympiade 79, 4 (3). Le tribut annuel s'élevait d'abord à 460 talens (4). Sous Periclès il fut porté jusqu'à 600 talens, soit que quelques villes (telles que celles de l Eubée) eussent été plus fortement imposées, soit que de nouveaux alliés eussent été attirés par la prospérité croissante d'Athènes (5). Si nous mettons cet accroissement du tribut à Ol. 84, 1, l'année où Periclès était au comble de sa puissance, nous avons d'Ol. 79, 4 à Ol. 84, 1, le nombre de 16 années, et le tribut total de cet espace de temps, calculé à 460 talens par an, donne une somme de 7360 talens. D'Ol. 84, 1 à Ol. 88, 3, la première année de notre inscription, nous avons 19 ans, pendant les quelles le tribut annuel était de 600 talens, ce qui donne une somme totale de 11400 talens.

Depuis la translation du trésor à Athènes, jusqu'à la première année de notre inscription il est donc entré dans la caisse les sommes suivantes provenues des tributs :

---

(1) V. N418. — (2) Bœckh, Staath. d. Ath. I, 475. — (3) ib. 430. — Iustin, III, 6. — Dodwell, ann. Thuc. — (4) Thuc. I, 96. — (5) Thuc. II, 13. — Plut, Arist. 24.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Somme transportée de Délos	1800 talens.
D'Olympiade 79, 4 à Olympiade 84, 1	7360 »
D'Olympiade 84, 1 à Olympiade 88, 3	11400 »
Total	20560 talens.

Toute cette somme fut dépensée à la construction des nombreux édifices dont Periclés orna sa ville natale. Les Propylées seuls (construits en Ol. 85, 4) coutèrent 2012 talens (1). De là on peut se faire une idée de ce qui a dû couter la construction du Parthénon, de l'Odéon, du temple de Jupiter Olympien et de tant d'autres temples achevés ou commencés à l'époque dont nous traitons, et il n'est pas difficile de comprendre comment les 20000 talens furent epuisés, au point qu'en Ol. 86, 3 il n'y avait plus en caisse que 1470 drachmes (voyez plus haut, N. 111). Cependant la première année de la guerre du Peloponnèse (Ol. 87, 2), c'est-à-dire 4 ans après Ol. 86, 3, Periclès déclare que les fonds de la caisse s'élèvent à 6000 talens (2), tandis qu'ils n'auraient dû s'élever qu'à 4×600 talens $+ 1470$ dr. $= 2400$ talens, 1470 dr. Mais il est probable que Periclès qui parlait dans le but de relever le courage de ses concitoyens par l'étalage de leurs forces et de leurs ressources, eût compris dans son calcul aussi les revenus intérieurs de l'état, les quels en vérité ne pouvaient servir aux frais extraordinaires de la guerre, et peut-être aussi le trésor sacré de la Déesse, au quel il méditait avoir recours en cas de besoin. L'année suivante la ville a du percevoir de nouveau 600 tal., et son trésor devait contenir (2400 tal. 1470 dr. + 600 tal.)3000 tal., 1470 drach. Mais elle venait de mettre en reserve une somme de 1000 talens pour le cas où elle serait attaquée par mer (3), et elle dépensa jusqu'à la fin de cette année (Ol. 89, 3) 2000 talens au siège de Potidée (4). par conséquent le trésor fut vidé de nouveau. Pendant les trois années suivantes les Athéniens eurent 1800 tal. des tributs réguliers; mais en Ol. 87, 4 ils entretenaient une flotte et une armée permanente en Acarnanie (5), et ils firent une expédition en Thrace. L'année suivante (Ol. 88, 1) ils équipèrent deux flottes contre Mytilène, et une troisième pour les côtes du Peloponnèse. Dans l'année d'après (Ol. 88, 2) ils envoyèrent une flotte en Corcyre, une autre en Sicile et une expédition à Mégares. Aussi tous ces efforts épuisèrent-ils les finances des Athéniens, au point de les mettre dans l'obligation de s'imposer eux-mêmes (en Ol. 88, 1) de la somme de 200 talens, et d'envoyer des vaisseaux pour ramasser de l'argent chez leurs alliés (6). Tel était l'état du trésor à Athènes en Olympiade 88, 3, et nous voyons clairement que la caisse publique avait un besoin urgent de recourir à la caisse sacrée, et de faire un emprunt qu'elle devait restituer lorsque les circonstances le lui permettraient, et qu'elle restitua en effet (voyez plus bas, N° 118).

Dans ligne 1 de la présente inscription nous lisons: οἱ (λ)ογιστα(ὶ). C'étaient dix magistrats (7) élus par le sénat (8), qui se faisaient rendre compte de la gestion pécuniaire par les autorités responsables, pendant les 30 premiers jours après qu'elles avaient déposé leurs charges. Ici ce sont eux évidemment qui ont tenu le compte des prêts faits par la caisse sacrée, et des intérêts perçus, et qui ont peut-être eu soin de les faire graver sur pierre. Le premier mot de cette ligne dont on ne voit que la lettre finale Ο était probablement le verbe auquel se rapporte le nominatif οἱ λογισταὶ: ἀνεγράψαντο, ou ἐλογίσαντο; ce dernier remplit exactement la lacune. La lacune de ligne 1 à droite contenait sans doute la

(1). Harpocr. in Προπύλαια. — (2) Thuc. II, 13. — (3) Thuc. II, 24, VIII, 15. — Æsch. περὶ παραπρεσβείας, p. 336.
(4) Thuc. II, 70. — (5) Thuc. II, 81 suiv. — (6) Thuc. III, 19. — (7) Harpoc. Suid. — (8) Poll. VIII. 99, 100.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

qualification du mot ταμίαι (τάδε οἱ τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας ταμίαι), la quelle est placée ordinairement après ce mot: (τάδε οἱ ταμίαι τῶν ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας). Les mots πρώτη δόσις qui auraient dû précéder le chiffre du premier prêt, comme on voit δευτέρα δόσι; (l. 6) au second payement, ne trouvent place ici qu'à la fin de l. 3. Il est à observer que la longueur des lignes n'est pas égale dans toutes les parties de cette inscription, quelques unes, étant plus resserrées que les autres. Les noms des questeurs sont les suivans: 1° Ἀν[δ](l. 14)..κλῆς Φλυεὺς (l. 2), dont se compose le nom Ἀνδροκλῆς Φλυεὺς pour Ol. 88, 3. 2° Φωκιάδης (l. 23 et 24) ἐξ Οἴου (C. I. n. 138), que M^r Bœckh écrit Φωκί]..... ἐξ Οἴου, et qu'il attribue à Ol. 87, 4. Nous voyons qu'il appartient en effet à Ol. 88, 4 et qu'il est contemporain de l'archonte Stratoclés. 3° Θ..δίδη; Ἀχερδούσιος (l. 25 ; Θουκυδίδο (l. 34); Θουκυ[..(l. 35), nous offrent le nom de Θουκυδίδης Ἀχερδούσιος pour le questeur d'Ol. 89, 1. Ce nom est déjà connu par C. I. n. 138. Ἀχερδούσιος vient du nom du bourg Ἀχερδοῦς (Et. de Byz. Ἀχραδοῦς) de la tribu Hippothoontide; la position de ce bourg est inconnue. 4° Τιμοκλῆς Εἰτεαῖος, (l. 36) pour l'année 89, 2; dans C. I. n. 138, l. 33 on lit Τιμοκλῆς HEV[E]IOΣ. Mais le mot est ici clairement écrit. Εἰτεαῖος ou Ἰτεαῖος est le gentilé d'Ἰτέα, un bourg de la tribu Acamantis ou de l'Antiochis (1). Son emplacement est inconnu.

Chaque payement de fonds est précédé dans la présente inscription du nombre ordinal du payement (πρώτη, δευτέρα δόσις), et du nom de la Prytanie sous la quelle le payement fut fait, avec indication de l'ordre que cette Prytanie tient dans l'année, et du nombre des jours qui s'étaient passés depuis son commencement. (Ἐπὶ τῆς δεῖνος πρυτανείας, πρώτης, δευτέρας κτλ. πρυτανευούσης, πέντε, δέκα κτλ. ἡμέραι εἰσεληλυθυίας τῆς πρυτανείας). Après la somme prêtée vient la formule: τόκος τούτοις ἐγένετο, suivie du chiffre des intérêts. Enfin chaque année est suivie de la récapitulation des capitaux payés et des intérêts, et à la fin des quatre années on ajoute une récapitulation générale.

A. Dans la première année six emprunts furent réalisés. Nous lisons dans ligne 6, δευτέρα δόσις. Par conséquent les chiffres ΔΔ de l. 5 appartiennent à une πρώτη δόσις, et ces mots doivent trouver place dans la lacune de ligne 3. Le premier payement de fonds se fit sous la même Prytanie que le second, c. à d. sous la seconde (l. 4 et 6) qui était le Cécropide (l. 6). J'ai écrit, ligne 9, πέμπτη δόσις, bien que ce payement suive immédiatement le 3^e, non seulement parceque la grandeur de la lacune ne comportait que ce nombre de lettres, mais aussi par des raisons que j'expliquerai plus bas, en parlant des intérêts de ce capital. Pour les mêmes raisons j'ai écrit, (l 11) τετάρτη δόσις. Plus loin dans la 9^e ligne j'ai écrit ὀγδόης πρυτανευούσης, parceque nous voyons par ligne 11 que l'Acamantide était la 8^e Prytanie. Depuis ligne 9, les lignes paraissent avoir été plus courtes de 9 lettres vers leur extrémité à gauche, car la lacune de cette ligne ne peut avoir contenu que les mots ὀγδόης πρυτανευούσης. Les payemens sont faits pendant cette année aux Hellénotamies et aux généraux Hippocrate et ses collègues. Examinons quels ont été les événemens de cette année, et à quoi peuvent avoir servi les sommes empruntées au trésor de Minerve Victoire:

Dans la sixième année de la guerre du Peloponnèse (Ol. 88, 3), les Athéniens continuaient leurs opérations dans la Sicile sous le général Lachés (2). Au commencement de l'été ils envoyèrent une flotte de 30 vaisseaux sous Démosthènes et Proclés pour croiser autour du Peloponnèse et pour attaquer les Ætoliens, et une autre de 60 vaisseaux sous Nicias contre Mélos; mais ce général se porta sur Tanagre de Béotie,

(1) V. C. I. n. 172. — (2) Thuc.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

et les Athéniens accoururent en masse à son secours sous le commandement d'Hipponicos et Eurymédon (1). Enfin dans les derniers jours de l'hiver une petite flotte fut envoyée en Sicile sous le général Pythodore, et une autre de 40 vaisseaux était équipée pour faire voile vers cette île sous le commandement des généraux Sophocles et Eurymédon (2). Il doit paraitre étonnant qu'au milieu de tous ces événemens nous ne voyons pas figurer le général Hippocrate, auquel d'après notre inscription, l'argent fut remis. Mais comme Thucydide en rendant compte de l'expédition contre Mégares qui fut commandée deux années plus tard par ce général, ajoute que les Athéniens faisaient régulièrement deux fois tous les ans des incursions dans le territoire de ce peuple (3), il est bien probable que cette année encore il eût été à la tête d'une pareille expédition. Nous avons aussi à nous demander pourquoi de tous les généraux qui commandaient l'armée et la flotte pendant cette année, il fut le seul à recevoir des fonds. Mais pour repondre à cette objection examinons d'abord à quelles époques de l'année les différentes sommes furent prêtées:

Le 1er versement de 20 talens fut délivré le 4e jour de la II Prytanie (la Cécropide). D'après l'observation du P. Péteau le 1er Hécatombæon d'Ol 87, 1, tombait sur le 16 juillet, 432 av. J. C. Suivant la forme que nous donnons ci-après au cycle Métonien, le 1er jour d'Olympiade 88, 3, (une année commune de 155 jours) doit coïncider avec le 5 juillet (426 a. J. C.), et par conséquent le 4e jour de la II Prytanie, ou le 39e jour de l'année tombait sur le 12 août.

Le 2e Payement de 50 talens fut délivré quelques jours plus tard.

Le 3e Payement de 29 talens à peu près, fut délivré le 5e jour de la IV Prytanie, ou le 110e jour de l'année, c. à d. le 22 octobre.

Le 4e Payement fut délivré le 5e jour de la VIII Prytanie, le 253e jour de l'année (4), ou le 13 Mars du printemps suivant.

Le 5e Payement de 100 talens fut fait quelques jours plus tard.

Le 6e enfin le fut le 7e jour de la X Prytanie, le 325e jour de l'année, ou le 24 mai suivant.

Le premier versement se fit donc en automne, lorsque les deux expéditions navales du Peloponnèse et de Mélos étaient déjà parties. Ces expéditions furent sans doute défrayées des 600 talens provenans du tribut annuel des alliées et peut-être aussi des fonds de l'année précédente, car elles furent faites avant le commencement de l'année civile dont nous traitons. Les nouveaux secours pécuniaires qui devaient leur être envoyés ou les subsides qui devaient être fournis aux généraux qui partirent pendant l'hiver, furent remis aux Hellénotamies qui en faisaient la repartition. Le général Hippocrate fils d'Ariphron (Thuc.), Χολαργεὺς (de Cholargos, une commune dont l'emplacement n'est pas connu), n'étant destiné qu'à défendre Athènes ou a faire la guerre aux pays environnans, recevait sans doute lui-même les prêts qui lui étaient destinés, ou peut-être aussi signait-il avec les Hellénotamies le reçu de toutes les sommes destinées à l'armée, étant l'un des dix généraux annuels, celui qui présidait ou représantait les autres.

Quant aux capitaux même qui furent prêtés pendant cette années, les chiffres du premier, du second, et du cinquième payement sont clairement lisibles; ceux du troisième, du quatrième et du sixième au contraire sont au partie effacés. Le chiffre du total des capitaux prêtés n'est pas non plus conservé en entier. Mais ce dernier nombre avance jusqu'aux centaines de drachmes, et la lacune qui reste à sa droite n'est que de 4 chiffres, qui ne peuvent dépasser le nombre de 350 drachmes, car si ces 4 chiffres étaient

(1) ib. 91. — (2) ib. 115. — (3) Ἀεὶ κατ' ἔτος ἕκαστον δὶς ἐσβαλλόντων πανστρατιᾷ εἰς τὴν χώραν. IV, 66.

(4) Pour la distribution des jours dans les Prytanies, voyez N. 117, 118 et 119.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

𐅄𐅄𐅄𐅄, combinés avec le chiffre qui reste, ils auraient complété 500 drachmes, et on aurait écrit 𐅅 au lieu de cinq 𐅄. Le total des capitaux prêtés cette année est donc de 261 talens, 5600 drachmes, (nous verrons plus bas ce qui manque à cette somme). Le chiffre effacé du quatrième payement ne peut être 𐅁 car au lieu de 5 𐅁 on aurait écrit 𐅆; mais il peut avoir été 𐅆 (a) ou T (b). Si nous additionnons les payemens partiels de l'année, tels que nous les avons, nous obtiendrons dans le cas (a) du 4e payement un total de 243 talens, 3000 drachmes, et dans le cas (b) un total de 239 talens, 3000 drach. Il y a donc entre le total indiqué dans l'inscription et celui que nous obtenons par l'addition, la différence de 18 talens, 2600 drachmes (a), ou de 22 talens, 2600 drachmes (b), différence qu'il faut répartir aux deux lacunes, à celle du 3e (l. 8) et à celle du 6e payement (l. 13). La seconde lacune ne peut être remplie que par des unités de talens, qui n'excèdent pas les 4, car la partie existante du chiffre se termine déjà par 5 talens; après les talens peuvent venir des drachmes qui doivent rester audessous de 6000, ou d'un talent. Nous verrons plus bas que le capital du 3e payement est de 28 talens 5079 drachmes, et celui du 6e, de 18 talens, 3570 drachmes.

D'après tout ce qui précède les forces navales entretenues par les Athéniens pendant cette année peuvent être évaluées ainsi qu'il suit:

a) 30 Vaisseaux en Sicile (Thuc. III, 88), pendant toute l'année.

b) 30 Vaisseaux contre le Péloponnèse et l'Ætolie (ib. 91); envoyés avant le commencement de l'année, ils y sont restés jusqu'à la fin de l'hiver.

c) 60 Vaisseaux contre Mélos et Tanagre (ib.) équipés provisoirement.

d) 40 Vaisseaux équipés les premiers jours du printemps sur la demande des Siciliens (ib, 115).

La paie d'un marin était à l'époque dont nous traitons d'un drachme par jour, car nous voyons dans Thucydide qu'on payait ce prix deux ans avant cette époque (1) et encore 11 années plus tard (2). Si nous comptons 200 soldats ou hommes d'équipage sur chaque vaisseau (3), nous aurons approximativement:

a) Pour les 30 vaisseaux qui ont constamment tenu la mer en Sicile	talens	360.
b) Pour les 30 vaisseaux envoyés en Ætolie avant le commencement de l'année, et qui y sont restés jusqu'à la fin de l'hiver, pour 8 mois	talens	240.
c) Pour les 60 vaisseaux de l'expédition de Mélos, au moins pour deux mois . .	»	120.
d) Pour les 40 vaisseaux de la nouvelle expédition en Sicile, équipés vers la fin de l'hiver et expédiés en partie immédiatement et en partie au commencement du printemps; pour trois mois en terme moyen, jusqu'au 24 juin, lorsque la nouvelle année civile commença	»	120.
En somme.	tal.	840.

Pour faire face à cette dépense la caisse ne possédait que les 600 talens des tributs des alliés. Elle avait donc jusqu'à la somme de 840 talens un déficit de 240 talens à couvrir. Nous voyons par notre inscription qu'elle emprunta au temple à peu près 262 talens. Il lui restait donc 22 talens, qui ont bien dû être dépensés aux expéditions par terre, à celle de Tanagre par exemple et à celle de Mégares, commandée par Hippocrate, ou aux 40 vaisseaux qui furent envoyés contre Pylos au printemps avant le mois de juillet, ou avant le commencement de l'année suivante.

(1) Thuc. III, 17. — (2) ib. VI, 31. — (3) Voyez plus haut, N. 110.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

La seconde année de notre inscription (la 7e de la guerre, Ol. 88, 4) n'était pas moins féconde en événemens qne la première. Une petite flotte de 16 vaisseaux (1) occupait toujours les parages de la Sicile. Nous avons vu que les Athéniens avaient équipé l'année précédente une flotte de 40 vaisseaux pour continuer la guerre dans cette île; Elle partit le printemps, c. à d. avant la première Prytanie de la présente année. Démosthènes ayant reçu des pleins-pouvoirs pour employer cette flotte de la manière qui lui semblerait la plus utile, il prit Pylos sur la côte occidentale du Peloponnèse (2). De nouveaux secours lui furent bientôt expédiés, et la flotte de Pylos s'éléva à 70 vaisseaux (3). Cléon vint aussi s'associer à ce général à la tête de troupes étrangères (4), et donna fin à cette campagne par l'assaut de l'île de Sphactérie. Cléon s'en retourna alors à Athènes (5), et les vaisseaux destinés pour Sicile, continuèrent leur route (6).— Pendant l'été une autre flotte de 80 vaisseaux fut envoyée contre Corinthe; elle ne revint à Athènes qu'après avoir battu l'ennemi et élevé des fortifications sur l'Isthme de Méthone (7). En même temps Naupacte était occupée par des Athéniens (8), et une flotte parcourrait les villes de Thrace pour lever des contributions (9). Le printemps suivant les Athéniens envoyèrent 60 vaisseaux pour prendre Cythère (10).

Les dépenses que ces diverses expéditions nécessitèrent peuvent être approximativement évaluées ainsi qu'il suit :

a) Les 16 vaisseaux qui gardaient la Sicile, y étaient permanans pendant toute l'année; ils devaient donc coûter à l'état 192 talens.

b) L'expédition de Pylos partit aux premiers jours du printemps, car les Lacédemoniens ayant fait une invasion en Attique *avant que le blé n'eût mûri* (11), n'y restèrent pas 15 jours, qu'ils apprirent que les Athéniens étaient en possession de Pylos (12). Nous pouvons donc admettre que les Peloponnésiens avaient évacué l'Attique au commencement du mois de juin. Si nous accordons un mois à leur marche et à leurs préparatifs depuis leur retraite jusqu'au combat naval devant Sphactérie (13), celui-ci doit être arrivé aux premiers jours de juillet. Entre cet événement et la prise de l'île par Cléon, il y a un espace de 72 jours (14); l'île fut donc probablement prise vers la mi-septembre, et l'expédition peut avoir été de retour à Athènes (15) vers le commencement d'octobre. Cette date se concilie avec celle de la représentation des chevaliers, qu'Aristophane composa pour braver et pour humilier Cléon devenu l'idole du peuple par ce succès inespéré, et qui était dû plutôt au hasard qu'au mérite de cet intrigant. Cette comédie fut jouée aux Lénées sous l'archontat de Stratoclés (16), c'est-à-dire au mois de Février, car les Lénées étaient célébrées en Anthestérion (Février). Il a donc fallu à peu près 5 mois à Aristophane pour composer sa pièce et pour la mettre en scène.

De la fin de juin, lorsque cette année civile commence, jusqu'à la fin de septembre, lorsque l'expédition de Pylos revint à Athènes, la caisse eut à payer trois mois de solde à 40 vaisseaux, ou 120 talens.

c) Quelque temps, disons un mois, après le combat naval à Pylos, arriva à la flotte le renfort de 30 vaisseaux (17). Ce renfort fut donc payé pendant deux mois, et a dû couter à la caisse 60 talens.

---

(1) Thuc. IV, 25. — (2) ib. 2. — (3) ib, 23. — (4) ib, 28. — (5) ib. 39. — (6) ib. 46. — (7) ib, 42 - 45. — (8) ib. 48. — (9) ib. 50. — (10) ib. 53 - 57. — (11) Ὑπὸ τοῦ ἦρος, πρὶν τὸν σῖτον ἐν ἀκμῇ εἶναι. ib. 2. — (12) ib. 6. — (13) ib, 14. — (14) ib. 39. — (15) ib. — (16) Ἐδιδάχθη τὸ δρᾶμα ἐπὶ Στρατοκλέους; ἄρχοντος; δημοσίᾳ εἰς Λήναια. Argum. des Chev. 546. — (17) Thucydide dit 20 vaisseaux. Mais il ajoute que la flotte, (qui était composée de 40 vaisseaux à son départ d'Athènes) fut portée par là à 70 vaisseaux.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

d) Les 80 vaisseaux expédiés à Corinthe pendant le même été ont eu besoin d'au moins un mois pour vaincre les Corinthiens, pour occuper Méthènes, et pour y rester enfin de voir l'Isthme fortifié. Ils ont donc valu au trésor 160 talens.

e) La flotte envoyée à Cythère le printemps suivant était composée de 60 vaisseaux. Les Athéniens battirent les Cythériens, occupèrent leur île, ravagèrent les villes maritimes de Laconie, et ayant eu diverses rencontres avec les Lacédémoniens, ils ne revinrent chez eux qu'après avoir pris et brûlé Thyrée. On ne peut supposer que tous ces evénemens se passèrent en moins de 3 mois, depuis avril jusqu'en juillet. Cette expédition doit donc avoir couté près de 180 talens. En récapitulant nous avons les sommes suivantes pour les frais de la guerre de l'année présente.

a) 16	Vaisseaux	en	Sicile	pendant	12	mois 192	talens.
b) 40	»	à	Pylos	»	3	» 120	»
c) 30	»	»	»	»	2	» 60	»
d) 80	»	à	Corinthe	»	2	» 160	»
e) 60	»	à	Cythère	»	3	» 180	»
						En somme 712	talens.

La ville avait pour faire face à ces dépenses 600 talens, provenans des tributs. Elle en emprunta encore 30 à la caisse sacrée le 3e jour de la IV Prytanie, le 108e jour de l'année, ou le 9 octobre, c'est-à-dire après l'événement de Sphactérie, pour les envoyer à Demosthènes qui semble être resté pendant quelque temps encore dans le Peloponnèse. Plus tard, du 10e au 19e jour de la 9e Prytanie, c. à d du 289e au 298e jour de l'année, ou du 7e au 16e avril du printemps suivant, la ville emprunta encore 100 talens, apparemment pour défrayer en partie l'expédition de Cythère. Les généraux qui commandaient cette expédition étaient Nicias fils de Nicirate, Nicostrate fils de Diotrephés et Autoclés fils de Tolmée. Nous voyons (l. 21) le mot mutilé . . . ντ.δαι, qui, à en juger par sa position, est une partie du gentilé d'un général. Le mot entier était Κυδαντίδαι, car de tous les gentilés des bourgs connus de l'Attique il n'y a que celui-ci qui ait cette terminaison. Il vient de Κυδαντίδαι, un bourg dont la position nous est inconnue. Nous ne connaissons pas le quel des généraux Athéniens était de ce bourg, et si ce n'était pas Nicias lui-même. La caisse eut donc cette année 600 talens provenans de tribus, et 130 talens provenans d'emprunts, en tout 730 talens; Les 18 talens d'excédent ont dû être dépensés à l'armée qui était restée à Pylos et à la flotte qui y fut expédiée le printemps précédent, ainsi qu'aux flottes qui ramassaient de l'argent chez les alliés (1). Nous apprenons par ligne 18 que le général Démosthène fils d'Alcisthène était du bourg d'Aphidnæ (voyez N° . .).

C. N° 116 s'arrête à cette section. Aussi depuis ligne 26 l'inscription est-elle beaucoup moins complète. D'un autre côté les expéditions de cette année ayant eu lieu principalement sur terre, leurs dépenses n'admettent pas une évaluation aussi exacte que les expéditions navales.

a) Après la prise de Cythère, Hippocrate marcha contre Mégares avec 600 Hoplites; il fut rejoint par 4000 autres et par 600 cavaliers venant d'Eleusis, et par Démosthènes emménant des Platéens et des alliés. L'île Minoa leur fut livrée par trahison; ils firent des tentatives infructueuses contre Mégare, mais ils restèrent maitres de la campagne, élèverent des murs de circonvallation autour du port de

(1) Thuc. VII, 50.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Nicée qu'ils finirent par prendre, et démolirent les longs murs de Mégares. Mais ils se retirèrent enfin devant les forces supérieures des Lacédemoniens (1).

b) Pendant l'été Lamachus perd 10 vaisseaux dans le Pont, et deux autres généraux à la tête d'une flotte chargée de ramasser de l'argent s'emparent d'Antandros à Mytilène (2).

c) Aussitôt après l'affaire de Mégares Démosthènes se rend à Naupacte avec une flotte de 40 vaisseaux, et ensuite il tente pendant l'hiver un coup de main sur Délion en Béotie; mais cette entreprise manque, le général Hippocrate n'étant pas arrivé à temps avec les troupes de terre. De là il se rand à Sicyone où il n'est pas plus heureux (3).

d) Hippocrate marche contre Délion avec 1300 cavaliers, 7000 hospites, et 10 à 12,000 soldats légèrement armés Il entoure la place de murailles; les Béotiens étant survenus, une bataille est livrée où les Athéniens sont battus et leur général tué 17 jours après la bataille; Délion est repris par les Béotiens (4).

e) Euclés et Thucydide l'historien sont commandés en Thrace; ce dernier accourt au secours d'Amphipolis avec 7 vaisseaux qui s'y trouvaient (5).

f) Les Athéniens renforcent les garnisons des villes de Thrace qui menaçaient de se déclarer pour les Lacédémoniens (6).

g) 50 hoplites Athéniens défendaient la ville de Torone en Thrace (7).

h) Le printemps suivant une trève fut conclue entre Athènes et Sparte (8).

Pour faire une estimation, bien que toute générale et imparfaite des dépenses que toutes ces entreprises ont dû motiver, on doit se rappeler qu'un hoplite coutait à Athènes à l'époque dont il s'agit deux drachmes par jour avec son écuyer, et un cavalier au moins deux fois autant (9).

a) La campagne de Mégares a du durer au moins un mois. Les 4600 hoplites coûtaient 9200 Dr. par jour, et pour le mois entier . . . . . 46 talens.

b) Les vaisseaux chargés de ramasser l'argent étaient au nombre de 10 sous Lamachus. Les deux autres généraux commandaient probablement 20 vaisseaux au moins pour oser s'attaquer à une ville de Mytilène. Les 10 premiers se perdirent, les autres continuèrent sans doute leurs courses; mais admettons en terme moyens 3 mois de solde pour les 30 vaisseaux . . . . . 90 talens.

c) Démosthènes commandait quarente vaisseaux pendant tout l'été et tout l'hiver, jusqu'au printemps, lorsqu'il dut être rappelé à cause de la trève; il resta sur mer au moins pendant 8 mois . . . . . 320 talens.

d) L'expédition d'Hippocrate à Délion ne peut avoir duré moins d'un mois. Les 1300 cavaliers coûtaient par jour (à 4 dr. chacun avec son écuyer) 5200 drachr.; Les 7000 hoplites 14000 dr.; Les 10,000 légérement armés, 10,000 dr. Donc la troupe toute entière coûtait par jour 29200 dr. Or pour tout un mois . . . 128 talens.

e) Les 7 vaisseaux avec les quels Thucydide fils d'Olore accourut au secours d'Amphipolis stationnaient sans doute costamment en Thrace pour y tenir les alliés en respect Elles coûtaient donc pour toute l'année . . . . . 84 talens.

En somme . . . . . 668 talens.

(1) ib. 67-74 — (2) ib. 75.—(3) ib. 76, 89 et 101. — (4) 90 101. — (5) ib. 104. — (6) ib. 103. — (7) ib. 113. — (8) ib. 117. — (9) Thuc. III, 17. V, 47. — Poll IV, 165.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

On voit déjà un déficit de 68 talens dans la caisse formée des tributs. Mais on trouvera que cette somme devait être beaucoup plus considérable si l'on pense à toutes les autres dépenses et surtout aux frais de transport (1) qu'entraine une expédition par terre, et si l'on refléchit qu'en temps de guerre il devait y avoir bien plus de troupes sur pied que celles que nous voyons prèndre part aux expéditions lointaines.

Le trésor sacré a fait pendant cette année quatre prêts à la caisse de l'état, qui ont dû s'élever ensemble, ainsi que nous allons le voir plus tard, à près de 100 talens. C'est entre les mains des Hellénotamies qu'il a versé ces fonds, qui, étant surtout destinés à l'approvisionnement en détail de l'armée de terre, devaient être administrés et dépensés par eux. Mais nous ne savons rendre compte des mots ἐν οἷς et de la lacune qui suit à Ἑλληνοταμίαις (l. 26). Elle contenait sans doute quelque renseignement important sur les fonctions de ces magistrats. Il est à remarquer que le signe H précède, comme dans les inscriptions d'Ol. 92, la préposition ἐν au lieu du pronom οἷς. Le nom Χαροπίδει Σκαμβονίδει doit appartenir à un Hellénotamie ; au moins ne connaissons-nous pas un général de ce nom. La lacune qui le précède contient sans doute la raison pour la quelle ce nom est éloigné du mot Ἑλληνοταμίαις. Après le mot ξυνάρχουσι, l. 27, auraient dû suivre les mots πρώτη δόσις. Mais la lacune à la fin de l. 27 et au commencement de l. 28 ne peut contenir ces mots. Au contraire à la fin de l. 28 et au commencement de l. 29 la lacune est trop grande pour le chiffre seul et le mot τόκος qu'elle doit contenir, et elle n'est pas même encore suffisamment remplie si on y ajoute les mots πρώτη δόσις. Les numéros d'ordre d'aucune Prytanie ne nous ont été conservés, à l'exception de celle du 3e versement, où on lit HE (l. 31), qui peut être ἕκτης ou ἑβδόμης.

Les deux premiers versemens peuvent avoir été faits pendant l'été dans les trois premières Prytanies, pour défrayer les troupes de Mégares ou la flotte de Démosthènes à Naupacte. HE du troisième versement doit être ἕκτης, et non pas ἑβδόμης, car dans le premier cas l'époque de ce versement tomberait vers la fin du mois de décembre, tandis que dans le second cas il est reculé au mois de février ; or, comme il y a encore un quatrième versement, et qu'il est probable qu'un certain laps de temps s'était écoulé entre les deux, ce dernier tomberait dans le printemps, lorsque la ville n'avait pas besoin de faire des emprunts pour la guerre, ayant déjà conclu une trève avec les Lacédémoniens, ainsi que nous l'avons dit.

D. On aurait dû penser que pendant cette année (Ol. 89, 2, la 9e année de la guerre) la caisse publique n'aurait pas besoin d'emprunter au trésor de la Déesse ; car pendant le printemps on était en trève et l'hiver se passa en repos (2). Mais la défection de Mende et de Scione en Thrace ralluma la guerre au commencement de l'été, (3), et les Athéniens s'emparèrent de la première de ces villes avec une flotte de 50 vaisseaux, dont les 40 étaient d'Athènes, commandés par Nicias et Nicostrate (4), et assiègèrent la seconde.

La trève qui avait commencé le 14 Elaphobolion (le 5 mars), devait durer jusqu'au même jour de l'année suivante (5). Aussitôt qu'elle fut expirée, Cléon se porta sur la Thrace avec trente vaisseaux, s'empara de Torone, et de Galepsos, et fut tué devant Eion. L'expédition retourna alors à Athènes vers la fin de l'été (6).

(1) Xénoph. Econ. 84. — (2) Thuc. IV, 134 — (3) Thuc. IV, 121, — (4) Thuc. IV, 123, 129 et 130. — (5) Thuc. IV, 118. (6) Thuc. V, 2 - 12.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

) La flotte de 50 vaisseaux Athéniens a dû être employée pendant toute l'année, car après avoir redoté Mende, elle entreprit le siège de Scione qui ne fut prise que deux ans plus tard. Cette flotte a dû coûter . . . . . 480 talens.

) Cléon partit pour la Thrace avec 30 vaisseaux aussitôt après l'expiration de la trêve, vers le commencement du mois d'avril ; et l'expédition ne retourna à Athènes qu'à la fin de l'été; elle resta donc en Thrace plus tard encore que le 18 juin, la fin de l'année civile, et nous avons trois mois de dépense à mettre sur le compte d'Olympiade 89, 2. Ces dépenses s'élèvent à . . . . . 90 talens.

En somme . . . . . 570 talens.

Mais si nous refléchissons d'un côté qu'Athènes était obligée depuis quelque temps d'avoir des garnisons dans les places de Thrace et ailleurs afin de tenir ses alliés en respect, et que d'un autre côté les villes commençaient depuis un an à se soustraire à son alliance (1), que ses revenus devaient par conséquent en subir une diminuation notable, nous comprendrons aisément que le trésor public eût eu besoin cette année encore de recourrir à la caisse sacrée.

Un passage d'Aristophane parait cependant contredire le point de départ que nous avons adopté jusqu'ici pour calculer les besoins annuels de la ville d'Athènes. Dans les Guêpes, comédie jouée précisément l'année dont il est ici question (Ol. 89, 2), il porte tous les revenus d'Athènes, tant intérieurs qu'extérieurs à près de 2000 talens. Voici ses paroles :

Καὶ πρῶτον μὲν λόγισαι φαύλως, μὴ ψήφοις, ἀλλ' ἀπὸ χειρὸς
τὸν φόρον ἡμῖν ἀπὸ τῶν πόλεων ξυλλήβδην τὸν προσόντα·
κἄξω τούτου τὰ τέλη χωρὶς, καὶ τὰς πολλὰς ἑκατοστὰς,
πρυτανεῖα, μέταλλ', ἀγορὰς, λιμένας, μισθοὺς, καὶ δημιόπρατα·
τούτων πλήρωμα, τάλαντ' ἐγγὺς δισχίλια γίγνεται ἡμῖν (2).

Et d'abord calcule moi en gros, non pas avec des cailloux, mais sur la main, tout le tribut que nous recevons des villes ; après cela calcule à part les droits, les nombreuses centimes, les Prytanies (droits judiciaires), les mines, les marchés, les ports, les baux, et les confiscations; leur total s'élève à près de deux mille talens.

Lorsqu'Aristophane dit *près de deux mille*, calculant en *gros*, on peut bien entendre mille huit-cent ou même encore moins; cependant si l'on compte 600 talens pour les tributs des alliés, il restera toujours pour les revenus intérieurs 1200 talens, une somme qui malgrè l'énumération pompeuse des sources dont elle provient, parait encore exorbitante, lorsque nous nous rappellons que les mines, qui devaient en être l'article le plus important, ne rapportaient du temps de Thémistocle que 30 à 40 talens annuellement à l'état.

À moins de taxer Aristophane d'une éxagération qui dépasse toutes les bornes, on sera obligé de supposer qu'Alcibiade qui était depuis quelque temps arrivé à l'administration des affaires publiques, avait déjà élevé les tribus au double de ce qu'ils étaient sous Aristide (3). Cet acte d'oppression est communément placé à la paix de Nicias, c'est-à-dire à l'année qui suit immédiatement la quatrième de notre inscription. Mais si l'on pense qu'à l'occasion de cette paix plusieurs villes se réservèrent le droit de ne payer que le tribut fixé par Aristide, on sera porté à croire que l'augmentation avait précédé la paix, et

(1) Thuc. IV, 81. — (2) Guêpes, v. 656. — (3) Andoc. c. Alcib. - Æsch. d. Parapresb. - Andoc. de la Paix. — Comp. Bœckh. Staathaush. d. Ath. III 115. V. N. 131—247.

l'on pourra ainsi concevoir que les tributs des alliés étant de 1200 talens, les revenus intérieurs pouvaient s'élever de leur côté à 600 talens, et compléter ainsi la somme de l'énumération des Guêpes. Mais il nous resterait encore à expliquer comment après avoir perçu 1200 talens des alliés, la ville pouvait avoir besoin d'emprunter au temple une somme de 122 talens; à quoi nous repondrions que la mesure d'Alcibiade qui servait de base au calcul d'Aristophane n'était pas aussitôt exécutée que prise, et surtout dans une année de troubles et de défection de la part des alliés; et que ce n'est que pendant la paix qui commença l'année suivante que les Athéniens purent retirer le fruit de cette mesure.

La lacune à droite de ligne 37 contenait le nom et la charge de ceux à qui l'argent était délivré. Nous n'en avons que le gentilé . . . νουσίῳ (Μυρρινουσίῳ) au commencement de l. 38. Μυρρινοῦς (*pays planté de myrtes*) était une commune située non loin de la côte occidentale de l'Attique (1). Elle parait avoir été voisine de Sphettos (2), qui était située à l'Est du Mont Hymète, probablement à l'endroit même où se trouve aujourd'hui le village de Spatta, qui a conservé son nom ancien un peu corrompu. Au Sud de Marcopoulo, dans la partie de l'Attique dite Mésogéa, un endroit qui contient des jardins et quelques ruines anciennes et modernes, s'appelle aujourd'hui *Méranta*. Nous croyons que c'est là l'emplacement de l'ancien Myrrhinus (à l'accusatif *Myrrhinunta*).

Cinq payemens furent faits pendant cette année. Les époques des 4 premiers n'ont pas été conservées dans ce qui reste de l'inscription.

Nous verrons plus bas que si nos calculs sont exacts, le 1e payement (de 59 talens, 4220 drachmes) fut fait au commencement de la première Prytanie (le 30 juin); il a donc dû servir à l'expédition contre Mende. Le second payement de 12 talens, 5500 drachmes, fut fait le 25e jour de la IIe Prytanie, (le 28 août), et servit peut-être au siège de Scione. Le 3e payement de 28 talens, 621 dr., $2\frac{1}{2}$ obol., fut fait le 4e jour de la VII Prytanie (le 29 janvier); il a aussi dû servir à l'approvisionnement de la flotte et des garnisons en Thrace. Le 4e payement de 100 talens, fait le 20e jour de la 9e Prytanie (le 25 avril), et le 5e payement de 21 tal., 3661 dr., fait le 3e jour de la 10e Prytanie (le 15 mai), ont dû servir à Cléon pour sa dernière expédition à Thrace.

Les quatre dernières lignes (49—52) contenaient la récapitulation générale des quatre années (voyez lignes 49 et 50). Mais dans ligne 50 nous voyons le mot mutilé Ἀθη)ναίας, et dans ligne 51 les mots Ἀθηναίας Νίκης, ce qui nous fais supposer que les prêts ont été faits des caisses des deux temples, conservées toutes les deux dans l'Opisthodome. Ligne 50 contiendrait donc le total de la somme donnée de la caisse de Minerve (la divinité du Parthénon), et ligne 51 le total de la somme donnée de la caisse de Minerve Victoire. Ligne 52 répéte le nom de Timoclés, le questeur de la dernière année. Comprend-elle la récapitulation de la somme totale extraite des deux caisses, ou bien la récapitulation des intérêts, c'est ce que nous ne pouvons décider. Nous ne pouvons non plus rendre compte des syllabes ΕΙΑΣ qui précédent le nom de Timoclés.

Il serait important d'examiner quel était le taux de l'intérêt payé par le temple. Nous ne prétendrons aucunement arriver par sa découverte à fixer l'intérêt légal payé à Athènes, car nous pensons que la ville ne devait emprunter aux temples qu'à des conditions beaucoup moins onéreuses que les particuliers, et que cet intérêt qu'elle payait n'était qu'un prétexte pour s'approprier avec une apparence de légalité

(1) Strab. IX, p. 399. — (2) Æsch. c. Timocr § 93. - V. Léake, on the dem. of Att.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

les trésors sacrés dans les occasions où sa propre caisse était épuisée. Il n'est cependant pas indifférent pour la connaissance de la vie publique d'Athènes d'apprendre les conditions aux quelles étaient faits ces emprunts sacrés.

La premiere question que nous avons à résoudre pour être en état de déterminer le taux des intérêts qui figurent dans cette inscription, est de savoir si ces intérêts étaient annuels. Nous y répondons négativement. Examinons en effet pour nous en convaincre quelques unes des positions de ce compte-rendu où les capitaux et les intérêts soïent également conservés.

a) Prenons le payement II de l'année A. Le capital est de 50 talens, et les intérêts de 2 talens, 1970 drachmes. Le taux de l'intérêt sera trouvé par la proportion suivante :

$$50\ T : 1970\ Dr. = 100 : x.$$

ou bien $$300000\ Dr : 13970\ Dr. = 100 : x.$$

d'où nous avons $$x = 4{,}65666....$$

Le taux de l'intérêt serait donc d'un peu plus que $4\frac{1}{3}\ \frac{o}{o}$.

b) Prenons maintenant le payement V de la même année. Le capital y est de 100 T. = 600000 ; les intérêts montent à 3 talens, 5940 Dr. = 23940 Dr. Nous avons donc la proportion suivante :

$$600000 : 23940 = 100 : x$$

d'où $x = 3{,}99\ \frac{o}{o}$, moins que $4\ \frac{o}{o}$.

c) Dans le payement VI de cette même année une partie du capital est effacée, mais la somme de l'intérêt y est toute entière, (4172 dr., 3 ob). Si nous essayons d'en trouver le capital par l'un des deux taux d'intérêt que nous avons obtenus plus haut, nous aurons d'après le résultat a)

$$4{,}66 : 100 = 4172{,}3 : x$$

d'où $x = 89538$ Dr., 3 ob. = 14 T., 5538 Dr., 3 Ob.

D'après le résultat b) nous aurons :

$$3{,}99 : 100 = 4172{,}3 : x$$

d'où $x = 104581{,}1$ Dr. = 17 T., 2581 Dr., 2 Ob.

Les deux chiffres du capital de cette position qu'on voit sur la pierre (l. 13), sont ΔΓ. Des deux résultats que nous venons d'obtenir, le second commence exactement par ces mêmes chiffres (ΔΓΤΤΧΧ-ΓΔΔΔΙ-ΙΙ), ce qui nous ferait pencher pour le taux de $3{,}99\ \frac{o}{o}$.

Nous avons vu que ce taux d'intérêt, 3,99 ne s'appliquait pas au payement II de l'année A (voyez ci-dessus a). Si nous calculions les intérêts de ce payement à ce taux, nous obtiendrions :

$$100 : 3{,}99 = 300000 : x$$

d'où $x = 11970$ Dr. = 1 T., 5970 Dr., tandis que nous avons en effet sur la pierre 2 T., 1970 Dr. Il est vrai que si nous comparons ces deux résultats exprimés en chiffres Attiques, de cette manière :

Τ Γ ΓΗΗΗΙΙΓΔΔ
et ΤΤΧΓΗΙΙΙΙΗΓΔΔ

nous voyons qu'ils ne diffèrent que d'un seul chiffre, et nous pourrions être portés à croire que c'est par une erreur du lapidaire que le chiffre Γ a été remplacé par les deux lettres ΤΧ avec les quelles il a beaucoup de ressemblance.

Mais si les payemens que nous avons examinés jusqu'ici semblent ainsi plus ou moins comporter le taux de $3{,}99\ \frac{o}{o}$, nous en rencontrons d'autres qui prouvent contre ce taux.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

d) Examinons p. e. le payement I de l'année B. Le capital y est de 30 T. = 180000 Dr., et les intérêts de 5910 Dr. Nous avons par conséquent

$$180000 : 5910 = 100 : x$$

d'où nous obtenons $x = 3{,}28\frac{3}{4}$, un taux inférieur de 0,71 de celui de 3,99, qui a paru concilier tous les exemples pécédens.

Ayant acquis par les calculs ci-dessus la certitude que les intérêts portés dans cette inscription ne sont pas proportionnels entre eux, nous devons en conclure que leur supputation a eu pour base ou un taux, ou un espace de temps différent pour chaque payement. Autant la première suposition nous parait déraisonnable et impossible, autant la seconde offre de probabilités, car un prêt fait au milieu de l'année par exemple, ne doit certainement pas porter le même intérêt que le prêt qui aurait été fait au commencement de l'année. Cependant si nous calculons les intérêts des mêmes articles qui ci-dessous depuis les jours où les payemens furent effectués jusqu'à la fin de chaque année, nous n'obtenons pas non plus des résultats satisfaisans.

Pour procéder à ce calcul, nous devons retrancher du nombre total des jours que contenait l'année grecque celui des jours qui s'étaient écoulés depuis le commencement de l'année jusqu'à l'époque de chaque payement, époque que l'inscription nous indique.

Prenons par exemple le payement II de l'année A. Ce payement fut fait quelques jours après le commencement de la seconde Prytanie. Il s'était donc passé quelques jours audelà des 35 depuis le commencement de l'année d'Ol. 88, 3, qui suivant les calculs d'Ideler, était une année ordinaire, dont les prytanies sont longues de 35 ou de 36 jours, (à l'exception de la 6^{e} qui l'est de 37). Comparons les intérêts de ce payement avec ceux du payement de cette même année, qui eut lieu quelques jours après le commencement de la 8^{e} prytanie, donc quelques jours après les 248 qui s'étaient écoulés depuis le commencement de l'année, (car a, 35 + b, 35 + c, 35 + d, 36 + e, 35 + f, 37 + g, 35=248).

Les intérêts du payement II des 50 T., sont de 2 T., 1970 Dr., ou si l'on veut admettre comme réelle l'erreur graphique dont nous avons parlé plus haut, ils sont de 1 T., 5970 Dr. Cette dernière somme est exactement la moitié de 3 T., 5940 Dr., des intérêts du payement V, de même que 50 T. (payement II) sont la moitié de 100 T. (payement V.), ce qui serait juste si les deux capitaux avaient été prêtés simultanément. Mais comme il y a une distance de près de 210 jours entre les deux prêts, et que l'un des capitaux produisit des intérêts pendant 9 Prytanies, tandis que l'autre qui en est le double, n'en produisit que pendant 3 Prytanies, la proportion obtenue est impossible. Car si un capital S prêté pour un temps P, a produit un intérêt B, nous trouverons les intérêts x d'un capital 2S qui ne fut prêté que pendant le temps $\frac{P}{3}$, par la proportion suivante:

$$SP : B = \frac{2SP}{3} : x.$$

d'où nous aurons $x = \frac{2B}{3}$. Les intérêts du payement V auraient donc dû être les $\frac{2}{3}$ des intérêts du payement II, et ils en sont le double. Mais encore si les intérêts du payement II étaient effectivement tels qu'ils paraissent sur la pierre, ils resteraient toujours inférieurs à ceux du payement V. Cette disproportion suffit pour nous prouver que ce n'est pas le système de calcul supposé ci-dessus qui regne dans la supputation des intérêts de cette inscription.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Une autre sollution de ce problème nous parait enfin la plus naturelle et la plus probable de toutes; malgré quelques petites irrégularités dont il nous sera difficile de rendre compte, elle est la seule qui offre des résultats satisfaisans et à peu près conformes aux données de notre inscription. Cette sollution consiste à calculer les intérêts depuis le jour où chaque capital fut prêté, jusqu'à la fin de la pentétiride ou de la période Panathénaïque de quatre ans. En effet ces prêts ne devaient être restitués au temple que lorsque la ville serait délivrée des difficultés de la guerre, et en état de payer ses dettes. Il est donc nécessaire que dans un compte-rendu de quatre ans, pendant les quels aucune restitution de capitaux n'eut lieu, les intérêts fussent calculés depuis le jour où ils ont commencé à compter jusqu'à la fin des quatre ans. C'est de cette manière que sont aussi calculés les intérêts perçus par le temple de Délos dans n. 158 de C. I. G, où il est dit: Αἴδε τῶν πόλεων τῶ τόκω, ὃν ἔδει αὐτὰς ἐπὶ τᾶς ἁμετέρας ἀρχᾶς ἀποδοῦναι, ἐνέλιπον καὶ οὐκ ἀπίδοσαν τῶν τεττάρων ἐτῶν. Examinons les chiffres de l'inscription sous ce nouveau point de vue.

Notre inscription contient, comme nous avons vu, les Olympiades 88, 3 et 4, et 89, 1 et 2. Pour trouver au juste l'espace de temps pendant lequel chaque capital a produit des intérêts, il faut chercher quelle place chaque jour de payement tenait dans la chronologie ancienne.

On sait que dans l'époque où nous nous trouvons, le cycle de Méton était déjà en vigueur. Les chronologues (1) se fondant principalement sur un passage de Diodore (2), placent la première année de ce cycle à Olympiade 87, 1. Cette période qui avait pour but de concilier l'année solaire avec l'année lunaire, était composée de 19 ans (car 19 ans==235 lunaisons), divisés en années ordinaires et en années intercalaires. Les années ordinaires contenaient 12 mois chacune, les uns *pleins* (πλήρεις, de 30 jours), les autres *creux* (κοῖλοι, de 29 jours), de manière que le cycle tout entier était composé de 125 mois pleins, et de 110 mois creux. Pour obtenir ceux-ci on retranchait un jour après chaque 63e jour du cycle, et les mois pleins alternant ainsi avec les mois creux, produisaient des années de 354 et quelquefois de 355 jours. Mais pour obtenir sans fraction le nombre de jours qui complète les 325 lunaisons, Méton fut obligé d'admettre dans son cycle de 19 ans, 7 années intercalaires, qui avaient 13 mois chacune (Posidéon II). Ces années étaient donc longues de 384 à 385 jours. Il a été facile à Ideler, en suivant la méthode indiquée par Géminus de trouver quelles étaient les années du cycle qui avaient un jour de plus.

Quant à l'ordre dans le quel les années intercalaires furent ajoutées, le P. Péteau adopta celui des juifs, qu'il croyait copié sur celui de Méton. D'après ce cycle les années intercalaires sont la 3e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e et 19e. Mais Dodwell, et d'après lui Ideler proposent les années 3, 5, 8, 11, 13, 16 et 19. Les trois premières années suivent l'ordre d'intercalation de l'ancien cycle Attique de huit ans, tel qu'il nous est décrit par Géminus, et s'accordent aussi avec une inscription (3), suivant la quelle l'année d'Olympiade 116, 3 (la 5e année du 7e cycle de Méton suivant les chronologues), est une année intercalaire. L'ordre d'intercalation des 4 dernières années fut décidé par une observation de Ptolémée, qui parle d'une eclipse lunaire, arrivée le 1er Posidéon de l'année d'Olymp. 99, 3 (la 13e du 3e cycle suivant les chronologues), qui fut jugée par là être une année intercalaire.

(1) Voyez le P. Péteau, l'art de vérifier les dates, Corsini, Dodwell, et surtout Ideler, Lehrbuch d. Chron. p. 428, s.
(2) Ἐπ' ἄρχοντος δ' Ἀθήνησιν Ἀψευδοῦς... ἐν δὲ ταῖς Ἀθήναις Μίτων .... ἐξάπτει τὴν ἐνιαυσίαν ἐννεακαιδεκαετηρίδα τὴν ἀρχὴν ποιησάμενος; ἀπὸ μηνὸς ἐν Ἀθήναις Σκιροφοριῶνος τρισκαιδεκάτην. Diod. XII, 36. — (3) C. I. n. 105.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Il a été facile aux chronologues de calculer également, d'après la méthode expliquée par Géminus, la distribution des mois pleins et des mois creux dans les différentes années du cycle, et de trouver les quelles de ces années avaient 255 jours, et les quelles n'en avaient que 354. Voici le résultat de leurs calculs pour le 1e cycle. Nous marquons par un astérisque les années de 355 jours, et par un B les années intercalaires.

1*, 2, 3B, 4, 5B, 6*, 7, 8B, 9, 10*, 11B, 12, 13B, 14, 15*, 16B, 17, 18, 19B.

Ol. 87. Ol. 88. Ol. 89. Ol. 90. Ol. 91.

1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3.

Le commencement du 1er cycle étant placé à la 1e année de la 87e Olympiade, les 4 années de notre inscription (Ol. 88, 3 et 4, et Ol. 89, 1, 2), devraient correspondre à la 7e, 8e, 9e et 10e de ce même cycle, et ces années devraient avoir la longueur suivante Ol. 88, 3; Ol. 88, 4B; Ol. 89, 1; Ol. 89, 2*.

Nous nous serions abstenus de ces longues explications, si notre inscription s'accordait avec les résultats obtenus jusqu'ici par la science. Mais nous verrons qu'elle s'en écarte essentiellement, et avant de substituer un nouveau système à celui qui était reçu jusqu'ici, il nous était nécessaire de rappeler au lecteur les bases sur les quelles ce dernier reposait, pour le mettre à même de juger si elles peuvent l'emporter sur l'évidence d'une preuve aussi incontestable que l'est un monument épigraphique.

Pour supprimer des calculs inutiles et qui n'auraient d'autre but que de prouver par la fausseté de leurs résultats l'inexactitude de la table ci-dessus, je me hâte de donner les rectifications que je crois nécessaires à l'application du cycle métonien, me réservant de les justifier, et de prouver *à postériori* qu'elles sont les seules qui s'appliquent à notre inscription.

D'après notre système le cycle de Méton commença la 2e et non pas la 1e année de la 87e Olympiade. Il est vrai que le passage de Diodore cité ci-dessus s'oppose à cette affirmation, car c'est en parlant des faits arrivés pendant la 4e année de la 86e Olympiade qu'il dit que Méton établit cette année même son *ennéadecaétiride* le 13. Skirophorion (le dernier mois de l'année). Mais quoiqu'en dise Diodore, il est clair que Méton n'a *commencé* son cycle qu'un premier Hécatombæon (le 1er mois de l'année); cet historien veut peut-être entendre par là que Méton fit l'observation du solstice d'été ce jour là, ainsi que cela résulte plus clairement des paroles de Ptolémée (1), et qu'il commença alors son calendrier, qui pouvait une année plus tard lui indiquer exactement et sans de nouvelles observations les révolutions du ciel. Une fois sûr de ses résultats, il les communiqua peut-être à ses concitoyens dans quelque sollennité indigène qu'on célébrait la 1e année de la 87e Olympiade, ou peut-être même à tous les Grecs réunis aux jeux Olympiques, et l'on ne commença à suivre le nouveau cycle qu'après la fin de l'année, depuis le premier Hécatombæon de l'année suivante, Ol. 87, 2. D'après cette hypothèse le premier cycle de Méton correspondrait ainsi aux années suivantes:

4Juillet, 23Juin, 11Jn. 29Jn. 17Jn. 5Jl. 24Jn. 12Jn, 30Jn, 18Jn, 7Jn, 25Jn, 13Jn, 31Jn. 19Jn. 8Jn. 26Jn. 4Jn. 2Jn.

1*, 2, 3B, 4, 5B, 6*, 7, 8B, 9, 10*, 11B, 12, 13B, 14, 15*, 16B, 17, 18, 19B.

Ol. 87. Ol. 88. Ol. 89. Ol. 90. Ol. 91.

2, 3, 4. 1, 2, 3, 4. 1, 2, 3, 4, 1, 2, 3 4. 1, 2, 3, 4.

(1) Alm. III, 2, p. 162. Τὴν ὑπὸ τῶν περὶ Μέτωνά τε καὶ Εὐκτήμονα τετηρημένην θερινὴν τροπήν.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

La première objection qui se présente contre ce nouvel arrangement, est que l'année de l'archontat d'Evandre (Olymp. 99, 3), sous le quel l'eclipse lunaire fut observée, serait la 12e et non pas la 13e du 3e cycle, et par conséquent une année ordinaire. Mais l'expression de Ptolémée (1) n'implique point la supposition d'un Posidéon II dans cette année, et nous croyons que rien ne nous oblige de faire de cette année une année intercalaire; l'arrangement des 4 dernières années intercalaires pourrait suivre l'ordre du cycle que les juifs nous ont conservé, si nous ne voyions par l'inscription s. N. 117, 118 et 119 (D. § 1), que la 17e année était une année ordinaire. En conséquence nous avons suivi pour les dernières années de la 9e à la 19e le même ordre que pour les premières de la 1e à la 9e, en admettant comme années intercalaires la 11e, 13e, 16e et 18e, ou 19e, de même que les 3 premières années intercalaires étaient la 3e, la 5e et la 8e.

Une autre difficulté apparente est celle que nous offre une inscription publiée d'abord par Chandler (II, n. 11) et plus tard dans le C. I. s. n. 105. Elle se rapporte à l'archontat de Nicodore, à Ol. 116, 3, et le 16e jour de la 6e Prytanie y coïncide avec le 11 Gamélion, ce qui n'est possible que dans une année intercalaire (2). Or, Olympiade 116, 3 serait d'après notre nouveau tableau la 4e année du 7e cycle Métonien, et partant une année ordinaire. Mais il y a à repondre à cette objection que depuis long temps déjà le cycle Callipien avait remplacé celui de Méton; Il est vrai que Callipe, d'après ce que Géminus nous apprend, conserva l'ancien ordre des années intercalaires (3), ce qui signifie qu'il continua à ajouter un mois à la 3e, la 5e, la 8e année du cycle, et ainsi de suite; mais la manière dont cet ordre doit correspondre aux années des Olympiades dépend uniquement de l'année à laquelle Callipe commença son cycle de 76 ans. Les chronographes considèrent Ol. 112, 3, comme la première année de ce cycle. Si nous admettons cette époque, l'année 116, 3 serait la 17e du 1e cycle Callipien, et pourrait être par conséquent une année intercalaire d'après notre tableau.

Ayant ainsi montré que ce nouvel arrangement du cycle n'est pas en contradiction avec les données historiques que nous possédons, essayons maintenant de l'appliquer à notre inscription.

De tous les payemens qui y figurent le seul qui soit complet sur tous les points, c. à d. dont on voit en entier le capital, les intérêts et le jour où il fut prêté, est le second payement de la seconde année. Nous devons pour cette raison le prendre pour base de nos calculs. Ce capital de trente talens fut prêté le 3e jour de la 4e Prytanie de la 2e année (Ol. 88, 4). D'après notre tableau, les quatre années de notre inscription (6*, 7, 8B, 9), contiennent ensemble $355+354+384+354=1447$ jours. Pour trouver pendant combien de temps ce capital resta placé, nous devons retrancher de la somme totale des jours tous ceux qui s'étaient écoulés jusqu'au 3e de la 4e Prytanie de la 2e année. Ce temps sera donc égal à $1447-(355+3\times35+2)=985$. Sachant maintenant que 50 talens produisaient pendant 985 jours 5910 Dr., nous pourrons trouver les intérêts que 100 talens produisaient dans un jour par la proportion suivante:

$$30\times985 : 5910 = 100 : x$$

d'où $x=20$. D'après ce calcul les 100 T. produisaient donc par jour un intérêt de 20 Dr., ou de 600 Dr. par mois, ce qui est un pour mille par mois, un peu plus d' $1\frac{1}{2}$ par an. Certes un taux pareil

(1) Ἄρχοντος Ἀθήνησιν Εὐάνδρου μηνὸς Ποσειδεῶνος τοῦ πρωτέρου. Almag. IV, 10.

(2) Voyez ce n. dans C. I. et Bœckh, Staath. d. Ath. II, 195.

(3) Τῇ τάξει τῶν ἐμβολίμων ὁμοίως ἐχρήσατο.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

n'est pas en proportion avec ce que nous savons des intérêts exorbitans payés par les anciens, mais nous l'avons dit, il n'était qu'un prétexte plausible pour la ville en détresse de s'emparer sans scrupule de la propriété des temples.

Mais avant d'admettre définitivement le résultat que nous venons d'obtenir, soumettons-le à l épreuve des autres articles de notre compte-rendu.

I. ANNÉE.

a) Le 1er payement de la première année se fit le 4e jour de la 2e Prytanie; il resta donc placé pendant $1447-(35+3)=1409$ jours. Pour en calculer les intérêts au taux que nous venons de trouver (de 20 Dr. par jour pour les 100 T., ou plus simplement encore de 10 Dr. pour les 50 T.), nous aurons la proportion :

$$50 : 10 = 20 \times 1409 : x$$

d'où $x = 5636$. Ce nombre représenté en chiffres antiques serait : 𐅄𐅃HΔΔΔΓI·, et nous en voyons justement les trois dernières lettres (ΔΓI·) sur la pierre (l. 6).

b) Nous avons le capital (50 tal.) et les intérêts (2 tal. 1970 Dr.) du second payement de la première année, mais nous ignorons le jour où ce payement fut fait, ou le nombre de jours pendant lesquels ce capital resta placé pour produire cet intérêt. Ce nombre sera trouvé par la proportion suivante : Si les 50 T. produisent 10 Dr. en un jour, en combien de jours produiraient-ils 2 T., 1970=13970 Dr?

$$1 : 10 = x : 13970$$

d'où nous obtenons $x = 1397$ jours. Mais $1397=384+2\times354+4\times36+3\times35+37+20$, c'est à dire égal aux trois dernières années toutes entières (dont deux ordinaires et une intercalaire), plus les 4 des 7 dernières Prytanies de 36 jours plus la 6e Prytanie de 37 jours (voyez N. 56, § 14), plus trois Prytanies encore de 35 jours, (en tout 8 Prytanies de la 1e année) et 20 jours. Il ne reste donc pour compléter la première année qu'une Prytanie et 15 jours, c'est-à-dire que le capital fut prêté le 16e jour de la 2e Prytanie; et en effet nous voyons sur la pierre (l. 6) qu'il fut prêté la 2e Prytanie, après son 4e jour, qui est celui du 1er payement.

c) Il ne reste qu'un seul chiffre 4 (l. 8) du capital du troisième payement. Le chiffre des intérêts TX. 𐅄HHΓIIIII est également défectueux. Il peut être complété de 3 manières différentes.

A) TX(X)HHΔ𐅄IIII

B) TX 𐅃 HHΔ𐅄IIII

C) TX(H)HHΔ𐅄IIII

Le jour de ce payement est le 5e de la 4e Prytanie. Le capital est donc resté placé pendant $1447-(3\times35+4)=1338$ jours. Nous obtiendrons donc le capital de l'intérêt A), B), ou C) par l'une des trois proportions :

A) $300000 : 10 = 1338x : 8219\frac{1}{3}$

B) $300000 : 10 = 1338x : 7719\frac{1}{3}$

C) $300000 : 10 = 1338x : 7319\frac{1}{3}$

d'où nous obtenons ces trois résultats :

A) $x = 184289{,}9$ Dr. $=$ 30 T., 4289 Dr., 5 Ob.

B) $x = 173079$ Dr. $=$ 28 T., 5079 Dr.

C) $x = 164110$ Dr. $=$ 27 T., 2110 Dr.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Le 4e payement fut fait le 5e jour de la 8e Prytanie; il resta donc placé pendant $1447 - (5 \times 35 + 36 + 37 + 4) = 1195$ jours. Les intérêts y manquent entièrement. Le chiffre représentant le capital est aussi en partie effacé; on voit sur la pierre ΔΔΔΔ..ΓΤΤΧΧΧ. Le chiffre peut être complété des deux manières suivantes :

*) ΔΔΔΔ(ΗΗ)ΓΤΤΧΧΧ

**) ΔΔΔΔ(ΓΓ)ΓΤΤΧΧΧ

Nous aurons les intérêts des deux capitaux par ces deux proportions :

*) $300000 : 10 = (48 \times 6000 + 3000)\ 1195 : x$

d'où *) $x = 11601, 2 = 1$ T, 5601 Dr.

**) $300000 : 10 = (44 \times 6000 + 3000)\ 1195 : x$

doù **) $x = 10635, 5 = 1$ T, 4635 Dr., 3 Ob.

c) Le cinquième payement fut de 100 talens, et produisit 3 T, 5940 Dr. d'intérêts (l. 12). Ce que nous ignorons, c'est le jour où ce prêt fut fait; mais il est clair que si les 100 talens produisent 20 Dr. en un jour, ils produiront 3 T. $5940 = 23940$ Dr. en $\frac{23940}{20} = 1197$ jours. Mais $1197 = 2 \times 354 + 384 + 105$, c'est-à-dire que ce nombre contient les jours des trois dernières années, plus 105 jours de la première, qui font la 10e Prytanie de 36 jours, plus la 9e Prytanie de 35 jours, plus 34 jours de la 8e Prytanie. Ce payement fut donc fait le 3e jour de la 8e Prytanie. Mais d'où vient que le payement fait le 3e jour de la Prytanie est ici indiqué comme le cinquième, tandis que celui qui fut délivré le 5e jour de la même Prytanie est qualifié de 4e ? Nous penchons à croire que cette irrégularité n'est due qu'à une erreur dont nous avons de fréquens exemples dans les inscriptions d'une certaine étendue qui appartiennent à cette époque; et que le copiste qui avait interverti l'ordre des payemens, et qui avait inscrit le 5e pour le 4e, s'étant aperçu de son ommission inscrivit immédiatement après le 4e; La différence n'étant d'ailleurs que d'un seul jour, quelque légère inexactitude de cacul peut aussi en être la cause.

f) Le 6e payement fut fait le 7e jour de la 10e Prytanie. Les intérêts sont donc calculés pour $1447 - (35 \times 6 + 36 \times 3 + 37 + 6) = 1122$ jours. Les intérêts nous étant connus, nous avons pour trouver le capital au taux supposé la proportion :

$$300000 : 10 = 1122x : 4172\frac{1}{2}$$

d'où $x = 111570$ Dr. $= 18$ T., 3570 Dr. Ce nombre serait ainsi écrit en caractères antiques : ΔΗΤΤΤΧΧΧΗΗΔΔ; et nous voyons en effet sur la pierre les deux premières lettres de ce chiffre.

g) Le total des capitaux prêtés est conservé sur la pierre (l. 15). Il n'y manque que les dixaines et les unités de drachmes, et peut-être aussi quelques centaines (pas plus de trois). Du total des intérêts il ne reste que 99 Dr., 1 Ob.

Si nous ajoutons de notre côté les divers payemens des différentes manières dont nous avons pu les compléter, nous aurons :

		A)*)								
a)	1er payement		20	talens.		Intérêts		5636	Dr.	
b)	2ond »		50	»			2 T.,	1970	»	
c)	3ème »	A)	30	»	4289 Dr., 5 Ob.		1 »	2219	»	2 Ob.
e)	4e »		100	»			3, »	5940	»	
d)	5e »	*)	48	»	3000 »		1 »	5601	»	
f)	6e »		18	»	3570 »			4172,	»	3 »
Total des capitaux A)*)			267	»	4859 » 5 Ob.	Total des intérêts		11 »	1538	» 5 »

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ou B) *)

a)		20	T.				5636	
b)		50	T.			2	T. 1970	
c)	B)	28	T.	5079.		1	T. 1719,	2
e)		100	T.			3	T. 5940	
d)	*)	48	T.	3000.		1	T. 5601	
f)		18	T.	3570.			4172,	3
Total des capitaux B)*)		265,	T.	5649.	Total des intérêts	11	T. 1038,	5

ou C) *)

a)		20	T.				5636	
b)		50	T.			2	T. 1970	
c)	C)	27	T.	2110.		1	T. 1319,	2
e)		100	T.			3	T. 5940	
d)	*)	48	T.	3000.		1	T. 5601	
f)		18	T.	3570.			4172,	3
Total des capitaux C)*)		264	T.	2680.	Total des intérêts	11	T. 638,	5.

ou A)**)

a)		20	T.				5636	
b)		50	T.			2	T. 1970	
c)	A)	30	T.	4289 Dr. 5 Ob.		1	T. 2289 Dr.	2 Ob.
e)		100	T.			3	T. 5940	
d)	**)	44	T.	3000		1	T. 4635 »	3 »
f)		18	T.	3570			4172 »	3 »
Total des capitaux A)**)		263	T.	4859 Dr. 5 Ob.	Total des intérêts	11	T. 643 »	2 »

ou B)**)

a)		20	T.				5636	
b)		50	T.			2	T. 1970	
c)	B)	28	T.	5079.		1	T. 1719 »	2 »
e)		100	T.			3	T. 5940	
d)	**)	44	T.	3000.		1	T. 4635 »	3 »
f)		18	T.	3590 Dr. 4 Ob.			4172 »	3 »
Total des capitaux B)**)		261	T.	5669 Dr. 4 Ob.	Total des intérêts	11	T. 73 »	2 »

ou enfin C)**)

a)		20	T.				5636	
b)		50	T.			2	T. 1970	
c)	C)	27	T.	2110.		1	T. 1319 »	2 »
e)		100	T.			3	T. 5940	
d)	**)	44	T.	3000.		1	T. 4635 »	3 »
f)		18	T.	3570.			4172 »	3 »
Total des capitaux C)**)		260	T.	2680 Dr.	Total des intérêts	10	T. 5675 »	2 »

On voit que le total B)**) est entièrement conforme à celui qui nous est conservé sur la pierre, d'où il résulte que le chiffre du 3e payement est B) ΔΔ𐅄TTTΓ⁼ΔΔΓ⁻⁻⁻⁻, et le chiffre du cinquième (ou plutôt du 4e) payement ΔΔΔTTTTXXX. Le chiffre des intérêts se termine par . . . 73 Dr., 2 Ob, au lieu de . . 99 Dr., 1 Ob., et cette différenee peut être provenue de quelque inexactitude de calcul.

Après des résultats aussi complets je ne pense pas qu'il soit nécessaire de prouver que l'arrangement des 4 années de notre inscription, tel que nous l'avons supposé, est le seul qui reponde à ces diverses données. Quiconque veut s'en convaincre n'a qu'à rénouveler les calculs ci-dessus sur la base du cycle

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

de Méton tel qu'il est donné par Ideler. Le nombre total de jours étant le même dans son cycle et dans le nôtre, et les Prytanies de la première année étant dans l'un et dans l'autre de 35 jours jusqu'à la 5e les résultats qu'on obtiendrait par ce calcul doivent nécessairement être identiques avec ceux que nous avons obtenus jusqu'au 3e payement. Mais depuis le 4° payement ils s'écarteront des notres et par conséquent aussi de ceux de l'inscription.

Continuons maintenant à appliquer notre principe aux années suivantes.

II ANNÉE.

a) Nous avons vu que le premier payement de 30 talens est calculé aux taux d'intérêt que nous avons adopté, pour produire depuis le 3e jour de la 4e Prytanie la somme de 5910 Dr.

b) Le second payement fut fait dans la 9e Prytanie; du jour même on ne voit sur la pierre que le mot . . . EKATEI, qui peut être l'un des jours depuis le dixième jusqu'au 19e. Si c'était le 10e, les 100 talens seraient restés placés $384+354+36+27=801$ jours, et les intérêts seraient $801\times20=16220$ Drachmes; Si c'était le 19e jour de la Prytanie, les 100 talens seraient restés placés $384+354+36+17=791$, et les intérêts seraient $791\times20=15820$. Si nous prenons le terme moyen entre ces deux nombres, nous aurons pour intérêt approximatif $\frac{16220+15820}{2}=16020$ Dr. $=2$ T. 4020.

c) Le total des deux payemens doit être

a)	30 T.	5910 Dr.
b)	100 T.	2 T. 4020 Dr.
Total des capitaux	130 T.	3 T. 3930 Dr.

De ces deux nombres le premier aurait été écrit en caractères antiques HΔΔΔ, et on en voit en effet sur la pierre (l. 23) le 1e chiffre H; Le second aurait été écrit TTTXXXPHHHHΔΔ, et l'on voit sur la pierre (l. 24) le premier T.

III ANNÉE.

Les positions de la troisième année sont très-incomplètes :

a) Le premier payement fut fait le 26e jour (l. 28), mais nous ne savons de quelle Prytanie. Tout ce que nous pouvons connaitre, c'est que ce payement est antérieur à la 7e et même à la 6e Prytanie, car la syllabe HE (l. 31) qui est ou ἕκτης ou ἑβδόμης, appartient au 3e payement, et le second payement, ayant été fait un 12e jour, est évidemment d'une Prytanie différente que le 1er. Les intérêts du 1er payement sont 4659 Dr. Si ce payement fut fait la 1e Prytanie, il resta placé $354+384-25=713$ jours. Le minimum du capital serait donc trouvé par cette proportion :

$$300000 : 10 = 713x : 4659$$

d'où $x = 196030$ Dr. $=32$ T. 4030.

Si au contraire le payement fut fait la 5e Prytanie, le nombre de jours pendant les quels le capital resta placé est $354+384-(3\times38+39+25)=565$. Et nous obtiendrons le maximum du capital par la proportion suivante:

$$300000 : 10 = 565x : 4659$$

d'où $x = 246943{,}5 = 41$ T. 943 Dr., 3 Ob.

b) Le second payement fut fait le 12e jour de nous ne savons quelle Prytanie. Nous pouvons seulement affirmer qu'elle est postérieure à la 1e et qu'elle devance la 7e. Il ne reste du capital que 23 talens ; mais ce qui en manque ne peut s'élever jusqu'à 2 talens, car les 5 talens auraient été écrits H.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Admettons 24 T., 3000 Dr. Si nous plaçons le payement à la 2e Prytanie, il aura été placé pendant $384+354-(38+11)=689$ jours, et le maximum des intérêts sera obtenu par la proportion :

$$300000 : 10 = (24\times6000+3000)\ 689 : x$$

d'où $x = 3376$.

Si nous le plaçons au contraire à la 6e Prytanie, nous aurons le nombre des jours pendant les quels le capital est resté placé, $384+354-(4\times38+39+11)=576$, et nous obtiendrons le minimum des intérêts par la proportion :

$$300000 : 10 = (24\times6000+3000)\ 576 : x$$

d'où $x = 2822$.

c) Le troisième payement fut fait nous ne savons quel jour de la 6e ou de la 7e Prytanie. Les intérêts sont 632 Dr., $1\frac{1}{2}$ Ob. Du capital on ne voit que les derniers 100 Dr. Le plus grand nombre de jours possible pendant les quel ce capital a pu rester placé est $354+4\times39+38=548$, et le capital serait obtenu par la proportion :

$$300000 : 10 = 548x : 632\ \text{Dr.},\ 1\tfrac{1}{2}\ \text{Ob.}$$

d'où $x = 34612$ Dr. $= 5$ T. 4612.

Le moindre nombre de jours possible est $354+3\times39+1=472$, et le capital serait obtenu par la proportion :

$$300000 : 10 = 472x : 632\ \text{Dr.},\ 1\tfrac{1}{2}\ \text{Ob.}$$

d'où $x = 40185 = 6$ T., 4185 Dr.

d) Du quatrième payement nous n'avons ni le capital ni les intérêts. Il manque également la somme des capitaux et des intérêts.

La somme des maximums que nous avons obtenus dans cette année est :

a)	41 T.,	943 Dr. 3 Ob.		4659 Dr.	
b)	24 T.,	3000.		3376	
c)	6 T.,	4185.		632 »	$1\frac{1}{2}$ Ob.
d)	. . . . .			. . . . .	
Total des capitaux moins le 4e payement	72 T.,	2128 Dr. 3 Ob.	Total des intérêts	1 T. 2667 Dr.,	$1\frac{1}{2}$ Ob.

La somme des minimums est :

a)	32 T.,	4030.		4659 »	
b)	24 T.,	3000.		2822 »	
c)	5 T.,	4612.		632 »	$1\frac{1}{2}$
d)	. . . . .			. . . . .	
Total des capitaux	62 T.,	5642 Dr.		1 T., 2113 »	$1\frac{1}{2}$

Terme moyen des capitaux $\frac{72\ \text{T, 2128 Dr, 3 Ob.}+62\ \text{T, 5642}}{2} = 67$ T, 3885 Dr, $1\frac{1}{2}$ Ob, moins le 4e payement.

IV ANNEE.

a) Le capital du premier payement est de 59 T., 4220 Dr. Nous ne savons ni le jour auquel ce capital fut prêté, ni l'ordre de la Prytanie. Nous plaçons plus bas le second payement à la 6e Prytanie (la Pandionide) ; donc la tribu Acamantide du 1er payement doit avoir présidé l'une des premières cinq Prytanies. Le capital peut par conséquent avoir été prêté au plutôt le 1er de la première Prytanie, et au plus tard le dernier jour de la cinquième. Dans le premier cas il aura été placé pendant 354 jours, et les intérêts seraient obtenus par la proportion :

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

$$300000 : 10 = 354 \times 59 \text{ T}, 4220 : x,$$

d'où $x = 4226$ Dr., 5 Ob.

Dans le second cas il aura été placé pendant $354 - (35 \times 3 + 36 + 34) = 179$ jours, et nous aurons le minimum des intérêts par la proportion:

$$300000 : 10 = 179 \times 59 \text{ T}. 4220 : x$$

d'où $x = 2137$.

b) Dans le second payement nous voyons sur la pierre 2 T., 5500 Dr. qui appartiennent au capital, et 763 Dr., 3 Ob. des intérêts. Mais la première question qui se présente est de savoir si ces nombres sont le capital et les intérêts entiers, ou s'ils n'en sont qu'une partie mutilée. Comme nous ne connaissons pas le jour de ce payement, le seul moyen que nous ayons pour éclaircir ce point, est d'examiner le total des intérêts de cette année, qui nous est heureusement conservé sur la pierre. Si nous additionnons le maximum des intérêts du premier payement, avec ceux qui sont conservés dans l'inscription (le 2e, 3e et 5e) et le maximum possible du 4e (que nous allons bientôt examiner), nous n'obtenons pas encore le total marqué sur la pierre, d'où il résulte clairement qu'un ou plusieurs des intérêts partiels sont défectueux. Ce ne peut être le cas avec les intérêts du 3e payement, car le chiffre Γ par lequel ils commencent ne peut être dévancé par un chiffre moindre de X, mais ce nombre éleverait trop le total des intérêts, et augmenterait aussi beaucoup celui des capitaux, ou reculerait le jour du 3e payement, trop audelà des bornes de l'année. Ce ne peuvent donc être que les intérêts du second et ceux du 5e versement qui sont défectueux; encore ne peut-il manquer à ce dernier plus de 100 Dr., car s'il est porté à 322 Dr., $2\frac{1}{2}$ Ob., le capital augmente audelà des bornes qui lui sont prescrites par ce que nous voyons sur la pierre du total des capitaux.

D'après ces observations nous avons dressé pour cette 4e année la table suivante:

		Capitaux.	Intérêts.	
a)	1er payement	59 T. 4220 Dr.	4225 Dr. 5 Ob.	Payé le 1er jour de la Ie Prytanie.
b)	2e »	12 T. 5500.	763 3 »	payé le 25e jour de la IIe Pr.
c)	3e »	16 T. 3375, $1\frac{1}{2}$ Ob.	583	payé le 4e jour de la VIe Pr.
d)	4e »	100 T. 907, $2\frac{1}{2}$	1018 3	payé le 20e jour de la IXe Pr.
e)	5e »	33 T.	222 $2\frac{1}{2}$	payé le 33e jour de la Xe Pr.
	Total	122 T. 1642 Dr. $2\frac{1}{2}$ Ob.	1 T. 813 Dr. $1\frac{1}{2}$	

Suivant ce tableau le 1er payement aura été fait le 1er jour de la 1ère Prytanie; cela est possible mais non pas al solument nécessaire; il peut aussi avoir été fait l'un des jours qui ont suivi jusqu'au 25e de la IIe Prytanie; mais les intérêts en diminueraient d'autant, et pour produire le total indiqué sur la pierre, nous serions forcés d'ajouter aux intérêts du 4e payement ce que nous avons retranché à ceux du premier, ce qui reculerait ce dernier payement de quelques jours, ou en augmenterait le capital; or l'un et l'autre est impossible; le capital est écrit clairement sur la pierre, et ne peut être augmenté; le jour du 4e payement y est aussi indiqué quoique imparfaitemet; c'est le 20 — 29e de quelque Prytanie; nous ne pouvons donc reculer du 20e de la IXe Prytanie qu'au 20 — 29e de la VIIIe, ce qui nous donnerait des intérêts supérieurs de beaucoup à ceux qui auraient été retranchés du 1er payement. Nous voyons par là que le 1er payement doit être placé au 1er jour de la première Prytanie.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Nous avons vu pourquoi le chiffre qui représente les intérêts du 2e payement n'est pas complet tel qu'il parait sur la pierre. Si nous ajoutons aux 163 Dr., 3 Ob. qu'on y voit, plus de 600 Dr., le capital est augmenté à une somme anormale, ou le jour du payement dépasse les bornes de l'année; si au contraire nous n'y ajoutons que 500 Dr. nous n'obtenons pas le total des intérêts, et le jour du payement est trop avancé; si nous diminuons en même temps le capital de 12 T. 5500 à 7 T. 5500 (car ΗΤΤ est le plus grand chiffre possible après ΔΤΤ), nous n'obtenons pas le total des capitaux, et nous tombons d'ailleurs dans la 9e Prytanie, ce qui ne laisse pas d'espace pour les payemens suivants.

Ce qui peut nous guider à déterminer les capitaux des divers payemens, c'est la somme des capitaux dont on voit une partie sur la pierre (. . 22 T., 1622 Dr., 2½ Ob.). Les capitaux partiels conservés dans l'inscription, produisent, s'ils sont additionnés, un total de 162 T., 3720 Dr. La somme immédiatement supérieure à celle-ci, qui se termine, étant écrite avec des chiffres antiques, par le nombre qui se voit sur la pierre, est 72 T., 1642 Dr., 1½ Ob.; les autres sommes possibles après celle-ci sont 82 T., 1642, 2½; 92 T. 1642, 2½, après quoi on doit passer immédiatement à 122 T. 1642, 2½, (ΗΔΔΤΤ etc.). Si même nous prenons les intérêts tels qu'ils sont sur la pierre, sans les compléter comme ci-dessus, et si nous calculons par leur moyen au minimum les capitaux qui manquent, nous obtenons un total supérieur à 92 T., 1642 Dr., 2½ Ob. Si nous les calculons au contraire à leur maximum, nous n'arrivons pas à 132 T., ce qui nous fait voir que le total est véritablement de 122 T., 1642 Dr., 2½ Ob.

D'après cela, ayant les capitaux du 1er et du 4e payement, ayant aussi completé celui du second, il nous reste à partager entre le 3e et le 5e la différence du total de ces trois capitaux avec le total ci-dessus obtenu; la chose est facile, car nous avons vu que les intérêts du 5e payement doivent être portés à 222 Dr., 2½ Ob., et nous savons que ce payement fut fait la 10e Prytanie; Nous savons également que le 3e payement fut fait non pas la 7e ou la 8e Prytanie, mais bien la 6e, car on voit au commencement de ligne 41 le mot ἕκ]της. Ayant calculé sur ces données, nous obtenons le total des capitaux et celui des intérêts qui nous voyons sur la pierre.

Les quatre dernières lignes de l'inscription contenaient la récapitulation générale des capitaux et des intérêts pour les quatre années; les nombres y manquent entièrement. Nous pouvons les remplacer de la manière suivante:

	Total des capitaux.	Total des intérêts.
1e année	261 T. 5669 Dr., 4 Ob.	11 T., 82 Dr., 1 Ob.
2e année	130 T.	3 T., 3930
3e année	67 T. 4826 Dr., 1½ Ob.	1 T., 2389 Dr., 2½ Ob.
4e année	122 T. 1642 Dr., 1½ Ob.	1 T., 813 Dr., 1½ Ob.
Total des totaux	582 T. 138 Dr., 1 Ob.	22 T., 1214 Dr., 5 Ob.

Et il manque à ce total le IV payement de la 3e année.

Nous faisons suivre un tableau général de tous les résultats que nous avons obtenus de cette inscription: Nous marquons par un astérisque tout ce qui n'est pas positivement connu.

1ère *Année*. Ol. 88, 3, année commune de 355 jours, la 6e du 1er cycle de Méton, commence le 5 juillet, 426 a. J. C.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

1er payement	20 T.	Intérêts	5636,	prêté le 4e j. de la IIe Pr. (le 12 août).	
2e »	50 T.		2 T. 1970,	» le 16e j. de la IIe Pr. (le 24 août).	
3e »	28 T. 5079.		1 T. 1719 Dr, 2 Ob.	» le 5e j. de la IVe Pr. (le 22 oct.)	
4e »	44 T. 3000.		1 T. 4644 » 2 »	» le 5e j. de la VIIIe Pr. (le 12 mars)	
5e »	100 T.		3 T. 5940 »	» le 3e j. de la VIIIe Pr. (le 10 » 425)	
6e »	18 T. 4590 Dr., 4 Ob.		4172 » 3 »	» le 7e j. de la Xe Pr. (le 24 mai).	
Totel	261 T. 5669 Dr., 4 Ob.		11 T. 82 Dr. 1 Ob.		

2ème *Année.* Ol. 88, 4, année commune de 354 jours, commence le 24 juin, 425 a. J. C.

1er payement	30 T.	5910.	prêtés le 3e jour de la IV Pr. (le 9 oct.)	
2e »	100 T.	*2 T. 4020.	» *du 10-19e j. de la IXe Pr. (du 7-16 avr. 424).	
Total	130 T.	*3 T. 3930 Dr.		

3ème *Année.* Ol. 89, 1, année intercalaire de 384 j., commence le 14 juin, 424 a. J. C.

1er payem.	*{de 41 T. 2966. à 32 T. 3890 Dr. 3 Ob.	4655, 4.	prêtés le 26e j. de la	*{Ie à la (8 juin.) Ve Pr. (7 dec.)
2e »	24 T. 3000.	*{de 3376 à 2822}	» le 12e j.	*{de la IIe (le 31 juill.) à la VIe Pr. (le 8 janv. 423.)
3e »	*{de 6 T. 4185. à 5 T. 4612.	632 Dr. 1⅓ Ob.	»	*{du 1er j. au 29e} de la IVe Pr. (18 dec.) (16 janv. 423)
4e »	* * *	* * *	»	le 30e j. de la VIe Pr. (17 janv. 423)
Terme moyen	*67 T. 4826, 1½.	1 T. 2389 Dr. 2½ Ob.		

4ème *Année.* Ol. 89, 2, année commune de 354 j., commence le 30 juin, 423 a. J. C.

1er payem.	59 T. 4220.	4226 Dr. 5 Ob.	prêtés le 1er j. de la Ie Pr.	(le 30 juin.)
2e »	12 T. 5500.	763 » 3 »	» le 25e j. de la IIe Pr.	(28 août.)
3e »	16 T. 3375.	583 » »	» le 4e j. de la VIIe Pr.	(29 janv. 422).
4e »	100 T.	1018 » 3 »	» le 20e j. de la IXe Pr.	(25 avril.)
5e »	33 T. 907, 2½	222 » 2½ »	» le 33e j. de la Xe Pr.	(14 juin.)
Total	122 T. 1642 Dr. 2½ Ob.	1 T. 813 » 1½ »		

118.

Plaque de marbre qui forme la table de l'autel d'une petite église du village de Charvati, appartenant à Mr A. de Roujoux, et situé derrière le mont Hymète et aux pieds du mont Pentélique, non loin de l'ancien bourg de Gargytos. Il est clair qu'elle y fut transportée de la citadelle d'Athènes. Elle est écrite sur ses deux côtés, mais sur le revers il ne reste que peu de lettres ainsi qu'on peut le voir par la copie que nous en donnons et que nous devons à Mr Iatridés. Fourmont en avait copié le côté le plus complétement conservé, et Mr Bœckh le publia dans son Économie politique des Athéniens, V. II, p. 198, s. et plus tard dans son C. I. n. 76. Le lieu où elle fut trouvée y est nomé Κάρβατος: il faut écrire Χαρβάτι.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Sur le côté supérieur.

..OXΣΕΝΤΕΙΒΟΛΕΙΚΑΙΤΟΙΔΕΜΟΙΚΕΚΡΟΠΙΣΕΠΡΥΤΑΝΕΥΕΜΝΕΣΙΘΕΟΣΕ
.PAMMATEYEEYΓΕΙΘΕΣΕΠΕΣΤΑΤΕΚΑΛΛΙΑΣΕΙΓΕΑΠΟΔΟΝΑΙΤΟΙΣΘΕΟΙΣ
.AXPEMATATAOΦΕΙΛΟΜΕΝΑΕΠΕΙΔΕΤΕΙΑΘΕΝΑΙΑΙΤΑΤΡΙΣΧΙΛΙΑΤΑΛΑΝΤ
.ANENENEΛΚΤΑΙΕΣΠΟΛΙΝΗΑΕΦΣΕΦΙΣΤΟΝΟΜΙΣΜΑΤΟΣΗΕΜΕΔ.ΠΟΑΠΟΔΙ
..NAΙΔΕΑΠΟΤΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΑΕΣΑΠΟΔΟΣΙΝΕΣΤΙΝΤΟΙΣΘΕΟΙΣΕΦΣΕΦΙΣΑ
5 .NATATEΠΑΡΑΤΟΙΣΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣΟΝΤΑΝΥΝΚΑΙΤΑΛΛΑΑΕΣΤΙΤΟΥΤΟΝ
..ΙΧΡΕΜΑΤΟΝΚΑΙΤΑΕΚΤΕΣΔΕΚΑΤΕΣΕΠΕΙΔΑΝΠΡΑΘΕΙΛΟΛΙΣΑΣΘΟΝΔΕΗ
...ΟΛΙΣΤΑΙΗΟΙΤΡΙΑΚΟΝΤΑΗΟΙΠΕΡΝΥΝΤΑΟΦΕΙΛΟΜΕΝΑΤΟΙΣΘΕΟΙΣΑΚΡ
.....ΣΥΝΑΛΟΛΕΣΔΕΤΟΛΛΟΛΙΣΤΟΝΕΒΟΛΕΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΕΣΤΟΑΠΟΔΟΝΤΟΝ
...ΑΧΡΕΜΑΤΑΗΟΙΠΡΥΤΑΝΕΣΜΕΤΑΤΕΣΒΟΛΕΣΚΑΙΕΧΣΑΛΕΙΦΟΝΤΟΝΕΠΕΙ
10 ...ΑΠΟΔΟΣΙΝΙΕΤΕΣΑΝΤΕΣΤΑΤΕΠΙΝΑΚΙΑΚΑΙΤΑΛΑΜΜΑΤΕΙΑΚΑΙΕΑΜΠ
...ΛΟΘΕΙΕΛΕΛΑΜΜΕΝΑΑΠΟΦΑΙΝΟΝΤΟΝΔΕΤΑΛΕΛΑΜΜΕΝΑΗΟΙΤΕΗΙΕΡ
...ΑΙΗΟΙΗΙΕΡΟΠΟΙΟΙΚΑΙΕΙΤΙΣΑΛΛΟΣΟΙΔΕΝΤΑΜΙΑΣΔΕΑΠΟΚΥΑΜΕΥΕ
...ΥΤΟΝΤΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΗΟΤΑΝΠΕΡΤΑΣΑΛΛΑΣΑΡΧΑΣΚΑΘΑΠΕΡΤΟΣΤΟΝΗ
15 ...ΝΤΟΝΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΗΟΥΤΟΙΔΕΤΑΜΙΕΥΟΝΤΟΝΕΜΠΟΛΕΙΕΝΤΟΙΟΠΙΣΘ
...ΜΟΙΤΑΤΟΝΘΕΟΝΧΡΕΜΑΤΑΗΟΣΑΔΥΝΑΤΟΝΚΑΙΟΣΙΟΝΚΑΙΣΥΝΑΝΟΙΛΟΝ
..ΝΚΑΙΣΥΛΛΕΙΟΝΤΟΝΤΑΣΘΥΡΑΣΤΟΟΠΙΣΘΟΔΟΜΟΚΑΙΣΥΣΣΕΜΑΙΝΟΣΘΟ
ΝΤΟΙΣΤΟΝΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΤΑΜΙΑΙΣΠΑΡΑΔΕΤΟΝΝΥΝΤΑΜΙΟΝΚΑΙΤΟΝΕΠΙΣ
ΤΑΤΟΝΚΑΙΤΟΝΗΙΕΡΟΠΟΙΟΝΤΟΝΕΝΤΟΙΣΗΙΕΡΟΙΣΗΟΙΝΥΝΔΙΑΧΕΡΙΟ
ΝΑΠΑΡΙΘΜΕΣΑΣΘΟΝΚΑΙΑΠΟΣΤΕΣΑΣΘΟΝΤΑΧΡΕΜΑΤΑΕΝΑΝΤΙΟΝΤΕΣΒΟΛ
20 ΣΕΜΠΟΛΕΙΚΑΙΠΑΡΑΔΕΧΣΑΣΘΟΝΗΟΙΤΑΜΙΑΙΗΟΙΛΑΧΟΝΤΕΣΠΑΡΑΤΟΝΝΥ
ΑΡΧΟΝΤΟΝΚΑΙΕΝΣΤΕΛΕΙΑΝΑΛΑΡΑΦΣΑΝΤΟΝ ΙΑΙΑΠΑΝΤΑΚΑΘΕΚΑΣΤΟΝΤΕ
ΤΟΝΘΕΟΝΤΑΧΡΕΜΑΤΑΗΟΠΟΣΑΕΣΤΙΝΕΚΑΣΤΟΙΚΑΙΣΥΜΠΑΝΤΟΝΚΕΦΑΛΑΙΟ
ΝΧΟΡΙΣΤΟΤΕΑΡΛΥΡΙΟΝΚΑΙΤΟΧΡΥΣΙΟΝΚΑΙΤΟΙΟΙΠΟΝΑΝΑΛΡΑΦΟΝΤΟΝΗ
ΟΙΑΙΕΙΤΑΜΙΑΙΕΣΣΤΕΛΕΝΚΑΙΛΟΛΟΝΔΙΔΟΝΤΟΝΤΟΝΤΕΟΝΤΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝ
25 ΚΑΙΤΟΝΠΡΟΣΙΟΝΤΟΝΤΟΙΣΘΕΟΙΣΚΑΙΕΑΝΤΙΑ ΑΝΑΛΙΣΚΕΤΑΙΚΑΤΑΤΟΝΕ
ΝΙΑΥΤΟΝΠΡΟΣΤΟΣΛΟΛΙΣΤΑΣΚΑΙΕΥΘΥΝΑΣΔΙΔΟΝΤΟΝΚΑΙΕΚΠΑΝΑΘΕΝΑΙ
ΟΝΕΣΠΑΝΑΘΕΝΑΙΑΤΟΛΛΟΛΟΝΔΙΔΟΝΤΟΝΚΑΘΑΠΕΡΗΟΙΤΑΤΕΣΑΘΕΝΑΙΑΣΤ
ΜΙΕΥΟΝΤΕΣΤΑΣΔΕΣΤΕΛΑΣΕΝΑΙΣΑΝΑΝΑΛΡΑΦΣΟΣΙΤΑΧΡΕΜΑΤΑΤΑΗΙΕΡ
ΝΤΟΝΕΜΠΟΛΕΙΗΟΙΤΑΜΙΑΙΕΠΕΙΔΑΝΔΕΑΠΟΔΕΔΟΜΕΝΑΕΙΤΟΙΣΘΕΟΙΣ
30 ΕΜΑΤΑΕΣΤΟΝΕΟΡΙΟΝΚΑΙΤΑΤΕΙΧΕΤΟΙΣΕΠΕΡΙΟΣΙΧΡΕΣΘΑΙΧΡΕΜΑΣ

Sur le côté opposé.

'NAKAITAΣN
ΣOEIΠANTEΛ
ATATAEIΣEΛ
AKAIEΠI
5 ΣTIHE ΑΙΕΠ
HT
ITE
TOTO
IN
IΣXX

11 Λ
ΔIHTTA
ΠAYTONE ΛΛ
EYENEANTIΔE ΔE
15 ENAΔEIANΦΣEΦ AEIA
ΟPAΣEANΔEIIΣC ΕΠΙΦΣΕΦ ΕΙΜΕΕ
AΣXPEΘAITO ΑΣΙΝΤΟΙ ΤΕΣΑΘΕ
OIΣHOIΣΠEPEA ΦΕΡΕΝΕΙ ΕΙΣΕΠΙ
IKATATIΘENAIK ΝΕΝΙΑΥΤΟΝΤΑΗΕΚ
20 IΣTAMIAΣITO ΕΝΑΙΑΣΤΟΣΕΙΛΕΝ
NΔIAKOΣIONTA ΝΗΑΕΣΑΠΟΔΟΣΙΝΕ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΛΛΟΙΣΘΕΟΙΣΑ
ΝΑΙΑΣΧΡΕΜΑΤΑ
ΕΟΝΕΝΤΟΙΕΠΑΡ
ΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΟΝ
ΙΝΥΝΜΕΤΑΤΟΝΥ
ΑΘΕΝΑΙΟΝΕΣΓΑ
ΓΥΡΛΜ

ΕΙΤΑΟΦΕΙΟΜΕΝΑΤ
ΕΠΙΔΕΧΣΙΑΤΟΟΠΙ
Α Ι
ΝΑΣΤΑΤΑΕΣΤΙΝΕΑΙ
ΟΝΑΡΧΟΝΗΑΙΕΔΙΔΟ
ΙΑΗΟΠΟΣΑΜΕΛΧΡ

Sur le côté supérieur :

[Ἔδ]δοξε τῇ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ· Κεκροπὶς ἐπρυτάνευε, Μνησίθεος [ἐ]
[γ]ραμμάτευε, Εὐπείθης ἐπεστάτει, Καλλίας εἶπε· Ἀποδοῦναι τοῖς Θεοῖς
[τ]ὰ χρήματα τα ὀφειλόμενα, ἐπειδὴ τῇ Ἀθηναίᾳ τὰ τρισχίλια τάλαντ-
[α] ἀνενήνεγκται ἐς πόλιν, ἃ ἐψήφιστο, νομίσματος ἡμεδαποῦ. Ἀποδι-
[δ]όναι δὲ ἀπὸ τῶν χρημάτων ἃ ἐς ἀπόδοσίν ἐστιν τοῖς Θεοῖς ἐψηφισμ-
[ἑ]να τά τε παρὰ τοῖς Ἑλληνοταμίαις ὄντα νῦν καὶ τ' ἄλλα ἅ ἐστι τούτων
[τῶ]ν χρημάτων καὶ τὰ ἐκ τῆς δεκάτης, ἐπειδὰν πραθῇ. Λογισάσθων δὲ
[οἱ] λογισταὶ οἱ τριάκοντα, οἵ περ νῦν, τὰ ὀφειλόμενα τοῖς Θεοῖς. Ἄχρ-
[ι τῆ]ς συναγωγῆς τῶλ λογιστῶν ἡ βουλὴ αὐτοκράτωρ ἔστω. Ἀποδόντων
[δὲ τ]ὰ χρήματα οἱ πρυτάνεις μετὰ τῆς βουλῆς καὶ ἐξαλειφόντων ἐπει-
[δὰν] ἀποδῶσιν, ζητήσαντες τά τε πινάκια καὶ τὰ γραμματεῖα, καὶ ἐὰν π-
[ου ἄλ]λοθι ᾖ γεγραμμένα. Ἀποφαινόντων δὲ τὰ γεγραμμένα οἵ τε ἱερ-
[εῖς κ]αὶ οἱ ἱεροποιοὶ καὶ εἴ τις ἄλλος οἶδεν. Ταμίας δὲ ἀποκυαμεύε-
[ιν το]ύτων τῶν χρημάτων ὅταν περ τὰς ἄλλας ἀρχάς, καθάπερ τοὺς τῶν [ἱ]-
[ερῶ]ν τῶν τῆς Ἀθηναίας. Οὗτοι δὲ ταμιευόντων ἐμ πόλει ἐν τῷ Ὀπισθ-
[οδό]μῳ τὰ τῶν Θεῶν χρήματα ὅσα δυνατὸν καὶ ὅσιον, καὶ συνανοιγόν-
[τω]ν καὶ συγκλειόντων τὰς θύρας τοῦ Ὀπισθοδόμου, καὶ συσσημαινόσθω-
ν τοῖς τῶν τῆς Ἀθηναίας ταμίαις. Παρὰ δὲ τῶν νῦν ταμιῶν καὶ τῶν ἐπισ-
τατῶν καὶ τῶν ἱεροποιῶν τῶν ἐν τοῖς ἱεροῖς, οἳ νῦν διαχειρίζου[σι-]
ν, ἀπαριθμησάσθων καὶ ἀποστησάσθων τὰ χρήματα ἐναντίον τῆς [βουλῆ-]
ς ἐμ πόλει, καὶ παραδεξάσθων οἱ ταμίαι οἱ λαχόντες παρὰ τῶν νῦ[ν]
ἀρχόντων, καὶ ἐν στήλῃ ἀναγραψάντων [ἰδ]ίᾳ, ἅπαντα καθ' ἕκαστόν τε
τῶν Θεῶν τὰ χρήματα ὁπόσα ἐστιν ἑκάστῳ, καὶ συμπάντων κεφάλαιο-
ν, χωρὶς τότε ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον, καὶ τὸ λοιπὸν ἀναγραφόντων
οἱ ἀεὶ ταμίαι ἐς στήλην, καὶ λόγον διδόντων τῶν τε ὄντων χρημάτων
καὶ τῶν προσιόντων τοῖς Θεοῖς, καὶ ἐάν τι ἀ[π]αναλίσκηται κατὰ τὸν ἐ-
νιαυτὸν πρὸς τοὺς λογιστάς, καὶ εὐθύνας διδόντων, καὶ ἐκ Παναθηναί-
[ω]ν ἐς Παναθήναια τὸλ λόγον διδόντων καθάπερ οἱ τὰ τῆς Ἀθηναίας τ-
[αμ]ιεύοντες. Τὰς δὲ στήλας ἐν αἷς ἀναγράψουσι τὰ χρήματα τὰ ἱερ-
[ὰ θέ]ντων ἐμ πόλει οἱ ταμίαι· ἐπειδὰν δὲ ἀποδεδομένα ᾖ τοῖς Θεοῖς
[τὰ χρ]ήματα, ἐς τὸ νεώριον καὶ τὰ τείχη τοῖς περιοῦσι χρῆσθαι χρήμασ-

Sur le côté opposé.

[ιν ἵ]να καὶ τὰς ν[ῆας . . . . . .
τειχι]σθῇ παντελ[ῶς . . . . . .

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

χρήμ.]ατα τὰ εἰσελ[ηλυθότα ? . . . . . .
. . . α καὶ ἐπι . . . . .
. . . στι ἡ 5
. . . Η . τ . . . . . αι ἐπ . . . . . .
. . . . ιτη . . . . . .
. . . . τὸ τοῦ . . . .
. . . ιν . . . . . .
. . . ις Χ 10
. . γ . . . . . .
. . δι᾽ αὐτὰ . . . . .
. . . ἀ]π᾽ αὐτῶν ἐ . . λλ . . . .
. . . ευεν . ἐάν τι δὲ . . . . . δὲ . . .
. . . τ]ὴν ἄδειαν, ψηφ[ίζειν δὲ] ἀεὶ ἄ[δειαν εἰμή τις ἡμέρα εἴ- 15
η ἀποφράς. Ἐὰν δέ τις ὅ[φλημα] ἐπιψηφ[ίζῃ], μὴ ἐ[πιτρέπειν τ-
οὺς ταμί]ας χρῆ[σ]θαι τ[οῖς χρήμα]σιν τοῖς τῆς Ἀθη[ναίας, πρὶν ἢ τ-
οῖς Θε]οῖς, οἷς περ ἐὰ[ν εἰσέ]φερεν, εἴῃ εἰς ἐπί[δοσιν τὰ χρήμ-
ατα, κα]ὶ κατατιθέναι κ[ατὰ τὸ]ν ἐνιαυτὸν τὰ ἑκ[άστου χρήματα π-
αρὰ το]ῖς ταμίαισι το[ῖς τῆς Ἀθ]ηναίας τοὺς Ἑλλην[οταμίας μέχρ- 20
ις τῶν] διακοσίων τα[λάντω]ν ἃ ἐς ἀπόδοσιν ἐ[στί· ἐπειδὰν δὲ
τοῖς] ἄλλοις Θεοῖς ἀ[ποδοθ]ῇ τὰ ὀφειλόμενα τ[εθήτωσαν τὰ μ-
ὲν Ἀθη]ναίας χρήματα [ἐν τῷ] ἐπὶ δεξιὰ τοῦ Ὀπι[σθοδόμου, τῶν δ᾽ ἄ-
λλων Θ]εῶν ἐν τῷ ἐπ᾽ ἀρ[ιστερ]ᾷ.
Ἃ δὲ τῶ]ν χρημάτων τῶν [ἱερῶ]ν ἄστατά ἐστιν, ἡ ἀ[πόστασις ἔστω π- 25
αρὰ τῶ]ν νῦν μετὰ τῶν [προτέρ]ων ἀρχῶν αἱ ἐδίδο[σαν τὸλ λόγον
ἐκ Παν]αθηναίων ἐς Πα[ναθήνα]ια· ὁπόσα μὲγ χρ[ήματα τῶν Θεῶν ἄ-
στατα] εὕρα[μεν.

TRADUCTION.

§ 1. *Il plut au sénat et au peuple ; la tribu Cécropis avait la Prytanie ; Mnésithéos était le secrétaire ; Eupithés était epistate ; Callias a dit :*

§ 2. *Qu'on restitue aux Dieux les fonds qui leur sont dûs, puisque les trois mille talens de monnaie indigène, qui avaient été decrétés, ont été versés dans le trésor de Minerve sur l'Acropole.*

§ 3. *Que la restitution soit faite des fonds qui furent destinés par décret à être restitués aux Dieux, et qui se trouvent actuellement chez les Hellénotamies ; de même des autres sommes qui appartiennent à ces fonds, et de la dîme, lorsqu'elle aura été vendue.*

§ 4. *Que les trente logistes actuellement en fonction calculent ce qui est dû aux Dieux ; mais que jusqu'à ce que les logistes s'assemblent, le sénat agisse avec des pleins-pouvoirs.*

§ 5. *Que les prytanes avec le sénat rendent les fonds, et les effacent après les avoir rendus, ayant demandé les régistres et les obligations, ou toute autre note sur la quelle ils peuvent avoir*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

été écrits. Que les prêtres et les sacrificateurs et toutes les autres personnes qui en auraient connaissance soumettent ces notes écrites.

§ 6. *Que des questeurs soient élus aux suffrages pour ces fonds, lorsque les autres magistratures sont élues, et de même que les questeurs des (fonds) sacrés de Minerve.*

§ 7. *Qu'ils gardent en dépot sur la citadelle dans l'arrière-temple les fonds des Dieux, autant qu'il est possible et bon, et qu'ils ouvrent et qu'ils ferment les portes de l'arrière-temple et qu'ils les scèlent ensemble avec les questeurs des fonds de Minerve.*

§ 8. *Que les fonds soient comptés et pesés par les questeurs actuels et les épistates et les sacrificateurs des temples qui sont maintenant en fonction, devant le sénat dans la citadelle; et que les questeurs qui furent élus par le sort les reçoivent des magistrats actuels, et qu'ils les inscrivent sur une colonne particulière, tous les fonds à part pour chaque Dieu, autant qu'il en revient à chacun, et le total général, l'argent et l'or séparé.*

§ 9. *Et que dorénavant les questeurs les inscrivent toujours sur une colonne, et qu'ils rendent compte aux logistes des fonds qui appartiennent aux Dieux et de ceux qui y sont ajoutés, et de tout ce qui pourrait être dépensé pendant l'année; et qu'ils en rendent raison; et qu'ils rendent leurs comptes de Panathénées en Panathénées, comme ceux qui ont le dépot des fonds de Minerve. Et que les questeurs élèvent dans la citadelle les colonnes sur les quelles ils inscriront les fonds sacrés.*

§ 10. *Après que les fonds auront été rendus aux Dieux, qu'on emploie ceux qui restent à l'arsénal et aux murs, afin qu'on répare de nouveau les vaisseaux, et que la ville (ou le Pirée) soit complétement fortifiée.* . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

la dispense.

§ 11. *Et il faut toujours décréter cette dispense, à moins que ce ne soit un jour néfaste.*

§ 12. *Si quelqu'un propose un décrét d'amende, que les questeurs ne permettent pas qu'il soit fait usage des fonds de Minerve avant que les sommes ne soient prêtes à être payées aux Dieux, aux quels l'amende appartient.*

§ 13. *Et il faut que pendant l'année les Hellénotamies remettent aux questeurs de Minerve les fonds de chacun des Dieux jusqu'aux deux cents talens qui doivent être rendus.*

§ 14. *Et lorsque les sommes dues auront été restituées aux autres Dieux, que les fonds de Minerve soient déposés dans la partie de l'Opisthodome à droite; et ceux des autres Dieux dans la partie à gauche.*

§ 15. *Que ceux des effets sacrés qui n'ont pas été pesés, soient pesés par les magistrats actuels avec les magistrats précédents qui ont rendu compte de Panathénées en Panathénées. Tous les effaits des Dieux que nous avons trouvés non pesés:*

Nous n'avons pas beaucoup à ajouter sur cette inscription que M^r^ Bœckh a publiée deux fois. Lorsqu'on parle après M^r^ Bœckh sur des sujets d'archéologie, on ne peut que le répéter. D'accord avec lui nous plaçons cette inscription à Olympiade 90, 2.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens
ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

En effet cette inscription est antérieure à Euclide ou à Ol. 94, 2. Nous avons vu (N° 114) que la caisse publique ne contenait au commencement d'Ol. 86, 3, que 1470 Dr. Mais cette année et la suivante la ville construisait les Propylées, et peut-être aussi d'autres édifices non moins dispendieux. L'année d'après (Ol. 87, 1), elle envoyait l'expédition de Corcyre; l'année suivante elle entrait dans la guerre du Peloponnèse, qui l'entraina à d'immenses dépenses. Depuis Ol. 86, 3, lorsque la caisse était presque vide, jusqu'à la paix de Nicias (Ol. 89, 3) il s'était donc passé 13 années, riches en événemens et en désastres, pendant les quelles la pénurie a dû augmenter par ces temps de peste, lorsqu'il ne fallait point penser à des revenus intérieurs. Nous avons vu que pendant les 4 dernières années la ville fut obligée d'emprunter au trésor de Minerve et à celui de Minerve Victoire (N. 116 et 117) la somme de 600 talens. Peut-être emprunta-t-on encore aux temples des autres Dieux des sommes qui ne figurent pas dans les comptes rendus, parcequ'aucun décrêt ne portait encore qu'on dût graver sur pierre les comptes d'autres fonds sacrés que de ceux de Minerve. Mais les premières années de la guerre, les grands préparatifs qui l'ont dévancée, les années de peste et la construction des Propylées ont dû exiger des fonds bien supérieurs, et dans les neuf années d'Ol. 86, 3 à Ol. 88, 3 (la première de N. 116 et 117) la ville a dû emprunter plus de 2400 talens aux différens temples. Ces emprunts ne peuvent s'être étendus audelà de la paix de Nicias, car la ville n'avait pas besoin de contracter des dettes en temps de paix et lorsqu'elle recevait plus de 1000 talens par an de ses alliés. Ils ne comprennent certainement pas les frais de la guerre de Sicile, car ils ont dû être suivis par un temps de prospérité qui a permis leur restitution avant l'anarchie, ainsi que nous le voyons par la présente inscription.

Nous posons donc comme un fait que la ville emprunta au trésor de Minerve 3000 talens, une autre somme (peut-être 200 talens ainsi que nous allons le voir plus bas) aux temples des autres Dieux, jusqu'à la paix de Nicias. Depuis ce temps elle n'emprunta plus rien jusqu'au renouvellement de la guerre (Ol. 91, 1) et éleva au contraire les tributs des alliés au double de ce qu'ils étaient sous Aristide, c'est-à-dire à $2 \times 600 = 1200$ ou peut-être à $2 \times 460 = 920$ talens. Pour amasser donc 3200 talens qu'elle devait aux trésors sacrés, elle avait besoin de mettre ensemble les tributs de 3 ou 4 ans, d'Ol. 89, 3 à Ol. 90, 2, et c'est à cette année que nous posons avec M^{r} Bœckh la présente inscription.

À notre avis cette inscription ne traite point des 3000 talens restitués à Minerve; elle n'en parle qu'accidentellement. Son contenu se rapporte uniquement aux fonds dûs et à restituer aux temples des autres Dieux. La ville ayant emprunté 3000 talens à Minerve et d'autres sommes aux temples des autres Dieux, il était sans doute décreté que des premiers revenus on devait restituer les 3000 talens dûs à Minerve et immédiatement après ceux qui étaient dûs aux autres Dieux.

Notre inscription dit donc que *puisque les* 3000 *talens sont déjà restitués à Minerve, on doit aussi restituer aux autres Dieux ce qui leur est dû, des fonds disponibles.* Nous ne pouvons pas croire, ainsi que M^{r} Bœckh le suppose, que par les 3000 talens, ἃ ἀνενήνεγκται τῇ Ἀθηναίᾳ on veuille entendre les sommes de la caisse *publique* qui étaient gardées également dans le temple de Minerve, car alors il serait étonnant que les Athéniens prissent un si grand soin à payer ce qu'ils avaient emprunté aux temples des autres Dieux, avant de penser à payer les sommes dues au trésor du Parthénon dans le quel ils puisaient surtout et qui leur avait fait les prêts les plus considérables. Dans toute l'étendue de l'inscription nous voyons les *fonds des autres Dieux* mis en opposition à ceux de Minerve, (§ 6, 7, 9),

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

et enfin nous y lisons une disposition par la quelle on établit des questeurs particuliers (§ 6), qui doivent conserver ces fonds de concert avec ceux des fonds de Minerve dans l'Opisthodome du Parthénon. Ce sont ces questeurs (τῶν ἄλλων Θεῶν) que nous voyons figurer dans n. 105, (Ol. 95, 2) de C. I.; ils furent institués en vertu du décrêt que nous avons sous les yeux.

L'observation générale que nous avons à faire sur le travail de Mr Bœckh, est que l'arrangement des lignes y est vicieux. l. 3 y contient une lettre de trop, et par conséquent toutes les autres sont recédées d'une ou de deux lettres, de manière que la 14e et la 16e se trouvent racourcies de 3 lettres pour donner aux autres la longueur voulue. L. 8, Fourmon avait écrit HOINEPNYN, et Mr Bœckh en a fait HEMEPON, chageant les mots οἱ τριάκοντα en ὡς τριάκοντα. Les mots sont en effet HOIΠEPNYN. Nous apprennons par ce passage que les logistes étaient au nombre de trente, malgré le témoignage des grammairiens (1) qui n'en connaissent que dix. Peut-être entend on ici par le dénomination de logiste les Εὔθυνοι ou Εὐθύναι, dont les fonctions étaient de même nature que ceux des logistes, et qui étant eux-mêmes au nombre de 10, et assistés par 20 assesseurs (2), formaient une *Cour des Comptes* composée de 30 magistrats. Ou bien peut-être encore la Cour des trente magistrats était-elle composée des dix logistes, des dix Euthynes et des dix Apodectes, trois ordres de fonctionnaires qui s'occupaient des diverses parties de la comptabilité. Nous verrons dans le Chap VI qu'on indiquait souvent à cette époque et un peu plus anciennement la Cour de comptabilité par la dénomination οἱ τριάκοντα, les *trente magistrats*. La lacune à la fin de l. 14 et au commencement de l. 15 ne nous permet de lire que ἱερῶν, et non pas χρημάτων. Mr Bœckh a aussi adopté le premier mot dans C. I. — L. 17 porte συσσημαινόσθων et non pas συσσημαινέσθων. C'était peut-être une erreur du lapidaire. — Le mot à moitié effacé de l. 22 nous parait être ἰ)δία, ἅπαντα et non pas δίκαια πάντα. — Dans l 26 on voit: A ANAΛIΣKETAI. Le mot ne nous parait point défectueux. Nous croyons qu'il faut lire ἀπαναλίσκηται. Ce verbe existe, de même que le nom ἀπανάλωσις qui en dérive (Diod. de Sic.). Au commencement de l. 30 il faut lire θέντων et non pas τιθέντων que Mr Bœckh se crut obligé d'y mettre pour remplir la lacune que lui laissait l'arrangement de ses lignes. Pour toutes les autres parties de cette inscription nous renvoyons au travail de Mr Bœckh.

Il est à regretter que le côté opposé soit tellement mutilé qu'on y peut à peine former quelques mots entiers. Nous pensons qu'il contient la continuation du même décrêt, et à notre avis il n'y a même pas de lacune entre la ligne 31 du côté antérieur et la l 1 de celui-ci. Καὶ τὰς ν . . (l. 1) nous parait être καὶ τὰς ν(ῆας). L'espace qui reste à gauche de la ligne ne parait pas avoir contenu plus de 4 lettres; les deux sont la fin du mot (χρήμασ)ιν; il ne reste donc jusqu'à la syllabe να qui commence la ligne, que l'espace de deux lettres, dont l'une est même visible, et parait être un I. Revenant donc à la l. 31 du côté opposé, nous pourrions obtenir ces mots: εἰς τὸ νεώριον καὶ τὰ τείχη τοῖς περιοῦσι χρῆσθαι χρήμασ(ιν, ἵ)να καὶ τὰς ν(ῆας . . et la ligne suivante serait καὶ ἡ πόλις ou ὁ Πειραιεὺς τειχι)σθῇ παντελῶς. *Afin qu'on répare, ou qu'on mette au complet les vaisseaux, et que la ville (ou le Pirée) soit complétement fortifiée.* ATATAEIΣEI (l. 3) nous parait être χρή)ματα τὰ εἰσελ(ηλυθότα. Des 11 lignes qui suivent presque rien n'est conservé. Tout le reste est également incomplet; le commencement, la fin et le milieu de chaque ligne est effacé, aussi n'avons-nous hasardé quelques conjectures qu'avec la plus grande hésitation et sans pretendre les garantir. Dans l. 15 on peut lire le mot ἄδειαν. Le sens que les anciens attachaient

(1) Harp, dans Λογισταὶ et Εὔθυναι. — Ετυμ. d. Εὔθυνος. — Phot. et Poll. VIII, 45.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

à ce mot nous fait penser qu'il s'agit ici de particuliers, débiteurs aux trésors des Dieux. C'était une dispense qu'on accordait aux débiteurs publics, et au moyen de laquelle ils pouvaient malgré la loi prendre part aux affaires du pays, ou bien c'était la permission donnée aux orateurs de proposer la rémission d'une dette publique (1). Si la syllabe φρὰς qui commence la l. 16, et le nombre des lettres qui doivent remplir chaque lacune, et aux quelles nous avons constamment eu égard, ne nous ont pas égarés dans notre conjecture, nous croyons qu'après avoir décrêté dans les lignes effacées la manière et les formes d'après les quelles la ville emprunterait à la caisse des *autres Dieux*, et le mode de restitution, on a consigné dans § 11 et sans doute aussi dans le § précédent les dispositions sur les prêts que cette caisse pourrait faire à des particuliers, et l'ont décide que ces prêts seront entourés de toutes les facilités possibles. Un créancier qui ne serait pas en état de payer, serait d'après la loi générale exclu du service public; mais vû la nature de la dette, on décrête qu'il *soit permis de demander l'autorisation de dispense* à l'égard de ces créanciers, et que *la permission de demander l'autorisation de dispense* (c'est là le véritable sens de ἄδεια) sera toujours accordée, à moins que le jour ne soit *néfaste*. On sait que dans ces jours (ἀποφράδες) les anciens ne portaient aucun procés devant les tribunaux à l'exception des procés de meurtre (φονικαὶ); c'étaient les trois derniers jours de chaque mois, qui, an dire des grammairiens étaient les jours néfastes (2).

Le § 12 parait contenir des dispositions qui regardent la perception des amendes qui seraient échues à la caisse des autres Dieux. Je ne prétends pas avoir heureusement rempli la lacune du milieu de l. 17. J'avoue au contraire ne trop savoir que faire des lettres EA qui ne peuvent être que ἐάν. Οἷς περ εἰσέφερεν (τὸ ὄφλημα ou ὁ ἐπιψηφίζων) devrait être traduit: *aux quels (Dieux) celui qui a proposé l'amende*, (ou bien *l'amende elle-même*) *a rapporté des fonds*. Je pense que le sens général de ce § est que lorsque des amendes auront été décrêtées, les questeurs ne permettront pas qu il soit touché aux fonds de Minerve avant que ces amendes ne soient payées à la caisse des Dieux aux quels elles reviennent. C'est une mesure qui fut apparemment jugée nécessaire pour garantir le versement des amendes dans les caisses des Dieux.

Le § 13 nous parait se rapporter de nouveau aux sommes actuellement dues par la ville à la caisse des Dieux. En effet après avoir décrêté en général que toutes les sommes dûes aux Dieux leur seraient restituées, après avoir institué les autorités qui les percevraient, et organisé la caisse dans la qnelle elles seraient déposées, ainsi que le mode de ses perceptions et de ses déboursemens, on termine le décrêt en indiquant quelles sont les sommes dûes actuellement, et jusqu'à quelle époque elles doivent être payées. Si l'expression était κατ' ἐνιαυτὸν, on pourrait croire qu'il s'agit de quelque payement à faire annuellement. Mais κατὰ τὸν ἐνιαυτὸν signifie *dans le cours de cette année*. Nous voyons par ce § que les sommes dûes *aux autres Dieux* s'élèvent à 200 talens. Ce sont les Hellénotamies qui doivent déposer cette somme chez les questeurs de Minerve, ainsi qu'il avait été dit au commencement du décrêt (§ 3). Comme les questeurs particuliers pour ces fonds ne seront élus que *lors de l'élection des autres magistratures* (§ 6), les Hellénotamies doivent, afin que la restitution ne soit pas différée, déposer en attendant et pendant l'année, les 200 talens chez les questeurs de la Déesse.

---

(1) Bœckh, Staath. der Ath. II, 184.

(2) Lucien, Pseudolog. C. 13, VIII. — Plat. Tim. Dict. — Suid. et Comm. à la législ. de Plat. p. 519. éd. Tauchn. — Etymol. Magn. p. 131, 13. — Etym. Gud. p. 70. — Poll. VIII, 117. — Voyez: Der Attische Process, v. Meier u. Schönmann, B. II. K. 3.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

La restauration de § 14 nous parait se présenter d'elle-même ; elle repond d'ailleurs exactement à la grandeur des différentes lacunes. Nous apprennons par ce § que les fonds de Minerve étaient tenus dans une caisse séparée, à droite de l'Opisthodome , et ceux des autres Dieux dans une autre caisse à gauche. Est-ce dans le sens de la statue qu'il faut entendre ces mots ? On doit-on penser qu'ils se rapportent à l'entrée de l'Opisthodome par la grande porte d'Ouest ? Dans ces deux suppositions la droite est le Sud , car la statue regardait l'Orient. Mais on peut aussi supposer que par δεξιὰ on entendait la partie du temple qui était à la droite de celui qui entrait par la porte d'Orient, et qui s'avançait vers l'Opisthodome par la porte dérobée derrière la statue, si une telle porte avait effectivement existé.

Le § 15 parait traiter des formes à observer pour peser l'argent qui appartient aux Dieux. Si nous avons bien démêlé son sens, cet argent doit être pesé par les questeurs actuels, avec ceux de la pentétiride passée, pour plus grande garantie. Il parait que pour ne laisser aucun lieu à la confusion et à des abus, on détermine à la fin du décrêt les fonds ou les effets qui avaient été trouvés non pesés. La pierre est ici interrompue par une bordure en liseré que les chrétiens avaient faite à l'autel. Mais ce qui y manque ne pouvait pas être de plus de trois lignes.

119.

ΙΕ
ΘΕΟΠΥϹ
ΙΤΟΙΣΠΑΡΕϽ
Κ Α
ΝΕΙΑΣΔΕΥΤΕΡΑΣ
ΞΟΝΕΙΚΑΙΣΥΝΑΡΧϹ
ΤΕΣΠΡΥΤ ΝΕΙΑΣΠ
ΑΡΛΥΡΙΟΝΤΟΥΤΟΝ
ΝΦΣΤΦΙΣΜΕΤΑΔΕΜ
ΞΣΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣΟ
ΔΕΙΑΥΤΟΚΛΕΙΑΝΑΦΛ
ΤΕΣΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣΕΣ
ΓΕΛΘΟΝΤΕΣΗΕΛΛΕΝΟΤ
ΞΡΟΚΛΕΙΑΡΧΕΣΤΡΑΤΟ
ΑΤΟΙΕ ΠΕΔΟΝΟΣΘΕΝΙ
Ο Ν Α Ν Α Ι
ΓΗ Η Ι
ϽΝΤΟΣΚΛΙ
Π

120.

ΤΑΜ ΑΙ
ΑΘΕΝΑΙΕ
ΝΑΡΧΟΣΙΚΑΙΠΑΡΕΔΡΟΙΣΗ
ΙΕΥΟΣΕΣΚΑΙΗΕΜΕΡΑΙΔΕΥΤ
ϽΣΤΟΙΣΜΕΤΑΔΕΜΟΣΘΕΝΟΣΕ
ΙΤΟΣΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΣΚΑΙ
ΛΙΑΣΤΕΣΘΕΟΠΑΛΙΝΠΑΡΑΔϹ
ΡΑΙΚΕΣΕΥΘΥΔΕΜΟ'ΕΥΔ ΜϹ

ΑΟΚΛΕΙΑΡΙΣΤΕΙΔΟΒΕΣΑΙΕΙ
ΣΤΡΑΤΟΛΟΜΟΝΕΙΚΑ'ΣΥΝΑΡΧ
ΟΚΥΙΚΕΝΟΣΤΑΤΕΡΑΣΧΧΧΧ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΤΟΥΤΟΤΟΧΡΥΣΙΟΝΓΑΡΕ C
ΑΔΕΙΑΝΣ
ΝΕΙΑΣΣΤΡΑΤΕΛΟΙΣΓΑΡΕΔΟΜ
ΡΥΤΑΝΕΙΑΣΠΑΡΕΔΟΜΕΝΤΟΕΧΣ
ΔΙΕΙΚΑΙΧΣΥΝΑΡΧΟΣΙΚΑΙΠΑΡΣ
ΣΤΡΑΤΕΛΟΙΣΝΙΚΙΑ ΝΙΚΕΡΑΤ
ΕΠΙΤΕΣ
ΤΟΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΤΑΜΙΑΙΗΙΕ
ΓΥΧΣΕΝΟΣΕΥΦΑΝΟΣΠΡΟΣΠΑΛΤΙ
ΓΑΕΠΙΟΓΛΙΧΙΣΚΛ ΡΙΝΟΚΙΧ
ΡΑΙΚΑΙΕΙ ΟΣΤΕ ΓΕΣΠΡΥΤΑ
ΑΤΕΛΟΙΣΛΑΜΧΟΚΕ ΡΑΛΕΘΕΝ

ΟΟΤΔΙΑΤΕΝ ΔΗΙΑΝΑ
ΜΟΙΛΑΚΙΑΔΕΙΤΙΜΑΡΧΟΙΠΑΛ
ΛΟ ΥΕΙΤΡΙΤΕΙΚΑΙΔΕΚ
Π Ι Τ Ε Σ
ΑΜΜΑΤΕΥΕΤΑΜΙΑΙ
ΑΚΟΝΤΙΔΟΒΑΤΕΣ
ΛΝΙΕΝΓΛ

121.

ΕΝΟ
ΙΔΕΙ
ΦΑΛΑ
ΙΧΕΣ

ΑΘΕΝΑΙΟΙΑΝΕΘΟΣΑΝ
ΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝΤΕΣΑ
ΙΟΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΝ
ΑΡΙΚΛΕΟΣΠΑΙΑΝΙΕ
ΝΕΙΑΣΦΣΕΦΙΣ ΛΜΕΙ
ΕΠΙΤΕΣΑΙΑΝΤΙΔΟΣ
ΚΛΕΟΜΕΔΕΙΛΥΚΟ
ΕΠΙΤΕΣΑΝΤΙΟΧΙ
ΛΕΝΕΙΚΑΙΣΤΡΑ

122.

Ι
ΤΕ
ΤΟ Δ Α ΑΡΕΔΡ
Π
ΙΤΕ ΟΙΜΕΣΣΙΡΕΛΙΑΝΑΛΚΙΒΙΑΔΕΙΛ ΜΑΧΟ
ΜΑΧΟΙΗΕΡΜΕΙΟΙΔ
ΤΡΑΤΕΛΟΙΣΕΣΣΙΚΕΛ ΙΑΔΕΙΛΕΜ ΧΟΙ
ΑΝΤΙΜΑΧΟΙΗΕΡΜΕΙΟΙΔΤΤΤΤ Η
ΑΙΣΤΡΑΤΕΛΟΙΣ ΣΣΙΚΕΛ Α Α ΕΜΑΧΟ
ΑΝΤΙΜΑΧΟΙΗΕΡΜΕΙΟΙΧΡ Σ ΙΟ ΣΤΑΤΕΡ
CIIIIC
Τ Ο Σ Τ Ο Ε Π Ι Τ Ε Σ
Δ Π Η Ι Ι Ι Ι

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΔΕΣΠΡΟΤΟΣΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΤΑΜΙΑΙΗΙΕΡΟΝΧΡΕΜΑΤΟΝ
ΣΤΕΝΙΚΟΓΕΡΛΑΣΕΘΕΝΕΛΡΑΜΜΑΤΕΥΕΠΑΡΕΔΟΣΑΝΣΤΡ
ΠΑΡΕΔΡΟΙΦΕΡΕΚΛΕΙΔΕΙΠΕΙΡΑΙΕΙC ΕΦΙΣΑΜΕΝΟΤΟΔΕΜ
ΙΤΕΣΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣΦΤΧΧΧΓΗΗΗΔΔΔΔΓΗΗΙΙΙCΤΕΚΑΙΧΡΥΣΙΟ

ΑΡΙΣΤΟΚΡΑΤΕΙΕΥΟΝΥΜΕΙΚΑΙΧΣΥΝΑΡΧΟΣΙΤΤΤΤΟΥΤΟΙΔ
ΧΣΥΝΑΡΧΟΣΙΕΠΙΤΕΣΕΡΕΧΘΕΙΔΟΣΔΕΥΤΕΡΑΣΠΡΥΤΑΝΕΥΟΣ

ΕΣΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣΚΑΙΠΑΡΕΔΡΟΙΣΑΡΙΣΤΟΚ
ΔΠ
ΠΡΥΤΑΝΕΙΑΣΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣΚΑΙΠΑΡΕΔΡΟΙΣΑΡΙΣΤΟΚΡ
ΤΑΝΕΙΑΣΗ ΛΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣΚΑΙΠΑΡΕΔΡΟΙΣΑΡΙΣΤΟΚΡΑ
ΡΑΤΙΑΙ
ΤΑΝΕΙΑ ΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΣΚΑΙΠΑΡΕΔΡΟΙΣΑΡΙΣΤΟΚΡ
ΤΑΧΡΕ ΑΤΑΤΤΤΤΧΧ
ΝΕΙΑ ΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΚΑΙΠΑΡΕΔΡΟΙΦΙΛΟΜΓ
ΑΥΤΕΙΗΕΜΕΡΑΙΗΕΛΛΕΝΟΤΑΜΙΑΙΚ
Ο Ε Π Ι Τ

120.

Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν ἐπὶ Ἀντίφρονος ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ . . πρῶτος ἐγραμμάτευε.] Ταμίαι ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Πυθόδωρος Ἁλαιεὺς καὶ ξυνάρχοντες, οἷς Φορμίων Ἀριστίωνος Κυ]δαθηναιεὺς ἐγραμμάτευε, Ἑλληνοταμίαις . . . . . ξυ]νάρχουσι καὶ παρέδροις οἷς . . . . . ἐγραμμάτευε, ἐπὶ τῆς . . . . της πρυτα]νευούσης, καὶ ἡμέρᾳ δευτέρᾳ . . . . . τῆς πρυτανείας . . . . .]ος τοῖς μετὰ Δημοσθένους ἐς . . . . . **119**. . . . . δοῦνα]ι τοὺς Ἑλληνοταμίας καὶ [παρέδρους τοῖς ταμίαις τῆς] Θεοῦ Πυθ[οδώρῳ Ἁλαιεῖ καὶ ξυνάρχουσι, τοὺς δὲ τα]μίας τῆς Θεοῦ πάλιν παραδοῦ[ναι τοῖς Ἑλληνοταμίαις κα]ὶ τοῖς παρέδ[ροις, τούτους δὲ στρατηγοῖς εἰς τὰ ἐπὶ Θ]ράκης Εὐθυδήμῳ Εὐδήμου.....

Ἐπὶ τῆς . . . .ίδος . . . πρυτα]νείας δευτέρας [πρυτανευούσης, Ἑλληνοταμίαις Ἐρ]γοκλεῖ Ἀριστείδου Βησαιεῖ . . . . .]σωνεῖ καὶ ξυνάρχου[σι, ... Ἱεροκλεῖ Ἀρχε]στράτου Ἀθμονεῖ καὶ συνάρχ[ουσι . . . . . ἐπὶ τῆς αὐ]τῆς πρυτανείας π[αρέδομεν Ἑλληνοταμίαις χρυσί]ου Κυζηκινοῦ στατῆραςXXXX . . οὗτοι δὲ παρέδοσαν τὸ] ἀργύριον τοῦτο Ν[ικίᾳ Νικηράτου καὶ ξυνάρχουσιν . .] τοῦτο τὸ χρυσίον παρεδό[θη . . . . ψηφισαμέν. τ[οῦ] δήμ[ου . . . . . τὴν] ἄδειαν.

Ἐπὶ τῆς . . . . ίδος . . .]ης πρυτανευούσης, ὀ[γδόῃ ἡμέρᾳ τῆς πρυτ]ανείας, στρατηγοῖς παρέδομεν . . . . .]δει Αὐτοκλῇ Ἀναφλ[υστίῳ . . . . .

Ἐπὶ τῆς . . . . ίδος . . .]της πρυτανευούσης τ[. . . ῃ ἡμέρᾳ τῆς π]ρυτανείας παρέδομεν τὸ ἐξ . . . . . **121**.ἐ]σελθὸν τοῖς Ἑλληνοτ[αμίαις Ἐργοκλεῖ Ἀριστείδου Βησ]αιεῖ καὶ ξυνάρχουσι καὶ παρέδροις . . . . .] Ἱεροκλεῖ Ἀρχεστράτου [. . . . . οὗτοι δ' ἔδοσαν στρατηγοῖς Νικίᾳ Νικηράτου . . . . ιδειλ . . . . . ατῳ Ἐμπέδονος Θενι . . . . . .

Κε]φάλα[ι]ον ἀναλ[ώματος τοῦ] ἐπὶ τῆς ἀρ]χῆς ΓΓ[..]ΓΗΗ[. . . . .]ΙΙ.

Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν [ἐπὶ Εὐφήμου ἄρχ]οντος καὶ [ἐπὶ τῆς βουλῆς ἧ. . . .πρῶ]τος ἐγραμμάτευε. Ταμίαι ἱερῶν χρημάτων τῆς Ἀ[θηναίας Ἀναξικράτης Λακιεὺς καὶ ξυνάρχοντες, οἷς] Εὔξεινος Εὐφάνους Προσπάλτ-

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ιος ἐγραμμάτευεν [. . . . . στρατηγοῖς ἐς] τὰ ἐπὶ Θρᾴκης Κα.ρίνωνι Χ-
αριχλέους Παιανιε[ῖ καὶ ξυνάρχουσιν. Ἐπὶ τῆς . . . . . πρυτανευούσης, δευτέ]ρᾳ καὶ εἰκοστῇ τῆς πρυτα-
νείας [φ]σηφισαμέ[νου τοῦ δήμου τὴν ἄδειαν . . . . . στρα]τηγοῖς Λαμάχῳ Κεφαλῆθεν . .
Ἐπὶ τῆς Αἰαντίδος [. . . . . ης πρυτανευούσης . . . . ῃ τῆς πρυτανείας· ἐδέδ]οτο διὰ τὴν ἄδειαν [στρατηγοῖς
Κλεομήδει Λυκο[μήδους . . . . . .
Ἐπὶ τῆς Ἀντιοχί[δος . . . . ης πρυτανευούσης, . . . ῃ ἡμέρᾳ τῆς πρυτανείας] . . μῳ Λακιάδει, Τιμάρχῳ Παλ-
ληνεῖ καὶ στρα[τηγοῖς . . . . . ἐπὶ τῆς . . . . . ης πρυτανευούσης] τρίτῃ καὶ δεκ-
άτῃ τῆς πρυτανείας . . . . . .

Κεφάλαιον ἀναλώματος τοῦ ἐπ]ὶ τῆς ἀρχῆς. . . .

Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν ἐπὶ Ἀριστομνήστου ἄρχοντος καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ᾗ . . . πρῶτος ἐγρ]αμμάτευε. Ταμίαι ἱ-
ερῶν χρημάτων τῆς Ἀθηναίας Δεχ . . . . . καὶ ξυνάρχοντες, οἷς Λυσικλῆς Δρ]ακοντίδου Βατῆθεν
ἐγραμμάτευε . . . . . τε . . εν . . . . . ο . . . .

122.

. . . . . το . . δ . . να . . [π]αρέδ[ροις?]
. . . . . .
. . . . . στρ]ατη[γ]οῖ[ς] ἐς Σικελίαν [Ἀ]λ[κ]ι[β]ιάδει, Λ[α]μάχῳ
. . . . . Ἀντι]μάχῳ Ἑρμείῳ Δ . . . . .
. . . . . σ]τρατηγοῖς ἐς Σικελ[ίαν Ἀλκιβ]ιάδει, Λαμάχῳ
. . . . . Ἀντιμάχῳ Ἑρμείῳ ΔΤΤΤΤ. . . . Η
. . . . . x]αὶ στρατηγοῖς ἐς [Σ]ικελ[ί]α[ν] Ἀλ[κιβιάδει, Λα]μάχῳ
. . . . **C. I. G. 141** . . . . . Ἀντιμάχῳ Ἑρμείῳ· χρ[υ]σίου [Κυζικηνοῦ] στατῆρ[α-
ς . . . . . ΓΙΙΙΙC.

Κεφάλαιον ἀναλώμα]τος τοῦ ἐπὶ τῆς ἀρχῆς . . .] ΔΠΗΙΙΙΙ.

Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν ἐπὶ ἄρχοντος Χαβρίου καὶ ἐπὶ τῆς βουλῆς ᾗ . . .]δης πρῶτος ἐγραμμάτευε, ταμίαι ἱερῶν χρημάτων
τῆς Ἀθηναίας Λεωχάρης . . καὶ ξυνάρχοντες οἷς . . ελέα]ς Τε[λενίκου Περγασῆθεν ἐγραμμάτευε παρέδοσαν στρ-
ατ]ηγοῖς τε[. . . . . καὶ Ἑλληνοταμίᾳ καὶ] παρέδρῳ Φερεκλείδει Πειραιεῖ, [ψ]ηφισαμένου τοῦ δημ-
ου] τὴν ἄδειαν ἐπὶ τῆς Αἰαντίδος [πρώτης πρυτανευούσης τριακοστῇ ἡμέρᾳ] τῆς πρυτανείας ΔΤΧΧΧ-
ΡΗΗΡΔΔΔΔΠΗΗΙΙΙΙC τε καὶ χρυσίου
Κυζικηνοῦ [Ρ]ΗΔΔΔΔΠΣΣΣ. Τιμὴ τούτων δαν[εισθέντων
ΣΣΣΣΣΣΣ
Ἑλληνοταμίαις καὶ παρέδροις ἐδανείσα[μεν ἐκ τῶν ἱερῶν χρημάτων] Ἀριστοκράτει Εὐωνυμεῖ καὶ ξυνάρ-
χουσι ΡΤΤΤΤ. οὗτοι δὲ ἔδοσαν ἀθλοθέταις ἐς Παναθήναια, Ἀμέμπτῳ...[καὶ] ξυνάρχουσι ἐπὶ τῆς Ἐρεχθηίδος δευτέρας πρυτανευούσης, εἰκοστῇ ἡμέρᾳ τῆς πρυτανείας.
Ἐπὶ τῆς Κεκροπίδος τετάρτης πρυτανευούσης ἕ[κτῃ ἡμέρᾳ τ]ῆς πρυτανείας Ἑλληνοταμίαις καὶ παρέδροις Ἀριστοκρ-
άτει Εὐωνυμεῖ καὶ ξυνάρχουσι, στρατιώταις ἐτ[. . . .]ΔΓ
Ἐπὶ τῆς Ἀντιοχίδος ὀγδόης πρυτανευούσης, δεκά[τῃ ἡμέρᾳ τῆς] πρυτανείας Ἑλληνοταμίαις καὶ παρέδροις Ἀριστοκρά-

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

τει Εὐωνυμεῖ καὶ ξυνάρχουσι, στρατιώταις ἐμπ . . . . . .
Ἐπὶ τῆς Ἀντιοχίδος ὀγδόης πρυτανευούσης, τρίτῃ [ἡμέρᾳ τῆς πρυ]τανείας Ἑλληνοταμίαις καὶ παρέδροις Ἀριστοκράτ-
ει Εὐωνυμεῖ καὶ ξυνάρχουσι ΗΗΓΡΗ. οὗτοι δ' ἔδοσαν [τὰ χρήματα τῇ στ]ρατιᾷ.
Ἐπὶ τῆς Ἀντιοχίδος ὀγδόης πρυτανευούσης, εἰκοσ[τῇ ἡμέρᾳ τῆς πρ]υτανείας, Ἑλληνοταμίαις καὶ παρέδροις Ἀριστοκρά-
65 τει Εὐωνυμεῖ καὶ ξυνάρχουσι ἐς τὰς ναῦς τὰς ἐς Σι[κελίαν παρέδομεν] τὰ χρήματα ΤΤΤΤΧΧ.
Ἐπὶ τῆς Ἀντιοχίδος ὀγδόης πρυτανευούσης δευτέ[ρᾳ ἡμέρᾳ τῆς πρυτα]νείας Ἑλληνοταμία καὶ παρέδρῳ Φιλομήλῳ Μ-
αραθονίῳ καὶ στρατηγῷ ἐν τῷ Θερμαίῳ κόλπῳ [. . . . τῇ] αὐτῇ ἡμέρᾳ Ἑλληνοταμίᾳ κ[αὶ παρέ-
δρῳ Φιλομήλῳ Μαραθωνίῳ, καὶ στρατηγῷ ἐν [τ]ῷ [Θερμαίῳ κόλπῳ . . . . .

Κεφάλαιον ἀνα[λώματος τ]οῦ ἐπὶ τ[ῆς
70 ἀρχῆς ΗΗΗΗΡΤΤΤ.

A. § 1) *Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat d'Antiphron et sous le sénat dont. . . . était le premier secrétaire. Questeurs des effets sacrés de Minerve, Pythodore Haléen et ses collègues, dont Phormion fils d'Aristion, Cydathénéen, était le secrétaire. Nous avons remis (ou prêté) aux Hellénotamies . . . . . à ses collègues et aux assesseurs, dont . . . . . était le secrétaire . . . . . .*

§ 2) *Sous la . . . . ème Prytanie de la tribu . . . . ide, le . . . deuxième jour de la Prytanie . . . . . à ceux qui sont avec Démosthène en . . . .*

§ 3) . . . . . *que les Hellénotamies et les assesseurs donnent aux questeurs de la Déesse, Pythodore Haléen et à ses collègues, et que les questeurs de la Déesse rendent de nouveau aux Hellénotamies et aux assesseurs, qui doivent remettre aux généraux en Thrace Euhtydème fils d'Eudémos . . . . . .*

§ 4) *Sous la deuxième prytanie de la tribu . . . ide, nous avons remis aux Hellénotamies Ergoclés fils d'Aristide, Béséen, à . . . . . Aixonien, à leurs collègues et aux assesseurs, et aux . . . . . Hieroclés fils d'Archestratos Athmonéen et à ses collègues . . .*

§ 5) *Sous la même prytanie nous avons remis aux Hellénotamies de l'or de Cyzique* 4000 *statères. Ceux-ci ont remis cette somme à Nikias fils de Nikératos et à ses collègues; cet or fut donné, le peuple en ayant décrété l'autorisation.*

§ 6) *Sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . ide, le huitième jour de la prytanie, nous avons remis aux généraux . . . idés; à Autoclés d'Anaphlystos . . .*

§ 7) *Sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . ide, le . . . ème jour de la prytanie, nous avons remis l'argent provenant de . . . . aux Hellénotamies, Ergoclés fils d'Aristide Béséen, à ses collègues et aux assesseurs, à . . . , à Hiéroclés fils d'Archéstratos, et ceux-ci ont remis aux généraux Nicias fils de Nikératos . . . . . à . . atos fils d'Empédon de Th. . . . . .*

§ 8) *Total de la dépense sous cette administration :* 15 *T.....,* 700 *Dr.*

B. § 1) *Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat d'Euphémus, et sous le sénat dont. . . . était le premier secrétaire. Questeurs des effets sacrés de Minerve, Anaxicratés Lacien et ses collègues, dont Euxénos fils d'Euphanos Prospaltien était le secrétaire. Nous avons remis (ou prêté) . . . . aux généraux en Thrace, Ca.rinon fils de Chariclés Pæanien et à ses collègues.*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 2) *Sous la . . ème prytanie de la tribu . . . ide, le vingt-deuxième jour de la prytanie, le peuple ayant décrété, aux généraux Lamachus de Képhalé, ...*

§ 3) *Sous . . . ème prytanie de la tribu Æantide, le . . . ème jour de la prytanie, fut donné, à cause de l'autorisation (tant) à Cléomède fils de Lycomède.*

§ 4) *Sous la . . . ème prytanie de la tribu Antiochide, le . . . ème jour de la prytanie, à . . . nos Laciade, à Timarchos de Pallène, et aux généraux (tant).*

§ 5) *Sous la . . . ème prytanie de la tribu . . . . le treizième jour de la prytanie (tant).*

§ 6) *Total de la dépense sous cette administration (tant).*

C. § 1) *Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat d'Aristomnéstus, et sous le sénat dont . . . . . était le premier secrétaire. Questeurs des effets sacrés de Minerve, Dech . . . et ses collègues, dont Lysiclés fils de Dracontidés de Baté était le secrétaire. . . . . et aux assesseurs ?*

§ 2) *. . . aux généraux en Sicile, à Alcibiade, à Lamachus, ... à Antimachos Hermien,* **10** *T . . . .*

§ 3) *. . . . . et aux généraux en Sicile, à Alcibiade, à Lamachus . . . . . à Antimachos Hermien,* **14** *T. . . 100 Dr.*

§ 4) *. . . . . et aux généraux en Sicile, à Alcibiade, à Lamachus . . . . . à Antimachos Hermien ; De l'or de Cyzique, statères . . . . $\frac{1}{2}$, 4 $\frac{1}{2}$ ob.*

§ 5) *Total de la dépense sous cette magistrature . . . . . .* **16** *Dr.,* **4** *ob.*

D. § 1) *Les Athéniens ont dépensé sous l'archontat de Chabrias et sous le sénat dont . . . . . dés était le premier secrétaire. Les questeurs des effets sacrés de Minerve, Léocharés . . . et ses collègues, dont . . . (T)éléas fils de Télénicos de Pergasé était le secrétaire, ont remis aux généraux . . . . . et à l'Hellénotamie et assesseur Phéreclide du Pirée, le peuple ayant décrété l'autorisation, sous la première prytanie de la tribu Æantide, le . . . ème jour de la prytanie,* **11** *T.,* **3597** *Dr.,* **4** $\frac{1}{2}$ *Ob., et de l'or de Cyzique* **248** *statères. Intérêts que cette somme étant prêtée a produits :* **7** *statères.*

§ 2) *Nous avons prêté des fonds sacrés aux Hellénotamies et aux assesseurs, à Aristocrate Evonyméen et à ses collègues,* **9** *T. Ceux-ci les ont donnés aux athlothètes pour les Panathénées, à Amemptus . . . . et à ses collègues sous la seconde prytanie de la tribu Erechthéis, le vingtième jour de la prytanie.*

§ 3) *Sous la quatrième prytanie de la tribu Cécropide, le sixième jour de la prytanie, aux Hellénotamies et aux assesseurs Aristocrate Evonyméen et à ses collègues ; pour les soldats . . . . . .* **15** *Dr.*

§ 4) *Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochis, le dixième jour de la prytanie, aux Hellénotamies et aux assesseurs Aristocrate Evonyméen et à ses collègues ; pour les soldats en P . . . . . .*

§ 5) *Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochis, le troisième jour de la prytanie, aux Hellénotamies et aux assesseurs Aristocrate Evonyméen et à ses collègues,* **200** *T.,* **5100** *Dr. Ceux-ci ont donné l'argent à l'armée.*

§ 6) *Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochide, le vingtième jour de la prytanie, nous*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

avons remis aux Hellénotamies et aux assesseurs Aristocrate Euonyméen et à ses collègues l'argent pour les vaisseaux destinés pour la Sicile, 4 *T.*, 2000 *Dr.*

7) *Sous la huitième prytanie de la tribu Antiochide, le second jour de la prytanie, à l'Hellénotamie et assesseur Philomélos de Marathon et au général dans le golfe Therméen* . . . .

8) *Le même jour, à l'Hellénotamie et assesseur Philomélos de Marathon et au général dans le golfe Therméen* . . . . . .

9) *Total de la dépense sous cette magistrature,* 353 *T* . . . .

Les fragmens s. N^os^ 119, 120, 121 et 122 furent trouvés à des époques différentes dans la citadelle d'Athènes; les trois premiers sont rongés par l'humidité, et presque indéchiffrables; le dernier était brisé en deux. Cependant en comparant ces divers morceaux, nous acquîmes la conviction que non seulement ils appartenaient tous à une même inscription, mais que n. 144 de C. I. G. en fait aussi partie. Ce dernier morceau que Chandler publia le premier (Inscr. II, 2), et que M^r^ Bœckh commenta de nouveau dans son Economie politique des Athéniens (v. II, p. 182 — 198), et plus tard dans son C. I. G. s. n. 144, fut emporté par L. Elgin en Angleterre, et se trouve aujourd'hui dans le Musée Britanique. Tel est le service que le noble Lord rendit à l'étude des antiquités! Il dépouilla l'Acropole que des siècles de malheurs avaient épargnée, et il en emporta indistinctement ce qui lui tomba sous la main. Grâce à son zèle, on doit, pour étudier une inscription, en lire une moitié à Londres, et en chercher le complément à Athènes.

On voit facilement que le contenu de cette inscription est un compte-rendu des dépenses de la caisse publique conservée à l'Acropole sous l'inspection des questeurs de Minerve. Nous en apprenons l'époque par les noms de ces mêmes questeurs ou de leurs secrétaires, qui sont conservés dans les diverses parties de l'inscription. Ainsi nous lisons dans ligne 24 Εὔξηνος Εὐφάνους Προσπάλτιος, le nom du secrétaire des questeurs de Minerve en Olympiade 90, 4, (v. N. 92 et C. I. n. 141). . . δαθηναιε. . (l. 2.) est donc Κυδαθηναιεὺς, le gentilé du secrétaire des questeurs en Ol. 90, 3, Φορμίων Ἀριστίωνος Κυδαθηναιεὺς (v. ib.) . . . ακοντίδου Βατῆθεν (l. 36) est Λυσικλῆς Δρακοντίδου Βατῆθεν, le secrétaire des questeurs en Olympiade 91, 1 (v. ib.). Enfin . . . ς Τε.ενίκου Περγασῆθεν (l. 50) est Τελέας Τελενίκου Περγασῆθεν, le secrétaire des questeurs, en Ol. 91, 2, (v. N. 80 et C. I. n. 141). L'inscription toute entière comprend donc, comme tous les comptes-rendus de cete nature, une pentétiride de Panathénées en Panathénées, d'Olympiade 90, 3, jusqu'à Olympiade 91, 3. Le fragment s. N. 120 contient les années 3 et 4 d'Ol. 90, avec une partie d'Ol. 91, 1. N. 119 fait partie de l'année 3 d'Ol. 90, car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, les lignes des deux fragmens correspondent exactement; de même N. 121 fait partie de l'année 4 d'Ol. 90. Enfin N. 122 contient la dernière partie d'Ol. 91, 1 et Ol. 91, 2, car dans sa seconde division on voit figurer le secrétaire des questeurs de cette dernière année. Enfin on n'a qu'à rapprocher ce dernier fragment de n. 144 de C. I. pour voir que leurs lignes correspondent parfaitement.

A. 1) La formule d'introduction nous est indiquée par l. 23 ou l. 5 de N. 119. Nous connaissons le nom du questeur de la Déesse par N. 141 C. I. Dans l. 3 on lit συ]νάρχουσι καὶ παρέδροις, *à leurs collègues et aux assesseurs*, ce qui nous fait voir que le payement fut fait aux Hellénotamies, car ce sont eux qui avaient des assesseurs (1). Nous voyons donc qu'une année après que la ville eût payé sa dette de

(1) Bœckh, Staath. d. Atth. I, 193.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

3000 talens à Minerve et décrété la restitution de 200 talens aux autres Dieux, elle se trouve encore en état de subvenir à ses propres dépenses; car il parait certain qu'il ne s'agit point ici de prêts faits par la caisse sacrée, mais bien du service régulier de la caisse publique, dont les fonds sont remis par les questeurs de Minerve aux Hellénotamies, qui les transmettent à leur destination. S'il s'agissait d'emprunts, nous aurions vu figurer ici des intérêts, de même que dans N. 112, et de même que plus bas, l. 53. D'ailleurs nous ne devons pas oublier qu'Athènes se trouvait pendant les trois premières années de cette inscription au milieu d'une suspension d'armes, qui, loin de l'épuiser, l'enrichissait au contraire tous les jours, et que Thucydide en parlant des préparatifs faits pendant la troisième année pour l'expédition de Sicile, dit qu'Athènes était alors bien fournie d'argent par l'effet de la trève (1). Ce n'est pas dans des circonstances pareilles que la ville ferait au trésor sacré un emprunt qui, à notre avis, n'était qu'un expédient de dernière nécessité.

§ 2) Nous voyons dans l. 4 et 5 que des sommes sont données le 2e, le 22e ou le 32e jour de la 1e ou la 2e Prytanie (v. N. 119, l. 10) aux troupes qui acompagnent le général Démosthènes. Nous avons dit que cette année, la 14e de la guerre du Peloponnèse, était une annee de trève. Néanmoins les Athéniens marchèrent au secours d'Argos sous le commandement des généraux Nicostratos fils de Diïtréphés, et Lachés, et plus tard mille hommes furent envoyés contre Epidaure (2). Démosthènes fesait peut-être partie de l'une ou l'autre de ces expéditions, et plus probablement de la seconde, dont le général n'est pas nommé. Les Athéniens tenaient aussi constamment des garnisons et des escadres en Thrace; mais comme nous allons le voir bientôt, ce n'est pas Démosthènes qui y commandait cette année. Thucydide le laisse en Sicyone la huitième année de la guerre (3), et il ne le fait reparaître qu'à l'expédition de Sicile. Il est à regretter que l'inscription ne soit pas mieux conservée pour nous permettre de remplir cette lacune de l'histoire.

§ 3) ΠΑΡΑΔΟ . . . (l. 7) semble être παραδοῦναι, et l'accusatif τοὺς Ἑλληνοταμίας (l. 6) régit bien probablement aussi un infinitif. Il parait qu'il s'agit dans ces deux lignes de quelque somme de tributs par exemple, qu'il était dans les attributions des Hellénotamies de percevoir. Ceux-ci, afin de ne pas s'écarter de l'ordre adopté dans le service des finances, la passent aux questeurs de la Déesse (N. 119, l. 7), les dépositaires du trésor public, et les questeurs l'ayant portée dans les recettes, la rendent de nouveau (πάλιν) aux Hellénotamies (καὶ παρέδροις, N. 120 l. 7), qui doivent la remettre aux généraux. Cette conjecture remplit exactement les l. 7 et 8. Les deux infinitifs peuvent dépendre d'un verbe, comme : ὁ δῆμος ἐψηφίσατο, *le peuple a décrété* ou ἔδοξε τῷ δήμῳ, *il a plu au peuple*, ou tel autre qui remplirait en partie la lacune de l. 6. . . ΡΑΙΚΕΣ (l. 8) est bien certainement Θρᾴκης, c. à d. εἰς τὰ ἐπὶ Θρᾴκης, comme dans l. 25. Le nom du général qui commandait pendant cette année en Thrace, et qui reçut cette somme nous est ici conservé : Euthydémos fils d'Eudémos est sans doute ce même général qui dans la 10e année de la guerre (Ol 89, 3) figure comme signataire du traité de paix et de celui d'alliance entre les Athéniens et les Lacédémoniens (4), et qui plus tard (la 18e année, Ol. 91, 3), fut envoyé en Sicile, où il fit de vains efforts de valeur dans le dernier combat livré contre les Syracusains (5). L. 9 de N. 119 est tout à fait effacée. Elle contenait apparemment les noms des collègues d'Euthydémos, et la somme qui leur fut donnée.

---

(1) . . . . . ἐπιγεγενημένης, καὶ ἐς χρημάτων ἄφθονον διὰ τὴν ἐκεχειρίαν. Thuc. VI, 26. — (2) Thuc. V, 61 et 75. — (3) Thuc. IV. 101. — (4) ib. V, 19, 24. — (5) Ib. VII, 16, 69.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

(4) l. 10 commence un autre payement fait sous la seconde Prytanie. Il parait que le jour de la prytanie n'y était pas indiqué : . . . γοκλῆς (peut-être Ἐργοκλῆς) Ἀριστείδου Βησαιεὺς est probablement l'Hellénotamie de cette année, car nous voyons plus bas, (l. 18) les syllabes αιεῖ qui appartiennent au nom de l'Hellénotamie, indiqué par les mots καὶ παρέ . . . Βησαιεὺς est l'habitant de Βήσα, un bourg situé dans la région de Laurion, à moitié chemin de Thoricon à Anaphlystos (1). On voit encore dans cet endroit les restes d'anciennes habitations. Le nom propre dont on voit une partie dans ligne 11 de N. 119 doit être (Αἰχ)σονεῖ, le gentilé d'un collègue de l'Hellénotamie. . . . στράτου Ἀθμονεῖ (l. 11 de N. 120) est peut être Ἱεροκλεῖ Ἀρχε]στράτου Ἀθμονεῖ que nous voyons figurer dans l. 19 de N. 119. Dans ce cas il n'appartient pas à un Hellénotamie, car les mots καὶ συνάρχουσι de l. 11 N. 119 indiquent que la liste des Hellénotamies est close avec le nom Αἰξωνεῖ. Ce n'est pas non plus le nom d'un général, car (l. 19 de N. 120) il est suivi par les mots καὶ στρατηγοῖς.

Entre les mots συνάρχουσι de l. 11, N. 119, et στράτου de l. 11, N. 120, il n'y a pas assez d'espace pour contenir la formule οὗτοι δ' ἔδοσαν, le nom entier . . στράτου et le titre de sa charge ; il faut donc que ces deux membres de la même ligne eussent été unis par la conjonction καὶ. Le paragraphe entier traiterait donc d'une somme donnée par les questeurs de la Déesse aux Hellénotamies et à une autre autorité quelconque. Devons-nous reconnaitre dans le nom . . . στράτου celui de Χαιρέας Ἀρχεστράτου, qui fut envoyé en députation par les troupes de Samos à Athènes (2) ? Cet individu ne peut pas avoir occupé un grade élevé dans l'armée, et il est plus naturel de penser à Φαίαξ Ἐρασιστράτου, qui en Ol. 89, 3, fut envoyé en Sicile au secours des Léontins (3). Ἀθμονεὺς est l'habitant d'Ἄθμονον. Ce bourg fut placé avec raison par Stuart à Marousi, joli village à deux lieues d'Athènes, situé au milieu de jardins et d'un bois d'oliviers. Les Athmonéens adoraient, selon le témoignage de Pausanias (4), la Diane Amarysie (Ἄρτεμιν Ἀμαρυσίαν). Cette divinité y avait un temple, et jusqu'à ces derniers jours on voyait dans les ruines d'une vielle église à l'entrée du village de Marousi, vers le Sud-Ouest, une pierre portant cette inscription en lettres anciennes :

HOPOS:APTE
MIΔOS:TEME
NOS:AMAPV
SIAS:

Ὅρος Ἀρτέμιδος τεμένους Ἀμαρυσίας : *Borne du terrain sacré de Diane Amarysie* (5). Cette pierre fut tout dernièrement emportée par quelque amateur de l'antiquité de cet endroit où elle servait à éclairer d'une manière si intéressante un point de la topographie ancienne. On voit facilement que Μαρούσι (Marusi) n'es que le nom même d'Ἀμαρυσία (Amarusie), ayant subi l'altération habituelle au peuple actuel, qui prononce l'υ comme ου (ξύλα est prononcé aujourd'hui χσοῦλα). Une autre inscription que nous publions dans le second volume, et qui fut trouvée à l'entrée même de Marousi, au Nord du village, parle de Καλλίστρατος Ἀθμονεύς.

La somme du payement dont il est question dans ce paragraphe ne parait ni dans l. 10, ni dans l. 11. Il est donc nécessaire qu'elle eût figuré au commencement de l. 13, la quelle ligne ne commence par conséquent pas une nouvelle Prytanie ; . . . της πρυτανείας doit donc être ἐπὶ τῆς αὐτῆς πρυτανείας. Dans la même ligne (N. 120) nous lisons χρυσί)ου Κυζικηνοῦ στατῆρας XXXX . . , 4000 *statères de*

(1) Xénophon π. προσόδ. c. 4. — (2) Thuc. VIII, 74. — (3) ib. V, 4. — (4) Att. 31, 4. — (5) V. Bœckh, C. I. n. 528

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Cyzique. Les statères de Cyzique étaient une monaie qui avait cours à Athènes. Elle y était sans doute importée par les alliés de l'Asie Mineure. Un statère de Cyzique valait 28 Dr. d'argent (1). La somme conservée sur la pierre équivaut donc à 28 T., 4000 Dr. Le mot Ἑλληνοταμίαις remplit toute la lacune de ligne 12, et c'est effectivement à eux que la somme devait être payée de première main d'après ce que nous avons vu jusqu'ici de l'organisation financière d'Athènes. Τὸ ἀργύριον τοῦτο (l. 13, N. 119) où ἀργύριον signifie en général *argent*, *somme*, ne peut se rapporter qu'aux statères. Οὗτοι δὲ παρέδοσαν correspond à l'espace vide de l. 13. N (l. 13 N. 119) nous fait croire que cette somme fut payée à Nicias. Τοῦτο τὸ χρυσίον παρεδόθη ou παρέδομεν, (l. 13, N. 119), ψηφισαμένου τοῦ δήμου . . . τὴν ἄδειαν (l. 14) (dont il nous est impossible de remplir toutes les lacunes) parait indiquer que cette somme en monnaie étrangère fut remise immédiatement et sur les lieux même (peut-être en Thrace) aux généraux qui s'y trouvaient, sans avoir été encaissée par les questeurs de la Déesse. Ce serait alors sur cette compensation, qui était apparemment contraire en système de comptabilité de la caisse publique, que porte ici *l'autorisation spéciale*, ἡ ἄδεια; elle fut probablement jugée nécessaire dans ce cas, pour simplifier le service, et afin que l'argent ne fût pas envoyé par les alliés de Thrace à la caisse d'Athènes, pour être renvoyé de nouveau de la caisse d'Athènes à Nicias qui se trouvait près d'Amphipolis en Thrace. D'après cela τοῦτο τὸ χρυσίον παρεδόθη serait: *Cette somme fut remise* (*immédiatement aux généraux*) *moyennant l'autorisation.*

§ 6) L. 15 contient un autre payement fait le huitième jour d'une prytanie à des généraux dont le nom était contenu dans le commencement de l. 16. Un de ces noms se terminait par ῐδει (l. 16 N. 119). L'autre est Αὐτοκλῆς Ἀναφλύστιος. Ce général (Αὐτοκλῆς Τολμαίου) figure dans l'expédition de Cythère, à côté de Nicias et de Nicostrate, la 8e année de la guerre (2), et plus tard, avec ces mêmes généraux, comme signataire du traité de trève d'une année pendant la 19e année de la guerre (3). Nous ne pouvons dire où il se trouvait actuellement engagé. Peut-être commandait-il les vaisseaux Ἀργυρολόγοι.

§ 7) L. 17 commence un autre payement. Les mots τὸ ἐξ . . . qui finissent cette ligne désignent l'endroit dont une somme était provenue (p. e. τὸ ἐξ Ἑλλησπόντου), comme cela est rendu clair par le mot ἐσελθὸν (l. 18, N. 119). Par le mot παρέδροις nous voyons que les magistrats qui reçoivent la somme étaient les Hellénotamies. Le gentilé de leur président se termine par AIEI, apparemment Βησαιεῖ, le même nom que dans l. 10. Ἱεροκλῆς Ἀρχεστράτου (l. 19, N. 119) fesait peut-être également partie d'un autre nom d'assesseur. La lacune de l. 19 entre N. 119 et 120, devait apparemment contenir la somme payée, ainsi que la formule οὗτοι δ' ἔδοσαν. Les fonds sont fournis à Nicias. l. 20 contenait peut-être les noms *de ses collègues* qui nous sont inconnus. Le dernier fait de Nicias commémoré par Thucydide avant l'année dont nous traitons est son intervention en faveur des Lacédémoniens, lorsqu' Alcibiade par une politique astucieuse entrainait le peuple dans l'alliance de leurs ennemis les Argiens. Ceci se passait la 12e année de la guerre (Ol. 90, 1), c'est-à-dire deux ans avant la première année de notre inscription (4). Nicias se trouvait donc alors à Athènes. Mais plus tard, dans la 15e année de la guerre, ou un an après la première de notre inscription, nous voyons les Athéniens reprocher à Perdicas sa perfidie qui fit manquer l'expédition qu'ils avaient préparée sous le commandement de Nicias contre Amphipolis et les *Chalcidéens* de Thrace (5). Cette expédition tombe donc justement sur l'année

(1) Démosthène c. Phormion, p. 914, 11. Ὁ δὲ Κυζικηνὸς ἐδύνατο ἐκεῖ εἴκοσι καὶ ἑκτὼ δραχμὰς Ἀττικάς.
(2) Thuc. IV, 53. — (3) ib. 119. — (4) ib. V, 46. — (5) ib. V, 83.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

dont nous traitons, Ol. 90, 3, et c'est sans doute à son intention qu'on donne des fonds à Nicias. La somme même était contenue dans la partie de l. 20, qui n'a pas été conservée.

Nous avons vu plus haut que N. 121 fait partie de cette inscription, et appartient à l'extrémité à gauche, de même que N. 120 appartient à l'extrémité à droite. Les deux fragmens correspondent de manière que la 4e ligne de N. 121 « Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν » commence la l. 23 de N. 120. D'après cela la 1re ligne de N. 121 ENO doit correspondre à l. 19 de N. 120.

§ 8) Nous restaurons ce § de l. 69 et 70. ΦΑΛΑ..(l. 21, N. 121) ΟΝΑΝΑΛ..(l. 21, N. 120) est πράλαιον ἀναλώματος, comme dans l. 69. Après ce mot vient τοῦ ἐπὶ τῆς comme dans l. 27. La l. 21 se termine avec l'article τῆς. L. 22 commence avec le mot ἀρχῆς comme l. 70, et nous en voyons les lettres ΧΕΣ sur la pierre, et le nombre représentant le total suit ce mot. Nous avons dit dans N. 89 quel sens nous attachons au mot ἀρχή. C'est la durée de l'administration d'une autorité quelconque. Ici donc ἐπὶ τῆς Ἀρχῆς sans un nombre ordinal veut dire *sous la présente administration*, que ce soit de celle des questeurs de la Déesse ou des Hellénotamies qu'on entend parler. De la somme il nous est conservé les deux premiers chiffres dans N. 121 et et les trois derniers dans N. 119 ΓΓΓ..ΓΗΗΗ. L'intervalle entre les deux est de 2 chiffres, qui ne peuvent dépasser les 2 talens, ni être audessous de 2000 Dr. Dans cette année de trève et de tranquillité les dépenses du trésor public furent très moderées, et s'élevèrent au plus à 17 Tal., 700 Dr., et au moins à 15 T., 2700 Dr.

B. § 1) La formule d'introduction Ἀθηναῖοι ἀνήλωσαν, est la même que dans n. 150 de C. I. G. La lacune contenait donc comme là le nom de l'Archonte, qui est ici pour Ol. 90, 4, Euphémus. ΤΟΣ nous indique que le nom du premier secrétaire du sénat entrait aussi dans cette lacune. Toute celle de l. 24 était remplie par le nom du questeur de la Déesse, que nous connaissons de n. 141, C. I. La fin de cette ligne contient le nom du secrétaire des questeurs, qui nous est également connu de N. 95. La lacune de l. 25 n'est pas suffisamment remplie par les mots παρέδομεν στρατηγοῖς. Peut être y faut-il placer *παρέδομεν Ἑλληνοταμίαις (le nom) καὶ στρατηγοῖς*. Ce qui suit peut être (ἐς) τὰ ἐπὶ Θράκης, *dans les contrées de Thrace.* Le nom propre qui vient après est Κα . ρίνωνι Χαρικλέους Παιανιεῖ. Si c'est celui d'un général, il nous est entièrement inconnu.

§ 2) l. 26 parait contenir aussi le commencement d'un nouveau payement, que fut fait le 22e jour d'une Prytanie. l. 27 commence par les mots ψηφισαμέ . . que nous complétons en ψηφισαμένου τοῦ δήμου τὴν ἄδειαν de l. 51 et 52. Cette formule nous fait penser que l'argent fut donné en prêt, comme dans l. 51, ou bien qu'il fut prélévé immédiatement par des généraux absens sur les tributs, comme dans l. 14. À la fin de cette même ligne nous voyons que le général à qui les fonds sont donnés est Lamachus, et que son lieu de naissance est Képhalé, un bourg dont l'emplacement n'est pas connu (1). Mais dans quelle expédition ce général se trouvait-il engagé pendant cette année? En Ol. 89, 1, nous le voyons parcourir la Thrace avec les vaisseaux chargés de recueillir les tributs (2). Depuis il ne reparait plus dans l'histoire qu'à l'expédition de Sicile. Pendant l'année dont il est ici question les Athéniens envoyèrent bloquer les ports de Macédoine (3). Thucydide ne nous apprend pas qui commandait cette expédition. C'était probablement Lamachus.

---

(1) Leake, on the dem. of Att. — Κεῖται τεθνεὼς Κεφαλῆσιν. Aristoph. Av. 476. — (2) Thuc. IV, 75. — (3) Thuc. V, 83.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 3) l. 28 commence un autre payement fait sous la Prytanie de la tribu Æantide. La ligne finit par les mots . . . οτο (peut-être ἐδέδοτο) διὰ τὴν ἄδειαν, ce qui nous fait voir que l'autorisation spéciale dont il a été question dans le § précédent s'étend aussi sur celui-ci. Dans l. 29 nous voyons que le payement fut fait à Cléomède fils de Lyco . . Ce nom (Κλεομήδης Λυκομήδους) appartient au général qui fut envoyé pendant l'été de la 15e année de la guerre (pendant Ol. 90, 4, l'année même dont nous traitons) contre les Méliens avec une flotte de trente vaisseaux d'Athènes, et qni prit Mélos et la réduisit en esclavage (1). C'est donc de cette expédition qu'il est ici question.

§ 4) L. 30 est le commencement d'un autre payement effectué sous la Prytanie de la tribu Antiochide. . . . mos Laciade, Timarque de Pallène sont les individus qui reçurent les sommes: ce n'étaient pas des généraux, car leurs noms sont suivis (l. 31) des mots καὶ στρατηγοῖς. Pour Λακιάδης V. N° 95 Παλληνεὺς est l'habitant de Παλλήνη, un bourg qui occupait l'emplacement du village actuel de Πέλληκα, situé à deux miles géogr. d'Athènes (2).

§ 5) L. 31 contient le commencement d'un autre payement encore, car les mots qui la terminent sont τρίτῃ καὶ δεκάτῃ τῆς πρυτανείας. La circonstance que ce payement ne commence pas avec la ligne parait prouver qu'il fut effectué sous la même Prytanie que le précédent. Avec cette ligne finit le N. 121.

§ 6) Les l. 33 et 34 contiennent comme l. 21 et 22 le total de la dépense de cette année. La somme ne nous est pas conservée.

C. § 1) L'année qui commence ici est celle d'Ol. 91, 1, la 16e année de la guerre. C'est celle de l'archontat d'Aristomnestus. Le mot ἐγγραμμάτευε de l. 35 se rapporte au secrétaire du sénat. L. 36 contient le nom du secrétaire des questeurs de cette année, qui nous est connu aussi de N° 95. Il est impossible de rien distinguer dans l. 38. Peut-être y a-t-il une distance entre cette ligne et la première de 122. Peut-être ces deux lignes n'en font qu'une; dans cette supposition nous marquons la 4e ligne de N. 122 du n° 40.

§ 2) L. 40 est très-indistincte. Nous y avons cependant pu lire: στρατηγοῖς ἐς Σικελίαν Ἀλκιβιάδει, Λαμάχῳ, de même que dans l. 42 et 44. C'est pendant cette année que les Athéniens avaient commencé les préparatifs de leur expédition contre la Sicile; et quoique la flotte ne partit qu'au milieu de l'été de la 17e année (3), donc dans les premiers jours d'Ol. 91, 2, cependant Alcibiade, Nicias et Lamachus furent nommés au commencement du printemps (ἅμα ἦρι) (4), la septième ou la huitième Prytanie d'Ol. 91, 1; et c'est depuis ce jour jusqu'à la fin de l'année que doivent être placés ces payemens faits aux généraux *destinés pour la Sicile.* Nicias devait sans doute aussi figurer dans l'inscription avec ses deux autres collègues, mais comme le côté gauche de la pierre est brisé, et que les trois lignes 4, 6 et 8 finissent également avec le mot Λαμάχῳ, le nom de Nicias n'a été conservé nulle part. La lacune à gauche de cette ligne, ainsi que des lignes suivantes 42 et 44, contenait apparemment la Prytanie et le jour du payement. Si Αἱ de l. 44 est καὶ, il faut supposer que le nom d'un autre magistrat précédait celui des généraux, comme Ἑλληνοταμίαις . . . καὶ στρατηγοῖς. Mais je ne crois pas que les lignes eussent offert assez d'espace pour cette nouvelle addition, ainsi qu'on peut s'en convaincre par les l. 55—66.

---

(2) Thuc. v. 84—116. — (2) Leake, Die dem. V. Att. übers. p. 24. — (3) Thuc. VI, 30. — (4) Ib. VI, 8.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Dans l. 41, 43 et 45 on lit Ἀντιμάχῳ Ἑρμείῳ. Ce nom qui nous est inconnu est peut-être celui de l'Hellénotamie, quoiqu'il ne soit pas suivi par la formule συνάρχουσι καὶ παρέδροις. Dans l. 41 on voit de la somme payée le seul chiffre Δ; les autres sont effacés. Cette somme pouvait donc être au moins de 40 talens, et au plus de près de 50.

3) C'est un autre payement fait sous une autre Prytanie aux mêmes individus. Les chiffres qui y sont conservés représentent 14 Tal. et 100 Dr., la lacune qui y existe est de 5 chiffres, qui ne pouvaient dépasser 𐅅HHHH (5800 Dr.) ni être audessous de X𐅅HHHH (1800 Dr.). Ainsi la somme totale était de 14 Tal. 5900 Dr. à 14 Tal. 1900 Dr.

4) C'est également un payement fait aux mêmes généraux à une autre époque. La flotte destinée pour la Sicile n'ayant mis à la voile qu'au milieu de l'été, c'est-à-dire au commencement de l'année suivante, il parait qu'on remettait aux généraux nommés pour la commander des sommes d'argent au fur et à mesure que ces généraux en avaient besoin pour leurs préparatifs. Il parait que pendant toute cette année la caisse publique paya régulièrement, car nous ne voyons nulle part qu'il se fût agi d'une autorisation spéciale d'emprunt ou d'intérêts à payer. Après le nom Ἀντιμάχῳ Ἑρμείῳ on peut distinguer dans l. 45 le mot χρυσίου, et à la fin de la ligne στατῆρ[ες]. La lacune entre ces deux mots était apparemment remplie par Κυζικηνοῦ. Les statères des divers pays (de l'Attique, s'il y en avait, de Perse, de Phocée, de Cyzique) avaient différente valeur. Il était donc nécessaire d'en déterminer toujours l'espèce. Le mot ἡμεδαποῦ et le mot Κυζικηνοῦ remplissent également la lacune. Mais, malgré le témoignage de quelques grammairiens (1), il reste douteux que les Athéniens eussent jamais frappé des statères d'or, en assez grande quantité pour suffir aux besoins de l'état. Eckhel le nie (2); Il ne veut pas même admettre du tout que les Athéniens eussent eu des monnaies d'or, et considère le statère Attique comme une monnaie fictive. Quant à nous, nous ne saurions douter qu'Athènes eût frappé des monnaies d'or. Huit années après celle de notre inscription, Aristophane disait: « ἔς τε τ' ἀρχαῖον νόμισμα καὶ τὸ κενὸν χρυσίον (3) » en fesant remarquer combien l'ancienne monnaie était plus pure que celle qu'on venait de frapper sous l'Archonte Antigènes. Ce témoignage parait concluant. Mais comme la numismatique ne connait pas encore de statère d'Athènes (4), il parait que cette monnaie était rare, et que les Athéniens ne possédant pas d'or indigène, préferaient se servir des monnaies d'or étrangères. Le statère de Cyzique était au contraire très en vogue à Athènes, aisi que cela est prouvé par plusieurs passages des anciens (5) et par plusieurs inscriptions. Le chiffre de la somme payée n'a pas été conservé. Celui que nous voyons dans l. 46 ne peut y appartenir, car il est impossible que cette somme eût contenu près de 60 chiffres qu'il aurait fallu compter du commencement de la ligne. Je crois plutôt que le chiffre qu'on voit sur la pierre est une autre somme payée le même jour. Cette somme CIIIIC était, je crois, également exprimée en statères, car le signe C qui précède les oboles ne peut indiquer une demie drachme par la raison que $\frac{1}{2}$ Dr.+4$\frac{1}{2}$ Ob., aurait donné 7$\frac{1}{2}$ Ob.=1 Dr., 1$\frac{1}{2}$ Ob. Il désigne donc plus probablement un demi statère, ce qui nous porterait à croire que le demi

(1) Schol. d'Aristoph. aux grenouilles, 731, et aux Cheval. 1091. — Suid. à χαλκίον et Γλαῦξ ἵπταται.

(2) V. Eckhel. D. N. Vol. I, p. XLI. v. II, p. 206, 207. — (3) Aristoph. Gren. 701.

(4) Un statère d'or au coin d'Athènes fut présenté en 1834 à S. M. le Roi des Français; une autre monaie au même type fut achetée par le gouvernement Grec à un gardien de l'Acropole qui prétendait l'avoir trouvée aux fouilles exécutées autour du Parthénon. Elle se trouve dans la collection Numismatique du Musée d'Athènes. Nous la publions dans l'apperdice Numismatique qui termine ce volume; Mais malgrè nos recherches nous ne sommes pas parvenus à nous convaincre de l'authenticité de ces deux monnaies.

(5) Démosth. c. Mid. — c. Lacr. — c. Phorm. — Lys. c. Eratosth. — c. Diog.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

statère n'était pas une monnaie imaginaire, et qu'on frappait véritablement des monnaies qui avaient la moitié de la valeur du statère.

§ 5) Du total de la dépense de cette année, contenu dans l. 47 et 48, il ne nous est conservé que le chiffre de 16 Dr., 4 Ob. Il parait que les statères y étaient aussi compris, réduits en drachmes.

D. § 1) L'année qui commence à l. 49 est la 17e de la guerre, Ol. 91, 2, pendant la quelle Chabrias était l'archonte . . . δης (l. 49) est le premier secrétaire du sénat. Le questeur de la Déesse Ἀθωχάρης nous est connu de N. 96 et le secrétaire Τελέας Τελενίκου Περγασῆθεν qu'on voit dans l. 50 nous est également connu de N. 96, et 122, et C. I, n. 141.

Cette ligne se termine par les lettres ΞΤΡ. Il est superflu de vouloir dé montrer que n. 144 de C. I. appartient à cette partie de notre inscription. On n'a qu'à le juxtapposer à la gauche de manière que l. 1 de n. 144 corresponde à notre l. 51 pour s'en convaincre. Mr Bœckh est parvenu par des inductions très ingénieuses à déterminer presqu'au juste l'époque de ce fragment dont Chandler avait donné une interprétation aussi absurde que ridicule. Mr Bœckh en fixa la date à Ol. 92, 3; il ne s'est donc trompé que d'une année. Mais cette légère erreur suffit pour détruire toutes les autres explications qu'il en tire, et surtout ses essais de rapporter les divers payemens aux événemens de l'année à la quelle il suppose que l'inscription appartient. ΞΤΡ . . de l. 50 avec ΕΛΟΙΞ de l. 1 de n. 144 nous donne le mot στρατηγοῖς. La syllabe ΤΕ qui suit nous parait être la conjonction (*et*), car nous la rencontrons aussi plus bas dans l. 52. Ce τε se rapporterait à καὶ Ἑλληνοταμίαι qui doit précéder les mots καὶ παρέδρῳ. Les généraux dont il est ici question ne peuvent être que ceux envoyés à Sicile, cette expédition étant la seule dont on se fût occupé pendant cette année. Nous ne pouvons dire pourquoi παρέδρῳ (l. 51) est au singulier, et pourquoi le nom propre n'est pas suivi de la formule καὶ ξυνάρχουσι, comme dans toutes les autres parties de cette inscription. En faut-il conclure qu'un assesseur des Hellénotamies accompagnait la flotte, et que c'est à lui que les sommes étaient remises? Ce payement fut fait sous la Prytanie de la tribu Æantide (l. 52). Mr Bœckh complète les lettres ΤΕ qui suivent au mot Αἰαντίδος (l. 2, n. 144) en ΤΡΙΤΕΞ. Mais il parait que Chandler s'est trompé non seulement en écrivant un Ε pour un Ρ, mais aussi en prennant un Π pour un Τ, et que la Prytanie de la tribu Æantide était en effet la première, car dans le § suivant nous avons la *seconde* Prytanie de la tribu Erechthide (l. 56). Ce payement fut donc fait au milieu de l'été, apparemment lors du départ de la flotte; c'est pourquoi nous voyons figurer ici les généraux, qui ne sont plus cités dans les articles suivans, car l'armée étant en Sicile, les questeurs de la Déesse remettaient aux Hellénotamies les sommes qui devaient lui être passées. La flotte, sur le point de faire voile, devait être aprovisionnée et munie d'argent; le besoin était urgent; Comme on en était au commencement de l'année, les tribus n'étaient peut-être pas encore versés; aussi la caisse après avoir donné 11 T. 3797 Dr. 4½ Ob. (l. 52) qu'elle possédait, se trouva apparemment epuisée, et dut avoir recours à un emprunt. Elle emprunta donc, nous ne savons si à la caisse sacrée ou à des banquiers privés, une certaine somme en statères de Cyzique (l. 53), qui est liée avec la somme en argent par la conjonction τε, placée (l. 52) d'une manière étrange après un long chiffre, comme si l'on disait ἀργυρίου τε καὶ χρυσίου. Pour cet emprunt il fallait une autorisation spéciale, et le peuple la décréta, ainsi que nous le voyons dans l. 51 et 52. La somme des statères prêtés est ainsi marquée dans l. 3 de n. 144 : ΗΗΔΔΔΔΠΞΞΞ, ce qui signifie 248 statères, c'est-à-dire 6944 Dr., s'il faut compter les statères à 28 Dr. (1), et 5960 Dr. s'il les faut compter à 20 Dr. (2).

(1) Démosth. contre Pherm. p. 914. — (2) Harpocr. — Schol. d'Aristoph. Xénoph. Anab. 1, 8, 14.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Cette somme parait à la vérité bien peu considérable pour que la caisse publique eût eu besoin de l'emprunter. L. 53 se termine par *τιμὴ τούτων δαν*. . que Mr Bœckh complète en τιμὴ τούτων δανεισθέντων, interprétant avec raison τιμὴ par τόκος, *des intérêts*. L. 54 contient la somme seule des intérêts : ΞΞΞΞΞΞΞ, ou 7 statères. Si le principe que nous avons posé dans N. 116 et 117, que le taux d'intérêt était de 10 pour 300000, ou bien d'1 pour 30000 par jour est juste, combien de jours a-t-il fallu pour que les 248 statères produisissent 7 statères d'intérêts ? Nous en obtiendrons le nombre par la proportion :

$$30000 : 1 = 248x : 7$$

d'où $x = 604$ jours, c'est-à-dire à peu près deux ans. Mais nous sommes ici à la 4e année d'une pentétiride, et nous ne pouvons pas admettre que les intérêts eussent été calculés pour un plus long espace que la pentétiride même, à moins de renverser tout le système que nous avions adopté pour N. 116 et 117.

Supposons que les 7 statères sont les intérêts non seulement de 248 statères, mais aussi des 11 Tal., 3797 Dr., $4\frac{1}{2}$ Ob., qui les précèdent, quoiqu'il ne soit pas naturel que l'intérêt collectif de deux sommes, dont l'une est exprimée en monnaie indigène et l'autre en monnaie étrangère, soit représenté lui-même en monnaie étrangère. Dans ce cas nous trouverions le nombre des jours qui avaient produit les intérêts de 7 statères, par la proportion suivante :

$$30000 : 1 = (11 \text{ Tal., } 3797 \text{ Dr., } 4\tfrac{1}{2} \text{ Ob.} + 248 \times 28)x : 7 \times 28$$

d'où $x = 76$ jours. Mais pour que les intérêts eussent été calculés pour 76 jours, il aurait fallu que la somme fût prêtée vers la fin de la 8e Prytanie, et nous savons au contraire qu'elle le fut pendant la première.

Ayons enfin recours à une autre supposition qui nous parait la plus probable de toutes : C'est que Chandler, si peu exact dans ses copies, avait écrit encore ici H pour Π. D'après cette conjecture la somme des statères serait ΠHΔΔΔΔΠΞΞΞ = 648 Stat. = 3 T, 144 Dr., une somme assez considérable pour que la caisse publique eût eu besoin de l'emprunter. Le nombre des jours qui produisirent les 7 statères serait dans ce cas trouvé par la proportion suivante :

$$30000 : 1 = 648x : 7$$

d'où $x = 324$ jours. Il ne manquerait donc que 30 jours pour compléter une année commune de 354 jours, et l'emprunt aurait par conséquent été fait le 30e jour de la première Prytanie, ce qui coïncide parfaitement avec notre inscription. Nous en induirions également que l'année d'Ol. 91, 2 était une année commune.

§ 2) De l. 55 à l. 57. C'est encore ici un prêt, qui est fait cette fois de la caisse sacrée (ἐδανείσαμεν l. 55) aux Hellénotamies. Ἀριστοκράτης est le nom de l'Hellénotamie, ainsi que cela se voit par tous les autres paragraphes de cette inscription. Mais entre le mot παρεδόσαμεν et le nom de l'Hellénotamie il devrait nécessairement y avoir un espace, que les mots ἐκ τῶν ἱερῶν χρημάτων pourraient seuls remplir à mon avis. Εὐωνυμεὺς est l'habitant d'Εὐωνυμία, un bourg situé sur les bords du Céphise (1). La somme prêtée est de 9 Tal. Elle devait être donnée aux Athlothètes (aux magistrats qui présidaient aux fêtes) pour les Panathénées. Mais cette dépense concernant la ville et non point le temple, la somme est

(1) Et. de Byz. dans Εὐωνυμία.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

prêtée par les questeurs non pas directement aux Athlothètes, mais bien aux Hellénotamies qui en font l'application. Ἀμέμπτῳ (l. 56) est, comme Mr Bœckh l'observe très-judicieusement le nom propre de l'Athlothète; la lacune entre les deux membres de cette ligne est remplie par le nom du bourg au quel Ἄμεμπτος appartenait.

Il est connu, et toutes les inscriptions de Ch. IV en offrent une nouvelle preuve, que les grandes Panathénées étaient célébrées la 3e année de chaque Olympiade. Celles de l'année dont nous traitons ici étaient donc les petites Panathénées. D'après Corsini (1) les Panathénées (tant les grandes que les petites) étaient fêtées le 28 Hécatombæon, ainsi plusieurs jours avant la fin de la première Prytanie. Mais nous avons deux exemples, celui-ci et celui de n. 147 de C. I. G. que les frais de la fête sont alloués dans la deuxième Prytanie (ici le 2e jour); d'où il faut conclure ou que les Panathénées étaient célébrées dans le mois Métagitnion, ou qu'on remettait aux Athlothètes les sommes nécessaires pour les préparatifs de cette fête plusieurs mois d'avance. Une circonstance qui parait venir à l'appui de cette dernière conjecture, c'est que la somme donnée pour les Panathénées en Ol. 92, 3, une année de grandes Panathénées (n. 144, C I.) était de 5 Tal., 1000 Dr., tandis que celle qui est ici donnée en Ol. 91, 2, une année de petites Panathénées, est beaucoup plus considérable (de 9 Tal.). On pourrait concilier ces irrégularités, en supposant que les 5 Tal. 1000 Dr. donnés dans la seconde Prytanie d'Ol. 92, 3, après que la fête des grandes Panathénées était passée, devaient servir aux petites Panathénées d'Ol. 92, 4, et qu'au contraire les 9 Tal. donnés la seconde Prytanie d'Ol. 91, 2, étaient destinés aux grandes Panathénées d'Ol. 91, 3.

Mr Bœckh crut devoir reconnaitre un nouveau payement dans l. 57. Nous voyons au contraire qu'elle appartient au § 2. Il n'est pas impossible que cette ligne eût contenu aussi la partie effacée des intérêts de la somme prêtée. Nous pourrions obtenir ces intérêts d'un capital de 9 talens, resté pendant 300 jours, par la proportion suivante:

$$30000 : 1 = 6000 \times 9 \times 300 : x$$

d'où $x = 540$ Dr. La partie effacée de la ligne aurait donc été ΤΟΚΟϹΤΟΥΤΟΙϹΠΔΔΔΔ. *Leurs intérêts*, 540 Dr.

§ 3) C'est un troisième payement fait aux mêmes Hellénotamies, sous la 4e Prytanie de la tribu Cécropide, le sixième ou le septième jour (ΗΕ . . l. 58) de la Prytanie. Nous préferons le sixième, car la lacune de ἕ[κτῃ ἡμέρᾳ τ]ῆς correspond exactement avec celle de l. 60. Le 6e jour de la 4e Prytanie correspond dans cette année commune qui commence le 26 juin (V. la table à N. 116, 117) au 23 septembre. Les troupes se trouvaient alors en Sicile, et les Hellénotamies recevaient sans doute l'argent des questeurs de la Déesse au fur et à mesure qu'il en arrivait à la caisse pour être expédié à sa destination. L. 59 (9 de n. 144) nous lisons στρατιώταις ἐτ . . . et après une lacune de 14 lettres, le chiffre ΔΠ. ἔτ . . ne peut pas être ἔτι, *encore*, car le § précédent parlait de la somme donnée aux Athlothètes. Le Τ est peut-être une des fautes nombreuses du copiste, et remplace un Ξ, ἐς [Σικελίαν], ce qui laisserait encore un espace de 6 chiffres pour la somme payée, dont la fin est ΔΠ, 15 Dr.

§ 4) C'est un autre payement fait aux mêmes Hellénotamies le 10e jour de la 8e Prytanie de la tribu Antiochide, c'est-à-dire le 8 mars du printemps prochain. Cet argent était destiné στρατιώταις ἐμ Π . . . que peut bien être στρατιῶται ἐμ Πελοποννήσῳ, ou ἐμ Πύλῳ, *aux soldats dans le Péloponnèse ou à Pylos*, si les Athéniens occupaient encore cette ville.

(2) Corsini, F. A. V. II, p. 357.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

§ 5) C'est encore un payement fait sous la même Prytanie. Mr Bœckh a complété τρίτῃ (l. 62) en τρίτῃ καὶ δεκάτῃ, par la raison que le payement précédent ayant été fait le dixième jour de la prytanie, et le payement prochain étant fait le 20e jour (l. 64), celui-ci doit l'avoir été le 13e et non pas le 3e. Mais la lacune qui reste dans l. 62 détruit cette conjecture. Il n'y a là d'espace que pour les mots ἡμέρᾳ τῆς πρυ. Le payement fut donc effectué le 3e jour de la 8e prytanie, ou le 1 mars. Il parait que le § présent partait d'un payement de nature différente de ceux des §§ précédens, et fut pour cette raison placé après eux quoiqu'il contienne un payement antérieur. La somme est toujours payée aux mêmes Hellénotamies. Dans la copie de C. I. cette somme est représentée (l. 13, n. 144) par les chiffres ΗΗΝΕΙΗ, où l'on voit clairement que les deux chiffres du milieu sont mal écrits; il faut remplacer le premier (N) par Η ou Ħ, et le second (ΕΙ) par Ⱶ ou Ⱶ ou enfin par Γ⊢. Le dernier Η est aussi un chiffre numérique, et n'appartient pas au mot οὗτοι qu'il précède, car ce même mot se voit plus haut (l. 55) sans le signe d'aspiration. L. 63 se termine par οὗτοι δ' ἔδοσαν . . . ρατιᾷ, dont nous avons fait : οὗτοι δ' ἔδοσαν τὰ χρήματα τῇ στρατιᾷ, *et ceux-ci ont donné l'argent à l'armée.* De quelle armée s'agit-il ici? Faut-il entendre celle en Sicile, et le mot ἔδοσαν *ont donné* est-il dans ce cas aussi propre que ἔπεμψαν *ont envoyé* ou au moins *παρέδοσαν*, *ont transmis?* Vers la fin de l'hiver de cette année les Athéniens décrétèrent d'envoyer des subsides et de la cavalerie en Sicile (1). C'est apparemment à cette armée auxiliaire que les fonds sont ici fournis avant son départ. Voilà pourquoi ce payement, qui est fait aux troupes auxiliaires, est inscrit après les deux précédens, qui étaient destinés à l'armée principale.

§ 6) Ce payement de 4 Tal. 2000 Dr. est fait le 20e jour de la même prytanie, le 17 mars. La lacune de l. 65 est exactement remplie par les mots ἐς Σι[κελίαν παρέδομεν]. Cette phrase : παρέδομεν τὰ χρήματα Ἑλληνοταμίαις ἐς τὰς ναῦς τὰς ἐς Σικελίαν, signifie : *nous avons remis la somme aux Helléno-tamies pour qu'ils la remettent aux vaisseaux destinés pour la Sicile.* C'est encore de la même expédition que ci-dessus qu'il doit être ici question.

§ 7) Ce payement est fait le second jour de la même prytanie, le 29 Février. Mr Bœckh a, par les mêmes raisons que ci-dessus (§ 5), cru devoir lire ici (l. 66) δευτέρᾳ καὶ εἰκοστῇ. Mais aussi, pour les mêmes raisons que nous avons alléguées, nous devons dire qu'il n'y avait là que le mot δευτέρᾳ. L'argent est donné ici comme dans § 1 à un seul Hellénotamie, ou plutôt assesseur des Hellénotamies, Philomèle de Marathon, et au général dans le golfe Therméen. Est-ce par la raison que cet assesseur était expédié vers le général, ou bien parcequ'il devait l'accompagner à son expédition? Le golfe Therméen est en Thrace près de la ville de Therme. La somme donnée, ainsi que le nom du général, sont perdus dans la lacune de l. 67. Ce dernier est peut-être Εὐετίων, celui-là même que nous voyons vers la fin de l'été de la 18e année, ainsi pendant l'une des premières Prytanies d'Ol. 91, 3, attaquer Amphipolis de concert avec Perdiccas.

§ 8) Un autre payement est fait le même jour aux mêmes individus. La somme et le nom du général manquent également. Ce jour était apparemment le jour du départ du général, pour qu'on lui eût fait deux payemens consécutifs.

§ 9) Le total de la dépense sous cette administration est conservé en grande partie dans l. 20 de n. 144 (l. 70). Ce total est de 353 talens. Ce qui y manque est audessous de 2 talens.

---

(1) Thuc. VI, 93.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

123.

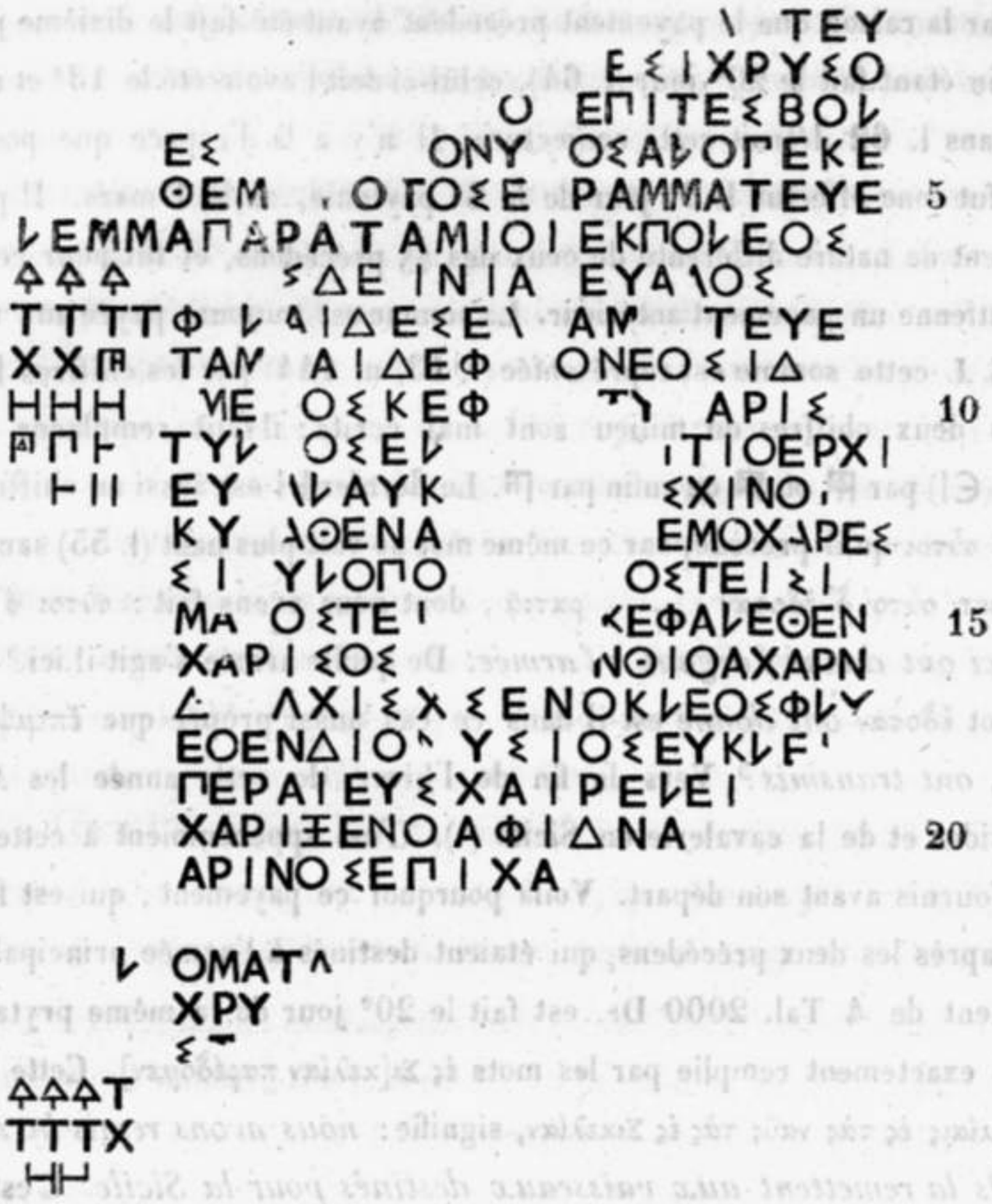

ἐγραμ]μ[ά]τευε τοῖς ἐπιστάτ]εσι χρυσοῦ ἐπὶ τῆς βουλ- ῆς [ἧ Δι]όνυ[σ]ος Ἀλωπεκῆθεμ. [πρ]ῶτος ἐγραμμάτευε. Λήμματα παρὰ ταμιῶ[ν] ἐκ πόλεως [οἷ]ς Δεινίας Εὐαγοῦς Φ[ι]λαίδης ἐγραμ[μά]τευε· ταμ[ί]αι δὲ Φ[ιλ]όνεως Ἰδ[ο- με[νέ]ως Κηφ[ισι]εὺ[ς]. Ἀρίσ- τυλ[λ]ος Ἐλ. . . . τίου Ἐρχι- εύ[ς]. Γλαυκ[ίων Αἰ]σχίνου Κυ[δ]αθηναι[εύς. Δ]ημοχάρης Σι[π]ύλου Πο[τάμι]ος. Τεισί- μα[χ]ος Τε. . . . . Κεφαλῆθεν. Χάρισος [Μελα]νθίου Ἀχαρν[εύς]. Δ . . γχις Ξενοκλέους Φλυ- ῆθεν. Διονύσιος Εὐκλεί[δου

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Πειραιεύς. Χαιρέλει[πος ?
Χαριξένου Ἀφιδνα[ῖος. Ἐπιχ-
άρινος Ἐπιχα[ρίνου . . .
Ἀνα]λώματα . . . . . .
χρυ[σίου Κυζικηνοῦ
στ[ατῆρες
ΔΔΔΤ
ΤΤΤΧ[Χ]
Ρ]ΗΗ[Η]
[ΡΡΙΙΙΙ]

. . . . . *était secrétaire des épistates . . .*
. . . . . *sous le sénat dont Dionysos d'Alopéké était le premier secrétaire.*
Reçu des questeurs de la citadelle dont Dinias fils d'Evagos, Philaïde
était secrétaire . . . . . 34 tal., 2857 dr., 2 ob.
Les questeurs étaient Philonéos fils d'Idoménée de Képhisie.
Aristyllos fils d'El . . tios, Erchien.
Glaukion fils d'Æschines, Kydathénéen.
Democharés fils de Sipylos, Potamien.
Tisimachos fils de Te . . . , de Képhalé.
Charisos fils de Melanthios, Acharnéen.
D . . nchis fils de Xénoclés, de Phlya.
Dionysios fils d'Euclides, du Pirée.
Chærélypos fils de Charixénos, Aphidnéen.
Epicharinos fils d'Epicharinos . . . .
Dépensés . . . . . .
De l'or de Cyzique statères . . . . . 34 tal., 2857 dr., 2 ob.
. . . . . .

On voit clairement que cette inscription est le compte rendu des recettes et des dépenses d'une certaine autorité d'Athènes, qui était désignée dans les premières lignes effacées. Ligne 1 contenait le mot ἐγραμμάτευ(ε. La lacune de l. 2 parait avoir été remplie par ἐγραμμάτευ)ε τοῖς ἐπιστάτ(εσι. Si cette conjecture était vraie, il faudrait que le présent compte-rendu eut été celui des épistates de la construction de quelque édifice public. XPYΣO ne peut être χρυσοῦ (στατῆρες) ou quelqu'autre monnaie, car ce mot n'est ni précédé ni suivi de chiffres ; il me parait plus probable qu'il appartienne à un nom propre. Le nom du secrétaire du sénat (l. 4) est indubitablement Δι)όνυ(σ)ος. L'autorité qui rend ici ses comptes, reçut 34 Tal., 2857 Dr., 2 Ob., des questeurs de la citadelle (ἐκ πόλεως), c'est-à-dire des questeurs de la Déesse. Comme nous ne voyons pas que ce soit d'un emprunt qu'il s'agit, nous devons en conclure que la caisse où cette somme fut prise est la caisse publique, ou que ces fonds eurent une destination quelconque pour le service de Minerve et de son temple. Mais à quelle année ce compte-rendu se rapporte-t-il ? Le nom du secrétaire des questeurs (l. 7) est Δεινίας Εὐαγοῦς Φιλαΐδης du bourg des Philaïdæ, situé derrière le mont Hymète, près de Brauron (1). Le premier des questeurs se nomme (l. 9 et 10) Φ(ιλ)όνεως Ἰδ(ο)με(νέ)ως

(1) Leake, on the dem. of Att.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Κηφι(σι)εύς. Si nous jetons un coup d'œil sur la table des questeurs à la fin de ce chapitre, nous verrons que ces deux noms ne s'y trouvent point depuis Ol. 86, 3, jusqu'à Ol. 93, 3, et ne peuvent y trouver leur place ensemble, car dans toutes ces années nous trouvons soit le nom du questeur soit celui du secrétaire. Cependant l'inscription est antérieure à Euclide, et comme elle ne peut être placée audelà d'Ol. 86, 3, lorsque le Parthénon n'était pas encore consacré, et la caisse publique ne s'y trouvait point, il faut nécessairement qu'elle soit postérieure à Ol. 93, 3. Depuis cette époque jusqu'à Euclide il ne nous reste que deux ans, dont la seconde est l'année de l'anarchie, année fatale, marquée par la prise d'Athènes. Ce n'est pas au milieu de parails événemens que nous pouvons placer un compte-rendu, et surtout lorsqu'il en résulte que le trésor avait encore 34 talens à donner. Nous sommes donc nécessairement réduits à Ol. 93, 4.

Les noms des questeurs sont au nombre de 10 comme dans N. 97 et dans n. 150 de C I. La restauration de la plus part d'entre eux n'était pas difficile. La lacune de l. 11 est trop grande pour que je hasarde de la remplir. ΠΟ....ΟΞ (l. 14) est certainement Ποτάμιος, de Potamos, un bourg qu'on croit avoir occupé l'emplacement du village actuel de Kératia (1). Je ne puis non plus remplir avec probabilité la lacune de l. 15. L. 16 parait être Μελανθίου (2). Χαριξένου (l. 20) est écrit par un ξ au lieu de χσ, se qui nous prouve encore que nous sommes très près de l'époque où la nouvelle orthographe fut adoptée. Dans l. 21 le nom propre et le nom patronymique se complètent naturellement. ΛΟΜΑΤΑ (l. 22) est ἀναλώματα, les dépenses ou l'usage qu'a fait de la somme ci-dessus l'autorité qui l'avait reçue. ΧΡΥ (l. 23) peut être χρυσίου, et appartenir aux détails de la dépense. Mais il peut également appartenir au nom propre Χρυσο . . que nous avons vu plus haut (l. 2). Στ . . . (l. 24) peut-être στατῆρες ou στρατηγοῖς. À la marge nous voyons que toute la somme reçue fut dépensée. Peut être figure-t-elle à cette place pour indiquer le total de la dépense, tandis que les détails sont portés sur la liste.

124.

A.	B.	A.	B.
Ι	Ι	ι	Ι
ΤΑ	Η	τὰ	Η
ΧΕΑ	ΧΧΧΡ	ξα	...ΧΧΧΡ..
Γ'ΛΥΥ	ΗΗΗΔ	παυ	Η)ΗΗΗΔ...
5 ΜΟΞΡΙΙ	ΔΔΓΙ Ι	5 μοὺς ΡΙΙ, [σταθ-	ΔΔΓΙ Ι·
ΟΝΤΟΥΤΟΝ	ΡΗΗΗ	μ]ὸν τούτων.	ΡΗΗΗ
ΞΕΝΙΚΟΝΑΡ	ΡΔΔ	Χσενικὸν ἀρ-	ΡΔΔ
ΥΡΙΟΝΕΥΜ		γ]ύριον σύμ-	
ΚΤΟΝΕΠΙΞ		μι]κτον ἐπίσ-	
10 ΟΝΞΤΑΘ	Π	10 ημ]ον. Σταθ[μ-	
ΝΤΟΥΤ		ὸ]ν τούτ[ου.	Π . . .

. . . . . 3937 . . . . . 52, *leur poids* 870. *De l'argent étranger, frappé, melé (de différentes monnaies). Son poids* . . . . . .

C'est un fragment écrit sur deux côtés (A et B) d'une pierre angulaire. Les chiffres à droite appartiennent aux mots écrits sur l'autre côté de la pierre. Ligne 5 contient le chiffre 52. C'est le nombre de quelques objets dont le nom se termine par ΜΟΞ. Leur poids σταθμὸν τούτων (l. 6) est écrit à droite

(1) Leak. ib. (2) — Μελάνθιος, autorisé par Aristophane, Paix, 803. Ois. 151. — Plutar. Συμπ. Ε'. 1. Hérod. V, 97.

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

sur le côté; il est de 870 Dr. Les trois lignes de chiffres qui précèdent ce nombre, représentent ensemble un nombre à part, qui est le poids d'un objet contenu dans les lignes 3 et 4. Le premier chiffre de ce nombre manque; peut être aussi le 11e qui pouvait être un Δ, et le dernier qui pouvait être un ⊢. Le H de la seconde ligne des chiffres représente le poids de l'objet contenu dans l. 2. Enfin le dernier objet (7 — 11) est de l'argent ξενικὸν, c'est-à-dire *en monnaies étrangères*, σύμμικτον, *composé de plusieurs espèces de monnaies*, et ἔπίσημον, c'est-à-dire *frappé*, et non pas en lingots. De son poids on ne voit que le premier chiffre Γ qui peut tout autant être 𐅄 que 𐅅 (50 Tal., ou 5000 Dr.)

125.

A.

```
I : ΔΔ
ΧΙΑΘΕ
ΡΙΟΣΕΧ
ΧΧΓ𐅄𐅅
ΑΝΑΚΟ
ƆΕΠΙΤΗ
ΕΔΙΙC
ΔΟΝΙ
ΣΟΣ
ΕΟΣ
ΑΜ
```

B.

```
ΜΥ
ΑΠΟ
ƆΙΝΟΜ
ƆΙΟΤΙ
ΧΑΙΚΙΔΙ
ΦΟΚΙΚΟΣ
ΦΙΑΙΑΑΡ
ΑΙΙΣΤΑΘΜ
𐅄ΗΗΠΟΣΕΙΔΟ
ΓΙΙΙΙΑΠΟΣΟΥ
ΚΥΖΙΚΕΝ
ΥΣΙΟΣΤΑ
ΔΑΡΕΙΚΟ
ΣΙΟΣΤΑ
```

Ce fragment est également une pierre angulaire, écrite sur ses deux côtés A et B. Autant qu'il est possible de tirer un sens d'un morceau aussi insignifiant, il parait appartenir à un état ou inventaire d'un trésor public. Sur son époque nous ne pouvons rien dire, si ce n'est que par la forme des lettres et par l'orthographe il est antérieur à Euclide, mais postérieur à la 86e Olymp. Du côté A on ne peut tirer aucun sens. Ligne 1 contient un chiffre ΔΔ, 20. L. 2 est Χίαθεν, *de Chios*. L. 4 est aussi un chiffre ΧΧ𐅄𐅅, 2550 Dr.

B est le côté latéral de la pierre; L'inscription s'arrête à la 14e ligne, quoique la pierre continue. Nous ne pouvons rien déviner dans les 3 premières lignes. L. 4 — 14 nous offrent ce qui suit:

Β]οιωτι[κοὺς
Χαλκιδι[κοὺς
Φωκικοὺς
Η Φιάλα ἀρ[γυρ-
ᾶ ΙΙ. Σταθμ.[ὸν
𐅄ΗΗ Ποσειδῶ[νος
ΓΙΙΙΙ ἀπὸ Σουν[ίου
C Κυζικην[οῦ χρ-
υσίου Στα[τῆρες.
Δαρεικο[ὶ χρυ-
σίου στα[τῆρες.

De Bœotie; de Chalcis; de Phocis; **2** *Phioles d'argent, leur poids* **100** *Dr. De Neptune de Sunium,* **709½** *statères de Cyzique en or; . . . statères Dariques en or. . . . .*

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Βοιωτικὸς, Χαλκιδικὸς, Φωκικὸς (l. 4-6) fairaient penser à φόρος, *tribut*. Mais pendant la guerre du Péloponnèse, à la quelle époque il faut placer cette inscription, les Béotiens et Phocéens étaient alliés aux Lacédémoniens. C'est donc un autre substantif qui est à sousentendre ici. Il s'agit peut-être des prémices du butin. Mais le cas de ces trois mots peut aussi être l'accusatif pluriel : Φωκικούς, ce qui permettrait de penser à στατῆρας, quoique rien ne nous dit que les Béotiens, les Chalcidéens et les Phocéens (de Phocide) eussent frappé cette monnaie en or. Mais ce silence des anciens auteurs sur une monnaie de quelques états secondaires de la Grèce ne prouve rien, car c'est ainsi que nous découvrons pour la première fois le statère d'Egine dans une inscription (Bœckh Staath. d. Ath. I, 27). Les 2 phioles dont il est question dans l. 7 et 8 paraissent indiquer quelque trésor sacré (ἱερὰ χρήματα) comme celui de Minerve. Peut-être avons-nous sous les yeux un inventaire du trésor *des autres Dieux*, institué par le décret que nous avons publié s. N° 118. Le poids de ces phioles est représenté par le chiffre H qui est écrit à la marge vis-à vis de l'interligne entre l. 7 et l. 8. Les l. 9 — 14 confirment l'idée qu'il s'agit ici des effets sacrés *des autres Dieux*, et que par conséquent cette inscription est postérieure à Ol. 90, 2, car il y est question de sommes qui appartiennent à Neptune. Ποσειδῶν ἀπὸ Σουνίου et le Neptune *de* Sunium, révéré à Sunium, où nous savons qu'en effet ce Dieu recevait particulièrement des honneurs, aussi était-il appelé Σουνιάρατος (*recevant des hommages à Sunium*) (1). Des deux sommes l'une est en statères de Cyzique, dont la valeur était de 28 Dr.; il y en a 709½ (3 T, 2566 Dr.), si aucune lettre ne manque au commencement de ce chiffre. L'autre est en Dariques d'or, dont la valeur était de 10 Dr. Le nombre des Dariques est effacé.

126.

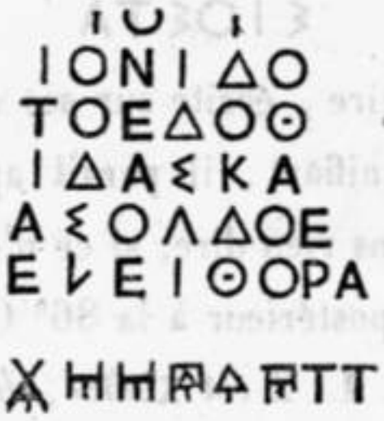

Petit fragment long de 0,17 m, large de 0,1 m. Il appartenait évidemment aussi à un état de dépenses. L. 1 est Πανδιονίδος, *la prytanie de la tribu Pandionis*. L. 2, τοῦ]το ἐδόθ[η, *il fut donné*. L. 3 δ]ιδασκά[λῳ ou ἐς διδασκαλίαν, *à celui qui a enseigné* apparemment un chœur ou une pièce de théâtre. Mais ce peut être également . . . ιδας κα[τὰ . . . L. 4, ἐπὶ τῆς . . πρυτανεί]ας ὀγδόη[ς πρυτανευούσης. L. 5, contient un nom propre, où ΘΟΡΑ est Θο̣ραιεῖ (v. N. 89). L. 6 contient un chiffre, le plus considérable que nous ayons encore rencontré dans cette catégorie d'inscriptions : 1267 talens. Ce ne peut être un article de dépense, ni même la dépense d'une seule année. C'est une récapitulation des dépenses des quatre ans, ou le chiffre qui représente la somme déposée dans la caisse.

127.

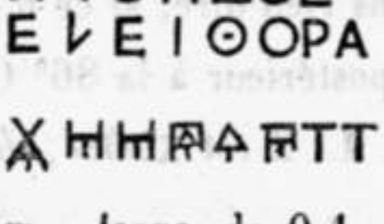

(1) Aristoph. Cheval. 560. — Oiv. 868.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Fragment haut de 0,22 m., large de 0,16 m., trouvé sur l'Acropole d'Athènes. Son contenu est conforme à celui des précédens. L. 2 contient un chiffre qui représente 1 T., 2701 Dr., 1 Ob. On ne peut dire si cette somme appartient à une dépense ou à une récette. L. 3, χρυσίου, τοῦτο *d'or*, *et ceci* ou χρυσίου τούτου, *de cet or*, ne peut nous aider à rien conjecturer. Enfin l. 4 est ἐγκ]ύκλια ἀναλώματα, qui signifie les dépenses ordinaires, apparemment celles qui révenaient régulièrement tous les ans, telles que les appointemens, les droits de présence aux tribunaux etc. Si le chiffre était conservé dans cette ligne, nous y aurions eu une information précieuse sur l'économie publique d'Athènes. Sur le mot ἐγκύκλια voyez l'introduction au livre d'Aristote sur l'économie politique, et Bœckh, Staatsh. d. Ath. I, 323.

128.

ΑΙΠ
ΥΣΕΕΠΕ.
ΙΘ ΑΔΕ
ΙΜΟΛΕΝ
ΣΕΠΙΧΑ 5
ΟΤΑΔΕ
ΙΔΔΔΗΗ
ΠΗΙC

XXXXΓΗΗ
MΓXΓ 10
ΓX

Petit fragment trouvé sur l'Acropole. Les chiffres qui le terminent nous font voir qu'il appartient à la catégorie de tous ceux que nous avons compris dans ce chapitre. La pierre était probablement beaucoup plus large, et ce qui nous en reste n'en est que l'extrémité droite, où il n'est pas possible de reconnaitre des mots entiers. Les six premières lignes sont écrites en grandes lettres espacées. Elles sont la suscription ou le titre de toute l'inscription, et se terminaient par le mot τάδε, qui nous fait croire que ce qui suit était un état de récettes ou de dépenses, divisé par articles : Chacune des lignes de chiffres numériques appartient à un nombre à part, et par conséquent à un article distinct. Ce qui reste de l. 7 est 32 Dr. L. 8 est 6 Dr., 1½ Ob. L. 9, qui vient après un espace laissé en blanc, représente 4600 Dr. L. 10 est 16500, car M signifie μύριαι, dix mille drachmes. On aurait également pu écrire 2 T., 4500 Dr. Nous rencontrons le signe arithmetique M aussi dans n. 158 de C. I. G., mais il n'y est employé que dans les cas où la somme entière n'est que de 10,000 Dr. L. 11 est 51000 Dr. car le premier signe de cette ligne est un monogramme composé de ΓM, πέντε μυριάδες.

129.

ΟΜΙΑΝΧΙ
ΑΥΣΙΜΑ ΗΗ
ΘΟΙΚΑΤΑ ΔΓ
ΤΟΓΑΧΣ ΗΓ
5 ΑΙΛΡΑ
ΙΟΚΙΝ Λ
ΟΣ Η
Δ

ΑΤΟΣ
ΑΤΕΥ
10 Τ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

Morceau de marbre, haut de 0,25 m., large de 0,13 m., trouvé sur l'Acropole. C'est encore un de ces inventaires dont il est impossible de déviner le contenu. Dans l. 1 on lit le mot μίαν, *une*, avec le chiffre numérique 1001. L. 2 AYSIMA est apparemment καύσιμα, *du bois à brûler*, acheté pour 215 Dr., et nous avons peut-être ici le compte-rendu des dépenses pour quelque sacrifice ou plutôt pour quelque fête qui revenait à des périodes marquées, car l. 9 ATEY, écrit en lettres plus grandes est plus espacées, parait être ἐγραμμάτευε, et indiquer le commencement du comple rendu d'une autre année. C'est ainsi que dans n. 158 de C. I. (A. l. 38) le prix du bois, sans doute de celui qui devait servir aux sacrifices, est porté en compte des frais de la fête d'Apollon Délien. L'époque de cette inscription, à en juger par la forme de l'S n'est pas éloignée d'Ol. 86.

130.

A

```
      KON:M
    EΔYO
  NTAKIЄ

E

5 EINIΔO
  TAKYΠA
   ΦLOXЄ
   XЄYLA
```

B

```
XXXΓH
```

Fragment angulaire comme ceux s. N. 124 et 125; il est haut de 0,26 m.; son côté A est large de 0;1 m., et son côté B de 0,11 m. Les lignes commencent sur le côté A, qui était sans doute beaucoup plus large, et continuent sur le côté B. Par les chiffres qu'on y voit on peut affirmer qu'il appartient aussi à un compte rendu; mais il y est surtout question de diverses espèces de bois. Est-ce des matériaux en bois d'une construction, d'un toit p. e. qu'il s'agit, ou bien de δημόπρατα, d'objets confisqués et vendus aux enchères publiques? Il est difficile de le dire. Dans l. 1 nous voyons un chiffre M(X)XXXΓH), 9600 Dr., et nous ne savons pas s'il ne continue. L. 2 contient le mot δύο, qui parait suivre à un nom féminin de troisième déclinaison, au nombre duel, comme p. e. σανίδ[ε. L. 3, πε]ντάκις ou ἑκατο]-ντάκις. Suit après un espace laissé en blanc, parceque les lignes qui y étaient écrites n'arrivaient pas jusqu'au bord de la pierre, comme on le voit par la lettre unique E de l. 4. Dans l. 5 on lit . . . εινίδου Πτελέϊνα, . . . *des bois d'orme*. L. 6 . . . τα κυπαρίττινα, *des bois de cyprés*. Dans l. 7, sur le côté A en lit φλὸξ, *flamme*, mais le côté B porte IЄKAIΦILON, qui ne présente aucun sens. Je crois pour cette raison qu'il faut peut-être lire Φλόξις καὶ Φίλων, deux noms propres. L. 8, ξύλα Πτε-λέϊν[α *des bois d'orme*.

Dans les trois derniers chapitres 3, 4 et 5, nous avons rencontré un grand nombre de noms de questeurs ou trésoriers des effets sacrés et de leurs secrétaires, dont plusieurs étaient inconnus jusqu'ici, et dans le chapitre 2 nous avons vu que leur chronologie, telle qu'elle avait été adoptée par M^{r} Bœckh dans C. I. G. P. II, Cl. II, p. 182, doit être changée. Nous en donnons ici une liste rectifiée, et aussi complète que les documens existans nous le permettent:

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

TABLE *chronologique des questeurs des effets sacrés et de leurs secrétaires, depuis la consécration du Parthénon jusqu'à la prise d'Athènes par Lysandre.*

N. B. Nous marquons par un A. les inscriptions du présent ouvrage, et par un B. celles de Mr Bœckh.

ANNÉE d'Ol.	Questeurs.	Secrétaires.
86, 3	. . ἐκ Κεραμέων (A, 115)	Κράτης Ναύπονος Λαμπτρεὺς (A, 90, 100, 115. B, 137)
4	. . ης Ἐρχιεὺς (A, 115)	Εὐθέας Ἀΐσχρονος Ἀναφλύστιος (A, 90, 92, 100, 106, 115. B, 137)
87, 1	Εὐρέκτης Ἀτηνεὺς (A, 100)	. . δωρος Κριτίου Ἀφιδναῖος (A, 100, 105, 106)
2	. . μήδης Κυδαθηναιεὺς (A, 101)	Δίογνις Ἰσάνδρου Πειραιεὺς (A, 107)
3		Θέολλος Χρωμάδου Φλυεὺς (A, 93, 102)
4	Ἀρχέστρατος . . . (A, 101)	Μηλεσίας Πολυκλέους Οἰαιεὺς (A, 93, 102)
88, 1	Παντακλῆς . . . (A, 101)	Μεγακλῆς Μεγακλέους Ἀλωπεκειεὺς (A, 93, 102)
2	. . μαντ . . . . (A, 103)	Εὔβουλος Φιλογείτονος Ἀχαρνεὺς (A, 93, 95, 102. B, 138)
3	Ἀνδροκλῆς Φλυεὺς (A, 116, 117)	Κηφισοφῶν Κηφισοδώρου Ἑρμεῖος (A, 103. B, 138)
4	Φωκιάδης ἐξ Οἴου (A, 116, 117. B, 138).	Αυσίστρατος Μορυχίδου Παλληνεὺς (B, 138)
89, 1	Θουκυδίδης Ἀχερδούσιος (A, 116, 117)	Σμίκυθος . . . . . (B, 138)
2	Τιμοκλῆς Εἰτεαῖος (A, 116, 117. B, 138).	Τελέστης Θεόγνιδος Ἀγνούσιος (B, 138)
3		Πρεσβίας Σημίου Φηγαιεὺς (A, 108. B, 138, 139, 140)
4	Εὔφημος Κολυττεὺς (B, 139, 140)	Νικέας Εὐθυκλέους Ἁλιμούσιος (B, 139, 140)
90, 1		Εὐγένης Αυσάνδρου Αἰγιλιεὺς (A, 108. B, 140)
2	Λύκων Πρασιεὺς (A, 109. B, 140)	Αυσίδικος . . . . . (B, 140)
3	Χαρῖνος Ἀλεξιμάχου Ἁλαιεὺς (A, 109) / Πυθόδωρος Ἁλαιεὺς (A, 119 B, 141)	Φορμίων Ἀριστίωνος Κυδαθηναιεὺς (A, 95, 109, 119. B, 141)
4	Ἀναξικράτης Λακιεὺς (A, 95. B, 141)	Εὔξηνος Εὐφανοῦς Προσπάλτιος (A, 95, 119. B, 141)
91, 1	Δεχ . . . . . (B, 141)	Αυσικλῆς Δρακοντίδου Βατῆθεν (A, 95, 120. B, 141)
2	Λεωχάρης . . . (A, 96)	Τελέας Τελενίκου Περγασῆθεν (A, 96, 122. B, 141)
3	Τισαμενὸς Μελιτεὺς (A, 96. B, 142)	Πολυμήδης Κηφισίωνος Ἀτηνεὺς (A, 110. B, 142)
4	Πολυξενίδης Ἀχαρνεὺς (A, 110. B, 142)	Λευκαῖος Κωμάρχου Ἀφιδναῖος (A, 104, 110, 111. B, 142)
92, 1	Κάλλαισχρος Εὐπυρίδης (B, 142)	Αὐτοκλείδης Σωστράτου Φρεάρριος (A, 110, 111. B, 142)
2	Ἀσωπὸς . . . . . (A, 111)	. . . . ίωνος Εὐωνυμεὺς (B. 142)
3	Καλλίστρατος Μαραθώνιος (A, 147)	. . . . μαχος Φλυεὺς (B, 147)
4	Ἀμεινιάδης . . . . (A, 97)	Ἐτέαρχος Κυδαθηναιεὺς
93, 1	Φι . . . Μαραθώνιος (A, 97, 98)	. . . . ης Ἐλευσίνιος (A, 98)
2	Ἀρήσαιχμος Ἀγρυλῆθεν (A, 57, 85, 98)	
3	Καλ . . . . (1) (A, 99)	. . . . θίου Λευκονοιεὺς (A, 99, 113)
4	Φιλόνεως Ἰδομενέως Κηφισιεὺς (2) (A, 123).	Δεινίας Εὐαγοῦς Φιλαΐδης (A, 123).

(1) Ses collègues : Φίλιππος Φιλεσίου Προσπάλτιος.
. . . . . εὺς
Μενέστρατος Μενεστράτου . . . . . .
. . . . . Ἐλευσίνιος
Ἀντιφῶν Ἀντιφῶντος . . . . . .
(et 4 autres) (A, 99).

(2) Ses collègues : Ἀρίστυλλος Ἐλ . . . τίου Ἐρχιεύς.
Γλαυκίων Αἰσχίνου Κυδαθηναιεύς.
Δημοχάρης Σιπύλου Ποτάμιος.
Τεισίμαχος Τε. . . . . Κεφαλῆθεν.
Χάρισος Μελανθίου Ἀχαρνεύς.
Δ. . . . γχις Ξενοκλέους Φλυῆθεν.
Διονύσιος Εὐκλείδου Πειραιεύς.
Χαιρέλειπος Χαριξένου Ἀφιδναῖος.
Ἐπιχάριννος Ἐπιχαρίνου. . . . . (A, 123.)

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

CHAPITRE 6.

VILLES TRIBUTAIRES D'ATHÈNES.

131.

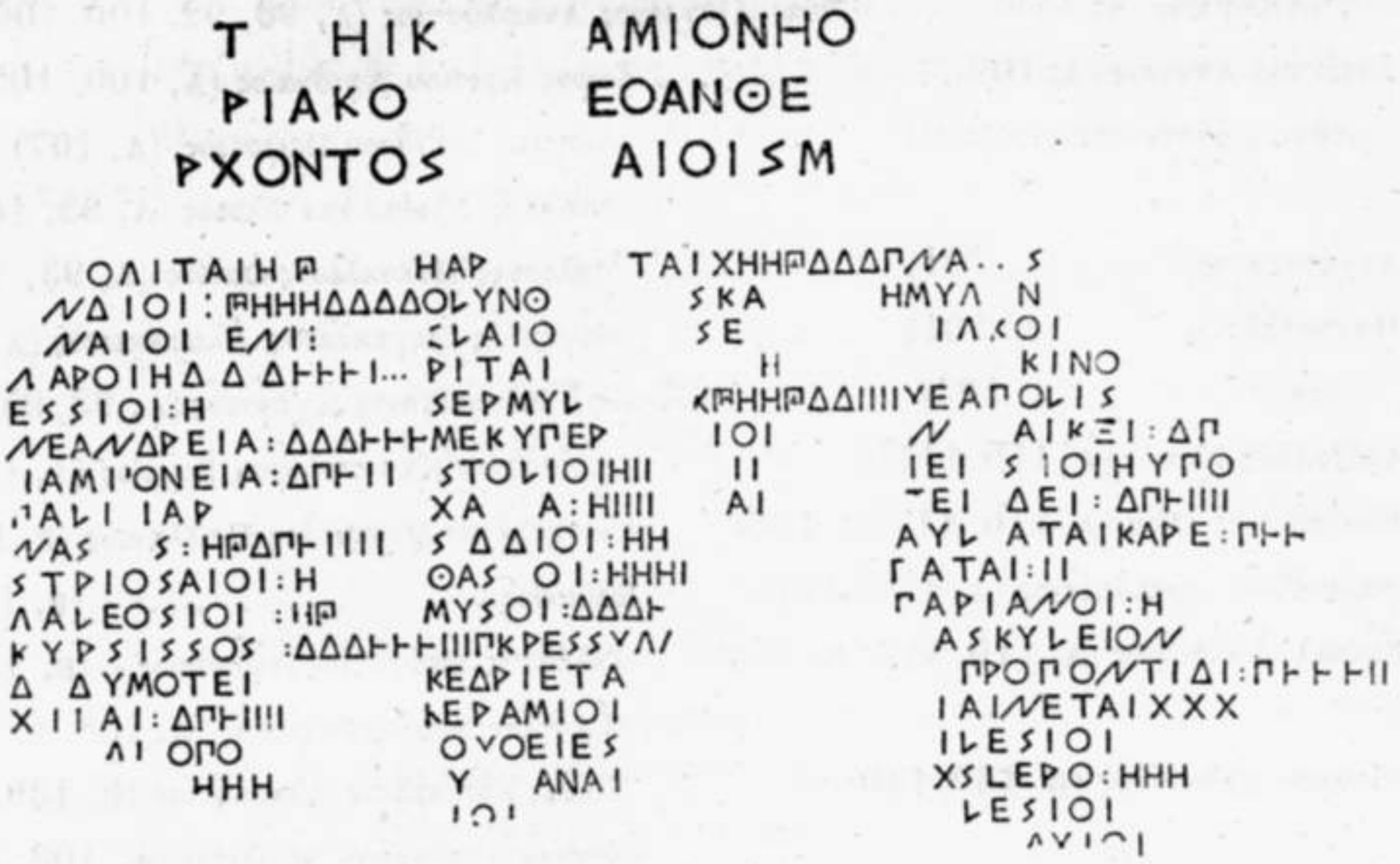

132.

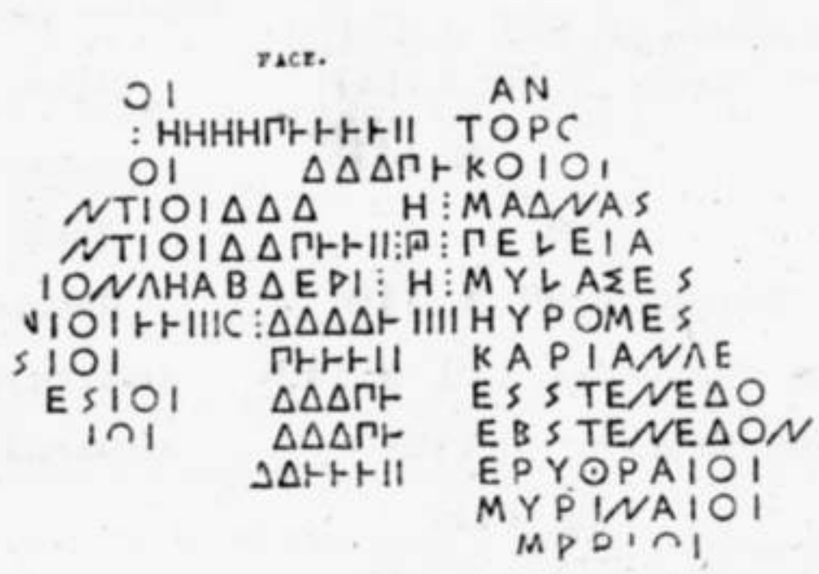

135.

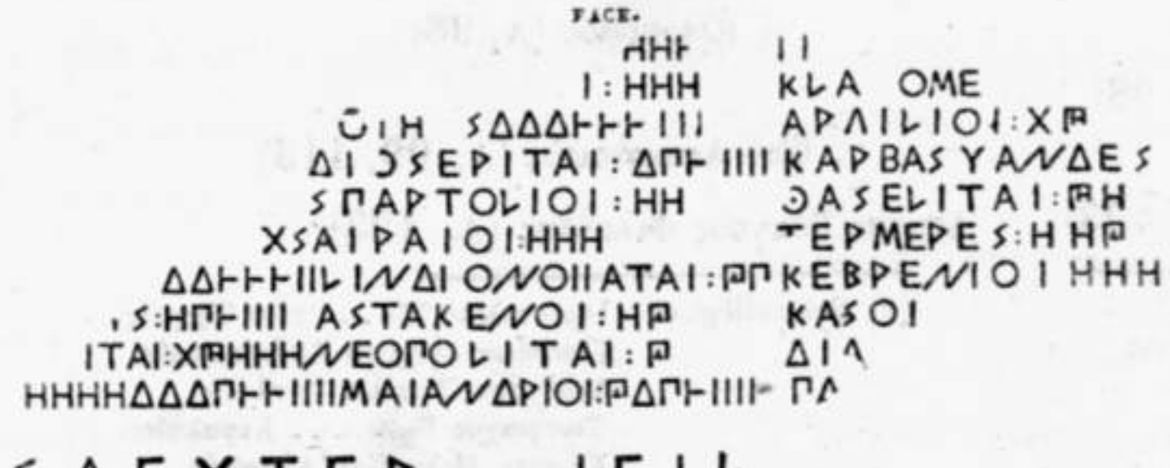

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

134.

FACE.

134′.

CÔTÉ DROIT.

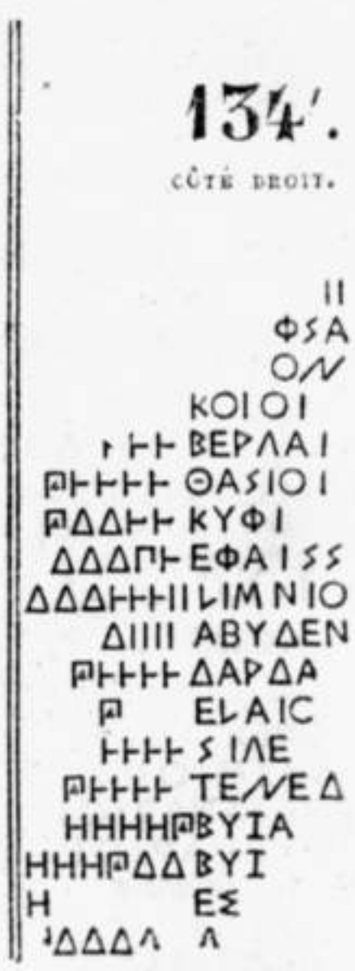

135′.

CÔTÉ GAUCHE.

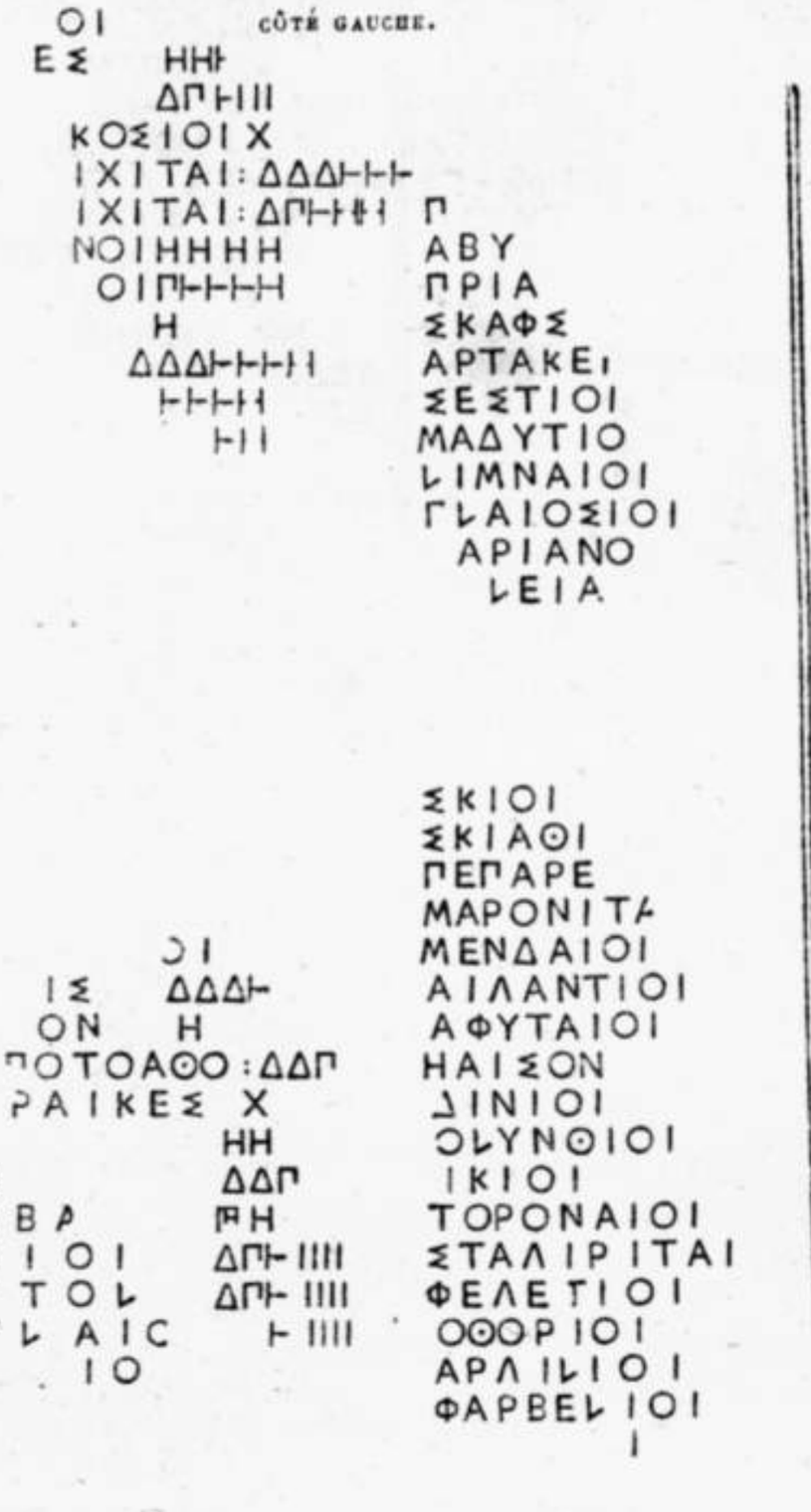

135.

FACE.

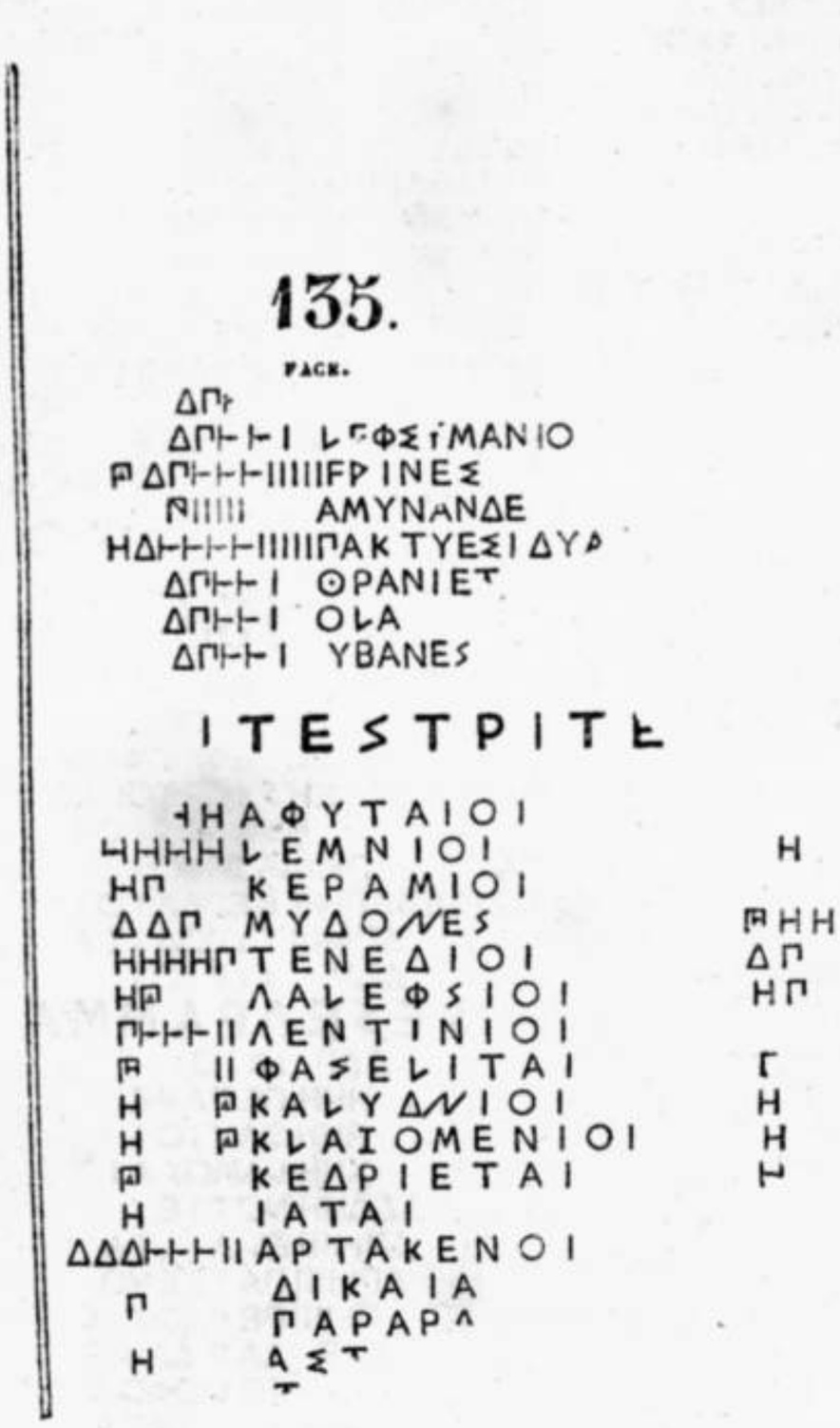

169.

CÔTÉ GAUCHE.

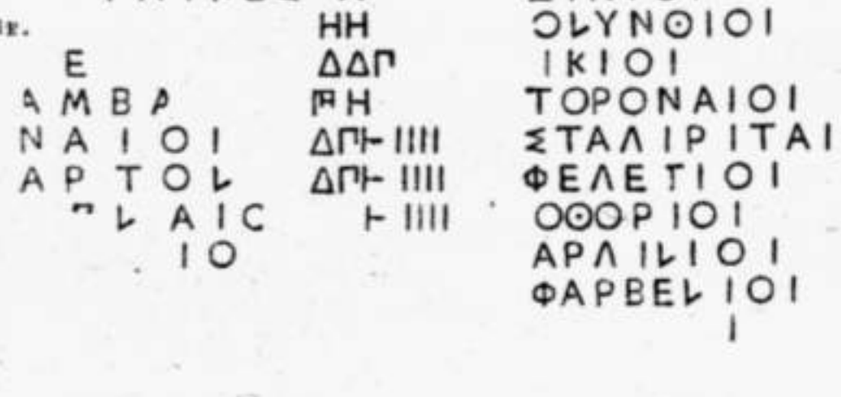

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

136.

FACE.

HH Λ
XXXΛΙΛΙΝ
ΡΗ ΣΚΙΟΝΑ
ΘΡΑΜΒΑΙϽ
ΕΙΔΙΟ ΙΜΟΣΕΛΡΑΝ
ΔΡΗΒΕΡΥΕ ΔΡΗΙIII ΡΗ
IIII ΗΥΡΟΤΕ ΕΙ ΧΗΗ ΑΙ
ΝΕΙΔΡΗIIII ΕΛΑΝΤΑΙ ΗΡ ΝΙ
ΗΗΗ ΡΕΡΑΡΕΣ ΜΛ
ΙΙ ΔΔΔΗΗIIIΝΙΑΝΔΡΙ
Η ΜΥΡΙΝΑ
ϽΙ ΗΡΔΡΗIII ΑΛΙΚΑΡ
ΑΙΟΙΗΗ ΚΥΛΛΑΝ
Ι ΔΔΔΗΗIIIΚΥΙ
ΚΕΣ Ρ

137''.

REVERS.

ΕΦΕΣ
ΛΑΤΜΙΟΙ
ΗIIIMΑΙΑΝΔΡΙΟΙ
ΗIIIΓΑΡΓΑΡΙΟΙ
ΔΔΗIIII ΗΥΡΟΜΕΣ
ΙΑΣΕΣ
ΜΑΔΝΑΣΛ
ΓΕΛΕΙΑΤΑ
IIΚΕΡΑΜΙΟΙ
ΗIIIIΗΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΙΟΙ
ΗΗIIΙΔΥΜΕΣ
ΗΗIIΚΥΡΒΙΣΣΟΣ
II ΜΥΝΔΙΟΙ
ΧΑΛΚΕΙΟΙΕΣ
III ΜΥΛΑΣΕΣ

ΜΑΤΕΥΕ
ΟΙ

137'.

CÔTÉ GAUCHE.

ΚΑΛΙΚΟ

ΚΑΥΝΙΟΙ Ρ Ι
Ρ ΓΑΦΑΝΔΕΙ ΔΔΔΗΗII ΚΡ
ΔΡΗIIII ΚΑΡΠΑΘΙΟ ΡΗ ΙΕΛΙ
ΑΡΚΕΣΕΙ\ Ρ ΚΟΙΟΙ
ΔΡΗIIII ΚΑΡΒΑΣΥ ΝΔΕΣΠΗΗII ΑΥΛΙΑ
ΓΑΡΑΚΑΥΝΟΝ ΡΗ ΚΑΜΙΡΕΣ
ΗΗΗ ΦΑΣΕΛΙΤΑΙ Η ΚΛΑΥΝΔΕΣ
ΔΡΗIIII ΝΑΡΙΣΒΑΡΕΣ ΗΡ ΚΕΡΑΜΙΟΙ
ΠΗΗII ΘΑΣΘΑΙΕΣ ΔΔΠ ΜΥΔΟΝΕΣ
ΠΗΗII ΝΑΧΣΙΑΤΑΙ ΗΗΗ ΚΝΙΔΙΟΙ
ΗΡ ΑΣΤΥΠ \ΛΑΙΕΣ ΡΗ ΛΙΝΔΙΟΙ
ΗIIII ΓΕΔΙΕ ΔΡΗIII ΚΑΡΠΑΘΙΟΙ
ΕΛΛΙΝ Ρ ΚΕΔΡΙΑΤΑΙ
ΔΔΔΗΗII ΧΑΛΚ Π ΤΕΡΜΕΡΕΣ
ΗΡΔΔΔIIII ΗΑΛΚΑ ϽΙΗ Ι ΤΜΙΟΙ
ΗΗΡΔΔ ΧΕΡΡΟΝΕ ΕΣ
ΔΡΗIIII ΠΥΡΝΙΟΙ ϽΜΕΣ
Ρ ΠΕΛΕΙΑΤΑΙ Η ΑΣΕΣ
ΔΔΔΠ Χ ΚΕΤΟΡΕΣ ΡΔΔΔΡΗIIIIM ΕΣ
ΔΡΗIIII ΣΥΑΝΔΕΣ Η Σ`
ΕΣ ΗΡ Κ
ΝΕΣ ΔΡΗIIII Γ
ΟΤΑΙΡΗΗII

ΙΚΟ<

137.

FACE. ΙΛΕ ΛΑΤΜ
ΗΡ ΜΥΕΣΣ
IIIIΚΑΡΥΑΝΔΕΣ ΧΡΗΗΗ ΧΕΡΣϹ
HIIMΑΔΝΑΣΣΕ
ΕΠΙΤΕΣΑΡΧΕΣΤΕΣΤΕΤ
ΡΗ ΦΑΣΕΛ Ρ ΘΕΡΝ
ΡΗ ΣΚΙΟΝ↓ΙΟ ΕΧΣ
ΚΑΙΘΡΑΜ ΔΡΗIIIIΚΑΡ
ΗΗΗ ΑΦΥΤΑΙΟ ΔΔΔΗΗII ΚΡΙ
Ρ ΑΙ^ΑΛΤΙΟΙ ΠΗΗII
ΡΗΗΗ ΜΕΝ ΑΙΟΙ ΗΡ
ΠΗIIIΣΚ ΦΣΑΙΟΙ ΔΡΗIIII
Ρ ΝΕΟΠΟ⊾ΙΤΑΙ ΗΔΔΔΗΗ
Ε ΠΑΙΛΕΛΙ
ΗΡ ΥΚΟΝΙΟΙ
ΔΔΔΗIII ΑΣΟΙΑΙ
ΔΔΓ ΕΟ

138.

FACE.

ΟΙ⊾
ΔΔ ⊾ΦΣΙΜΑ//
ΕΣ ΕΗΣ ΑΡΤΟΛΙΟΙ
ΗΣΚΑΦΣΙΟΙ
ΤΑ ΠΗIIIIΑΙΕΙΟΙ
ΕΣΙΟΙΔΔΔΔΠΗΗΒΕΡΛΑΙΟΙ
ΔΡΗIIIIΤΥΡΟΔΙΙΑΙ
ΔΔΠ ΣΥΡΙΟΙ
⊾ΕΣΕΛΡΑΜΜΑ
ΔΔΠ ΙΚΙΟΙ
ΗΗΗ ΠΕΠΑΡΕ
ΗΗΗΘΑΣΙΟΙ
ΧΗΗ ⊾ΑΜΟΣΑΙ
ϽΔΔΗΗ ΝΟΤΙΕΣ
ΔΡΗIIII ΕΛΙΙΤΑ
ΔΡΗIIII ΓΑΙΣΕΝΟ
ΠΗIIII ΠΕΡΚΟΣΙϹ
Ρ ΔΑΡΔΑ//Ε
ΚΟ⊾ΟΦΟ//
ΙΑΤΛ
ΙΕ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

139''.

CÔTÉ GAUCHE.

Ͱ
ΔΓ
ΔΔ
ΗΗΗ
Ν Ε
Η
ΓΗ
ΔΔΔΔΙΙΙΙ
ΗΗΗ
ΔΓΙIIII
Γ
ΓΙIII
ΗΗ
Γ
ΔΓ

139'.

CÔTÉ GAUCHE.

Ο Ι
ΣΙΦΝΙΟΙ
ΣΕΡΙΦΙΟΙ
ΚΕΙΟΙ
ΙΑΤΑΙ
ΣΥΡΙΟΙ
ΡΕ⋀ΑΙΕΣ
ΡΥΝΧΕΣ
ΑΛΚΙΔΕΣ
ΛΡΕΤΡΙΕΣ
ΣΤΥΡΕΣ
ΧΧ ΑΙΑΙ⋀ΕΤΑΙ
Γ ΜΥΡΙ ΙΑΙΟΙ

139.

FACE.

Ι Ο Ι
ΕΡΙΟ⋀Ε
IIIIΓΥΡ⋀ΙΟΙ
Γ ΚΔΥ⋀ΙΟΙ
ΧΗΗ ΑΝΔΡΙΟΙ
ΗΗ ΣΕΡΙΦΙΟΙ
ΗΗΔΔΓ ΚΟΡΕΣΙΟΙ
ΔΓΙIIIIΡΕ⋀ΑΙΕΣ
ΓΗΗΓ ΚΑΡΥΣΤ
ΔΓΙIIIIΛΡΥΝΧΕ
Γ ΔΙΚΑ
ΔΔΔΙΙΙΙΟΙΟ ς ΣΙΛ
Η ΔΙΕΣ ΗΓ ΜΑΡ
ΔΓΙIIIIΔΙΕΣ ΓΓΔΔΔΙIIIIΣΕΡ
ΔΓΙIIIII Θ LS ΓΔΓΙIIIIΘΥΣ
Η LΔΑSES ΧΗΗ ΚΥΔ
ΓΔΓΙ ΗΑLΙΚΑΡ⋀ΑSΙΟΙΗΓ ΚΑ
ΗΗ ΚΥ Α⋀ΤΙΟΙΗΗΗ LΕΒΕΔΙ
ΔΔΔΙΙΙ ΚΥΡΒΙSSESΔΓΙIIII ΠΟLΙΧ⋀ΑΙΟΙΚΑΙ

171'.

REVERS.

166, ΓΟ
ΟΙ
ΙΠΝΙΟΙ
ΙΥΘ⋀ΙΟΙ
ΣΤΥΕΣ
ΑΘΕΝΑΙΔΙΑΔΕΣ
ΛΡΥΝΧΕΣ
ΕΦΑΙΣΤΙΕΣ
ΜΥΡΙΝΑΙΟΙ
ΣΕΡΙΦΙΟΙ

171

170

CÔTÉ GAUCHE.

ΙΟΙ
Ο Ι
ΑΙΣΤΙΕΣ
ΜΒΡΙΟΙ

Γ Ι Γ Ε Σ Γ Ε Μ Γ Τ Ε Σ Κ Α Ι Δ
Ε Κ Α Τ Ε Σ Α Ρ Χ Ε Σ Η Ε Ι Σ Ο Σ Ι
Σ Τ Ρ Σ Η Υ Ρ Α Ε Σ Ε Λ Ρ Α Μ
Μ Α 166' Υ L Ο Σ Ε L Ε Υ
⋀ Ε Ν Ο Τ Α Μ Ι Α

CÔTÉ GAUCHE.

Ο Ν Ι Κ Φ Ο Ρ Ο Σ

Η ΑΙΡΑ Ο Ι
Η LΕΒΕΔΙΟΙ
Η ΝΙΣΥΡΙΟΙ
ΓΗ ΤΕΙΙΟΙ
ΗΗ ΦΟΚΑΙΕ
ΔΓΙIIIIΕL Α ΙΕ
Ι ΓΙIIIIΛΡΥΝ ΕΣ
ΚΟL ΡΟΝΙΟΙ
ΟΙ ΕΧΣΙΚΑΡΟ
ΜΕΝΙΟΙ
ΝΙΑΡΟ

IIIHII ΔΙΟΣΙΡΙΤΑΙ
IIII ΔΙΟΣΙΡΙΤΑΙΕΠΙΦC
ΓΙH ΑΣΤΥΡΕΝΟΙΜΥΣC
IIIII ΑΣΤΥΡΕΝΟΙΕΠΙΦC
Γ ΜΙLΕΣΙΟΙ
Η ΥΕΣΣΙΟ
Η ΛΕLΕΣΙ
ΓΗ ΣΙΟΙ
ΔΓΙIIIII ΙΟΙ
ΓΗΗ
ΔΓΙ

ΑΙΟΛΙΑ.
ΙΝΑΙΟΙΕΠΙΦΟΡΑΣ
ΚΥΜΑΙΟΙ
ΚΥΜΑΙΟΙΕΠΙΦΟΡΑΣ
IIII ΓΙΤΑΝΑΙΟΙ
IIII ΓΙΤΑΝΑΙΟΙΕΠΙΦΟΡΑΣ
ΔΔΙΙΙΙ ΝΟΤΙΕΣ
ΓIIIIC ΝΟΤΙΕΣΕΠΙΦΟΡΑΣ

ΗΕLLΕΣΠΟΝΤΙΟΣ

Γ ΗΑΡΠΑΛΙΑΝΟΙ
ΓΙIIII ΠALΑΙΠΕΡΚΟΣΙΟΙ
Γ ΝΕΑΠΟLΙΣΑΠΑΘΕΝΟΝ
ΔΔΔΙΙΙΙΝΕΑΝΔΡΕΑ
ΗΗΗΗ ΑΒΥΔΕΝΟΙ
ΔΓΙIIIII ΓΑΙΣΕΝΟΙ
ΔΓΙIIIII ΠΕΡΚΟΣΙΟΙ
ΓΙIIII ΓΡΙΑΠΟΣ
ΔΓΙIIIII ΣΙΛΕΙΕΣ
ΓΗΗΗΗΧΑLΧΕΔ
ΓΙIIIIΚΙΑΝΟΙ
ΔΓΙIIIII ΔΑΜΝΟΤΕΙΧΙΤΑ
ΔΓΙIIIII ΔΙΔΥΜΟΤΕΙΧΙΤΑΙ
Η ΔΑ ΔΑΝΕΣ
IIIIII ΔΑΡ ΔΑΝΕΣΕΠΙΦΟΡΑΣ
ΔΓΙIIII LΑΜΠΟΝΕΙΕΣ
Ι IIII LΑΜΠΟΝΕΙΕΣΕΠΙΦΟΡΑΣ

ΑΓΟΘΡΑΙΚΕΣΦ

ΔΓL ΣΚΙΑΘΙΟΙ
Η ΟLΥΝΘΙΟΙ
ΑΦΥΤΑΙΟΙ
ΘΡΑΜΒΑΙΟΙ
ΗΑΙΣΟΝΙΟΙ
ΑΡΛΙLΙΟΙ
ΤΟΡΩΝΑΙΟΙ

ΓΔΓΙIIII
Γ ΜΕL
Γ ΝΕΟΠ
ΓΙIIII ΣΕΡΜΑΙΟΙ
ΔΓΙIIIII ΣΚΑΦΣΙΟΙ
ΓΗ ΠΟΤΕΙΔΕΑΤΑ
ΛΛΓ ΙΚΙΟΙ

172.

CÔTÉ GAUCHE.

ΡΤΑΙ
ΣΙΙΚ

140.

FACE.

Γ
ΔΓΙ
Ο Ι
Γ
Η ΜΥΡ
ΗΕSSΙC
ΔΓΙIIIII ΔΙΟSΙΡΙΤΑΙ
ΔΔΔΙΙΙΙ ΝΟΤΙΕS
ΔΔΔΔΙIIII ΚΑSOLABES
ΗΔΔΔΔΓ ΚΕΒΡΕΝΙΟΙ : ΔΔΔ
ΔΔΔΙΙΙΙ ΝΕΑΝΔΡΕΙΑ
ΗΗΗ ΘASELITAI
Γ ΘΕΡΜΑΙΟΙ
ΕΝΙΚΑΡΟ
Γ ΧALΚΕΤ
ΥL!

ΕΠΙΤΕSΑRΧΕSΤ ΠΕΜΠΤΕSΗ

ΗΗΗ ΧΕΡΡΟ⋀ΕSΙΟΙ ΟΙΝΑΙΟΙ
ΔΓΙIIIIΓΥΡ⋀ΙΟΙ ΕΝΙΚΑΡΟΙ
Γ ΚΝΙΔΙΟΙ ΚLΑΙΟΜΕΝΙΟΙ
ΔΓΙIIIIΚΑΡΒΑSΥΑ ΗΑΙΡΑΙΟΙ
ΔΔΔΙΙΙΙ ΚΡΥΕS LΕΒΕΔΙΟΙ
ΗΗΗΓΠΙ ΚΟΙΟΙ ΚΑLΥΔΝΙΟΙ: Δ
Γ ΓΑSΑΝΔ ΓΑΡΓΑΡΙΟΤΑΙ
ΓΙIIII ΑΥLΙΕ ΓIIIKΥΡΒΙΣΣΕΣ
Γ ΧALΚΙ IITEOI
Χ ΙΕLΥ ΙΜΥΝΔΙΟΙ
Η ΜΥΙ ΓΑΡΑΤΕΡΜΕ
ΓΗΗΗΗ Κ ΕΡΥΘΡΑΙΟΙ
Η ς ΓΟLΙ
ΗΥ ΣΙ
ΓΤΙ

166''

FACE.

ΤΕ
ΝΑΡ
IIIIITEI
IIIΛ
IIIIS

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

141.

FACE.

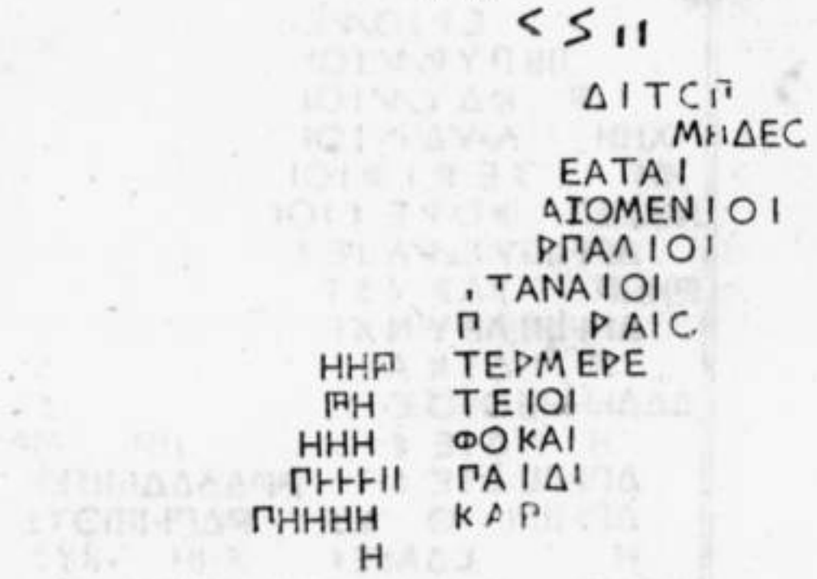

142.

FACE.

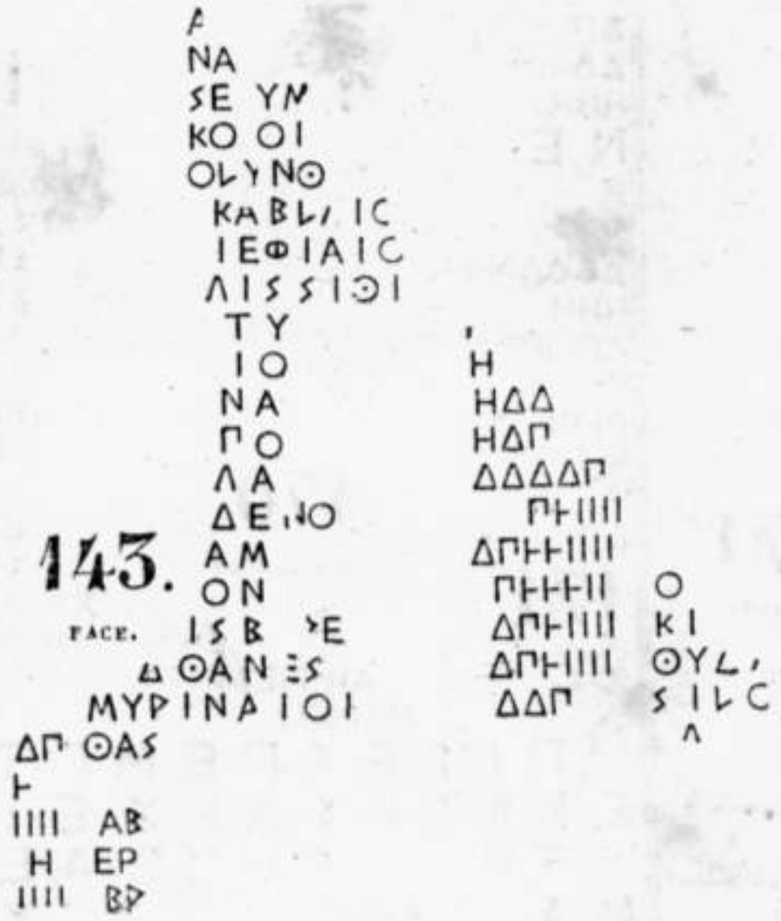

143.

FACE.

144.

FACE.

145.

FACE.

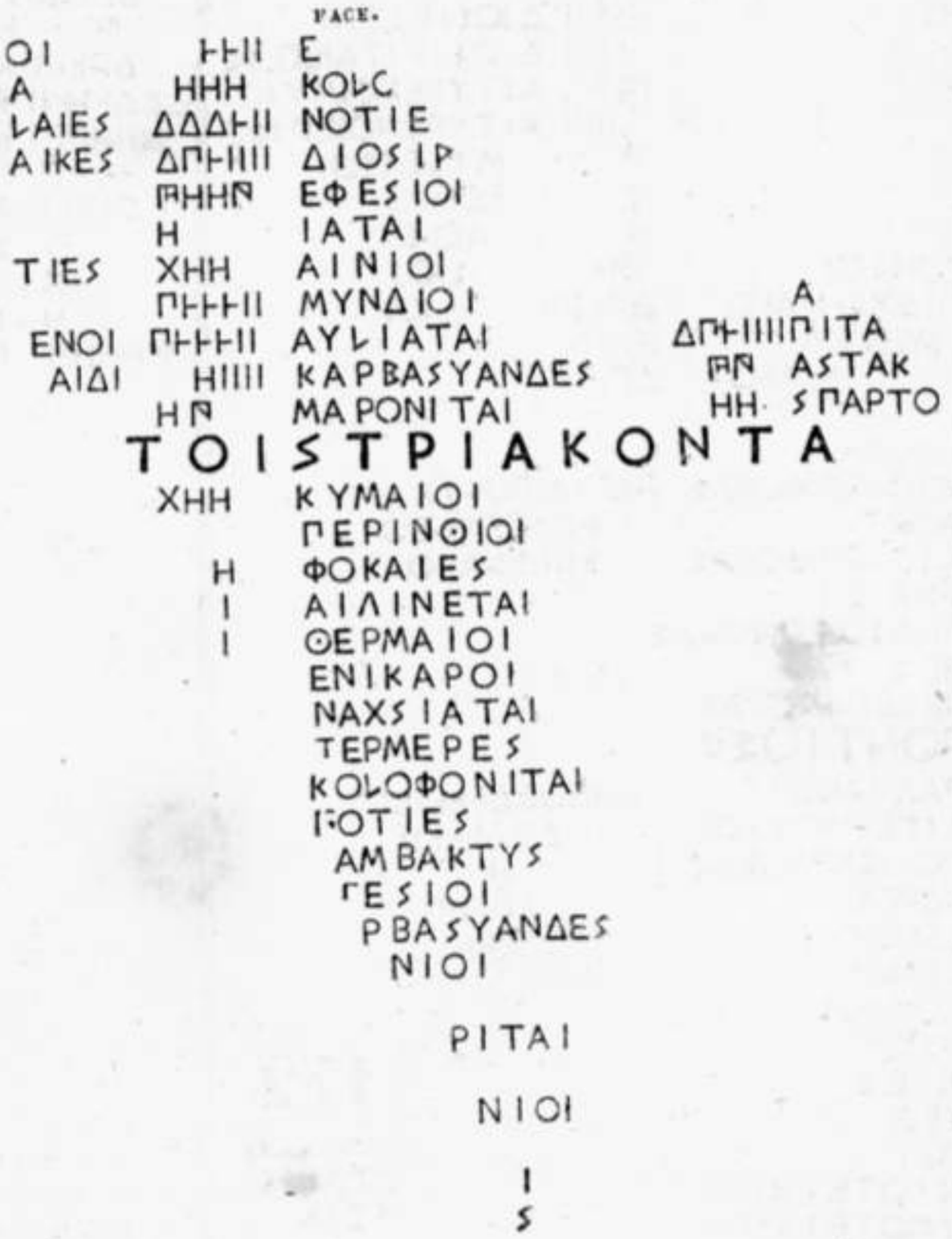

145′

COTÉ DROITE.

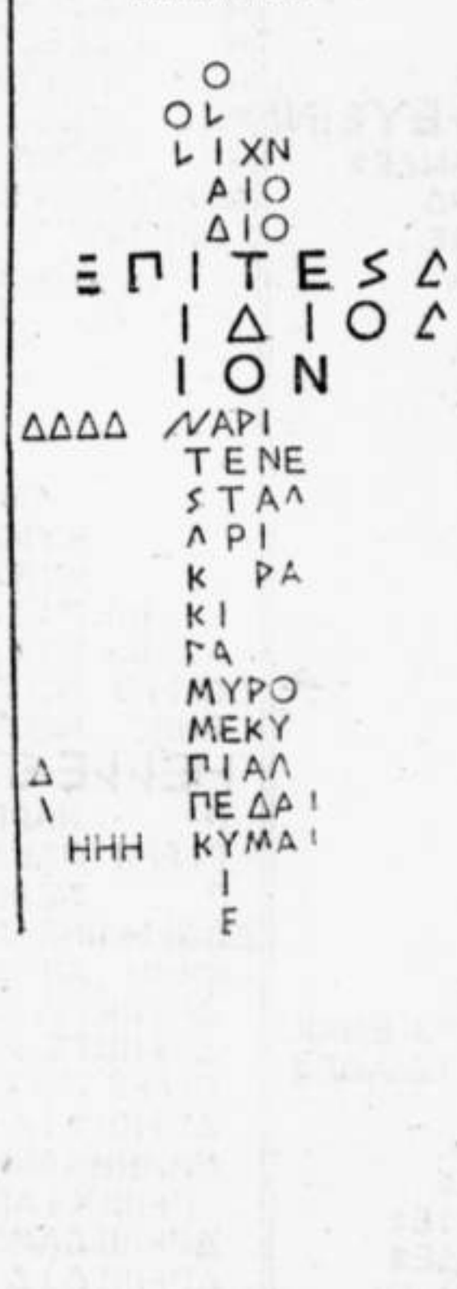

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

1

2

3

4

5

6

7

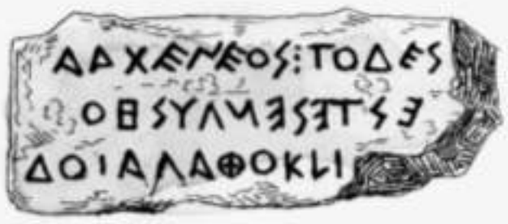

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

22

23

25

36

24

39

40

37

38

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Lith. par A. Forster

Lithographie royale

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

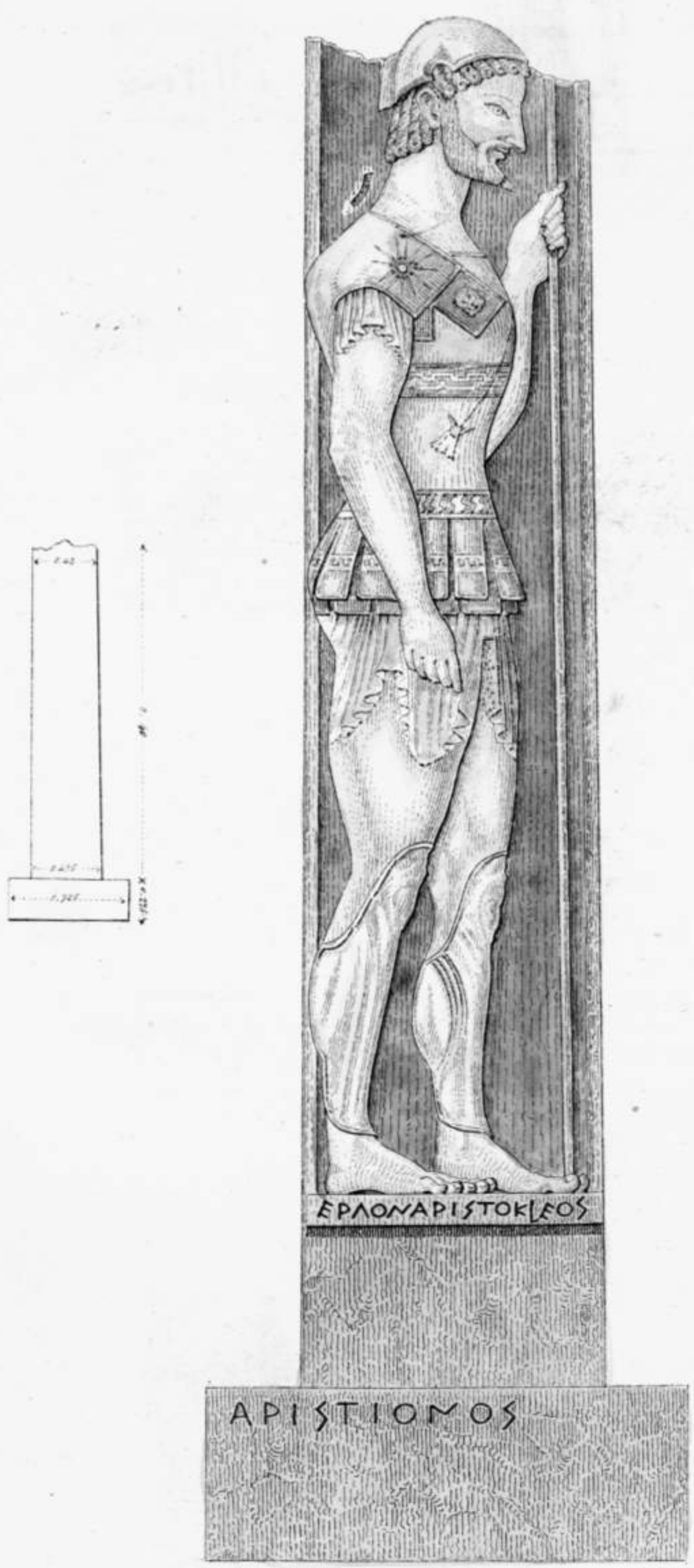

21.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Lithographié royale

Lith. par A. Bonnet

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

61

62

63

Fig. 63 vue de côté.

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

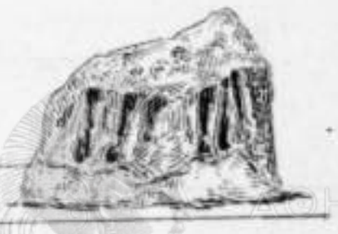

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Lith. de Gaspard rue de A. Bertier.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ
ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

78

79

80

81

82

83

84

85

PLAN DU PARTHENON

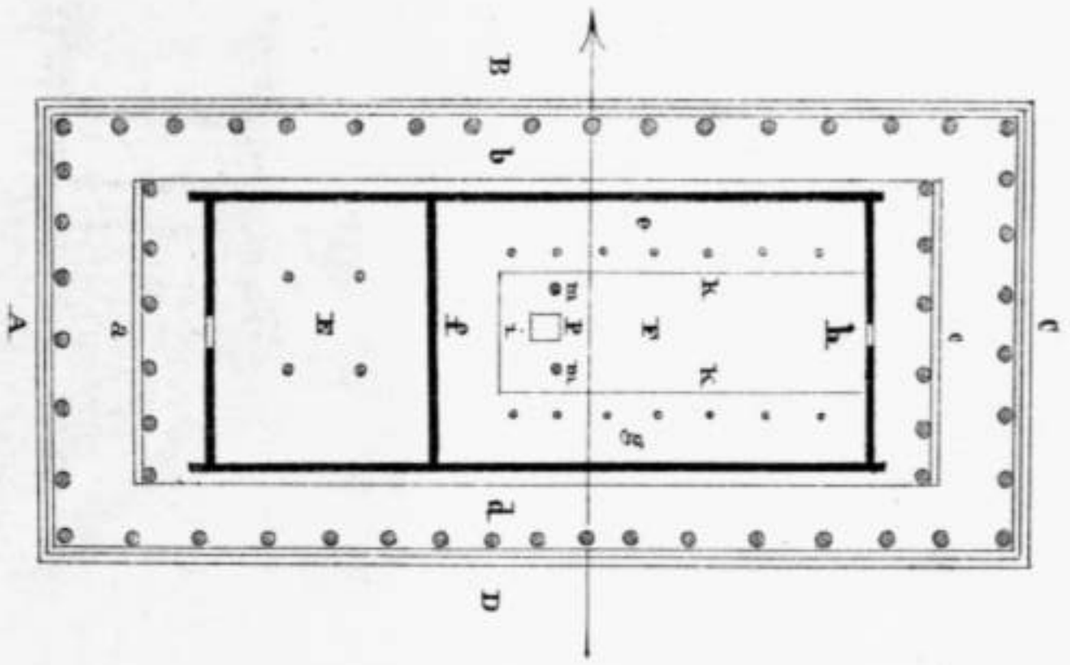

PLAN
DU TEMPLE D'ERECHTHEE

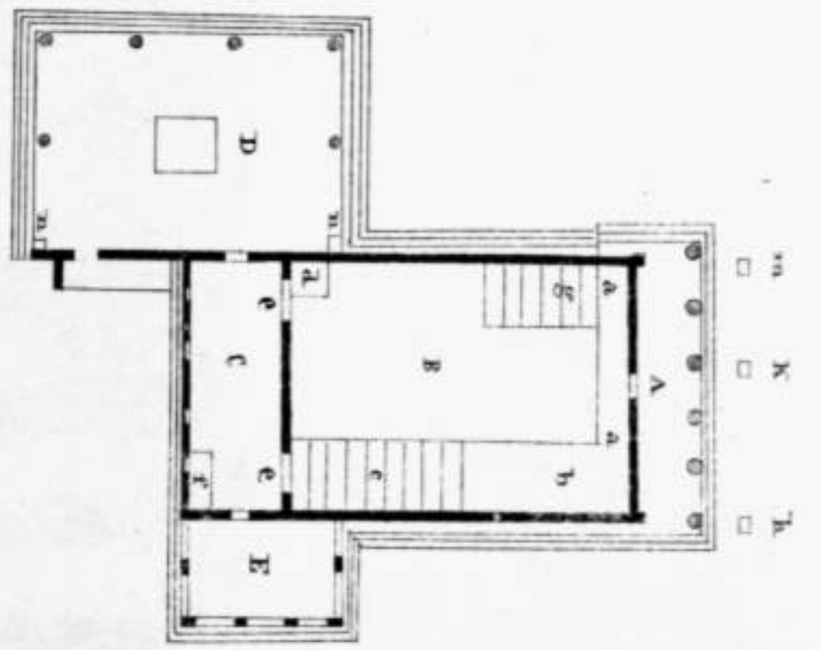

Lith. de Bertier, rue St. Jacques, 59.

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

nités Helléniques

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

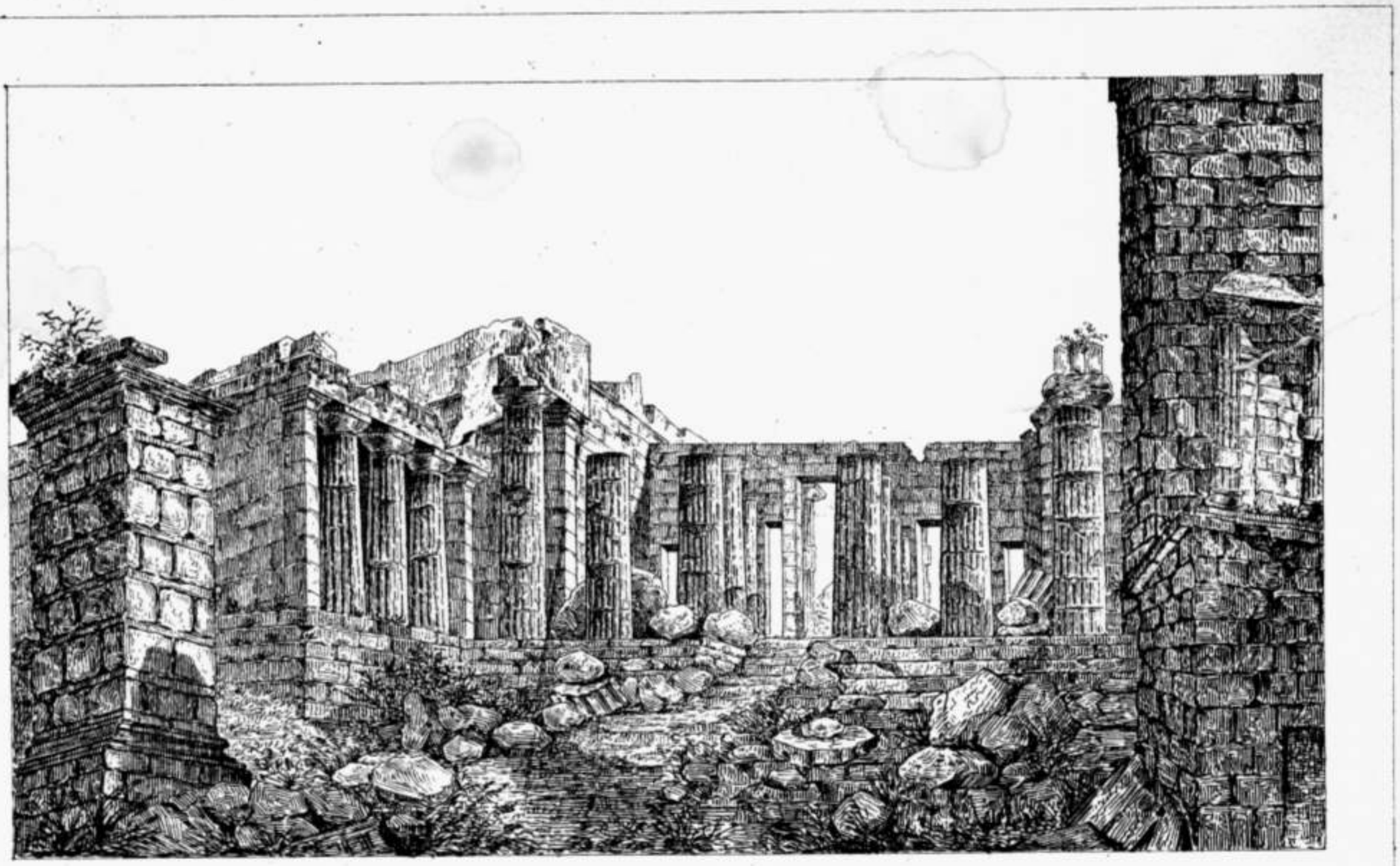

LES PROPYLÉES

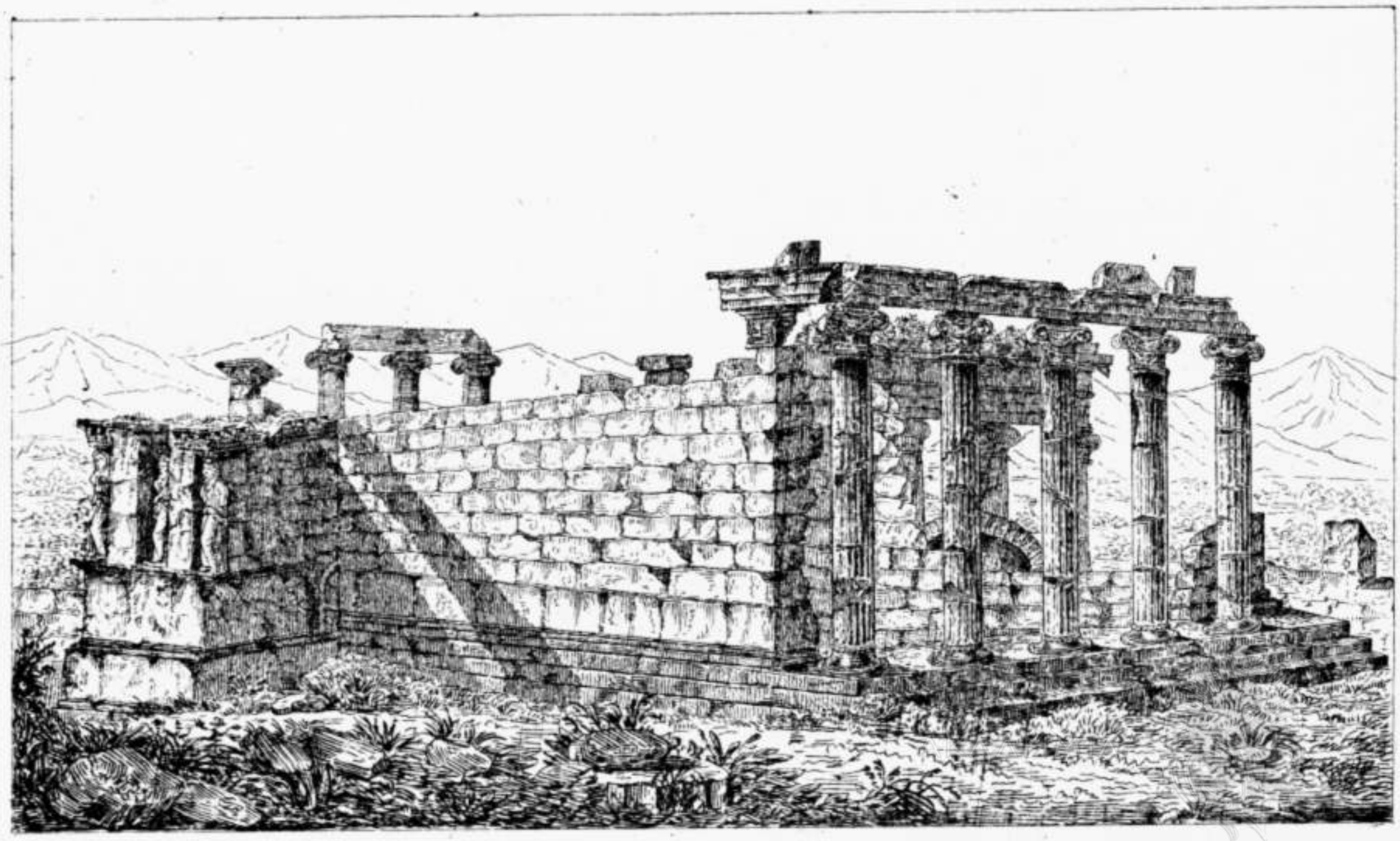

LE TEMPLE D'ERECHTHÉE

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

822100

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Ακαδημία Αθηνών / Academy of Athens

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ